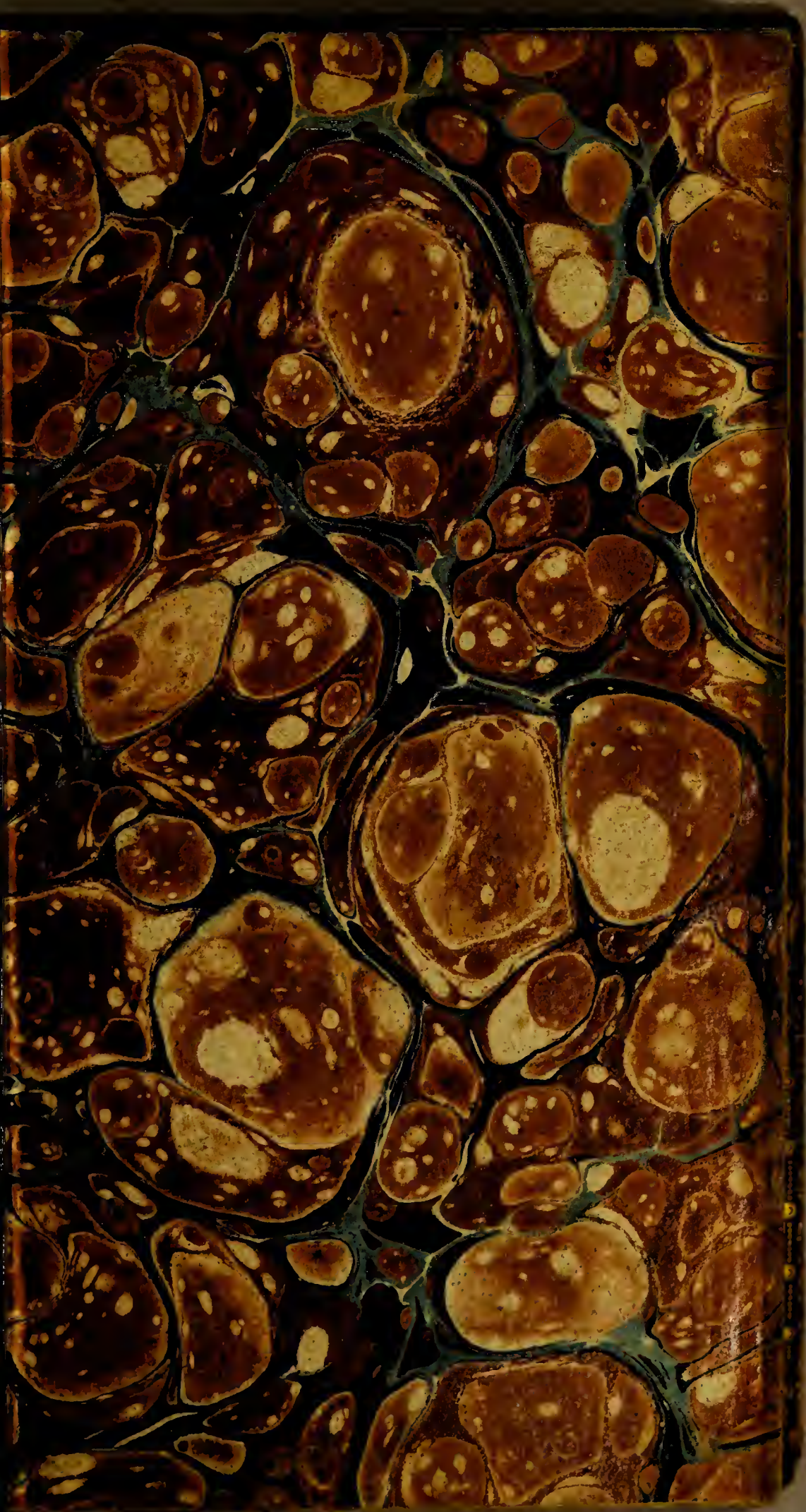


JOHN CARTER BROWN
LIBRARY

Purchased from the
Trust Fund of
Lathrop Colgate Harper
LITT. D.



Henry J. B. Clements.

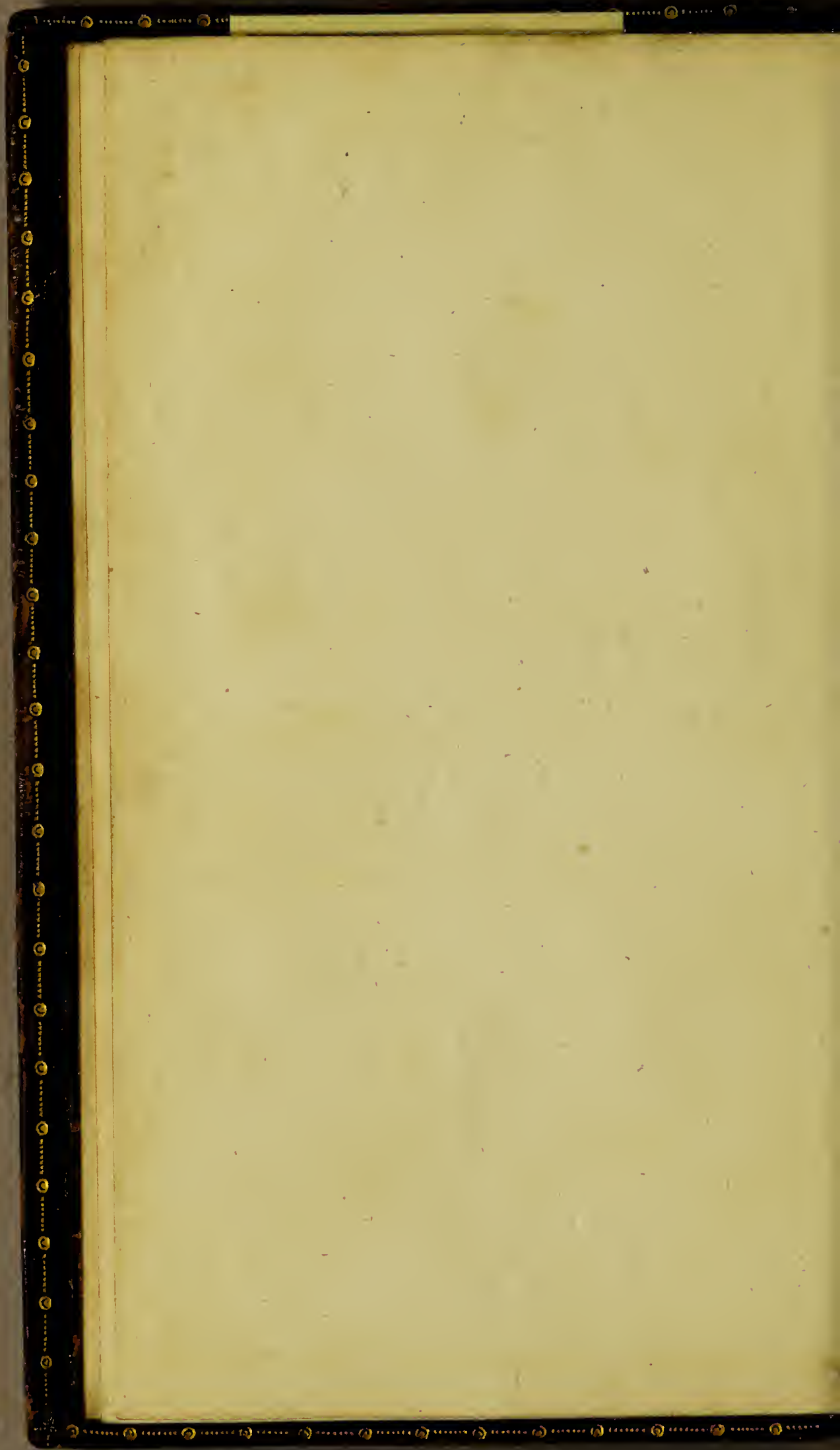


60
1/2

coll
md

Wants

25457A



L A V I E
D E
P H I L I P P E I I .
R O I D ' E S P A G N E .

L A V I E

D E

P H I L I P P E

R O I D E S S A G N E

RPJCH

LA VIE
DE
PHILIPPE II.

ROI D'ESPAGNE,
TRADUITE DE L'ITALIEN

DE
GREGORIO LETI
TOME CINQUIEME.



A AMSTERDAM,
Chez PIERRE MORTIER.
MDCCLXXXIV.

J. A. V. I. E.

D. I.

PHILIPPE M.

ROI DESYACONE

ACADEMIE DE ...

D. I.

ROYAUME DE ...

PARIS

RFJCB

[Faint, illegible text]

[Faint, illegible text]



LA VIE

DE

PHILIPPE II.

ROI D'ESPAGNE.



SECONDE PARTIE.

LIVRE IX.

ARGUMENT

DU LIVRE NEUVIEME.




Changement au sujet de l'Ambassade du Comte d'Olivarez. Le Connétable de Castille à Rome. Particularitez très remarquables de son audience. Grandeur d'ame de Sixte V. Mort de Marguerite d'Autriche. Naissance d'un Prince de Savoye. Don Pierre de Toléde reçoit ordre de passer en Afrique. Son Tome V.

A

Ex-

2 VIE DE PHILIPPE II.

pédition. Descente dans l'Île. Mouvement des Mores. Fuite & massacre des Chrétiens. Débarquement de l'Amiral. Son retour. Détail des exécutions rigoureuses à Naples. Inscription diffamante. Départ du Duc d'Osone. Charles-Emanuel sollicite la guerre contre Genève. Réponse du Pape à cette proposition. Suite curieuse de l'audience de l'Ambassadeur de Savoie. Refus de Sixte V. Sa résolution de donner une Bulle contre cette entreprise. Indignation du Duc de Savoie. Démarches & conseils de l'Ambassadeur d'Espagne. Conduite de Philippe. St. Domingue pris par Drak. Autres conquêtes de cet Amiral. Inquiétudes de Philippe sur la conduite de Sixte V. Discours de ce Pontife au sujet de la Couronne de Naples. Il fortifie ses places & augmente ses galères. Impressions qu'on prend sur ses démarches. Aventure d'un Espagnol à Rome. Il tue un Suisse. Colère du Pape. Ses ordres à ce sujet. Réponse remarquable. Le meurtrier du Suisse perdu. Joye de Sixte pour cette exécution. Pasquinade curieuse. Les Romains épouvantés de la rigueur de Sixte. Conduite des Ambassadeurs. Et du Roi Catholique. Dessein de Sixte V. Sa politique avec Philippe. Présent qu'il envoie à Farnese. Délai de la consignation. Nuys pris par Farnese. Sa résolution de recevoir le don du Pape dans son camp. Joye de son Armée. Cérémonie pour la réception du bonnet beni. Discours du Nonce. Acclamations de l'Armée. Repas donné par Alexandre. Mort du Duc de Parme. Et du Cardinal Granvelle.




 AI dit dans le Livre précédent que Philippe avoit donné ordre au Comte d'Olivarez de se rendre à Rome, avec le titre de son Ambassadeur chargé de rendre en son nom, suivant la coutume, le devoir d'obédience au Souverain Pontife nouvellement élu. Je ne sai par quel motif ce Monarque changea ensuite cette disposition, le Comte d'Olivarez fut envoyé en cette Cour en qualité d'Ambassadeur Ordinaire, & pour remplir l'emploi d'Ambassadeur d'obédience, le Roi Catholique jetta les yeux sur le Duc de Frias Grand-Connétable de Castille, qui se trouvoit alors à Naples. Campana cependant assure que le Comte d'Olivarez étoit à Rome Ministre de la Couronne d'Espagne sous le Pontificat de Grégoire XIII. Quoi qu'il en soit, il suffit de savoir que ce Seigneur exerça l'Ambassade de Rome pendant tout le Pontificat de Sixte V, comme j'aurai plusieurs fois occasion de le faire voir dans la suite.

Change-
 ment au
 sujet de
 l'Ambas-
 sade du
 Comte
 d'Oli-
 var-
 rez.

A l'égard du Connétable de Castille, il se rendit à Rome au commencement du mois de Mars, avec une suite nombreuse de Gentilshommes ses vassaux ou ses amis, qui se faisoient distinguer par la magnificence de leurs équipages. La curiosité avoit beaucoup de part au voyage de toute cette illustre Noblesse, tous voulurent accompagner l'Ambassadeur, pour avoir une occasion plus commode & plus honorable de voir la machine qui devoit servir à élever cet obélisque si fameux, que communément on connoit sous le nom de pyramide de Jules César. L'entrée

Le Con-
 nétable de
 Castille à
 Rome.

4 VIE DE PHILIPPE II.

1586.

du Connétable fut des plus superbes, quoiqu'il fût alors en deuil au sujet de la mort de son père, arrivée peu de tems avant son départ. A son audience publique, après avoir baisé les piez du Souverain-Pontife suivant la coutume, il resta immobile à admirer cet homme extraordinaire, & même il tint ses yeux attachez sur les siens d'une manière qu'il parut sortir des règles de la bien-séance & du respect.

Particula-
rité très
remarquable
de son
audience.

Ce Seigneur n'avoit pas encore vingt sept ans accomplis, & comme il arrive souvent, il avoit un air de jeunesse qui le faisoit paroître encore au dessous de son âge. Frapé de cette circonstance, Sixte V. regarda comme un affront pour le Siège Apostolique d'avoir envoyé un enfant, pour remplir une Ambassade d'une aussi grande importance par rapport au sujet. Comme ce Pontife étoit d'un caractère à ne pouvoir pas renfermer en lui-même ce qu'il avoit sur le cœur, à moins que les intérêts d'Etat ne l'obligeassent à se contraindre, après avoir fixé quelques momens l'Ambassadeur, il lui dit avec un transport de courroux : „ Votre Roi, quoique
„ maître de tant de Royaumes, n'y peut
„ donc pas trouver assez de Sujets d'un âge
„ convenable, pour n'être pas forcé d'en-
„ voyer des Ambassadeurs sans barbe, à un
„ Souverain-Pontife qui en porte une aussi
„ grande & aussi vénérable” ? Le Duc, sans marquer de surprise ni d'émotion à ce reproche insultant, répondit sur le champ avec autant de présence d'esprit que de vivacité :
„ Très Saint Père, le Roi mon maître ne
„ savoit pas que la vertu consistât dans la
„ barbe,

PARTIE II. LIVRE IX. 5

„ barbe, s'il l'avoit cru, il auroit envoyé à 1586.
 „ Votre Sainteté un bouc, & non un Gen-
 „ tilhomme de ma naissance” ?

Sixte V, bien loin de se choquer d'une Grandeur
d'ame de
Sixte V. réponse aussi hardie, en admira la force & la justesse, d'autant plus que n'ayant communiqué sa pensée à personne, l'Ambassadeur n'avoit pas eu le tems de méditer sa réponse, comme il l'avoit eu lui-même de préparer le reproche qu'il lui avoit fait. Entre les qualitez de ce Pontife, on remarque celle d'avoir aimé les reparties spirituelles, jusques-là qu'il redoubloit son estime pour ceux qui l'approchoient, lors même qu'ils lui faisoient sentir ses défauts par des repliques ingénieuses & faites à propos. Avec ce caractère, il n'est pas étonnant qu'il ait reçu avec satisfaction la réponse de l'Ambassadeur, & dès ce moment il conçut les plus grandes idées de l'élevation de son génie, & se fit un plaisir d'avoir plusieurs fois avec lui de longues conférences. Quelques-uns prétendent que cette aventure arriva au Comte d'Olivarez, mais certainement ils se trompent, & je reconnois ici mon erreur, si j'ai suivi ce sentiment dans quelque autre endroit de mes Ouvrages.

Au commencement de cette année Mar- Mort de
Marguerite d'A-
triche. guerite d'Autriche, dont j'ai rapporté ailleurs les principales actions dans un assez grand détail, mourut à Aquila ville du Royaume de Naples. Ce fut une Princesse illustre à tous égards, & distinguée dans l'Histoire par un mérite supérieur. Dès sa plus tendre jeunesse elle fut initiée dans les mystères du gouvernement, elle fut chargée de l'adminis-

6 VIE DE PHILIPPE II.

1586. tration de grands Etats, elle conduisit avec une habileté peu commune des affaires de la plus grande importance. Dans tous ses emplois elle fit éclater une force d'esprit, une profondeur de jugement & de sagesse, une fermeté de courage, que certainement il est rare de voir dans les héros mêmes en un si haut degré. Philippe la regretta, prit le grand deuil avec toute sa Cour, & lui fit faire de magnifiques funérailles.

Naissance d'un Prince de Savoie. Ces cérémonies funébres durèrent, jusqu'à ce qu'on reçut en Espagne la nouvelle de la naissance d'un Prince héritier présomptif des Etats de la Sérénissime Maison de Savoie. Ce premier-né du mariage de la Duchesse Catherine Infante d'Espagne fille du Roi Catholique causa à ce Monarque une joye inexprimable, il voulut que tous ses Sujets solemnifassent cet heureux événement, & dans tout son Royaume il y eut des fêtes, des feux de joye, & toutes les marques des réjouissances usitées en pareilles occasions. Le Prince vint au monde le 20 d'Avril.

D. Pierre de Tolède reçoit ordre de passer en Afrique. Peu de tems auparavant, Philippe, informé que Don Pierre de Tolède, Général de ses forces maritimes sur la Méditerranée, restoit à Naples dans l'inaction, lui écrivit „ que son intention n'étoit pas d'entretenir „ avec de si grandes dépenses un si grand „ nombre de galères, pour ne faire autre „ chose que d'admirer celles qui abordoient „ dans le port de Naples. Que les conjonctures étoient propres à entreprendre quelque expédition en Afrique, pendant que „ la Porte n'étoit occupée qu'à réparer les „ pertes qu'elle avoit faites en Perse”. A la ré-

PARTIE II. LIVRE IX. 7

réception de cet ordre, Don Pierre fit équiper en diligence vingt galères, sur lesquelles il embarqua trois mille fantassins Italiens, & au commencement du mois d'Aout il fit voile vers la Sicile. Après s'être arrêté deux jours à Messine, il alla à Malte, fit eau à Gozzo, & se rendit à Cembolo petite Ile, d'où il arriva un Dimanche à l'aube du jour à la vue de l'Ile Cercare, dont il ne put approcher à cause de la quantité de fêches qui l'entourent, ce qui l'obligea à se tenir à la distance de vingt milles. Cette Ile, nommée Cercare à cause qu'elle forme un cercle dans toute sa circonférence, a soixante milles de tour, est toute platte, & extrêmement habitée. Ses habitans sont Mores, qui font comme les lapins leur demeure sous terre, & n'ont d'autre métier que celui de cultiver la terre, & de paître leurs troupeaux dont ils tirent toute leur nourriture. Du reste cette Ile est très abondante en toutes sortes de fruits, sur tout elle donne une quantité considérable de figues, de dattes, & de melons. Vis à vis à l'Orient sont les villes d'Alfaques & d'Afrique, en terre ferme, toutes deux très fameuses: la première plus voisine de l'Ile dont elle n'est éloignée que de trente milles, l'autre plus loin de dix milles.

Pour dire ce qui concerne l'expédition de l'Escadre Espagnole, il faut savoir qu'en cas d'attaque ou d'autres incidens, ces insulaires, par le moyen de quelques barques qu'on leur envoie de l'Ile de Gerbes, se sauvent à Alfaques par un canal qui communique en droiture à cette ville du côté des fêches dont l'I-

Son expédition.

8 VIE DE PHILIPPE II.

1586.

le est couverte. Quatre milles au delà de ce canal, vers le Nord, il y en a un autre beaucoup plus grand qui s'étend l'espace de vingt milles, par lequel l'Amiral devoit faire entrer ses galères pour faire le débarquement dans l'île. Mais il jugea à propos de boucher avant toutes choses la sortie de l'autre canal, & Marcel Caracciolo Marquis de... qui commandoit deux galères, s'offrit de garder ce passage, dans la vue de signaler son courage par quelque action éclatante, & qui pût être avantageuse au service du Roi son maître. Don Pierre reçut avec plaisir la proposition de ce Seigneur, & sur le champ il le chargea de la commission, après lui avoir dit de prendre cinq felouques & trois fregates, montées de soixante de ses plus braves soldats. Il lui donna encore un habile pilote qu'il avoit pris à Malte, & le Capitaine Galien Espagnol, vieux Officier, afin que ces deux personnes distinguées par leur longue expérience le conduisissent dans cette entreprise, aussi hazardeuse qu'importante pour le succès.

Descente
dans l'île.

Le Marquis partit, transporté de joye d'avoir une occasion de se faire connoître. Outre les deux personnes que j'ai nommées, il avoit le Capitaine Solimea Napolitain, & sept jeunes Gentilshommes aussi de Naples, tous pleins de valeur, & brulans d'impatience de se trouver à quelque action d'éclat. Ces Gentilshommes se nommoient Paul Caracciolo, Jean-Donat della Marra, Annibal Brancaccio, Livio Tomacello, Don Pierre Davalo, Philippe Sargente, & Ferrand Filomarino. Arrivez au canal, ils trouvèrent deux barques

PARTIE II. LIVRE IX. 9

ques de Gerbes à la voile prêtes à y entrer, 1586.

ils allèrent à leur rencontre, & n'eurent point de peine à s'en rendre maîtres, mais il n'y avoit personne, parce que les Mores sans attendre les Chrétiens s'étoient jettés à la nage & avoient gagné l'île. On enfonça les barques, pour n'en être pas embarrassé, & en même tems en ôter l'usage aux ennemis. Après ce succès, on aperçut à terre à la main gauche du canal un cercle de Mores assemblez sous quelques dattiers. A la vue de ces misérables, qui paroissoient en petit nombre & même sans armes, les Capitaines Galien & Solimea, jugeant qu'il ne falloit point perdre une aussi belle occasion, ne purent retenir leur ardeur, & prirent la résolution de descendre à terre pour les attaquer, contre les ordres positifs qu'ils avoient reçus de leur Général. Ils firent auprès du Marquis toutes les instances imaginables pour le déterminer à suivre leur conseil, il s'y opposa longtems, mais enfin il se rendit aux prières de ces Officiers, sur tout aux sollicitations redoublées de Galien, qui acheva de le persuader en lui disant que c'étoit une honte de montrer de la peur à l'approche de quatre coquins de Mores. A cette espèce de reproche le Marquis y consentit, dans la crainte de passer dans le monde pour un homme sans cœur, s'il faisoit voir trop de timidité dans une affaire où il y avoit en apparence si peu de risque, d'autant plus qu'elle étoit poursuivie avec tant de chaleur par deux vieux soldats, qu'on lui avoit donnez pour diriger sa conduite sur leurs avis.

A. 5

Aussi

IO VIE DE PHILIPPE II.

1586.

Mouvement des Mores.

Aussitôt qu'ils eurent obtenu l'ordre du Commandant, ils mirent tous leurs gens à terre à main droite du canal. Ils ne furent pas avancés à la longueur d'une portée de mousquet, que les Mores se mirent à fuir en désordre & se précipitèrent dans l'eau à la vue des Chrétiens, qui dans ce moment auroient pu les tuer à coups d'arquebuse, sans trouver la plus petite résistance. Ils n'étoient tout au plus que vingt huit, (nombre qui doit faire paroître incroyable le succès dont je vais parler) tous à pié excepté deux qui avoient des chevaux & sans autres armes que des zagayes & des cimeterres. Quand ils eurent gagné la terre, ils s'apperçurent que les Espagnols commençoient à se retirer vers leurs felouques, ce qu'en effet ils faisoient avec assez de précipitation, dans la crainte de tomber dans quelque embuscade. Le mouvement des Chrétiens fit reprendre courage aux Infidèles, dans le même instant ils jettèrent des hurlemens affreux à leur manière, & poursuivirent avec hardiesse leurs ennemis, qui à leur marche fière n'en furent que mieux convaincus qu'il y avoit une embuche. Sur ce soupçon, les soixante arquebusiers, qu'on nommoit les riches & les favorisez, parce que leur paye étoit plus forte que celle des autres, non qu'ils eussent acquis ce poste comme une récompense de leur bravoure, mais uniquement par recommandation, ou pour quelque service rendu; ces gens à la vue des Mores furent tellement épouvantés, qu'ils prirent la fuite avec une lâcheté honteuse, & jettèrent leurs fusils pour se débarasser de ce poids qui pouvoit les empêcher

PARTIE II. LIVRE IX. II

pêcher de courir. Nous allons voir que les Mahométans furent mettre à profit la frayeur des Chrétiens, à qui ils firent payer cher leur descente dans l'île de Cercare.

1586.

Toute la ressource des fuyards fut de se réfugier dans leurs felouques, ils les gagnèrent à la vérité, mais ils n'en furent que plus aisément les victimes de la fureur des Mores, par un accident qu'ils n'avoient pu prévoir faute de connoître le pays. Ils ignoroient qu'il y avoit d'ordinaire flux & reflux dans le canal, au moment de leur arrivée la marée se trouva basse, & ils ne purent faire usage de leurs bâtimens qui étoient alors à sec. Ainsi les Barbares, qui les poursuivoient de près, eurent le tems de les atteindre, & comme ils étoient sans armes & par conséquent hors d'état de se défendre, ils furent tous misérablement massacrez à coups de sabre & de zagaye. Pendant ce desastre l'infortuné Marquis Caracciolo, qui s'étoit mis sur les épaules de deux matelots pour se faire porter à ses fregates, eut le malheur d'être joint dans l'eau par les deux cavaliers Mores, & ses gens l'ayant abandonné pour se sauver à la nage, il fut tué sur la place. Les grandes qualitez de ce Seigneur le firent universellement regretter, il ne méritoit pas un sort aussi pitoyable, & s'il avoit vécu plus longtems, il est certain qu'il n'auroit pas été inférieur aux plus grands Capitaines.

Fuite & massacre des Chrétiens.

Ce desastre étoit à peine arrivé, que Don Pierre entra dans le grand canal avec toute son Escadre. Aussitôt il fit faire des ponts avec les tonneaux, les mantelets, dont ses galères étoient pourvues, & aussi par le moyen

Débarquement de l'Amiral.

12 VIE DE PHILIPPE II.

1586.

de ses esquifs, il fit descendre à terre tous ses soldats, pour agir dès qu'il auroit reçu des nouvelles du détachement, qu'il avoit envoyé pour défendre la sortie de l'autre canal. Le débarquement ne fut pas fait, qu'il apprit la fin déplorable de ses gens; on ne sauroit exprimer l'excès de sa douleur de la perte des Espagnols, & en particulier de la mort du Marquis & des autres Officiers. Sur le champ il se fit conduire par les deux matelots dont j'ai parlé, sur le lieu où ils avoient laissé le Marquis, & avec toute son Armée il se rendit au champ de bataille, où l'on trouva quelques corps morts qu'il fit enterrer sur le rivage. Mais il ne put retenir les plus vives imprécations contre le Capitaine Galien, qui par ses importunités avoit contraint le Marquis à faire la descente.

Son retour.

Ensuite il fit chercher & porter à son bord les corps du Marquis, de Paul Caracciolo, & d'Annibal Brancaccio. Chargé de ces dépôts, il ordonna le rembarquement, quoiqu'avec les troupes qu'il avoit il eût pu sans aucun doute, s'il eût voulu, non pas ravager simplement l'île, mais la détruire de fond en comble. Sans songer à faire usage de ses forces, il partit, peut-être saisi de terreur, ou découragé par un succès aussi malheureux. En chemin il s'arrêta quelques jours à l'île de Lampaduse, pour y radouber ses galères, & y faire sa provision d'eau: il y laissa le corps de Brancaccio, qui pour n'avoir pas été aussi bien accommodé que les autres sentoît fort mauvais. Arrivé dans le port de Trapani en Sicile, il renvoya à Naples dix de ses galères, & avec les autres bien armées

armées & bien pourvues de tout, il fit le tour de cette Ile, s'arrêtant par tout pour s'y divertir avec ses amis, & dissiper à force de plaisirs le chagrin & la honte qu'il remportoit d'une expédition, où il n'avoit osé rien entreprendre contre une poignée d'ennemis entièrement hors de défense. Sa course finie, il retourna lui-même à Naples. 1586.

J'ai déjà rapporté que Philippe avoit pris la résolution de rapeller le Duc d'Osse du gouvernement de Naples, & d'envoyer Zuzigniga en sa place. Ce changement eut son exécution au mois de Novembre, l'un arriva pour prendre possession de cette Vice-royauté, l'autre partit pour retourner en Espagne. Mais avant que de se mettre en chemin, le Duc voulut faire abattre le monument qu'il avoit fait élever contre la mémoire de Pisani; acte de générosité qu'il crut propre à diminuer en partie la haine, que son excessivé sévérité avoit inspirée au peuple pour sa personne. Pour être au fait de cette circonstance particulière, il faut reprendre les choses de plus haut, & entrer dans un court détail de ce qui se passa à Naples après la sédition dont j'ai parlé ci-devant. Le Duc d'Osse, résolu de punir de la plus rigoureuse manière les meurtriers de Storacé, en avoit dès la fin de l'année dernière fait arrêter quelques-uns secrettement, & dans la fuite il ne fit pas difficulté de le faire avec éclat. On croit qu'il se porta à cet excès par les sollicitations pressantes de quelques citoyens mêmes, qui, peut-être dans l'espérance de se frayer le chemin dans ses bonnes grâces, lui demandèrent avec instance au nom du

Détail
des exécutions
rigoureuses à Naples.

14 VIE DE PHILIPPE II.

1586. peuple la punition des assassins, qu'ils assuroient devoir être fort agréable à la plus grande partie des Napolitains, qui n'avoient eu aucune part à la revolte. Il n'en falloit pas tant pour animer la vengeance du Viceroy, assez déterminé par lui-même à poursuivre les coupables, & il n'hésita plus à faire ouvertement leur procès. A plusieurs reprises on en vit pendre, trainer à la queue des chevaux, tenailler, jusqu'au nombre de trente sept, & leurs corps furent coupez en quartiers, qu'on exposa sur les portes de la ville. Plus de mille furent condamnés au bannissement, & cent cinquante subirent la peine des galères. En allant au supplice, ces malheureux reprochoient à la multitude des spectateurs leur ingratitude & leur lâcheté, de souffrir de sang froid qu'on menât à la mort des compatriotes, dont le crime étoit de s'être généreusement sacrifiés pour la cause du bien public.

Inscription
diffamante

La colère du Viceroy ne se borna pas à ces sanglantes exécutions, il voulut en transmettre la mémoire à la postérité. Dans cette vue, il fit raser jusqu'aux fondemens la maison de Jean-Léonard Pisani, un des premiers Officiers de la ville, accusé d'avoir soulevé le peuple contre Storacé. Il avoit pourvu à sa sûreté par la fuite: sa maison qui étoit située à l'entrée de la grande place du côté de la porte neuve, fut détruite de fond en comble par le bourreau, on en brula toutes les poutres, & l'on y sema du sel. Pour perpétuer le souvenir de cette infamie, le Duc fit élever sur les ruines de cette maison une colonne de mar-

PARTIE II. LIVRE IX. 15

marbre, chargée d'une inscription, qui mar-
quoit le sujet de ce monument. Je crois 1586.
que le lecteur curieux sera bien aisé d'en
voir la teneur, que je mets ici dans le seul
dessein de ne rien obmettre qui puisse con-
tribuer à son entière satisfaction.

PAR ORDRE DE DON PIERRE GIRON,
DUC D'OSSONE TRES ILLUSTRÉ, ET VI-
CEROI DE NAPLES POUR SA MAJESTE'
LE ROI D'ESPAGNE. CETTE COLOMNE
A E'TE' E'RIGE'E POUR TRANSMETTRE
A LA POSTE'RITE' LE CRIME DE JEAN-
LEONARD PISANI, AUTEUR D'UNE SE'-
DITION, DU MEURTRE DE VINCENT
STORACE' ELU DU PEUPLE, ET DU PIL-
LAGE DE SA MAISON. EN PUNITION DE
QUOI LA MAISON DUDIT PISANI A E'TE'
DE'TRuite JUSQU'AUX FONDEMENTS, LA
PLACE SEME'E DE SEL, LA PLUPART DES
TETES DE SES COMPLICES ONT E'TE' EX-
POSE'ES ICI A LA VUE DU PUBLIC, ET
LUI-MEME PAR UN JUGEMENT AUTHEN-
TIQUE A E'TE' DE'CLARE' ENNEMI DE
LA PATRIE. L'AN M. D. LXXXVI.

On voit dans cette inscription que les têtes de quelques coupables condamnés à la mort avoient été enfermées dans la colonne, il y en eut plus de vingt, accompagnées des mains de ces malheureux qui avoient été pendus à cette occasion. Ces tristes restes paroissoient au travers de quelques ouvertures, pratiquées dans le bâtiment, & grillées de gros bareaux de fer. Quoique dans l'opinion générale ce monument
fit

Départ
du Duc
d'Ossone.

16 VIE DE PHILIPPE II.

1586. fît beaucoup d'honneur à Pisani, bien loin d'être regardé comme une marque d'infamie, le peuple ne put le voir sans indignation, dont il donna plusieurs fois des preuves éclatantes, tant qu'il eut devant les yeux ce spectacle. Mais le Viceroi mit le comble à l'animosité des Napolitains, lorsque dans la publication de l'amnistie générale accordée par le Roi, il ne comprit pas la démolition de cette colonne. En effet elle subsista, jusqu'à ce que par les considérations spécifiées ci-dessus, le Duc à la veille de son départ la fit abattre, à la persuasion & sur les instances de Jean-Baptiste Crisponé alors Elu de la ville.

Charles-
Emanuel
solicite la
guerre
contre
Genève.

Le Duc de Savoye, uniquement occupé de ses desseins contre la ville de Genève, fatiguoit le Roi Catholique son beau-père des sollicitations qu'il lui faisoit, pour en obtenir de puissans secours. Il est vrai que Philippe avoit promis à ce Prince de l'assister de tout son pouvoir dans cette entreprise, qui étoit alors l'unique objet de son ambition. Mais ce Monarque se voyoit retenu par la déclaration que le Roi de France avoit faite, qu'il prendroit en main la défense de cette République, comme il y étoit obligé par les articles de son alliance avec les Suisses. Cette circonstance rendoit Philippe plus attentif aux obstacles qu'elle présentoit, & par l'habitude qu'il avoit à diriger ses démarches sur les règles de la prudence, il ne jugeoit pas convenable de suivre aveuglément les idées fougueuses de son gendre, qui livré à sa passion d'entreprendre cette conquête ne songeoit qu'à se

fa-

fatisfaire, sans consulter ni ses forces ni les conjonctures. Dans le dessein d'engager encore le Pape à soutenir ses intérêts, il pria le Roi son beau-père d'ordonner à son Ambassadeur d'agir vivement auprès de Sa Sainteté, de concert avec le Ministre qu'il envoyoit pour cette fin à Rome. A cet égard Philippe lui donna une entière satisfaction, il écrivit sur le champ au Comte d'Olivarez de se joindre à l'Ambassadeur de Savoye, pour concerter l'expédition de Genève avec le Souverain Pontife, de la manière qui lui seroit prescrite par l'Agent du Duc.

Charles-Emanuel avoit déjà prévenu le Comte, en sorte que ce Ministre n'eût pas plutôt reçu les ordres de son Souverain, qu'il s'aboucha avec l'Ambassadeur de Savoye, & ils allèrent ensemble à l'audience du Pape. Ils reçurent de ce Pontife tous les témoignages de bonté qu'ils pouvoient attendre, & après avoir exposé le dessein du Duc sous les motifs les plus capables d'ébranler le Chef de l'Eglise, Sixte leur répondit: „ Que personne n'étoit plus disposé que lui à soutenir la guerre contre Genève, parce qu'il connoissoit tous les maux, tous les dommages qui tomboient sur toute la Chrétienté, par le moyen de cette malheureuse ville qui servoit d'azile à tous les vices. Mais que cette entreprise méritoit les plus sérieuses réflexions, & qu'il ne falloit s'y embarquer que sur des garans infailibles du succès, de peur que trop de précipitation n'attirât quelque désastre imprévu, & qui devien-

Réponse
du Pape à
cette proposition.

18 VIE DE PHILIPPE II.

1586.

„ viendrait d'un préjudice irréparable à la
 „ Religion”. Pour appuyer cette remon-
 montrance de raisons particulières & con-
 vaincantes, il entra dans le détail des diffi-
 cultez auxquelles on devoit s'attendre. Il
 dit „ que les Suiffes alliez de Genève ne
 „ manqueroient pas de descendre de leurs
 „ montagnes, bien moins comme des soldats,
 „ que comme des lions furieux pour défen-
 „ dre cette ville qu'ils regardoient comme
 „ la clé de leur pays. Outre que le voisi-
 „ nage de la France, remplie comme on
 „ le favoit de Calvinistes, la plupart distin-
 „ guiez par leur noblesse, fourniroit à ces
 „ fiers foudriers de la nouvelle doctrine la
 „ facilité d'accourir au secours de ceux qui
 „ professoient la même Religion. Que si
 „ le zèle de leur foi n'avoit point de part
 „ à cet empressement, ils y seroient en-
 „ traînez au moins par leur propre intérêt,
 „ dans l'espérance d'avoir en tout tems une
 „ retraite assurée dans cette ville, en cas
 „ que par la supériorité des Catholiques ils
 „ se vissent un jour contraints d'abandon-
 „ ner leur patrie”. En conséquence de
 ces représentations, il protesta qu'il seroit
 toujours prêt à seconder de toutes ses for-
 ces une entreprise aussi glorieuse, au mo-
 ment qu'on auroit pris toutes les mesures
 convenables.

Suite cu-
 rieuse de
 l'audience
 de l'Am-
 bassadeur
 de Savoye.
 A ce discours, sorti de la bouche d'un
 Souverain-Pontife au sujet d'une guerre où
 la Religion paroissoit si fort intéressée, les
 Ambassadeurs tombèrent dans une surprise
 inconcevable. Mais il n'y eut rien d'égal
 à leur étonnement, lorsque Sixte développa
 ou-

ouvertement ses idées, après que le Ministre de Savoye eut mis en œuvre toute son adresse pour dissiper ses craintes, par des assurances positives que le Duc son maître ne s'engageroit pas avant que de s'être assuré du succès par les plus justes mesures. A toutes ces protestations le bon Pape répondit,

„ Oh bien, je veux croire tout ce que vous
 „ me dites, mais avant que de passer à la
 „ conclusion d'un Traité, je prétens savoir
 „ quelles sont les véritables intentions du
 „ Duc à l'égard de l'entreprise de Genève,
 „ c'est-à-dire, s'il est dans le dessein de
 „ faire une guerre de Religion, ou s'il n'a
 „ d'autre vue que d'en faire une d'Etat ”.

Cette demande aussi imprévue qu'extraordinaire étourdit tellement les Ambassadeurs, qu'ils restèrent quelques momens à se regarder, sans pouvoir rien dire. A la fin le Ministre de Savoye assura, „ que Sa Sainteté ne devoit pas douter que le principal motif de Son Altesse ne fût de signaler l'ardeur de son zèle pour les intérêts de la Religion Chrétienne. Qu'il se proposoit de détruire ce repaire de l'hérésie, d'où fortiroit avec le tems une pépinière de doctrines erronées, qui pourroient infecter de leur poison, non seulement les Etats de Son Altesse, mais encore toute l'Italie. Joint à ce malheur dont on étoit menacé, qu'on voyoit tous les jours quantité de familles Catholiques se retirer dans cette ville, pour y vivre dans le desordre & dans la licence, & que ces déserteurs de la morale de l'Evangile y en attiroient une infinité d'autres par

„ leur

20 VIE DE PHILIPPE II.

1586.

„ leur exemple & leurs sollicitations. Qu'ainfi
 „ c'étoit une obligation indispensable de
 „ rompre le cours de ces maux le plutôt
 „ qu'il seroit possible; que réduisant Genève
 „ c'étoit en détruire la source, c'étoit
 „ ôter la cause, & par une conséquence
 „ de toute certitude, faire cesser les effets.
 „ Donc, *repliqua brusquement Sixte*, le Duc
 „ votre maitre prétend entreprendre une
 „ guerre de Religion: j'y souscris volon-
 „ tiers, & suis prêt à y concourir avec
 „ toutes les forces de l'Eglise, pourvû que
 „ l'expédition se fasse sous mes ordres &
 „ au profit du St. Siège. Car enfin la fai-
 „ ne raison veut que la guerre contre Ge-
 „ néve, soutenue pour les intérêts & l'hon-
 „ neur de la Religion, se poursuive sous
 „ la direction & au nom du Pontife qui est
 „ le Chef de l'Eglise, non sous les étan-
 „ dards du Duc de Savoye qui en est un
 „ des plus petits membres”.

Refus de
Sixte V.

„ Car enfin, *ajouta le fier Pontife*, ne se-
 „ roit-ce pas un affront à toute la Chré-
 „ tienté, je ne dis pas seulement au Siège
 „ Apostolique, & les Hérétiques n'auroient-
 „ ils pas un sujet bien légitime de déplo-
 „ yer leurs railleries méprisantes contre la
 „ Foi Catholique, encore plus contre l'au-
 „ torité dont Jésus-Christ a revêtu son Vi-
 „ caire, à voir le Chef de l'Eglise Chré-
 „ tienne subordonné à un de ses membres
 „ dans une guerre de Religion? D'où il
 „ résulte qu'il faut que le Duc se détermi-
 „ ne à nous fournir pour cette conquête
 „ toutes ses forces & celles du Roi d'Es-
 „ pagne, après quoi nous faisons notre af-
 „ faire

PARTIE II. LIVRE IX. 21

„ faire de prendre Genève. Nous sommes 1586.
„ d'autant plus assurez du succès, que la
„ France se fera un véritable scrupule, &
„ refusera même de secourir les Genèveois,
„ aussitôt qu'elle saura que la guerre se fait
„ par le Pape & pour le Pape, non sous
„ les ordres & pour les intérêts temporels
„ du Duc de Savoye ”. L'Ambassadeur
reprit la parole pour dire qu'il y avoit à
considérer dans ce projet d'autres motifs
légitimes, qui accompagnoient ceux de la
cause de Religion. Il représenta que le Duc
son Souverain, en qualité d'héritier des an-
ciens Comtes de Genève, avoit des droits
incontestables sur cette ville & son domai-
ne. Comme il s'étendoit sur les preuves
qui établissoient les prétentions de son mai-
tre, Sixte l'interrompit, & termina la con-
férence par cette déclaration qui ne souf-
froit plus de réplique. „ Ainsi donc, dit-
„ il, voici à présent une guerre d'Etat. Sur
„ ce pié, nous ne pouvons pas en conscien-
„ ce surcharger notre peuple d'impositions
„ extraordinaires, pour agrandir les Etats du
„ Duc de Savoye ”.

Dans la suite ce Pontife eut lieu de se
confirmer dans cette résolution, par les é-
claircissemens que lui donna sur cette affai-
re l'Evêque de la Cava, qui vint en ce
tems-là à Rome pour lui rendre ses devoirs.
Ce Prélat étoit originaire de Genève, &
fils de Pierre Fabri d'une Maison illustre
par l'ancienneté de sa noblesse, & qui a-
vant la révolution de cette ville s'y étoit
maintenue pendant plus d'un siècle dans la
plus haute estime. Comme il étoit parfai-
te-

Sa résolu-
tion de
donner u-
ne Bulle
contre
cette en-
treprise.

1586.

tement instruit de l'histoire de son ancienne patrie, il représenta au Pape les prétentions du Duc de Savoye sous une face bien différente de ce qu'avoit exposé l'Ambassadeur de ce Prince. Bien plus il fit voir que l'Evêque de Genève avoit sur la souveraineté de cette ville des droits bien mieux fondez que ceux du Duc. Sixte après cet entretien fut tellement affermi dans sa résolution de ne contribuer en rien à la guerre contre les Genèveois, à moins qu'elle ne se fît en son nom & à son profit, qu'il projetta même, pour rompre entièrement les desseins du Duc, de publier une ample Bulle, qui fut dressée, & qu'il vouloit faire signer à tous les Cardinaux. Elle portoit, qu'à l'avenir il ne seroit permis à aucun Pontife, ni à d'autres Ecclésiastiques de quelque Etat que ce fût, de fournir des secours aux Ducs de Savoye pour l'entreprise de Genève, attendu qu'il n'appartenoit qu'au Pape d'ordonner cette guerre, d'en être le Chef, & de s'approprier cette conquête. Et qu'en ce cas, il seroit pris pour soutenir cette expédition deux millions d'or, du fonds qu'il laisseroit à sa mort dans le château St. Ange". Lorsqu'il communiqua cet Acte & ses intentions dans le Consistoire, tout le Sacré Collège y applaudit; cependant les Cardinaux le supplièrent de ne point passer outre, pour ne pas donner aux Catholiques un prétexte de se plaindre d'une Bulle en apparence si contraire aux intérêts de leur Religion, ni un sujet de triomphe aux ennemis de la Foi de Rome.

Char-

PARTIE II. LIVRE IX. 23

Charles-Emanuel ne put apprendre le succès de la négociation de son Ministre, sans se laisser emporter à la violence de son caractère, & peu maître des transports de son esprit chaud & bouillant, il n'épargna pas les plus piquantes invectives & contre la Cour de Rome & contre le Pontife. Il dit hautement „ que Sixte aimoit mieux épargner le sang des Catholiques à Rome, „ que celui des Hérétiques à Genève. Que „ sous le Pontificat d'un tel Chef de l'Eglise, il y avoit un avantage plus réel „ d'être hérétique que Catholique, puis que ce „ Pape dépouilloit les fideles, pour enrichir les ennemis de l'Evangile ". Ainsi ce Prince indigné donna ordre à son Ambassadeur de revenir à lettre vue, sans traiter davantage avec cette Cour, qu'il nommoit une Cour infectée d'une nouvelle hérésie. Il dit encore „ que s'il ne pouvoit „ pas prendre Genève avec le secours de „ la Croix, il trouveroit bien le moyen de „ s'en rendre maître par la force de son „ épée ". Ces paroles rapportées à Sixte, qui avoit de bons espions, animèrent son esprit fougueux, & il dit avec emportement, „ Eh bien, lorsque le Duc de Savoye par „ la force de son épée aura enlevé Genève des mains des hérétiques, nous avec „ l'autorité de notre Croix nous saurons „ bien le dépouiller de cette conquête ". Pendant qu'on attendoit la réponse de Turin, les Ambassadeurs allèrent ensemble chez les Cardinaux, pour les informer des raisons que le Duc avoit d'entreprendre cette expédition, & leur faire sentir les avantages qui en

1586.

Indignation du Duc de Savoye.

Démarches & conseils de l'Ambassadeur d'Espagne.

24 VIE DE PHILIPPE II.

1586.

en reviendroient à la Chrétienté. Mais toutes ces démarches, ces représentations devinrent inutiles, parce qu'il n'y avoit personne qui osât prendre la liberté de contredire l'impérieux Pontife. Enfin lorsque le Ministre de Savoye, après avoir reçu l'ordre de partir, fut prendre congé du Comte d'Olivarez, ce Seigneur lui donna ces conseils.

» Monsieur l'Ambassadeur, ne manquez pas
» de dire à Son Altesse qu'elle ne doit plus
» penser à aucun secours de la part de Rome, pour la conquête de Genève. Tous
» les Ecclésiastiques ont des idées particulières
» sur leurs droits, mais on peut assurer que
» Sixte en a de bizarres sur ce point. Si ce
» Pontife prétend que Genève reste en
» son pouvoir, je crois plus convenable aux
» intérêts de Son Altesse d'abandonner le
» projet de cette conquête, & de ne point
» troubler les Genevois dans la possession
» de leur capitale. Les hérétiques de ces
» cantons respectent & honnorent les Ducs
» de Savoye, & j'ai ouï dire qu'ils procurent de grands avantages aux peuples qui les environnent. Si Genève tombe sous
» la domination des Ecclésiastiques, les
» Ducs de Savoye n'auront point d'ennemis plus opiniâtrément fixés à troubler
» leur repos, les Princes du voisinage se
» verront continuellement en butte à leur
» insatiable avidité, ils se rendront maîtres
» du commerce & de tous les avantages
» qui répandent l'abondance dans les Etats.
» En un mot, c'est le plus grand malheur,
» d'avoir des prêtres pour voisins”.

Philippe fut exactement informé par le

Conduite
de Phi-
lippe.

Com-

PARTIE II. LIVRE IX. 25

1586.

Comte d'Olivarez du succès de ses démarches auprès de Sixte. Cette nouvelle lui fut d'autant plus agréable, qu'elle s'accoutoit à ses desseins. Ce Monarque, alors occupé de vues qui l'éloignoient de la conquête de Genève, ne jugeoit pas de son intérêt que son gendre employât ses forces à cette entreprise, par une double raison. Il avoit besoin de toutes ses troupes, & si le Duc déclaroit la guerre aux Genevois, il se voyoit indispensablement obligé de fournir de gros secours à ce Prince. D'ailleurs si l'expédition n'avoit pas lieu, il pouvoit disposer des forces de son gendre, en cas que les conjonctures le missent dans cette nécessité. Pour sauver au moins les apparences, il tâcha d'adoucir par ses lettres le chagrin du Duc, sous les plus amples promesses de sa part de ne l'abandonner jamais, toutes les fois qu'il verroit jour à l'exécution de son projet. Au surplus il lui conseilloit d'attendre quelque circonstance plus favorable, sur tout dans la situation où la France étoit alors, à la veille selon toutes les apparences d'être déchirée plus que jamais par la fureur des guerres civiles. Quelque espérance que Charles-Emanuel entrevît dans cet exposé, rempli de sa conquête il eut toute la répugnance imaginable à suivre ce conseil. Mais dans l'impossibilité de faire autrement, il mit toute son attention à faire secrètement de fortes provisions. Non content de remplir ses magasins, il mit en usage tous les ressorts qu'il crut propres à semer la division entre les Cantons Catholiques & Protestans, moyen qu'il comptoit

26 VIE DE PHILIPPE II.

1586. devoir ôter aux Gênois toute espérance de secours, parce qu'il se persuadoit, vû l'état des autres Puissances leurs alliées, qu'il leur étoit impossible d'en recevoir d'ailleurs.

St. Domingue pris par Drak.

Le Roi Catholique avoit alors bien d'autres sujets de mortification: il apprit les conquêtes que les Anglois avoient faites cette année en Amérique, sous la conduite de leur Amiral François Drak, le plus grand homme de mer qui fût de son tems, non seulement dans sa nation, mais même en Europe. Au commencement de cette année ce fameux Capitaine, après avoir fait plusieurs prises considérables, fit voile avec un bon nombre d'Anglois vers la ville de St Domingue, capitale de l'île qu'on nomme Espagnole. Il fit débarquer tout son monde, qui attaqua par deux côtes cette place avec tant de valeur, qu'en peu de tems il s'en rendit maître pour la plus grande partie, que les vainqueurs mirent au pillage. Le reste des habitans, hors d'état de se garantir d'un pareil sort, se hâta de se racheter du sac & de la perte entière de leur ville, moyennant la somme de vingt cinq mille ducats. Cette expédition faite, Drak se transporta dans la terre ferme de l'Amérique, & eut presque un pareil succès à Carthagène, au moins quant à la conquête, qui devint plus difficile que l'autre, au moyen des fortifications qui l'arrêterent quelque tems, & lui coûtèrent beaucoup de soldats. Mais cette perte fut abondamment compensée par les richesses qu'il en tira, les Espagnols se mirent à couvert des hostilités, que le droit de la guerre permet au vain-

PARTIE II. LIVRE IX. 27

vainqueur ; ils payèrent plus de cent mille 1586.
 écus, la délivrance de quantité de François
 prisonniers qui leur servoient d'esclaves.

Chargé de butin, mais hors d'état de ten- Autres conquêtes de cet Amiral.
 ter d'autres entreprises à cause de la dimi-
 nution de ses gens, dont il avoit perdu un
 grand nombre au dernier Siège, Drak prit
 la résolution de retourner en Angleterre.
 Pour éviter les ennemis dans sa route, il
 s'écarta du chemin ordinaire où l'on côtoye
 les Iles Canaries, dans la crainte que les
 Espagnols ne l'attendissent à son passage a-
 vec une Flotte, & faisant voile plus à l'oc-
 cident il doubla le cap de la Floride. A
 peine y fut-il arrivé, que sans coup férir,
 il se rendit maître d'un Fort que les Espa-
 gnols faisoient bâtir sous le nom de Fort St.
 Jean, & qu'ils abandonnèrent à la première
 vue des Anglois qu'ils crurent beaucoup
 plus forts, pour s'enfuir dans les forêts voi-
 sines. Drak emporta jusqu'à cent pièces
 d'artillerie, qui se trouvèrent tant dans cet-
 te forteresse, que dans quelques autres pla-
 ces que les garnisons saisies d'épouvante
 laissèrent à la discrétion de leurs redouta-
 bles ennemis. Après cette nouvelle expé-
 dition, l'Amiral poursuivit son voyage, &
 revint heureusement à Londres, avec ses
 prises qui consistoient dans le canon ci-des-
 sus marqué, & guères moins de deux cens
 cinquante mille écus en espèces, mais qui
 lui avoient coûté huit cens hommes.

Toutes ces pertes ne touchoient pas aussi Inquiétudes de Philippe sur la conduite de Sixte V.
 sensiblement le Roi Catholique, qu'une sui-
 te soutenue de hauteurs, de menaces, &
 d'ambition de la part du Souverain Pontife,

28 VIE DE PHILIPPE II.

1586.

dont les démarches le jettoient dans les plus sérieuses inquiétudes. Il eut sur tout beaucoup à penser sur le discours que le fier Sixte tint, lorsque l'Ambassadeur d'Espagne lui présenta la haquenée, suivant la coutume. Je vais rapporter en peu de mots l'origine de cette cérémonie. Par un usage introduit à l'occasion des guerres entre les prétendans au Royaume de Naples, les Rois Catholiques sont obligez d'envoyer tous les ans à Rome un Ambassadeur Extraordinaire, pour présenter au Pape la veille de la fête de St. Pierre une haquenée, au cou de laquelle pend une bourse qui renferme sept mille écus. C'est un tribut imposé aux Souverains de Naples qui se sont reconnus feudataires du Siège Apostolique, dans le tems que les Papes, toujours attentifs à étendre leur domination sur les consciences & les biens, ont mis à profit certaines conjonctures favorables, pour réduire sous leur empire même les Têtes couronnées, qu'ils voudroient encore dépouiller jusqu'à la chemise s'ils en avoient le pouvoir. Dans ces tems de la foiblesse des Princes & du respect superstitieux des peuples, ils introduisirent de leur autorité une investiture, que les Ducs d'Anjou alors possesseurs de la Couronne de Naples reçurent sous la condition de cette servitude, à laquelle dans la suite Charlequint & tous ses successeurs ont jugé à propos de se soumet-

Discours
de ce Pon-
tife au su-
jet de la
Couronne
de Naples.

tre.
Quand l'Ambassadeur de Philippe fut admis à l'audience du Pape, pour rendre au nom de Sa Majesté comme Roi de Naples l'hom-

l'hommage ordinaire & lui présenter le tribut, Sixte le reçut avec une contenance fière & haute, & dans sa réponse au compliment du Ministre il ne put retenir certains traits, qui développoient ses idées ambitieuses & le mépris qu'il faisoit du présent. Mais il s'expliqua ouvertement lorsque, après être descendu du Trône sur lequel il avoit entendu l'Ambassadeur, il fit connoître toute l'étendue de son humeur chagrine par des airs affectez de supérieur, par des paroles aussi pleines d'orgueil que piquantes, on peut dire même par des railleries moins offensantes dans le fond, que burlesques & hors de la bienséance & de la gravité convenables à une personne de son caractère.

„ Quel beau compliment, dit-il entre autres choses, m'avez vous fait aujourd'hui, Monsieur l'Ambassadeur, pour m'obliger à faire l'échange d'un Royaume avec une bonne bête ? Mais il n'y auroit eu qu'à rire de cette vivacité, s'il n'avoit pas ajouté sur le champ, „ cependant nous espérons être en état dans peu de remédier, non à la coutume de la redevance, mais à l'abus qui s'est introduit sur ce prétexte en dépouillant notre Siège de ses domaines ”.

Philippe ne pouvoit apprendre ces discours, sans concevoir les plus violens soupçons contre les desseins de ce superbe Pontife. Mais rien n'anima davantage ses inquiétudes, que les mouvemens qu'il vit faire cette année à la Cour de Rome. Sixte ordonna de fortifier en toute diligence Civita Vecchia, place maritime située aux confins du Royaume de Naples, & par cette raison à por-

Il fortifie les places & augmente les galères.

30 VIE DE PHILIPPE II.

1586. — tée d'y faire des courses & beaucoup de ravages. Une particularité remarquable à ce sujet est que, sur la proposition faite par le Pape en plein Consistoire de pourvoir par de bonnes forteresses à la sûreté de l'Etat Ecclésiastique, il n'y eut qu'un très petit nombre de Cardinaux qui opinât pour faire cette dépense du côté de Civita Vecchia. Malgré la pluralité des voix au contraire, l'impérieux Sixte déclara d'un ton absolu qu'il vouloit que son dessein s'exécût, sans faire attention aux frais considérables qu'exigeoit cette entreprise, & cette opiniâtreté fut ce qui donna le plus à penser au Roi Catholique, dont à dire vrai les craintes n'étoient pas sans fondement. Car en même tems Sixte donna ordre de construire quelques galères, aux dépens des Provinces dépendantes de l'Eglise, & cela sur le prétexte de ne pas laisser ses ports à la discrétion des Puissances étrangères.

Impres-
sions
qu'on
prend sur
les démar-
ches.

Quoiqu'il eût fait répandre le bruit, & qu'il eût soin de protester lui-même que toutes ses démarches, les provisions qu'il faisoit amasser de toutes parts, en un mot tous ses préparatifs de guerre, n'étoient que pour la sûreté de l'Etat Ecclésiastique; Philippe ne s'en tenoit pas à ces déclarations, & comme je l'ai dit, la conduite de Sixte lui donnoit beaucoup d'ombrage. Tous les Cardinaux ses Sujets, ou attachez par d'autres liens aux intérêts de sa Couronne, entroient dans ses sentimens, & voyoient avec dépit sur la Chaire du Prince des Apôtres un Pape, rempli d'expéditions militaires, & qui ne respiroit que conquêtes.

Il

PARTIE II. LIVRE IX. 31

Ils se repentoient d'avoir consenti à l'élévation d'un homme, qui, après avoir passé toute sa vie dans l'exercice apparent des vertus, des maximes de l'Évangile, les avoit trompez par les faux dehors d'une régularité de mœurs assortie au joug de la Croix, & devenu Souverain-Pontife ne marquoit d'autre ambition que de mourir l'épée à la main. Sixte, peu inquiet des impressions qu'il donnoit de sa personne, ne songeoit qu'à remplir ses desseins, & personne n'osoit le contredire, pour ne pas effuyer les mouvemens de la colére de cet homme si redoutable, qui paroissoit s'être fait un plan fixe d'épouvanter l'univers par une suite soutenue d'actions de sévérité. En effet il n'y eut presque point d'Etat dans la Chrétienté qui n'éprouvât les effets de son humeur rigoureuse, l'Espagne plus que les autres, & si elle avoit eu un Monarque moins habile & moins ferme que Philippe, il est certain que cette Couronne auroit perdu sous ce Pontificat les Royaumes de Naples & de Sicile.

1586.

Il arriva cette année à Rome un événement, que je ne dois pas obmettre, tant parce qu'il parut intéresser la nation Espagnole; que parce qu'il met en évidence le caractère violent & l'extrême sévérité de Sixte V. Un jour ce Souverain Pontife alloit tenir Chapelle, porté pompeusement sur les épaules de quelques hommes, suivant la coutume. Comme à pareille cérémonie il se trouve toujours une foule innombrable de peuple, les gardes ont toutes les peines du monde à se faire jour, & ils

Avanture
d'un Espagnol à
Rome.

1586.

en eurent beaucoup plus en cette rencontre, où l'on remarqua un concours infiniment plus grand qu'à l'ordinaire. Par malheur se trouva confondu parmi la populace un Espagnol, nouvellement arrivé dans la ville, d'une Maison distinguée par sa noblesse, propre neveu de l'Inquisiteur Général d'Espagne, & Gentilhomme de la chambre de l'Ambassadeur Comte d'Olivarez. Cet infortuné Gentilhomme, peu instruit des usages du pays, étoit sorti de bon matin, & s'étoit placé sur l'escalier du palais pour voir passer Sa Sainteté. Comme il faisoit tous ses efforts pour se mettre à la tête de la file, les Suisses qui erioient de faire place, voulurent le faire reculer avec violence, ainsi qu'ils font en semblable occasion, sans avoir égard à l'air ni à la qualité des personnes. Mais il tint ferme, & insista encore davantage à ferret la presse, & à s'avancer, pour n'avoir personne devant lui & voir la marche plus à son aise. Alors un des gardes le frapa par hazard du pié de sa hallebarde, & l'Espagnol, outré de colère du coup qu'il avoit reçu, convaincu que le Suisse l'avoit touché à dessein, & indigné de le voir manquer au respect qu'il croyoit dû à un homme de sa naissance, se tourna vers ce brutal, & mordant son doigt il lui dit, *par Dieu tu me le payeras.*

Il tue un Suisse.

Bientôt après il trouva l'occasion favorable, qu'il cherchoit depuis son aventure, de remplir sa vengeance. Il rencontra un jour de grand matin le même Suisse qui entendoit la Messe dans l'Eglise de St. Pierre, & qui tout occupé de sa dévotion ne songeoit

PARTIE II. LIVRE IX. 33

1586.

à rien moins qu'à la disgrâce qui alloit lui arriver. Bien plus il ne pouvoit avoir aucun soupçon à cet égard, d'autant que lorsqu'il frapa l'Espagnol il ne s'étoit apperçu en aucune manière d'avoir porté le coup, & n'avoit pas remarqué la menace que cet étranger lui avoit faite du doigt. Il n'en fut pas de même de celui qui se tenoit offensé, il envisagea le Suisse avec tant d'attention, qu'il se remplit l'idée de ses traits, enforte qu'il ne lui étoit plus possible de le méconnoître. Aussi ne l'eut-il pas plutôt vu à genoux, que transporté au souvenir de son injure, il crut le moment propre de la laver dans le sang de ce malheureux, sans faire réflexion au lieu sacré où il étoit ni au respect qu'il lui devoit, tant il se laissoit aveugler par le mouvement de sa passion. Furieux à la vue de son ennemi, il se jetta sur le bourdon d'un pellerin, plein de nœuds & qui se rencontra par malheur auprès de la muraille, & en le levant il adressa, comme on crut, ces paroles au pauvre garde, *tu m'as battu avec un bâton, je te tuerai avec une arme de même espèce.* Sur le champ il lui déchargea sur la tête un coup avec tant de violence, que le misérable n'eut pas le tems de se confesser, & tomba étendu mort sur la place. Le meurtrier voulut s'enfuir dans l'hôtel de l'Ambassadeur, mais on ne lui en donna pas le tems, deux Suisses qui avoient été présents le poursuivirent, l'attrapèrent, & le retinrent prisonnier.

Sixte ne fut pas longtems à être informé de ce meurtre. Comme il se levoit tous les jours de fort grand matin, & qu'il prenoit

E 5

sou-

Colère

du Pape.

34 VIE DE PHILIPPE II.

1586. souvent plaisir à se mettre à la fenêtre, il vit
arrêter l'Espagnol par les deux Suiffes, sans sa-
voir ce dont il s'agissoit. Mais il n'eut pas plu-
tôt appris la nature & les circonstances du for-
fait, qu'il s'écria avec colére & indignation,
„ Quoi donc, fera-t-il dit que sous le Ponti-
„ ficat de Sixte on commette de tels crimes
„ dans Rome? Tout le monde n'est-il donc
„ pas encore instruit de la sévérité de notre
„ justice? Eh bien, nous la ferons incessam-
„ ment éclater aux yeux de l'univers, oui,
„ nous mettrons dès ce moment au grand
„ jour notre inflexible rigueur à punir les
„ scélérats”. Sur le champ il ordonna qu'on
fît venir en diligence le Gouverneur de Ro-
me. Cet Officier déjà averti d'un crime auf-
si énorme, commis dans un lieu dont la
sainteté violée le rendoit encore plus atroce,
d'un crime en un mot commis sous les yeux
du Souverain Pontife, & d'un Pontife tel
que Sixte; cet Officier, dis-je, au premier
avis avoit couru dans l'Eglise, sans s'être don-
né le tems de s'habiller entièrement. Ainsi
il ne fut pas difficile de lui faire savoir l'or-
dre du Pape, d'autant plus que Sixte impa-
tient de lui parler avoit envoyé coup sur coup
presque tous ses estafiers l'un après l'autre pour
l'amener en sa présence. Il étoit même dans
une telle agitation, que la fureur s'exhaloit
de toutes les parties de son corps, il battoit
des piez & des mains, & dans l'impétuosité
de ses mouvemens il alla jusqu'à l'escalier du
Palais, murmurant de la lenteur de ses émif-
saires & de la nonchalance du Gouverneur.
Du plus loin qu'il le vit, il lui cria d'un ton
de voix plein de courroux: „ Comment,
„ Mon-

1586.
 „ Monsieur le Gouverneur, on assassine ainsi
 „ les gens sous votre gouvernement? Est-il
 „ donc vrai qu'il s'est commis un crime auf-
 „ si horrible en la présence de Dieu & sous
 „ nos yeux? C'est à vous maintenant de ré-
 „ parer par une prompte & rigoureuse justice
 „ le scandale d'un forfait aussi exécrationnel, qui
 „ blesse à la fois d'une manière aussi odieu-
 „ se, & l'honneur de Dieu, & l'autorité de
 „ son Vicaire”.

Le Gouverneur interdit & tremblant ré-
 pondit qu'avant que de monter l'escalier du
 palais, il avoit donné tous les ordres néces-
 saires pour faire les informations requises, &
 par là mettre en peu de tems le procès en
 état d'être jugé. „ Et quoi, *repliqua Sixte*
 „ avec un emportement encore plus rempli d'indi-
 „ gnation, quoi tant de procédures, tant de
 „ procédures; je vous dis moi qu'en cas sem-
 „ blable les informations, les formalitez de la
 „ justice sont superflues”. Le Gouverneur vou-
 lut insister, & avec toute la soumission possible
 lui faire sentir que la qualité du criminel, Gen-
 tilhomme de la chambre de l'Ambassadeur
 de Sa Majesté Catholique & neveu de l'In-
 quisiteur Général d'Espagne, imposoit une
 obligation indispensable de suivre les règles
 ordinaires des jugemens. „ Faites tant d'in-
 „ formations qu'il vous plaira, *dit Sixte fu-
 „ rieux & hors de lui-même*, & moi je pré-
 „ tends que le coupable soit pendu avant mon
 „ diner, & je veux aujourd'hui me mettre
 „ à table de fort bonne heure, parce que
 „ j'ai grand appétit”. Un ordre aussi absolu
 donna à connoître au Gouverneur qu'il n'y
 avoit pas moyen de prendre d'autre délai, &

36 VIE DE PHILIPPE II.

1586.

qu'il falloit satisfaire le rigoureux & inflexible Pontife. Il se retira, & courut ordonner les préparatifs de l'exécution, & presser la condamnation d'une manière aussi abrégée, que le permettoit le peu de tems que lui laissoit le commandement absolu & irrévocable de son Souverain. En effet Sixte marqua une telle impatience, qu'à peine le Gouverneur fut hors du palais, qu'il dépêcha un Officier de sa chambre, pour lui dire de se souvenir que Sa Sainteté avoit faim, & qu'elle ne vouloit pas diner avant que d'avoir vu pendre ce scélérat. Un moment après il lui envoya un autre de ses domestiques, pour lui annoncer de sa part qu'il eût à faire planter la potence dans un lieu, d'où il pût commodément voir l'exécution.

Sa réponse remarquable.

Sur tant de messages réitérez, le Gouverneur vit bien que la résolution du Pape étoit trop fixe, pour se dispenser de lui obéir dans tous les points. Ainsi sans différer davantage, il fit dresser la potence dans la place St. Pierre, vis à vis des fenêtres du Vatican, & à l'opposite de l'appartement du Pontife, chose qu'on n'avoit point encore vue à Rome. C'est aussi ce qui donna lieu aux remontrances du Cardinal d'Este, qui se trouvant alors au Palais, & surpris de voir élever un gibet infame dans une place aussi sacrée, aussi digne de la vénération & du respect des fidèles, pria le Pape de changer cette disposition, dans la crainte qu'un spectacle de cette nature n'affoiblît les sentimens religieux, qu'inspiroit la sainteté du premier Temple du Monde Chrétien. Sixte avec sa hauteur ordinaire répondit, Je ne conçois pas dans
l'unis

PARTIE II. LIVRE IX. 37

1586.

„ l'univers de lieu plus sacré, que celui où
 „ l'on exerce la justice contre les scélérats”.

Pendant que l'exécuteur préparoit la potence, le Gouverneur instruisoit le procès du malheureux Gentilhomme, qui fut bientôt condamné, sans que les Juges fissent l'examen & toutes les procédures accoutumées, sans qu'on donnât au coupable suivant l'usage un Avocat pour le défendre. En un mot il n'y eut que quatre heures & demie d'intervale, entre l'instant que le meurtre avoit été commis, & l'exécution de la sentence de mort. Malgré cette promptitude, Sixte s'impatientoit à un point, qu'il ne faisoit autre chose que se promener à grands pas dans sa chambre, que la faire retentir de plaintes amères, de paroles qui marquoient la violence de sa colère, il frapoit du pié, & regardoit à tout moment par la fenêtre pour voir où l'on en étoit.

Pendant qu'on dispoisoit toutes choses pour le supplice de l'infortuné Gentilhomme, l'Ambassadeur d'Espagne courut au palais, accompagné de quelques Cardinaux de la nation, autant que la briéveté du tems lui permit d'en rassembler. Ce n'est pas qu'il crût pouvoir obtenir la vie du criminel, il connoissoit trop l'impossibilité d'émouvoir la compassion d'un Pape du caractère de Sixte, qui avoit coutume de répondre, lorsqu'on lui demandoit de pareilles graces, „ Je ne
 „ suis pas venu apporter la paix & la dou-
 „ ceur, mais la guerre, le fer & le feu contre les scélérats”. Le Comte ne venoit demander à l'implacable Pontife (& il appuya ses sollicitations pressantes du nom de Sa

Le meur-
 trier du
 Suisse péna-
 du.

1586.

Majesté le Roi Catholique son maitre) que la seule faveur de changer le genre de mort, c'est à dire de permettre qu'on tranchât la tête au coupable en qualité de Gentilhomme, pour ne pas deshonnorer toute sa maison, la nation Espagnolle, la personne même de l'Ambassadeur, par l'infame suplice de la corde. Mais Sixte, toujours inflexible dans de semblables occasions, répondit „ qu'un forfait de cette nature méritoit la „ potence & non le sabre. Qu'en cas pa- „ reil, faire grace à un criminel qui avoit „ profané l'honneur de Dieu & d'un Vicai- „ re de Jésus Christ, seroit autoriser l'irré- „ vérence, les attentats contre la majesté de „ Dieu, de l'Eglise, & des Souverains-Pon- „ tifes. Qu'au surplus il vouloit bien avoir „ quelque égard aux instances que lui fai- „ soient le Ministre d'un grand Monarque „ & les membres du Sacré Collége, qu'il „ leur promettoit d'annoblir la mort de l'as- „ sassin, en le faisant mourir devant les yeux „ du Pape”. En effet il se tint à sa fenêtre, jusqu'à ce qu'il l'eût vu expirer. Alors se tournant du côté de ses courtisans, „ Faites „ à présent servir le diner, *leur dit-il*, je suis „ sûr que je vais manger de bon cœur, cet- „ te exécution que je devois à la justice est „ pour moi une sauce piquante, qui réveil- „ lera mon gout & irritera mon apétit”.

Joye de
Sixte pour
cette exé-
cution.

En attendant que la table fût couverte, il se mit à s'entretenir, suivant sa coutume, avec quelques-uns de ses domestiques les plus familiers sur la forme de cette exécution. Sa conversation ne roula que sur la joye intérieure, sur la gloire & l'honneur qu'il

PARTIE II. LIVRE IX. 39

1586.

qu'il tiroit, sur les applaudissemens qu'il se donnoit, d'avoir en si peu de tems puni du plus infame suplice un crime aussi exécrationnable.

Dans la vue de marquer avec éclat toute l'étendue de son contentement, il fit venir la musique, pour le réjouir pendant le repas, & il ordonna qu'on chantât ce verset du Pseaume, *dès le matin je mettois à mort tous les malfaiteurs qui sont répandus sur la terre, afin d'exterminer tous ceux qui commettent l'iniquité dans la ville du Seigneur.* Mais ce qui doit être plus particulièrement remarqué, (cette circonstance fut depuis répandue par les gens de sa maison) on le vit tout transporté prendre un plaisir singulier à répéter à haute voix les mêmes paroles, & à suivre l'intonation des musiciens, avec une vivacité & une liberté d'esprit incroyables, & qui surprit d'autant plus que cette excessive gayeté ne lui étoit pas ordinaire, preuve évidente que son cœur nageoit dans la joye d'avoir donné un exemple formidable de la sévérité de sa justice. Son diner fini, après avoir lui-même rendu grâces à Dieu, il s'écria avec transport, „ Dieu soit loué, nous avons diné „ aujourd'hui d'un grand apétit, parce que „ nous avons exercé une bonne & rigoureuse justice”.

C'est un usage à Rome de faire paroître en public des railleries ingénieuses, qu'on nomme pasquinades, sur tous les événemens susceptibles de censure. Dès le lendemain on vit dans la place publique Pasquin qui tenoit à la main un panier plein de potences, de roues, de haches, de chaînes, & d'autres instrumens semblables. Marforio lui deman-

Pasquina
de curien-
se.

40 VIE DE PHILIPPE II.

1586.

demandoit où il alloit, muni d'un pareil attirail. „ Je vais, *répondoit Pasquin*, porter „ au Vatican une sauce succulente, pour „ donner un apétit dévorant à notre Souve- „ rain-Pontife, Change de route, *repliquoit Marforio*, il falloit porter un tel ragout au „ pauvre défunt, il ne convient pas d'en „ régaler Sixte vivant, qui voudroit dévo- „ rer toutes les sauces de cette espèce qui „ sont dans le monde”.

Les Ro-
mains é-
pouvantez
de la ri-
gueur de
Sixte.

Cette manière d'exercer la justice, sans s'assujettir aux procédures préliminaires des jugemens, une condamnation aussi précipitée dont jusqu'alors il n'y avoit point eu d'exemple, qui même seroit inutile dans les tribunaux des barbares, augmenta l'épouvante dans Rome déjà allarmée du caractère rigide de son Souverain. La surprise fut extrême dans les contrées voisines de cette capitale, au moins dans la plus grande partie, d'y apprendre plutôt le supplice du Gentilhomme Espagnol, que le meurtre du Suisse. En effet qui ne seroit pas confondu de voir dans l'espace de quatre heures & demie un assassinat commis, l'emprisonnement du criminel, les Juges assemblez, l'examen des dépositions, la sentence prononcée, & l'exécution faite? C'est ce qui se passa à Rome par les ordres de Sixte, qui en tiroit autant de gloire que de la tiare qu'il avoit reçue. A la vue d'une conduite aussi redoutable, il n'y avoit personne dans Rome qui ne tremblât de la tête jusqu'aux piez. Toute l'Europe ne put retenir sa surprise & son indignation à la nouvelle d'une justice aussi rigoureuse, & aussi contraire aux loix les plus
géné.

générales, exercée en la personne d'un Gen- 1586.
tilhomme, neveu d'un Inquisiteur Général
d'Espagne, revêtu d'un caractère honorable
dans la maison de l'Ambassadeur de cette
Couronne, qui avoit fait intervenir le nom
& les prières d'un des plus puissans Monar-
ques, non pour sauver la vie au criminel,
mais seulement pour faire changer le genre
de son supplice.

Aussi les Ambassadeurs ne manquoient pas Conduite
des Am-
bassadeurs.
d'exhorter tous les jours leurs domestiques
de ne donner aucune prise sur eux, de bien
prendre garde de tomber comme criminels
sous la main d'un tel Pape, auprès duquel il n'y
avoit pas plus de rémission à attendre que dans
l'Enfer. Après ce funeste événement, tou-
tes les fois que le Comte d'Olivarez favoit
quelqu'un des siens dans la disposition de sor-
tir de la ville, il le faisoit venir pour lui di-
re, „ Songez à ne rien faire de repréhensi-
„ ble, nous vivons ici sous le gouvernement
„ de Sixte”. Au fond, pour rendre justice
à ce Pontife, on doit dire que jamais Rome
n'avoit vu les domestiques des Ambassadeurs
vivre avec autant de retenue & de sagesse,
& après ce terrible exemple il n'y eut pen-
dant tout ce regne le moindre sujet de scan-
dale de leur part.

Philippe, bien informé du caractère de Et du Roi
Catholi-
que.
Sixte, avoit une attention particulière à ne
pas compromettre son crédit à la Cour de
Rome. En conséquence il avoit donné des
ordres très étroits à ses Ministres de ne ja-
mais se servir de son nom pour demander des
graces, ou justice, à moins que ce ne fût
dans des cas de la dernière conséquence. Sur

42. VIE DE PHILIPPE II.

1586.

ce plan, il eut un sensible chagrin d'apprendre que le Comte d'Olivarez avoit interposé sa recommandation dans une affaire de cette nature, & il lui en fit une réprimande très aigre.

Desseins de Sixte V. Cependant le Pontife, non moins dévoré d'une ambition excessive, que rempli du desir de se faire un nom par sa haine pour les crimes, rouloit dans sa tête de vastes desseins qu'il renfermoit en lui-même. Celui qui l'occupoit alors principalement, étoit la conquête de Naples. Pour faciliter le succès d'une entreprise aussi épineuse, il fixoit sa politique à susciter au Roi Catholique des embarras, qui fussent d'une nature à occuper toutes ses forces & toute sa puissance, & dans cette vue il cherchoit les moyens de lui faire naître une guerre de conséquence, outre celle des Pays-Bas. Mais en même tems il ménageoit ses démarches de manière à écarter jusqu'au soupçon de sa mauvaise volonté, & il fuyoit avec soin toutes les occasions qui auroient pu donner à ce Monarque le plus petit ombrage, bien convaincu qu'il ne lui seroit jamais possible de parvenir à ses fins, s'il n'avoit l'adresse de le tromper par les apparences séduisantes d'une feinte amitié.

Sa politique avec Philippe.

Sur ce plan, il ne jugea rien de plus propre à entretenir l'esprit de Philippe, & toute la nation Espagnole, dans une profonde sécurité à l'égard de ses desseins, que de leur accorder de ces faveurs honorables & sans conséquence. Il crut même les convaincre pleinement de la sincérité de son affection, & d'un attachement inaltérable à leurs intérêts.

PARTIE II. LIVRE IX. 43

1586.

ts, s'il leur donnoit un témoignage écla-
nt de sa générosité en la personne de leurs
Capitaines, qui signaloient leur courage dans
es combats pour la gloire de la Monarchie
& le soutien de la véritable Religion. Pour
cet effet il fit venir à son audience l'Ambas-
sadeur de Sa Majesté Catholique, & lui dit
que, ne connoissant rien qui pût marquer a-
ec plus d'étendue son amour paternel pour
Alexandre Farnese, il avoit jugé à propos
l'envoyer à ce Prince le chapeau & l'épée
benits, pour l'animer davantage à combattre
avec sa valeur ordinaire pour le service du
Monarque qu'il servoit. Le Comte d'Oli-
varez remercia Sa Sainteté, quant à ce qui le
concernoit en particulier, & promit d'écrire
sur le champ cette agréable nouvelle au Roi
son maitre; & cette grace parut effacer dans
l'esprit de ce Ministre le chagrin, que lui a-
voit donné peu auparavant la condamnation
rigoureuse du Gentilhomme de sa chambre.

Sixte, ainsi résolu de faire un présent au-
si recommandable, voulut encore le relever
par les circonstances les plus fastueuses, tant
pour faire plus d'honneur au mérite du Prin-
ce de Parme, que pour flatter l'amour-pro-
pre & l'ambition des Espagnols. Il remit le
chapeau & l'épée consacrez solennellement
à Rome, à l'Abbé Grimani son Camérier,
prélat d'une naissance illustre, un des plus
considérables de sa Cour, & qui dans la sui-
te fut Patriarche de Venise. Ce Nonce fit
toute la diligence possible, & il arriva dans
les Pays-Bas dans le tems que Farnese étoit
allé au secours de l'Electeur de Cologne, &
qu'il faisoit en personne le Siège de Nuys,
for-

Présent
qu'il en-
voye à
Farnese.

44 VIE DE PHILIPPE II.

1586. forteresse importante du domaine de l'Electorat, & éloignée de quatre lieues de sa capitale. Les Protestans s'étoient extrêmement fortifiés dans cette place, & se croyoient en état de s'y soutenir contre les forces les plus formidables, par rapport à leur nombre, à la quantité de munitions de guerre & de bouche qu'ils avoient amassées, sur tout aux avantages de la situation. Ces difficultez n'avoient pas rebuté Alexandre, qui, plein de confiance en sa valeur & en l'affection de ses soldats, assiégea la place avec tant de vigueur & de conduite, qu'elle succomba bientôt sous ses efforts. Quelque présomption qu'eussent les assiégez, quelque mine qu'ils fissent dans le commencement de pousser leur défense jusqu'aux dernières extrémités, quelque intrépides qu'ils parussent, en peu de tems cette fierté s'abattit, & ces braves qui marquoient ne rien craindre furent saisis d'une épouvante si grande & si subite, qu'il sembla que le seul nom du Prince de Parme répandoit la terreur parmi les guerriers les plus invincibles.

Délai de
la confi-
gnation.

Farnese, déjà instruit de la résolution du Pape par un courier dépêché exprès de Rome, n'eut pas plutôt appris l'arrivée de l'Abbé Grimani dans les Pays-Bas, qu'il lui envoya le Sieur Pallavicini un de ses Gentilshommes, pour le prier de vouloir bien ne point passer outre, de différer la cérémonie de la consignation du présent, & de s'arrêter à Ruremonde. Il faisoit savoir à ce Nonce la raison de ce délai, c'étoit dans la vue de ne pas interrompre par une pareille solemnité le Siège de Nuys, qu'il n'avoit entrepris

PARTIE II. LIVRE IX. 45

1586.

repris que pour l'intérêt de la Religion, au service de laquelle il avoit consacré toutes ses veilles, tous ses travaux. Mais l'expédition terminée, ce qu'il espéroit devoir arriver dans peu moyennant le secours de Dieu, il comptoit se voir dans une situation propre à répondre avec plus de pompe à la grâce que lui faisoit Sa Sainteté, & à recevoir le Nonce avec tous les honneurs convenables à sa personne & au sujet de son voyage.

En attendant que le tems fût venu de remplir cette promesse, Alexandre envoya sur le champ ordre à Ruremonde de faire à l'Abbé Grimani une réception digne de sa naissance & de son caractère, & de le défrayer pendant tout son séjour dans cette ville, c'est à dire jusqu'à la conquête de Nuys. Ce Prince pressa tellement le Siège de cette forteresse, qu'en quatre jours elle fut prise à l'assaut, & par la fureur du soldat victorieux qui y entra de vive force sans que les assiégés fussent entez en composition, elle fut accagée & réduite en cendres. Farnese ne put empêcher cette rigoureuse exécution, les ordres, la présence des Officiers ne furent pas capables de retenir la rage des vainqueurs, qui la plupart Espagnols vouloient assouvir la haine qu'ils avoient contre les Protestans. Alexandre acquit une gloire immortelle à cette expédition, en effet il se rendit maître en peu de jours d'une place, qui en 1457 défendue par une garnison beaucoup moins forte fit échouer Charles le Hardi Duc de Bourgogne, qui l'assiégeoit en personne à la tête d'une Armée considérable.

Nuys prise par Farnese.

L'éclat

46 VIE DE PHILIPPE II.

1586.

Sa résolution de recevoir le don du Pape dans son camp.

L'éclat d'une conquête aussi importante, la gloire dont elle couvroit Farnese, les applaudissemens de ses troupes, enflées d'un succès qu'elles devoient à l'habileté de leur Général & à leur bravoure, étoient des circonstances qui parurent au Prince propre à consommer la cérémonie de la réception du présent envoyé par le Souverain Pontife. L'Electeur souhaitoit avec passion que cette solemnité se passât à Cologne, & il fit là dessus de vives instances, mais il ne put obtenir cette satisfaction. Soit que Farnese crût qu'il y auroit plus d'honneur à recevoir cette marque de distinction dans son camp, où l'on célébroit sa victoire avec tant d'acclamations; soit qu'il craignît de causer trop d'embarras à l'Electeur; peut-être encore pour ne pas se jeter dans de trop grandes dépenses qui alors devenoient indispensables. Quelles qu'ayent été ses raisons, il ne jugea pas à propos d'accepter les offres de l'Archevêque, quelque desir que ce Prince lui témoignât de donner ce pompeux spectacle à sa capitale. Alexandre voulut prendre cette précieuse assurance de l'estime du Chef de la communion, au milieu de ses soldats, sous les murailles de la ville conquise, dans sa propre tente qu'il avoit fait dresser auprès du fort de Guadenthal, en un mot avec tout l'appareil guerrier, aux cris de l'Armée, & son des instrumens militaires. Résolution dans laquelle il se confirma d'autant mieux qu'il ne vit rien de plus convenable que de recevoir le glorieux titre de Défenseur de la Foi Catholique, dans le lieu même où il venoit de la défendre avec tant d'avantage. C

la fini, il se remit en campagne pour ordonner les préparatifs du Siège de Rhimberg qui termina ses exploits, & il retourna ensuite à Bruxelles.

On ne sauroit dire à quel point l'Armée fut sensible d'apprendre que son Général avoit rejezté l'invitation de l'Electeur de Cologne, pour partager sa joye avec les compagnons de ses travaux. Cette attention fut pour tous les soldats le témoignage le plus flatteur de sa générosité, de sa confiance, de son amour à leur égard. Ils y répondirent par des preuves signalées de leur zèle pour sa gloire, ils célébrèrent cette fête par tout ce qu'inspire l'allegresse la plus vive & la plus sincère, par des applaudissemens non interrompus, par des réjouissances qui ramenoient l'idée des triomphes les plus éclatans. Dans cette disposition, ils exécutèrent avec un empressement extraordinaire tout ce qui leur fut ordonné pour rendre la cérémonie plus magnifique, d'autant plus que le sac de Nuys les avoit mis à leur aise, & leur donnoit une gayeté convenable au sujet. Voici l'ordre & la forme de cette cérémonie.

Le premier d'Aout, qui fut un Mardi, jour consacré chez les anciens à Mars le Dieu de la guerre, toute l'Armée rangée en bataille fut distribuée par régimens, & mise par les Officiers généraux dans un ordre qui seul étoit capable de fixer les regards. Ces Commandans étoient les deux Comtes Charles & Octave de Mansfeldt, le Marquis de Varambon, le Comte d'Arenberg, Don Juan Manriquez de Lara, Gaston Spinola, & d'autres de cette volée, qui tous

Joye de
son Ar-
mée.

Cérémonie pour
la réception du
bonnet
benit.

48 VIE DE PHILIPPE II.

1586.

parurent avec toute la majesté & la magnificence imaginables. Ils postèrent l'Armée, qu'ils divisèrent par régimens, dans les campagnes & les vallées les plus voisines du pavillon du Général. Dans cette tente l'Aumônier d'Alexandre avoit préparé une Chapelle, ornée de toute l'argenterie & des plus riches effets du Prince. Là se rendirent du grand matin tous les Généraux ci dessus nommez, & nombre d'autres, comme aussi les Ambassadeurs, Ministres, Députez, qui se trouvèrent alors auprès du Gouverneur des Pays-Bas, de la part du Pape, de l'Empereur, de plusieurs Princes, & des villes circonvoisines amies ou confédérées, tant des Pays-Bas que d'Allemagne.

Farnese arriva ensuite, au milieu de l'Electeur de Cologne & du Duc de Clèves. Après avoir reçu avec dévotion le Sacrement de l'Autel des mains du Nonce Apostolique l'Evêque de Verceil qui célébra pontificalement la Messe, il reçut le présent du Pape de celles de l'Abbé Grimani, qui vint accompagné d'une manière pompeuse des premiers Gentilshommes de la Cour d'Alexandre & d'une nombreuse Noblesse, accourue de divers endroits pour faire honneur au Prince. Le présent consistoit en une épée, dont la poignée & le foureau étoient enrichis de perles & de pierres précieuses, & en un chapeau orné de même de diamans & de pierreries d'une grande valeur. En cette rencontre Sixte n'épargna rien pour rehausser ce don d'une magnificence vraiment royale, tant parce que c'étoit

toit le premier qu'il faisoit aux défenseurs de la Foi depuis son avènement au Pontificat, que dans la vue d'éblouir les yeux de Philippe, par une preuve aussi brillante de son amitié & d'une intime correspondance. Un autre motif non moins remarquable qui l'engagea à faire parade d'une générosité digne des Souverains, fut que le Cardinal Farnese oncle d'Alexandre étoit mécontent de lui, & que dans ce tems-là cherchant tous les moyens de ramener ce Prélat dans ses intérêts, il crut dissiper ses ombrages par ce peu d'encens qu'il donnoit à son neveu.

L'excellence de cette faveur du Souverain Pontife fut encore rehaussée par la force du discours, que prononça l'Evêque de Verceil, qui en qualité de Légat du Pape faisoit à cette cérémonie la principale fonction du service. Ce Prélat s'étendit avec son éloquence accoutumée sur l'éloge du Prince, dont il fit un panégyrique digne d'un des plus renommez Capitaines de son siècle, tel qu'il le représenta sans flatterie par des traits qui rappelloient le souvenir récent de ses grandes actions. Il représenta que de pareils présens étoient consacrez par un ancien usage des Pontifes Romains, qui avoient introduit dans l'Eglise la coutume de consacrer la nuit de Noel ces nobles récompenses de la valeur des Princes & des grands Capitaines, qui se sont distinguez par les services qu'ils ont rendus à la Religion Chrétienne. A l'occasion de ces Héros, il parla longtems des grands avantages que Rome & l'Etat Ecclésiastique tenoient du zèle de Paul III. ayeul de Farnese, & anté-

Discours
du Nonce.

50 VIE DE PHILIPPE II.

1586. rieurément des obligations que le St. Siège avoit aux ancêtres de ce Pontife. Tout de suite il entra dans un détail très circonscrit des hauts faits d'Alexandre, dans tant de Sièges, dans tant de batailles qu'il avoit livrées aux hérétiques. Il finit par une fervente prière qu'il adressa à Dieu au nom de Sa Sainteté le Souverain-Pontife Sixte V., de vouloir par sa clémence & sa miséricorde couvrir de ce chapeau, comme d'un bouclier du salut, le même Alexandre pendant tout le cours de sa vie, de même que toute l'Armée royale qui combattoit sous ses ordres; d'armer contre les ennemis de la Foi de Jésus-Christ la main victorieuse de ce Prince de cette épée, qu'il recevoit de la libéralité du Chef de l'Eglise, comme de l'épée de Gedeon.

Acclamations de l'Armée.

A peine le Prélat eut il cessé de parler, que tout le camp retentit de cris de joye, d'acclamations, d'applaudissemens. On fit des décharges redoublées du canon & de la mousquetterie. Chaque Régiment en particulier forma des joutes & des jeux, à la façon des gens de guerre. On n'entendoit par-tout que ces mots unanimement répétés, *Vive Sixte V. notre Souverain-Pontife. Vive Philippe II. notre Monarque. Vive Alexandre Farnese notre grand Général. Quantité ajoutoient, Vive Monseigneur l'Evêque de Verceil. Vive l'Abbé Grimani. Vive Dieu. Vive la Religion Catholique, Apostolique, & Romaine; & méure l'Hérésie.*

Repas donné par Farnese.

Pendant que tous les soldats à l'envi s'efforçoient de célébrer la fête, par les témoignages les plus marquez d'une entière

re satisfaction, pendant que le bruit de l'artillerie, des trompettes, & autres instrumens de guerre, se mêloit aux cris de joye, on préparoit dans la tente d'Alexandre un festin, dont la magnificence devoit répondre à la grandeur de la solemnité. Le Prince, l'Electeur, le Duc, & les Seigneurs qui avoient assisté à la cérémonie, sortirent de la Chapelle, & allèrent se promener dans le camp, où ils furent saluez de plusieurs décharges de mousquetterie. Après avoir fait quelques tours, ils retournèrent au pavillon du Général, où ils trouvèrent trois tables superbement servies, & destinées pour l'illustre Noblesse qui avoit été présente à la consignation. L'Archevêque de Cologne sur quelque prétexte s'excusa d'être du repas, en sorte que Farnese se plaça entre le Nonce & Grimani. On porta un grand nombre de santez, après avoir commencé par celle du Pape, à laquelle tout le monde but à genoux.

Quelque tems après cet événement, mourut en Italie le 2. de Septembre Octave Farnese Duc de Parme, fils de Pierre-Louis Farnese, & père du fameux Alexandre dont il est fait mention ci-dessus. Ce Prince prit sur le champ le titre de Duc, & rendit ses derniers devoirs à son père défunt par de solennelles pompes funébres, qu'il fit faire à Brusselles avec beaucoup de magnificence. Il reçut ensuite dans cette capitale les députez des villes de Parme & de Plaisance, qui étoient venus exprès d'Italie dans les Pays-Bas, pour lui prêter serment de fidéli-

Mort du
Duc de
Parme.

52 VIE DE PHILIPPE II.

1586. — té, & le reconnoitre pour leur Souverain au nom de ses nouveaux Sujets. Il leur fit un accueil plein de bonté, peu après il les renvoya comblez de ses manières affables & généreuses, sur-tout il leur recommanda avec tendresse le Prince Ranuce son Fils.

Et du Cardinal
Granvelle.

Le jour de St. Matthieu, le Cardinal Granvelle mourut en Espagne à l'âge de soixante & dix ans. Ce fut un Prélat recommandable par un concours des qualitez qui font un grand homme d'Etat, & il a mérité des éloges par son attachement à la personne de son Souverain, & par un zèle toujours soutenu pour la gloire & les intérêts de la Couronne d'Espagne dont il étoit né Sujet. La plupart des Historiens Catholiques, & tous ceux de la communion Protestante, le chargent d'avoir été le principal auteur de la révolution des Pays-Bas, par l'unique motif de la haine qu'il avoit conçue pour la Noblesse de ces Provinces. Nous avons vu que cette même Noblesse, revoltée contre le gouvernement de ce Ministre, obtint son rapel de Philippe. Il faut remarquer ici que cette circonstance fut l'événement le plus heureux de la vie de Granvelle, parce qu'à son retour en Espagne le Roi le combla d'honneurs & de biens, au lieu que s'il fût resté en Flandres à la tête des affaires, il eût inmanquablement succombé sous les coups de ses ennemis acharnez à sa ruine. Il fut singulièrement aimé de Philippe, & peut-être ne parvint-il à cette faveur, qui effaçoit celle des Favoris les plus accréditez, que par la conformi-

PARTIE II. LIVRE IX. 53

mité qui se trouvoit entre ce Monarque & lui pour le penchant à la vengeance, qu'à la vérité Granvelle portoit par tempéramment jusqu'à la cruauté. Une confiance aussi illimitée pour un homme de ce caractère a fait tort à la réputation du Roi Catholique, malgré son attention dans plusieurs rencontres à se donner le relief de pacifique & de clément. En effet on observa que pendant tout son regne il ne traita personne avec autant d'affection que le Cardinal Granvelle & le Duc d'Albe, jusques là même qu'on l'entendit souvent dire que ces deux Ministres étoient les seuls qui connussent parfaitement son humeur. De là on se croyoit bien fondé à conjecturer qu'il étoit naturellement plus porté à la sévérité excessive, qu'à la clémence & à la modération. Aussi Boccacini dans ses commentaires sur les Annales de Tacite nous assure que Philippe II. avoit coutume de dire

1586.

„ qu'il avoit plus sujet de prendre ombrage
 „ de l'excessive douceur de Don Juan, &
 „ des manières affables & prévenantes de
 „ Farnese, que du caractère cruel & vindicatif
 „ du Duc d'Albe & du Cardinal Gran-
 „ velle ”.

Fin du IX. Livre.



C 3

LA

54 VIE DE PHILIPPE II.



LA VIE
DE
PHILIPPE II.
ROI D'ESPAGNE.



SECONDE PARTIE.

LIVRE X.

ARGUMENT
DU LIVRE DIXIEME.

Correspondances établies par Philippe. Source de ses soupçons contre Sixte V. Incertitudes de ce Monarque sur la conduite de ce Pontife. Leurs dispositions différentes à l'égard de la Ligue Sainte. Dessesins du Roi Catholique contre l'Angleterre. Le Pape l'excite à cette entreprise. Secours d'argent qu'il lui pro-

PARTIE II. LIVRE X. 55

promet. Demande qu'il rejette. Guillaume Allen créé Cardinal. Raisons de Sixte pour engager Philippe dans cette guerre. Son intelligence avec Elizabet. Qu'il excommunique, par quel motif. Ses sentimens à l'égard de cette Princesse. Bulle d'excommunication contre cette Reine. Projets de Philippe en faveur de la Reine Marie. Naissance de cette Princesse. Son mariage avec le Dauphin. Son veuvage. Elle passe à de secondes noces. Elle fait tuer son mari. Justifiée de ce crime par quelques Historiens. Elle épouse le Comte de Bothuel. Sa prison & sa renonciation à la Couronne. Sa retraite en Angleterre. Hardiesse d'un Gentilhomme Ecoissois. Expédiens proposez à Londres au sujet de Marie. Aspirans à épouser cette Reine. Conjuraton du Duc de Norfolk découverte. Juges nommez pour examiner Marie. Elle comparoit. Sa réponse. Chefs de son procès. Ses défenses. Sa condamnation à la mort. Ambassadeurs envoyez en Angleterre. Lettre de Marie à Elizabet. On lui prononce sa sentence. Sa fermeté & ses dernières actions. Son adieu à ses domestiques. Son discours sur l'échafaut. Exhortation que lui fait un Réformé. Sa réponse à ce Ministre. Son dernier entretien avec les deux Comtes. Elle se deshabille. Et est décapitée. Sentimens publics & de Sixte V. Philippe sollicite une trêve avec les Turcs. Mouvemens de la France & de l'Angleterre. Galéasses fabriquées à Naples. Levées de troupes de terre. Justice faite à Naples. Le château St. Elme enlevé par la foudre. Expéditions de Drak. Défaite des Anglois en

56 VIE DE PHILIPPE II.

Amérique. Leur courage supérieur à celui des Espagnols. Retraite des deux Armées. Secours refusez par Sixte.V. aux Catholiques de France. Le Roi Catholique leur en fournit. Les deux Armées en présence. Victoire des Huguenots. Mort des Ducs de Florence & de Mantoue. Etablissemens de maisons des Orphelins.

1587.

Correspondances établies par Philippe.

Philippe avoit toujours estimé les affaires d'Italie d'une extrême importance pour les intérêts de sa Couronne, & par cette raison il étoit continuellement attentif à toutes les démarches des Souverains de cette contrée. Cette maxime d'Etat l'avoit jusqu'alors contraint d'entretenir une étroite correspondance avec les Souverains-Pontifes, & il crut devoir à cet effet redoubler ses efforts pour en ferrer les nœuds avec Sixte V., dont la conduite lui donnoit tous les jours de nouveaux sujets d'ombrage & d'inquiétude. Ses allarmes furent encore plus vives, lorsqu'il fut informé du voyage que ce Pape avoit fait en personne à Civita Vecchia, pour presser par sa présence les nouvelles fortifications de cette place, & l'équipement des galères qu'il faisoit construire. Outre l'amitié du St. Siège, le Roi Catholique recherchoit encore celle de la République de Venise, convaincu que son union avec ces deux Puissances assuroit la tranquillité des Etats, qu'il possédoit dans cette partie de l'Europe. Ce système de politique n'étoit pas de pure speculation, il le fondeoit sur l'exemple assez ré-

récent de l'Empereur Charlequint son père, 1587.

qui soutenu du concours de ces Potentats, avoit affermi le repos de l'Italie contre les efforts de la France, & réduit même cette Couronne à plier sous la supériorité de ses armes, comme je l'ai rapporté en son lieu. En suivant ce modèle, Philippe, une fois sûr de la bonne volonté de ces Souverains, ne doutoit pas que les autres Princes ne fussent hors d'état de remuer, les uns par une impuissance réelle, les autres parce que ses bienfaits, ou le besoin de sa protection, les tenoient dans une entière dépendance de ses volontez.

De la part des Vénitiens le succès étoit assuré, on faisoit que ces sages Républicains n'avoient d'autre but que de conserver leurs domaines à l'ombre de la paix. Toute la négociation se réduisoit donc à ménager le Pape, dont toutes les démarches marquoient un Prince occupé des plus grands desseins. On le voyoit attentif à remplir son Épargne, à chercher, comme je l'ai dit, les moyens d'entretenir dix galères bien armées au delà du nombre ordinaire, sans que cette augmentation pût être à charge à l'Etat. Ecclésiastique, à fortifier un port où ses forces navales fussent en sûreté. De plus Philippe étoit informé du mécontentement des peuples de ces cantons soumis à son obéissance, & des intrigues secrètes de quelque Prince intéressé à fomenter les troubles. A l'aspect de tant de circonstances effrayantes, ce Monarque ne pouvoit soupçonner que des dispositions très prochaines à troubler le repos de ses Etats.

58 VIE DE PHILIPPE II.

1587.

Incertitudes de ce Monarque sur la conduite de ce Pontife.

D'un autre côté il appercevoit plusieurs motifs de ne rien craindre de la part de Rome. L'âge décrépit de Sixte quoique d'un tempéramment robuste & d'une santé vigoureuse, ses soins à embellir la Capitale de son Siège par de nouveaux édifices d'une magnificence éclatante, soins qui paroissent tellement fixer son ambition, qu'il employoit la meilleure partie du jour à conduire & à visiter les ouvrages; ces amusemens formoient un contraste dans les idées de Philippe, quand il songeoit qu'ils ne donnoient à soupçonner rien moins que des projets de guerre, qu'ils pouvoient seuls absorber les finances du Pontife, qu'ils demandoient une profonde tranquillité. Alors il abandonnoit ses préventions, il croyoit devoir rendre plus de justice à Sixte, & faire sur son compte un jugement plus convenable au caractère du Pasteur universel de l'Eglise, qui est dans l'obligation de remplir le titre qu'il porte de souverain arbitre & modérateur de la paix dans la Chrétienté.

Leurs dispositions différentes à l'égard de la Ligue sainte.

Ce n'est pas qu'il n'eût sujet d'être surpris du peu de zèle que ce Pontife avoit fait paroître pour la Religion, dans le refus de fournir du secours aux Princes Chefs de la Ligue sainte en France. Conduite d'autant plus extraordinaire, que dans cette guerre l'intérêt du Siège Apostolique étoit joint à la cause de la Foi, puisque les liguez combattoient pour affermir l'autorité de l'Eglise Romaine dans ce Royaume. Circonstance trop intéressante, pour ne pas exiger toute la faveur de Sa Sainteté, toute
fa

sa protection pour les braves défenseurs de ses droits; principalement dans le tems que les Huguenots, soutenus par les Protestans d'Allemagne, étoient en état de mettre en campagne une Armée de beaucoup supérieure à celle des Catholiques. A son défaut, Philippe ne voulut pas manquer au besoin de la Ligue, il l'assista autant que l'état de ses affaires put le lui permettre, & il enjoignit au Duc de Parme, comme plus à portée de la France, d'y envoyer un détachement de ses troupes.

Mais rien n'inquiétoit davantage ce Monarque, rien ne lui paroissoit d'une plus sérieuse conséquence, que l'éclat qu'Elizabeth venoit de faire par sa déclaration publique de vouloir prendre sous sa protection ses Sujets rebelles des Pays-Bas. Par les démarches que j'ai ci-devant rapportées de cette Reine, Philippe ne pouvoit pas douter qu'elle n'eût dessein de nourrir le feu de la guerre, qui consumoit cette belle partie de ses domaines. Ainsi il porta toutes ses vues à tirer la vengeance la plus éclatante d'une injure aussi sensible. Un motif de politique animoit encore sa colère, il voyoit une occasion propre à faire jouer son ressort favori, l'ambition d'acquérir le relief de faire usage de toutes ses forces pour le soutien & la propagation de la Foi Catholique, en faisant une guerre continuelle aux infidèles & aux hérétiques. Il ordonna donc des préparatifs formidables qu'il destinoit contre l'Angleterre, résolu de porter dans cette Ile la plus grande partie des desastres, que les armes & les con-

Dessein
du Roi
Catholi-
que con-
tre l'An-
gleterre.

60 VIE DE PHILIPPE II.

1587.

seils de cette Reine fomentoient dans les pays de sa domination. Dans l'excès de son ressentiment, c'étoit peu d'assister en secret, comme il faisoit, le petit nombre de Catholiques qui se soutenoient encore dans ce Royaume, mais qui gémissaient dans l'oppression. C'étoit peu de fournir à ces malheureuses victimes de puissantes marques de sa générosité & de son zèle, toutes les fois qu'elles avoient recours à sa protection, comme à un refuge assuré, ce qui arrivoit de tems en tems, mais toujours avec d'autant plus d'ardeur de sa part, qu'il connoissoit le mérite des supplians. C'étoit peu en un mot de les soutenir d'une manière aussi efficace, il voulut chercher tous les moyens de les faire triompher hautement de leurs ennemis, & de renverser du Trône cette Reine qui les persécutoit avec tant de fureur.

Le Pape l'excite à cette entreprise.

Sixte ne manqua pas d'être informé des desseins du Roi Catholique, & cette nouvelle lui parvint fort à propos, dans le tems qu'il songeoit lui-même à le solliciter d'entreprendre la conquête de l'Angleterre. Aussitôt qu'il fut ce Monarque entièrement déterminé, il n'épargna rien pour le fortifier dans cette généreuse résolution, il employa tous les motifs imaginables pour l'engager à prendre en main sans délai la cause de Dieu, contre une Reine orgueilleuse qui avoit si grièvement offensé la Majesté divine. Pour donner plus de poids à ses instances, il écrivit à Philippe de sa propre main, (ce que les Pontifes font rarement) & il lui représenta les engagements que lui imposoit le

titre.

PARTIE II. LIVRE X. 61

titre de Catholique, dont il jouissoit seul 1587.
entre tous les Princes Chrétiens, par un
privilège spécial qui donnoit tant de relief
à sa Couronne. A cette considération il a-
jouta les mouvemens de l'ancien amour,
qu'il avoit conservé pour des peuples dont
il s'étoit vu quelque tems le Souverain. Par
tant d'objets capables d'animer son zèle, il
le conjuroit de ne plus différer, de faire
tous les préparatifs convenables pour une
entreprise de cette importance, d'aller avec
toutes ses forces vanger ses injures particu-
lière, celles de ses Etats ravagez, celles de
la Foi & de la Religion.

Ce qui doit être soigneusement remar-
qué, c'est que Sixte offrit de fournir une
partie de la dépense de cette guerre. Non
content d'écrire à son Nonce à Madrid de
faire au Roi cette promesse de sa part, il
fit venir le Comte d'Olivarez, & lui en-
donna une parole positive. (Mais parole
de Pape n'est que du vent, & l'on ne doit
y faire aucun fonds.) Il pria ce Ministre
de faire savoir à Sa Majesté, qu'aussitôt
qu'il auroit appris la descente de l'Armée
Espagnole en Angleterre, il s'engageoit à
donner sur le champ un million d'écus, pour
aider à poursuivre l'expédition avec plus de
vigueur. Et en cas que le succès répondît
à l'attente commune, & qu'on pût apper-
cevoir une espérance certaine de faire la
conquête entière de ce Royaume, il pro-
mettoit de contribuer à soutenir la guerre
par des sommes non moins considérables,
outre la concession des décimes sur les Ec-
clésiastiques.

Secours
d'argent
qu'il lui
promet.

62 VIE DE PHILIPPE II.

1587.

Demande
qu'il re-
jette.

Le Comte remercia le Pontife, & dès le moment qu'il fut sorti de l'audience, il dépêcha un courier en Espagne pour y porter cette nouvelle. En réponse Philippe lui ordonna d'assurer Sixte de sa part que tous les ordres étoient expédiés pour faire toutes les provisions, tous les préparatifs nécessaires pour une entreprise de cette nature, qu'il espéroit conduire à une heureuse fin, moyennant l'aide de Dieu & l'assistance de Sa Sainteté. Olivarez se rendit au Vatican, pour y faire rapport du contenu de la lettre du Roi. Ensuite, soit qu'il fût autorisé par un commandement exprès de son Souverain, soit qu'il agît de son propre mouvement, il pria instamment le St. Père de vouloir remettre alors au moins la moitié de la somme, qu'il avoit promis de fournir pour sa part des frais de l'expédition d'Angleterre. Bien plus, pour engager Sa Sainteté à faire cette avance, le Duc de Parme à qui elle étoit destinée envoya exprès à Rome le Comte Cesis, pour joindre ses instances à celles du Cardinal Farnese son oncle, par le crédit duquel il se flattoit d'obtenir sa demande. Sixte n'écouta personne, & se tint ferme à sa première proposition; quelques remontrances qu'on pût lui faire, il déclara qu'il ne débourseroit rien avant le tems qu'il avoit prescrit.

Guillau-
me Allen
créé Car-
dinal.

On ne se rebuta pas de ce refus, les Ministres du Roi Catholique revinrent plusieurs fois à la charge, mais avec le même succès. A la fin Sixte fatigué de tant de conférences, imagina un expédient pour rompre cours à ces importunités, & en même tems pour adou-

PARTIE II. LIVRE X. 63

1587.

adoucir l'esprit de Philippe, qui ne pouvoit qu'être offensé de tant de démarches inutiles. Cet expédient fut d'accorder à ce Monarque une autre grace, qu'il ne sollicitoit pas avec moins d'empressement. Le 7. d'Avril à sa pressante recommandation il créa Cardinal Guillaume Allen Anglois, personnage distingué par les services qu'il avoit rendus à la Religion Catholique & à sa patrie, & qui par un rare exemple de modestie avoit déjà refusé la pourpre que Gregoire XIII. lui avoit offerte. Cette fois Sixte le contraignit de recevoir cet honneur, par un ordre absolu, par le devoir de l'obéissance qu'il lui devoit. Dans l'exaltation de ce Sujet, le but de Philippe étoit de le faire déclarer Légat en Angleterre, comme le Cardinal Renaud Polus l'avoit été ci-devant. Le Pape donna avis au Roi de cette promotion, & attendu que son dessein d'attaquer l'Angleterre étoit pénétré à Rome, il lui dit qu'il croyoit de la prudence de presser avec toute la diligence possible l'expédition de son armement, de peur qu'Elizabeth, informée à tems de l'orage qui la menaçoit, ne prît les mesures propres à le conjurer, & n'employât ce prétexte pour assouvir sa rage contre les Catholiques, qui dans cette fatale conjoncture se trouveroient sans appui & sans défense.

Une conduite aussi compliquée, que celle de ce Souverain Pontife, a fourni le sujet de jugemens peu favorables à sa mémoire. Les spéculatifs crurent dans la suite que l'invitation qu'il fit au Roi Catholique de porter ses armes en Angleterre, n'étoit point du

Raisons de Sixte pour engager Philippe dans cette guerre.

64 VIE DE PHILIPPE II.

1587. du tout un mouvement de son zèle pour la Religion, mais l'effet d'une politique intéressée. Ils nous disent que Sixte n'avoit d'autre but que d'embarrasser Philippe dans une entreprise aussi difficile, qui ne pouvoit qu'épuiser ses finances avec la perte de ses meilleures troupes, & dont le succès lui paroissoit fort éloigné, pour être en liberté de mettre ses vastes desseins en exécution. Par le moyen de cette guerre qui demandoit toutes les forces de la Monarchie Espagnole, il comptoit que le Roi seroit contraint de dégarnir tous ses Etats, & qu'ainsi le Royaume de Naples sans argent, sans soldats, sans Officiers, resteroit à sa discrétion, qu'il lui seroit facile d'y fonder à main armée, & d'en faire la conquête sans obstacle. C'étoit en effet le grand projet de ce Pape, qui dès les premiers jours de son Pontificat conçut la pensée de réunir les Royaumes de Naples & de Sicile au domaine de l'Eglise. Il réussit dans une partie de ses vues, Philippe, pour se mettre en état d'entreprendre son expédition, fut obligé de tirer de ces Royaumes, comme de toutes ses autres Provinces, la fleur de la Noblesse, & presque tous les fonds publics.

Son intelligence avec Elizabeth. On a cru que l'ambitieux Pontife avoit sous main fait avertir Elizabeth de ce qui se passoit, & qu'il avoit même assuré secrètement cette Reine que Philippe ne recevrait jamais aucun secours de sa part contre l'Angleterre : Qu'elle ne devoit prendre aucun ombrage des promesses qu'il avoit faites de contribuer aux frais de l'expédition.

PARTIE II. LIVRE X. 65

1587

pédition, qu'il n'avoit eu en cela d'autre but que de remplir les devoirs de sa charge, & fauyer les apparences avec ce Monarque, mais qu'il fauroit bien trouver dans le tems des prétextes pour éluder ses engagemens. Si cette accusation n'est point fondée, au moins est il certain qu'il refusa toujours d'aider les Espagnols, ce qu'il fit, assura-t-on, pour mieux animer Elizabet à ne pas perdre courage à la vue de si formidables préparatifs. Mais d'autres, au sentiment desquels j'adhère, nient que Sixte ait entretenu de pareilles correspondances avec Elizabet, & cela par deux raisons, la première parce qu'il ne vouloit pas perdre la haute opinion que tout le monde avoit conçue de sa personne, la seconde parce qu'il souhaitoit avec passion faire rentrer le Royaume d'Angleterre sous son obéissance. Quoi qu'il en soit, il est certain que la principale vue de Sixte étoit de conquérir le Royaume de Naples & non l'Angleterre. Ce n'est pas après tout qu'il ne fût d'un génie à faire des démarches de cette nature, aussi le bruit en courut-il, & les Espagnols en marquèrent leur ressentiment. Sixte ne manqua pas de défenseurs dans cette occasion, on dit à sa décharge que les Espagnols naturellement soupçonneux s'étoient mis en tête cette chimère, qui n'avoit de réalité que dans leur méfiance.

Je ne prendrai aucun parti là-dessus, tout ce que je puis assurer comme incontestable, est que quelques Ministres d'Espagne en plaignirent au Nonce avec aigreur, & qu'ils en parlèrent comme d'un fait avéré. A-

Qu'il ex-
commu-
nie, par
quel mo-
tif.

près

66 VIE DE PHILIPPE II.

1587. — près cet éclaircissement, Sixte voulut faire voir qu'il n'avoit aucune correspondance avec la Reine d'Angleterre, & ne vit point de moyen plus sûr de justifier pleinement sa conduite, que de lancer les foudres de l'Eglise contre cette Reine hérétique. Il publia avec toutes les cérémonies lugubres, aux flambeaux de cire noire, une terrible excommunication, par laquelle il privoit cette Princesse de son Royaume & de toutes ses possessions, dont il investissoit le Roi Catholique par une Bulle particulière, suivant l'exemple de son prédécesseur. Tout cet éclat n'étoit qu'un jeu, le Pontife avoit fait prévenir Elizabeth avant que de faire tant de bruit, avec protestation qu'il n'entrevenoit à cette extrémité, que pour donner une satisfaction apparente aux Espagnols. En effet Elizabeth se moqua de cette procédure redoutable, & pour rendre la pareille au Pontife, elle ordonna à ses Ministres & Evêques de fulminer contre Sixte les plus diffamantes censures de l'Eglise, ce qui fut exécuté avec beaucoup de mépris pour la personne du Pape & pour le Siège de Rome, de la part de ceux qui n'étoient pas dans le secret.

Ses sentimens à l'égard de cette Princesse,

On eut dès le jour même une preuve bien marquée de l'union secrète de ces Souverains, la Reine à son dîner parla de Sixte dans des termes plein d'estime, & le mit au rang des plus grands Princes. Sixte de son côté dans ses discours ne paroissoit pas moins frappé du mérite de cette Souveraine dont il faisoit un cas singulier, & l'on peut dire qu'il savoit lui rendre justice, puisqu'il

tou

PARTIE II. LIVRE X. 67

1587.

tout le monde convient qu'elle fut l'ornement & le prodige de son siècle. Ce Pontife avoit coutume de dire que dans l'univers il ne connoissoit que trois personnes dignes de l'empire du Monde entier, lui, la Reine Elizabet, & le Roi de Navarre. Pour finir cette digression, Sixte possédoit parfaitement l'art d'éblouir & de duper les Espagnols, ces habiles & profonds politiques qui font profession de mettre les autres dans la nécessité de parer les coups de leur duplicité. Mais au sujet de ce Pontife, je veux juger charitablement de sa conduite, d'autant que ces faits ne sont pas encore avérez. Avant que de passer outre, je me crois dans l'obligation de transcrire ici en entier la Bulle d'excommunication fulminée contre Elizabet.

„ SIXTE V. par la grace de Dieu, Pasteur universel du troupeau de Jésus-Christ, à qui par une succession perpétuée & légitime appartient le soin & le gouvernement de l'Eglise Catholique. A la vue de l'affreux abime de misère, où sont plongez le célèbre Royaume d'Angleterre & celui d'Irlande, qui autrefois attiroient sur eux les regards de tout le monde Chrétien, par l'éclat des vertus, de la Religion, & de l'obéissance évangélique, qu'on y remarquoit dans le degré le plus éminent. Touchez de l'état de dérèglement qui conduit par lui-même à la perte du salut, état déplorable dans lequel ces pauvres peuples se sont laissez entrainer sous le gouvernement impie „ d'Elizabet.

Bulle
d'excommunication
contre cette
Reine.

68 VIE DE PHILIPPE II.

1587. „ d'Elizabet leur prétendue Reine, & de
„ quelques-uns de ses adhérens non moins
„ méchans & scélérats qu'elle. Pénétrez
„ de voir ces peuples devenus des mem-
„ bres pourris, infectez, & contagieux, à
„ l'égard du corps pur & sain de la Chré-
„ tienté, & du St. Siège Apostolique, s'é-
„ tant soustraits de l'autorité du Souverain-
„ Pontife, qu'ils ont dépouillé de tous ses
„ droits légitimes, tels qu'on les reconnoit
„ de tems immémorial dans tous les autres
„ Etats des Princes Chrétiens, dans les
„ pays & villes qui professent la véritable
„ doctrine de Jésus-Christ.

„ Nous dans le dessein de prévenir les
„ suites d'un desordre aussi dangereux, a-
„ nimez du desir de ramener tout le trou-
„ peau sous une sainte & légitime soumis-
„ sion au Chef, de rétablir l'ancienne dis-
„ cipline de l'Eglise dans ces Royaumes qui
„ s'en sont séparé : Séparation faite par
„ Henri VIII. ci-devant Roi d'Angleterre,
„ rebelle au St. Siège, qui non content de
„ secouer le joug d'une obéissance légitime
„ & indispensable, a contraint par violen-
„ ce ses Sujets de renoncer à la vraye com-
„ munion chrétienne : Séparation renou-
„ vellée par Elizabet, à présent assise sur
„ ce Trône qu'elle a usurpé, & qui marche
„ sur les traces de son père, avec une ob-
„ stination que rien ne peut vaincre, au
„ grand danger des pays circonvoisins: Par
„ ces considérations, Nous n'avons point
„ trouvé de moyen plus convenable pour
„ réformer ces Royaumes, & remettre la

„ paix

PARTIE II. LIVRE X. 69

1587.

» paix & le repos dans la Chrétienté, que
» de déposer cette Reine impénitente.

» A ces causes, Nous par l'inspiration
» de Dieu avons résolu de pourvoir à ces
» maux pressans, par de prompts & puissans
» remèdes, pour le bien & l'avantage uni-
» versel de l'Eglise de Jésus-Christ. Por-
» tez de plus à ce dessein par la tendre af-
» fection, qu'à l'exemple de quelques-uns
» de nos prédécesseurs, nous avons toujours
» eue pour la nation Angloise, sollicitez
» encore par le zèle ardent & les impor-
» tunités d'un grand nombre des princi-
» paux Sujets & des plus qualifiez de ce
» Royaume. Pour remplir ces vues, Nous
» avons contracté des alliances très étroi-
» tes avec divers Potentats, principalement
» avec le puissant & Catholique Roi d'Es-
» pagne, que nous avons prié de vouloir
» nous aider, en considération du respec-
» tueux attachement au Siège de Rome dont
» il est toujours animé, par rapport à l'an-
» cienne amitié qui a subsisté de tout tems
» entre sa Couronne & celle d'Angleterre,
» en vertu de la généreuse protection qu'il
» a dans toutes les rencontres accordée aux
» Catholiques de ces pays: En conséquen-
» ce de tant de motifs, relevez de l'obli-
» gation de rendre une paix nécessaire à
» ses Etats voisins de cette Ile, par
» le pieux objet de l'accroissement de la
» Foi Catholique, de l'utilité générale de
» toute l'Europe, Nous avons sollicité ce
» Monarque de faire usage de la puissance
» qu'il a reçue de Dieu, & de s'en servir

» à

70 VIE DE PHILIPPE II.

1587.

„ à chasser du Trône cette Reine, à punir
 „ ses adhérens comme des membres gâtez
 „ & contagieux de la Chrétienté, à refor-
 „ mer & pacifier ces Royaumes; œuvre
 „ sainte, dont il doit résulter un grand bé-
 „ néfice à toutes les nations fidèles.

„ Mais pour faire connoître à tout l'uni-
 „ vers la justice de cette procédure, satis-
 „ faire par ce Manifeste les scrupules & les
 „ incertitudes des Sujets de ces Royaumes,
 „ & faire sentir les justes jugemens de Dieu
 „ sur cette usurpatrice, Nous avons esti-
 „ mé indispensable, en prononçant la sen-
 „ tence de condamnation de cette femme,
 „ de mettre en même tems au jour les rai-
 „ sons qui nous ont portez à en venir à
 „ cette rigueur.

„ Premièrement, parce qu'elle est hérési-
 „ que & schismatique, & que sous ce ti-
 „ tre elle a été excommuniée par deux Sou-
 „ verains-Pontifes nos prédécesseurs. Par-
 „ ce que, malgré ces justes censures, elle a
 „ persévéré avec obstination dans sa revol-
 „ te contre Dieu & le St. Siège Apostoli-
 „ que, ayant usurpé témérairement par un
 „ mépris énorme du droit naturel, de la
 „ raison, de toutes les loix divines & hu-
 „ maines, la souveraineté temporelle, &
 „ l'autorité spirituelle sur les ames des hom-
 „ mes.

„ Secondement, parce qu'elle est bâtarde,
 „ conçue & née d'un adultère incestueux,
 „ & par conséquent incapable d'être appel-
 „ lée à la succession du Royaume, non seu-
 „ lement à cause de sa naissance illégitime, mais

„ CR-

PARTIE II. LIVRE X. 71

1587.

encore en vertu de diverses sentences
juridiques de Clément VII. & de Paul
III., & ce qui frappe le plus, par la dé-
claration publique qu'en a faite le Roi
Henri son propre père.

Troisièmement, pour avoir usurpé la
Couronne contre tout droit, eu égard
aux empêchemens ci-dessus marquez.
D'ailleurs cette usurpation viole manifestement les anciens Concordats conclus par le passé entre le Siège Apostolique & le Royaume d'Angleterre, au sujet de la réconciliation de cet Etat avec Rome, & encore par rapport à la mort de Thomas Archevêque de Cantorbéri sous le regne d'Henri II. Par ces Concordats nul ne pouvoit être Roi légitime d'Angleterre, sans l'approbation & le consentement de l'Evêque universel, règlement qui a été depuis renouvelé par le Roi Jean, & confirmé par un serment solennel fait en public. Ordonnance fondée sur l'avantage & l'utilité qui en résulteroient pour le Royaume, & faite à la requête & instance de la Noblesse & du peuple d'Angleterre.

Quatrièmement, parce que par une impiété sacrilège Elizabeth persiste à violer le serment, qu'elle a fait à son couronnement, de maintenir tous les anciens privilèges, & de garder inviolablement les franchises & immunités ecclésiastiques du Royaume.

Cinquièmement, à cause des injures atroces, des violences, des extorsions, &

72 VIE DE PHILIPPE II.

1587.

„ autres indignitez qu'elle a fait souffrir aux
„ pauvres & innocens peuples des deux
„ Royaumes.

„ Sixièmement, à cause qu'elle a induit à
„ sédition, & dans une revolte ouverte, les
„ autres Sujets & pays de son voisinage con-
„ tre leur légitime Souverain; d'où s'est en-
„ suivie la séduction d'un nombre infini d'a-
„ mes, d'où l'on a vu avec horreur la ruine
„ totale de plusieurs puissantes Provinces &
„ villes, détruites par le fer & par le feu.

„ Septièmement, parce que cette enne-
„ mie obstinée de l'Eglise a recueilli & pris
„ sous sa protection les hérétiques fugitifs, &
„ rebelles, toute sorte de scélérats convain-
„ cus de crimes publics, au préjudice extrê-
„ me de la Chrétienté. De plus, non con-
„ tente d'être l'asile de l'hérésie, elle a ani-
„ mé le Turc, ce puissant & cruel ennemi
„ de la Religion de Jésus-Christ, à assaillir
„ la Chrétienté, & à troubler par la guerre
„ la paix & le repos public.

„ Huitièmement, à cause des horribles &
„ longues persécutions suscitées contre les
„ Saints du Seigneur, qu'elle a tourmentez
„ dans leurs personnes & dans leurs biens,
„ sans respecter le rang des Evêques céle-
„ bres par leur sainteté qu'elle a réduits à la
„ dernière misère, ayant enfin accablé sous
„ la rigueur des supplices, & mis à mort les
„ membres de la sainte Eglise Catholique.

„ Neuvièmement, par rapport à la cru-
„ auté & barbarie qu'elle vient d'exercer
„ contre l'illustre Princesse Marie Reine d'E-
„ cosse, qu'elle a fait inhumainement périr
„ par la main d'un bourreau, après que cet-

„ te

PARTIE II. LIVRE X. 73

1587.

„ te infortunée Souveraine s'étoit retirée en
„ Angleterre sur la foi des asiles, & sur la
„ promesse d'y être deffendue & assistée.

„ Dixièmement, pour avoir procuré la
„ destruction de la véritable Eglise Catholi-
„ que, la profanation des Saints Sacremens,
„ des Eglises, des Cloitres, & des personnes
„ sacrées.

„ Enfin outre ces crimes atroces contre
„ Dieu, ladite Elisabet est encore coupable
„ du renversement des loix civiles, de l'or-
„ dre de la société, & de tous les intérêts
„ du Public. Elle a dégradé l'ancienne No-
„ blesse, avancé dans les honneurs & dans
„ les titres des gens de néant, indignes par
„ leur naissance abjecte & leur totale inca-
„ pacité d'être revêtus des dignitez du gou-
„ vernement civil & ecclésiastique. Elle a
„ détruit les loix, vendu la justice, exercé
„ une tyrannie arbitraire, un pouvoir abso-
„ lu, source de l'énorme avilissement de
„ l'honneur de Dieu, de l'oppression du pau-
„ vre peuple, de la perte des ames, de la
„ ruine du pays. Par ce détail, il est évi-
„ dent que les crimes d'Elisabet sont d'une
„ nature à la faire juger, par les uns entié-
„ rement inhabile à la souveraine adminis-
„ tration, par les autres indigne même de
„ respirer le jour.

„ Nous donc, justement émus par tant
„ de griefs si graves & si dignes des plus ri-
„ goureuses exécutions, en vertu du pou-
„ voir que nous avons reçu de Dieu, & de
„ l'autorité Apostolique qui nous a été remi-
„ se, nous renouvellons la sentence de nos
„ prédécesseurs les Papes Pie V. & Gregoi-

Tom. V.

D

„ re

74 VIE DE PHILIPPE II.

1587.

„ re XIII., en ſce qui regarde l'excommu-
 „ nication & la dépoſition de ladite Eliza-
 „ bet. Nous l'excommunions de nouveau,
 „ & la dégradons de toute autorité royale,
 „ la déclarons déchue de tous titres, droits,
 „ & prétentions à la Couronne des Royau-
 „ mes d'Angleterre & d'Irlande, nous la dé-
 „ clarons illégitime & usurpatrice desdits
 „ Royaumes, nous en déliions les Sujets &
 „ tous autres de toute eſpèce d'obéiſſance &
 „ de ſerment de fidélité, & de toutes obli-
 „ gations qu'ils auront pu contracter avec
 „ elle ou avec d'autres en ſon nom. De
 „ plus Nous deffendons expreſſément, ſous
 „ peine d'encourir la colére de Dieu, d'ex-
 „ communication & de punition corporelle
 „ ſelon la rigueur des loix, à toutes perſon-
 „ nes, de quelque état & condition qu'elles
 „ puiſſent être, après la publication de la
 „ préſente Bulle, d'avoir la hardieſſe de rendre
 „ ſervice à ladite Elizabet directement ni in-
 „ rectement, ni aucune obéiſſance. Com-
 „ mandons à tous en général & en particu-
 „ lier de concourir par tous les moyens poſ-
 „ ſibles à ſon châtiment, afin qu'après s'é-
 „ tre laiſſée ſéduire par l'ennemi infernal à
 „ ſe revolter en tant de manières contre
 „ Dieu, ſe voyant dépourvue de tout ſe-
 „ cours humain, elle puiſſe reconnoitre ſes
 „ erreurs, & ſe ſoumettre en toute humilité
 „ à la juſtice du jugement de Dieu.

„ C'eſt dans cette vue que Nous faisons
 „ ſavoir à tous les habitans desdits Royau-
 „ mes, comme encore à ceux des autres
 „ Etats & Provinces, qu'ils ayent à être con-
 „ tinuellement attentifs à procurer, de tout
 „ leur

PARTIE II. LIVRE X. 75

1587.

leur pouvoir & par tous les moyens qu'ils
auront en main, l'exécution de ce qui est
contenu dans ces présentes. Qu'ils ayent
à bien prendre garde de donner aucune
forte d'assistance, soit publique, soit se-
crete, tant à ladite Elizabet qu'à tous
ses adhérens. Qu'aussitôt que la présente
Bulle sera parvenue à leur connoissance,
ils ayent à se joindre sur le champ aux ar-
mes des Catholiques, qui seront comman-
dées par le victorieux Prince Alexandre
Farnese, au nom & sous l'autorité de Sa
Majesté Catholique, & d'y amener autant
de troupes qu'il leur sera possible d'en met-
tre en campagne, afin d'être en état de
chasser du Trône la futnommée Elizabet,
& rétablir la sainte Foi Catholique en An-
gleterre.

Nous faisons savoir en outre à tous &
un chacun que notre intention, celle du
Roi Catholique, & du Duc de Parme,
n'est pas d'envahir ou de faire la conquête
desdits Royaumes, ni d'en changer les
loix, privilèges, & coutumes, ni de pri-
ver aucun des habitans de sa liberté, de
la vie, de ses biens, excepté ceux qui per-
sévéreront avec opiniâtreté dans leur ré-
volte. Nous déclarons que nous n'avons
en aucune manière dessein d'introduire au-
cunes nouveautez de quelque espèce qu'el-
les puissent être, que celles qui par l'ac-
cord unanime entre nous, le Roi Catho-
lique, & les Etats du pays, seront jugées
nécessaires pour le bien public, la conti-
nuation de la Foi Catholique, & la puni-
tion de cette usurpatrice & de ses adhé-

76 VIE DE PHILIPPE II.

1587.

„ rans. Nous promettons encore solem-
„ nellement que toutes les difficultez qui
„ pourront survenir à l'occasion de la dépo-
„ sition de cette Princesse, soit entre parti-
„ culiers, ou par rapport à la succession de
„ la Couronne, ou entre les Ordres ecclé-
„ siastique & politique, seront terminées à
„ l'amiable selon toutes les règles du droit,
„ de la justice, & de l'équité Chrétienne.
„ Et non seulement on aura soin d'empê-
„ cher que les Catholiques ne reçoivent au-
„ cun dommage de la part des soldats, &
„ de les mettre à couvert de toute sorte d'e-
„ xécutions militaires, en considération des
„ grands maux qu'ils ont soufferts: mais en-
„ core on fera la même grace à tous autres,
„ qui touchez d'un repentir sincère viendront
„ de leur plein gré se remettre à la clémence
„ du Généralissime de l'Armée.

„ Et d'autant que nous sommes informez
„ qu'il y a nombre de personnes écartées de
„ bonne foi de la voye du salut, c'est à di-
„ re qui par une pure ignorance des vérités
„ de la Foi se sont séparées du giron de l'E-
„ glise, & par ce malheur font partie du
„ corps des hérétiques; Nous faisons savoir
„ que notre intention n'est pas qu'on les
„ comprenne dans la punition, nous voulons
„ au contraire qu'on les traite avec dou-
„ ceur, jusqu'à ce qu'instruites & éclairées
„ des maximes de la véritable Religion, el-
„ les puissent rentrer dans le bon chemin.
„ Nous déclarons en outre qu'il est non seu-
„ lement permis à toutes sortes de person-
„ nes, publiques ou privées, intéressées ou
„ non dans l'entreprise, de s'affurer de la
per-

„ personne d'Elizabet, de la confiner dans
 „ une prison très étroite, ou de la configner
 „ entre les mains des Catholiques; mais mê-
 „ me qu'on regardera cette action comme
 „ un service signalé, qui recevra une récom-
 „ pense proportionnée au rang des person-
 „ nes: bien entendu que ceci s'adresse sans
 „ distinction aux complices de ladite Eliza-
 „ bet. A l'égard des autres, qui par le pas-
 „ sé ont aidé, ou qui à l'avenir pourront
 „ contribuer au châtement de l'usurpatrice
 „ & de ses adhérens, & à l'entier rétablisse-
 „ ment du culte de la Religion Catholique
 „ dans les deux Royaumes, ils recevront les
 „ récompenses dues à leur zèle, & seront
 „ avancez dans tels honneurs & dignitez,
 „ que l'importance de leurs bons & fidelles
 „ services l'exigera.

„ Finalement on fera délivrer des passe-
 „ ports à tous ceux qui voudront se joindre
 „ à l'Armée Catholique, & qui apporteront
 „ des munitions de guerre ou de bouche &
 „ d'autres choses nécessaires pour l'expédi-
 „ tion, avec promesse que tout ce qu'ils re-
 „ mettront leur sera payé exactement. Nous
 „ exhortons encore tous en général & cha-
 „ cun en particulier, nous leur ordonnons
 „ même, de se tenir prêts à fournir au pre-
 „ mier ordre les secours qu'ils auront en leur
 „ pouvoir, pour ne pas s'exposer à y être
 „ contraints par les voyes de fait, & n'être
 „ point soumis aux peines destinées à ceux
 „ qui contreviendront au présent ordre. Et
 „ pour animer le courage & la piété des fi-
 „ delles, Nous, après avoir ouvert le tré-
 „ sor sacré des bénédictions célestes, accor-

78 VIE DE PHILIPPE II.

1587.

„ dons Indulgence plénière à tous ceux qui,
 „ s'étant munis des Sacremens de la péniten-
 „ ce & de l'Eucharistie, combattront dans
 „ les Armées Catholiques, où les assisteront
 „ de quelque manière que ce puisse être,
 „ pour accélérer la déposition & le châti-
 „ ment de l'usurpatrice rebelle & de ses ad-
 „ hérans”.

Projets de
 Philippe
 en faveur
 de la Rei-
 ne Marie,

Elizabet, bien informée de la destination des préparatifs immenses que Philippe faisoit en Espagne, n'en parut pas alarmée dans le commencement. Au contraire elle prit le parti de faire voir, par une action d'éclat, qu'elle bravoit toute la puissance de ce Monarque. Elle découvrit dans ces entrefaites qu'il avoit écrit à la Reine Marie dans sa prison, „ qu'il espéroit avec l'assistance de
 „ Dieu & la force de ses armes la voir bien-
 „ tôt sur le Trône, & mettre à ses piez cet-
 „ te orgueilleuse Elizabet qui l'opprimoit”. Sur le champ Elizabet fit instruire le procès de son infortunée rivale, & pressa le jugement de cette prisonnière, en sorte qu'elle pût être exécutée à mort sans aucun délai, ajoutant à cet ordre „ qu'elle vouloit priver
 „ de bonne heure le Roi d'Espagne du plai-
 „ sir, qu'il savouroit d'avance de rétablir
 „ cette Princeesse”. Ainsi ce prétexte lui servit à remplir un dessein qu'elle méditoit depuis longtems: elle fit trancher la tête à Marie au mois de Février de cette année, sans autre motif que celui de faire connoître au redoutable Philippe qu'elle ne craignoit pas beaucoup ses menaces. Mais il ne sera pas hors d'œuvre de rapporter ici quelques parti-

PARTIE II. LIVRE X. 79

particularitez de la vie de cette Reine mal- 1587.
heureuse.

Marie Stuard Reine d'Ecosse fut fille de Naissance
Jaques V. aussi Roi d'Ecosse, & fils de Ja- de cette
ques IV. & de Marguerite d'Angleterre sœur Princefle.
d'Henri VIII. En sorte que le susdit Jaques
V. père de Marie, & la Reine Elizabet,
étoient nez du frère & de la sœur. Ce Roi
Jaques épousa Marie fille de Claude premier
du nom Duc de Guise, de laquelle il eut
l'infortunée Reine Marie, qui vint au mon-
de en l'année 1542. Son père (par un évé-
nement qu'on peut regarder comme le pré-
sage de tous les malheurs de cette Princefle)
mourut sept jours après sa naissance, & la
laissa sous la tutéle de sa mère & d'autres Cu-
rateurs nommez par son testament.

A l'âge de six ans Marie fut conduite à la Son ma-
Cour d'Henri II. pour y être élevée, & en riage avec
1558. elle fut mariée à François Dauphin, le Dau-
phin.
qui depuis monta sur le Trône de France,
& cette augmentation d'une Couronne don-
na un grand relief à la grandeur de Marie.
Peu de tems après mourut Marie Reine d'An-
gleterre & femme de Philippe II. Roi d'Es-
pagne, & sa sœur Elizabet, née du mariage
d'Henri VIII. avec Anne de Bollen, se pla-
ça sur le Trône d'Angleterre & d'Irlande,
malgré les protestations de Marie d'Ecosse,
qui se prétendoit l'unique & légitime héritie-
re de cette couronne, & qui même com-
mença dès-lors à en prendre le titre & les
armes. Mais Elizabet mieux soutenue & plus
habile (je ne fais si son droit devoit prévaloir
sur celui de sa concurrente) l'emporta, &
reçut le Sceptre par les suffrages des Anglois.

80 VIE DE PHILIPPE II.

1587. Elle fut malgré les efforts de ses ennemis se maintenir dans sa possession, pendant l'espace de plus de quarante six ans, & l'Europe n'a guères vu de regne soutenu avec plus de gloire & de réputation.

Son veu-
vage.

Coup sur coup Marie perdit par la mort du Roi son époux la ressource, qu'elle pouvoit attendre des forces de la France, intéressée à faire valoir ses prétentions. Par cet incident, mise hors d'état de poursuivre ses droits par les armes, elle passa au bout d'un an dans son Royaume d'Ecosse. Dans ce voyage peu s'en fallut qu'elle ne tombât entre les mains d'Elizabet, qui attentive aux démarches de sa rivale, & animée de la jalousie d'Etat, mit tout en usage pour l'arrêter prisonnière. Ce dessein manqué, Elizabeth eut recours à la politique, & couvrant la haine dont elle étoit dévorée du voile trompeur d'une sincère amitié, aussitôt que Marie fut arrivée à Edimbourg, elle lui envoya une Ambassade magnifique avec de riches présens, pour la féliciter de son heureux retour, & lui promettre une alliance perpétuelle. Marie, qui peut-être agissoit avec plus de droiture, répondit à cette honnêteté par une Ambassade non moins éclatante, & envoya à la Reine d'Angleterre un diamant taillé en cœur, comme un témoignage assuré de la disposition où elle étoit de vivre dans une parfaite intelligence.

Elle passe
à de secon-
des noces.

Quelques années ensuite, savoir en 1565, Marie épousa un jeune Prince de son sang nommé Henri Stuard, fils de la sœur de son père, & l'année suivante elle en eut un fils, qui fut Jaques VI. Roi d'Ecosse, & qui après

près la mort d'Elizabeth apellé au Trône d'Angleterre réunit les deux Couronnes. Le nouvel époux de Marie, devenu jaloux d'un certain Musicien Piémontois nommé David Rizzo, qui en effet étoit dans les bonnes grâces de la Reine, le fit assassiner assez publiquement. Marie, vivement touchée de la mort de son Favori, dissimula d'abord son ressentiment à l'égard du Roi, contente pour lors de faire tomber sa vengeance sur deux Seigneurs qui avoient poignardé Rizzo, auquel elle ne tarda pas de substituer un nouvel amant. Ce fut Jaques Hepburn Comte de Bothuel, Seigneur dont la beauté & les manières spirituelles & engageantes étoient capables d'inspirer de la tendresse.

Cette Reine, dit-on, & ce fait est rapporté dans les pièces de son procès, cette Reine forma cette intrigue, non seulement par la violence de son tempérament amoureux, mais plus encore dans la vue de se donner un confident intéressé à la défaire du Roi son époux. En effet par le secours de ce nouveau Favori elle exécuta bientôt sa criminelle résolution: le Roi fut empoisonné, & pendant qu'il languissoit dans son lit, on fit sauter le palais avec de la poudre, pour cacher ce parricide sous l'apparence d'un accident imprévu. Cette tragique aventure arriva l'an 1567. Meteren écrit que cette Princesse étoit tellement aveuglée par la haine qu'elle avoit pour son mari, qu'il ne lui fut pas permis de réfléchir ni sur la tache qu'elle alloit répandre sur sa réputation, ni sur l'horreur d'un crime aussi horrible. Le même Historien rapporte qu'elle étoit remplie

Elle fait
tuer son
mari.

1587.

de sa passion amoureuse à un point, qu'aussitôt qu'elle perdoit de vue le Comte de Bothuel, elle lui écrivoit des lettres où elle lui marquoit son impatience & sa tendresse par les expressions les plus emportées. La plupart de ces lettres, qu'on assure avoir été trouvées dans les papiers du Comte, furent dans la suite imprimées, & l'on y voit, dit Meteren, un amour cruel & inhumain, qui ne respire que vengeance, qui ne projette que meurtre & carnage.

Justifiée
de ce cri-
me par
quelques
Historiens.

Ce témoignage, peu avantageux à la mémoire de cette Souveraine, se trouve détruit par l'autorité des Ecrivains Ecoffois & de presque tous les Catholiques des autres Royaumes. Si l'on doit les croire, ces odieuses actions furent les effets de la haine, des intrigues détestables, des ressorts que fit jouer la furieuse Elizabet, dont toute l'attention, toute la politique n'étoit tendue qu'à faire naître en Ecoffe des événemens, dont la noirceur pût perdre dans le monde sa parente infortunée, & la rendre abominable aux yeux de ses Sujets. On associe à la Reine d'Angleterre le frère bâtard de Marie, nommé Jaques Stuard, lequel, pour se frayer le chemin au Trône où il vouloit se placer, s'étoit déclaré le protecteur de la Religion Calviniste, & formoit des factions puissantes dans le Royaume, comptant à la faveur des troubles arracher le Sceptre à sa sœur, & se remettre la Couronne sur la tête. A la vérité ce sentiment devient général, si l'on a égard au grand nombre de ceux qui le soutiennent; il se voit étalé avec tous les traits d'éloquence capables de lui donner du cré-

PARTIE II. LIVRE X. 83

crédit, on l'appuye d'une foule de raisons de droit, enfin il trouve encore d'autant plus de partisans, qu'il est favorable à l'Eglise Romaine, & au maintien de la majesté & de l'autorité des Princes. 1587.

Quoi qu'il en soit, malgré le poids de cette seconde opinion qui est plus communément reçue, je ne prétens pas asscoir de jugement, je me renferme dans le devoir d'un Historien, obligé de mettre nuement devant les yeux du lecteur les différences que je trouve dans les Ecrivains. Pour remplir ce plan, je dirai que Marie devenue veuve épousa le Comte de Bothuel. Cependant elle ne manqua pas de faire part de son nouveau mariage au Roi de France & à d'autres Princes, sur tout aux Ducs de Guise ses oncles, qu'elle assura n'avoir eu d'autre but, en associant le Comte de Bothuel à son lit & à son Trône, que de se mettre en état par la grande autorité de ce Seigneur d'assoupir les troubles, que ses ennemis excitoient dans son Royaume, où la guerre civile devenoit inévitable, si elle ne se donnoit un appui capable de la prévenir par la réduction des rebelles.

Elle épou-
se le Com-
te de Bo-
thuel.

Pendant que cette Reine s'occupoit ainsi de ses amours, la faction contraire se souleva, résolue de vanger la mort du dernier Roi, & de poursuivre son assassin, qu'elle ne pouvoit voir sans indignation occuper la place de ce Prince malheureux. Marie, prise au dépourvu par les confédérez, n'eut pas le tems d'assembler des Troupes, & contrainte de céder au tems, après avoir inutilement tenté la voye des promesses &

Sa prison
& sa re-
noncia-
tion à la
Couronne.

84 VIE DE PHILIPPE II.

1587. de la douceur, elle éloigna son nouveau mari, l'objet de la haine publique par rapport au parricide qu'on lui imputoit. Sa disgrâce ne satisfit pas ses ennemis, ils en vouloient moins à sa personne qu'à celle de la Reine même, qu'ils retinrent prisonnière, sous prétexte qu'elle avoit empoisonné le défunt Roi son époux. Ils la conduisirent sous une forte garde dans le château d'Edimbourg, où ils la forcèrent en 1567. de renoncer à la Couronne, & de la remettre à son fils, que par rapport à son enfance on mit sous la tutelle de quelques Seigneurs, qui furent chargés en même tems de l'administration du Royaume.

Sa retraite en Angleterre.

Cependant Marie avoit été transférée dans la forteresse de Lochlewen, d'où elle trouva le moyen de se sauver d'une fenêtre fort élevée; descendue par des cordes, & reçue au bas par quelques-uns de ses confidens. Elle ne fut pas plutôt en liberté, que secourue de la France elle se vit à la tête d'une petite Armée, & se mit en campagne avec la résolution de se vanger d'une manière éclatante. Le succès ne répondit pas à son attente, ses troupes peu de tems après furent battues par celles des Régens, & cette malheureuse Princesse ne se trouva d'autre ressource que de s'enfuir en Angleterre au mois de Juillet 1568. Ce fut se plonger dans l'abîme de l'infortune. Elizabet, qu'elle avoit auparavant informée de sa retraite, pour savoir si elle étoit dans la disposition de la recevoir dans ses Etats; envoya au devant d'elle, & lui fit rendre tous les honneurs dûs à une Reine étrangère. Elle lui expédia même

PARTIE II. LIVRE X. 85

1587.

me un passeport pour se rendre à sa Cour, où elle ne fut pas plutôt arrivée, qu'il y eut ordre de l'arrêter, & elle fut conduite dans un coin de cette Ile. Comme Elizabet établissoit la sureté de sa personne sur la ruine de sa prisonnière, elle fit faire dans la suite le procès de sa rivale.

Au premier avis de la détention de cette Reine, un Gentilhomme Ecoffois, voyant sa Souveraine accusée & poursuivie juridiquement par les Calvinistes des deux nations, privée de tout moyen de se défendre, sans Avocats qui soutinssent sa cause, ne craignit pas de se présenter devant Elizabet, & de lui adresser ces paroles hardies. „ Madame, „ que Votre Majesté prenne bien garde, par „ la conduite qu'elle tient aujourd'hui, de „ donner un dangereux exemple à tous les „ peuples de l'univers, & de ne pas com- „ promettre son honneur & sa réputation, „ par la protection ouverte qu'elle accorde „ dans une affaire de cette importance aux „ Sujets rebelles de la Reine d'Ecoffe ma „ Souveraine. Tout ce qui se trame con- „ tre sa personne sacrée, est l'effet de la ca- „ lomnie répandue par des langues empoi- „ sonnées, qui n'ont d'autre voye que sa „ mort pour établir leur grandeur & leur „ autorité. Les accusations qu'on a le front „ d'intenter contre elle sont fausses, Marie „ est innocente. Je suis prêt à le prouver „ par écrit sur les pièces mêmes des accusa- „ teurs, que je me fais fort de détruire par „ des preuves irrefragables. Et si Votre Ma- „ jesté veut me le permettre, je m'offre de „ combattre en combat singulier quiconque

Hardiesse
d'un Gen-
tilhomme
Ecoffois.

1587. „ osera soutenir le contraire en ma présen-
 „ ce”. Cette noble hardiesse plut à Eliza-
 ber, elle loua le zèle de ce Gentilhomme,
 & le renvoya comblé d'éloges de la vive af-
 fection qu'il témoignoit pour sa Souveraine.
 Néanmoins ces remontrances ne firent aucu-
 ne impression sur son esprit, bien loin de là,
 elle fit resserrer plus étroitement sa prisonniè-
 re dans le château de Fotheringay, où elle
 envoya les Ducs de Norfolk & en
 qualité de Juges supérieurs, pour mettre le
 procès en état de prononcer un jugement
 définitif.

Expédiens
 proposez à
 Londres
 au sujet de
 Marie.

Cette grande affaire occupoit le Conseil
 de la Reine d'Angleterre, où l'on proposa
 trois partis à prendre à l'égard de Marie.
 Le premier fut qu'Elizabeth se fît donner des
 suretez si fortes, qu'elle pût être absolument
 certaine de n'être jamais inquiétée de la
 part de l'Ecosse au sujet de la succession
 d'Henri VIII. D'autres vouloient qu'on ci-
 mentât les mesures nécessaires pour le repos
 d'Elizabeth, par le mariage de la Reine pri-
 sonnière avec un Prince Anglois, attendu
 que son mariage avec le Comte de Bothwell
 étoit nul de droit, vû qu'elle avoit été enle-
 vée de force par ce Seigneur. Par cet ex-
 pédient on faisoit voir l'union des deux
 Royaumes, & la tranquillité des peuples so-
 lidement établie. Le troisième projet fut de
 publier une amnistie générale en faveur des
 rebelles. Ces propositions étoient assez gé-
 néralement goûtées, sur-tout par les Ambas-
 sadeurs des Puissances étrangères, qui solli-
 citoient vivement la délivrance de Marie.
 Mais la maxime d'Etat obligeoit Elizabeth de
 se

à délivrer une fois pour toutes de la jalouse inquiétude, qui troubloit sans relâche son repos, & elle ne pouvoit y parvenir que par la mort de sa rivale. Cette infortunée Princesse n'étoit pas encore enfermée dans le château de Fotheringay, on la tenoit dans une autre prison, où elle vivoit avec une espèce de liberté, servie par ses propres domestiques, mais sous la garde du Comte de Shrewsburi, qui la traitoit splendidement aux dépens de la Reine, & qui ne l'empêchoit pas dans les commencemens de voir tout le monde.

Dans ces entrefaites le bruit se répandit que la Reine d'Ecosse devoit se marier, ce qui est vrai; plusieurs Seigneurs se mirent alors sur les rangs pour l'épouser. Le Comte de Leycester, ce Favori si renommé d'Elizabeth, étoit le plus redoutable de ces concurrents, & se flattoit de l'emporter. Mais comme il ne paroissoit pas à découvert, le Duc de Norfolk, premier Pair du Royaume, & qui souhaitoit avec passion parvenir à cet honneur, confia ses vœux au Comte qu'il ne connoissoit pas pour son rival, & le pria d'en instruire la Reine, & d'appuyer ce dessein de tout son crédit. Leycester lui dit simplement qu'il feroit tout son possible, sans donner une plus grande étendue à ces paroles, qui dans sa pensée avoient un sens bien différent de celui que le Duc imaginoit; l'artificieux confident entendoit qu'il ne manqueroit pas de faire tout son possible pour le ruiner dans l'esprit de sa Souveraine. C'est ce qui arriva, Elizabeth instruite des idées du Duc, en fut extrêmement irritée, & lui ordonna

Aspirans
à épouser
cette Reine.

1587. donna d'un ton sévère d'abandonner ses prétentions. Norfolk persuadé que le Premier-Ministre lui avoit rendu de mauvais offices, résolut de s'en vanger, & il n'en conçut d'autre moyen que de suivre avec ardeur son projet, & de réussir à quelque prix que ce pût être.

Conjuration du Duc de Norfolk découverte.

Dans cette vue, il se joignit étroitement au parti des Catholiques & des adhérens de Marie, & sous prétexte de soutenir les intérêts de la Religion Romaine dont il faisoit profession, il se prépara à prendre les armes contre sa Souveraine. Il ne put amener son complot à ce point, la conspiration fut découverte, Elizabet le fit arrêter, on instruisit son procès, dont les chefs étoient, qu'il avoit entretenu correspondance avec le Pape, Marie, & les Catholiques, pour chasser Elizabet du Trône, & introduire des nouveutez dangereuses dans le Royaume. Sur ces accusations, d'une partie desquelles il ne put cependant être convaincu, après une prison de quelques jours, il fut condamné à perdre la tête, ce qui fut exécuté dans la place publique de Londres. La punition ne se termina pas à ce Chef de la Noblesse d'Angleterre, nombre de ses complices subirent le honteux supplice de la potence, & quantité plus heureux, au premier éclat de cette affaire, eurent la prudence de se soustraire à une mort infame, & trouvèrent le moyen de se sauver en Flandres. Dès ce moment, Elizabet, transportée de colére & de jalousie contre sa prisonnière, qui étoit la source & le premier mobile de tant d'attentats contre sa personne, Elizabet se détermin

mina

mina à redoubler sa garde, à lui ôter tous les domestiques excepté deux Demoiselles, à défendre de la laisser voir qui que ce fût, en un mot à appesantir ses fers par les traitemens les plus rigoureux. 1587.

Par une suite de cette haine irréconciliable, qui ne pouvoit s'éteindre que dans le sang de l'une de ces deux ennemies, Elizabeth maîtresse de sa rivale résolut enfin de sacrifier à son repos. Mais elle voulut en même tems faire connoître à l'univers les justes motifs, qui l'engageoient à une démarche jusques alors sans exemple, & elle ordonna les procédures usitées dans la Justice ordinaire. A cet effet elle envoya au mois d'Octobre 1586. à Fotheringay trente six des principaux du Parlement, accompagnés d'autres Officiers & Conseillers du Royaume, qui formoient une chambre de cent vingt sept Juges; entre lesquels se trouvoient environ quinze Catholiques, afin de pouvoir dire que Marie étoit condamnée par les gens mêmes de sa Religion. Ces Seigneurs, ou plutôt ces Juges, munis d'une commission particulière pour examiner la Reine d'Ecosse, tinrent leurs séances dans une salle, & firent sommer plusieurs fois cette Princesse de comparoître devant leur tribunal.

Après un refus opiniâtre de sa part, elle fut à la fin la foiblesse de se laisser persuader d'obéir à la citation, sous prétexte que c'étoit une nécessité dans la situation où elle se voyoit; cependant elle n'y consentit que sous la condition qu'elle viendroit suivie de tout son monde, ce qu'on lui accorda aisément. Moyennant cette condescendance,

Juges
nommez
pour examiner
Marie.

Elle comparoit.

1587.

ee, elle se présenta à l'assemblée, & on la fit asseoir sur une chaise couverte d'un tapis & de couffins. Le Grand-Chancelier d'Angleterre lui fit rapport des sujets de cette assemblée extraordinaire. Il lui dit „ que „ la Reine d'Angleterre sa souveraine avoit „ souffert avec patience tant d'années de „ suite des complots si souvent réitérez „ qu'elle (Marie) avoit tramez contre sa „ personne avec les ennemis de sa Couronne. Que, malgré la nécessité de mettre „ sa vie à couvert de pareilles entreprises „ elle n'avoit pu se résoudre à faire usage „ des voyes que toutes les loix du Droit „ commun lui mettoient en main, qu'elle „ s'étoit toujours fait une peine d'avoir recours à la rigueur des dernières procédures. Mais enfin que, chargée sur Terre „ par Dieu même de la suprême magistrature, elle ne pouvoit plus souffrir tant de „ récidives soutenues avec une opiniâtreté „ si furieuse, sans se rendre indigne de porter l'épée de la Justice. Qu'elle protestoit „ n'avoir point en vue la conservation de „ sa propre vie, dans la démarche qu'elle „ étoit obligée de faire, qu'elle ne se proposoit d'autre but que de soutenir les intérêts de Dieu & de son Royaume. Qu'à „ cette fin elle n'avoit pu se dispenser d'ordonner qu'on instruisit le procès de la „ Reine d'Ecosse, & qu'on reçût de sa bouche „ les défenses qu'elle jugeroit à propos d'alléguer pour sa justification ”.

sa réponse.

A cette déclaration préliminaire Marie répondit, comme par forme de protestation, „ qu'elle étoit Reine, personne libre, in „ dé

dépendante de toute autre Puissance que de Dieu seul, à qui seul elle étoit obligée de rendre compte de ses actions. Que par cette raison, elle demandoit un Acte de sa comparution devant ce tribunal, par lequel Acte il pût être notoire à tout le monde que cette comparution ne pourroit tirer à conséquence, ni être d'aucun préjudice, non seulement à elle en particulier, mais encore aux Princes ses confédérés, ni au Roi son fils. Cette demande fut aussitôt enregistrée par le Secrétaire.

Chefs de son procès.

Cela fait, le Procureur-Général lut à haute voix les chefs d'accusation contenus au procès, & les lettres que la Reine d'Ecosse avoit écrites à Don Bernardin de Mendozza Ambassadeur du Roi Catholique, & qu'elle avoit signées de sa propre main. Tout ce qui fut lu furent les lettres que la même Reine avoit écrites à Antoine Babington, & diverses réponses, comme aussi d'autres lettres écrites à quelques fugitifs, toutes tendantes contre l'honneur de Dieu, le repos du Royaume d'Angleterre, & la vie d'Elizabeth assise sur ce Trône. La lecture finie, Marie répondit qu'elle protestoit devant Dieu n'avoir jamais formé de complot, de quelque nature qu'il pût être, directement ni indirectement, contre la vie de la Reine sa sœur, encore moins contre l'honneur de Dieu qu'elle avoit eu tant à cœur toute sa vie, ni contre la tranquillité de l'Angleterre. Elle avoua qu'elle avoit écrit diverses lettres, dans le seul dessein de faire agir les bons offices des Puissances ses alliées, pour lui faire rendre la liberté, de même qu'à
tant

1587. tant d'autres Catholiques qu'on persécutoit avec tant de violence. Enfin elle conclut qu'elle aimoit mieux imiter Esther que Judith, c'est à dire prier pour son peuple, que de tenter la moindre entreprise contre Sa Majesté.

Ses défenses.

Le lendemain il y eut seconde séance, & l'on y continua en sa présence l'examen des pièces du procès. Marie ne répondit rien autre chose que le jour précédent, sous la même protestation de son indépendance de toute Justice séculière. Enfin le résultat de ses défenses principales peut se réduire à ceci: „ Qu'elle étoit née Reine, qu'elle avoit reçu le Sceptre & la
 „ Couronne, & qu'en cette qualité on ne
 „ pouvoit pas la soumettre à la juridiction
 „ d'aucune Puissance de la Terre”. Les Juges étoient bien éloignez de la reconnoître pour Souveraine, ils lui objectèrent
 „ que par sa renonciation au Royaume d'Es-
 „ cosse elle étoit réduite à la condition de
 „ personne privée; qu'elle s'étoit sauvée en
 „ Angleterre, pour y implorer le secours
 „ & la protection de la Reine. Que dans
 „ le tems qu'elle se voyoit dépouillée de
 „ toute espèce de Souveraineté, contrain-
 „ te d'avoir recours à la généreuse assistan-
 „ ce d'Elizabet, qu'elle avoit sollicitée de
 „ la manière la plus vive, elle avoit obte-
 „ nu un asile assuré contre ses ennemis.
 „ Ensorte que par rapport à sa situation de
 „ suppliante, & aux bienfaits qu'elle avoit
 „ reçus de la Reine d'Angleterre, elle res-
 „ toit soumise à cette Souveraine, & n'a-
 „ voit aucun titre pour se prétendre exem-
 „ te de sa justice, comme ses complices
 „ avoient voulu tant de fois le lui faire croire.

„ Que

PARTIE H. LIVRE X. 93

1587.

Que peut-être ils auroient tous mieux fait de l'exhorter à soutenir sa disgrâce avec patience, qu'elle auroit ôté tout prétexte de soupçonner sa conduite, au lieu qu'en l'animant à se prêter à tant d'entreprises contre la vie de sa bienfaitrice & la tranquillité de son Royaume, ils l'avoient précipitée dans un abîme, où elle ne pouvoit trouver que sa ruine & la perte de son honneur".

Ces procédures terminées, le jugement définitif fut ensuite remis à la décision du Parlement d'Angleterre, où le Procureur Général requit avec chaleur qu'on prononçât une sentence. Il s'y rencontra plus de difficulté qu'on n'avoit cru, le partage des voix donna lieu à des débats fort vifs; à la fin le crédit de la Cour prévalut, la volonté de la Reine entraîna la pluralité des suffrages, & la Reine d'Ecosse fut condamnée à la mort. Cet Arrêt fut suivi d'une députation à la Reine, (formalité pure par laquelle on vouloit paroître lui faire violence) pour la supplier de ne pas refuser à ses Sujets la satisfaction de le confirmer, le faire publier, & exécuter. A ces prières on ajoutoit des motifs de nécessité indispensable, le salut du Royaume, l'intérêt de la Religion, que la mort seule de la Reine Marie pouvoit garantir de trouble & de contagion. Marie avoit le cœur tellement endurci au crime, qu'il ne restoit aucune espérance d'un retour sincère de sa part. Tant qu'elle vivroit, Sa Majesté auroit en sa personne une concurrente acharnée à troubler son repos, puisque dans ses propres lettres

Sa condamnation à la mort.

1587.

tres elle faisoit éclater une haine irréconciliable pour toute la nation. Les preuves de tous les complots horribles qu'elle avoit tramé contre la vie de la Reine, n'étoient que trop incontestablement éclaircis, & ce qui devoit paroître encore plus exécrationnable, elle n'avoit pas feint de soutenir que le meurtre de la Reine d'Angleterre seroit une action juste & méritoire, & un sacrifice très agréable à Dieu. Sur ces remontrances, les députés dirent que la prolongation des jours de Marie seroit une source perpétuelle de troubles & de dangers pour l'Etat & la Religion, & que Sa Majesté se rendroit responsable des malheurs dont on étoit menacé, si elle laissoit vivre plus longtems cette dangereuse rivale. Qu'il ne lui étoit plus permis de souffrir les effets si obstinément soutenus de la rage de cette furieuse Princesse, puisqu'en ce cas la clémence devenoit une miséricorde cruelle, en conformité de la maxime avérée par l'expérience, qui nous apprend que l'espérance de l'impunité est la mère de l'impiété.

Ambassadeurs envoyez en Angleterre.

Aussitôt qu'on eut appris la condamnation de la Reine d'Ecosse, le Roi son fils & le Roi de France firent sur le champ partir des Ambassadeurs pour Londres. Ces Ministres, qui furent Milord Grai de la part de Jaques, & le Président de Bellievre de celle de Sa Majesté Très-Chrétienne, représentèrent à Elizabet toutes les raisons propres à faire changer le sort de l'infortunée Marie. Ils lui firent voir l'horrible scandale que donneroit à tout l'univers un Arrêt de mort, prononcé par des Juges contre

tre une Reine, sur laquelle ils n'avoient aucune espèce de juridiction, & qui n'étoit nullement Sujette du Royaume. On ne manqua pas de leur alléguer des motifs qui détruisoient leurs remontrances, principalement sur l'article de l'indépendance, la Reine elle-même, qui possédoit la Langue Latine, & qui s'étoit attendue à cette objection, la refuta par un axiome de la Jurisprudence commune à toutes les nations. Cette loi généralement reçue décide que *tout délinquant dans le territoire d'autrui, & qui y est arrêté & convaincu de son crime, est puni avec justice sur le lieu du délit, sans qu'on soit tenu d'avoir égard à sa dignité, à sa naissance, à ses prérogatives.* Ainsi les Ambassadeurs firent des efforts inutiles, & après leur départ Elizabet fit afficher & publier la sentence à son de trompe. A cette nouvelle Marie écrivit sur le champ la lettre suivante à la Reine d'Angleterre.

„ M A D A M E.

„ J'apprens que j'ai été condamnée à la mort par vos Juges, contre tous les droits divins & humains. L'infamie de mon Arrêt, la vue du supplice, n'ont rien qui m'effraye, qui me trouble, dans la résolution où je me suis affermie de remettre le soin de mon honneur & de ma personne à Dieu, avec lequel on rend ma cause commune. A l'égard d'un des griefs qu'on m'impute au sujet de la dernière conjuration faite contre mon propre fils, dans la juste appréhension que je
 „ dois

Lettre de
 Marie à
 Elizabet.

96 VIE DE PHILIPPE H.

1587.

„ dois avoir qu'elle n'ait des suites funes-
 „ tes, après avoir fait moi-même la triste
 „ expérience des effets de la fureur d'une
 „ faction rebelle, je me sens contrainte d'em-
 „ ployer les derniers instans de ma vie à
 „ décharger mon cœur par de vives plain-
 „ tes, qui sont autant justes que dignes de
 „ pitié. Je souhaite qu'après ma mort cet-
 „ te lettre devienne un perpétuel reproche
 „ à votre conscience, qui trouvera dans
 „ ma justification des remords cuisans, dont
 „ elle sera bourelée lorsqu'elle y pensera le
 „ moins. Cette même lettre, comme j'ai
 „ lieu de m'en flatter, sera pour la posté-
 „ rité un témoignage authentique de mon in-
 „ nocence, & couvrira de confusion ceux
 „ qui, à l'ombre de votre nom, m'ont si
 „ cruellement & si indignement traitée. Je
 „ me vois la victime des détestables com-
 „ plots que mes persécuteurs ont tramez
 „ contre ma personne, ils les ont toujours
 „ couverts du voile de vos intérêts, ils les
 „ ont exécutez sous votre autorité, au mé-
 „ pris de mes défenses les plus convaincantes,
 „ contre la connoissance qu'ils avoient
 „ de la droiture de mes démarches. Sou-
 „ tenus de votre puissance, ces hommes ini-
 „ ques, ayant en main la force que vous leur
 „ prêtiez, ont fait valoir leurs énormes ca-
 „ lomnies: je suis en votre pouvoir, char-
 „ gée de chaines, sans ressource, sans mo-
 „ yens d'implorer le secours d'aucune Puif-
 „ sance. Dans cette accablante situation,
 „ le seul soulagement qu'on ne peut pas
 „ m'ôter est de remettre, comme je fais,
 „ ma cause à la justice de ce Dieu vivant,
 „ qui

PARTIE II. LIVRE X. 97

1587.

qui doit être notre Juge commun, & qui nous a l'une & l'autre également commises au gouvernement de nos peuples, immédiatement sous ses ordres. J'implorerai son assistance jusqu'au moment qui sera le terme de mes afflictions, je le prierai avec ardeur de nous rendre, à vous & à moi, les récompenses ou les châtimens, que nos actions auront mérités, au poids de son Sanctuaire.

Souvenez vous, MADAME, que ce Dieu redoutable & juste est le seul Juge à qui rien n'échape, & qui ne peut être trompé par les artifices des hommes, par la politique la plus raffinée des gouverneurs de ce monde. Quelque adresse que les créatures puissent avoir pour obscurcir la vérité, le mensonge ne triomphe qu'un peu de tems, ce même Dieu fait confondre leurs inventions frauduleuses, par son pouvoir & sa justice tôt ou tard la vérité se dégage avec éclat des ténèbres épaisses qui l'envelopoient. C'est au nom de ce Juge infallible & équitable, c'est en sa présence que je vous rappelle ici les pratiques secrètes que vous avez mises tant de fois en usage, pour jetter mon Royaume dans un desordre continuel, pour corrompre mes vassaux, pour les armer contre moi, pour former d'odieuses conspirations contre ma personne. Par vos intrigues vous êtes parvenue à me faire faire une démission injuste, contrainte à cela par la violence des ministres de vos desseins, qui m'y ont forcée le poignard à la gorge, dans

Tom. V.

E

le

1587.

„ le tems que j'étois prisonnière dans la for-
 „ tereſſe de Lochlewen. Quelque irrégulé
 „ lière que fût cette procédure & dans le
 „ droit & dans la forme, vous avez ſu
 „ dans la fuite la faire valoir, vous l'avez
 „ ſoutenue de toute votre puiffance, vous
 „ avez fourni des forces aux rebelles, aux
 „ auteurs de ma diſgrace. Vous avez fait
 „ transporter mon Sceptre & mon autori-
 „ té ſur la tête de mon fils, quoiqu'il ne
 „ fût encore qu'au berceau, & par confé-
 „ quent hors d'état de ſ'en ſervir. Lors-
 „ que, en vertu des droits de la nature,
 „ j'ai voulu me rendre maitreſſe de la per-
 „ ſonne de ce Prince qui me doit le jour,
 „ vous avez eu le crédit de le faire remet-
 „ tre en la puiffance de mes ennemis dé-
 „ clarez, qui, après l'avoir dépouillé de
 „ tous ſentimens d'amour & de tendreſſe
 „ pour l'auteur de ſa naiſſance, lui feront
 „ encore oublier que je ſuis ſa mère, ſi
 „ Dieu n'arrête l'effet de leurs furieux con-
 „ ſeils.

„ C'eſt encore en préſence de ce Juge
 „ terrible que je veux vous dire qu'au tems
 „ de la plus grande violence de mes mal-
 „ heurs, lors que j'étois pourſuivie par mes
 „ Sujets rebelles qui en vouloient à ma
 „ vie, je vous envoyai par un de mes Gen-
 „ tilshommes une bague de diamans. Ra-
 „ pellez votre mémoire, MADAME, vous
 „ m'aviez donné vous-même cette bague
 „ pour m'être un gage aſſuré de la promeſ-
 „ ſe que vous me faiſiez faire alors de me
 „ défendre de tout votre pouvoir, de me
 „ ſecourir des forces de votre Royaume

„ &

PARTIE II. LIVRE X. 99

1587.

» & si j'y étois réduite, de m'assurer dans
 » vos Etats un asile honorable, & de m'y
 » faire trouver toutes les douceurs capa-
 » bles d'adoucir mon infortune. Sur des
 » offres aussi remplies en apparence d'une
 » tendre & sincère amitié, sur ces promes-
 » ses que vous m'avez réitérées tant de fois,
 » je n'ai pas balancé à venir me jeter en-
 » tre vos bras, & je voulois me rendre à
 » votre Cour. Il ne m'a pas été permis de
 » remplir ce dessein, à peine étois-je en
 » route, que je me suis vu environnée de
 » gardes, retenue prisonnière dans des for-
 » teresses, réduite à une misérable captivi-
 » té, dont le terme est une fin infame,
 » après avoir déjà souffert mille morts.

» Vous ne disconviez pas, MADAM-
 » E, que la noirceur des calomnies inten-
 » tées contre moi a été mise dans le plus
 » grand jour, que les principaux de votre
 » Royaume ont reconnu & publié même
 » mon innocence. Vous avouerez qu'on a
 » eu des preuves incontestables que tout ce
 » qui s'est passé entre le Duc de Norfolk &
 » moi, avoit été approuvé & signé même
 » par vos Ministres qui tenoient le premier
 » rang dans votre Conseil. N'ai-je pas su-
 » bi avec une entière résignation, tout ce
 » que l'on m'a prescrit dans ma prison pen-
 » dant un si grand nombre d'années? Mal-
 » gré l'innocence de cette conduite, je me
 » vois aujourd'hui plus persécutée que ja-
 » mais en ma personne, & en celle des
 » miens. On m'interdit non seulement tous
 » les moyens de secourir mon fils, dans les
 » conjonctures extrêmes où sans doute il se

E 2

» trou-

100 VIE DE PHILIPPE II.

1587.

» trouve, on m'empêche même d'avoir au-
 » cune connoissance de sa situation. Tous
 » ces motifs m'obligent, MADAME, de
 » vous supplier encore une fois, par la mé-
 » moire de la douloureuse passion de notre
 » Sauveur, qu'il me soit permis de sortir
 » de votre Royaume, pour assister mon cher
 » fils, pour avoir un lieu de repos où je puisse
 » rétablir mon pauvre corps atténué par des
 » souffrances si continuelles, & mettre mon
 » ame en état de comparoitre devant Dieu,
 » qui ne tardera pas à me la redemander.

» Prenez de moi, MADAME, toutes les
 » sûretés que vous jugerez convenables, im-
 » posez moi les conditions les plus assorties
 » à vos ombrages, vous ne devez pas crain-
 » dre que je viole ma parole, vous avez des
 » forces suffisantes pour me contraindre à la
 » tenir; d'ailleurs vous n'avez déjà que trop
 » de preuves de ma fidélité à remplir mes
 » engagements, même ceux que j'ai pris à
 » mon préjudice. Ma longue prison a déjà
 » consumé mon corps, il ne resteroit plus
 » à mes ennemis pour assouvir leur vangean-
 » ce qu'à détruire mon ame, qui est encore
 » entière. Il n'est pas, MADAME, en vo-
 » tre pouvoir de l'accabler de chaînes, de
 » grace accordez lui un tems plus long pour
 » se préparer comme il faut à son salut, qui
 » lui est mille fois plus précieux que toutes
 » les richesses du monde. Quel honneur
 » retirerez-vous de me laisser opprimer par
 » vos Juges, de me voir foulée aux piez de
 » mes persécuteurs?

» Si je ne puis obtenir ma liberté, du
 » moins, MADAME, je vous demande deux

» gra-

PARTIE II. LIVRE X. 101

1587.

» graces. Que dans le peu de tems qui me
 » reste à vivre. je puisse pour ma consola-
 » tion avoir auprès de moi un Ecclésiasti-
 » que du premier ordre, qui soutienne ma
 » foi, qui me développe les vérités de ma
 » Religion, dans laquelle je suis résolue de
 » mourir. L'autre faveur est que jusqu'à ma
 » mort qui est prochaine, j'aye deux fem-
 » mes de chambre pour me servir pendant
 » ma maladie; chose qui me devient néces-
 » faire, puisque j'apprens que vous ne vou-
 » lez pas qu'on exécute sitôt mon Arrêt. Je
 » vous proteste devant Dieu, MADAME,
 » que la nécessité seule m'oblige de vous
 » demander cette augmentation de domesti-
 » ques. Si vous me l'accordez, ce sera un
 » témoignage public que mes ennemis n'ont
 » pas auprès de vous le crédit de pouvoir
 » exercer contre moi leur rage & leur cruau-
 » té sur un article d'une aussi légère impor-
 » tance. Reprenez, MADAME, ces anciens
 » mouvemens de votre bon naturel, un peu
 » de retour sur vous-même, donnez moi
 » avant que je meure la satisfaction de voir
 » revivre à mon égard cette humanité qu'on
 » ne refuse à personne; afin que mon ame
 » délivrée de l'esclavage de ce corps mortel,
 » n'ait point sujet de porter ses gémissemens
 » au tribunal de Dieu, pour toutes les du-
 » retés dont vous permettez qu'on accable
 » ma servitude.

» Enfin, MADAME, si vous êtes déter-
 » minée à faire promptement exécuter ma
 » sentence, si je ne puis émouvoir la com-
 » passion de vos Ministres, j'ai recours à vo-
 » tre générosité pour obtenir trois graces.

E 3

» La

1587.

„ La première, de permettre que mon corps
 „ soit transporté en France, pour y être en-
 „ seveli en terre sainte suivant l'usage de l'E-
 „ glise Romaine, puisque cela n'est pas pra-
 „ ticable dans votre Royaume. La secon-
 „ de, qu'on ne me fasse pas mourir secret-
 „ tement, qu'on exécute l'Arrêt dans une
 „ place publique, à la vue de mes amis,
 „ afin qu'on ne puisse pas douter que je sois
 „ morte dans le sein & l'obéissance de l'E-
 „ glise Romaine. La troisième, que mes
 „ domestiques, qui m'ont rendu de si fidel-
 „ les services pendant une si longue misère,
 „ qu'ils ont partagée avec tant de zèle &
 „ d'attachement à ma personne, ayent la li-
 „ berté de se retirer, & de jouir en repos de
 „ la mince reconnoissance que ma pauvreté
 „ me permet de leur laisser dans mon
 „ Testament. Je vous supplie, MADAME,
 „ par l'amour du sang de Jésus-Christ, par
 „ les liens de la parenté qui nous unissent,
 „ par la mémoire si précieuse d'Henri VII.
 „ notre ayeul commun, par le titre de Rei-
 „ ne que je porte encore jusqu'au tombeau,
 „ de ne pas me refuser des demandes si jus-
 „ tes & si raisonnables”.

Au commencement de Février on en-
 voya la sentence par le Secrétaire Beal, pour
 la remettre aux Comtes de Shrewsburi & de
 Kent, qui gardoient la Reine d'Ecosse dans
 le château de Fotheringay. Ces Seigneurs
 reçurent ordre en même tems de faire as-
 sembler toute la Noblesse du voisinage,
 pour être présente à l'exécution. D'abord
 que les Comtes furent munis des ordres de
 la Cour, ils se transportèrent dans l'appar-
 te-

tement de Marie, à qui ils firent savoir le contenu de leur dernière dépêche, & la résolution prise de lui faire subir le supplice ordonné par l'Arrêt. Cette Princesse reçut cette nouvelle avec joye, & répondit d'un air content, „ Je sai que ma mort est dé-
 „ terminée: le plutôt qu'on me la fera souffrir ne sera que le mieux pour moi, pé-
 „ nétrée du bonheur infini qu'il y a de perdre un Sceptre corruptible, pour recevoir
 „ en échange une Couronne immortelle”. Cela se passa le soir du 17. de Février, & après que les Comtes se furent retirez, elle se mit à écrire deux lettres, l'une au Roi de France, l'autre au Duc de Guise pour l'informer de sa mort.

Ensuite elle relut son Testament, par lequel elle instituait son héritier le Roi Catholique Philippe, en cas que son fils persistât dans la profession de la Religion Calviniste: elle distribuoit encore à ses domestiques le peu d'effets dont elle pouvoit disposer. Elle soupa, & but à la santé de tous ses gens, qui le visage & les yeux baissés vers la terre, lui répondirent par des cris & des sanglots qui marquoient l'excès de leur douleur. Après le repas, elle les fit tous approcher, & donna sa main à baiser aux hommes, & les femmes eurent l'honneur de l'embrasser: quiconque a des sentimens de pitié, peut aisément concevoir l'abondance des pleurs répandues à cet adieu. Cela fait, elle se confessa, & fit ses prières à genoux, & après s'être relevée, elle alla se jeter sur son lit toute habillée, prit quelque repos, dormit assez tranquille-

Sa fermeté
 & ses dernières ac-
 tions.

1587. ment, & s'étant éveillée elle recommença ses dévotions avec son Confesseur.

Son adieu
à ses do-
mestiques.

Le jour venu, les deux Comtes se rendirent dans sa chambre: aussitôt qu'elle entendit ouvrir la porte, elle alla au devant d'eux, & leur dit, „ Soyez les bien venus, Messieurs, je suis plus vigilante que vous ”. Comme par sa longue prison elle avoit contracté une sciatique qui étoit devenue incurable, elle avoit beaucoup de peine à marcher, ce qui l'obligea de s'appuyer sur l'épaule du Comte son gardien, & ainsi elle se traîna jusqu'au lieu de son supplice d'un pas lent parce qu'elle boitoit. Elle avoit la tête couverte d'un long voile, un Crucifix à la main, & une Couronne pendue à sa ceinture. On la conduisit dans une galerie, où les Commissaires l'attendoient. Alors son Ecuier se jeta à ses pieds, & d'une voix entrecoupée de sanglots, il lui demanda ses derniers ordres. „ Ne pleurez pas, *lui répondit elle*, réjouissez vous au contraire de voir Marie Stuard toucher à l'heureux instant d'être délivrée des peines & des misères de cette vie. Je vous prie de dire à mon fils que je meurs constante dans la Religion Catholique, & que je l'exhorte pour l'amour de Notre Seigneur de faire profession de la foi de ses ancêtres, d'aimer la justice, de maintenir ses peuples en paix, & de ne rien entreprendre contre la Reine Elizabet. Je déclare que je n'ai jamais agi ni pris des engagements au préjudice de l'Ecosse. Je meurs remplie d'un parfait attachement à la France ”.

Son discours sur l'échafaut.

De la galerie on fit passer la Reine dans la

PARTIE II. LIVRE X. 105

la grande salle du château, qui depuis le haut 1587.
 jusqu'au bas étoit tapissée de noir. Enfin elle

monta sur l'échafaut, où on la fit asseoir sur
 une chaise, pour entendre la lecture que
 Beal fit de l'Arrêt & de l'ordre de l'exécuter.
 Cette lecture achevée, Marie se tourna du
 côté des spectateurs, qui étoient au nombre
 de plus de trois cens personnes, & leur dit :

„ Voici un spectacle sans exemple, de voir
 „ mourir une Reine sur un échafaut. Je
 „ n'ai jamais appris, & il ne m'est pas en-
 „ core arrivé de me deshabiller, de me dé-
 „ pouiller de mes ornemens royaux en pré-
 „ sence d'une compagnie si nombreuse, en-
 „ core moins suis-je accoutumée à avoir des
 „ boureaux pour valets de chambre. Mais
 „ il faut se soumettre à la volonté de Dieu”

A ses côtés étoit le Docteur Richard Flet-
 cher, Doyen de Peterborough, Ministre de la
 Religion Réformée, car on n'avoit pas per-
 mis au Confesseur de la Reine de se tenir au-
 près de sa pénitente. Le Docteur étoit char-
 gé d'exhorter la Reine à la mort, & de lui
 donner les consolations convenables, ce qu'il
 fit en ces termes.

„ M A D A M E,

„ Nonobstant cet appareil lugubre & ef- Exhorta-
tion que
lui fait un
Réformé.
 „ frayant de la justice, qui doit être exécu-
 „ tée dans quelques instans sur votre per-
 „ sonne, à cause des grands crimes que vous
 „ avez commis contre notre Souveraine,
 „ son Royaume, & son gouvernement; Sa
 „ Majesté veut encore, dans ces derniers in-
 „ stans de votre vie, avoir la bonté de

E 55

„ pren-

1587.

„ prendre soin de votre ame , qui va bientôt
 „ être séparée de votre corps , ou pour vi-
 „ vre à jamais avec Jésus-Christ , ou pour
 „ être précipitée dans l'abime des souffrances
 „ éternelles. A cette fin , Sa Majesté m'a
 „ envoyé auprès de vous , pour vous entre-
 „ tenir des promesses pleines de consola-
 „ tion , que Dieu adresse en tout tems à
 „ tous les vrais Chrétiens pénitens , & fin-
 „ cèrement pénétrez des vérités immuables
 „ de la loi qu'il nous a donnée. En consé-
 „ quence de cet article fondamental , je
 „ vous prie , MADAME , de considérer
 „ trois choses. La première , votre état
 „ passé , & l'instabilité d'une gloire périssa-
 „ ble dont vous avez joui ci-devant. En se-
 „ cond lieu , votre situation présente , par-
 „ venue au moment de mourir , pour passer
 „ à l'immortalité. Enfin l'état où ce passage
 „ terrible de la vie à la mort vous met en
 „ ce moment , entre la gloire qui ne doit
 „ jamais finir , & une éternité de suppli-
 „ ces.

„ A l'égard du premier de ces articles ,
 „ permettez moi , MADAME , de vous di-
 „ re avec le Prophète Roi , renoncez à
 „ vous-même , oubliez votre peuple , ne
 „ songez plus à la maison de votre père ,
 „ perdez le souvenir de votre naissance ,
 „ n'ayez plus devant les yeux votre dignité
 „ royale , alors le Roi des Rois se réjouira
 „ avec vous de vous voir venir devant son
 „ Trône brillante des beautés spirituelles.
 „ Que rien ne flatte votre amour-propre &
 „ votre confiance , ne vous glorifiez pas mê-
 „ me de votre propre justice , qui est tou-
 „ jours

„ jours imparfaite & profane , afin que par 1587.
 „ la foi vous puissiez vous revêtir de Jésus-
 „ Christ , & le reconnoitre comme le seul
 „ en qui & par qui vous devez être justifiée.
 „ Ce sont là , MADAME , les dispositions
 „ où vous devez entrer , pour ressusciter au
 „ dernier jour à la vie éternelle , & en ver-
 „ tu de la passion de notre divin Sauveur
 „ devenir participante de sa gloire.

„ Pour vous garantir au terrible tribunal
 „ du Dieu vivant d'une condamnation , que
 „ les égaremens de votre vie ont méritée ,
 „ confessez à présent vos fautes à ce même
 „ Dieu , reconnoissez que vous avez mérité
 „ le supplice que vous allez souffrir , rendez
 „ un témoignage public de la constante af-
 „ fection , de la fidélité , que Sa Majesté a
 „ toujours fait éclater à votre égard , des
 „ bienfaits dont elle vous a toujours com-
 „ blée. Ayez , MADAME , une ferme foi
 „ en Jésus-Christ Notre Seigneur , il n'y a
 „ point d'autre moyen qui puisse vous met-
 „ tre en état de vous bien préparer à la
 „ mort. Vos péchez fussent-ils plus nom-
 „ breux que le sable de la mer , Dieu avec
 „ l'usage de sa grace , la passion & l'obéis-
 „ sance de son Fils notre Rédempteur , la ver-
 „ tu & l'opération de son Saint Esprit , les
 „ rendra plus blancs que la neige , les effa-
 „ cera de sa mémoire , il ne s'en souviendra
 „ plus. Il n'y a point de possibilité d'ob-
 „ tenir rémission de la part des hommes ,
 „ ni par aucune voye humaine ; c'est le
 „ sacrifice seul de Jésus-Christ , c'est cette
 „ foi vive & ardente dans les mérites de

108 VIE DE PHILIPPE H.

4587. „ ce Sauveur du monde , qui nous justi-
 „ fie & cimente notre paix avec Dieu.

„ En second lieu , je vous prie , M A D A-
 „ ME , de faire une sérieuse attention à votre
 „ mort , aux suites de cette mortalité que
 „ vous allez subir. Vous quittez ces bas
 „ lieux , on ne vous verra plus dans cette
 „ demeure , où vous serez bientôt oubliée ,
 „ comme toutes les choses de ce monde.
 „ Un petit espace de terre va couvrir votre
 „ corps , les vers seront vos frères , la cor-
 „ ruption sera votre père , comme dit Job.
 „ Où l'arbre tombe , il faut qu'il y reste ,
 „ soit vers le midi de la vie & du salut ,
 „ soit vers le couchant de la mort & de la
 „ tristesse. C'est là l'instant heureux ou fu-
 „ neste , ou pour s'unir à Dieu , ou pour
 „ tomber dans les ténèbres extérieures où
 „ l'on n'entend que pleurs & grincement de
 „ dents. Allons , M A D A M E , puisque
 „ c'est ici le moment où vous devez écou-
 „ ter la voix de Dieu , n'endurcissez pas vo-
 „ tre cœur. La mort a déjà levé sa main
 „ sur vous , la coignée est mise à la racine
 „ de l'arbre. Le Trône du Juge-éternel est
 „ préparé , les livres de votre vie sont ou-
 „ verts , votre jugement va vous être pro-
 „ noncé. Si avec une constante résolution
 „ vous prenez le Trône de la grace pour vo-
 „ tre refuge , par l'efficace de l'obéissance de
 „ Jésus-Christ qui seule est méritoire devant
 „ Dieu , si par une ferme foi vous savez
 „ appliquer à votre ame les mérites de ce
 „ Sauveur , Christ sera votre vie , votre
 „ mort tournera à votre avantage , un jour

„ CB:

ce corps mortel sera revêtu de l'immortalité. Courage, MADAME, Dieu vous ouvre la porte du Royaume céleste, ce Royaume en comparaison duquel toutes les Principautez de ce monde ne sont que ténèbres & misères: ne vous fermez pas l'entrée de ce lieu de délices & de félicité, par une opiniâtreté à endurcir votre cœur aux vérités que je vous annonce.

Enfin, MADAME, je vous prie de réfléchir sur vous-même, d'examiner sérieusement l'état présent où vous vous trouvez, & celui qui va faire votre destinée éternelle. Il s'agit dans le terrible moment de la séparation de votre ame & de votre corps, ou de ressusciter au dernier jour pour la vie éternelle, & entendre ces belles & consolantes paroles, *venez les bien aimez & bénis de mon père*; ou de ressusciter pour la damnation éternelle, & vous voir au nombre de ces proscrits à qui le Fils de l'homme adressera cet irrévocable Arrêt, *allez maudits au feu éternel*. Il s'agit, MADAME, d'être à la droite de Dieu comme une brebis de son troupeau, ou à sa gauche comme les boucs destinez à la vengeance. *Bienheureux sont ceux qui meurent au Seigneur*. Vous mourrez en Jésus-Christ, si vous desirez avec une ferme foi d'être dégagée des liens de votre corps, pour unir votre ame avec Jésus-Christ, votre unique sacrifice propitiatoire, votre unique caution auprès de Dieu. Ne prenez, MADAME, aucune confiance au mérite de vos ac-

TROISIÈME VIE DE PHILIPPE II.

1587.

„ tions, cette satisfaction est une erreur qui
 „ ne peut subsister avec la parole de Dieu.
 „ C'est cette parole qui est la véritable pier-
 „ re de touche, la lumière pure & sans nua-
 „ ges, le flambeau qui éclaire nos piez,
 „ pour nous conduire sûrement dans le che-
 „ min de la paix à Jésus-Christ, en qui
 „ sont fondées toutes les promesses de Dieu,
 „ de qui toute l'Écriture rend témoignage,
 „ par qui avec la foi en son sang, nous, &
 „ tous les membres fidèles de son Église, re-
 „ cevrons la rémission de nos péchez.
 „ Tous les Saints l'ont invoqué dans les
 „ jours de leurs afflictions, il les a exaucez,
 „ & ils ont été délivrez: ils ont mis toute
 „ leur confiance en lui seul, & ils n'ont ja-
 „ mais été trompez. Toutes les autres four-
 „ ces sont taries, il n'y en a plus qu'une
 „ qui puisse fournir l'eau de la vie éternelle,
 „ c'est ce même Jésus-Christ. Le nom de
 „ Dieu est un château fort, dans lequel les
 „ justes trouvent leur sûreté, & y sont dé-
 „ fendus contre les attaques de leurs enne-
 „ mis. Je vous en conjure, MADAME,
 „ recevez ces vérités. Si vous êtes jalouse
 „ de votre salut, si vous voulez après votre
 „ départ de ce monde glorifier Dieu dans
 „ l'éternité, vous voir au rang de ses élus
 „ qu'il revêt d'une gloire qui n'aura jamais
 „ de fin; je ne cesse de vous en conjurer,
 „ MADAME, priez avec nous, ayez re-
 „ cours au Trône de la grace, donnez nous
 „ lieu de nous réjouir de votre conversion.
 „ C'est l'unique voye de vous rendre digne
 „ que Dieu tourne sa face sur vous, & vous
 „ accorde ses graces & ses bénédictions”.

Marie

PARTIE II. LIVRE X. III

Marie interrompit trois ou quatre fois ce
Ministre, & après avoir fait connoître ses
sentimens, lassée d'un discours dont elle ab-
horroit les maximes, elle lui dit d'un ton de
dépit & décisif, „ Taisez vous, s'il vous
„ plaît, Monsieur le Doyen, cessez de me
„ tourmenter, épargnez-vous une peine inu-
„ tile. Je veux que vous sachiez que je suis
„ inébranlablement affermie dans l'ancienne
„ & véritable Religion Catholique, pour
„ laquelle je ne balancerai jamais de verser
„ tout mon sang”. Le Doyen lui répon-
dit, „ Changez de croyance, MADAME,
„ repentez-vous sincèrement de tous vos pé-
„ chez, mais n'en fondez la rémission que
„ sur les mérites de Jésus-Christ qui est le
„ seul fondement de nos espérances. Mon-
„ sieur le Doyen, *repliqua la Reine*, dispen-
„ sez vous encore un coup de discourir sur
„ cette matière; je suis née dans la Reli-
„ gion Catholique, je déclare & proteste
„ hautement que je veux mourir dans la Re-
„ ligion Catholique”.

Alors les deux Comtes, voyant la peine
que cette Princesse avoit à entendre les ex-
hortations du Doyen, qu'elle recevoit même
avec aigreur, lui dirent, „ MADAME, nous
„ allons joindre nos prières à celles de Mon-
„ sieur le Doyen, nous allons tous ensem-
„ ble prier Dieu qu'il illumine votre enten-
„ dement, qu'il vous mette dans le chemin
„ de la véritable connoissance de sa loi &
„ de sa parole, & qu'il vous fasse la grace
„ de mourir dans cette voye qui est la seule
„ qui conduit au salut. Messieurs, *leur ré-
„ pondit Marie*, si vous voulez prier Dieu
„ avec

1587.

Sa répon-
se à ce
Ministre.

Son der-
nier entre-
tien avec
les deux
Comtes.

LII VIE DE PHILIPPE II.

1587. „ avec moi , je vous en aurai une singulière
 „ obligation , & je tiendrai cette complai-
 „ sance comme une grande faveur. Mais
 „ m'unir à vous pour prier Dieu à votre
 „ manière , c'est ce que je ne prétens pas
 „ faire , c'est ce que je ne ferai pas , parce
 „ que Dieu ne vous a pas fait la grace d'être
 „ de ma Religion. MADAME, *repli-*
 „ *qua le Comte de Kent* , votre opiniâtre re-
 „ fus me cause un sensible déplaisir , je suis
 „ pénétré de chagrin de voir entre vos
 „ mains des simulacres vains & supersti-
 „ tieux. Je tiens dans ma main, *ajouta-t-*
 „ *elle avec un mouvement d'indignation & de*
 „ *couroux* , je tiens la figure de Jésus-Christ ,
 „ pour mieux m'imprimer la mémoire de
 „ son saint Nom. Mais, MADAME, *pour-*
 „ *suivit le Comte* , Jésus-Christ veut être gra-
 „ vé dans le cœur des fidèles , & rejette la
 „ vaine cérémonie de tenir sa statue dans la
 „ main. Quoique vous refusiez d'entendre
 „ la grace que Dieu vous fait en ce mo-
 „ ment de vous éclairer sur sa véritable doc-
 „ trine , nous ne laisserons pas de le prier
 „ qu'il daigne par sa miséricorde infinie vous
 „ pardonner vos péchez. Eh bien , *dit la*
 „ *Reine* , priez-le de votre côté , je vais du
 „ mien faire mon oraison à ma mode". A-
 „ lors ils se mirent tous à genoux , le Doyen
 „ récita une prière suivant l'usage des Réfor-
 „ mez , & la Reine en fit une en particulier à
 „ voix basse , baissant souvent le Crucifix qu'elle
 „ tenoit en sa main , & disant , *Seigneur , vous*
 „ *qui avez étendu les bras sur la croix , pour sau-*
 „ *ver le genre humain , recevez moi pauvre pé-*
 „ *cheresse en vos mains très miséricordieuses.*

Après

PARTIE II. LIVRE X. 113

1587.

Après s'être relevée, elle commença à se préparer à la mort. Deux de ses Demoiselles fondant en larmes s'avancèrent pour l'aider à se deshabiller, elles trouvèrent l'ouvrage fort avancé, la Reine avoit déjà ôté avec beaucoup de précipitation la plus grande partie de ses ornemens. Derrière étoient deux boureaux, dont l'un s'approcha pour se saisir d'un *Agnus Dei* qu'elle portoit sur sa poitrine. Marie ne voulut pas permettre qu'il le touchât, & lui dit qu'elle l'avoit donné à une de ses Demoiselles qui lui en payeroit la valeur. Lorsqu'elle fut dans l'état convenable, elle dit adieu à ses Demoiselles, qui pénétrées de la plus vive douleur restoient immobiles à ses piez: elle se baissa pour leur donner sa bénédiction, & les conduisit par la main jusqu'à l'échelle de l'échafaut. On en fit pourtant revenir une pour bander les yeux de sa maitresse, ce qu'elle fit avec un corporal sacré de très grand prix, ou pour mieux m'énoncer, d'un travail exquis. Cette cérémonie faite, Marie récita à haute voix le Pseaume trente & unième, *Seigneur, j'ai mis ma confiance en vous, je ne serai jamais confondue.* Sa prière finie, elle se baissa elle-même, & avec un courage héroïque elle posa sa tête sur le billot, en criant, *Mon Dieu, je remets mon ame en vos mains.* Sur le champ un des boureaux lui prit les mains pour les tenir basses, & l'autre avec un sabre lui abattit la tête du second coup, l'ayant manquée du premier. Celui qui tenoit les mains de la patiente, prit aussitôt la tête séparée du tronc, & la levant pour la faire voir à tous les assistans,

Elle se deshabille.

Et est décapitée.

il

1587. il cria, *Dieu garde notre Reine* : & le Doyen répondit, *Ainsi puissent périr tous les ennemis de Dieu & de notre Souveraine.*

Senti-
mens pu-
blics & de
Sixte V.

Cette mort tragique fut regardée sous des couleurs bien différentes dans la Chrétienté : les Catholiques faisoient une martire de l'infortunée Reine d'Ecosse, les Protestans la nourcissoient du titre odieux de perfide. Sixte V., d'un tempérament avide de répandre le sang, à la réception de cette nouvelle, tourna les yeux du côté de l'Angleterre, & laissa échapper ces paroles que l'Histoire a tant remarquées, & qui deviennent si étonnantes dans la bouche d'un Souverain-Pontife. „ O Reine heureuse, *s'écria-t-il*, „ ô Princesse fortunée, d'avoir eu par des- „ fus tous les mortels la prérogative brillan- „ te de voir tomber à vos piez une Tête „ couronnée” ! Quant à Philippe, à la vue de la disposition testamentaire de Marie, qu'il savoit l'avoir institué son héritier, ce Monarque se crut plus obligé que tout autre de faire éclater son ressentiment contre la meurtrière de sa bienfaitrice. Il commença par rendre à la défunte Reine les devoirs funébres, il lui fit faire dans tous ses Etats des funérailles d'une pompe assortie à la reconnoissance d'un puissant Roi. En même tems il envoya des ordres de presser avec une diligence incroyable les préparatifs, qui se faisoient pour l'expédition résolue de l'Angleterre. Enfin il prit toutes les mesures propres à remplir le grand dessein, qu'il formoit de vanger la mort de la Reine d'Ecosse. Dessein qu'il suivoit avec d'autant plus d'empressement, qu'il y croyoit for

PARTIE II. LIVRE X. 115

1587.

son honneur intéressé, par la prévention où il étoit qu'Elizabeth n'avoit précipité ce coup hardi que pour le narguer, persuadé d'ailleurs que c'étoit le moyen de se faire un mérite auprès de tous les Potentats de la Chrétienté, dont la dignité & les droits recevoient une atteinte dangereuse dans l'attentat exécuté contre une Souveraine.

Pour n'avoir rien à craindre des ennemis du dehors, pendant que toutes ses forces seroient occupées en Angleterre, il mit tous ses soins à renouveler la trêve avec les Turcs. Cette négociation devenoit nécessaire, pour mettre les Royaumes de Naples & de Sicile en sureté contre les courses & les attaques de ces formidables ennemis. Dans cette vue, il envoya ordre à Ferrari, qui se trouvoit encore à Constantinople, de faire auprès des Ministres de la Porte les derniers efforts pour conclure le Traité avec le Grand-Seigneur. Comme Philippe connoissoit l'usage de la Cour Ottomane, qu'on ne pouvoit se rendre accessible que par l'aspect séduisant de l'or, il ne manqua pas de garnir les mains de son négociateur, qui reçut trois lettres de change qui montoient à la somme de cinquante mille écus. Ferrari, pourvu de ce métal qui ouvre si facilement les portes du Berrail, agit en conséquence de sa nouvelle commission, & par son adresse puissamment soutenue des ducats qu'il répandit en profusion, il parvint non seulement à faire confirmer l'ancienne trêve, mais encore à en obtenir la prolongation pour deux ans, parce qu'elle étoit sur le point d'expirer,

Philippe sollicite une trêve avec les Turcs.

116 VIE DE PHILIPPE II.

1587.

pirer, & les conditions de ce renouvellement furent même & beaucoup plus étendues & beaucoup plus avantageuses à la Couronne d'Espagne.

Mouvements de la France & de l'Angleterre.

Ferrari n'eut pas longtems lieu de s'applaudir de ce succès. Les Ambassadeurs de France & d'Angleterre, qui seuls de toutes les Puissances de l'Europe prétendoient jouir du bénéfice de l'alliance de la Porte, avertis de la négociation de l'Agent d'Espagne, unirent leur crédit & leurs intrigues pour la faire échouer. Ils réussirent avec assez de facilité, le nouveau Traité fut annulé, quoique revêtu de la signature de Sa Hauteffe & du sceau de l'Empire, & Ferrari eut le créve-cœur & l'affront de se voir rendre les Instrumens cancellez de l'union des deux Couronnes. Ainsi les-mouvements de Philippe, les ressorts de sa politique prévoyante, n'aboutirent qu'à tirer une grosse somme de son Epargne, & à rehausser l'orgueil & l'insolence de l'Infidèle, qui à la vérité n'eut que trop sujet de s'enfler à la vue des instances du plus puissant Roi de la Chrétienté, qui mandioit son amitié & l'achetoit même à prix d'argent. Aussi remarque-t-on qu'à cette occasion il fut résolu dans le Divan d'ajouter aux titres du Grand-Seigneur, celui d'Arbitre de la Chrétienté.

Galéasses fabriquées à Naples.

Philippe avoit envoyé au Viceroy de Naples des ordres absolus de presser, avec toute la diligence imaginable, la construction & l'équipement des quatre galéasses & des deux gros navires, que dès l'année précédente on avoit mis sur les chantiers. On y

tra

PARTIE II. LIVRE X. 117

1587.

travailla avec tant de promptitude, que bien-tôt on fut en état de s'en servir. Ces bâtimens firent l'admiration de tout le monde, tant pour leur capacité fort au dessus des grandeurs ordinaires, que pour la régularité de la structure & la magnificence des ouvrages. Au commencement du mois de Mai on les mit en mer bien équipés, & pourvus de toutes les munitions convenables; ils étoient montez de dix compagnies d'Espagnols des Terces de Naples, sous la conduite de Don Alonso de Lufon Sergeant Major en titre, & qui à cette occasion reçut la commission de Mestre de Camp. Ces bâtimens allèrent joindre à Lisbonne la Flotte d'Espagne, qu'on préparoit dans ce port pour l'expédition d'Angleterre: c'est cette Flotte si fameuse, qu'on surnomma l'invincible, & qui sans combat fut entièrement détruite.

Suivant les ordres du Roi Catholique on leva encore à Naples vingt compagnies d'Italiens, dont les Capitaines étoient tous Gentilshommes de la première noblesse. On les nomme: c'étoient Charles Spinello qui avoit encore au dessus des autres l'emploi de Mestre de Camp, le Marquis de Ziro son neveu, Antoine-Lelio, & Frédéric Caraffe, Antoine Mirobello, Horace Galeota, Camille Orfino, Flaminio Calameria, Horace Caraccioli, Lelio de Costanza, Horace Marquis, Silvio d'Azzia, Frédéric d'Affitto, Jean-Thomas Spina, Pompée Frappiero de Capoue, Don Alexandre des Monts, Don Alonso Palagona, & Jean-Jérôme Denticé. La levée de ces trou-

Levées
de troupes
de terre.

118 VIE DE PHILIPPE II.

1587.

troupes se fit pour l'expédition d'Angleterre, mais les Généraux Espagnols, qui devoient avoir le commandement en chef de l'Armée navale, déclarèrent qu'ils ne vouloient pas avoir sous leurs ordres des Soldats Italiens ni Allemans, & là-dessus ils firent les plus vives instances au Roi. Leur requête fut favorablement écoutée, Philippe changea cette destination, & ces nouvelles milices furent pour leur bonheur envoyées dans les Pays-Bas, où elles n'eurent pas à essuyer les desastres, qui l'année suivante causèrent la ruine totale de cette malheureuse Armée, comme je le dirai en son lieu.

Justice
faite à
Naples.

Au reste, puisque cette grande affaire m'a donné occasion de parler de la ville de Naples, ce ne fera pas une digression hors d'œuvre & peu intéressante, de rapporter deux événemens très remarquables qui arrivèrent cette année dans cette capitale. Le premier fut la rigoureuse & extraordinaire exécution, qu'on y fit d'un nommé Benoit Mangoné, natif d'Evoli, & le plus redoutable bandit de ce tems-là. Ce scélérat avoit demeuré quelque tems dans l'Etat Ecclésiastique, où il s'étoit fait connoître par une suite de crimes dont il n'y avoit point d'exemple. Mais il jugea à propos de se retirer dans les montagnes des environs de Naples, pour ne pas tomber entre les mains de Sixte V., qui avoit juré d'exterminer toute la race de ces voleurs qui infestoient le domaine de l'Eglise, comme en effet il y parvint dans la suite. Mangoné dans sa nouvelle retraite continua ses brigandages, & commit les excès les plus énormes.

Quoi-

PARTIE II. LIVRE X. 119

1587.

Quoiqu'il fût éloigné des terres du Siège de Rome, Sixte ne laissa pas d'en marquer la plus vive inquiétude, par les reproches qu'il fit à l'Ambassadeur de Sa Majesté Catholique de l'inaction des Commandans de Naples, qui laissoient tranquille un scélérat qui faisoit tant de desordres dans le pays. Les remontrances du Pontife eurent sans doute leur effet, on se mit à la poursuite de Mangoné, qui enfin fut pris vif le 1. d'Avril, & seize jours après condamné à un supplice le plus horrible dont on puisse entendre parler, & qui en effet n'avoit jamais été imaginé dans le Royaume de Naples.

D'abord il fut trainé à la queue d'un cheval depuis le palais jusqu'à la place du marché, & par intervalle le boureau lui arrachoit quelque morceau de chair avec des tenailles ardentes, sorte de supplice à la vérité fort commun à Naples. Mais à ces tourmens on ajouta la roue, exécution inouïe chez les Napolitains, ce qui attira de toutes parts une si grande affluence de peuple, qu'il y eut plusieurs personnes étouffées ou écrasées dans la foule. Le criminel dans les douleurs de la question avoua qu'il avoit tué dans l'espace de quinze ans quatre cens tant hommes que femmes, violé plus de cent filles, mis le feu à plus de cent cinquante maisons, & diverses autres espèces de crimes & de cruautéz qui faisoient horreur. Ce misérable, si accoutumé au sang & à assouvir sa brutale barbarie sur des innocens, fit paroître toute la foiblesse imaginable par les cris, ou plutôt les hurlemens qu'il jetta depuis le premier instant de son
sup-

1587. supplice jusqu'à sa mort. Il mourut même en impie, n'ayant jamais voulu se reconnoître, & ne répondant que par les plus abominables blasphêmes à ceux qui l'exhortoient à réparer ses crimes par une fin chrétienne, & à offrir en expiation les maux qu'il souffroit, mais qu'il avoit si justement mérités.

Le châ-
teau St.
Elme en-
levé par la
foudre.

L'autre événement, plus extraordinaire & plus triste, arriva dans la même capitale vers la fin de cette année. Le jour de la fête de Ste Lucie il s'éleva en un instant un des plus furieux vents d'Ouest, accompagné de pluie, d'éclairs, & de tonnerre, dont les coups redoublés jettoient par-tout l'épouvante. Un éclat tomba sur la tour du château St. Elme au haut de la montagne, & mit le feu aux poudres qui par malheur se trouvoient hors des magasins. Tout le donjon du château sauta en l'air avec un bruit épouvantable, & plus de cent cinquante personnes furent ensevelies sous ses ruines. Don Garcias de Tolède, alors Gouverneur de cette forteresse, étoit descendu ce jour-là dans la ville avec sa femme, & par ce coup de fortune ils furent tous deux garantis du plus triste sort qu'on puisse subir; mais ils perdirent tous leurs effets, leur argenterie, des meubles précieux, & des tableaux d'un grand prix. La perte qu'on fit dans le château fut irréparable, la ville fut aussi beaucoup endommagée, plusieurs des maisons voisines & quelques Eglises furent renversées, & les autres presque par-tout furent tellement ébranlées qu'elles menaçoient ruine.

Cette

PARTIE II. LIVRE X. 121

Cette année le Roi Catholique eut un sujet de s'affermir dans la résolution, qu'il avoit prise de tenter la conquête de l'Angleterre. Le Marquis de Ste. Croix, Généralissime de ses forces maritimes sur l'Océan, gagna en Amérique une victoire signalée sur les Anglois, ce qui fut pour ce Monarque un préage de l'heureux succès de l'entreprise, à laquelle il se préparoit avec tant d'ardeur. Il faut détailler cet événement. J'ai apporté les expéditions de François Drak, le plus fameux homme de mer qu'on connoît dans son siècle, ou pour parler plus exactement, ce célèbre Amiral d'Angleterre, qui nourri dans cette licence si particulière au gouvernement de cette nation, parvint par ses grandes actions au plus haut rang de sa profession, & par une longue suite de victoires s'est fait une réputation immortelle. Ce grand Capitaine, animé par les succès éclatans qu'il avoit eus dans son dernier voyage en Amérique, où il s'étoit gorgé de butin, & avoit saccagé plusieurs villes considérables des Espagnols, voulut encore cette année tâter les forces de ces maîtres du nouveau Monde. Mais le but principal de son nouvel armement fut de savoir, en détachant quelques brigantins, le nombre & la qualité des vaisseaux, qui devoient former cette redoutable Flotte que Philippe destinoit contre l'Angleterre. Pour cet effet il fit brûler la Galice, où, si l'on en croit Mézerien, (Historien au reste qui m'est fort suspect à bien des égards) il brula quelques vaisseaux, en coula d'autres à fond, presque à la vue du Marquis de Ste. Croix, qui

1587.

Expeditions de Drak.

1587.

se tint à Cascaïs avec la plus grande partie de la Flotte Espagnole, sans oser faire voile à la rencontre du vainqueur, qu'il laissa retourner en Angleterre chargé d'un butin considérable.

Défaite
des Anglois en Amérique.

Mais cette expédition est rapportée bien différemment dans divers autres Historiens, moins intéressés à prendre parti pour une nation plus que pour l'autre. Ils assurent qu'Edouard Drak neveu de François, après avoir fait quelques dommages dans l'Île Saint Domingue, appelée autrement l'Île Espagnole, où il avoit passé l'hiver avec soixante vaisseaux que l'Amiral son oncle lui avoit laissés, prit la résolution de s'en retourner en Angleterre. Le Marquis de Ste. Croix, averti du départ des Anglois, & résolu de venger les injures de sa nation, d'ailleurs maître d'une Flotte puissante & pourvue de tout abondamment, se mit en mer dans le dessein de combattre l'ennemi. Il l'atteignit auprès du Cap Ste. Hélène, on en vint à une action générale, qui fut soutenue de part & d'autre avec toute la bravoure imaginable. Quantité de monde y périt, plusieurs vaisseaux furent coulés à fond, & autant que j'ai pu le lire dans divers Auteurs désintéressés, (après tout il m'importe très peu que l'affaire se soit passée autrement) les Espagnols eurent une pleine victoire. De quarante quatre bâtimens, qui composoient alors l'Armée des Anglois, il n'y en eut que dix huit qui purent se sauver, vingt restèrent au pouvoir des Espagnols, parmi lesquels fut l'Amiral même, qui tomba entre les mains des ennemis avec le vaisseau qu'il montoit, & six furent submergez.

PARTIE II. LIVRE X. 123

Il faut l'avouer, les Espagnols ne durent le succès de cette journée qu'à l'avantage qu'ils avoient sur les Anglois, qui se trouverent de la moitié plus foibles. Malgré cette inégalité si considérable, ces braves combattans rendirent dans le commencement la victoire fort douteuse. Preuve très certaine de la supériorité du courage des Anglois, qui sur mer l'emporteront toujours à cet égard sur les Espagnols. En effet dans cette rencontre les derniers ne furent redevables de leur victoire qu'à leur nombre, sous lequel succomba enfin toute la valeur, toute l'habileté des Anglois, épuisés par des efforts trop longtems redoublez. Ce qui rend encore cet événement remarquable, c'est qu'il ranima le courage presque abattu de la nation Espagnole, accoutumée depuis longtems à voir porter le fer & le feu dans ses plus riches Provinces par ces fiers ennemis. Leur défaite fut un augure flateur de la conquête de l'Angleterre, & chacun se prépara avec plaisir à avoir part à cette entreprise, qui fut des plus malheureuses, comme je le dirai en son lieu.

1587.

Leur
courage
supérieur
à celui des
Espagnols.

Au bruit de cette fatale journée, les autres vaisseaux Anglois, qui étoient restez sur cette côte, pour se garantir du sort de leurs compagnons, n'eurent rien de plus pressé que de reprendre la route de l'Angleterre. L'Armée victorieuse prit aussi le même parti, mais ce ne fut qu'après avoir couru ces mers, pour se mettre à la poursuite des bâtimens échapez de la bataille. Mais les Espagnols furent contraints de revenir sur leurs pas, & de retourner même avec précipi-

Retraite
des deux
Armées.

1587.

cipitation en Europe, par l'impossibilité de faire tenir la mer à plusieurs de leurs vaisseaux, qui se trouvoient tellement fracassez qu'il n'y avoit presque plus d'espérance de les remettre en état de servir; outre qu'ils avoient perdu plus de vingt cinq bâtimens, tant du premier ordre, que caravelles, & autres d'un rang inférieur. Enforte que cette victoire leur couta bien cher, & cependant ils comptoient plus de soixante gros vaisseaux, au delà du nombre qu'avoient les Anglois. Il est vrai que le Marquis de Ste. Croix n'auroit pas tant précipité son retour, s'il n'en avoit pas reçu un ordre positif du Roi d'Espagne, qui vouloit qu'on ne songeât plus qu'à achever les préparatifs contre l'Angleterre, & à rassembler en un corps toute l'Armée navale, que ce Général devoit commander en chef. Ainsi il amena en triomphe à Lisbonne les vaisseaux qu'il avoit pris sur les ennemis, & sa victoire fut célébrée dans cette capitale par des réjouissances & des fêtes éclatantes.

Secours
refusé par
Sixte V.
aux Ca-
tholiques
de France.

En France les affaires étoient extrêmement brouillées. Henri III., réduit à des extrêmités fâcheuses par les Huguenots, avoit eu recours, comme je l'ai déjà dit, au Pape & au Roi Catholique, dont il sollicitoit l'appui avec des instances assorties aux tristes conjonctures où il se trouvoit. Il se flattoit que ces Puissances devoient regarder sa cause comme celle de l'Eglise, & des nations attachées à l'ancienne croyance: sur ce préjagé il ne doutoit pas qu'à la première réquisition elles ne fussent disposées à lui

four-

fournir de puissans secours. Il se trompa en partie, Sixte en refusa absolument, soit que ce Pontife sacrifiât tout autre soin au plan qu'il s'étoit fait d'embellir Rome, soit que ce qui s'étoit ci-devant passé en France avec ce Monarque, ainsi que je l'ai dit, eût entièrement étouffé dans son cœur tout sentiment d'affection. Quelles que fussent ses raisons, il abandonna les Chefs de la Ligue, qui avoient pris les armes pour maintenir dans ce Royaume l'autorité du Siège Apostolique, la foi & le culte de l'Eglise Romaine. On eut d'autant plus lieu d'être surpris de cette insensibilité, que personne ne paroissoit plus obligé de faire usage de ses forces & de son pouvoir dans cette occasion, sur tout à la vue de la puissance des Huguenots, qui secourus par les Princes Protestans d'Allemagne, se voyoient en état de ruiner sans ressource le parti des Catholiques. Par tous les motifs d'intérêt, de bienfaisance, & de devoir, un Souverain-Pontife ne pouvoit se dispenser de concourir, par tous les moyens imaginables, à se conserver l'attachement d'une nation si distinguée entre toutes les autres par son zèle pour la gloire des Chefs de sa Communion, qui en effet étoient redevables de la plus grande partie, on peut dire même de presque toute leur grandeur aux trésors qu'elle avoit employés avec profusion, au sang qu'elle avoit répandu dans tous les tems pour leur défense. Malgré tant de sujets de s'émouvoir, Sixte fut sourd aux sollicitations, uniquement rempli de ses desseins, ou plutôt de

1587. ses caprices, au mépris de ses obligations les plus indispensables, & de l'honneur du Siège Apostolique.

Le Roi
Catholi-
que leur
en fournit.

Le Roi Catholique tint une conduite bien opposée. Ce Monarque fit à la raison d'Etat un généreux sacrifice des justes motifs qu'il avoit d'abandonner le Royaume de France, ou pour parler plus exactement, Henri, qui en tant de rencontres s'étoit déclaré avec éclat l'ennemi de sa personne, non sans se couvrir de la tache d'ingratitude à l'égard de la Couronne d'Espagne. En effet Henri avoit-il pu faire davantage contre Philippe, que d'assister, recevoir sous sa protection, soutenir Don Antoine dans ses prétentions sur le Royaume de Portugal, après même que les Espagnols s'étoient mis en possession de tout cet Etat? Quoi de plus marqué, que de contracter une étroite alliance avec la Reine Elizabet, au moment que cette Souveraine venoit de prendre ouvertement les armes contre Philippe? Quoi de moins ménagé, que de secourir les ennemis de l'Espagne dans les Pays-Bas, de fomenter la revolte de ces peuples par la promesse d'une assistance continuelle, de remplir cet engagement sous la fausse assurance de n'avoir aucune part aux démarches du Duc d'Anjou? Philippe, en politique rompu dans le manège des Cours, mit à l'écart tous ces mécontentemens, & ne consultant que ses véritables intérêts, il écrivit à Alexandre Farnese, comme plus à portée qu'aucun autre de ses Généraux, de faire passer des troupes en France, d'envoyer à la Ligue

un

PARTIE II. LIVRE X. 127

un détachement de son Armée , aussi fort 1587.
qu'il lui seroit possible sans porter préjudice
à ses propres affaires.

Par la jonction des Espagnols le Duc de Joyeuse , Chef de la Ligue Catholique en France, se crut assez fort pour boucher le passage aux Allemans & aux Suisses , qui marchaient à grandes journées au secours des Huguenots. Mais, avant que de se mettre en marche, il jugea à propos d'aller prendre à Paris des munitions de guerre & de bouche , même un renfort de troupes , parce qu'il voyoit une partie de son Armée divisée en factions différentes. Ces précautions prises , il alla au devant des ennemis. A son arrivée auprès de Coutras, il les trouva déjà établis dans le poste, qu'il avoit destiné pour asseoir son camp, & les combattre avec avantage lorsqu'ils paroistroient en sa présence. Malgré ce contretems il ne laissa pas de se résoudre à en venir aux mains, & il s'y prépara pour le lendemain. On donne plusieurs motifs d'une résolution aussi précipitée , & qui eut un succès aussi malheureux. Les uns nous disent (& ce fut un bruit général) qu'il y fut forcé par la disette d'argent , qui ne lui permettoit pas de tenir longtems son Armée en campagne. D'autres veulent qu'il n'y eut que le point-d'honneur , qui lui fit croire qu'il y alloit de sa réputation de livrer la bataille. L'Armée des Huguenots étoit puissante à tous égards, par le nombre, par la bonté de la cavalerie & de l'infanterie , par la bravoure & l'expérience des Commandans. Et, ce qui décide encore plus dans une pareille rencontre,

Les deux Armées en présence.

1587. tre, ils jouissoient de l'avantage du poste, que leur diligence leur avoit donné le tems de choisir sans obstacle. Par toutes ces raisons, on croit qu'il auroit été plus prudent au Duc de Joyeuse de ne pas hazarder le combat.

Victoire
des Hu-
guenots.

Ainsi le 20. d'Octobre le Roi de Navarre, le Prince de Condé, le Comte de Soissons, Princes du sang, le Vicomte de Turenne, le Seigneur de la Trimouille, & d'autres Généraux des Huguenots, se disposèrent à recevoir l'ennemi, qu'ils voyoient se préparer à une action. A la pointe du jour ils rangèrent leurs troupes en bon ordre, & ils placèrent leur artillerie à la tête des rangs, dans un lieu commode & propre à foudroyer les Catholiques. De son côté le Duc de Joyeuse ne se tenoit pas oisif, il prenoit tous les arrangemens convenables, pour se mettre en état de remplir l'envie & l'espérance qu'il avoit de vaincre; il forma son ordonnance de bataille, & fit pointer son canon dans les endroits où il crut qu'il feroit plus d'effet. Mais la situation desavantageuse de son terrain fut un défaut qu'il ne lui étoit pas possible de réparer, & qui l'empêcha de se faire toutes les ressources qu'il se promettoit du grand feu de son artillerie. Enfin on combattit de part & d'autre avec tout le courage, toute la fureur qu'on peut attendre de gens animez par la haine de Religion. Je n'entrerai pas dans le détail de cette journée, je me borne à dire que dès le premier choc la fortune se rangea du côté des Princes, dont les bataillons vainqueurs depuis le commencement rompirent à plate couture
l'Ar-

PARTIE II. LIVRE X. 129

l'Armée royale. Le Duc de Joyeuse son Général fut tué, de même que le Seigneur de St. Sauveur son frère, & une quantité considérable de personnes de la première distinction. Il y eut un plus grand nombre de prisonniers de marque, mais le Roi de Navarre les renvoya généreusement sans rançon.

1587.

Je finirai ce Livre par la mort de quelques Souverains. Celle de Guillaume Gonzagues Duc de Mantoue arriva le 14. d'Aout, & le 19. d'Octobre suivant François de Médicis Grand-Duc de Toscane paya aussi le tribut à la nature, & la Duchesse Blanche son épouse le suivit de près. Ces événemens ne changèrent rien aux affaires de ces Etats, dont la succession fut recueillie, savoir, du premier par Vincent fils du défunt Duc, & de Florence par Ferdinand frère de François, & alors Cardinal de la Ste. Eglise, lequel prit le Sceptre vacant de Toscane, après avoir renoncé à la pourpre en vertu d'un Bref du Souverain-Pontife. La tranquillité ne fut pas à beaucoup près si grande en Pologne, après la mort du Roi arrivée l'année précédente. Il y eut de grands troubles dans ce Royaume au sujet de l'élection d'un Monarque, par la discorde qui regna dans les Diètes: la Maison d'Autriche parut sur les rangs pour obtenir cette Couronne, & par cet intérêt le Roi d'Espagne se vit obligé de soutenir les Princes de sa famille, comme je le dirai en son lieu.

Mort
des Ducs
de Floren-
ce & de
Mantoue.

Le jour de la fête de la Nativité après midi, le Roi Philippe, accompagné de toute la Cour, alla entendre dans sa Chapelle le sermon

Etablis-
semens de
Chambres
des Or-
monphelins.

130 VIE DE PHILIPPE II.

1587.

mon du Père Coghieros Dominicain. Ce prédicateur, à l'occasion de la naissance de l'enfant Jésus dans une étable, s'étendit avec toute l'éloquence capable d'émouvoir sur le triste sort des Orphelins, & le besoin qu'ils avoient de trouver des protecteurs. Il représenta d'une manière touchante le malheur de ces pauvres innocens, privez des tendres secours de leurs pères & mères, abandonnez à la direction de tuteurs, qui souvent dissipent les biens de leurs infortunez pupilles, au lieu de ménager leurs intérêts avec cette attention scrupuleuse que prescrit la voix de la nature. Après avoir peint des traits les plus vifs les suites déplorables de cette criminelle conduite, après avoir fait voir ces victimes de l'avarice & de l'inhumanité réduites à une indigence totale & à mourir accablées de misère, il assura que les Souverains étoient indispensablement obligez de veiller sur cet article plus que sur tout autre. Philippe fut pénétré des réflexions du Religieux, & dès le lendemain il établit un tribunal pour la conservation des biens des Orphelins. Cette Chambre étoit composée de cinq personnes, distinguées dans le Royaume de Castille par leur probité, leur réputation, & leur crédit. Il ordonna que dans toutes les Provinces on en formât une sur le même modèle, & les fonctions de ces Administrateurs devoient être de faire rendre compte aux tuteurs. Non content de cette règle, & dans la crainte que les Juges ne rendissent pas une exacte justice, par considération ou pour leurs amis ou pour leurs parens, il voulut qu'à l'avenir

l'In:

L'Inquisition prit en dernier ressort connoissance des malversations des tuteurs, pour les punir dans toute la rigueur des loix. Déjà même ce sévère tribunal s'étoit mis en possession de cette nouvelle prérogative, mais le Roi mieux conseillé révoqua cet établissement, de peur qu'à la faveur de la suprême juridiction sur les intérêts des familles, le Saint Office ne se frayât le chemin à une puissance sans bornes. En effet, il n'est pas permis de douter qu'avec le tems il ne fût parvenu à enlever l'autorité temporelle aux Cours de Justice séculière, comme même aujourd'hui on n'a que trop lieu dans cette Monarchie de déplorer cet abus, qui y est monté à un point excessif, au grand avantage des Ecclésiastiques, & au préjudice irréparable des droits de la Couronne.

Fin du X. Livre.





LA VIE
DE
PHILIPPE II.
ROI D'ESPAGNE.



SECONDE PARTIE.

LIVRE XI.

ARGUMENT

DU LIVRE ONZIEME.

Canonisation de Saint Diégué. Dispute entre les Ordres de Religieux. Dispute de préséance entre les Ambassadeurs de France & d'Espagne. Mesures du dernier. Propositions d'accommodement. Sentiment des Cardinaux. Réponse de l'Ambassadeur de France. Colère de l'Ambassadeur du Roi Catholique.

PARTIE II. LIVRE XI. 133

lique. Indignation du Pape. Fin de ce différend. Force de la Flotte Espagnole. Contributions des Provinces. Dénombrement des vaisseaux. Munitions de guerre. Munitions de bouche. Troupes & leurs Commandans. Mort du Marquis de Ste. Croix. Le Duc de Medina-Sidonia nommé Général. Préparatifs du Duc de Parme. Ceux de la Reine d'Angleterre. Elle convoque le Parlement. Dispositions de cette assemblée. Départ de la Flotte d'Espagne. Son séjour à la Corogne. Bon conseil méprisé. Résolution contraire. Armée Angloise en mer. Ordonnance de l'Armée Espagnole. Mouvements des Espagnols & des Anglois. Accident arrivé au galion de Valdez. Cet Officier se rend à Drak. Compliment de Valdez au Général Anglois. Courtoisie de ce dernier. Perte d'un autre galion. Les deux Flottes une seconde fois en présence. Avantages des Anglois. Pertes des Espagnols. Difficultez de la part du Duc de Parme. L'Armée Espagnole à la vue de Dunkerque. Fuite de la Flotte d'Espagne. Battue par la tempête. Galions attaqués par les Anglois. Conseil de guerre tenu par les Espagnols. Ordres pour le retour. Furieuse tempête contre la Flotte d'Espagne. Détail de divers accidens déplorables. Grandeur de la perte des Espagnols. Le Duc de Medina en envoie la nouvelle à la Cour. Fermeté de Philippe. Dénombrement de la perte. Médailles mémorables. Réjouissances en Angleterre. Lettre de Sixte V. à Philippe. Réponse de ce Monarque. Sa lettre fière au Pontife. Raisons de cette fierté. Paroles remarquables de Sixte. Le Duc de Sa-

134 VIE DE PHILIPPE II.

bionette Ambassadeur en Pologne. Affaires de France. Prise de Carmagnole par le Duc de Savoye. Mort du Prince de Condé. Particularitez touchant Emanuel-Philibert Duc de Savoye.

1588.

Canonisation de St. Diégue.

Toute l'occupation de Sa Majesté Catholique étoit de presser ses préparatifs contre l'Angleterre: cette fameuse entreprise faisoit seule dans ses Etats le sujet des discours du public, les Ministres négligeoient toute autre affaire; le Conseil, les Généraux, les Officiers, tout le monde en un mot se donnoit, chacun dans son département, tous les soins imaginables pour mettre la Flotte en état de faire voile. Le Souverain-Pontife de son côté sollicitoit Philippe avec ardeur de ne point perdre de tems, & d'exécuter au plutôt son grand projet. Pour donner plus de poids à ses instances, comme il savoit que ce Monarque avoit une singulière dévotion au Bienheureux Diégue, il se détermina à canoniser ce Religieux sur la réquisition de l'Ambassadeur d'Espagne, qui avoit ordre de mettre tout en usage pour obtenir cette grâce. J'ai rapporté en son lieu le sujet de cette grande vénération du Roi pour ce nouveau Saint, aux reliques duquel il étoit persuadé que son fils le Prince Don Carlos avoit dû sa guérison de cette chute dangereuse, qui avoit fait desespérer de sa vie. Depuis cet événement, Philippe n'avoit pas cessé de faire des poursuites en Cour de Rome, d'y envoyer des mémoires, de supplier les Pontifes

PARTIE II. LIVRE XI. 135

tifes Pie V. & Grégoire XIII. de donner 1588.

audit Diégué une place dans le catalogue des Saints. Après l'exaltation de Sixte, il ordonna au Comte d'Olivarez. de redoubler ses sollicitations, & à quelque prix que ce fût d'engager ce Pape à lui faire ce plaisir, qu'il n'avoit pu arracher de ses prédécesseurs. Dans la vue de l'y contraindre par des prétextes dignes de considération, il lui fit dire qu'il avoit tant de confiance en l'intercession de ce Saint, qu'il en espéroit le succès de son entreprise, & que plein de cette foi il avoit ordonné que sur le vaisseau Amiral de la Flotte destinée contre l'Angleterre, on dressât un autel où l'on devoit déposer une relique du Bienheureux Diégué. Le bienfait demandé avec tant d'ardeur coutoit trop peu, pour ne pas s'en faire un mérite: Sixte, toujours fort libéral de ces sortes de faveurs, sur tout lorsqu'il lui en revenoit quelque utilité, n'eut point de peine à condescendre au desir du Roi Catholique. J'ai assez pressenti le Lecteur sur les desseins ambitieux de ce Pontife, il ne pouvoit y parvenir qu'en cherchant tous les moyens d'épuiser les finances & les forces de l'Espagne; & les dépenses pour la canonisation devoient monter au moins à cent mille écus. D'ailleurs, comme le Saint étoit mort dans la règle & sous l'habit de St. François, qu'il avoit lui-même porté, il étoit bien aise de rendre à son Ordre un honneur aussi éclatant dans l'Eglise de Rome.

Le jour de cette cérémonie il arriva deux incidens remarquables. Selon la coutume en pareil cas, tous les Ordres Religieux eurent

Dispute
entre les
Ordres de
Reli-
gieux.

1588. — rent ordre d'assister à la procession, qui devoit se faire solennellement dans la Basilique de St. Pierre. On fut étonné de voir les Franciscains prétendre le pas sur tous les autres, non qu'ils l'exigeassent comme une prérogative due, mais sous le nom de grace particulière, qu'ils estimoient convenir à l'acte qu'on célébroit, pour faire plus d'honneur au Saint, par une déférence aussi éclatante à l'égard des Religieux de son Ordre. Cette demande extraordinaire fut unanimement rejetée, on opposa diverses raisons de refus, entr'autres, que la canonisation ne se faisant, ni sur les instances des Frères Mineurs, ni à leur considération, ils ne pouvoient requérir d'autre rang que celui qu'ils avoient de droit en vertu de l'usage. Après avoir fait en vain auprès des Chefs des Ordres toutes les instances imaginables pour obtenir cette faveur, les Franciscains eurent recours à l'autorité du Souverain-Pontife, auquel ils présentèrent un mémoire. Sur le champ Sixte donna sa décision, & fit écrire au bas de leur requête que, puisqu'il s'agissoit d'un Saint de leur Institut, & que l'on solennisoit cette fête dans leur propre monastère, il étoit juste & de la bienséance qu'ils en fissent les honneurs, qu'en conséquence ils devoient céder le pas à toutes les Communautéz sans distinction. On peut juger du mécontentement de ces Religieux, aussi ne voulurent-ils pas déférer en tout à cette ordonnance, ils se mirent en devoir de reprendre leur rang ordinaire: les autres, bien instruits des intentions du Pape, s'obstinèrent à suivre le nouveau règlement. La dis-

PARTIE II. LIVRE XI. 137

1588.

dispute s'échauffa, des paroles on en vint aux coups, & les croix furent les armes des combattans. Cette bataille servit de divertissement aux Prêtres séculiers, qui n'ont jamais de plus grand plaisir que de voir des moines aux prises.

L'autre incident fut plus sérieux, & par le sujet, & par la qualité des personnes, & les suites fâcheuses qu'il pouvoit avoir. Aussi toute l'ordonnance de la cérémonie en fut entièrement dérangée, il causa un trouble & des mouvemens extraordinaires au Vatican, & peu s'en fallut que Sixte ne se laissât emporter à la fougue de son caractère violent & peu capable de réflexion; il fut sur le point de rompre l'assemblée, & d'abandonner la fête & la canonisation. L'ancienne querelle de la préséance se renouvela en cette rencontre entre les Ambassadeurs de France & d'Espagne. Depuis longtems les Ministres de cette dernière Couronne s'abstenoient de paroître aux cérémonies publiques, pour ne point céder le pas aux Ambassadeurs de France, qui au contraire ne manquoient pas dans toutes les occasions de prendre leur place. Cette fois le Comte d'Olivarez déclara qu'il souhaitoit intervenir à la solemnité, mais comme il prévoyoit des oppositions qui ne se termineroient pas sans beaucoup de bruit, il ne voulut rien hasarder avant que d'avoir pris toutes les mesures convenables.

Dispute de préséance entre les Ambassadeurs de France & d'Espagne.

Pour cet effet il fit dire à l'Ambassadeur François par les Maitres des cérémonies, que celle du jour où ils devoient se trouver ensemble étoit d'une nature différente, qu'il s'agis-

Mesures du dernier.

1588.

s'agissoit de la canonisation d'un Saint Espagnol, qui se faisoit sur les instances & aux frais de Sa Majesté Catholique. Sur cette représentation, il faisoit entendre que, la solemnité n'étant pas une affaire d'Etat, que n'y ayant rien que de particulier, que la Couronne d'Espagne s'y trouvant seule intéressée, il étoit juste que son Ambassadeur y tint la première place, qu'il précédat même tous les autres Ministres publics quels qu'ils fussent. A cette proposition l'Ambassadeur répondit, que toutes les cérémonies où le Pape intervenoit dans sa Cathédrale, quoique faites à la réquisition d'un seul Prince, ne devenoient particulières à aucune Puissance, parce que le Souverain-Pontife n'y remplissoit les fonctions de son ministère que sous la qualité de personne publique. Qu'en conséquence de cette raison décisive, il étoit résolu de se maintenir dans son rang. On insista, & sur ce qu'on le prioit de choisir quelque tempérament, il promit d'être content que l'Ambassadeur d'Espagne se placât au dessus de celui de l'Empereur, qu'il n'y trouveroit point à redire, pourvû que ce Ministre parût à l'assemblée, & qu'il eût sa place ordinaire immédiatement au dessous. C'étoit ne rien dire, l'accommodement devenoit impraticable, aussi se garda-t-on bien d'en faire la proposition à l'Ambassadeur Impérial, & parce qu'elle étoit absurde & contre toutes les règles, & parce qu'on favoit bien que ce seroit une démarche inutile.

Propositions d'accommodement.

Le Comte d'Olivarez fit ensuite prier son concurrent d'avoir, au moins pour cette fois

ois seulement, la complaisance de ne point venir à la solemnité. Cette demande ne fut pas mieux reçue, jamais l'Ambassadeur de France ne voulut se rendre. Il dit que son absence en pareil cas étoit d'une trop grande conséquence, qu'elle porteroit un préjudice irréparable à son caractère, & que s'il avoit la foiblesse d'accepter cet expédient, il auroit l'affront de voir sa conduite desavouée par le Roi son maître. Il accompagna ce refus de tous les adouciffemens, que la politesse put lui inspirer. Le Ministre Espagnol crut lever ces scrupules, en représentant que dans le cours de la cérémonie il feroit quelques fonctions, qui l'obligeroient de se tenir auprès de la personne du Pape, comme, par exemple, d'offrir des présens de la part de son Souverain, de faire voir dans le commencement les motifs des instances du Roi Catholique, & je ne sais quelles autres singularitez. Rien n'émut l'Ambassadeur de France, il répondit à cette dernière objection, qu'il n'empêchoit pas Son Excellence de remplir en cette solemnité les devoirs de sa charge, mais qu'aussitôt que toutes ces cérémonies seroient achevées, il prétendoit qu'elle revînt à sa place, ou qu'elle sortît sur le champ de la Chapelle, si ce parti ne lui convenoit pas.

On passa deux ou trois jours à parlementer, & l'Ambassadeur de France fut toujours inflexible. Irrité de tant de démarches infructueuses, le Comte d'Olivarez pour dernière ressource assembla en son hôtel plusieurs Cardinaux de la nation, pour délibérer à fond sur cette importante affaire, & résoudre

Sentiment
des Cardi-
naux.

1588.

réfoudre ce qu'il convenoit de déterminer sans compromettre l'honneur & les intérêts de la Couronne. On fut longtems à se fixer à un parti, enfin il fut conclu que, faute de pouvoir rien obtenir par d'autres voyes, le Comte demanderoit pour cette fois seulement la préséance à l'Ambassadeur François, comme une grace & une politesse. L'avis ne fut pas du gout d'Olivarez, il jugea qu'on ne pouvoit s'abaisser à ce point, sans porter un préjudice irréparable aux droits du Roi son maitre, à la grandeur de la Monarchie Catholique, sur tout à cette gravité si particulière à la nation Espagnole, & qu'il portoit lui-même dans toutes ses actions au plus haut degré. Ainsi il eut toutes les peines du monde à suivre ce sentiment, & ce ne fut qu'après l'avoir vu soutenir avec chaleur par les plus habiles de l'assemblée qu'il s'y laissa entraîner, mais toujours malgré lui. Sur le champ il envoya son Secrétaire & un de ses Gentilshommes, prier de sa part l'Ambassadeur de France de vouloir pour cette occasion seulement lui accorder par honnêteté la première place.

Réponie
de l'Am-
bassadeur
de France.

Les manières polies & engageantes font le caractère distinctif de la nation Françoisse : le Ministre de cette Couronne fit aux députés l'accueil le plus gracieux. Après avoir entendu le sujet de leur visite, il répondit qu'il consentoit de tout son cœur à faire à l'Ambassadeur de Sa Majesté Catholique le plaisir qu'il demandoit, pourvû qu'il reconnût authentiquement que c'étoit par pure civilité, que cette concession purement volontaire ne pouvoit dans la suite porter aucun

PARTIE II. LIVRE XI. 141

1588.

un préjudice au droit légitime du Roi Très-Chrétien, c'est à dire à la prérogative de la préférence dont il étoit déjà en possession. Il ajouta que la condition qu'il imposoit outre cette reconnoissance, étoit que l'Ambassadeur d'Espagne, qui d'ordinaire s'absentoit des cérémonies publiques pour n'être pas précédé par celui de France, assistât à l'aller à toutes les Chapelles que le Pape tiendroit, principalement à la première qu'on devoit avoir dans peu de tems, & qu'il y fût place au dessous de lui. Qu'au surplus pour la sûreté de l'exécution de sa demande, il ne se contenteroit pas d'une simple parole verbale, qu'il vouloit avoir un acte par écrit revêtu des formalitez les plus solennelles.

On ne sauroit exprimer les mouvemens de colère que le Comte d'Olivarez fit éclater, au récit des propositions de l'Ambassadeur de France. Aussitôt il convoqua une nouvelle assemblée des Cardinaux de la nation, auxquels il exposa avec tout le ressentiment imaginable le succès de sa démarche. Il s'en prit à leur mauvais conseil de l'affront qu'il venoit de recevoir, il avoua qu'il avoit fait une faute grossière, & qu'il ne pouvoit pardonner de s'être abaissé au point de demander par grace une condescendance, dont il connoissoit alors que le refus ne pouvoit manquer de le couvrir de honte & d'affaiblir son caractère. Il leur dit qu'il les avoit fait venir, pour entendre leurs avis sur une conjoncture aussi délicate. Tous opinèrent à rejeter dans tous les articles l'offre de l'Ambassadeur de France, puisqu'il n'étoit pas

Colère de
l'Ambas-
sadeur du
Roi Ca-
tholique.

1588.

pas possible d'y souscrire, sur tout par un acte authentique, sans reconnoître ouvertement la supériorité des Rois Très-Chrétiens ce qui ne devoit se faire qu'en vertu d'un ordre spécial de Sa Majesté Catholique. A cette décision le fougueux Comte d'Oliveres ajouta, que quant à lui il étoit résolu de se faire justice par la force, & d'emporter comme un droit ce qu'il n'avoit pu obtenir par grâce & par honnêteté. En effet dès le moment il fit prendre les armes à ses gens, il assembla dans son hôtel tous les partisans de la Couronne d'Espagne. L'Ambassadeur de France, averti de ces préparatifs menaçans, se disposa de son côté à paroître en état de défense. En sorte que sous tout autre Pontificat que celui de Sixte V., cette querelle auroit jetté Rome dans une confusion extraordinaire.

Indignation du Pape.

A la première nouvelle de ces mouvemens réciproques, ce fier Pontife marqua toute l'indignation dont la violence de son caractère étoit capable. Par l'usage habituel qu'il avoit fait dans les rencontres d'une hauteur insultante, il fit dire aux deux Ambassadeurs qu'il prissent bien garde de ne pas s'écarter même dans le plus petit point, des bornes du respect qu'ils lui devoient. Qu'il n'étoit pas d'humeur de souffrir qu'on attentât en aucune manière à son autorité, encore moins qu'on troublât à ses yeux la tranquillité de sa capitale, comme ils se préparoient à le faire par l'assemblée de gens armez qu'ils faisoient de part & d'autre en leurs hôtels, ce qu'ils ne pouvoient entreprendre sans porter un coup à la majesté d'un Souverain-Pontife.

Qu

PARTIE II. LIVRE XI. 143

1588.

Que comme il ne voudroit pas permettre que ses Légats en France & en Espagne eussent la témérité d'agir contre les droits & le pouvoir d'aucun de ces deux Monarques, il ne prétendoit pas aussi que dans ses États & dans le siège de son Empire, les Ministres publics des autres Puissances portassent la hardiesse jusqu'à prendre les armes sans son consentement. Qu'il ne feroit point de quartier à quiconque commettrait de pareilles violences, & que sans avoir égard à la qualité ni au caractère des délinquans, il les poursuivroit comme des rebelles & des perturbateurs du repos public. Ensuite il convoqua un Consistoire secret, où il appella en particulier les Cardinaux des deux nations. Il leur parla avec beaucoup d'aigreur, il les accabla de plaintes les plus amères, de reproches les plus vifs, de n'avoir pas su trouver des expédiens pour accommoder cette affaire, avant que les parties se fussent égarées par leurs réponses réciproques. Quelque redoutable que fût Sixte, sa colère n'avança rien, plusieurs Cardinaux même se défendirent avec une liberté dont il n'eut pas lieu d'être satisfait, & la conférence ne finit pas sans beaucoup d'altération de part & d'autre. On ne doit pas en être surpris, il n'y avoit jamais eu l'ombre d'intelligence entre ce Pape & le Sacré Collège, qu'il avoit revolté par sa conduite toute particulière dans le gouvernement de l'État.

L'assemblée se sépara, sans avoir déterminé les mesures propres à assoupir une querelle, qui faisoit craindre les suites les plus fâcheuses.

Fin de ce différend.

1588. fâcheuses. Les Cardinaux des deux factions se contentèrent de promettre d'employer tout leur crédit à pacifier cette affaire. Ils agirent effectivement en conséquence, & ils réussirent, mais le gain de cause fut entièrement pour l'Ambassadeur de France, au grand dépit du Ministre Espagnol, qui fut encore contraint de dissimuler son chagrin, pour ne pas empêcher la cérémonie d'une canonisation, que le Roi son maître paroïsoit rechercher avec tant d'empressement. La conclusion fut, que l'Ambassadeur d'Espagne feindroit une indisposition pour ne point assister à la solemnité, qu'il seroit représenté par le Cardinal Deza, qui en cette qualité de membre du Sacré Collège avoit la prérogative du pas sur l'Ambassadeur de France. Que ce dernier prendroit sa place ordinaire, que le Cardinal se tiendroit dans le banc des Cardinaux, mais qu'il paroïtroit comme s'il eût été réellement Ambassadeur de Sa Majesté Catholique, & qu'il en rempliroit toutes les fonctions. Quoique l'honneur du Roi d'Espagne fût en apparence sauvé par cet accommodement, le Comte d'Olivarez ne fut pas moins sensiblement mortifié de se voir forcé de ne pas sortir de son hôtel, pendant qu'on solemnisoit avec tant d'éclat une fête, qui l'espace de plus de trois ans lui avoit couté tant de peine, tant de soin, tant de mouvement, tant de sollicitations.

Force de la Flotte Espagnole. Cependant Philippe n'avoit d'autre attention que de presser les immenses préparatifs de sa puissante Armée navale. Quoiqu'il ne pût pas ignorer qu'on n'eût pénétré ses desseins,

seins, qui par eux mêmes se déclaroient assez ouvertement, il crut les couvrir du prétexte qu'il affectoit de répandre, que tout cet appareil formidable étoit destiné contre les Pays-Bas. Il publioit que sa résolution étoit prise de terminer cette guerre domestique, de mettre sur pié des forces si considérables que ces Provinces rebelles en fussent accablées, & réduites en peu de tems sous le joug de sa domination arbitraire. De quelque manière qu'on reçût ce bruit dans le monde, il me suffit de dire qu'au commencement de cette année la Flotte sur-nommée l'invincible se trouva prête à faire voile du port de Lisbonne. C'étoit en effet une merveille étonnante, & l'on convenoit unanimement que depuis plus de deux siècles, on disoit même que de mémoire d'homme, la mer n'avoit pas encore porté de bâtimens d'une grandeur aussi prodigieuse, pourvus d'une aussi grande quantité d'artillerie & de munitions de guerre, d'une force aussi énorme. Comme l'entreprise d'Angleterre est un des événemens les plus mémorables du regne de Philippe, au moins par rapport au malheureux succès, je ne crois pas devoir me dispenser d'un détail très circonstancié de tout ce qui formoit cette Armée navale.

Le Royaume de Portugal fournit à ses ^{Contribu-} dé-
 mens dix des plus grands galions, deux au-^{tions des}
 es grands vaisseaux, treize cens matelots, ^{Provinces.}
 ois mille soldats, & trois cens cinquante
 éces de canon. Ce convoi marchoit sous
 s ordres du Duc de Medina-Sidonia, qu'a-
 ant le départ le Roi nomma Généralissime

146 VIE DE PHILIPPE II.

1588.

de tout l'armement. Don Juan-Martinez de Ricaldo commandoit dix galions, quatre pataches, montez de sept cens matelots, de deux mille soldats, & de deux cens cinquante piéces d'artillerie, le tout équipé & entretenu aux frais de la Province de Biscaye. Celle de Guipuscoa arma dix galions, quatre pataches, qui portoient sept cens matelots, deux mille soldats, & deux cens quatre vingts piéces de canon, sous la conduite de Michel d'Oquendo. L'Andalousie donna, sous Don Pierre de Valdez, dix galions, une patache, huit cens matelots, deux mille quatre cens soldats, & deux cens soixante piéces de canon. Martin de Batten-dona étoit Amiral commis par l'Italie, de dix galions, pourvus de huit cens matelots, de deux mille soldats, & de trois cens dix piéce d'artillerie. Enfin la Castille contribua à l'armement & à l'entretien de treize galions, de dix sept cens matelots, de deux mille quatre cens soldats, & de trois cens piéces de canon, sous les ordres de Don Diégu-Flore de Valdez.

Outre ces différentes escadres, on voyoit vingt trois vaisseaux de la première grandeur, conduits par Don Jean Lopez de Medina, & fournis de sept cens matelots, de trois mille deux cens soldats, & de quatre cens piéces de canon. De plus quatre galéasses de Naples, que commandoit Don Diégu de Moncade, sur lesquelles étoient treize cens forçats, cinq cens matelots, huit cens soldats, & deux cens piéces d'artillerie. Quatre galères à la solde du Portugal, sous le commandement de Don Diégu de Medrana

drana, avec neuf cens esclaves, quatre cens matelots, & six vingts pièces de canon. Vingt deux pataches, qui font des bâtimens de moindre portée, conduites par Don Antoine Buccado de Mendoza, & portant cinq cens cinquante matelots, quatre cens soldats, & cent quatre vingts pièces de canon. Pour le service de ce grand nombre de vaisseaux, il y avoit vingt caravelles, qui font des barques à rames, propres à porter par tout les secours & les ordres nécessaires.

Tout ce corps terrible de forteresses flottantes étoit composé de cent cinquante vaisseaux, pourvus en abondance de provisions de guerre & de bouche. On y comptoit huit mille cinq cens Gentilshommes en qualité de volontaires, & deux mille sept cens pièces de canon. Les bâtimens étoient d'une grandeur & d'une hauteur démesurée, & paroissoient plutôt des châteaux que des vaisseaux, les plus médiocres étoient de soixante mille tonneaux. On voyoit plus de soixante galions d'une construction aussi régulière que magnifique, d'une force extraordinaire, & hauts comme des Tours. Mais ces masses prodigieuses, à la vérité excellentes pour la défense & pour soutenir le choc & l'abordage, devenoient par leur pesanteur énorme entièrement inutiles pour l'attaque. En cela bien inférieures aux vaisseaux Anglois & Hollandois, qui par leur structure légère & dégagée sont propres à toutes sortes de manœuvres, & se transportent aisément par tout. Les ponts & les hauts bords étoient à l'épreuve du mousquet,

Dénom-
brement
des vais-
seaux.

1588. le corps avoit une épaisseur qui paroiffoit incroyable, construit de planches de quatre ou cinq piez d'épais, en forte que le canon s'y amortiffoit, à moins que les coups ne fussent tirez de fort près. On avoit renforcé les mâts des plus gros cordages & d'autres choses, qui les mettoient à l'abri de la violence du canon. Les galéasses étoient d'une beauté surprenante, ornées de chambres, de Chapelles, de Tours, de chaires de prédicateurs, & de quantité d'autres ornemens & commoditez. Elles alloient toutes à la rame comme les galères, sur chacune il y avoit trois cens forçats, elles étoient garnies d'une quantité d'artillerie, capable de foudroyer tout ce qu'elle rencontreroit, & de porter par tout le desordre & la terreur. Ces galéasses de même que les vaisseaux avoient leurs trompettes, leurs enseignes, leurs bannières, leurs étendards rehauffez d'ornemens d'une richesse éclatante.

Munitions de guerre. C'étoit quelque chose d'inconcevable que la quantité de munitions de guerre, dont tous les bâtimens avoient été pourvus. On comptoit dans les magasins de cette Flotte cent vingt mille boulets, dont les môindres pesoient trente livres, & il y en avoit un grand nombre qui passoient cent dix. Quatre mille cinq cens quintaux de poudre, mille quintaux de balles ordinaires, & douze cens quintaux de méche. Il y avoit encore de reserve sept mille tant mousquets qu'arquebuses, dix mille pertuisanes & halbardes, grand nombre de coulevrines & de canons doubles. En un mot on n'avoit rien

PARTIE II. LIVRE XI. 149

rien oublié de tout ce qui étoit nécessaire ^{1588.}
pour le débarquement, pour transporter
l'artillerie, & tous les autres attirails mili-
taires.

A l'égard des provisions de bouche, on y ^{Munitions}
en avoit mis de toutes les fortes en si gran- ^{de bouche.}
de abondance, qu'il n'est presque pas pos-
sible de l'imaginer. Particulièrement on y
voyoit de quoi fournir à chaque personne
cinquante livres de pain & de biscuit par
mois, & cela pour l'espace de six mois, ce
qui faisoit en tout cent soixante mille quin-
taux. La provision de vin étoit aussi faite
pour six mois, & l'on devoit en distribuer
tous les jours à tout le monde. Six mille
quintaux de lard, trois mille quintaux de
fromage, d'huile, de vinaigre, de fèves, de
ris, enfin de toutes fortes de légumes en
profusion, & une très grande provision d'eau
douce. On portoit encore un nombre infi-
ni de torches, de lanternes, de lampes, de
toiles, de peaux, & de plomb pour bou-
cher les ouvertures que le canon des enne-
mis pouvoit faire aux vaisseaux. Pour tout
dire en un mot, on étoit pourvu de tout ce
qui paroissoit nécessaire à une Flotte aussi
considérable, & comme je l'ai dit, tout y
étoit en abondance, & dans un ordre ad-
mirable. Nous avons à ce sujet la relation
de Don Diégué Pimentel, qui assure que
l'entretien de cette Armée navale coutoit au
Roi trente mille ducats par jour, & qu'on y
comptoit trente deux mille hommes.

Il y avoit cinq régimens Espagnols, sous ^{Troupes &}
cinq Mestres de Camp: ces troupes avoient ^{leurs Com-}
été composées de l'élite des vieux corps de ^{mandans.}

150 VIE DE PHILIPPE II.

1588. Sicile, & des autres Terces de ces cantons. Les Commandans ou Colonels se distinguoient par la plus illustre naissance. C'étoient Don Diégue de Pimentel, frère du Marquis de Taveras, & neveu du Comte de Benevent du côté maternel: en un mot ce Seigneur comptoit dans sa famille, ou parmi ses alliances, les plus grandes Maisons d'Espagne. Don François de Toléde, le second Colonel, & frère du Comte d'Orgas. Don Alonzo de Luçon, le troisiéme. Don Nicolas de Lira, le quatriéme. Don Augustin de Mixia, le cinquiéme, étoit frère du Marquis de la Garde. Chacun de ces Officiers généraux avoit sous ses ordres trente deux compagnies. On voyoit encore plusieurs autres régimens Portugais. Philippe avoit défendu sous peine de la vie à qui que ce fût de faire embarquer sur la Flotte aucune femme, aucun jeune garçon de conduite suspecte. En revanche il avoit fait mettre dans chaque bâtiment tant de reliques, tant de croix, tant de crucifix, tant d'images benites par le Nonce du Pape, que les soldats peu avides de ces bijoux spirituels en étoient ennuyez jusqu'à la colére, & la plupart disoient hautement que Sa Majesté Catholique les traittoit, non en gens de guerre, mais comme de vrais hermites.

Mort du
Marquis
de Ste.
Croix.

Le Marquis de Ste. Croix, dont il a tant été parlé dans le cours de cette Histoire, avoit été désigné Généralissime de la Flotte, mais à la veille de s'embarquer il fut attaqué d'une maladie, dont il mourut le septiéme jour. Cette perte fut très funeste, tant par rap-

PARTIE II. LIVRE XI. 151

rapport au mérite personnel de cet Amiral, 1588.
 que pour les suites malheureuses qu'elle entraîna. Le départ de l'Armée navale fut retardé, jusqu'à ce que le Roi eût nommé un successeur. Ce délai fut la véritable cause de la ruine entière de ce redoutable armement, parce que le tems qu'on perdit à attendre les ordres de la Cour, fut précisément celui qui auroit prévenu le terrible accident qui le fit périr.

Enfin le Roi détermina son choix, il substitua au Marquis de Ste. Croix Don Louis Ponce Duc de Medina-Sidonia, Seigneur de St. Lucar, Chevalier de la Toison d'Or. Le Duc de Medina-Sidonia nommé Général.

Cet Officier étoit recommandable & par sa naissance & par ses grandes qualités, mais pour la marine il s'en falloit bien qu'il eût l'expérience de son prédécesseur. Le Roi pourvut à cet inconvénient, en lui donnant pour conseil avec le titre d'Amiral Don Jean Martinez de Ricaldo, l'un des plus habiles hommes de mer de son tems. Il y avoit encore auprès de ce nouveau Général plusieurs Officiers de la première réputation, & un Conseil composé de personnes consommées dans l'art maritime. Don Martin Alarcon étoit Administrateur de la Flotte, & Vicaire-Général de l'Inquisition; il avoit la suprême autorité sur tous les Chapelains qui passoient le nombre de cent, outre deux cens Religieux de divers Ordres. De plus il y avoit sur la Flotte deux cens Chirurgiens, cent Médecins, & toutes sortes de drogues convenables dans un hôpital.

Dans le même tems le Duc de Parme ne faisoit pas de moindres préparatifs en Préparatifs du Duc de Parme. Flandres, Parme.

1588.

dres, pour se joindre à la grande Armée, & avoir part à la conquête de l'Angleterre. Ce Prince, après s'être rendu maître de l'Ecluse, étoit passé à Bruges, & s'y tenoit comme dans le lieu de toutes les Provinces Flamanes le plus propre à disposer toutes les choses nécessaires, pour le transport de l'Armée qu'il destinoit contre les Anglois. Philippe de son côté travailla à rendre cette Armée auxiliaire aussi nombreuse qu'il seroit possible, il donna ordre à Blaize Capizucchi de lever un régiment d'infanterie en Italie dans le Duché d'Urbin, & à Charles Spinelli d'en faire un autre dans le Royaume de Naples. Le Marquis de Burgaw, frère du Cardinal André d'Autriche, fut chargé d'en former un en Allemagne plus nombreux qu'à l'ordinaire. Les autres corps de la même nation, qui étoient en pié, furent completez, de même que les Bourguignons & les Vallons. On fit encore marcher d'Espagne nombre de troupes de nouvelles levées, pour remplacer les vieilles Terces qu'on avoit tirées des Pays-Bas. Enfin le Roi avoit dessein de donner à Alexandre une Armée, qui pût monter à trente mille fantassins & quatre mille chevaux, & se trouver prête à s'embarquer toute ou la plus grande partie, pour soutenir l'expédition d'Angleterre.

Pour transporter une Armée aussi nombreuse, & la pourvoir de toutes les provisions convenables, il falloit faire amas d'une quantité infinie de matériaux & autres choses différentes. Farjese prit toutes les mesures, tous les arrangemens propres à suffire à

à tout: il fit venir d'Italie un nombre considérable de maitres charpentiers, d'ouvriers de toutes les espèces, sur tout de matelots, parce qu'il ne vouloit pas se fier à ceux de Hollande & de Zélande, d'autant plus encore qu'il lui étoit impossible d'en avoir de ces Provinces autant qu'il en avoit besoin. Son dessein étoit d'embarquer ses troupes à Nieuport & à Dunkerque, où il devenoit indispensable d'avoir une grosse quantité de bâtimens, dont la construction & l'appareil demandoient beaucoup de tems, & jettoient dans des dépenses excessives, quoiqu'ils fussent être plutôt de charge que de guerre, & par conséquent plus bas que des vaisseaux des premiers rangs. Tout autre que l'actif Duc de Parme auroit eu de la peine à faire en plusieurs années, & avec plus de frais, ce que cet habile Général fit en peu de mois.

Il employa plusieurs milliers de personnes à creuser des canaux & des fossez, par lesquels il vouloit faire voiturer les barques d'Anvers à Bruges par la route de Gand. Il fit préparer soixante barques plattes, chacune d'une grandeur à pouvoir porter trente chevaux, & avec des ponts propres pour embarquer & débarquer: il y en avoit encore à Nieuport plus de quatre vingts de même structure, mais plus petites. Plus de cent batteaux chargez de vivres & de munitions de guerre furent transportez à Bruges, d'où on croyoit qu'il seroit facile de les faire passer en mer par le voisinage de l'Ecluse. On attendoit de Hambourg cinquante gros vaisseaux chargez d'un grand nombre de matelots, & Farnese en avoit

154 VIE DE PHILIPPE II.

1588. loué encore cinq autres étrangers à Dunkerque. Pour charger plus commodément ces vaisseaux, on avoit préparé une grande quantité de traverses, armées de pointes de fer d'un côté, & de crocs de l'autre. De plus le Prince avoit fait accommoder vingt-mille tonneaux, de manière qu'en très peu de tems on pouvoit les joindre ensemble avec de grosses chaines, & par ce moyen former des pontons. Enfin on avoit une bonne provision de toutes sortes de machines & d'instrumens pour construire des ponts, & fermer sur le champ les ports.

Ceux de
la Reine
d'Angle-
terre.

A la vue de tant de mouvemens en divers endroits, au bruit de si immenses préparatifs, la Reine Elizabet ne pouvoit plus avoir aucun doute sur les desseins du Roi Catholique, & il n'étoit que trop manifeste que ce formidable armement menaçoit l'Angleterre. Assurée que la tempête devoit éclater contre son Royaume, & qu'elle étoit personnellement l'objet des foudres qui se forgeoient, elle se disposa à les écarter, ou à les soutenir, par des mesures assorties à la grandeur du péril. D'abord elle ordonna à Charles Howard Amiral d'Angleterre, Seigneur de la première Maison du pays, & plus illustre encore par ses grandes qualitez & son expérience dans la marine, de renforcer la Flotte de plusieurs vaisseaux, & de faire toutes les provisions convenables de vivres, de munitions de guerre, de soldats, & de matelots. Mais elle lui adjoignit pour ce détail François Drak, dont j'ai fait mention plus d'une fois, & qui alors jouissoit de la ré-

réputation de n'avoir point d'égal dans son
métier.

1588.

Elizabet ne pouvoit se mettre en état de ne pas craindre les attaques de son ennemi, sans être obligée de faire une dépense extraordinaire, il falloit en cette occasion avoir recours à la bonne volonté de ses Sujets, & les disposer par les ressorts usitez à y concourir avec zèle. Pour cet effet elle convoqua le Parlement, qui représente les Etats-Généraux du Royaume, & sans le contentement duquel les Souverains ne peuvent lever aucun subside sur les peuples. A l'ouverture de l'assemblée elle y parut en personne, en habits royaux, & avec toute la pompe & l'éclat propres à inspirer des sentimens de respect & d'affection. Après s'être assise sur son Trône, après avoir composé son visage & ses gestes d'une manière à se concilier les suffrages de tous les assistans, elle représenta avec toute la force & l'éloquence dont elle étoit capable le sujet de cette convocation. Elle fit le détail des effroyables armemens que Philippe faisoit contre le Royaume, elle raporta le prétexte que ce Monarque alléguoit, l'envie de se vanger des secours qu'elle avoit fournis à ses Sujets rebelles des Pays-Bas. Sur quoi elle ne manqua pas d'intéresser le corps de la nation dans ce reproche, en faisant remarquer qu'elle ne s'étoit mêlée des affaires des Provinces confédérées, que de l'avis unanime & même à la sollicitation de son Conseil. Enfin elle fit voir la nécessité indispensable de s'opposer aux entreprises du Roi d'Espagne, qui dans le fond n'avoit d'autre but

Elle convoque le
Parlement.

156 VIE DE PHILIPPE II.

1588.

que d'opprimer l'Angleterre, pour remplir plus facilement le projet qu'il formoit depuis longtems, de soumettre l'univers à son obéissance. „ Je ne suis, *dit elle pour terminer son discours par ces paroles remarquables*, je ne suis qu'une femme, mais je me sens le courage & la vigueur d'un homme : j'irai dans cette occasion, avec autant d'ardeur que le plus brave soldat, affronter les périls & la mort même; je ne craindrai pas, s'il le faut, de sacrifier ma vie pour la défense de la nation „.

Dispositions de cette assemblée.

On ne sauroit croire l'effet que ce discours fit sur l'assemblée. Les Seigneurs & les Communes, touchés de la majesté de leur Souveraine, qui par son âge déjà avancé imprimoit le plus profond respect, & s'attiroit les adorations par son éloquence, applaudirent d'une commune voix à la proposition qu'ils venoient d'entendre. Tous témoignèrent la plus vive indignation pour les desseins & la personne de l'ambitieux Philippe, & ils répondirent que pour le service de la Reine & la sureté du Royaume, ils étoient prêts de donner leurs biens & leurs vies, & que leur promitude à fournir les subsides nécessaires, égaleroit l'impatience qu'elle marquoit à les demander. Dans le moment même ils effectuèrent cette promesse, les ordres furent expédiés dans tous les ports pour y faire une garde exacte, on délivra des commissions pour lever des troupes dans toutes les Provinces, non seulement pour la Flotte, mais pour former deux corps d'Armée de terre, dont l'un devoit être commandé par le Comte de Leycester, rapellé depuis
peu

PARTIE II. LIVRE XI. 157

peu des Pays-Bas, & l'autre par le Baron de Capitaine de réputation. 1588.

Enfin l'Armée navale d'Espagne, qui avoit pris le titre superbe d'Invincible, & qui en effet l'auroit peut-être été contre tous les efforts des hommes, si elle n'avoit pas eu pour ennemis les vents & les orages, contre lesquels toutes les forces ne trouvent point de défense; cette Flotte, dis je, le dernier jour du mois de Mai leva l'ancre du port de Lisbonne, sous les ordres du Duc de Medina, qui faisoit alors sa première campagne sur mer. Elle prit la route de la Corogne en Galice, qui est le port de la Monarchie le plus voisin de l'Angleterre, & elle s'y chargea de nouvelles troupes & d'autres munitions. A la voir marcher en ordre, on l'auroit prise pour une des plus grandes villes flotant sur les eaux, & qui ne présentait aux yeux que des châteaux & des citadelles. De la poupe & de la proue de chaque bâtiment s'élevoient des Tours d'une hauteur extraordinaire, les mâts étoient d'une grandeur démesurée, la masse de chaque vaisseau avoit une épaisseur & une étendue énorme, c'est assez dire en un mot que le plus petit ne portoit pas moins que cinquante pièces de canon. En chemin elle fut assaillie d'une bourasque, qui ne fut pas assez violente pour l'endommager, mais qui le fut assez pour disperser les vaisseaux. Malheureux présage de la furieuse tempête, qui peu de tems après devoit ruiner de fond en comble ce corps monstrueux de forteresses mouvantes. L'Amiral entra dans le port de la Corogne suivi de quatre vingts vaisseaux, le reste

Départ de
la Flotte
d'Espagne.

158 VIE DE PHILIPPE II.

1588.

écarté rejoignit la Flotte peu à peu, à la réserve de huit qui avoient été démâtez. Des quatre galères de Portugal, une seule par un bonheur extraordinaire entra dans le port, les autres furent poussées sur les côtes du pays des Basques dans le voisinage de Bayonne en France, & toute la chiourme s'étant revoltée par l'adresse d'un certain galerien Anglois nommé David Guin secondé de quelques autres partie de sa nation partie François, les forçats trouvèrent le moyen de s'en rendre les maitres.

Son séjour à la Corogne.

La tempête que la Flotte Espagnole venoit d'essuyer, la contraignit donc de séjourner plus de six semaines à la Corogne, soit pour y prendre des rafraichissemens, soit pour réparer les dommages qu'elle avoit soufferts, ou pour attendre les autres vaisseaux que la tempête avoit dispersez en divers endroits. Pendant ce séjour l'Amiral recevoit lettres sur lettres de Madrid, par lesquelles le Roi ordonnoit absolument de remettre à la voile sans aucun délai, en sorte que le Duc ne pouvant plus se dispenser de poursuivre son voyage, fit tout disposer pour le départ, & il sortit du port le 20. de Juillet. Le Généralissime montoit un galion, nommé le S. Martin, déjà fameux pour avoir été le vaisseau sur lequel étoit le Marquis de Ste. Croix lors de son expédition des Terceres, qu'il conquit après avoir remporté une grande victoire, comme je l'ai rapporté ailleurs. Ce galion servoit de Capitane, d'où toute la Flotte recevoit les ordres de l'Amiral. Toute l'Armée vogua en bon ordre, & avec un vent très favorable, qui la porta enfin à la vue

PARTIE II. LIVRE XI. 159

vue de l'Angleterre, où elle partit sur la fin du même mois de Juillet. 1588.

Aussitôt le Duc de Medina-Sidonia tint un Conseil de guerre, composé des Officiers que le Roi avoit nommez pour le diriger dans la conduite de l'expédition. C'étoit Don Diégue de Pimentel, Flore de Valdez, Don Pierre de Valdez, Michel d'Oquendo, Don Alonzo de Leina, Don Diége Maldonato, Don George Manriquez, & d'autres. L'avis de Don Alonzo de Leina fut, de fondre tout d'un coup sur Plymouth, & d'y faire le débarquement. Plusieurs raisons appuyoient ce sentiment. L'apparence qui étoit toute entière qu'on ne trouveroit aucun obstacle, d'autant que les Anglois n'avoient pas encore pris des mesures fixes pour leur défense, & que n'ayant eu aucune nouvelle de la Flotte d'Espagne, il étoit par conséquent facile de les surprendre & de faire des conquêtes. D'ailleurs il n'y avoit point de port plus commode pour accélérer le succès de l'expédition, motif qui devoit convaincre de la nécessité de cette tentative, ne fût-ce de plus que pour connoître si les vaisseaux des Anglois étoient en état de paroître, quelles étoient les forces & les dispositions de ces peuples. Joint à cela un autre objet non moins décisif: par cette manœuvre on ne pouvoit manquer de donner l'allarme dans ce pays, vraisemblablement les ennemis jetteroient toutes leurs troupes du côté de l'attaque, & par cette diversion le Duc de Parme auroit le moyen de sortir sans risque de ses ports, & de faire une descente avec certitude de vaincre par tout où il se présenteroit.

Bon conseil méprisé.

1588.

Résolu-
tion con-
traire.

Il est certain que cet avis ouvroit le meilleur parti, par rapport aux avantages réels qu'il présentoit, & si l'on veut en juger par les suites, il auroit garanti l'Armée navale de cette furieuse tempête qui peu après causa sa ruine. Les autres Officiers rejettèrent ce sentiment, opiniâtrément résolus de se conformer aux instructions que le Roi & son Conseil leur avoient remises. C'étoit de jeter l'ancre à la hauteur de Calais, où le Duc de Parme devoit les joindre, avec des bateaux plats & toutes sortes de munitions; Par cette jonction la Flotte serviroit, ou à mettre l'Armée de ce Prince à couvert de toute insulte, ou à la faveur d'un combat qui occuperoit toutes les forces des ennemis, elle lui ouvriroit un passage libre pour traverser jusqu'aux dunes d'Angleterre, & y faire la descente sans obstacle. Mais on apprit dans la suite des prisonniers que le grand dessein des Espagnols étoit d'entrer dans la Tamise, fleuve considérable, qui par sa largeur & sa profondeur forme pendant un assez long espace de chemin une espèce de bras de mer, sur les deux rives duquel ils pouvoient mettre à terre leurs soldats, & les faire marcher droit à Londres capitale du Royaume, que leurs forces réunies attaqueroient avec toute la vigueur imaginable.

Armée
Angloise
en mer.

La Flotte Angloise ne tarda pas à se faire voir dans le canal. Elle étoit forte de cent vaisseaux de guerre, mais si inférieurs aux bâtimens des Espagnols, qu'ils ne paroissent que des barques en comparaison de ces masses énormes. Ils avoient en revan-

che

ne un avantage essentiel, que par leur l'é-
 rété ils se trouvoient beaucoup plus pro-
 res à toutes sortes de manœuvres, circon-
 ance qui leur donnoit une supériorité déci-
 ve. À peine le Duc de Medina-Sidonia
 t entré dans la Manche, qu'il envoya au
 Duc de Parme Don Louis de Guzman,
 pour lui donner avis de son arrivée, & le
 resser de se mettre en état d'agir du côté
 es Pays-Bas, en conformité des ordres qu'il
 voit reçus. Cependant les desseins des deux
 armées étoient bien différens. Les Espa-
 nols ne souhaitoient rien avec plus d'ardeur
 ie d'avoir l'occasion d'en venir aux prises,
 s Anglois au contraire ne songeoient qu'à
 viter un combat général, autant qu'il leur
 roit possible, connoissant bien le desavan-
 ge qu'ils auroient à se mesurer contre ces
 odigieux colosses, & par une bataille iné-
 ale hazarder le salut du Royaume.

Aussitôt que les Espagnols apperçurent
 Armée Angloise, impatiens de remplir le
 an qu'ils s'étoient fait de l'engager à une
 tion, ils rangèrent leurs vaisseaux en ordre
 e bataille. Ce fut sans doute un pompeux
 ectacle de voir d'un coup d'œil cette or-
 onnance, & l'on peut dire que jamais l'O-
 an n'avoit présenté une perspective aussi
 perbe. L'Armée navale d'Espagne occu-
 oit un espace immense, formant un crois-
 nt, en sorte que d'une extrémité à l'autre
 e la ligne presque tous les vaisseaux pouvoient
 voir aisément. Les mâts, les antennes,
 s poupes paroissoient des Tours très hautes,
 ont l'élévation & le nombre offroient à la
 e des forteresses, qui sortoient des corps
 mon-

Ordon-
 nance de
 l'Armée
 Espagno-
 le.

1588.

monstrueux de tant d'édifices flotans. On ne pouvoit rien concevoir de plus surprenant, ceux qui regardoient des lieux élevez sur les côtes voisines, étoient ravis d'admiration & d'étonnement, dans l'incertitude s'ils voyoient une plage couverte de vaisseaux, ou une ville ornée de châteaux. Les spectateurs étoient en doute si cette montre si magnifique, si ravissante, se soutenoit sur la campagne liquide de la mer, ou si la terre renfermoit ses fondemens.

Mouvements des Espagnols & des Anglois.

Les bâtimens des Espagnols marchoient d'un mouvement fort lent, dans le tems même qu'ils avoient toutes leurs voiles enflées, comme si les vents n'eussent pas eu la force de remuer des machines aussi pesantes. Cependant on les voyoit postez, comme je l'ai dit, dans un très bon ordre, & la résolution étoit prise de forcer les ennemis à une action. Ce projet étoit fondé sur la force de la Flotte Angloise, bien inférieure à celle d'Espagne & pour la portée & pour le nombre des vaisseaux, peut-être encore pour la qualité des soldats, qu'on croyoit n'être que de nouvelles milices peu aguerries, & par conséquent incapables de soutenir les efforts des régimens Espagnols, composéz de vieilles bandes consommées dans le métier de la guerre. De leur côté les Anglois étoient déterminez à faire toutes les manœuvres nécessaires pour éviter le combat, dont la perte devoit livrer sans ressource le Royaume à la discrétion des ennemis. Au lieu que la victoire ne pouvoit leur donner qu'un avantage fort médiocre en comparaison, puisque les Espagnols ne ris-

quoier

PARTIE II. LIVRE XI. 163

1588.

oient tout au plus que la perte de quelques
iffiaux, & qu'ils étoient assez forts pour
refaire en peu de tems des dommages de
tr déroute. Par ces raisons, ils avoient
olu d'être toujours au large, de voltiger
r tout dans la vue d'incommoder autant
ils pourroient les ennemis, & d'attendre
moment que quelques-unes de ces mon-
ueuses machines se sépareroient du corps
la Flotte, pour les assaillir avec impétuo-
é, & faire ainsi sans risque des prises, qui
ssent rompre les mesures & les desseins
ces redoutables assaillans. Par cette ma-
euvre de les tenir en échec, ils s'attendoient
voir naître de ces coups de fortune, con-
incus par l'expérience journalière qu'il é-
it impossible qu'à la longue il ne survînt
s tempêtes, des changemens de vents, &
nt d'autres variations inévitables sur la
er.

Ils ne furent pas longtems sans voir leurs
oérances remplies : dès le lendemain à
ccasion du vent qu'ils eurent en poupe,
s'approchèrent de la Flotte Espagnole,
ils foudroyèrent de tant de coups de ca-
n, qu'elle fut obligée de faire un mouve-
ent pour se mettre à couvert du feu des
nemis. Harcelée de près, trop exposée
la fureur des bordées continuelles, battue
r la violence du vent contraire, elle prit
parti de se ferrer, & de caler sur les voi-
de peur que les bâtimens ne se brisassent
uns contre les autres. Pendant cette
anceuvre, le grand galion d'Andalousie,
e Don Pierre de Valdez commandoit, a-
c Don Vasco de Silva & Don Alonso de
Sains,

Accident
arrivé au
galion de
Valdez.

164 VIE DE PHILIPPE II.

1588. Sains , eut le malheur de rompre son mâ
 par le choc d'un autre vaisseau, en sorte qu'
 se vit hors d'état de suivre les autres , &
 demeura exposé à la poursuite des Anglois
 parce que le corps de l'Armée ne jugea pas
 à propos de l'attendre , ni de lui envoyer
 du secours.

Cet Offi-
 cier se
 rend à
 Drak.

Le jour suivant Drak rencontra ce galion
 qui erroit au gré du vent. Il détacha une
 chaloupe pour le sommer de se rendre , &
 l'on trouva qu'il avoit quatre cens cinquante
 soldats outre les matelots. Valdez pour son
 honneur ne crut pas devoir se rendre sans
 composition , il dit qu'il étoit prêt de le faire
 re , mais sous des conditions raisonnables
 qu'il envoya sur le champ proposer au Gé-
 néral Anglois par deux Officiers de son bord.
 La réponse de Drak fut qu'il n'avoit point
 de tems à perdre à parlementer & à faire
 des traitez , & que si les Espagnols ne vou-
 loient pas se rendre à discrétion , il alloit
 sans aucun délai les combattre ; qu'il ne le
 empêchoit pas de se défendre , mais qu'il
 pouvoit les assurer qu'ils auroient affaire
 forte partie. Sur cette déclaration si fière &
 si précise, Valdez tint conseil avec ses Offi-
 ciers , qui , convaincus par le triste état de
 leur vaisseau qu'il étoit inutile de soutenir
 l'attaque , ne balancèrent pas à suivre la loi
 d'un ennemi, que leur mauvaise fortune ren-
 doit maître de leur sort.

Compli-
 ment de
 Valdez au
 Général
 Anglois.

En conséquence de cet avis unanime
 Valdez, accompagné des autres Commar-
 dans que j'ai nommez & d'environ cinquante
 autres Officiers, se rendit au vaisseau de
 Drak , & le reste de l'équipage fut conduit
 da

ans le galion même à Plymouth, où tous les prisonniers ne restèrent pas moins de dix huit mois, jusqu'à ce qu'ils obtinssent leur liberté, les uns par rançon, les autres par change. Valdez en abordant le Général Anglois lui baïsa la main, avec protestation qu'ils étoient tous résolus de mourir l'épée à la main, & de se défendre courageusement jusqu'au dernier soupir, plutôt que d'avoir la honte de se rendre à discrétion, si tout autre Capitaine que le fameux Drak leur avoit fait une pareille proposition. Mais que dans leur malheur ils avoient regardé comme une grande fortune de tomber entre les mains d'un Général, autant illustre par ses hauts faits, que par une réputation acquise à juste titre d'être le plus humain & le plus généreux de tous les hommes, sur tout à l'égard de ses ennemis vaincus. Qualitez qui mettoient en doute si ses ennemis devoient concevoir pour lui plus d'estime, plus de respect, plus de sentimens d'affection, par rapport à la grandeur d'ame qu'il faisoit paroître au milieu des fureurs de la guerre, que de crainte d'avoir à le combattre, à cause de cette habileté, de ce courage, qui tant de fois l'avoient rendu maître de la victoire".

Quoique la politesse & l'humanité fussent
 es avec le célèbre Drak, il ne put enten-
 e un compliment aussi flateur, sans se croi-
 obligé d'y répondre par des honnêtetez au
 ffus des communes. Il embrassa Valdez
 les Seigneurs de sa suite avec une ouver-
 re de cœur, une tendresse, toute l'effu-
 sion

Courtoi-
 sie de ce
 dernier.

1588.

tion de sentimens d'une amitié véritable qui combla ces prisonniers : les autres reçurent les marques les plus touchantes de générosité. Il donna à diner & à souper dans sa chambre à Valdez & aux deux Commandans de Silva & de Sains, qu'il traita avec une magnificence extraordinaire, & donna des ordres de régaler de même les autres Officiers. Il voulut que Valdez couchât dans sa chambre, & il apprit de cet Amiral un détail très circonstancié de la qualité & de la force de l'Armée navale d'Espagne. Ensuite il envoya à Londres ses prisonniers. Valdez fut très bien reçu de la Reine, & en effet il devoit cet accueil si gracieux à ses qualitez personnelles. C'étoit un Seigneur de la première considération, universellement estimé & respecté par sa valeur, & par ses manières nobles, affables, & engageantes. La prise de ce galion devoit encore plus considérable, par une partie du trésor qu'il portoit, Drak y trouva soixante mille ducats destinez au payement des troupes. Aussi cette perte causa un sensible chagrin au Duc de Medina-Sidonia, moins encore pour se voir privé d'une somme aussi grosse qui tomba entre les mains des ennemis, que par la prison de Valdez, regardé comme un des Capitaines les plus expérimentez dans la marine.

Perte
d'un autre
galion.

Les Espagnols n'en furent pas quittes pour ce seul desastre, bientôt après ils perdirent le gros galion de l'escadre de Guipuscoa commandé par le Vice-Amiral d'Oquendo. Le feu prit à ce bâtiment, & l'obligea de rester en arrière. Il est vrai que les Anglois

PARTIE II. LIVRE XI. 167

1588.

accoururent au secours, & aidèrent à éteindre les flames, qui avoient déjà réduit en cendres les ponts de dessus, & consumé plus de deux cens personnes. Le reste de l'équipage, au nombre de plus de cent cinquante hommes à moitié brulez, fut pris & mené en Angleterre. Mais ce qui surprit tout le monde, le feu ne pénétra pas jusqu'aux poudres. Ce nouveau malheur affligea sensiblement l'Amiral, & ces deux pertes, très considérables à tous égards-lui parurent des avant-coureurs sinistres du malheureux succès de l'entreprise. Il regrettoit sur tout les Officiers, particulièrement les Généraux Valdez & Oquendo, que la voix commune estimoit les plus braves, les plus expérimentez qui fussent sur la Flotte.

Au commencement d'Aout les deux Flottes se trouvèrent une seconde fois en présence. Les Espagnols avoient alors le vent favorable, avantage qu'ils ne conservèrent pas longtems, les vaisseaux Anglois, plus légers, plus faciles à manier, eurent bientôt gagné le dessus. Dans le temps qu'ils manoeuvroient, il arriva un autre accident, le galion de Biscaye, nommé le St. Jean, & que montoit l'Amiral Don Jean-Martinez de Riccaldo, demeura en arriere sans pouvoir suivre le corps de la Flotte. Les Anglois, qui n'avoient d'autre attention que de mettre à profit de semblables conjonctures, lorsque la fortune les leur presentoit, ne laissèrent pas échaper celle ci, ils fondirent dessus le galion avec tant de furie, qu'il étoit sur le point de se rendre, s'il n'avoit été promptement secouru. Le Généralissime, chagrin

Les deux Flottes une seconde fois en présence.

de

1588.

de voir enlever sous ses yeux un Officier de mérite de Ricaldo, accourut en personne pour le dégager. Sa Capitane, apellée le St. Martin, étoit d'une grandeur & d'une force prodigieuses, les Anglois l'attaquèrent avec toute l'impétuosité imaginable, mais sans aucun fruit, le vaisseau soutint plus de cinquans coups de canon, & combattit seul pendant plusieurs heures contre toute l'Armée ennemie.

Avantages des Anglois.

Véritablement les Anglois avoient sur leurs ennemis plusieurs avantages, qui ne pouvoient manquer de mettre la fortune de leur côté. Ils s'étoient mis au dessus du vent, ce qui devient décisif dans de pareilles rencontres. D'ailleurs, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, leurs vaisseaux plus agiles, par conséquent meilleurs voiliers, plus maniables, plus propres à toutes sortes de manoeuvres, se remuoient avec une égale facilité & pour l'attaque & pour la retraite. Ils vogoient à tout vent, ils se réunissoient, se divisoient en un moment, lorsqu'ils le jugeoient nécessaire. Mais ce qui les mettoit à l'abri des revers indépendans de la bravoure, par la forme qu'ils donnoient à leurs bâtimens, & par la connoissance qu'ils avoient de cette mer, ils pouvoient éviter les bancs de sable, qui se rencontrent en grande quantité dans le canal d'Angleterre, & qui rendent la navigation dangereuse sur toutes ces côtes.

Pertes des Espagnols.

Ce premier choc engagea en quelque manière l'action entre les deux Armées, mais toutes ces escarmouches se passèrent à l'avanta-

ge

PARTIE II. LIVRE XI. 169

1588.

ge des Anglois, qui ne tiroient point de coup sans effet; à la différence des vaisseaux Espagnols, qui pour être d'une hauteur au dessus de l'ordinaire, lâchoient le plus souvent leurs bordées en l'air, sans toucher les bâtimens des ennemis. Aussi dès le commencement du combat le galion du Général & celui de l'Amiral Ricaldo furent très maltraités, & une galéasse, mise hors d'état d'agir, ne put éviter de tomber au pouvoir des Anglois, qu'en faisant force de rames pour aborder sur les côtes de France, dans le port nommé le Havre de Grace, où elle entra toute délabrée après avoir perdu son Capitaine & presque tout son équipage.

Pendant tous ces mouvemens, l'Armée Difficultez de la part du Duc de Parme. l'Espagne faisoit route & s'avançoit dans le canal. Le Duc de Medina-Sidonia fit partir en diligence Don Rodrigue Toglio, pour donner avis au Duc de Parme de la situation de la Flotte, & le presser de se mettre en action. Aussitôt qu'Alexandre eut reçu le Courier, il se transporta de Bruges à Nieupoort, pour commencer l'embarquement, ce qu'il ne fit néanmoins qu'avec beaucoup de lenteur, pour attendre de nouveaux avis. Cependant il avoit envoyé un de ses gens au Général, pour lui faire savoir qu'il lui étoit absolument impossible de sortir de Nieupoort si de Dunkerque, si l'Armée Espagnole ne pouvoit le moyen d'éloigner la Flotte Hollandoise, qui postée à l'entrée de ces ports les tenoit comme assiégés. D'ailleurs il représentoit qu'en conséquence des ordres de la Majesté Catholique, ses bâtimens ne devoient servir à autre chose qu'à transporter

1588.

 ses troupes en Angleterre. Que sur ce plan ils n'avoient pas été construits d'une manière propre à combattre des vaisseaux de guerre, que de plus il n'avoit pas fait provision d'artillerie, capable de faire tête aux Hollandois & aux Zélandois, bien armez & abondamment pourvus de toutes les munitions nécessaires dans une campagne. Par ces motifs, il déclaroit qu'il ne vouloit en aucune façon risquer, par une témérité qui seroit inexcusable, la plus florissante Armée que le Roi eût jamais eue dans les Pays-Bas, & dont la perte entraineroit inmanquablement celle de ces Provinces, qui dénuées de toute défense resteroient ouvertes à la discrétion des ennemis.

L'Armée
Espagnole
à la vue
de Dun-
kerque.

A la faveur du vent la Flotte s'aprochoit des côtes de Flandres, & elle parut bientôt à la vue de Dunkerque. Un calme qui survint l'obligea de jeter l'ancre à cette hauteur, & ce contretems, qui l'empêchoit de poursuivre son chemin, la tint immobile entre les Flottes des Anglois & des Hollandois. Cependant les deux Armées restèrent un jour entier en présence, sans faire mine de s'attaquer. Après s'être regardées l'une & l'autre, la nuit qui fut des plus obscures donna occasion aux Anglois d'employer les plus terribles machines dont on fasse usage sur mer. Ils détachèrent contre les vaisseaux Espagnols quelques-uns de ces petits bâtimens qu'on appelle embrase de tous les côtez, & qu'on nomme brulots, jusqu'au nombre de huit, & qui voguoient à quelque distance les uns des autres, pour entrer par plusieurs endroits dans les rangs de la Flotte ennemie.

Les

PARTIE II. LIVRE XI. 171

Les Espagnols avoient encore la mémoire fort récente de ces barques enflammées dont ils avoient éprouvé les épouvantables effets au Siège d'Anvers, ils crurent qu'ils alloient être une seconde fois en proie au feu de ces machines infernales. Remplis de cette crainte, que les ténèbres augmentoient, sans délibérer davantage ils prirent le parti de s'enfuir, & la frayeur étoit si grande, que la plupart coupèrent leurs cables, pour ne pas perdre à tirer les ancrs un tems, qu'ils croyoient trop court pour se garantir du péril. La fortune se mit de la partie, & seconda les Anglois comme si elle eût été d'accord avec eux. Tout d'un coup il s'éleva un vent fort impétueux, qui portoit les tourbillons de flammes sur leurs ennemis, qu'un incident aussi imprévu jetta dans la dernière confusion. Ils fuyoient à tâtons, dans un desordre que la peur rendoit irremédiable, conduits par le seul hasard ils se heurtoient les uns & les autres, les plus éloignez du danger croyoient se voir au moment d'être consumez, le trouble ne permettoit plus de recevoir les ordres, les Commandans n'étoient plus écoulez, personne n'obéissoit. L'horreur de la nuit mettoit le comble à l'épouvante, qui si dire le vrai n'auroit pas été médiocre même pendant le jour. Ce qu'il y a de remarquable, est que les bâtimens qui causaient ces allarmes, n'avoient que la forme de l'apparence de ceux qui avoient fait tant de ravage à Anvers. Les Anglois ne s'étoient servis de ce stratagème, que pour faire peur aux Espagnols, vû que ces espé-

1588.

Fuite de
la Flotte
d'Espagne

172 VIE DE PHILIPPE II.

1588.

ces de brulots n'étoient pas en état de produire les effets ordinaires, quand même ils auroient pu joindre les vaisseaux.

Batue par
la tempête.

On voit par là que les Espagnols en auroient été quittes pour la frayeur, & qu'il leur fut facile de se mettre à couvert du fracas horrible, qu'ils appréhendoient de ces feux artificiels, qui dans le fond n'avoient de réalité que dans leur imagination. Mais ils eurent le malheur de ne pouvoir point parer la violence des eaux soulevées par la tempête, qui les surprit avec tant d'impétuosité & si subitement, qu'elle leur causa tous les dommages inséparables de pareils accidens, avant que la crainte leur eût donné le tems de les prévenir. En effet la bourrasque fut tout d'un coup si furieuse, qu'à la pointe du jour toute l'Armée se trouva dans un desordre inexprimable, & les vaisseaux furent tellement séparés les uns des autres, que plusieurs des plus grands galions, errans ainsi à l'aventure, se virent bientôt assaillis par les deux Flottes, & eurent en même tems à combattre les élémens & leurs ennemis.

Galions
attaquez
par les
Anglois.

Deux entre autres eurent un sort des plus tristes. L'un étoit le St. Matthieu que le Mestre de Camp Pimentel commandoit, Don François de Toléde montoit l'autre nommé le St. Philippe. Ils se défendirent avec une bravoure, qui se soutint quelque tems malgré l'inégalité du combat. Le Duc de Medina-Sidonia les vit aux prises, & accourut à leur secours, mais sa Capitane, que les ennemis envelopèrent sur le champ, essaya tant de coups de canon, que percée en plu-

PARTIE II. LIVRE XI. 173

1588.

plusieurs endroits elle fut contrainte de penser à sa propre sûreté. Ainsi le Général en risque de périr se retira du corps de la Flotte, & les deux galions restèrent abandonnez à la discrétion des ennemis. Cet incident ne leur fit point perdre courage, ils continuèrent de combattre avec une opiniâtreté qui balançoit la victoire, jusqu'à ce qu'un coup de vent les poussa sur des bancs de sable, où ils échouèrent, & l'un périt misérablement. Toléde, voulant se sauver dans une petite felouque, fut englouti dans la mer avec un de ses neveux. Pimentel & d'autres de son équipage, certains de l'impossibilité de lutter contre la fureur des vagues, ne voulurent point s'exposer à une mort inévitable, & prirent le parti de se remettre à la clémence des vainqueurs, qui les traitèrent avec toute l'humanité & les honneurs possibles. Une autre galéasse de Naples, commandée par Don Diégue de Moncade, alla se briser sur la côte de Calais, & ce Général s'étant jetté à la nage avec la plupart de ses gens, ils furent tous submergez à la vue des Anglois, qui auroient fort voulu les secourir.

A la vue de tant de desastres, affoibli par des pertes si considérables, combattu par le Ciel même qui seconçoit avec tant d'acharnement les efforts des ennemis, enfin dans la crainte d'une ruine totale dont la Flotte étoit menacée, le Duc de Medina-Sidonia assembla son Conseil, pour prendre une résolution convenable à ces tristes conjonctures. Il y fut décidé qu'il falloit, à quelque prix que ce pût être, retourner en Espagne, d'au-

Conseil
de guerre
tenu par
les Espa-
gnols.

1588.

tant plus qu'on ne voyoit que trop l'impossibilité de chasser les ennemis des côtes de Flandres, ce qui étoit nécessaire pour faciliter le transport de l'Armée Catholique en Angleterre. D'ailleurs on étoit informé qu'Elizabeth, encouragée par des succès si brillans, pressoit les préparatifs qu'elle avoit ordonnez pour faire une vigoureuse résistance, & qu'elle paroissoit en personne à la tête de ses troupes, suivie des Généraux prisonniers, qui devenoient un témoignage assuré de la victoire. On avoit appris que cette Reine se faisoit voir à cheval dans ses deux camps, que continuellement en action elle se présentoit tantôt à l'un tantôt à l'autre, qu'elle s'y faisoit admirer par ces graces majestueuses, par ces manières affables & engageantes qui lui étoient si naturelles. On savoit enfin que la présence & les discours de cette respectable Souveraine échauffoient dans le cœur de ses Sujets le zèle de la patrie, que ses soldats faisoient retentir la plage de leurs applaudissemens, & qu'on ne pouvoit exprimer à quel point cette héroïne avoit animé leur courage, qui promettoit les plus grands efforts pour la défense du Royaume.

Ordres
pour le
retour.

C'étoit donc une nécessité d'abandonner l'entreprise. Par tant de circonstances, le Conseil résolut de ramener sans aucun déla les débris de la Flotte dans les ports d'Espagne. Après avoir mis en délibération quelle route étoit la moins dangereuse, le Duc de Medina - Sidonia jugea plus à propos de se jeter dans la mer du Nord, où les vaisseaux n'auroient pas à craindre les bancs de sable, si fréquens, comme je l'ai dit, sur les

les côtes occidentales de l'Angleterre, de 1588.

l'Ecoffe, & de l'Irlande. Les ordres convenables furent aussitôt expédiés, & entr'autres il fut enjoint, en cas qu'une nouvelle tempête séparât les vaisseaux, de se rendre à la Corogne & de s'y attendre les uns & les autres. Les Anglois furent avertis du dessein des ennemis, & lorsqu'ils les virent se disposer à faire voile, dans la ferme résolution de les poursuivre, ils jetterent dans leurs plus gros bâtimens leurs meilleures troupes, qu'ils pourvurent abondamment de toutes sortes de munitions. Mais après qu'ils eurent appris le chemin que les Espagnols avoient résolu de prendre, ils ne crurent pas devoir s'exposer aux fureurs d'une mer toujours crageuse, persuadez que les vents feroient plus d'effet que leur canon, & que sans rien hazarder les tempêtes ne tarderoient pas à remplir leur vengeance d'une manière plus sure & plus complete.

Ce pronostic eut bientôt son accomplissement. A peine l'Armée navale d'Espagne voguoit à peines voiles vers le Nord, à peine se voyoit elle au large, que tout d'un coup elle fut surprise d'un changement de tems si subit, & suivi de si près de toutes les horreurs des violentes bourasques, qu'elle n'eut pas assez d'intervale pour se garantir du péril, ni pour exécuter les ordres qu'elle avoit reçus. Il s'éleva la plus furieuse, la plus terrible tempête, dont on ait jamais ouï parler sur l'Océan. En un moment l'air fut obscurci des plus épaisses ténèbres, jusques-là que non seulement il n'étoit plus possible aux

Furieuse
tempête
contre la
Flotte
d'Espagne.

176 VIE DE PHILIPPE II.

1588.

vaisseaux de s'apercevoir les uns les autres, mais encore que sur le même pont les hommes ne se voyoient pas à une très petite distance. Les éclats de tonnerre, les éclairs, les carreaux, la foudre, & tout ce que l'air enflammé produit de plus épouvantable, faisoient envisager l'Enfer déchainé à la ruine des Espagnols. Ces malheureux devinrent le jouet des tourbillons & des ondes ouvertes de toutes parts pour les engloutir, ce n'étoit pas d'un seul vent qu'ils se voyoient battus, tous les vents opposés parurent s'entendre pour former dans les airs le combat le plus terrible. Ils se renfermoient tous à chaque instant avec une telle impétuosité, une violence si menaçante, que les vagues portées jusqu'au Ciel paroissent des montagnes roulantes, qui présentent à leurs pieds des gouffres & des abîmes profonds. Ces masses d'eau en retombant heurtoient les vaisseaux qu'elles inondoient, en sorte que les matelots aveuglés par les lames qui passoient par dessus les bâtimens les plus hauts, saisis de crainte, hors d'eux-mêmes, dans la plus affreuse confusion, perdoient l'usage de leurs sens, & se voyoient hors d'état de faire aucune manœuvre. Il n'étoit plus question d'ordre, de discipline, de connoissance de l'art, c'étoit un desordre général, les vaisseaux étoient abandonnés à la merci des coups de mer, chacun couroit pour éviter la mort, qu'il ne trouvoit que plus prochaine. Enfin les vaisseaux par les flots & par la rage des vents, venoient se briser les uns contre les autres, jusqu'à ce qu'écartez de leurs voi-

sins

fin, une force invincible les portoit çà & là, contraints par la fureur de la bourasque de suivre au hazard la route où ils étoient entraînez, & après avoir effuyé long-tems des secouffes non interrompues, d'échouer à l'avanture où leur bonne ou mauvaise fortune les portoit.

Entre les premiers qui furent arrachez du corps de la Flotte, l'Amiral Ricaldo disparut, quelques autres vaisseaux le suivirent & coururent la même fortune, non par un choix volontaire, mais forcez par la violence des vents. Ils crurent pendant quelque tems avoir été poussez vers les Iles Orcades au dessus de l'Ecosse, mais enfin le 2. de Septembre ils abordèrent sur les côtes d'Irlande, sans timons, sans voiles, la plupart sans mâts: Bien loin de recevoir les secours que l'humanité ne refuse jamais dans des circonstances de cette nature, ces infortunées victimes de la fureur des eaux, réduites dans l'état le plus déplorable, à demi mortes, rencontrèrent des barbares qui leur refusèrent toute sorte d'assistance, jusqu'aux Catholiques mêmes qui les reçurent comme des ennemis, sans vouloir leur fournir des rafraichissemens pour leur argent, tant ils craignoient la colére de la Reine.

Avant que de se rejoindre, & ensuite lorsqu'ils étoient en chemin pour retourner en Espagne, quantité de ces vaisseaux périrent. Entre les Espagnols les plus qualifiez qui furent la proye des eaux, on regretta infiniment Don Alfonse de Leve, Général de l'Escadre de Sicile, qui pour son malheur avoit sollicité le Roi avec les plus

Détail
de divers
accidens
déplora-
bles.

178 VIE DE PHILIPPE II.

1588.

grandes instances de le mettre sur la liste des Officiers, qu'il destinoit à une entreprise si propre à acquérir de la gloire. De plus Philippe perdit Don Jean - Martinez de Riccaldo, Don Diégué - Flore de Valdez, Don Michel d'Oquendo, Don Diégué de Maldonato, Don François Bonadiglia, Don George Manriquez, & quelques autres, tous du Conseil de guerre pour l'expédition. Don Diégué Pimentel resta prisonnier en Zélande, avec un petit nombre de son équipage, sauvez de son vaisseau qui fut submergé. Thomas Perrenot, Comte de Cantecroix, neveu du Cardinal Granvelle, fut noyé dans le tems qu'il alloit se remettre entre les mains des ennemis. Divers autres Seigneurs & Gentilshommes de marque furent tuez, ou noyez sur les côtes d'Irlande. Voici un trait horrible de la cruauté féroce des Irlandois. Le Sieur Richard Bingham, Gouverneur d'un château sur cette plage, avoit sauvé la vie à deux cens Espagnols qui étoient tombez en son pouvoir. Un peu après il apprit qu'il en étoit débarqué huit cens autres; alors dans la crainte de quelque surprise de la part d'une troupe aussi nombreuse, il fit égorger tous ses prisonniers. Trois eurent le bonheur d'échapper du massacre, ils coururent avertir leurs compatriotes du triste sort de leurs compagnons. Ces malheureux, pour se soustraire à l'inhumanité de ce barbare, prirent le parti de se rembarquer: ce ne fut que chercher un genre de mort différent, leur vaisseau étoit ouvert de toutes parts, ils furent bientôt tous engloutis dans les eaux.

Le

PARTIE II. LIVRE XI. 179

Le détail de tant de defastres me méne-
roit trop loin, je sens bien que ce seroit
peut-être ennuyer le lecteur par un récit
trop circonstancié de toutes les déplorables
aventures de tant d'infortunez, qui périrent
de différentes manières. Pour ne pas me
jetter dans le dénombrement des personnes
de marque, dont l'Espagne eut sujet de re-
gretter la perte, je me contente de dire qu'il
n'y eut point de côtes dans les trois Royau-
mes d'Angleterre, d'Ecosse, & d'Irlande,
qui n'eussent reçu des débris de ce naufra-
ge, ou des corps morts, ou des prison-
niers, dont la plupart sortoient du plus il-
lustre, du plus noble sang de la Monarchie
Catholique. Ce qui peut donner une idée
juste du nombre de cette Noblesse, est que
dans toute l'étendue des Etats de Philippe,
il n'y eut point de famille qui ne pleurât un
père, un fils, un frère, un neveu, un cou-
sin. L'Amiral Ricaldo, qui avoit été pous-
sé sur les côtes d'Irlande avec quatorze au-
tres vaisseaux, se trouva dans un état si pi-
toyable de même que ses compagnons d'in-
fortune, qu'il eut toutes les peines du mon-
de de ramener cette Escadre en Espagne,
après s'être vus contraints de jeter dans la
mer non seulement les chevaux, les ca-
nons, tous les bagages, mais encore toutes
les munitions de bouche, jusqu'au biscuit
même. Ils gagnèrent tous Sant Andero.
Ricaldo mourut peu de jours après, épuisé
de tant de fatigues. Le même port reçut
d'Oquendo & divers Officiers de considéra-
tion, qui après tant de violentes secousses
de la mer étoient abordez plus morts que

1588.

Grandeur
de la per-
te des Es-
pagnols.

1588. vifs, & tellement accablez des maux qu'ils avoient soufferts, qu'ils perdirent la vie presqu'au moment qu'ils touchèrent terre.

Le Duc de Médina en envoya la nouvelle à la Cour.

La tempête n'avoit pas épargné le Duc de Medina-Sidonia, ce Général, qui n'avoit pas eu moins de part que les autres au péril commun, rempli de plus en son particulier du chagrin du malheureux succès d'une entreprise aussi importante dont il étoit le Chef, cet Amiral, dis-je, dans cet accablement d'esprit & de corps, arriva enfin vers les derniers jours de Septembre dans le même port de Sant Andero. Sur le champ il expédia Don Antoine Mendez, (qui se feroit fort passé de cette commission) pour rendre compte au Roi du triste sort de sa Flotte & du retour de ses débris. Mendez se présenta à la Cour, la consternation peinte sur le visage, comme il est facile de l'imaginer. Les courtisans couroient au devant de lui avec tout l'empressement, que pouvoit leur inspirer l'attente de recevoir la nouvelle de la conquête de l'Angleterre, & par un contrecoup infallible celle de l'entière réduction des Pays-Bas. Quelle fut leur surprise de n'entendre d'autre réponse à toutes leurs questions, que ces mots, *tout est perdu, tout est perdu!* Quel coup de foudre pour des gens qui, prévenus de l'impossibilité de soutenir les efforts de l'Invincible, comptoient se réjouir de la plus signalée & de la plus glorieuse expédition, que jamais Puissance eût entreprise dans l'univers!

Fermeté de Philippe.

Dans le tems que Mendez arriva, Philippe écrivoit ses lettres à ses Ministres. Aussitôt que le courier qu'accompagnoit le Secre-

cre

cretaire d'Etat fut entré dans le cabinet, 1588.
 ce Monarque cessa d'écrire & ôta ses lunettes, pour l'écouter avec plus d'attention, comme il fit. Mendez ne lui parla que les larmes aux yeux, & après qu'il eut fini sa relation, qu'il avoit toujours entrecoupée de ses sanglots & de ses soupirs, le Roi avec sa fermeté ordinaire, & sans faire paroître aucune altération sur son visage, répondit, *J'avois envoyé mon Armée pour punir l'orgueil & l'insolence des Anglois, mais je n'ai jamais eu dessein de l'envoyer combattre la fureur des vents & la violence d'une mer irritée.* Ces paroles achevées, il remit ses lunettes, & continua ses dépêches, avec la même présence d'esprit, la même sérénité, sans laisser échaper la moindre plainte, sans qu'il parût aucun changement dans sa personne, en un mot avec la même tranquillité, que s'il n'avoit pas reçu la nouvelle d'un malheur aussi intéressant pour la gloire & le repos de sa Couronne. Les Seigneurs de la Cour, convaincus que, comme un autre Auguste, leur Souverain alloit faire éclater la douleur la plus outrée, attendoient Mendez dans la salle d'un air pénétré de tristesse, pour savoir l'effet que son récit avoit fait sur Sa Majesté, & les paroles qu'il avoit prononcées dans les premiers transports d'un accablement légitime. Mais ils ne purent revenir de leur surprise, lorsqu'ils apprirent qu'il avoit écouté le détail des malheurs de sa Flotte, avec une insensibilité qui faisoit voir la dureté de son cœur. Sur ce rapport tous d'une commune voix s'écrièrent, Si le Roi n'est point

182 VIE DE PHILIPPE II.

1588. touché d'une pareille disgrâce, pourquoi ferions nous assez fous pour nous en embarasser, & prendre sur notre compte tout le chagrin qu'elle semble exiger?

Dénom-
brement
de la perte.

En effet il n'est pas possible d'exprimer la grandeur de cette perte, voici un dénombrement qui en tracera une idée. De cent trente quatre vaisseaux il n'en revint en Espagne que cinquante, & parmi ceux qui furent perdus on compta soixante galions. La mauvaise fortune parut même se faire un plaisir de poursuivre jusques dans leur patrie les tristes restes, qui avoient échapé à la violence de la tempête. A peine furent-ils entrez dans le port, qu'ils eurent à combattre un autre élément non moins terrible que l'eau: deux galions des meilleurs de ceux qui étoient restez furent consumez par le feu, & peu après sept autres périrent par le même accident. De trente mille hommes montez sur cette Flotte, douze mille restèrent ou entre les mains des ennemis, ou furent tuez en diverses rencontres, ou submergez dans les eaux. Plus de six mille de ceux qui échapez du fer des Anglois & de la tempête crurent revoir leur patrie, moururent en chemin & dans les ports d'Espagne, soit des blessures mortelles qu'ils avoient reçues, soit de fatigue ou d'épuisement après avoir tant souffert dans cette longue & terrible bourasque. Telle fut l'issue de cette fameuse expédition, tel fut le sort de cette Flotte d'Espagne parée du superbe titre d'invincible, de cette prodigieuse Armée navale levée & mise en état d'agir avec des frais si immenses, avec tant de peine, avec tant
d'at-

PARTIE II. LIVRE XI. 183

d'attention, tant de soin, dans le dessein 1588.
d'envahir l'Angleterre. Démonstration claire & évidente de cette vérité qui nous enseigne que les jugemens de Dieu sont impénétrables aux hommes, dont l'aveugle prudence forme projets sur projets, sans savoir le terme où ils doivent aboutir. Jamais entreprise ne fut plus longtems méditée, jamais il n'y eut dessein mieux concerté, jamais la sagesse humaine n'imagina de plus solides mesures, jamais exécution n'échoua avec tant de circonstances malheureuses. Tant il est vrai, je le répète, que les décrets du Ciel confondent le savoir des hommes, lorsqu'ils présument au delà des bornes de leurs lumières. Ainsi les succès trompent l'attente & les espérances des foibles mortels, ainsi la Providence forme & remplit des résolutions contraires aux idées orgueilleuses des créatures.

L'Angleterre & les Provinces-Unies des Pays-Bas, délivrées du péril qu'elles avoient eu lieu de craindre, célébrèrent la défaite & la fuite de leur ennemi, par des réjouissances & des monumens convenables. Pour perpétuer la mémoire d'un événement aussi remarquable, les Zélandois firent frapper quelques médailles d'argent & de cuivre. Sur l'une on voyoit d'un côté les armes de la Province surmontées de cette légende, A DIEU SEUL SOIT HONNEUR ET GLOIRE. Au revers paroissoient quelques grands vaisseaux & ces paroles, LA FLOTTE D'ESPAGNE EST VENUE, A VU, ET A PRIS LA FUITE. 1588. Une autre avoit d'une part un vaisseau qui fuyoit à pleines
voies.

Médailles
les mémorables.

1588. voiles , & un second prêt à périr & à être submergé dans les flots : de l'autre part quatre Espagnols à genoux , les mains jointes & élevées vers le Ciel, prioient Dieu & imploroient son assistance. On lisoit tout autour cette sentence , L'HOMME PROPOSE, ET DIEU DISPOSE.

Réjouissances en Angleterre.

Elizabet de son côté triomphoit à Londres. Cette Reine , dans les transports d'une joye légitime , s'acquitta des devoirs de la reconnoissance envers le Dieu des batailles, pendant que ses sujets célébroient avec zèle une victoire aussi complète, une délivrance aussi inespérée. La capitale du Royaume retentissoit de cris de joye, on y alluma des feux, on n'y oublia aucune des marques des réjouissances publiques. Pendant que les Espagnols parurent dans le canal, le Parlement s'étoit tenu assemblé, cette auguste Compagnie accompagna sa Souveraine depuis le palais jusqu'à l'Eglise cathédrale. La cavalcade étoit des plus superbes, Elizabet, montée sur un char de triomphe, traversa la ville, suivie des membres de cette illustre assemblée, tous sur des chevaux magnifiquement harnachez, & entourez d'un cortége nombreux. On releva ce pompeux spectacle par la vue des bannières, des banderolles, des enseignes, des étendards pris sur les Espagnols, on les portoit au devant du char de la Reine, & de tems en tems on les faisoit voltiger aux yeux de la multitude, qui faisoit retentir l'air de cris de victoire. Les habitans de Londres sous les armes occupoient les côtez des rues, rangez en haye par le rang des corps de métiers que les livrées diffé-

érentes distinguoient , & à la tête desquels leurs drapeaux étoient déployez. En cet ordre Elizabet arriva dans la Cathédrale de St. Paul , déjà remplie d'une foule innombrable de peuple. Elle s'assit sur son Trône , & après ses prières en actions de graces , & le sermon prononcé par le Doyen de la cathédrale , elle fit un discours aux assistans. Il ne lui fut pas possible de le finir , elle fut interrompue par les acclamations , les applaudissemens de ses sujets , qui la combloient de bénédictions , & lui souhaitoient une longue & heureuse vie , accompagnée de succès qui tournassent à la honte & à la ruine de ses ennemis.

Sixte V. , comme je l'ai déjà dit , rempli de desseins assortis à son ambition d'augmenter ses domaines , ne souhaitoit rien avec plus de passion que de voir affoiblies la puissance & les forces de la Monarchie d'Espagne , ou du moins Philippe embarrassé dans quelque entreprise ruineuse & difficile. Dans ces sentimens , il eut une joye sensible , quoique la politique l'obligeât de la renfermer en lui même , à la nouvelle de la disgrace qui venoit d'arriver à ce Monarque , sur tout par rapport à la grandeur de la perte qu'il faisoit , & dont par l'épuisement de ses finances il ne devoit pas se relever de longtems. Cependant , pour observer tous les dehors de la bienveillance , il écrivit à ce Prince affligé une lettre de consolation. Mais comme intérieurement il étoit au comble de ses desirs , il ne songea qu'à imaginer des moyens , qui pussent dans la suite le dispenser de fournir les secours qu'il avoit promis pour la conquête de l'Angleterre , & à la vue desquels Phi-

Lettre de
Sixte V. à
Philippe.

lip.

1588. Philippe perdit la pensée de les lui demander, sous prétexte de réparer le malheureux succès de la première expédition. Pour cet effet, bien loin de paroître convaincu que les élémens conjurez avoient causé la ruine de la Flotte, il en accusa la mauvaise conduite des Ministres & des Généraux d'Espagne, qu'il rendoit seuls responsables des dommages dont ce revers accabloit l'Eglise & la Couronne des Rois Catholiques.

Réponse
de ce Monarque.

La lettre du Souverain-Pontife fut remise à Philippe par le Nonce, auquel, après l'avoir lue, ce Monarque sur le champ répondit: „ qu'il prioit Sa Sainteté de vouloir conjointement avec lui rendre à Dieu de très
„ humbles actions de graces, au sujet de la
„ conservation de cette partie de son Armée
„ navale, qu'il avoit plu à sa divine bonté
„ de lui rendre. Que pour lui il ne cessoit
„ de bénir la miséricorde infinie de Dieu,
„ pour la faveur singulière qu'il lui avoit faite
„ de l'avoir mis en état de réparer en peu
„ de tems la perte qu'il venoit de faire, &
„ de lui avoir accordé des forces & une
„ puissance qui lui donnoient le moyen de
„ remettre en mer une nouvelle Flotte aussi
„ formidable que la première. Que la perte
„ du ruisseau n'étoit d'aucune conséquence,
„ tant que la source restoit saine & entière.
„ Qu'il avoit envoyé sa Flotte pour
„ combattre contre les ennemis de Jésus-
„ Christ, & non pour lutter contre les
„ decrets du Ciel. Qu'il n'y avoit rien à
„ reprocher à ses Généraux, parce qu'il ne
„ leur avoit pas ordonné de vaincre la
„ tempête”.

Phi-

PARTIE II. LIVRE XI. 187

1588.

Sa lettre
fière au
Pontife.

Philippe étoit trop habile pour ne pas percevoir du premier coup d'œil le but des plaintes de Sixte, ainsi, convaincu du peu de fond qu'il y avoit à faire sur son assistance dans une rencontre aussi importante, il ne balançoit pas à rendre cette réponse au Nonce, dans la pensée que ce Ministre ne manqueroit pas d'en envoyer un rapport fidelle à son Souverain. Comme la nature avoit pourvu ce Monarque d'une constance & d'une intrépidité à toute épreuve, il prit le parti de marquer, d'une manière couverte mais sensible, un grand mépris des secours du Pape, qu'il prévoyoit ne pouvoir obtenir par la force de prières & de soumissions. C'est sur ce ton qu'il écrivit à Sixte. Il porta la hauteur plus loin, il fit à ce fier Pontife les plus vifs reproches de son indifférence pour les Princes Chrétiens, qui sacrifioient leurs intérêts les plus précieux à la défense de la Religion Romaine. Il termina sa lettre par ces paroles. „ Que Sa Sainteté devoit par tous les motifs d'un devoir indispensable, prendre part à la perte qu'il avoit faite, parce qu'elle l'avoit sollicité à entreprendre cette expédition, qu'il ne s'étoit mis en état d'exécuter que sur ses instances. Qu'au surplus il étoit content de l'honneur qui lui revenoit, d'avoir perdu une Armée aussi considérable au service de l'Eglise de Jésus-Christ, qu'ainsi l'Eglise avoit plus de sujet que lui de s'affliger de cette perte. Que l'insensibilité du Chef de cette même Eglise le déterminoit à lui abandonner à l'avenir le soin de la défendre, avec promesse de sa part que jamais il ne lui arri-

ve-

1588. „ veroit en pareil cas de prévenir le Pontife,
 „ résolu de ne suivre que son exemple & ses
 „ démarches ”.

Raisons
 de cette
 fierté.

On a cru que le Roi Catholique ne s'étoit porté à écrire au Pape avec tant de fierté, que par rapport aux découvertes qu'il faisoit tous les jours des secrets desseins de Sixte. Toute la conduite de ce Pontife ne découvroit que trop les vues qu'il avoit de surprendre le Royaume de Naples, les grands préparatifs de guerre qu'il faisoit sur les confins, les trésors qu'il amassoit, ne permettoient pas de douter de son intention, quelque prétexte qu'il affectât de répandre dans le public, pour couvrir le vrai motif de tant de précautions. Ce fut par cette raison que Philippe prit un ton si haut, il vouloit faire sentir à cet ambitieux Pontife que la perte de sa Flotte, quelque grande qu'elle pût paroître, n'avoit diminué en rien ses forces & sa puissance, & qu'en tout tems il seroit prêt de les faire valoir, contre quiconque auroit la témérité de troubler le repos de ses Etats. Bien plus le Comte d'Olivarez, qui veilloit avec toute l'attention imaginable sur les démarches de Sixte, lui parla dans le même sens, lorsqu'il lui remit la réponse du Roi son maître. Il lui dit en termes fort clairs, que la disgrâce que Sa Majesté Catholique venoit d'essuyer, en voulant tenter la conquête d'un Royaume étranger, ne pouvoit pas le mettre hors d'état, non seulement de garantir ses domaines des entreprises de ses ennemis, mais encore d'accabler ses agresseurs sous le poids de sa puissance.

Quel

PARTIE II. LIVRE XI. 189

Quelque jugement qu'on veuille faire de 1588.
la conduite de Philippe, il est certain que
Sixte reçut avec des transports de joye la
nouvelle de la ruine totale de l'Armée navale
des Espagnols. Ce Pontife suivoit avec ar-
deur le projet d'unir le Royaume de Naples aux
Etats de l'Eglise, mais il n'étoit pas encore
tems d'éclater, ses préparatifs n'étoient pas
achevez, & il en faisoit de très considéra-
bles pour exécuter son entreprise à coup
sûr. Lorsque le Comte d'Olivarez alla lui
annoncer le malheureux succès de la Flotte
d'Espagne, il ne répondit que ces mots,
„ Telles sont les vicissitudes des affaires du
„ monde, Monsieur l'Ambassadeur ”. Et le
moment d'après que ce Ministre fut parti,
il se tourna du côté de ses confidens, & leur
dit, „ Nous faisons aujourd'hui deux grandes
„ acquisitions ”. Par ces paroles remarqua-
bles il entendoit la diminution des forces de
Philippe, & le gain réel du million qu'il
avoit promis de fournir à ce Monarque,
aussitôt que les Espagnols auroient fait leur
descente en Angleterre. En effet il mit cet-
te année un million dans le Trésor du châ-
teau St. Ange, & en l'y déposant il dit, ce
million en vaut deux.

Paroles
remar-
quables
de Sixte.

Philippe avoit envoyé d'Italie en Pologne
le Duc de Sabionette en qualité d'Ambassa-
deur, pour travailler à la pacification des
troubles de ce Royaume, déchiré comme
je l'ai dit par les divers partis qui s'y faisoient
la guerre, à l'occasion de la vacance du Trô-
ne qu'il s'agissoit de remplir. Sur cette af-
faire le Roi Catholique agit de concert avec
le Souverain-Pontife, qui de son côté fit
par-

Le Duc de
Sabionet-
te Am-
bassadeur
en Polo-
gne.

1588.

partir pour soutenir les mêmes intérêts le Cardinal Aldobrandin, Pape dans la suite sous le nom de Clément VIII. Malgré le grand nombre des compétiteurs, la concurrence demeura, par un partage égal de voix, entre le Prince de Suède & l'Archiduc d'Autriche Maximilien frère de l'Empereur Rodolfe. Ce dernier paroissoit le mieux appuyé, par rapport au grand nombre de Sénateurs qu'il avoit dans son parti, non seulement parce qu'il avoit gagné les cœurs par ses manières généreuses & affables, mais encore par le crédit de la Maison d'Autriche qui s'étoit fait une puissante faction dans ce Royaume. Mais son élection ne tourna qu'à sa perte, son rival voulut décider la querelle par les armes, on en vint à une bataille, dans laquelle l'Archiduc resta prisonnier, & n'obtint sa liberté qu'en renonçant à toutes ses prétentions. Cependant le Duc de Sabionette remplit sa commission, avec toute l'adresse qu'on pouvoit attendre d'un habile négociateur, & l'Empereur en fut si content, qu'il récompensa ses services du titre de Prince.

Affaires
de Fran-
ce.

Le Roi Catholique se mêloit encore fort avant dans les affaires de France, d'autant plus qu'il voyoit tomber de jour en jour le crédit de la Ligue dans ce Royaume, par les brouilleries survenues entre le Duc de Guise & Henri III. Comme cette mesintelligence devenoit très préjudiciable aux Catholiques, Philippe n'obmit rien pour rétablir la première union, & son Ambassadeur parvint à faire rentrer le Duc en grace. Il parut même à la Cour plus puissant que ja-
mais

mais, le Roi lui donna la charge de Grand-Maitre de France, le combla de careffes & de faveurs, mit les Princes de sa Maison & les Chefs de la Ligue dans les premiers emplois de la Couronne. Au moyen de cette réconciliation sincère en apparence, le crédit des Princes Lorrains paroissoit hors d'atteinte, & ils avoient lieu de se croire en situation de ne plus craindre la haine jalouse de leurs ennemis. En effet Henri avoit reçu la justification du Duc de Guise, surtout à l'égard du crime qu'on lui avoit imputé d'avoir tenté de faire prendre les armes aux Parisiens contre le Roi, qu'il disoit avoir dessein de faire mourir six vingts des principaux bourgeois, & de mettre la ville à sac, pour peu qu'on y parût disposé au soulèvement.

Henri III. eut en même tems un sujet d'inquiétude, à l'occasion des mouvemens du Duc de Savoye. A la faveur des troubles de France, ce Prince, mécontent du refus que le Roi lui avoit fait de lui fournir du secours pour son entreprise sur Genève, & par d'autres motifs, se rendit maitre par surprise de Carmagnole, capitale du Marquisat de Saluces. Henri fit de grandes plaintes de cette hostilité à tous les Ministres étrangers, il en écrivit particulièrement à Philippe, comme étant intervenu dans le Traité fait au sujet de ce Marquisat. D'ailleurs il se flattoit que par l'entremise de ce Monarque beau-père du Duc il pourroit plus facilement obtenir la restitution de cette place, sans en venir à une rupture ouverte,

com-

Prise de
Carmagnole par
le Duc de
Savoye.

1588. comme il déclaroit être résolu de ne pas laisser cette injure impunie.

Mort du
Prince de
Condé.

Au commencement de cette année, le 21. de Février, le Prince de Condé Henri de Bourbon mourut à St. Jean d'Angeli; du poison, comme le bruit s'en répandit, que lui donnèrent dans un ragout quelques-uns de ses plus intimes confidens. On poursuivit deux des complices de ce crime, dont l'un fut puni du dernier supplice, l'autre qui avoit pris la fuite fut pendu en effigie. Mais sur la fin de cette même année il arriva en France un événement, qui fit bien plus de bruit en Europe, & qui eut des suites beaucoup plus terribles. Il ne faut pas s'en étonner, il s'agissoit du meurtre du Cardinal & du Duc de Guise, qui pendant nombre d'années avoient gouverné ce Royaume avec une puissance presque absolue. Mais comme ce tragique événement ne s'est passé qu'à la fin de cette année, & qu'il a été pour la plus grande partie la source des principales révolutions, qui agitèrent la France l'année suivante, je réserve ce détail pour l'autre Livre de cette Histoire.

Particula-
ritez tou-
chant
Emanuel-
Philibert
Duc de
Savoie.

Avant que de passer à ces circonstances remarquables, je ne veux point obmettre une particularité qui me paroît digne d'être écrite. On ouvrit le tombeau dans lequel Emanuel-Philibert Duc de Savoie reposoit depuis l'an 1580. & son corps fut trouvé presque entier. Ce Prince s'est acquis la réputation d'un des plus grands Capitaines de son siècle. Après avoir fait son apprentissage sous l'Empereur Charlequint son oncle, il fut Généralissime des Armées de Phi-

PARTIE II. LIVRE XI. 193

1588.

Philippe II., qui eut pour lui une amitié & une estime fingulières, comme je l'ai dit ailleurs. Aussi la mort du Duc causa-t-elle une sensible douleur à ce Monarque, qui sur ce sujet déclara que la mort de la Reine Anne sa femme lui avoit percé le cœur, mais que la perte du Duc de Savoye son cousin le jettoit dans la plus grande perplexité d'esprit. Loschi parlant de ce Prince assure avoir lu des mémoires, qui rapportent que Philibert, chassé de ses domaines conquis par la France, se retira auprès de son oncle Charlequint, qui pour-lors étoit dans les Pays-Bas. J'ai touché ailleurs quelque chose de ce fait. Philibert, sur toute la relation, avoit une suite de cent gentilshommes la plupart titrez. A la vue de ce nombreux & illustre cortège l'Empereur lui dit; „ Mon neveu, vous avez une Cour de Roi, mais souvenez vous que vous n'êtes aujourd'hui Prince que de nom, & songez que vous ne devez faire dans le monde qu'une figure proportionnée à votre situation présente”. Il est vrai que l'état de ce Duc étoit des plus milians, mais il soutenoit sa mauvaise fortune avec une constance & uné grandeur d'ame, qu'on n'auroit pas trouvée dans tout autre Souverain, qui eût eu moins de courage, moins d'élévation, moins de noblesse de sentimens. La remontrance de l'Empereur le mortifia, mais elle servit à lui faire de sérieuses réflexions sur ses malheurs, & sur le champ il congédia ces fideles Sujets qui avoient généreusement partagé sa disgrâce. Il leur dit que si jamais il

Tome V.

I

le

194 VIE DE PHILIPPE II.

1588.

se relevoit, comme il l'espéroit, ceux qui avoient eu la fermeté de le suivre dans l'humiliation de sa fortune, pouvoient compter qu'il reconnoitroit cette preuve de leur attachement, par des bienfaits proportionnez à sa puissance. Bientôt après, tous, à la réserve de trois, l'abandonnèrent; dans l'impossibilité de soutenir à leurs frais la dépense nécessaire, pour paroître auprès d'un Prince qui, à la Couronne & au Royaume près, possédoit au souverain degré toutes les qualitez de l'ame & du cœur propres à former un grand Monarque. Il fut surnommé Tête de Fer, à cause de cette fermeté inébranlable qu'il fit toujours paroître dans les plus grandes aduersitez.

Fin du Livre XI.



LA VIE

DE

PHILIPPE II.

ROI D'ESPAGNE.

SECONDE PARTIE.

LIVRE XII.

ARGUMENT

DU LIVRE DOUZIEME.

*Intérêt de Philippe dans les troubles de France.
Etat du Duc de Guise. Mouvements de crainte
& de haine dans le cœur d'Henri. Ce Monar-
que consulte ses confidens. Le Duc de Guise
massacré. Prison du Cardinal de Guise & d'au-
tres Seigneurs. Le Secrétaire du Duc emprison-
né. Henri donne audience à ses Sujets. Passe
L 2 dans*

196 VIE DE PHILIPPE II.

dans l'apartement de sa mère. S'abouche avec le Cardinal Légat. Sentiment de ce Prélat. Le Roi délibère de faire mourir le Cardinal de Guise. Il en donne la commission à le Guast. Mort du Cardinal. Eloge du Duc de Guise. Ses défauts. Bon mot à cette occasion. Effets de sa prodigalité. Eloge du Cardinal de Guise. Mort de Catherine de Médicis. Eloge de cette Princesse. Ses défauts. Passage de l'Histoire de Davila à ce sujet. Indignation de Sixte au sujet du meurtre du Cardinal de Guise. Son discours aux Cardinaux. Il ne peut obtenir la liberté des Ecclesiastiques prisonniers. Il excommunie le Roi de France. Il le cite à Rome. Fourberies de Philippe. Ses intrigues dans les deux Cours. Publication du monitoire contre Henri. Plaintes de ce Monarque. Ses victoires sur la Ligue. Jaques Clément se résout de l'assassiner. Il est introduit auprès du Roi qu'il blesse. Mort de Clément. Du Roi. Armée navale d'Angleterre contre l'Espagne. Sa force. Son expédition à la Corogne. Elle paroît à la vue de Lisbonne. Ensuite à Cascaïs. Jalousie contre le Duc de Parme. Mesintelligence entre Champigni & Richardot. Disgrace du dernier. Haine des Espagnols pour les étrangers. Tapisseries volées à Farnese. Ses soupçons à ce sujet. Ce Prince sollicité de se rendre maître des Pays-Bas. Ses sentimens à cet égard. Il est maltraité par les Espagnols. Sa maladie mortelle. Entreprise sur Tergoes. Sur Rhimberg. Guerre du Duc de Savoye contre Genève. Secours qu'il reçoit de Philippe. Force de l'Armée du Duc. Genève sesourue par le Roi de Fran-

PARTIE II. LIVRE XII. 197

France. Mouvements des Gênois. Principaux habitans de Genève. Leur prudence dans la conduite des affaires. Mesures que prend le Duc de Savoie. Forts qu'il bâtit. Château de la Bastia. Sortie des Gênois. Nouveaux secours dans Genève. Fort de Ste. Catherine. Barbare dessein d'un Espagnol. Garnison de Bonne taillée en pièces. Victoire des assiégés. Ils prennent Gex. Leur défaite. Ils se rendent maîtres de Thonon. Prétentions du Duc de Savoie à la Couronne de France. Versois pris par les Gênois. Thonon repris par les Savoyards. Bible de Sixte V. en langue vulgaire. Passage d'un Auteur à ce sujet. Ordres de Philippe à cet égard. Démarches du Comte d'Olivarez. Réponse menaçante de Sixte à cet Ambassadeur. Exemplaires de la Bible de Sixte. Fait remarquable. Colère de Philippe contre le Pape. Résolution de ce Monarque de citer Sixte devant un Concile. Ordre rigoureux du Pape. Qui est exécuté. Conduite du Comte d'Olivarez. Réflexion à ce sujet. Réponse de Sixte au Ministre de l'Empereur. Contestation au sujet de la Préfecture de Rome. Démarches des Princes de l'Empire. Autre réponse de Sixte.

E vais entrer dans le détail des révolutions tragiques, qu'on 1589.

J vit arriver en France dans le cours de cette année. Ces événements causèrent la plus sensible douleur au Roi Catholique, effrayé des suites fatales qu'ils annonçoient, & rempli

Intérêt de Philippe dans les troubles de France.

198 VIE DE PHILIPPE II.

1589.

pli du renversement de ses projets, pour lesquels il avoit sacrifié tous ses soins, son repos, & ses finances. On a vu dans plusieurs endroits de cette Histoire avec quelle attention Philippe fomentoit les troubles de ce Royaume, les trésors qu'il dépensa pour fournir de puissans secours aux Catholiques: un moment détruit toutes ses vues, toutes ses espérances. Ainsi il ne pouvoit voir qu'avec le plus vif chagrin la ruine inopinée de la fortune des Princes de Guise, ces Chefs redoutables de la Ligue contre les Huguenots, ces braves & habiles défenseurs des Catholiques, qui leur devoient une réputation, une supériorité formidable à leurs ennemis. La triste fin de ces Princes inhumainement massacrez presentoit à l'esprit de Philippe une source abondante de desordres, d'effusion de sang, de carnage, en un mot les événemens les plus funestes. Le lecteur déjà prévenu sur les véritables motifs de l'intérêt que ce Monarque prenoit aux affaires de la France, jugera que ses inquiétudes partoient moins de la considération des malheurs prêts à fondre sur ce Royaume, que de l'influence qu'ils devoient avoir sur le succès de la guerre dans les Pays-Bas. Il est donc évident qu'il avoit un juste sujet de concevoir à cette occasion les plus vives allarmes, & par rapport à cette connexion je me crois bien fondé à décrire les circonstances d'une catastrophe aussi intéressante, aussi liée à l'Histoire du Héros des Espagnols, ce que je vais faire le plus succinctement qu'il me sera possible.

Etat du
Duc de
Guise.

Depuis le retour apparent du Duc de
Gui-

PARTIE II. LIVRE XII. 199

Guise dans les bonnes graces de son Sou- 1589.

verain, qui lui prodiguoit ses bienfaits & les marques les plus éclatantes de sa faveur, le crédit & la puissance de ce Chef de la Ligue n'éblouissoient pas les personnes sages, & bien instruites de la véritable disposition des esprits. Plus ce Prince paroissoit élevé, plus on présageoit un changement prochain dans sa fortune. Lui-même, s'il n'avoit pas été trop aveuglé par son ambition & l'idée de son pouvoir, il auroit pu prévoir sa chute, pour peu qu'il eût voulu réfléchir sur la funeste destinée de Polycrate, de Bellifaire, & d'Aman. La fortune de ces Favoris ne fut pas différente de celle du Duc de Guise, c'est ce qui sera sensible à qui voudra se donner la peine de faire ce parallèle. Le Duc de Guise étoit parvenu à un tel point d'autorité & de grandeur, qu'il ne voyoit qu'un pas à faire pour se placer sur le Trône. Pour son malheur, il s'enorgueillit jusqu'à ne pas considérer que les Souverains ne souffrent pas volontiers le partage de leur pouvoir, & qu'en conséquence de cette maxime il ne pouvoit se rendre le compagnon de la Souveraineté, sans se mettre dans la nécessité, ou de ravir la Couronne à son Roi, ou de se voir précipité dans un abîme de malheurs. Alternative effrayante pour des Sujets trop ambitieux, puisque l'on ne voit point réussir de pareils projets, & qu'au contraire le précipice est toujours inévitable. Telle étoit la situation du Duc de Guise, tel étoit le mobile sur lequel rou-

1589. loient la conduite & les démarches des Princes de sa Maison.

Mouvements de crainte & de haine dans le cœur d'Henri.

D'un autre côté la crainte & la haine, les deux plus puissantes, plus véhémentes passions de l'homme, déchiroient le cœur d'Henri avec une violence, qui répondoit à la grandeur & à la proximité du péril. On concevra aisément la perplexité d'esprit de ce Monarque, à quel degré il devoit porter les mouvemens de vengeance, à la vue du principe de l'agitation où il se trouvoit. Il n'étoit menacé de rien moins que de perdre la liberté, le Sceptre, & peut-être la vie. A cet aspect il ne se pouvoit pas qu'il ne fît tous les moyens les plus prompts de punir de semblables attentats, qui toujours sont plus criminels, plus élevée la condition de ceux qui en sont les objets. L'assemblée des Etats de Blois acheva de déterminer Henri: il s'aperçut que le Duc par son crédit & ses intrigues faisoit jouer les ressorts de cette machine si redoutable aux Rois, pour abattre l'autorité royale & abolir les droits du Sceptre: alors il ne le regarda plus que sur le pié de son concurrent & de l'ennemi de sa personne. La mélancolie, qui d'ordinaire comme un torrent entraîne aux plus violentes résolutions, & qui nourrit & concentre dans le cœur toute la fureur de la colère, entretenoit ce malheureux Prince dans de funestes idées, d'autant plus accablantes qu'il les renfermoit en lui-même. Son imagination troublée réveilloit sans relâche ses inquiétudes, sur tout dans le printems, où il ne cessoit de se forger des fantômes de dangers.

PARTIE II. LIVRE XII. 201

gers, & d'entreprises prêtes à l'accabler. Et 1589.
 comme les soupçons joints à la haine font
 croire même l'impossible, il ne fut pas
 difficile de lui persuader que le Duc de
 Guise en vouloit à sa Couronne & à sa vie.

Transporté de toute l'indignation que lui
 inspiroient ces avis, résolu de prévenir son Ce Mo-
 narque
 ennemi, son esprit flottoit dans un gouffre consulte
 ses confi-
 dens.
 d'incertitude sur les moyens de pourvoir à
 sa sûreté. Dans cette triste situation, le 18.
 de Décembre, dans le tems que toute la
 Cour étoit occupée à solemniser les noces
 de la Duchesse de Toscane, il fit venir
 deux de ses plus fideles confidens, le Ma-
 réchal d'Aumont, & d'Angennes Seigneur
 de Rambouillet. La différence de profes-
 sion de ces deux Ministres, l'un homme de
 guerre l'autre de robe, fit naître une diver-
 sité de sentimens. Ils convinrent unanime-
 ment de la nécessité de rompre les desseins
 du Duc, mais ils ne purent s'accorder sur les
 voyes convenables pour l'exécution. Le Ma-
 réchal soutint qu'il n'y avoit point d'autre
 parti à prendre, que celui de faire massa-
 crer le Duc: le Magistrat s'éleva contre
 cette violence, qui bleffoit si directement
 le droit des gens & la foi donnée, & il
 conclut à faire arrêter le coupable, & ins-
 truire son procès dans les formes ordinaires
 de la Justice. Le Roi écouta ces avis, sans
 dire lequel il vouloit suivre, mais il prit la
 résolution de faire tuer son Sujet rebelle.

Pour l'exécuter, il fit répandre le bruit Le Duc
 de Guise
 massacré.
 qu'il vouloit aller à la chasse le matin du
 23. de Décembre. Ensuite il fit venir dans
 son cabinet cinq de ses plus affidez servi-
 teurs,

teurs, auxquels il déclara son intention. Après qu'ils eurent tous promis de le servir avec zèle, il les retint dans sa chambre, & envoya appeler le Duc de Guise, qui étoit venu au Conseil d'Etat. A peine fut-il entré, que deux des meurtriers le saisirent au travers du corps, & les autres le terrassèrent percé de plusieurs coups de poignard, non sans qu'il eût fait une vigoureuse résistance, mais en vain, parce qu'il ne lui fut pas possible de tirer son épée. Il expira peu de momens après, vers l'heure de midi. Avant l'exécution le Roi s'étoit retiré, mais dans un lieu où il pouvoit se rassasier du plaisir de voir périr son ennemi, & il n'avoit alors auprès de lui pour sa garde que le seul Alfonse d'Ornano.

Prison du Cardinal de Guise & d'autres Seigneurs. Immédiatement après la mort du Duc de Guise, les Maréchaux d'Aumont & de Retz passèrent dans l'appartement contigu à la chambre où étoit le Cardinal de Guise. Ce Prélat, au bruit qui s'étoit fait dans l'antichambre, persuadé que son frère étoit en danger, se leva & courut avec l'Archevêque de Lion à la porte du salon, dans le dessein de crier au meurtre, & d'appeler leurs amis au secours. Ils en furent empêchez par les deux Maréchaux qu'ils trouvèrent à leur passage, & qui les arrêterent de la part du Roi. Sur le champ ils furent conduits par un escalier secret dans une chambre au haut du château, où l'on les enferma sous une forte garde. En même tems furent arrêtez dans le même château, le Cardinal Charles de Bourbon que sa vieillesse & ses infirmités obligeoient de garder le

le lit, Charles Prince de Joinville, Charles de Lorraine Duc d'Elbeuf, Charles de Savoie Duc de Nemours, & Anne d'Estemère des Guises. On mit tous ces prisonniers dans un même appartement, dont on consigna l'entrée à des gardes. Sans perdre de tems, après qu'on eut doublé les gardes des portes du château, Richelieu Grand-Prévôt de l'Hôtel descendit dans la ville, où il fit prisonniers le Président de Neuilli, Marcel Prévôt des Marchands de Paris, Compan, Cotteblanche, députez de cette capitale, le Comte de Brissac, Bois-Dauphin, le Lieutenant-Général d'Amiens, & je ne fais combien d'autres de moindre conséquence.

Sur tout on ne manqua pas de se rendre maître de la personne de Pericard Secrétaire du Duc défunt, & de saisir tous ses papiers. On y trouva entre autres quantité de lettres du Roi d'Espagne & de ses Ministres, par lesquelles on fut instruit de diverses intrigues au dedans & au dehors du Royaume, toutes contre l'autorité & la gloire d'Henri, qui jusqu'alors avoit ignoré ces pratiques. Il y avoit encore des comptes des sommes que le Duc avoit reçues de Sa Majesté Catholique, avec les Traitez. & les engagements de part & d'autre pour continuer la guerre contre les Huguenots, & les sommes fournies par l'Espagne montoient à deux millions de ducats ou environ. Henri n'avoit jamais rien su de ces correspondances, de ces négociations, ce qui le mit dans le plus furieux emportement, & le confirma d'autant mieux dans

Le Secrétaire du Duc emprisonné.

1589

toutes les impressions qu'on lui avoit données contre les Guises, qu'il ne regarda plus que comme des Sujets rebelles, coupables d'attentats contre leur Souverain, dont il resta convaincu qu'ils avoient eu dessein d'usurper le pouvoir, de le réduire au simple titre de Roi, pour regner en sa place, & le tenir dans une honteuse dépendance.

Henri
donne au-
dience à
ses Sujets.

La première chose que le Roi fit après la mort du Duc de Guise & l'emprisonnement du Cardinal son frère & de l'Archevêque de Lion, fut d'envoyer Revol Secrétaire d'Etat au Cardinal Morosini Légat du Pape, (qui étoit déjà instruit de ce qui venoit de se passer) pour lui donner avis de la résolution qu'il avoit prise de faire tuer le Duc de Guise, & il prioit ce Prélat de se trouver à sa Messe, pour avoir ensemble une conférence sur cette affaire. En même tems il envoya faire la même communication à l'Ambassadeur de Venise. Ce Monarque, encore dans les premiers mouvemens de sa colère, qui paroissoit sur son visage altéré, & par sa contenance sombre & farouche, fit ouvrir les portes de sa chambre, où l'on laissa entrer tout le monde. Alors il dit à haute voix „ qu'il prétendoit „ qu'à l'avenir tous ses Sujets le reconnus- „ sent, non pas comme un Roi imaginai- „ re & de nom seulement, mais comme „ leur maître, résolu de faire respecter son „ autorité. Qu'ils devoient apprendre des- „ormais à le regarder comme tel, & à „ lui rendre toute l'obéissance qu'il étoit en „ droit d'exiger: parce que s'il avoit su se „ déterminer à punir l'audace des Chefs de

„ fac-

PARTIE II. LIVRE XII. 205

1589.

„ faction, qui avoient excité des revoltes
„ dans son Royaume, il feroit à plus forte
„ raison plus prompt à exercer la même jus-
„ tice contre leurs partisans ou leurs fem-
„ blables ”.

Ensuite il passa dans l'apartement de la
Reine sa mère, qui gardoit le lit fort in-
commodée d'une attaque de goutte. Aussi-
tôt qu'il se fut approché de son chevet, a-
près lui avoir demandé comment elle se
trouvoit, & qu'elle lui eut répondu que ses
douleurs étoient moins vives, il lui dit,
„ Pour moi, Madame, je suis à présent en
„ parfaite santé, grâces à Dieu, parce que
„ ce matin j'ai réellement acquis le titre
„ & le pouvoir de la Royauté par la mort
„ du Roi de Paris que j'ai fait tuer ”. La
Reine, qui avoit entendu beaucoup de bruit,
mais à qui personne n'avoit osé porter la
nouvelle de ce qui se passoit, resta inter-
dite au discours du Roi son fils. Revenue
de sa surprise, elle lui repliqua, „ Vous a-
„ vez fait mourir le Duc de Guise, mais
„ Dieu veuille, mon fils, que dès ce mo-
„ ment même ce coup ne vous dégrade pas
„ de la Royauté. Vous avez à la vérité fait
„ un coup d'Etat pour la sûreté de votre
„ personne & de votre Sceptre, mais je ne
„ sais si vous pouvez aussi facilement vous
„ garantir des suites terribles, dont je pré-
„ vois que vous êtes menacé. Ce n'est pas
„ le tout de prévenir les malheurs, il faut
„ prendre les plus justes mesures pour em-
„ pêcher qu'il n'en arrive de plus grands
„ que ceux qu'on a prétendu éviter. Et
„ pour y parvenir deux choses sont absolu-

Passé dans
l'aparte-
ment de sa
mère.

1589.

„ ment nécessaires, la promptitude & la résolution ”. La Reine se tut, non seulement parce que ses douleurs qui redoublèrent ne lui permirent pas de parler plus longtems, mais encore parce qu'on vint avertir le Roi de l'arrivée du Cardinal Morosini. Ce Monarque prit congé de sa mère, & lui dit en la quittant, qu'après s'être défait de son ennemi par des voyes sourdes & artificieuses, il alloit se dépouiller de la peau du renard, pour prendre un cœur de lion, & exterminer les factieux à force ouverte. Ensuite il alla au devant du Légat, qu'il emmena entendre la Messe dans sa Chapelle.

S'abouche
avec le
Cardinal
Légat.

La Messe achevée, Henri se mit à se promener devant la Chapelle avec le Cardinal, qu'il entretint fort au long de ce qui s'étoit passé. Il tâcha de lui persuader qu'il avoit été contraint, par une nécessité indispensable, de prendre une résolution aussi violente. Il lui dit que personne n'ignoroit les vues, les pratiques, les entreprises criminelles des Ligueurs, les négociations du Duc de Guise, par lesquelles cet ambitieux Sujet étoit parvenu à une puissance si énorme, que son Souverain, dépouillé de presque tout son pouvoir, n'avoit vu d'autre moyen de conserver sa vie & sa Couronne, que de faire périr ce rebelle. Qu'il n'avoit pas été possible d'observer à son égard les formalitez ordinaires de la Justice, vû l'autorité redoutable de ce Chef de parti, qui n'auroit pas permis de trouver des prisons sûres, des gardes assez fortes pour s'assurer de sa personne, des

Offi-

Officiers assez hardis pour oser instruire son procès, encore moins des Juges assez intrépides pour prononcer son arrêt. Que, supposé même qu'on eût pu amener les choses à ce point, il n'y eût point eu de forces suffisantes pour mettre la sentence en exécution. Par ces raisons, Henri ajouta qu'il avoit été forcé d'être lui-même le Notaire, le Juge, & le Boureau. Après cet éclaircissement, il protesta qu'il avoit des preuves si claires, si incontestables des crimes du Duc, que la vérité & la qualité des faits avoient été plus que suffisantes, pour le punir sans s'astreindre aux règles communes des procédures. Qu'ainsi il avoit sa conscience fort en repos sur cet article, convaincu au contraire qu'il avoit satisfait en même tems à Dieu, à la Justice, à ses devoirs, à la tranquillité publique de son Royaume. Ensuite de ce détail, Henri pria le Légat de faire au Pape un récit juste & circonstancié de l'éclat de cette affaire, & d'assurer Sa Sainteté de sa part qu'il n'avoit rien plus à cœur que de soutenir l'autorité du Siège Apostolique, par la destruction de l'hérésie. Que bientôt il feroit voir les effets de cette promesse, d'autant plus qu'il se sentoit alors plus que jamais obligé de faire la guerre aux Huguenots, qui ne pouvoient manquer d'y succomber, pour peu que Sa Sainteté voulût concourir par ses secours au succès d'une si pieuse entreprise.

Ces dernières assurances satisfirent entièrement le Légat, qui n'avoit été envoyé en France, que pour animer le Roi à faire

la

Sentiment
de ce Pré-
lat.

1589. la guerre aux Huguenots. Rempli du but de sa commission, ce Ministre vit avec plaisir Henri dans des dispositions si convenables au desir du Souverain-Pontife. Ainsi, bien loin de le dégouter par des censures & des remontrances effrayantes, il ne songea qu'à l'affermir dans le dessein qu'il marquoit en faveur des intérêts du St. Siège, qu'à fortifier son courage dans la résolution de défendre la Religion Catholique; & il ne crut rien de plus propre à y parvenir que d'employer les exhortations amiables, la douceur, sur tout il releva les avantages qu'en retireroit la réputation de ce Monarque. Dans cette vue, sans toucher en aucune manière à l'emprisonnement du Cardinal & de l'Archevêque, il fit voir au Roi le Souverain-Pontife, en qualité de père commun, sans passion, sans intérêt personnel, prêt à entendre avec bonté sa justification. Il l'invita à convaincre par des effets que ses promesses étoient sincères, que ses excuses avoient la vérité pour fondement, préjugez qui ne seroient établis solidement, que lorsqu'il commenceroit à se mettre en action, à se montrer l'ardent défenseur de la Religion Catholique, l'ennemi zélé de l'hérésie. Circonstances seules capables de persuader le Pontife & tout l'Univers de la dure nécessité, où il s'étoit vu d'en venir à une violence de cette nature, & de le mettre à couvert du reproche odieux d'avoir sacrifié le Duc de Guise à la haine pour le parti des Catholiques, comme il n'y avoit point de doute que cette pré-

prévention ne devint générale. Telle fut ^{1589.}
la réponse du Légat.

Après qu'il se fut retiré, le Roi sentit une joye inexprimable d'avoir trouvé dans ce Ministre des sentimens si modérez, & non seulement une ouverture de cœur aussi soutenue qu'auparavant, mais encore une confiance beaucoup plus grande. Mais ce qui le rassura principalement du côté de Rome, fut que le Cardinal Légat par son silence parut ne prendre aucune intérêt à la prison de deux Ecclesiastiques, aussi considérables que ceux qu'il avoit en son pouvoir. Cette circonstance l'enhardit à pousser plus loin sa vengeance, & d'un seul coup & par la même voye à se défaire du Cardinal de Guise, qui étoit un des protecteurs de la Ligue, non moins ardent, non moins redoutable que le Duc son frère. Il donna donc ordre de tuer ce Prélat, mais il ne trouva personne qui voulût tremper ses mains dans le sang d'un homme revêtu de la pourpre, il y en eut jusqu'à quarante cinq qui refusèrent la commission. Ainsi il fut contraint d'en charger le Guast Capitaine aux gardes, qui comme bon Huguenot avoit beaucoup plus de scrupule de desobeir à son Souverain, que de massacrer un Cardinal.

Cet Officier, bien résolu d'exécuter l'ordre du Roi, se transporta le matin du 24 de Décembre (il faut se souvenir que c'est de l'année précédente 1588) veille du jour de la nativité de Notre Seigneur, dans la chambre où l'on avoit mis ensemble le Cardinal & l'Archevêque de Lion. Ces Prélats avoient passé toute la nuit dans des al-

Le Roi
délibère
de faire
mourir le
Cardinal
de Guise.

Il en donna la commission à le Guast.

1589. larmes continuelles, ils s'étoient confessez l'un l'autre, & dans l'attente de la mort ils s'y étoient préparéz par la prière & les autres dévotions usitées en pareil cas. Aussitôt que le Guast fut entré, il dit à l'Archevêque de le suivre, & que le Roi vouloit lui parler. Le Cardinal, persuadé qu'on alloit faire mourir son compagnon d'infortune, l'embrassa & lui dit, „ Allez, Monseigneur, mourez avec Dieu & rempli de „ votre dernière fin ”. L'Archevêque lui repliqua, „ Adieu, Monseigneur, mais vous „ même pensez à vous ”. Le Guast conduisit ce Prélat dans une autre chambre, où il le laissa sous une forte garde.

Mort du
Cardinal.

Peu après il revint auprès du Cardinal, à qui il annonça qu'il avoit ordre de le tuer. Quelque émotion qu'une semblable nouvelle dût donner au malheureux Cardinal, il la reçut avec assez d'intrépidité, & ne demanda autre chose qu'un peu de tems, pour se préparer à recevoir le coup de la mort, & recommander son ame à son Créateur. Il se mit à genoux, fit une courte prière, & après s'être lui-même couvert la tête de sa robe, il dit avec beaucoup de fermeté à le Guast, *Faites à présent votre office, quand il vous plaira.* Alors quatre soldats le massacrèrent à coups de pertuisanes, & dans ces momens on ne lui entendit prononcer que ces paroles, *fortune ingrate, ô Roi perfide, ô Dieu misericordieux!* Ce coup fait & le Cardinal expiré, le Guast & les quatre meurtriers, les mains encore sanglantes, coururent rendre compte au Roi de l'exécution de ses ordres

PARTIE II. LIVRE XII. 211

1589.

dres. Dans la crainte que la vue des corps de ces deux frères n'excitât quelque soulèvement, ce Monarque par le conseil de son Médecin les fit mettre dans de la chaux vive, où en peu d'heures leurs chairs furent consumées, & leurs os furent ensuite enterrez secretement dans un lieu si caché, que depuis on n'a jamais pu en avoir connoissance. Par cette précaution, Henri prévint la fureur des peuples, que ce spectacle n'auroit pas manqué d'animer à la van- geance & à la fédition.

Telle fut la fin d'Henri de Lorraine, Duc de Guise, Prince illustre par la noblesse de son extraction, par la haute réputation, le mérite, & la grandeur de ses ancêtres, & plus recommandable encore par ses qualitez personnelles, par la vaste étendue de son génie, par la force de son courage. Elevé à la Cour de France avec les Princes de la Maison royale, il fit dans une tendre jeunesse ses premières campagnes dans les guerres de Hongrie, où il apprit les premiers élémens de l'art militaire: peu après, les guerres civiles du Royaume lui fournirent l'occasion de faire voir sa capacité, & il s'y signala avec distinction. Un Roi pour l'avoir trop élevé jetta, sans en prévoir les suites, les fondemens de l'exorbitante puissance où ce Prince se soutint depuis: un autre par ses ombrages le contraignit de se rendre à découvert plus grand que son Souverain. La fortune, après l'avoir fait paroître au faîte de la grandeur, le précipita en un moment dans l'abîme.

En ce Prince si renommé on vit l'af-
fem-

Eloge du
Duc de
Guise.

1589. semblage le plus complet des qualitez qui forment les Héros, un jugement à qui rien n'échapoit, une vivacité, une présence d'esprit à l'épreuve. des plus grands obstacles, une prudence dans le conseil maitresse du succès, toute la valeur, toute l'intrépidité dans l'exécution, un courage dans les combats que nul péril ne rallentissoit, toute la grandeur d'ame dans la prospérité, une confiance & une fermeté inébranlables dans les revers. Ces vertus étoient accompagnées de manières affables & populaires, d'une conversation douce & aimable, de toute l'adresse propre à se concilier l'affection, la tendresse, & le respect des peuples, d'une libéralité qui répondoit à la plus haute fortune. Il étoit d'un secret impénétrable, & d'une dissimulation assortie à l'importance des affaires, il possédoit toute la souplesse nécessaire pour parvenir à ses fins, une hardiesse soutenue pour résoudre & entreprendre, des ressources toujours prêtes pour suplérer aux événemens imprévus, & toujours convenables aux conjonctures où il se trouvoit. Avide de gloire, élevé dans ses projets, fécond pour les moyens de réussir, il savoit mieux que personne amener les affaires à son but, personne ne savoit mieux que lui saisir les momens critiques, mettre à profit avec plus d'activité les faveurs de la fortune. Tant de qualitez étoient relevées par l'extérieur le plus prévenant, une taille avantageuse, un port majestueux, l'air noble, un visage toujours serain, l'œil vif, plein d'esprit, & d'une douceur qui enchantoit. Il fut patient dans

le

PARTIE II. LIVRE XII. 213

le malheur, il dormoit peu, jamais on ne
le vit ébranlé à la vue des plus grands pé-
ils. 1589.

Ces vertus ne l'exemptèrent pas des dé-
fautes, qui accompagnent d'ordinaire la fra-
gilité de la nature humaine. Dévoré par
une ambition que rien ne pouvoit remplir,
par une insatiable cupidité des honneurs,
par une passion démesurée de parvenir à la
souveraine puissance. Excès qu'on doit
mettre au rang des grands vices, peut-être
par la même raison, qui le présente aux
yeux des Grands avec tout le brillant des
plus grandes vertus. Il eut un esprit tur-
bulent & inquiet, le génie plus vaste que
l'ame dans ses desseins, plus propre à suivre
les événemens présens, qu'habile à prévoir
l'avenir. On lui reproche d'avoir mis en
pratique cette politique fourbe, artificieuse,
pleine de détours & de mensonges.

Au reste les biens immenses dont il jouis-
soit par les héritages de ses ancêtres, lui
fournissoient abondamment les moyens de
pousser les vues de son ambition. De tant
de richesses il ne se réserva pour lui-même
que l'objet capital, qui flatte ceux qui as-
pirent aux grandes choses, & qui constitue
leur patrimoine, je veux dire l'espé-
rance, qu'il tâchoit de réduire en réalité
par ses bienfaits, par des libéralitez répan-
dus avec profusion. Cette manière de se
faire des créatures donna lieu à un dictum
qui courut de son tems, on disoit qu'en
France il n'y avoit point de plus grand u-
tilier que le Duc de Guise, parce que l'em-
ploi de tous ses trésors étoit couché sur ses
li-

Ses dé-
fautes.

Effets de
sa prodigalité.

1589. vres de crédit, & qu'il avoit converti tout son patrimoine à rendre les autres ses débiteurs. Enfin, parce que le nombre & l'éclat de ses vertus effaçoient jusqu'à l'apparence de ses défauts, parce que d'ailleurs il favoit couvrir ses imperfections du voile de la piété, ou de la dissimulation habilement mise en œuvre, l'amitié, l'estime, & la vénération que les peuples lui témoignèrent, passent toute croyance. Les plus clairvoyans mêmes, qui ne le croyoient pas digne de leur affection, choquez de ses vices dont ils voyoient de près toute l'étendue, ces personnes mêmes ne pouvoient s'empêcher de l'admirer. Ensorte qu'il est peut-être le seul qui ait su acquérir en même tems l'amour des peuples, & l'admiration des sages qui ne se laissent pas éblouir par les faux dehors de la vertu.

Bon mot à cette occasion. Sur cela l'Histoire rapporte un fait digne de remarque, & qui devient une preuve convaincante de la situation du Duc de Guise à ces deux égards. Le Roi, surpris de cette tendresse générale pour ce Prince, demanda un jour à ses favoris ce que le Duc de Guise faisoit pour enchanter ainsi tout le monde. Un courtisan, qui seroit unique dans notre siècle, par cette liberté, cette franchise qui ne se rencontre que rarement dans les Cours, lui répondit: „ Si re, le Duc de Guise ne perd jamais l'occasion de faire du bien. Il fait même répandre ses largesses avec tant d'art, que qui ne les reçoit pas directement, en ressent les effets par des contrecoups adroitement ménagés. Au défaut de graces, si

PARTIE II. LIVRE XII. 215

1589.

» si les conjonctures le forcent de renvo-
» yer les postulans, il accompagne ses re-
» fus de paroles qui tiennent lieu du bien-
» fait manqué. Il n'y a point de solemnité
» où le peuple ne se ressent de sa libé-
» ralité, point d'enfant nouveau-né dont
» il ne soit le parain, point de convoi fu-
» nébre qu'il n'honore de sa présence. Il
» est affable, humain, libéral, il rend hon-
» neur à tout le monde, il ne parle mal
» de personne. En un mot il est Roi dans
» les cœurs, comme Votre Majesté l'est par
» le droit de sa naissance ».

Voilà le portrait du fameux Duc de Gui-
se Chef de la Ligue. Le Cardinal Louis
son frère avoit la même élévation, les mê-
mes vertus, mais dans un degré fort infé-
rieur. Il fit toujours paroître un esprit vif,
présent, ferme, porté aux plus hautes en-
treprises, magnanime autant que le pouvoit
être un Prince de son extraction. Mais ses
vicissitudes fréquentes, la violence de ses
desseins, son ambition sans bornes, son au-
dace inquiète toujours mal conduite & mal
soutenue; rabattirent beaucoup, lorsqu'il se
produisit au grand jour, de la haute opi-
nion qu'on avoit conçue de lui dans les
commencemens. Trop d'ardeur pour les fac-
tions & les intrigues, le desir des nouveau-
tez, le trop grand mépris des dangers, la
turbulence de son esprit toujours prêt à
entretenir les troubles; ces qualitez, qui
ont je ne fais quoi de brillant dans la pro-
fession des armes, parurent entièrement dé-
placées sous la robe d'un Ecclésiastique, qui
ne doit s'occuper que d'affaires de Reli-
gion,

Eloge du
Cardinal
de Guise

216 VIE DE PHILIPPE II.

1589. gion, que de choses spirituelles. En effet ce Cardinal vécut toujours en homme du monde, mais il fit une fin digne d'un bon prêtre.

Mort de Catherine de Médicis.

Les événemens que j'ai rapportez depuis le commencement de ce Livre, arrivèrent à la fin de l'année précédente 1588., comme j'en ai averti. Je vais entrer dans le détail des faits qui concernent celle-ci. On étoit encore dans les premières agitations, qu'avoit causées la sanglante tragédie du massacre du Duc & du Cardinal de Guise, que la France perdit la Reine Mère Catherine de Médicis. Cette Princesse, après une assez longue maladie, accablée des douleurs aiguës de la goutte, minée par une fièvre lente que des catarrhes entretenoient, mourut à l'âge de soixante & dix ans le 5. de Janvier veille de l'Épiphanie, & jour qu'on a coutume de solemniser en France par des réjouissances extraordinaires, non seulement à la Cour mais dans toutes les Provinces du Royaume.

Eloge de cette Princesse.

Ce fut une Princesse habile & d'une prudence consommée. Pendant trente ans elle fut toujours choisir les partis les plus propres à soutenir les coups imprévus de la fortune, & à renverser les projets machinez par la malice de ses ennemis. En effet on ne peut rien lire de plus merveilleux que l'Histoire de cette fameuse Reine, toujours contrainte pendant un si grand nombre d'années de lutter en même tems, contre les fureurs inséparables du zèle jaloux & emporté de deux Religions ennemies, contre l'opiniâtre persévérance de ses Sujets dans la

la révolte, contre les difficultez continuelles de remplir le Trésor royal épuisé, contre les artifices des Grands, contre les épouvantables machines dressées par l'ambition. Quelle ne doit pas être la surprise de voir une Princesse, nourrie dans les délicatesses de la Cour, accoutumée aux plaisirs des sens, sans autorité, sans crédit du vivant de son époux, au moment qu'elle est chargée de la Régence sous trois regnes consécutifs, malgré sa qualité d'étrangère, prendre les rênes du gouvernement avec un courage héroïque, former des entreprises avec toute la sagesse des personnes consommées dans la conduite des affaires, les suivre avec tout l'art imaginable, les soutenir contre les attaques de l'adresse & de la fortune ! Elle fit paroître au plus haut degré la patience, la tolérance, la souplesse, la modération, qualitez qui la mirent en état de conserver dans toutes les révolutions le pouvoir des Rois ses fils & ses pupilles. Enfin cette Reine a mérité les plus grands éloges pour la politesse de son esprit, la magnificence royale, ses manières populaires, son éloquence qui entraînoit tout, son humeur bienfaisante, libérale, amie des bons, ennemie des méchans.

Parmi ces vertus, si recommandables par elles-mêmes, on vit des vices, suite ordinaire de l'imperfection des créatures humaines: Elle ne se fit jamais scrupule de violer sa parole, & ce qui met le comble à sa mauvaise foi, elle n'employoit les sermens les plus solennels, que dans la vue de mieux tromper. On lui reproche une barbare avidité de répandre le sang, cruauté qu'elle poussa,

Ses défauts.

1589. je ne dirai pas au de là de ce qui convient au sexe, mais encore au dessus de la barbarie des hommes les plus inhumains, & l'Histoire observe qu'elle surpassa sur ce point les Tirans les plus sanguinaires. Dans un grand nombre de rencontres elle fit connoître que, pour parvenir à ses fins, les crimes ne lui coutoient rien: les injustices, les perfidiés, la fourbe, les violences, tout ce que la corruption de l'esprit peut imaginer de plus inique, lui paroissoit honnête & légitime, lorsqu'il s'agissoit de remplir ses desseins. Elle fut chaste autant qu'on pouvoit le souhaiter dans une Reine livrée sans réserve à tous les plaisirs, mais moins que ne le doit être une femme, qui veut se donner dans le monde le relief de modeste & scrupuleusement vertueuse.

Passage de l'Histoire de Davila à ce sujet. Davila dans son Histoire parle ainsi, dans l'endroit où il touche les actions de cette Reine. „ Les Huguenots en particulier, „ dit-il, & du vivant & après la mort de „ cette Princesse, ont toujours rendu son „ nom odieux, & répandu sur toutes les „ actions les couleurs les plus noires, par „ les traits les plus empoisonnez que la malignité puisse mettre en usage. Un de „ leurs Ecrivains entr'autres, qui mérite plutôt le titre de Satirique que d'Historien, a eu le front de déguiser par de grossières impostures les actions de Catherine de Médicis, & de les présenter sous des fautes „ ces totalement contraires à la vérité. Il a „ presque toujours la mauvaise foi ou l'ignorance d'attribuer les conseils, les démarches de cette Princesse à la perversité „ d.

» de son caractère. Par une indigne témé-
 » rité il rabaisse & réduit à rien la gloire,
 » qui relève le gouvernement de cette Ré-
 » gente, par les heureux succès dont sa con-
 » duite a été suivie, au milieu des périls
 » qui annonçoient une ruine inévitable.
 » C'est ainsi que ce fabuleux Historien a
 » enlevé à cette Reine l'honneur, que cer-
 » tainement on ne peut lui refuser, d'avoir
 » sauvé & soutenu plusieurs fois la France
 » prête à périr ».

Aussitôt que la nouvelle du meurtre du Cardinal de Guise & de l'emprisonnement des autres Ecclésiastiques fut parvenue à Rome, Sixte se laissa emporter aux plus furieux mouvemens de la colére. Sur le champ il convoqua l'assemblée du Sacré Collége, où par les plus vives plaintes il exhala toute son indignation. Entre autres choses il dit aux Cardinaux, que les Ambassadeurs du Roi de France demandoient en son nom l'absolution de son crime, mais que ce Monarque ne donnoit aucune marque satisfaisante de son repentir. Qu'au contraire il paroïsoit fort éloigné de reconnoître sa faute, & qu'endurci de plus en plus il continuoit à retenir dans une étroite prison des Ecclésiastiques du premier rang, au nombre desquels se trouvoit un Cardinal d'un âge décrépit, & dont l'innocence étoit certaine. Il ajouta qu'il y avoit eu des Cardinaux assez hardis, pour approuver en sa présence l'action d'Henri. Procédé, dit-il, dont il avoit l'autant plus lieu d'être surpris, que ces parégiristes paroïsoient avoir entièrement oublié la prééminence de leur rang & leur

Indigna-
 tion de
 Sixte au
 sujet du
 meurtre
 du Cardi-
 nal de
 Guise.

1589.

autorité, & qu'aveuglez par des vues particulières, la passion ou l'intérêt les empêchoit de voir que l'injure retomboit sur le corps entier du Sacré Collège, & violoit tous ses droits, toutes ses prérogatives, quoique commise en la personne d'un seul Cardinal elle parût particulière. Ensuite il représenta qu'un pareil attentat ne pouvoit pas manquer de causer un scandale général; & pour engager les Cardinaux à le regarder comme une entreprise contre la dignité de leur caractère, il poursuivit son discours en ces termes.

Son discours aux
Cardinaux.

„ A notre égard, nous vous protestons,
 „ & nous vous jurons foi de Souverain-
 „ Pontife, que nous n'avons aucune pensée
 „ de devenir Cardinal, nous n'avons besoin
 „ de la recommandation d'aucun Souverain
 „ pour obtenir la pourpre, & par cela mê-
 „ me quant à notre personne en particulier
 „ cette injure ne nous regarde pas, & nous
 „ ne sommes en aucune manière obligez
 „ d'y prendre intérêt. Mais vous tous, il
 „ est incontestable, que les motifs les plus lé-
 „ gitimes vous forcent de marquer en cette
 „ affaire le plus vif ressentiment, & de
 „ poursuivre avec chaleur la réparation qui
 „ vous est due. Autrement tous les Prin-
 „ ces à l'avenir auront l'audace de commet-
 „ tre les violences les plus outrées sur vos
 „ personnes, sur les prétextes les plus légers
 „ ils prendront la téméraire hardiesse de
 „ vous trainer honteusement dans les ca-
 „ chots, ils porteront même le sacrilège jus-
 „ qu'à vous faire subir les plus infames su-
 „ plices. Voilà une perspective bien déve-
 „ lopée

PARTIE II. LIVRE XII. 221

22 lopée des abus, que vous autoriserez par 1589
22 votre silence dans cette rencontre. Nous
22 vous laissons le soin d'y penser, afin que
22 dans la suite vous ne puissiez vous en
22 prendre qu'à vous-mêmes de la perte de
22 vos privilèges sacrez & de votre préémi-
22 nence. Si vous vous déterminez à une
22 juste vangeance, vous aurez lieu d'être sa-
22 tisfaits de notre zèle, & nous agirons de
22 maniere qu'à l'avenir, non seulement vous
22 ne ferez pas exposez au mépris, aux vio-
22 lences, à vous voir ravir votre liberté,
22 vos biens, votre vie, mais encore nous
22 saurons réduire les Puissances de la Terre
22 à vous porter tout l'honneur, tout le res-
22 pect qu'ils doivent à la supériorité de vo-
22 tre caractère. Certainement si l'on souf-
22 fre les meurtres des Cardinaux, il n'y a
22 point de doute, chacun de vous peut
22 craindre de se trouver dans des conjonc-
22 tures aussi extraordinaires.

22 Soyez surs que de notre part nous fé-
22 rons tout ce qu'exigent de notre ministé-
22 re, les loix de la plus exacte justice, les
22 devoirs d'un pasteur universel, le service
22 de Dieu & de l'Eglise. Nous savons qu'on
22 peut nous objecter que les circonstances
22 demandent quelquefois qu'on ferme les
22 yeux sur certains abus, pour éviter de
22 plus grands maux qu'une rigueur excessi-
22 ve pourroit faire naître; qu'on est dans ce
22 cas; qu'il est à présumer que le Monar-
22 que offensé se portera aux plus extrêmes
22 résolutions, & que sans doute, animé par
22 l'exemple de l'Angleterre, il prendra le
22 parti de soustraire son Royaume à l'o-

„ béissance du St. Siège. Si quelqu'un de
 „ vous, ou tout autre, nous représente cet
 „ inconvénient & la nécessité de le préve-
 „ nir, nous lui répondrons que tout intérêt,
 „ toute considération humaine doit céder à
 „ l'obligation d'exercer la justice, selon le
 „ commandement si absolu que Dieu nous
 „ en fait; & qu'enfin dans des cas aussi gra-
 „ ves on ne doit craindre autre chose,
 „ que de se rendre coupable d'une complai-
 „ sance digne de la colère céleste.”

Sixte étoit naturellement fougueux & em-
 porté, mais il ne donnoit jamais davantage
 l'effor à la violence de sa bile échauffée, que
 dans des rencontres de cette nature. Aussi
 prononça-t-il ce discours avec tant de viva-
 cité, tant de colère, qu'il fut obligé de l'in-
 terrompre, pour reprendre haleine & se re-
 mettre de son agitation. Après quelques mo-
 mens de silence, il reprit la parole & dit:

„ La douleur qui nous accable, nous em-
 „ pêche de pousser plus loin les réflexions.
 „ Nous sentons bien que ce que nous vous
 „ avons représenté, n'est rien en compa-
 „ raison de ce que nous aurions à vous al-
 „ léguer. Quoi qu'il en soit, nous som-
 „ mes résolus de députer un nombre de Car-
 „ dinaux, dépouillez de tout intérêt, rem-
 „ plis de la crainte de Dieu, distinguez par
 „ un zèle reconnu pour l'honneur de ce
 „ Siège. Nous chargerons ces commissai-
 „ res de poursuivre cette affaire par toutes
 „ les voyes convenables. Et pendant qu'ils
 „ seront occupez à remplir cette importan-
 „ te fonction, nous prierons Dieu qu'il
 „ daigne secourir son Eglise, & pourvoir à

„ tous

PARTIE II. LIVRE XII. 223

„ tous ses besoins présens ”. Ce fut la fin de sa harangue, il congédia l'assemblée, & rentra dans son appartement, encore bouffi d'indignation & de colére. 1589.

Les premières démarches qu'il fit, furent de faire solliciter vivement le Roi de France, & par son Légat, & par l'Ambassadeur de Venise, de remettre les Ecclésiastiques prisonniers entre les mains du Cardinal Morosini, s'il ne vouloit pas leur rendre entièrement la liberté. A l'égard de l'Archevêque de Lion, Henri répondit qu'il n'étoit pas en son pouvoir d'accorder la demande de Sa Sainteté, parce que le Guast, qui étoit Gouverneur du Château d'Amboise, où il avoit la garde des prisonniers au nombre desquels ce Prélat se trouvoit, s'étoit tellement rendu maître de leurs personnes, qu'il n'étoit pas possible de le contraindre à les rendre. Quant au Cardinal de Bourbon, ce Monarque refusa absolument de le mettre en liberté. Le motif de ce refus étoit que le nom de ce Prince du sang royal servoit à entretenir l'esprit de revolte, qui s'élevoit en France contre Sa Majesté personnellement, dont la sureté ne permettoit pas de relâcher un ennemi propre à perpétuer les factions, à autoriser ses Sujets rebelles. Il ne voulut pas même le remettre entre les mains du Cardinal Morosini, sous prétexte que ce Légat faisoit sa résidence ordinaire dans un lieu trop éloigné de la Cour, raison trop essentielle de ne lui pas confier la garde du Cardinal de Bourbon.

Il ne peut obtenir la liberté des Ecclésiastiques prisonniers.

Cette négociation traina trois mois entiers, sans que les instances continuelles des Agens du Roi de France.

1589.

du S. Père eussent aucun succès. Le Roi tint ferme, & Sixte fut tellement choqué de cette inflexible résistance, que, prévenu qu'il devoit faire fléchir toutes les Puissances sous ses volontez absolues, il prit le parti de se vanger par les procédures les plus extrêmes. Il fit déclarer à Henri qu'il eût dans l'espace de six semaines à remettre dans leur première liberté le Cardinal de Bourbon & l'Archevêque de Lion, (le premier Légat en Avignon) & dans un mois à compter du jour de leur délivrance à le lui faire savoir, par des lettres écrites & signées de sa main, & scellées de son sceau, ou par un acte public & authentique. Faute par ledit Monarque d'exécuter cette injonction, le fier Pontife le déclaroit tombé *ipso facto* dans les liens de l'excommunication, frappé de toutes les censures ecclésiastiques, prononcées par les sacrez Canons, par les Constitutions générales & particulières, & dans les lettres qui se lisent publiquement le jeudi saint, c'est à dire dans la Bulle *in Cœnâ Domini*. De plus Sixte fulminoit les mêmes peines contre tous ceux qui dans les cas énoncez ci-dessus auroient aidé le Roi de leurs conseils, de leurs personnes, directement ou indirectement, de quelque manière qu'ils eussent participé à son crime, ou qui dans la suite lui prêteroiert secours, & de quelque façon que ce pût être le soutiendroient dans sa revolte contre l'Eglise.

Il le cite à Rome.

Non content du fracas de ces foudres, le furieux Pontife ne crut son courroux entièrement rempli, que par tout l'attirail des carreaux du Vatican. Il cita le Roi à com-

pa-

paroitre à Rome dans le terme de deux mois, à commencer du jour que la Bulle d'excommunication lui auroit été notifiée, ou qu'elle auroit été rendue publique dans les formes ordinaires. Il ordonnoit à Henri de comparoitre en personne, ou par un ou plusieurs Procureurs munis de sa part d'un pouvoir juridique, pour rendre compte de la mort du Cardinal de Guise & de l'emprisonnement du Cardinal de Bourbon & de l'Archevêque de Lion, comme encore pour reconnoitre que par cette faute il avoit justement encouru l'excommunication & les censures décernées par les saints Canons de l'Eglise. En même tems il enjoignoit à tous ceux qui au sujet des violences spécifiées auroient prêté leur ministère, de se rendre en personnes à Rome dans ledit espace de soixante jours, après trois sommations de vingtaine en vingtaine. De plus Sixte déclaroit que le Roi lui-même, ni aucun de ses complices, ne pourroient en aucun cas être admis aux Sacremens, ni recevoir l'absolution de quelque personne que ce pût être que du Pape même: excepté en cas de mort, ou après avoir donné des suretez suffisantes du desir qu'ils marqueroient de satisfaire à la justice, par une résolution sincère d'accomplir tout ce que le Siège Apostolique voudroit leur imposer pour l'expiation de leur crime. Et pour révérer la Bulle de toute la force & de toute l'autorité nécessaires, le Pontife annuloit tout Bref, indult, privilège, droit, que le Roi auroit pu obtenir contre de pareilles procédures.

Dans tous ces mouvemens des Cours de Fourbe,

K 5

Rome

1589. Rome & de France, Philippe n'étoit pas
 oisif. Ce Monarque, trop intéressé à entre-
 tenir ces brouilleries, mettoit en œuvre tou-
 tes les ruses de la politique la plus raffinée,
 tous les ressorts qui lui étoient si familiers, &
 que chez des particuliers on nommeroit à
 juste titre d'inignes fourberies. Il étoit é-
 clairci sur les desseins de Sixte, toutes les
 démarches de cet ambitieux Pontife ne l'a-
 voient que trop assuré qu'il suivoit avec ar-
 deur son projet d'incorporer le Royaume de
 Naples aux domaines de l'Eglise. Ses in-
 quiétudes à cet égard l'obligeoient de cher-
 cher tous les moyens d'embarasser le Pape
 & le Siège Apostolique dans un gouffre d'aff-
 aires, dont il ne pût se tirer facilement sans
 son secours. Il avoit toujours mis sa princi-
 pale étude à parer les coups, qu'il craignoit
 de la part de Rome, & il travailloit sans
 cesse à mettre cette Cour hors d'état d'exé-
 cuter ses vastes desseins, si capables de dé-
 ranger les affaires de sa Monarchie. La
 conduite qu'il s'étoit proposée à cet égard
 lui offroit un double avantage, d'écartier
 tous les sujets de crainte que l'ambition des
 Pontifes lui donnoit continuellement, & d'a-
 voir l'occasion d'acquérir le relief de protec-
 teur zélé du Siège Apostolique. J'ai dit as-
 sez souvent que ce dernier objet fixoit tou-
 tes les attentions du Roi d'Espagne, qui, à
 l'ombre d'une correspondance intime avec
 les souverains directeurs des consciences, se
 flattoit de pouvoir soumettre ses Sujets à la
 servitude d'un joug despotique.

Ses intri-
 gues dans

Rempli de la nécessité de mettre à profit
 la conjoncture, il ne songea qu'à conduire
 les

PARTIE II. LIVRE XII. 227

les choses à une rupture ouverte entre les 1589.
deux Cours. A peine eut-il appris la mort
tragique des Princes de Guise, & la prison ^{les deux}
des deux Prélats ci-dessus nommez, qu'il ^{Cours.}
s'occupa à imaginer des intrigues capables
de prolonger pour longtemps la querelle,
qu'il prévoyoit devoir naitre de cet événe-
ment, connoissant comme il faisoit la hau-
teur de Sixte, qui n'avoit pas coutume de
souffrir avec patience des injures de cette
espèce. Il s'agissoit d'obvier à un inconvé-
nient, c'étoit la timidité naturelle d'Henri, qui,
quoiqu'il eût eu assez de résolution pour se
porter à une démarche aussi vigoureuse, fai-
soit craindre qu'il ne persistât pas dans son
refus de rendre les prisonniers, & qu'on ne
trouvât enfin quelque voye d'accommodement
au sujet du meurtre du Cardinal de
Guise. Pour détourner ce coup, il fit agir
sous main quelques personnes, qui échauf-
foient l'esprit de ce Monarque, en lui re-
présentant que la mort du Duc de Guise
ne pouvoit avoir le fruit qu'il en avoit at-
tendu, la sureté de sa personne & le repos
de son Royaume, s'il remettoit en liberté
les complices de ce Chef de la Ligue. Cet-
te raison d'intérêt étoit soutenue de nombre
d'autres, propres à jeter les plus vives allar-
mes dans cet esprit foible & irrésolu. En
même tems Philippe faisoit solliciter le Pape
à la vengeance, (quoique ce bilieux Ponti-
fe n'eût pas besoin d'aiguillon à cet égard)
il lui faisoit insinuer que l'affaire étoit d'une
nature à ne pas souffrir d'accommodement,
& qu'il devenoit indispensable de la pour-
suivre dans toute la rigueur des loix de l'E-
glise.

1589

glise. Sur cet article le Roi Catholique agissoit à découvert & avec toute l'ardeur imaginable, dans la vue de se faire un mérite auprès des zélez adhérens du Siège de Rome, & se prêter du même coup aux instances des partisans de la Ligue, auxquels il s'étoit engagé de fournir un surcroit de secours contre les Huguenots.

Publica-
tion du
Monitoire
contre
Henri.

Après avoir fait auprès du Roi de France de vains efforts pour la délivrance des Prélats prisonniers, Sixte enfin éclata, & fit afficher le Monitoire dont j'ai parlé, dans les places de Rome le 23. de Mai. Douze jours après, cette Bulle foudroyante fut publiée à dix lieues de Paris dans la ville de Meaux, dont l'Evêque avoit été créé par le Conseil de l'Union Grand Chancelier du Duc de Mayenne. Cette procédure du Pape jetta Henri dans le dernier accablement, d'autant plus grand qu'il voyoit un consentement général des peuples animez à concourir au succès de la nouvelle confédération; & ce qui devenoit d'une conséquence beaucoup plus essentielle, ce malheureux Prince, abandonné de presque tous ses Sujets, étoit hors d'état de se soutenir contre ses ennemis. L'Archevêque de Bourges, touché de la douleur de son Souverain, entreprit en public de la soulager par ces représentations. Il lui dit qu'il n'y avoit aucun doute que le Souverain-Pontife n'eût été surpris par les faux rapports des Ligueurs, & qu'il ne se fût déterminé à lancer ses foudres, que sur la conviction qu'ils n'agissoient que par un zèle pour la défense de la Religion, dépouillé de toute passion particulière. Il ajouta
que

que ce Chef de l'Eglise, en qualité de père 1589.
commun des Chrétiens, ne feroit aucune
difficulté de se retracter, aussitôt qu'il seroit
mieux informé, & certain que les Ligueurs
n'avoient pris les armes que pour remplir
leurs vues & leur propre ambition, non pour
le service du Siège Apostolique, ni pour le
soutien & l'accroissement de la foi.

Rien ne put adoucir le sombre chagrin de
ce Monarque, qui avoit passé quarante heu- Plaintes de
ce Monar-
que.
res sans manger. Peu rassuré par le discours
du Prélat, il lui répondit, en poussant un
soupir qui faisoit connoître l'agitation de son
ame : „ Qu'il m'est dur de me voir excom-
„ munié avec tant de précipitation, après
„ avoir tant travaillé, tant combattu pour
„ les intérêts de la Religion ! Eh quoi, dois-
„ je être traité avec tant de rigueur, avec
„ tant d'infamie, pour n'avoir pas voulu
„ me laisser égorger par mes Sujets rebelles,
„ qui avoient les armes à la main ? Quelle
„ injustice, quelle fureur, pendant qu'on a
„ vu le St. Siège muet à l'égard de Princes,
„ qui avoient saccagé Rome, & tenu le
„ Souverain-Pontife dans une indigne pri-
„ son ! Sire, *repliqua le Roi de Navarre qui*
„ *étoit présent à cette conversation*, ces Prin-
„ ces se faisoient craindre par leur puissance
„ & leurs victoires. Que Votre Majesté
„ se mette comme eux en situation de vain-
„ cre, elle verra bientôt les censures levées.
„ Si nous sommes vaincus, nous porterons
„ dans le tombeau le titre d'hérétiques, &
„ l'infamie d'une condamnation ”.

Henri suivit ce conseil, son courage pa- Ses victoi-
res sur la
Ligue.
rut se ranimer, & l'ardeur de combattre fai-
sit

1589.

fit tous ceux qui se trouvèrent alors auprès de sa personne. Dans l'espérance de vaincre, on donna ordre de faire marcher l'Armée vers Etampes. En peu de jours cette place fut prise d'assaut, & le Roi, emporté par les mouvemens de la noire mélancolie qui ne lui inspiroit que la fureur & la vengeance, rempli de l'indigne traitement qu'il avoit reçu de Sixte, fit pendre tous les Magistrats de cette ville, dont il abandonna le pillage à ses Soldats. Il poursuivit sa victoire, dont les suites furent telles, que tout plia sous ses armes, & les Chefs de la Ligue, épouvantez de ses conquêtes rapides, furent sur le point d'abandonner la campagne à sa discrétion. Mais ces guerres sont remarquables par les événemens imprévus, qui toujours ont causé d'étranges révolutions. Un coup extraordinaire rompit le cours de la fortune du Roi, & délivra ses ennemis d'un péril d'autant plus prochain, que toute la prudence, toute la valeur de leurs Généraux ne pouvoit le parer.

Jaques
Clément
se résout
de l'assas-
siner.

Il y avoit à Paris un Moine, nommé Jaques Clément, de l'Ordre de St. Dominique connu communément en France sous le nom de Jacobins. Cet homme étoit né dans le village de Sorbone au diocèse de Sens, âgé de vingt deux ans, d'une très basse extraction, & réputé par les Religieux de son Ordre un hébété, un esprit atrabilaire. Ce misérable de son seul mouvement forma la résolution d'assassiner le Roi, soit qu'il se fût laissé transporter à cette fureur par les visions noires d'un cerveau foible, soit qu'il eût été frappé des prédications qui se faisoient
tous

tous les jours contre Henri, qu'on n'y desig-
noit que sous les titres de Persécuteur de la
foi & de Tiran de la France, soit enfin qu'il
se fût rempli l'idée de la gloire d'être le li-
bérateur de sa patrie. Quel qu'ait été le
motif de cet horrible dessein, Clément le
prit, & le communiqua au Prieur de son
monastère, un des principaux de la Ligue,
& qui l'exhorta vivement de le mettre à exé-
cution.

Ainsi confirmé dans sa détestable entre-
prise, & par ses propres impressions, & par
des instigations étrangères, il trouva le
moyen sous divers prétextes d'avoir une let-
tre de créance du Comte de Brione, à qui
entre autres choses il protesta qu'il avoit u-
ne affaire de la dernière importance à com-
muniquer au Roi. Le Comte, persuadé de
la bonne foi du Religieux, crut qu'en effet
il y avoit sur le tapis une négociation pour
le retour de Sa Majesté à Paris, & il ne fit
aucune difficulté de donner la lettre qu'on
demandoit. Clément, muni de ce passe-
port, sortit de la ville, & parvint jusqu'au
camp de l'Armée royale, où il fut d'abord
arrêté. Mais, après avoir montré sa lettre
qui fut examinée & reconnue véritable, on
le relâcha, & le Sieur de la Guesle Procu-
reur-Général le conduisit au quartier du Roi,
où il lui fit avoir audience le 1. d'Août de
bon matin. Henri reçut avec plaisir la let-
tre que le porteur lui remit, & bien éloi-
gné de croire que ce malheureux venoit dans
le dessein de lui donner le coup de la mort,
il se retira seul avec lui dans l'embrasure d'u-
ne fenêtre. Il se mit à lire la lettre du
Comte

Il est in-
troduit au-
près du
Roi qu'il
blesse.

1589. Comte de Brione, & cette lecture finie, il dit au feint négociateur qu'il n'avoit qu'à lui exposer l'affaire qui l'amenoit. Alors l'assassin, feignant de prendre dans sa manche un mémoire, il en tira un couteau qu'il enfonça fort avant dans le ventre du Roi au dessous du nombril du côté gauche. Ce misérable laissa le poignard dans la playe, & voulut s'enfuir dans l'espérance d'échaper à la faveur du tumulte, quoiqu'on lui eût dit qu'à la vérité il tueroit le Roi, mais aussi qu'il lui en couteroit la vie.

Mort de
Clément.

Henri se sentant blessé eut la force de tirer le couteau de sa playe, qu'il aggrandit par cet effort, & dans le même tenis il le plongea avec beaucoup de vigueur jusqu'au manche dans le ventre du parricide: Sur le champ la Guesle accourut, & perça de part en part le meurtrier d'un coup d'épée, dont il tomba sur la place, & son corps jetté par les valets de chambre du Roi, fut mis en pièces par les soldats, qui les brulèrent en suite, & en jettèrent les cendres dans la rivière.

Du Roi.

Cependant on transporta le Roi dans son lit, & quoique dans le commencement les Médecins n'eussent pas jugé la blessure dangereuse, une violente fièvre qui survint peu après la rendit mortelle. Henri averti du danger où il étoit, fit venir son Chapelain, qui lui donna l'absolution, sur sa promesse de remettre en liberté les Ecclésiastiques prisonniers, & de donner une entière satisfaction au Siège Apostolique, en cas que Dieu le ramenât à la vie. Ensuite se tournant vers le Roi de Navare, à qui il avoit recommandé

mandé

mandé le soin de l'Armée, il lui dit, „ Mon
 „ cousin, je vous assure que, si vous n'em-
 „ brassiez la Religion Catholique, vous ne
 „ serez jamais Roi de France”. Ainsi mou-
 rut Henri, & en sa personne fut éteinte la
 race de la Maison de Valois. En vertu de
 la Loi Salique, la Couronne tomba de droit
 sur la tête d'Henri Roi de Navarre, le pre-
 mier de la branche de Bourbon qui s'assit
 sur le Trône de France.

Pendant que ces révolutions arrivoient
 dans ce Royaume, l'Europe étoit remplie
 du bruit des grands préparatifs que l'Angle-
 terre faisoit dans ses ports. Elizabeth ar-
 moit une puissante Flotte destinée à tenter
 la conquête du Portugal, en faveur du Roi
 Don Antoine, qui après les plus pressantes
 sollicitations avoit enfin obtenu ce secours.
 La Reine avoit embrassé avec ardeur cette
 occasion de se vanger de Philippe, elle étoit
 remplie de l'entreprise que ce Monarque a-
 voit formée sur ses Etats l'année précédente,
 & elle vouloit par représailles porter le fer
 & le feu dans les domaines de cet ennemi
 acharné à sa ruine. Son premier dessein a-
 voit été d'envoyer cette Armée navale dans
 les Indes, où elle espéroit faire de plus grands
 profits, & causer des dommages plus confi-
 dérables à la Monarchie du Roi Catholique.
 Don Antoine, alors réfugié en Angleterre,
 se donna tant de mouvement pour changer
 cette disposition, & il agit avec tant de suc-
 cès, qu'on résolut l'entreprise du Portugal,
 dont il fut applanir les difficultez, au moyen
 de la faveur des peuples, du grand nombre
 de ses partisans, & des intelligences qu'il y en-
 tre-

Armée
 navale
 d'Angle-
 terre con-
 tre l'Espa-
 gne.

234 VIE DE PHILIPPE II.

1589.

tretenoit. Philippe, averti du dessein d'Elizabeth, songea à se mettre en état de défense, il fit toutes les provisions nécessaires, & d'abord il envoya dans le Royaume menacé le Comte de Fuentes, avec dix mille hommes & le commandement général de ses Armées. Peu après ces troupes furent augmentées, Don Alfonse de Vargas reçut les patentes de Général de la cavalerie, Don François de Padiglia fut créé Mestre de Camp général, André d'Albe Pourvoyeur général, & l'emploi de Commissaire général fut conféré à Don Jean Maldonat.

Sa force.

Sans entrer dans un plus long détail au sujet de l'armement des Anglois, je dirai que cette Flotte arriva à la Corogne au nombre de six vaisseaux de la première grandeur, de vingt gros navires de guerre, & de cent quarante bâtimens de charge. Il y avoit dessus jusqu'à trente mille soldats, outre les matelots, & les Volontaires tous Gentilshommes. Campana cependant assure qu'on y comptoit cent mille hommes, mais il est visible qu'il se trompe. Il suffit de dire que cette Armée étoit abondamment fournie de toutes les munitions de guerre & de bouche, & qu'elle marchoit dans une pleine confiance de se voir sans coup férir maitresse du Royaume de Portugal.

Son expédition à la Corogne.

Aussitôt qu'elle fut dans le port de la Corogne, Edouard Norris, qui partageoit le commandement avec le fameux Drak, mit pied à terre à la tête d'un bon corps de troupes. Il y eut d'abord une escarmouche, où les Anglois perdirent quelque monde, ce qui ne les empêcha pas d'attaquer la place, dont

PARTIE II. LIVRE XII. 235

1589.

ont ils endommagèrent fort les murailles, qui la vérité n'étoient pas soutenues de remparts. Ils y donnèrent plusieurs assauts, dans lesquels ils furent toujours repoussez par la garnison, ce qui leur fit prendre le parti de poursuivre leur route. Ils ne purent se rembarquer sans combat, les Espagnols se mirent en devoir de leur couper le passage, le choc fut également soutenu de part & d'autre, & il y eut des deux côtez beaucoup de Noblesse tuée ou blessée. Les Anglois en se retirant brulérent un bourg, c'est à quoi se termina cette expédition. Ensuite ils remirent à la voile le 19. de Mai, & pendant sept jours il ne fut pas possible aux Espagnols d'en recevoir aucune nouvelle.

Enfin le 26. du même mois la Flotte parut sur les côtes du Portugal. Le premier coup des troupes de terre après leur débarquement fut de s'emparer du château de Peniche, petite place, qui n'avoit qu'une foible garnison, & qui n'est qu'à treize lieues de Lisbonne. Norris dès le lendemain se remit en marche pour s'approcher de cette capitale, il y arriva par terre, & il dressa son camp autour des murailles, en attendant que, selon les assurances que Don Antoine qui étoit avec lui en avoit données, les partisans de ce Prince excitassent quelque soulèvement en sa faveur. En effet à la vue des Anglois ils ne manquèrent pas de se remuer, mais le Cardinal d'Autriche, que Philippe avoit fait Viceroy de ce Royaume, donna de si bons ordres dès le premier tumulte, & agit avec tant d'activité & de promptitude; que les principaux des séditieux furent

Elle paroît à la vue de Lisbonne.

1589.

furent pris & condamnez au dernier supplice. La crainte d'un pareil traitement jettâ la terreur parmi les conjurez, qui n'osèrent pas se déclarer. Ainsi Norris, hors d'espérance de voir les effets des promesses de Don Antoine, après avoir attendu huit jours inutilement, prit le parti d'aller rejoindre l'Flotte. Dans sa retraite, les Espagnols de la garnison de la ville le chargèrent avec assés d'impétuosité, le combat fut vif, & il eut beaucoup de monde tué de part & d'autre.

Ensuite à
Cascais.

Après ce malheureux succès, le Général Anglois se rendit à Cascais. Il y trouva Drak, qui après avoir fait une descente avec le reste des troupes, s'étoit rendu maître du port & de la ville, qu'il avoit mise à feu & à sang de même que toute la campagne des environs, pour se vanger de ce que les habitans avoient mis leurs personnes & leurs effets en sureté. Telle fut l'entreprise infructueuse du Portugal. Don Antoine, comblé de honte & de confusion de s'être trop avancé, eut encore le dépit de sentir qu'il n'avoit plus d'espérance de faire valoir ses prétentions, & qu'après cette tentative sans fruit toute ressource alloit lui manquer à l'avenir, & du côté de ses partisans dans le Royaume, & de la part de ses amis au dehors. Les Anglois, voyant l'affaire manquée sans retour, se rembarquèrent avec un vent favorable, & le chagrin de n'avoir pu fournir à une Armée aussi puissante l'occasion de faire la plus petite conquête, propre à soutenir la gloire de cette expédition. Ils regagnèrent enfin leurs ports, chargeant Don An

Antoine de malédiction, d'avoir sur de faul- 1589.
 es lueurs engagé leur Souveraine à entre-
 prendre une chose impossible, & à perdre,
 par un contretens aussi ruineux, la certitu-
 de du butin qu'une Flotte aussi considérable
 auroit fait dans les Indes.

D'autres intrigues d'une espèce différente Jalousie
 contre le
 Duc de
 Parme.
 agitoient dans ce même tems la Cour du
 Roi Catholique. Les envieux de la gloire
 du Duc de Parme y travailloient, avec tout
 l'acharnement possible, à faire tomber ce
 Prince dans la disgrâce de Philippe. Cette
 faction faisoit jouer dans cette vue tous les
 efforts, que la plus violente jalousie est ca-
 pable d'inspirer, sur tout le Duc de Pastra-
 na & le Prince d'Ascoli, qui s'étoient dé-
 clarez ouvertement les ennemis de Farnese.
 Il n'y avoit point de noirceurs, point de
 calomnies qu'on n'inventât, pour obscurcir
 l'éclat de sa valeur, & non seulement on
 animoit le Roi, mais encore on répandoit
 dans toute l'Europe des bruits defavantageux
 à sa réputation. On le rendoit responsable
 de la ruine de la Flotte l'Invincible, pour
 ne s'être pas pourvu du nombre suffisant de
 matelots, pour n'avoir pas donné à tems
 les avis des difficultez qui formoient des ob-
 stacles insurmontables, pour n'avoir pas fait
 les préparatifs dans le tems nécessaire.
 Par ces imputations & quantité d'autres non
 moins graves, on attaquoit la fidélité &
 l'honneur d'Alexandre, on tâchoit de ra-
 baisser la gloire que ce grand Capitaine a-
 voit si justement acquise, par des succès aux-
 quels l'Espagne étoit obligée de reconnoitre
 qu'elle devoit le recouvrement de la plus
 grande partie des Pays-Bas. A

1589.

Mesintel-
ligence
entre
Champi-
gni & Ri-
chardot.

A ces mouvemens préjudiciables aux intérêts de Sa Majesté Catholique dans ces Provinces, on peut ajouter l'inimitié qui re-
gnoit entre le Sieur de Champigni & Richardot, ce dernier du Conseil secret d'Alexandre Farnese & son grand favori. L'origine de cette haine étoit venue à l'occasion du Traité de paix, qu'on avoit entamé à Bourg avant l'arrivée de l'Invincible. Champigni avoit si bien fait par ses intrigues & ses remontrances, que la Reine d'Angleterre s'étoit enfin déterminée à y intervenir comme partie. Que ce fût une promesse de bonne foi, ou une feinte de la part d'Elizabeth, c'est ce que je ne fais pas; il est au moins certain qu'elle consentit d'entrer dans ce Traité, & ses intérêts l'exigeoient dans les conjonctures délicates où elle se trouvoit, à la veille d'être attaquée par toute la puissance de Philippe, dont elle n'ignoroit nullement les préparatifs. Richardot au contraire, que le Duc de Parme avoit instruit de ses vues secrettes, agit en conséquence des ordres de son maitre, & parvint à rompre les conférences, & à ôter toute espérance d'accommodement. Le motif de cette conduite fut que, dans les termes où la Cour d'Espagne étoit alors à l'égard de l'Angleterre, on attendoit moins d'avantage de la paix, que d'une guerre qui faisoit envisager comme certaine la conquête de ce Royaume. Champigni, piqué au vif de voir échouer le fruit de tant de démarches, exhala sa colére contre Alexandre & Richardot principalement, contre lesquels il se déchaina sur tout après la perte de la Flotte Espagnole. En-

PARTIE II. LIVRE XII. 239

Enfin il poussa si loin les invectives, que le Prince ne put les soutenir, & prit le parti d'en tirer vengeance. Après avoir tenté divers moyens de punir cet ennemi, il résolut d'adresser ses plaintes au Roi même, & qui il protesta qu'il lui étoit impossible de le vivre par-tout où cet homme se trouvoit. Pour donner plus de poids à ses instances, & dans la vue d'obtenir plutôt la satisfaction qu'il demandoit, il envoya en Espagne Richardot, avec ordre de solliciter de sa part la permission de se retirer des Pays-Bas, ou le rapel de Champigni. L'Envoyé eut à essuyer les oppositions de presque tous les courtisans, il y en eut peu qui ne soutinssent avec chaleur la cause de Champigni. Mais Philippe, convaincu du besoin qu'il avoit d'Alexandre dans les Pays-Bas, n'écouta que cet intérêt, & sans s'arrêter aux raisons contraires, il ordonna à Champigni de se retirer en Franche-Comté, à moins que le Prince ne voulût bien lui rendre ses bonnes grâces. Tout le monde s'employa à obtenir le pardon du Ministre disgracié, la plus grande partie des Seigneurs des Pays-Bas mit en œuvre les prières, les supplications, le coupable s'humilia, rien ne put fléchir le Duc, il fallut que Champigni subît son exil; il se retira en Bourgogne, où il resta jusqu'à la mort d'Alexandre.

Malgré ces marques apparentes de faveur, malgré cette attention du Roi à recevoir les plaintes du Gouverneur des Pays-Bas, à lui sacrifier ses propres Ministres, à lui donner en un mot toutes les satisfactions qu'il exigeoit, Farnese n'en étoit pas plus tranquille,

&c

1589.

Disgrace
du pre-
mier.

Haine des
Espagnols
pour les é-
trangers.

1589. & il vivoit dans des craintes continuelles que Philippe ne se laissât enfin surprendre aux artifices de ses ennemis. Ce Prince conservoit dans son cœur une antipathie violente contre toute la nation Espagnole, depuis qu'il en avoit connu le caractère jaloux avec bassesse du mérite particulier des autres peuples. Il est certain au moins que la fierté méprisante des Espagnols ne leur permet pas de souffrir la valeur, la vertu des étrangers mêmes qui sont attachez à leur service. A la vérité on peut dire en leur faveur que cette jalousie est de tous les pays, mais aussi il faut convenir qu'on ne la porte nulle part au point qu'elle domine en Espagne, où même cette passion furieuse, conduite par les plus cruelles maximes, expose de fideles serviteurs de cette Monarchie aux plus noirs retours de l'ingratitude.

Tapisseries volées à Farnese. Vers ce tems-là une aventure fort extraordinaire confirma le Duc de Parme dans ses sentimens à l'égard des Espagnols. Il avoit envoyé en Italie pour meubler son palais de Parme, cinquante mulets chargez des plus riches tapisseries, & de quantité d'autres meubles précieux. A l'entrée de la Lorraine la voiture fut attaquée, les effets furent enlevés, en sorte qu'Alexandre perdit en peu de momens tout ce que, dans l'espace de plusieurs années, il avoit pu ramasser de riche pour l'embellissement & les commoditez du palais Ducal. Cette perte le toucha sensiblement, & son chagrin redoubla, lorsque par les recherches qu'il fit faire avec toute la diligence possible pour découvrir les voleurs, il fut que le vol s'étoit fait par ordre

PARTIE II. LIVRE XII. 241

dre des Espagnols, soit que les Ministres en fussent les auteurs, soit que ce fût un trait de la haine de ses envieux, ou enfin que d'autres eussent part à ce coup. Quoi qu'il en soit, il est certain que les criminels étoient Espagnols. Mais ce qui acheva de mortifier le Prince, il porta ses plaintes au Roi, auprès duquel il poursuivit cette affaire avec la dernière chaleur, sans pouvoir en obtenir aucune justice.

Sur cette circonstance, Farnese se mit dans l'esprit que l'enlèvement de ses meubles étoit fait avec l'approbation de Philippe. Triste préjugé d'autant plus légitime à son sens, qu'il savoit ce Monarque accoutumé à le rendre, par des voyes souterraines & inconnues, l'instrument de la ruine de ses plus chers serviteurs, afin de les mettre dans l'obligation de lui demander des graces, pour leur tenir lieu des récompenses dues à leurs services. On peut assurer que ce soupçon étoit une vraye chimère, produite par une imagination échauffée dans les transports de l'emportement. En effet tout persuade que le Roi Catholique n'a pu se laisser aller à une bassesse aussi indigne, & d'une nature à n'en pouvoir tirer aucun avantage, ni pour ses intérêts personnels, ni pour le bien de sa Couronne. Cette perte étoit-elle capable de le faire abandonner à Farnese le projet de se rendre Souverain des Pays-Bas, supposé qu'il eût cette ambition, comme on l'en soupçonnoit ? Philippe trouvoit-il un gain qui eût lui donner un profit convenable, à dévouer un Général de ce mérite d'une petite quantité de meubles ? Mais voici la vérité.

1589.

Ses soupçons à ce sujet.

1589.

rité. Les ennemis secrets qu'Alexandre avoit auprès de sa personne imaginèrent cette ruse, pour avoir occasion d'inspirer contre la nation Espagnole, & contre le Roi en particulier, les plus sinistres impressions à ce Prince, déjà aigri d'une manière à n'être plus le maître de ses mouvemens. Ils crurent par leurs conseils artificieux mettre le comble à son indignation, le rendre incapable de rien ménager, & par les fougues d'un colére, incompatible avec la politique & le devoir, le contraindre à se précipiter lui-même dans l'abîme, que par de sourdes pratiques ils lui creusoient depuis longtems.

Ce Prince
sollicité de
se rendre
maître des
Pays-Bas.

Une autre particularité de l'Histoire de ce Gouverneur des Pays-Bas, est que dans le tems qu'il avoit le plus sujet de chercher à se vanger des injustices de son Souverain & des cabales de ses envieux, il se trouvoit à sa Cour des gens qui l'y animoient par les motifs les plus attirans de l'ambition. Pour écarter la voix du devoir, ils ne cessoient de lui remettre devant les yeux la fatale époque de la perte de l'Invincible; disgrâce que les Espagnols rejettoient sur sa conduite. D'où ils ne manquoient pas de lui représenter qu'il étoit impossible qu'avec le tems, la mine, que leur ressentiment préparoit par des ressorts impénétrables, ne produisît enfin contre la personne l'effet le plus terrible. Les Princes ajoutoient-ils, ont coutume de graver sur le marbre, non seulement les offenses réelles, mais les soupçons mêmes. Vérité qui oblige de prévenir les coups de leur fureur, suivant les sages préceptes du célèbre Machiavel. Ils lui faisoient voir que rien n'étoit plus facile
qu'

PARTIE II. LIVRE XII. 243

que de se rendre maître des Pays-Bas. Avec 1589.
cette facilité ils mettoient en jeu les maxi-
mes d'Etat, & les obligations de la con-
science: c'étoit rendre la pareille à Philippe,
qui avoit usurpé avec tant d'injustice & de
violence le Royaume de Portugal, au mé-
pris des prétentions légitimes de Ranuce Far-
nese son fils.

J'ignore si Alexandre Farnese se laissa ten-
ter. Ce qui est certain, si ce Prince avoit
conçu le dessein de transporter sur sa tête la
souveraineté des Pays-Bas, il auroit été vi-
goureusement soutenu au dedans & au de-
hors de ces Provinces. La France & l'An-
gleterre sur tout souhaitoient avec ardeur u-
ne pareille révolution; ces Puissances, tou-
jours inquiettes d'avoir pour voisin un Mo-
narque aussi redoutable que le Roi Catholi-
que n'auroient rien épargné pour revêtir un
Prince particulier de la domination de ces
pays. Dans la certitude de l'apui de ces
Couronnes si intéressées au succès de cette
entreprise, il ne se présentoit aucun Prince
plus capable de la consommer, que le Duc
de Parme qui réunissoit en sa personne tou-
tes les qualitez, toute la réputation nécessai-
res. Ce fameux Général possédoit plus qu'au-
cun de son siècle le talent de s'assujettir les
Esprits par sa douceur, l'habileté pour tout
entreprendre, le courage pour ne trouver
rien d'impossible. Que ce projet ait été réel-
lement formé, il est certain que Farnese n'en
eut rien connoître en public, & que même
il avoit une singulière attention à fuir toutes
les rencontres, qui auroient pu donner à cet
égard le moindre ombrage à Philippe.

Ses senti-
mens à cet
égard.

1589.

Il est mal-
traité par
les Espa-
gnols.

Cette conduite ne le mit pas à couvrir de la haine de ses ennemis, qui par leurs rapports remplissoient l'esprit de Philippe d'une foule de soupçons, dont il éprouvoit tous les jours les effets en différentes manières. Le Conseil d'Espagne, uniquement occupé à prévenir les desseins qu'on imputoit à ce Prince, ne lui fournissoit qu'avec beaucoup de lenteur les sommes nécessaires pour la dépense de la guerre, dans la vue, comme il arriva en effet, d'arrêter le cours de ses conquêtes, au moyen desquelles il acquéroit une puissance & un crédit, propre à l'exécution de son projet prétendu. Farnese de son côté, plein de dépit de cette négligence affectée de l'Espagne, qui le mettoit hors d'état de payer ses troupes, se vit obligé d'engager tout ce qu'il avoit à des banquiers Italiens établis à Anvers, & même de leur abandonner une bonne partie de revenus de sa Principauté de Parme. Pour surcroît d'affliction, il reçut dans le même tems la nouvelle de la mort arrivée à Rome du Cardinal Farnese son oncle, Prélat dont l'autorité soutenoit auprès du Roi Catholique les intérêts du Prince son neveu.

Sa mala-
die mor-
telle.

Accablé de tant de coups redoublés, il tomba dangereusement malade d'une fièvre maligne, qui lui causa des rêveries & de transports, dans lesquels on l'entendit plusieurs fois proférer cette plainte, *oui, oui, les Espagnols sont des traitres*. Il revint de cette première attaque, mais il lui en resta tant d'incommoditez, que les Médecins jugèrent propres de lui ordonner les eaux minérales de Spa au diocèse de Liège, & dont l

plu

plus grande vertu est d'enlever les obstructions. Alexandre y fit un voyage, dont on lui faisoit espérer sa guérison de ce mal, qui le menaçoit d'une hidropisie mortelle déjà même déclarée par de fâcheux symptômes.

Mais avant qu'il fût retenu par cette grande maladie, il voulut faire connoître que toute la jalousie, toute la malice de ses ennemis n'étoit pas capable de lui faire perdre de vue son devoir, & ne pouvoit l'empêcher de remplir sa charge avec toute l'exactitude, qu'exigeoit la fidélité de ses engagements. Vers la fin du mois de Février il fit une tentative sur l'île de Tergoes, dont la conquête lui parut facile. Il confia cette entreprise à la conduite du Comte d'Egmont, à qui il donna quinze mille hommes, savoir, quinze cens Italiens qu'on embarqua sur douze gros vaisseaux, & le reste monté sur deux cens barques plattes. Cette Armée partit avant le lever du soleil. Les Italiens avoient été envoyez devant à la découverte de l'île, ils exécutèrent leur commission avec tout le succès imaginable. L'entrée de l'île étoit défendue par une escadre de plusieurs bâtimens, que les Etats y entretenoient pour la mettre à couvert de toute invasion: les Italiens l'attaquèrent avec tant d'impétuosité, qu'ils taillèrent en pièces la plus grande partie de ces soldats, & firent un butin fort considérable. Entre les Officiers qui se distinguèrent en cette rencontre, on remarque le Capitaine Corneille Gasparini de Lucques, dont ma famille descend en droite ligne du côté des femmes. Dans les entrefaites arrivèrent les barques plattes, &

246 VIE DE PHILIPPE II.

1589. tout ce corps d'Armée réuni se rendit au deffous de Bieselingen, où il trouva de grandes difficultez à mettre pied à terre, ce qu'il ne put exécuter qu'après un combat de plus de deux heures. Malgré le desavantage que les Catholiques avoient d'être contraints de combattre dans l'eau jusqu'à la ceinture, malgré les grands secours que les infulaires reçurent, les Espagnols obligèrent leurs ennemis d'abandonner le Fort. Avec un pareil succès deux mille Vallons attaquèrent un autre Fort; la garnison en étoit foible, & ils s'en rendirent maîtres sans peine. Ces deux conquêtes mirent le Comte d'Egmont en état de mener ses troupes victorieuses au Siège de Goes, ville qui reçoit son nom de l'Isle qui s'appelle Tergoes. Il ne fut pas si heureux à cette attaque; les Hollandois, prompts à secourir cette place, le forcèrent de se retirer.

Sur Rhimberg.

Ensuite Farnese, sur les pressantes sollicitations de l'Archevêque Electeur de Cologne, résolut d'assiéger Rhimberg. Il chargea de cette expédition le Marquis de Varambon, qui avant que de l'entreprendre jugea nécessaire de se rendre maître du château de Bliembeek, ce qu'il exécuta en très peu de tems avec les huit compagnies de Spinola, qu'il fit marcher à ce Siège. Peu de tems après cette conquête, il y eut le premier de Juillet un grand combat entre les deux partis. Scheinck commandoit l'Armée Protestante, & s'étoit posté avec avantage: il ne laissa pas d'être battu à platte couture, & lui-même périt misérablement noyé dans la rivière en voulant se sauver. Son corps fut

PARTIE II. LIVRE XII. 247

fut trouvé quelque tems après, & mis en 1589.
quatre quartiers, à la façon des traitres, au
rang desquels on le mit, pour avoir abandonné le parti du Roi d'Espagne, & avoir porté les armes au service de ses ennemis. Telle fut la fin de Martin Scheinck, Gentilhomme, un des plus habiles, des plus rusez, & des plus vaillans Capitaines, que les Pays-Bas ayent produits dans son siècle. On lui a reproché d'aimer trop le vin qui lui faisoit perdre souvent la raison, mais aussi on a remarqué, comme un trait fort singulier, qu'il ne faisoit jamais mieux son devoir, que lorsqu'il étoit le plus ivre. De plus il possédoit toute la science propre à l'attaque des places, où il acquit toujours beaucoup d'honneur & de réputation: mais il n'avoit pas la même habileté à les défendre, & quand on lui faisoit ce reproche, il répondoit qu'il faisoit son unique affaire de conquérir, & qu'il laissoit à ses maitres le soin de garder ses conquêtes. Le plus grand de ses défauts fut un orgueil insupportable, il traittoit tout le monde avec une hauteur qui alloit jusqu'au mépris, quoique sa naissance n'eût rien que de très ordinaire. Si son courage, qui ne mettoit personne au dessus de lui, avoit été accompagné de la douceur, des manières polies & prévenantes, qui donnent toujours un grand relief à la véritable bravoure, on peut dire qu'il auroit mérité une place honorable parmi les plus fameux guerriers de son tems.

Je vais passer à présent à la guerre, que le Guerre du
Duc de Savoye fit cette année à la Républi- Duc de Sa-
que de Genève. Quelques Historiens en ont voye con-
tre Genève
L 4 don-vo.

1589.

donné un détail totalement contraire à la vérité, sur tout ceux qui ont écrit que Philippe n'avoit jamais voulu consentir à cette entreprise. Sur ce faux préjugé, ils assurent que ce Monarque refusa de soutenir son gendre, & tâcha de le détourner de son dessein, à cause des obstacles invincibles dont il ne croyoit pas possible de se tirer avec honneur. Ils ajoutent que, malgré ce refus & toutes les remontrances, le Duc, entraîné par la violence de son tempérament avide de s'agrandir, commença cette guerre sans la participation du Roi son beau-père. Certainement ces Ecrivains se trompent, il est incontestable que la plus grande partie des forces employées à cette expédition fut fournie par le Roi Catholique, intéressé personnellement à la conquête de Genève, par les grands avantages qu'il se proposoit d'en tirer. Ses vues étoient, après la prise de cette ville & par conséquent de tout le pays de son ressort, d'envoyer en France contre les Huguenots cette même Armée victorieuse au secours de la Ligue Catholique.

Secours
qu'il re-
çoit de
Philippe.

Sur cet éclaircissement, je dirai que Philippe, déjà avancé en âge & affoibli par de grandes & continuelles infirmités, voulut enfin accomplir la parole qu'il avoit donnée depuis si longtems au Duc son gendre & à Catherine sa fille, de fournir les plus puissans secours pour la guerre contre Genève. A ce motif de bonne foi il ajoutoit la gloire d'avoir, par son assistance, contribué à agrandir les domaines de son gendre par la conquête d'un si beau pays. Dans ces vues, il résolut de ne plus différer l'effet de ses
pro-

promesses, & il donna ordre à Pirrho Malvezzi de se transporter de Milan en Savoye avec cinq mille hommes, ce que ce Capitaine exécuta avec toute la diligence possible, à la grande satisfaction du Duc. De plus le Roi Catholique commanda à Alexandre Sforce d'amener de Naples pour la même entreprise quinze cens chevaux d'élite, auxquels se joignirent quantité de Gentilshommes, animez du desir d'avoir part à une aussi fameuse expédition. Paul Sforce eut encore ordre de partir de ce Royaume à la tête de trois mille fantassins, & Jérôme Lodroné tira du Crémonois cinq mille Allemans.

Toutes ces troupes auxiliaires formoient un corps d'Armée de treize mille hommes d'infanterie & de quinze cens de cavalerie. De sa part le Duc avoit assemblé dix mille soldats presque tous ses Sujets, & quinze cens chevaux, la plupart Gentilshommes Piémontois ou Savoyards. Et pour la paye & l'entretien de cette Armée particulière, Philippe avoit fait compter à son gendre vingt mille pistoles. Ces grands préparatifs, cette dépense si considérable de la part de ce Monarque, firent juger alors, & donnent encore lieu de croire que l'intérêt seul du Duc de Savoye son gendre n'étoit pas capable de l'engager dans une guerre, aussi difficile & d'un succès fort incertain. On est persuadé qu'il travailloit pour lui-même, que, dans la ruine de la République de Genève, il envisageoit le moyen facile de remettre la Suisse sous la domination des Princes d'Autriche ses premiers Souverains. Le commandement de cette nombreuse Armée, qui comptoit, comme on le voit, vingt

Force de
l'Armée
du Duc.

250 VIE DE PHILIPPE II.

1589. trois mille hommes d'infanterie & trois mille chevaux, fut donné au Marquis de St. Martin, sous la qualité de Lieutenant-Général du Duc, dont il avoit l'honneur d'être beau-frère. Ce Seigneur, renommé Capitaine & distingué par sa valeur, avoit toute la réputation nécessaire pour conduire une entreprise de cette importance, mais sa fortune & l'état de ses affaires ne pouvoient pas répondre à une pareille commission, aussi l'accepta-t-il malgré lui, & contraint par les ordres absolus du Duc de Ferrare son Souverain, à qui Philippe l'avoit demandé avec beaucoup d'instance.

Genève
secourue
par le Roi
de France.

Henri III., qui vivoit encore, & se voyoit dans une situation brillante, victorieux par tout de ses ennemis, avoit un intérêt très particulier de maintenir Genève dans sa liberté. Et quand toutes les raisons d'Etat ne l'auroient pas engagé à prendre avec chaleur la défense de cette République, le desir de se vanger des injures qu'il avoit reçues du Duc de Savoye, ne lui permettoit pas de souffrir que cet Etat fût soumis à l'obéissance de ce Prince. A la nouvelle non seulement des préparatifs qu'il faisoit, mais encore de la marche de son Armée, ce Monarque fit partir en diligence le Seigneur de Guitri à la tête d'un gros corps de troupes, des meilleures qu'il eût à sa solde, de soldats fort aguerris, & tous de la Religion Réformée. Ce secours releva le courage presque abattu des Gènevois, dont le zèle pour le service & la liberté de leur patrie, quelque grand qu'il parût par les mesures qu'ils prenoient, dénué de forces suffisantes

ne

PARTIE II. LIVRE XII. 251

ne pouvoit pas les mettre en état de résister aux forces d'un Prince, puissant par lui-même, & soutenu des armes du plus grand Monarque de la Terre. Ainsi la consternation répandue dans la ville s'évanouit à l'arrivée des troupes auxiliaires de France, & encore plus lorsqu'on y reçut un renfort considérable de la part du Canton de Berne. On fait combien les Bernois sont intéressés à défendre Genève, qui est la clé de toute la Suisse; la sûreté de leur pays, la conformité de Religion, tout les oblige à être extrêmement jaloux de la conservation de ces voisins. En effet Genève tombant entre les mains d'une Puissance étrangère, les domaines de la République des Suisses sont ouverts de ce côté, & ne pourroient guères se soutenir dans leur indépendance.

Fortifiez d'un aussi grand nombre de bonnes troupes, bien loin de faire paroître la frayeur, que devoit inspirer l'approche du Duc de Savoye, qui avoit même entouré la ville & fait toutes les dispositions du Siège, les Gènevois firent de leur côté avec une ardeur inconcevable tout ce qui pouvoit les mettre en état de faire une vigoureuse résistance. Ils travaillèrent avec tant d'activité, tant de chaleur, tant de courage, que les soldats auxiliaires étoient remplis d'admiration de l'excès de leur zèle pour la conservation de leur liberté. Mais rien ne mérite davantage d'être transmis à la postérité, rien n'est plus surprenant, plus digne d'éloge, que l'ordre merveilleux que les Magistrats établirent, avec une prudence, une habileté qu'on ne sauroit trop relever. Dans l'état

Mouvements des Gènevois.

1589. où se trouvoit alors leur ville, qui renfermoit un très petit nombre d'habitans, il ne falloit pas moins qu'une sagesse consommée pour y entretenir une parfaite intelligence avec des étrangers de différentes nations, François & Suisses, à la discrétion de qui on étoit obligé de se remettre, pour repousser les attaques d'un ennemi redoutable par ses forces & ses ressources.

Principaux habitans de Genève.

Entre les Magistrats chargez en ce tems-là du gouvernement de la ville, l'Histoire distingue particulièrement Pierre Chenalat, Michel Roset, François de la Maisonneuve autrement Baudichon, Dominique Chabret, Amadée Pictet, Claude Andrion, François du Chapeaurouge ou Dauphin, George de la Rive, & quantité d'autres, tous Sujets recommandables par leurs grandes qualitez, sur tout par leur amour à toute épreuve pour la patrie. Et ce qui ne leur donne pas un médiocre relief, tous personnages d'une naissance beaucoup au dessus de l'ordinaire, la plupart même d'une noblesse des plus illustres, & dont on voit aujourd'hui les descendans revêtus des premiers emplois de la République. Parmi ces célèbres citoyens quelques-uns furent choisis, pour avoir soin pendant le Siège du détail des principales affaires. Ces commissaires étoient, François du Chapeaurouge qui occupoit alors la charge de Syndic des armes, Michel Roset, George de la Rive, François de la Maisonneuve, & Amadée Pictet. On remit à ces Messieurs la direction de tout ce qui concernoit la guerre; en qualité de Surintendans en cette partie ils devoient donner les ordres nécessaires, pour

PARTIE II. LIVRE XII. 253

pour la distribution des milices, pour le logement des troupes auxiliaires, pour avoir l'œil sur la conduite des principaux Officiers, pour veiller au maintien de l'ordre & de la discipline, en un mot pour tout ce qui avoit rapport à l'entretien des soldats & à l'exécution exacte des loix militaires.

1589.

Ils acquirent une réputation immortelle dans l'administration de leurs charges. Jamais on ne vit à la fois tant d'expérience, tant de zèle, tant de constance, tant d'activité, tant de courage. On les voyoit nuit & jour en action, occupez pour le dehors de tout ce qui regardoit la défense de la place, au dedans à y entretenir l'union, & une policé convenable au repos & à la sûreté publique. Enfin on observe comme un prodige, que, pendant tout le tems de cette guerre, sur tout dans l'espace de deux ans qu'elle se fit avec plus de chaleur, ces Magistrats donnèrent par tout de si bons ordres, qu'il n'y eut pas le moindre sujet de division & de trouble. Circonstance bien remarquable dans une ville remplie de François & de Bernois, qui quoiqu'amis pouvoient se prévaloir avec hauteur de la prérogative de défenseurs & du besoin qu'on avoit de leur secours, en un mot suivre les mouvemens de cette jalousie si ordinaire entre les nations. Au moins si l'on doit en croire le politique Machiavel, que dit „ qu'entre les Princes il „ ne doit y avoir d'amitié qu'en apparence, „ parce que l'intérêt d'Etat, qui est le premier mobile de la souveraineté, rompt „ toujours le sceau de la plus ferme correspondance: & qu'en conséquence de cette

Leur prudence dans la conduite des affaires.

1589.

„ maxime le plus habile Prince est celui qui
 „ pense à l'avancement de ses affaires, dans
 „ le tems même que l'amitié & l'alliance
 „ des autres le fait jouir d'une profonde tran-
 „ quillité”. Pour finir ce qui regarde ces sa-
 ges & vertueux Administrateurs, il est cer-
 tain que Genève est redevable de sa conser-
 vation à leur zèle, à leur fermeté, à leur
 courage, à leur prudence. Cette Républi-
 que doit en conserver une éternelle recon-
 noissance, doit perpétuellement avoir leur
 mémoire en bénédiction, & répandre sur
 leurs descendans les plus précieux effets de
 sa gratitude. Les services de ces zéléz con-
 citoyens doivent être gravez dans tous les
 cœurs: dans ces périlleuses conjonctures ils
 se sont généreusement sacrifiez pour leur pa-
 trie, ils l'ont sauvée par leurs travaux infa-
 tigables, aux dépens de tous leurs biens, au
 risque continuel de leurs propres vies. Aussi
 Dieu a pris soin de récompenser cet attache-
 ment fidele à la patrie, à la Religion, &
 depuis ce tems-là on a vu leur postérité com-
 blée de ses plus précieuses faveurs.

Mesures
 que prend
 le Duc de
 Savoye.

Après ces particularitez, je vais entrer en
 matière, & suivre en abrégé le détail de cet-
 te guerre. Le Duc de Savoye Charles-Ema-
 nuel résolut d'assiéger la ville de Genève a-
 vec toutes ses forces, convaincu qu'il ne
 rencontreroit point d'obstacle considérable,
 dans un tems où la France étoit plongée
 dans les horreurs des guerres civiles. Rempli
 de son dessein & du succès dont il se flattoit,
 ce Prince prit, avant que de le faire écla-
 ter, les mesures qu'il crut propres à ôter
 toute ressource à ses ennemis. Il mit de for-
 tes

PARTIE II. LIVRE XII. 255

tes garnisons dans tous les lieux des environs, dont il jugea pouvoir resserrer & incommoder la ville, sur tout dans les châteaux de Monthoux, de Castellet, Marcofey, de Bonne, de Ternier, de Saint Joire, & de la Roche dont il confia la garde au Seigneur d'Arfen. Sur tout il s'attacha à fortifier la ville de Thonon, dans le château de laquelle il fit entrer jusqu'à cent soldats sous les ordres du Sieur de Dingi. Il établit encore une forte garnison de Piémontois dans la ville de Gex, & il donna à Claude de Pobel Baron de la Pierre le gouvernement de la citadelle de cette place.

1589.

Non content de ces précautions, il fit construire autour de Genève quatre Forts considérables. L'un sur les bords du Lac du côté de la Savoye, sous Ripaille, lieu fameux pour avoir servi de retraite à Amédée I. Duc de Savoye, qui depuis fut Antipape sous le nom de Felix V. Ce Fort étoit principalement destiné à mettre les Sujets du Duc à couvert des courses de l'ennemi, & il y mit cinq cens Piémontois de ses troupes ordinaires, avec quelques compagnies du Milanez: les Commandans de cette garnison furent Compois, Bourg, & Sinalde. Le second fut apellé le Fort St. Maurice, & bâti au mois de Septembre de la même année 1589. Il étoit sur l'autre rive du Lac vers le pays de Vaux dans la ville de Verfoi, & Son Altesse y laissa le Baron de la Sarra, avec cinq cens soldats d'élite, partie Italiens, partie Espagnols, soixante forçats tant Chrétiens que Turcs, quatre canons, & deux coulevrines. Le troisiéme, au milieu des deux

Forts qu'il
bâtit.

256 VIE DE PHILIPPE II.

1589.

deux autres dans le village de Sonis, fut beaucoup plus grand, de forme pentagone, flanqué de cinq bastions, & entouré de larges fossez. On le nomma le Fort Ste. Catherine, & la garde en fut remise à six cens fantassins & un bon corps de cavalerie. Enfin on choisit pour le quatrième une situation très avantageuse, dans la vue de couper le passage des secours qui pourroient venir de France par le mont Jura. La forteresse fut élevée au bas des défilez de cette montagne, à la source même du Rhône. En cet endroit il y a si peu d'espace, qu'entre le fleuve & la montagne trois personnes peuvent à peine passer de front, & cette circonstance lui fit donner le nom de la Cluse, qu'il conserve encore aujourd'hui.

Château
de la Bastia.

Charles-Emanuel fit faire encore un ouvrage d'une bien plus grande considération. Ce fut le château qu'on nomma de la Bastia, sur le bord du Rhône, & si près de Genève, que le canon de ce Fort pouvoit battre la ville en ruine, & abattre les moulins qui étoient sur le fleuve. Au reste toutes ces forteresses avoient une nombreuse artillerie, & des munitions de toutes les espèces en abondance. Outre tous ces ouvrages, le Duc avoit fait construire deux ponts sur l'Arve, rivière très rapide qui coule à un demi mille des murailles de Genève. Ces deux ponts, qui furent apellez l'un le pont de Buringe & l'autre le pont de Trambières, étoient défendus par deux petits Fortins, & leur utilité devoit être d'entretenir une communication facile entre les assiégeans. J'ai dit que la plus grande partie de leur Armée étoit composée

PARTIE II. LIVRE XII. 257

1589.

posée des troupes du Milanez & du Royaume de Naples, que le Roi d'Espagne avoit fournies au Duc de Savoye.

Toutes ces mesures, tous ces Forts, Sortie des tous ces préparatifs, qui sembloient devoir Génois. réduire en peu de tems Genève en poudre, ne firent qu'engager les assaillans à des tentatives, non seulement inutiles, mais où même ils furent repoussez avec perte considérable. Aussitôt que le Duc, ou plutôt ses Commandans par son ordre, parurent auprès de l'enceinte de la ville, les assiégez firent une sortie au nombre de douze cens soldats, moitié François presque tous Gentils-hommes, moitié Bernois, & quantité d'habitans, sous la conduite de Guitri. Ce Seigneur, très habile pour ces sortes d'expéditions, & qui connoissoit parfaitement le pays, fondit pendant la nuit sur un régiment de Napolitains, le plus avancé, & qui s'attendoit de moment à autre d'entrer dans la ville, & de la mettre à sac avec toute la barbarie qui l'avoit toujours distingué des autres. C'étoit un de ceux que du tems de Storacé on avoit vu commettre tant de cruautéz à Naples, & qui depuis avoit conservé une férocité sanguinaire, qu'il assouvi-
soit d'ordinaire dans les combats avec une inhumanité sans exemple. Il fut attaqué avec tant de furie, qu'il ne put tenir, & dès le premier choc contraint de plier il se dispersa de côté & d'autre. Les assiégez taillèrent en pièces trois cens hommes, firent un grand nombre de prisonniers, & rentrèrent dans la ville, après avoir jetté l'épouvante & la consternation dans le camp des
enne-

1589.

ennemis. Mais avant que de revenir, ce détachement victorieux courut le pays des environs, y mit tout à feu & à sang, par représailles des ravages que les troupes du Duc avoient faits sur le territoire de la République. Guitri ramena ses gens chargez d'un butin considérable, ils avoient quantité de bestiaux, de prisonniers, de selles de chevaux, & cinq cens pistolets d'un travail exquis & d'une beauté extraordinaire, dont la plus grande partie se voit encore aujourd'hui dans l'arsenal de Genève.

Nouveaux
secours
dans Ge-
nève.

Après la mort tragique d'Henri III., le Roi de Navarre son successeur envoya au secours de Genève plus de trois cens soldats des plus braves de son Armée, sous les ordres du Sieur de Lurbigni & du Baron de Conforgien, deux Capitaines renommez par leur bravoure & leur grande expérience à la guerre. De plus les Genèveois reçurent un renfort de la part du Canton de Zurich, qui de tout tems a fait paroître un attachement desintéressé à la conservation de la liberté de cette petite République, alliée si étroitement avec les Cantons Suisses. Cette affection doit paroître d'autant plus grande, ce zèle, a une sincérité d'autant plus réelle, que dans l'éloignement où Zurich se trouve de Genève, il ne peut arriver entre ces deux Etats ni ces dissensions, ni ces sujets de jalousie, ni les autres incidens, que produisent ordinairement la proximité des territoires, & les intérêts différens entre voisins, comme sont le Canton de Berne & la République. Les troupes des Zurichois & des Bernois étoient commandées par le

PARTIE II. LIVRE XII. 259.

les Colonels de Vatteville & d'Erlac, & el- 1589.
les contribuèrent beaucoup à la vigoureuse
défense que firent les Gênois.

Ils bâtirent sur l'Arve un Fort, par le Fort de
Ste. Ca-
therine
moyen duquel ils rasèrent ou prirent tous ceux
que le Duc avoit élevez autour de leur
ville. La forteresse Ste. Catherine seule se
soutint contre leurs attaques, mais dans la
suite en 1599. Henri IV. s'en rendit maître,
& le remit secrettement entre les mains des
Gênois. Aussitôt qu'ils l'eurent en leur
pouvoir, ils en tirèrent l'artillerie qu'ils fi-
rent transporter à Genève, & ils le détrui-
sirent en une seule nuit, de manière que le
lendemain il n'en paroissoit aucun vestige.
Circonstance presque incroyable, en effet
il paroît impossible qu'on ait pu démolir en
si peu de tems tant d'ouvrages, aussi vastes
& aussi solides qu'ils le sont pour l'ordi-
naire.

Il y eut pendant cette guerre plusieurs ren- Barbare
dessein
d'un Espa-
gnol.
contres fort remarquables entre les deux par-
tis, dans lesquelles le Duc de Savoye per-
dit les principaux & les plus habiles de ses
Officiers. Entre ceux qui eurent le malheur
d'y périr, on distingue le Comte de Salle-
neuve Mestre de Camp général de l'Armée,
Gentilhomme d'une grande valeur, le Com-
te Marsin, le Comte Valpergue Lieutenant
du Marquis d'Este, & Don Christofe Gue-
varra Espagnol. Les trois premiers étoient
venus à cette expédition avec beaucoup de
répugnance: à l'égard du dernier on raconte
un trait, qui fait voir à quel excès on peut
porter la fureur qu'inspire le zèle de Reli-
gion. Ce barbare Capitaine avoit demandé
com-

1589.

comme une grace fingulière d'être le maitre, après la prise de la ville, de pendre de ses propres mains autant d'hérétiques, qu'il en exigeroit, jusqu'à ce qu'il fût rassasié du sang des ennemis de sa foi, supposé qu'il y en eût eu assez pour lasser sa rage. Mais ce sangui- naire Catholique étoit destiné à perdre lui-même la vie, avant que d'être en état d'as- souvir sa brutale animosité.

Garnison
de Bonne
taillée en
pièces.

Les Gênevois, qui se défendoient avec tant de valeur & de succès, ne pouvoient pas soutenir tant de combats sans quelque perte de leur côté, il leur en couta du monde, mais peu en comparaison des pertes que faisoient les ennemis. Cet avantage fut relevé par le petit nombre d'Officiers de marine qu'ils eurent à regretter, il n'y eut de ce rang que le Baron de S. Leger, le Capitaine du Bois distingué par sa bravoure & son expérience & en grande considération dans la ville; avec je ne fais quel autre Commandant Suisse. Parmi les exploits de part & d'autre il se passa une action, où les vainqueurs se vangèrent d'une manière cruelle, & qui donna lieu à de sanglantes représailles. Les Gênevois s'étoient rendus maitres du château de Bonne; le 22. d'Aout cette forteresse fut reprise d'assaut par le Comte Martinengue, qui fit passer au fil de l'épée toute la garnison au nombre de quatre cens hommes. Quelque tems après les assiégés eurent leur revanche de toute façon, mais avec la justice qu'autorise le droit de représailles; ils forcèrent à leur tour le même Fort, & traitèrent les troupes du Duc avec la même rigueur.

A l'at-

PARTIE II. LIVRE XII. 261

A l'attaque & à la prise du château de Ternier les assiégez perdirent encore jusqu'à cent cinquante soldats, & un pareil nombre dans le combat qui fut donné dans la plaine de Castellane, à près d'une demie lieue de la ville. Mais en cette dernière rencontre ils obtinrent une victoire complète, ils firent quantité de prisonniers, tuèrent plus de cinq cens hommes, le Comte Martinengue y fut dangereusement blessé, perdit tout son bagage & deux pièces de canon. Tant de pertes consécutives découragèrent entièrement les troupes du Duc de Savoye, qui diminuoient tous les jours par une complication d'accidens, tels que le fer des ennemis, la désertion, & sur tout les maladies contagieuses qui en enlevoient une quantité considérable.

1589.

Victoire
des assiégez.

Campana écrit que la première entreprise que les Gênois firent en cette guerre, & qui leur réussit & leur donna d'abord un grand avantage sur les ennemis, fut la conquête de Gex. Au premier avis de l'approche de l'Armée Ducale, ils sortirent de la ville, & attaquèrent ce château avec une vigueur, contre laquelle toute la bravoure des assiégez ne put tenir. En effet le Baron de la Pierre, qui en étoit Gouverneur, fit paroître dans le commencement toute la résolution de se défendre. Mais dès le troisième jour du Siège, saisi de frayeur à la vue des efforts extraordinaires des assaillans, il prit le parti de se rendre, pour n'être pas pris de vive force, & dans la vue de ménager le sang de ses soldats, & d'obtenir des conditions honorables. Il falloit, ou qu'il se vît trop

Ils prennent Gex.

1589. trop pressé, ou que l'épouvante lui eût fait perdre le courage: le Duc de Savoye l'avoit fait assurer d'un prompt secours, qui effectivement arriva le soir même du jour que la capitulation fut signée, & après que la place fut au pouvoir des Génevois. Le Baron à son retour eut à essuyer toute l'indignation du Duc, qui punit rigoureusement sa lâcheté, quelque raison qu'il pût produire pour justifier sa conduite.

Leur défaite.

Cet heureux succès donna de nouvelles forces aux Génevois, & une hardiesse capable de tout entreprendre. A peine eurent-ils fini cette première expédition, qu'ils résolurent celle du Fort de la Cluse, & ils se mirent en marche sur les ordres du Seigneur de Guitri, qui étoit le principal Commandant de leurs troupes. Mais avant qu'ils eussent formé le Siège, ils furent attaquez brusquement & avec beaucoup d'impétuosité par le Sieur de Villeneuve, qui les contraignit de déloger d'un pas fort approchant de la fuite, après leur avoir tué autour de trente hommes.

Ils se rendent maîtres de Thonon.

Bien loin de se rebuter, ils ne songèrent qu'à réparer l'affront qu'ils venoient de recevoir, & à faire voir à leurs ennemis qu'ils ne devoient pas s'enorgueillir de ce foible avantage. Ils s'animèrent d'autant plus à prendre leur revanche, que le Seigneur de Sanci leur amena de la part du Canton de Berne un nouveau renfort de trois cens hommes d'élite. Ainsi ils allèrent du côté de Thonon. La ville ouvrit ses portes à leur arrivée, mais le château fit résistance un jour. Quoiqu'il eût pu se soutenir plus longtems,

le Gouverneur ne jugea pas à propos d'attendre les dernières extrémités, au péril de la vie de ses soldats & de la sienne, qu'il voulut sauver par une prompte capitulation, dans l'espérance de la faire sous des articles convenables. Il est vrai qu'il fut forcé de prendre ce parti, sur les menaces que lui firent les assiégeans de ne lui faire aucun quartier, s'il différoit jusqu'au lendemain à remettre la place.

L'ambition démesurée du Duc de Savoye ne pouvoit être satisfaite de l'acquisition d'une seule conquête, lorsque son esprit, avide de la plus vaste domination, trouvoit jour à suivre toute l'étendue de ses projets. L'occasion s'en présenta après la mort d'Henri III. Roi de France, & sur l'opiniâtre refus de la Ligue Catholique de reconnoître le Roi de Navare pour le successeur légitime à la Couronne, Charles-Emanuel ne balança pas à se mettre sur les rangs, & il se mit en tête de faire valoir des droits qu'il n'avoit point de peine à imaginer. Avant que de s'embarquer dans cette grande affaire, il résolut de conclure avec les Gênois une trêve pour un mois. Elle lui fut accordée avec d'autant plus de facilité, que la peste ravageoit son camp, ce qui l'avoit contraint de retourner dans sa capitale. Immédiatement après la conclusion du Traité il envoya un Ambassadeur à Grenoble, pour faire à ce Parlement des complimens de condoléance sur la mort du feu Roi, & l'exhorter en même tems à le reconnoître pour l'héritier légitime du Trône de France. Il représentoit, qu'aucun Prince n'étoit mieux fondé que lui à y prétendre,

Prétentions du Duc de Savoye à la Couronne de France.

1589.

dre, non seulement pour avoir épousé une nièce du Roi défunt, mais encore pour d'autres raisons qu'il alléguoit. Entre autres, que les François ayant besoin d'un Monarque qui fit une guerre perpétuelle aux hérétiques, ils n'en pouvoient point trouver de plus disposé que lui à poursuivre sans relâche ces ennemis de la véritable Religion. On reçut cette proposition d'une manière à lui en faire sentir le ridicule; la réponse fut, que cette demande regardoit tout le Royaume, & qu'un Parlement seul n'avoit pas le droit de prononcer là-dessus un jugement de son autorité privée. Le Duc piqué envoya dans cette Province sous les ordres de Vitelli trois compagnies tant d'infanterie que de cavalerie, au secours du Sieur de Vins qui y faisoit la guerre contre la Valette. Ce dernier avoit tout l'avantage & faisoit des conquêtes, il s'étoit rendu maître de Lambesc, dont il avoit ruiné la citadelle, ensuite Tarascon étoit tombé sous son pouvoir, par le moyen de la Noblesse de son parti qui étoit renfermée dans cette place.

Verfoi pris
par les
Génevois.

La trêve ne fut pas plutôt expirée, que les Génevois reprirent les armes, & recommencèrent les hostilités. Le Duc avoit laissé quelques compagnies à Verfoi, ville distante d'une lieue de Genève, & qui avoit une citadelle bien fortifiée, dont la garnison avoit ordre de faire des courses sur le territoire de la République. Elle n'y avoit pas manqué, & dès le premier jour que la suspension d'armes finit, elle vint jusqu'au pié des murailles de la ville. Les Génevois, impatiens de repousser cette insulte, sorti-

rent

rent en grand nombre pendant la nuit, surprirent les ennemis, & les attaquèrent avec tant de furie, qu'ils en tuèrent jusqu'à quatre cens, & firent quelques prisonniers. Sans s'arrêter ils poursuivirent leur victoire, poussèrent jusqu'à la ville, qu'ils laissèrent toute en feu après l'avoir mise au pillage. Ils revinrent chargez de butin, dont le partage causa de vives querelles entre les soldats: mais par la promptitude, la prudence, & l'autorité du Seigneur de Guitri, de Messieurs du Chapeaurouge & de la Rive, le tumulte s'apaisa, & le partage se fit à l'amiable au contentement de tous les intéressez.

Les Officiers du Duc de Savoye, qui étoient répandus çà & là dans les différens postes que l'Armée occupoit, instruits du defastre de Verfoi, se rassemblèrent pour prendre de concert les moyens, sinon de réparer entièrement cette perte, au moins d'en laver l'affront par quelque entreprise remarquable. Ils résolurent avant toutes choses de tenter la conquête de Thonon, dont en effet ils se rendirent maitres, ainsi que du château, par un stratagème qui mérite d'être détaillé. Le Sieur de Montaut au service du Duc étoit ami particulier du Gouverneur de cette place, il crut pouvoir se servir de cette circonstance, & envoya prier son ami de lui permettre de lui rendre une visite. Par une imprudence impardonnable, le Commandant y consentit avec beaucoup de joye, sans songer qu'en tems de guerre un habile Officier qui est chargé de la garde d'une place, doit se tenir scrupuleusement sur ses gardes, & n'avoir pour amis que ses soupçons, c'est à dire

Thonon
repris par
les Savoyards.

1589. re dans la crainte de quelque surprise ne
 connoitre personne, & marquer une méfiance
 continuelle pour tout le monde sans réserve. Montaut se rendit aussitôt dans le Fort,
 & à peine il y fut entré, qu'il se laissa tom-
 ber comme mort, & donna si naturelle-
 ment tous les symptomes d'un homme atta-
 qué d'apoplexie, ou de vertiges, que tous
 les assistans y furent trompez, & chacun
 courut autour du corps, qu'on voyoit dans
 les affreux mouvemens des derniers soupirs.
 Pendant que la garnison étoit occupée à se-
 courir le moribond, quarante Gentilshom-
 mes entrèrent sans obstacle, munis d'armes
 qu'ils tenoient cachées. Cette troupe avoit
 suivi Montaut, qui, pour mieux cacher son
 dessein, & tenir le Gouverneur dans une
 profonde sécurité, l'avoit laissée hors de la
 porte. Aussitôt que les Savoyards se vi-
 rent dans le Fort, que le tumulte laissoit à
 leur discrétion, ils tirèrent leurs arquebuses
 & n'eurent point de peine à tuer les sol-
 dats, qui ne s'attendoient à rien moins qu'à
 voir les ennemis. Ensuite on fit un signal
 & sur le champ parurent trois cens hom-
 mes, qui se rendirent maîtres du Fort.

Bible de
 Sixte V.
 en langue
 vulgaire.

C'est assez parler de la guerre de Genève : il ne sera pas hors de propos, avant
 que de finir ce Livre, de promener mon lec-
 teur dans Rome, pour lui faire voir ce qui
 se passe dans cette capitale, au moins sur
 des sujets intimement liez à cette Histoire
 par rapport à l'intérêt qu'y prenoit le Roi
 Catholique. Sixte V. avoit donné ordre
 d'imprimer une Bible en langue vulgaire
 dans le commencement il conduisit cette af-
 faire

PARTIE II. LIVRE XII. 267

1589.

faire avec un secret impénétrable, ensuite il n'en fit plus de mystère, il en parla même publiquement, résolu de mettre au jour cet ouvrage de la manière la plus authentique, sous l'autorité respectable d'une Bulle très ample. Il n'en fallut pas davantage pour scandaliser le zèle scrupuleux d'un grand nombre de Cardinaux, persuadez que rien ne pouvoit porter un préjudice plus notable à la discipline & à la foi de l'Eglise Romaine, que de détruire la loi qui ne permet d'autre lecture de l'Ecriture Sainte qu'en langue Latine. Animez d'un intérêt aussi digne du soin des Chefs de la Communion, allarmez du péril qui menaçoit la Religion, ils firent d'abord quelque bruit. Mais comme personne n'osoit contredire ce fougueux Pontife, ils crurent que le caractère d'un Ministre public se feroit mieux respecter, & ils s'adressèrent à l'Ambassadeur de Philippe. Le Comte d'Olivarez forma de vives oppositions, il porta au moins ses plaintes à Sixte même, mais bien loin d'en tirer aucune réponse convenable, il courut grand risque de sa vie, comme je vais le dire en continuant le récit de cet événement, rempli de particularitez fort extraordinaires.

Plusieurs Ecrivains font mention des démarches, que l'Ambassadeur du Roi Catholique fit par ordre de son Souverain, pour empêcher la publication de cette Bible. Entre autres le Père Briez Jésuite très savant explique ainsi, dans la quatrième partie du second tome de ses Annales imprimées à Paris en 1663. page 347. Dans ces en-

Passage
d'un Au-
teur à ce
sujet.

1589. „ trefaites, dit cet Auteur, mourut à Rome
 „ Sixte V., après avoir mis au jour sa Bi-
 „ ble en langue vulgaire, qui nous a cau-
 „ sé tant d'embarras, tant de trouble, tant
 „ de peine. A la tête de l'ouvrage se li-
 „ soit une Bulle, mais on a découvert que
 „ cet Ecrit ne peut pas mériter le nom de
 „ Bulle, d'autant qu'on est assuré que l'a-
 „ vis ou l'approbation de personnes éclai-
 „ rées n'est pas intervenu au sujet de l'édi-
 „ tion de cette Bible, comme Sixte l'assu-
 „ re dans sa prétendue Bulle, contre toute
 „ vérité..... Mais personne n'osoit ré-
 „ sister en face à ce redoutable Pontife,
 „ & l'on tient qu'il pensa en couter la vie
 „ à l'Ambassadeur d'Espagne, pour avoir
 „ eu la hardiesse de lui porter ses plaintes,
 „ & de former avec trop de fermeté de
 „ vives oppositions à ce dessein”.

Ordres de
 Philippe à
 cet égard.

Tout ce qu'en général on peut dire de
 positif à l'égard de la conduite, que pen-
 dant le Pontificat de Sixte tinrent les Am-
 bassadeurs des Puissances Chrétiennes qui
 résidèrent à Rome, c'est qu'aucun n'osa
 parler à cet impérieux Pontife avec autant
 de hardiesse, que le Ministre du Roi Ca-
 tholique, qui ne craignit jamais de s'oppo-
 ser vigoureusement aux entreprises de ce
 Pape. Il faut l'avouer en même tems, ja-
 mais personne ne reçut plus d'affronts en
 cette Cour, sur tout à l'occasion de l'affaire
 présente, ainsi que je vais le rapporter suc-
 cinctement.

Au premier bruit de l'impression de la
 Bible dont je viens de parler, plusieurs Car-
 dinaux eurent recours à l'autorité du Ro
 Ca

PARTIE II. LIVRE XII. 269

1589

Catholique, qu'ils prièrent par des lettres très vives & très ardentes de vouloir bien interposer son crédit sur l'esprit de Sixte, pour le résoudre à abandonner cette résolution. Sur des instances aussi fortes, Philippe, toujours attentif à mettre à profit toutes les occasions qui se présentoient de faire paroître l'étendue de son zèle pour la Religion, écrivit sur le champ à son Ambassadeur à Rome de faire toutes les diligences auprès de Sa Sainteté, pour en obtenir la suppression de la nouvelle Bible. A cet ordre il ajouta quelques mémoires dressés par des Théologiens, qui faisoient voir de quel préjudice une semblable innovation seroit à l'Eglise Romaine.

En conséquence des dépêches de la Cour, le Comte d'Olivarez, déjà disposé par les sollicitations des Cardinaux opposans, sur tout du Cardinal de Tolède, à faire sur cela toutes les démarches qu'autorisoit son ministère, ne manqua pas d'aller à l'audience du Souverain-Pontife. Il s'étoit muni de toutes les preuves les plus propres au sujet qu'il alloit traiter, en effet il se servit des expressions les plus fortes, il emprunta les motifs les plus touchans, il exagéra les maux qu'on devoit craindre, en un mot il mit en usage avec toute la vivacité, toute la véhémence imaginable, tout ce qu'il crut devoir amener sa négociation à un heureux succès. Ce qui mérite sur tout d'être remarqué, l'Orateur s'emportoit d'autant plus, il hazardoit avec d'autant plus d'assurance certaines manières libres & hardies de s'énoncer, certaines représentations.

Démarches du Comte d'Olivarez.

1589. — menaçantes, qu'il voyoit Sixte en disposition de l'entendre sans l'interrompre, en sorte qu'il parla plus d'une demie heure avec une franchise peu ménagée.

Réponse
menaçante de Sixte
à cet Ambassadeur.

Enfin las de s'agiter, surpris en même tems de voir le Pape tenir les yeux fixes sur lui, sans proférer une parole, l'Ambassadeur lui dit, „ Eh quoi, Saint Pére, Votre Sainteté garde un profond silence, „ sans daigner me faire savoir ses intentions „ ! Sixte, qui n'avoit jamais été d'humeur de souffrir qu'on eût la témérité de le menacer en sa présence, ni même qu'on lui parlât hors des termes du plus profond respect; Sixte branlant la tête, & roulant des yeux ardens de colére, „ Je „ pense, *répondit-il brusquement au Comte,* „ je pense & mon intention est de vous „ faire jeter sur l'heure par la fenêtre, pour „ vous apprendre la manière de parler à un „ Souverain-Pontife „. Le pauvre Olivarez, qui connoissoit parfaitement le caractère du Pape, homme à exécuter sa menace, n'attendit pas qu'il en vînt à l'exécution, & se sauva tout tremblant après avoir fait une révérence des plus profondes. Il s'aperçut en se retirant que le furieux Sixte ne détournoit pas la vue de dessus lui, ce qui augmenta ses allarmes, en sorte qu'en traversant les appartemens il mesuroit la hauteur des fenêtres, & de moment à autre il s'imaginoit se voir saisir par les domestiques & courtisans du Pape, pour le précipiter du haut en bas du château. De retour en son hôtel, il se jeta sur un

lit en s'écriant, je l'ai échappé belle aujourd'hui. 1589.

Un Auteur Catholique a eu dessein de sauver la mémoire de ce Pontife de la censure grave, qu'il croit qu'une entreprise aussi téméraire mérite parmi les Chrétiens de sa communion, & dont la Cour d'Espagne Pa flétrie, par rapport à l'impression de la Bible en langue vulgaire, quoiqu'il n'y ait rien que de conforme à la doctrine de l'Evangile. Pour rendre ce service à un Chef de l'Eglise Romaine, cet Ecrivain a le front de nier d'un ton décisif que Sixte ait jamais pensé à mettre au jour un ouvrage de cette nature. C'est un mensonge des plus avérez, & le fait se prouve inyinciblement, outre le témoignage irrévocable des Historiens de ce tems-là, par une foule d'exemplaires de cette Bible qui se trouvent dans nombre de Bibliothèques. Entre autres on peut en voir dans la Bibliothèque du Grand-Duc de Toscane, dans celle de Médicis de St. Laurent, dans la Bibliothèque Ambrosienne de Milan, & dans quantité d'autres. Je ne veux point parler de celle de Genève où l'on en conserve deux exemplaires, qui quoique fort authentiques deviendroient suspects, par rapport au lieu que l'on cite, s'il étoit seul possesseur de copies de cette fameuse Bible.

On est imbu à Rome d'une tradition sur ce fait très particulière, elle paroît même bien fondée, si l'on en croit quelques apostilles qui se trouvent en divers manuscrits, & que je me souviens parfaitement d'avoir lues. Le fait est que le Cardinal de Tolé-

Exemplaires de la Bible de Sixte.

Fait remarquable.

1589.

de, l'un des plus ardens ennemis de cette Bible, n'eut pas plutôt appris que Sixte, sans vouloir prêter l'oreille aux remontrances que l'Ambassadeur du Roi Catholique lui avoit faites à ce sujet, & au mépris de tous les conseils qu'il recevoit de toutes parts, persistoit dans la résolution de faire imprimer & rendre sa Bible publique: à cette nouvelle, dis-je, ce Prélat s'écria, Ou Dieu a abandonné son Eglise, ou ce méchant Pape mourra bientôt. En effet Sixte ne vécut pas longtems après cette prédiction, il mourut, comme on croit, d'une mort avancée par Philippe, ou par les Espagnols en conséquence de ses ordres.

Colère
de Philip-
pe contre
le Pape.

Il est aisé de concevoir à quel excès de colère & d'indignation Philippe se laissa emporter, lorsqu'il apprit en même tems & la manière insultante dont Sixte avoit traité son Ambassadeur au sujet de son ouvrage odieux à tous les Catholiques, & l'opiniâtreté de ce Pape à vouloir le publier en dépit de ses représentations & de ses instances. Pour prendre de justes mesures sur une affaire aussi intéressante, ce Monarque assembla son Conseil de conscience, & lui demanda son avis. La réponse fut que Sa Majesté avoit le pouvoir, & étoit même en conscience dans l'obligation de convoquer une assemblée générale des Evêques de son Royaume, après avoir fait au Pontife toutes les dénonciations requises, & l'avoir sommé d'y intervenir. En cas de refus de sa part, en cas qu'il persistât dans son entêtement, on conclut à remettre le jugement de sa conduite à la décision d'un

Con-

Concile général, qui n'auroit point de peine à trouver des preuves de la nullité de son élection. Parti extrême à la vérité, & qui menaçoit l'Eglise d'une espèce de Schisme, mais extrémité beaucoup plus convenable, que de souffrir la publication d'une Bible, qui en peu de tems répandroit dans la Chrétienté une hérésie dangereuse, au grand scandale des Chrétiens fidèles, & pour le triomphe des hérétiques.

Philippe, déjà prévenu par son ressentiment particulier, animé par les lettres réitérées & pressantes des Cardinaux résidens à Rome, sur tout du Cardinal de Tolède qu'il regardoit comme un Prélat d'une sainteté éminente; en cet état Philippe ne fit aucune difficulté de suivre l'avis de son Conseil de conscience. Sur le champ il écrivit au Comte d'Olivarez de prendre le tems d'une cérémonie publique où le Pape se trouveroit en personne, pour lui déclarer le dessein où le Roi son maître étoit de convoquer à Seville un Concile général des Evêques de tous les Etats de sa Monarchie. Le Ministre avoit ordre de spécifier les motifs de cette convocation extraordinaire, la vue d'y faire des réglemens utiles au service de Dieu & à l'avantage de l'Eglise Romaine, puisque Sa Sainteté par un caprice incompréhensible s'opiniâtroit à vouloir exécuter une résolution, d'une conséquence aussi préjudiciable à la Religion Catholique. Quelque triste expérience que l'Ambassadeur eût faite à la honte de la furie du Souverain-Pontife, chargé des ordres de son Souverain il se mit en devoir

M 5

d'obéir,

1589.

Résolu-
tion de ce
Monar-
que de ci-
ter Sixte
devant un
Concile.

274 VIE DE PHILIPPE II.

1589. d'obéir, & prit pour remplir sa délicate & dangereuse commission, le jour de la fête de l'Ascension, où le Pape devoit aller en grande solemnité célébrer la Messe à St. Jean de Latran.

Ordre rigoureux du Pape.

Sixte, qui entretenoit par tout des espions, fut averti le soir fort tard du dessein de l'Ambassadeur. Aussitôt il fit venir le Gouverneur de Rome, & lui demanda si tout étoit prêt pour la cavalcade du lendemain. Sur la réponse que tout étoit préparé, „ Nous voulons changer l'ordre ordinaire de „ la marche, reprit le Pontife, vous marcherez immédiatement devant notre personne, & vous, vous ferez précédé par deux „ cens Sbires, que le bouréau suivra une „ corde à la main. Et en cas que quelqu'un „ s'avance pour me présenter un papier, faites-le étrangler sur le lieu même, sans avoir „ égard à la qualité ni au caractère de la personne, fût-ce l'Empereur même”.

Qui est exécuté.

Ces paroles furent prononcées avec tout l'emportement dont Sixte étoit susceptible, il renouvela l'ordre d'un ton absolu lorsqu'il congédia le Gouverneur, qui de son côté ne pouvoit revenir de sa surprise, d'autant qu'il ignoroit le sujet d'une résolution aussi extraordinaire. Cependant dès le grand matin il disposa tout en conséquence du commandement qu'il avoit reçu, & l'on vit le spectacle le plus surprenant dont on eût jamais entendu parler à une aussi auguste cérémonie. En effet tout l'Univers admira la conduite de ce Pape, & les assistans tombèrent dans un étonnement inconcevable à la vue d'une cavalcade aussi solennelle, avilie

&

& profanée par la présence de cette vile canaille de Sbires & du boureau même. On voyoit cet exécuteur de la haute justice marcher gravement un lacet à la main, dans l'attente d'exercer son emploi aux dépens de quelque victime, quoiqu'il dût être las de faire les fonctions de son ministère, après avoir étranglé plus de mille personnes par les ordres du même Pontife.

Le Comte d'Olivarez apprit la terrible résolution de Sixte assez à tems, pour ne pas se mettre au hazard d'éprouver la furie de ce sanguinaire Pontife. On vint l'avertir dans le tems qu'il se disposoit à sortir de son hôtel, pour remettre publiquement le fatal Ecrit qu'il avoit reçu d'Espagne. Trop instruit du caractère de Sixte, il jugea à propos de changer de batterie, & non content de ne point paroître à la solemnité, il fut sur le point de s'enfuir de Rome, où il ne se croyoit pas en sureté. L'obligation de soutenir la dignité de son caractère le retint, il se borna à se mettre sur la défensive, il fit fermer les portes de son palais, & se recommanda à Dieu, dans la crainte que l'implacable Pape ne portât la vengeance jusqu'à le faire étrangler dans son appartement même. Le lendemain il dépêcha un courier à Madrid, pour rendre compte de sa conduite, & s'excuser de n'avoir pas rempli sa commission, par le détail qu'il faisoit des ordres que Sixte avoit donnez, & du cortége dont il s'étoit fait précéder à la cavalcade. Il finissoit sa lettre par ces mots, „ Votre Ma-

„ jesté fait que je réside à Rome où Sixte

M 6.

„ IC-

Conduite
du Comte
d'Olivarez.

276 VIE DE PHILIPPE H.

1589. „ regne despotiquement, ce vindicatif Pon-
„ tife qui ne pardonneroit pas même à Jé-
„ sus-Christ. Quant à moi, Sire, je n'ai
„ pas été d'humeur de perdre une vie, que
„ je destine toute entière au service de Vo-
„ tre Majesté ”.

Réflexion A la vue des effets de la conduite de Six-
à ce sujet, te, il faut avouer que la crainte des rigueurs
d'un Prince, lorsqu'il fait à propos mettre
en œuvre l'apparence de la justice la plus sé-
vère, est souvent le salut de l'Etat. En ef-
fet Sixte par cette résolution sauva son Egli-
se du scandale d'un Schisme, qui l'auroit
plongée dans le plus affreux desordre. Phi-
lippe, hors d'espérance de se défaire de son
ennemi par la voye d'une condamnation dif-
famante, abandonna entièrement ce projet,
après avoir fait les plus sérieuses réflexions
sur les moyens de se vanger avec moins d'é-
clat. Il résolut de se servir de la voye, dont
on l'accuse d'avoir fait usage plus d'une fois,
j'entens le poison, par lequel on prétend que
les Espagnols avancèrent les jours de ce Pa-
pe si odieux. A l'égard du Comte d'Oliva-
rez, sa peur ne fut pas chimérique, il cou-
rut réellement risque de sa vie, Sixte fut sur
le point de le faire étrangler dans sa maison.
Tel étoit ce fier successeur des Apôtres, le
célèbre Sixte V., capable de violer les droits
les plus saints, pour assouvir sa brutale cru-
auté toujours avide de répandre le sang hu-
main. Peut-être dans cette rencontre se fai-
soit-il une gloire de remplir la féroce ambi-
tion, dont il fut toute sa vie dévoré, de si-
gnaler son Pontificat par l'honneur de met-
tre

tre à bas les têtes les plus relevées dans l'U- 1589.
nivers.

Ce ne fut pas au reste avec le Ministre du Roi Catholique seul, que cet impérieux Pontife se fit un point capital de soutenir avec hauteur la supériorité, qu'il s'attribuoit au dessus de toutes les Puissances de la Terre. Tous les autres Potentats en firent une triste expérience, tous éprouvèrent avec les circonstances les plus mortifiantes les effets de sa colère qui ne connoissoit aucunes bornes, & qui le plus souvent ne pouvoit alléguer de prétexte convenable. Un jour il conféroit avec l'Ambassadeur de Sa Majesté Impériale au sujet des intérêts de quelques Prélats d'Allemagne, sur lesquels l'Empereur prétendoit une juridiction souveraine, dans ce qui concernoit le spirituel & la discipline Ecclésiastique. Ce Monarque à cette fin avoit ordonné à son Ministre de remettre à Sixte un mémoire instructif de la validité de ses droits, le Pontife répondit avec sa vigueur ordinaire, „ L'épée a été „ donnée à l'Empereur, & les Souverains- „ Pontifes ont la croix pour leur partage. „ En conséquence de cette distribution, ce „ n'est pas mon office de conduire des Ar- „ mées en campagne; de même l'Empereur „ n'est pas commis à la conduite de l'Egli- „ se, & ne doit en aucune manière exercer „ son pouvoir sur les Prêtres du Seigneur ”.

Réponse
de Sixte
au Minis-
tre de
l'Empe-
reur.

Voici un trait encore plus curieux de la Contesta-
fierté insultante, qu'il affectoit à l'égard des tion au su-
Têtes couronnées. Cette affaire se passa a- jet de la
vec le même Ambassadeur, & la dispute Préfecture
de Rome.

278 VIE DE PHILIPPE II.

1589.

qui fut poussée avec beaucoup d'aigreur regardoit la Préfecture de Rome. Cette charge, comme on fait, étoit d'un grand relief dans cette capitale, l'Empereur prétendoit avoir seul la prérogative de la conférer, comme étant une dignité du ressort de l'Empire, & instituée par les Empereurs. En effet elle doit sa première origine à ces Monarques, qui avoient créé le Préfet de Rome, pour y représenter leurs personnes en leur absence, & y exercer en leur nom l'autorité souveraine. Les Empereurs envoyoit à Rome les Préfets, les Papes obligez de les recevoir n'avoient aucune part à l'élection de ces Officiers, comme ils en sont à présent les maîtres. Dans les siècles précédens ces Pontifes ne s'avisent pas d'exiger qu'on entretint des Ambassadeurs à leur Cour, les Princes étoient libres d'y en avoir ou de n'y en pas envoyer selon leur bon-plaisir, & ils les choisissent selon leur gout & tels qu'ils les jugeoient propres à soutenir leurs intérêts. Dans la suite les Papes sont parvenus à se rendre souverains dans Rome; & dans les révolutions de l'Empire, les Empereurs dépouillez de leurs anciens domaines au delà des monts, se trouvèrent trop foibles pour conserver le peu de droits dont on ne leur disputoit pas la jouissance, & par lesquels ils soutenoient les débris de leur puissance dans cette fameuse métropole, où ils avoient régné si longtems avec un pouvoir absolu. Les possesseurs du Siège furent annexer à leur titre tous ces privilèges, qui rapelloient dans l'Etat Ecclésiastique le souvenir de la

de

domination des Empereurs. Sur tout ils s'approprièrent le droit d'élire le Préfet, comme inséparable de la dignité Pontificale, & qui leur fournit un moyen de remplir l'ambition de leurs neveux.

Cette usurpation causa de grands mouvemens dans l'Empire, la Chambre Impériale le mit en devoir de reprendre cette prérogative, & le Collège Electoral, tous les Princes même du Corps Germanique en regardèrent la perte comme un affront, qui retomboit sur tous les membres en la personne du Chef. Ils supplièrent l'Empereur de faire toutes les démarches nécessaires, pour remettre l'Empire en possession de ce privilège. Ce Prince fit à Rome sur cela les plus vives instances, Grégoire XIII. siégeoit alors, & ce bon Pape, qui ne cherchoit qu'à passer ses jours dans le repos, & qui dans cette vue écartoit tous les sujets propres à s'attirer des ennemis, parut très disposé à rendre dans cette affaire à l'Empereur la justice, qu'il demandoit d'une manière si pressante. Mais l'usage de la Cour de Rome est de n'en venir à une conclusion qu'après des délais infinis, on y temporisa tant, que le Pontife mourut avant que la contestation fût en état d'être terminée. Ce soin fut transmis à son successeur, qui fut Sixte, le plus violent défenseur de la juridiction Ecclésiastique, & qui pouffoit son entêtement à cet égard, jusqu'à aimer mieux s'exposer aux plus fâcheuses extrémités, que de se résoudre à céder le plus petit point de la domination spirituelle.

1589.

Démarches des Princes de l'Empire.

Sous

1589.

Autre réponse de Sixte.

Sous le nouveau regne l'Empereur fit poursuivre la négociation entamée, quelque obstacle qu'il dût attendre de la part de Sixte, qui avoit déjà fait connoître son humeur impérieuse, fantasque, & sévère. L'Ambassadeur Impérial eut avec ce fier Pontife jusqu'à trois conférences sur cet article, & comme il avoit ordre de presser l'affaire, & de quelque manière que ce pût être d'obliger le Pape de donner une réponse décisive, il se vit contraint de soutenir le droit de son Souverain dans les termes les plus hardis. Il apprit bientôt par son expérience que les hauteurs n'étoient plus alors de saison, & que le farouche Pontife devenoit intraitable lorsqu'il croyoit sa prééminence blessée. Rempli d'indignation & de colére au discours du Ministre, il lui répondit, „ Votre maitre n'est en Allemagne que Roi titulaire des Romains, & „ nous, nous sommes réellement & en effet Souverains dans Rome. Nous sommes résolus, & dans ce moment même nous avons la volonté de faire usage de notre autorité, contre quiconque a la témérité de venir nous rompre la tête dans notre propre demeure”. C'est ainsi que Sixte exhaloit sa bile contre les Ministres des Têtes couronnées, mais il n'a jamais affecté autant de hauteur qu'avec ceux de Princes de la Maison d'Autriche, pour lesquels il ne montra pendant toute sa vie de l'affection, que dans les conjonctures où ses intérêts le forçoient de suivre les maximes ordinaires de la politique. Malgré toutes se

ru

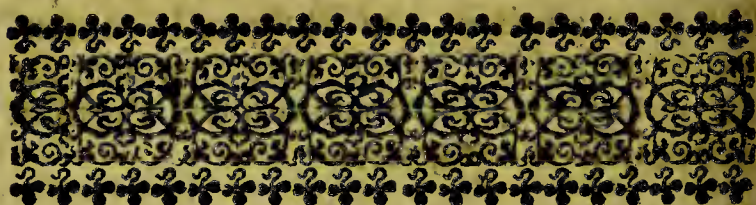
PARTIE II. LIVRE XII. 281

ruses, toute son adresse, il n'en eut pas 1589.
assez pour pénétrer que Philippe II. enten-
doit à merveille l'art de faire marcher par
tout le poison, sur tout lorsqu'il s'agissoit
d'accomplir sa vengeance.

Fin du Livre XII.



LA



LA VIE
DE
PHILIPPE II.
ROI D'ESPAGNE.



SECONDE PARTIE.

LIVRE XIII.

ARGUMENT


DU LIVRE TREIZIEME.

Victoire d'Henri IV. à Ivry. Farnese s'abouche avec le Duc de Mayenne. Résolution de Sixte V. au sujet des affaires de la Ligue. Disposition de Philippe à l'égard de ce Pontife. Raisons de Sixte pour ne pas secourir les Ligueurs. Le Duc de Sessa envoie en Ambassade à Rome. Mort de Sixte V.
Elo

PARTIE II. LIVRE XIII. 283

Eloge de ce Pontife. Henri IV. détermine le Siège de Paris. Diverses raisons pour se borner au blocus. Mort de Charles X. Nouvelle résolution des Ligueurs contre Henri IV. Grande famine dans Paris. Fermeté des Parisiens. Ordre à Farnese d'aller au secours de Paris. Ses préparatifs pour ce voyage. Son Armée & son départ des Pays-Bas. Résolution d'Henri IV. Le Duc de Mayenne défié au combat. Stratagème de Farnese. Disposition d'Henri trompé par ce Prince. Qui enlève Lagni. Conduite d'Henri. Il tente l'escalade de Paris. Repoussé jusqu'à deux fois. Mécontentement de la Noblesse. Fugement du Roi sur l'expédition du Duc de Parme. Lettre remarquable de Farnese. Réflexion. Parallele de ce Prince avec Henri. Départ d'Alexandre. Mouvements d'Henri. Ordre de la marche des Espagnols. Combat. Nouveau secours au Roi. Joye de Philippe sur les succès de Farnese. Prise de Breda par un stratagème remarquable. Grande négligence des gardes. Détail de cette expédition. Joye des Etats pour cette conquête. Tentative inutile de Farnese. Bandits en Italie. Leveroli. Marc Sciarra. Bannissement d'Alfonse Piccolomini. Qui se joint avec Sciarra. Combat à l'avantage des Bandits. Jalousie & séparation des deux Chefs des bandits. Mort de Piccolomini. Son éloge. Réflexion sur l'intrépidité des Bandits. Philippe retire ses troupes du Siège de Genève. Les Genevois prennent & abandonnent le Fort de la Cluse. Exemple mémorable de fidélité pour la patrie. Dis-

te tenue à Cologne. Plénipotentiaires à
 Brusselles & à la Haye. Protestations des
 Hollandois. Traité entre les Hollandois &
 les Liégeois. Flotte envoyée en France par
 Philippe. Prétentions de ce Monarque sur
 la Bretagne. Mesures d'Henri pour s'op-
 poser aux Espagnols. Mort de la
 Noue. Proposition d'un Alchimiste au Roi
 Catholique. Cet homme passe à Venise. Il
 fait l'expérience de l'œuvre. Sa grande ré-
 putation. La magnificence de son train.
 Il s'enfuit en Bavière. Où il est condam-
 né à la mort. Embarras de Philippe par
 la disette d'argent. Le Duc de Sessa de-
 mande une taxe sur les Ecclésiastiques. Le
 Roi Catholique emprunte une somme des Gé-
 nois. Politique de la Cour d'Espagne à
 l'égard de ces Républicains. Leur conduite
 à cet égard. Le Président Jeannin passe
 à Madrid. En quelle disposition il trouve
 Philippe. Ses efforts pour le faire entrer
 dans ses vues. Réponse de ce Monarque.
 Mauvais succès de Jeannin. Evénement
 arrivé à Naples.

1590.  Cette année est remarquable par
 les grands événemens, & les san-
 glantes révolutions qui arrivè-
 rent en France. La mort tragi-
 que d'Henri III. transmet la Couronne au
 Roi de Navarre, que le droit de sa naissance
 y apelloit sans contestation, & ce Monar-
 que en prit le titre sous le nom d'Henri IV.
 Dans la division où se trouvoit le Royaume,
 il ne put se faire reconnoître par tous ses
 Sujets, la Ligue formoit un parti, appuyé
 par

Victoire
 d'Henri
 IV. à Ivry.

PARTIE II. LIVRE XIII. 285

1590.

par une partie de la Noblesse, qui avoit mis sur le Trône le Cardinal de Bourbon, nommé en cette qualité Charles X, auquel les partisans de cette faction avoient prêté le serment de fidélité. Henri, soutenu par l'autre partie de la Noblesse, étoit déterminé à faire valoir ses prétentions par les armes. Il se voyoit à la tête d'une forte Armée, qu'il ne tenoit pas oisive; toujours en action il signala les commencemens de son regne par diverses conquêtes, qu'il fit rapidement malgré les efforts de la Ligue. Ce parti opiniâtre à l'exclure de la succession de ses ancêtres, avoit outre ses forces naturelles l'avantage d'être puissamment secouru par le Roi Catholique, qui s'en étoit déclaré ouvertement le protecteur. Il avoit même fait suivre de près les effets de cette protection; par ses ordres le Comte d'Egmont étoit venu en France avec un corps considérable de troupes. Ce renfort ne fut d'aucune utilité au Duc de Mayenne, Généralissime de la Ligue, que bientôt après Henri IV. défit en bataille rangée dans le voisinage d'Ivry. Philippe reçut cette nouvelle avec tout le chagrin imaginable, il regrettoit le Comte d'Egmont tué dans le combat, & qui étoit un de ses meilleurs & de ses plus fidèles Capitaines, & d'ailleurs il s'effrayoit des terribles conséquences que cette victoire devoit avoir pour ses intérêts particuliers. Si le vainqueur parvenoit à se rendre paisible possesseur du Royaume de France, il prévoyoit que ce Prince Huguenot ne manqueroit pas d'assister de toutes ses forces les Hollandois, qui professoient la même Religion.

Sur

1590.

Farnese
s'abouche
avec le
Duc de
Mayenne.

Résolu-
tion de
Sixte V.
au sujet
des affaires
de la Li-
gue.

Sur cette crainte, il résolut de mettre tout en usage pour prévenir les effets de la défaite des Catholiques. Il écrivit sur le champ à Alexandre Farnese des lettres très pressantes, & lui ordonna d'envoyer de prompts & puissans secours en France, & s'il étoit nécessaire d'y passer lui-même en personne, sans s'arrêter au besoin que les affaires des Pays-Bas avoient de sa présence & de toutes ses forces. Mais en même temps il enjoignoit à ce Prince de s'aboucher avant toutes choses sur les frontières avec le Duc de Mayenne Chef de la Ligue. En conséquence d'un commandement aussi absolu, le Duc de Parme se transporta aux eaux de Spa où le Général François s'étoit rendu. Ils conférèrent fort au long de tout ce qu'il convenoit de faire pour le soutien de la cause commune, sur les conjonctures où la Ligue se trouvoit, & les moyens d'arrêter les progrès du Roi de Navarre. Le résultat de cette entrevue fut que Farnese le plutôt qu'il seroit possible viendroit en France au secours de la Ligue, avec la plus grande partie de l'Armée qu'il avoit alors en Flandres.

Sixte de son côté ne songeoit à rien moins qu'à ce qui se passoit au delà des monts, il n'étoit occupé qu'à accumuler des trésors pour se mettre en état d'exécuter son grand projet d'entreprendre la conquête du Royaume de Naples. Cependant sa dignité l'obligeoit de n'être pas oisif spectateur des révolutions de la France, où l'intérêt & la cause de la Religion sembloient exiger tout le zèle d'un Souverain-Pontife. Ce fut par ce motif, qui sauvoit sa réputation de tout re-
pro-

proche auprès des Catholiques, qu'il parut 1590.
 vouloir soutenir la Ligue avec toute l'ardeur
 qu'on pouvoit attendre d'un Chef de l'Egli-
 se. Il rapella Morosini dont il disoit être
 mécontent, & envoya en sa place le Cardi-
 nal Caëtan, Sujet aussi illustre par l'éclat
 de son origine, que recommandable par ses
 grandes qualitez. Mais on eut lieu d'être
 surpris de voir ce grand feu s'amortir pres-
 que dès sa naissance, & les grands secours
 qu'on se promettoit de Rome se borner au
 simple envoi d'un Légat.

Une conduite aussi variable choqua ex-
 trêmement Philippe, qui ne pouvoit pas
 concevoir la raison de ce refroidissement,
 d'autant plus inespéré, que ce Pape avoit
 témoigné avec chaleur être dans le dessein
 de protéger les Ligueurs de toute sa puissan-
 ce. A ce sujet de plainte le Roi Catholi-
 que en ajoutoit un autre beaucoup plus gra-
 ve, il sollicitoit Sixte d'excommunier les
 Princes & Prélats qui suivoient le parti du
 Roi de Navarre, sans que ce Pontife voulût
 lui accorder cette satisfaction. Tant de griefs
 réveillèrent dans l'esprit du Monarque trop
 offensé les premiers projets de se vanger par
 l'éclat des procédures judiciaires, il fut sur
 le point de faire à la Cour de Rome certaines
 protestations, qui auroient pu porter un pré-
 judice considérable au St. Père en particu-
 lier, & en général au Siège Apostolique.
 Sixte, toujours ferme dans ses idées & peu
 susceptible de frayeur, se moqua des mena-
 ces, & tout ce qu'elles produisirent fut un
 ordre de sa part au Légat de compter cin-
 quante-mille écus à la Ligue. Il voulut pour-
 tant

Disposi-
 tion de
 Philippe à
 l'égard de
 ce Pontife.

1590. tant se justifier auprès des Cardinaux dans un Consistoire, où il rapporta les raisons qu'il avoit eues de tenir un pareil procédé sur les affaires de France.

Raisons
de Sixte
pour ne
pas secou-
rir les Li-
gueurs.

Il en avoit effectivement d'assez fortes, pour ne pas contribuer par son secours au succès des vues du Roi Catholique. Il se sentoit extrêmement choqué du mépris que ce Monarque avoit paru faire de sa dignité, en prenant le titre de Protecteur de la Ligue, sans sa participation. Mais ce qui devenoit d'un plus grand poids, il supportoit avec peine que Farnese amenât d'aussi grandes forces en France, suivant les ordres que ce Prince en avoit reçus de la Cour d'Espagne. Tant de puissance du côté de la Ligue lui faisoit entrevoir la ruine inévitable du Roi Henri, ou pour parler d'une manière plus générale, du Roi de France; & par une suite naturelle il craignoit que Philippe, débarrassé de ce redoutable ennemi, qui jusques alors avoit su le tenir en échec, & rompre tous ses projets d'entreprises contre les Princes d'Italie, ne laissât reprendre le dessus à son ambition. Il envisageoit avec effroi toutes les forces réunies de la Monarchie Espagnole fondre en Italie, accabler les plus puissans Souverains de cette contrée, & rendre Philippe maître absolu du pays. Un intérêt aussi légitime, joint à d'autres raisons qui le touchoient personnellement, peut-être l'estime singulière qu'il faisoit d'Henri IV., le détermina à ne pas répondre aux instances que le Roi Catholique lui réitéroit, d'envoyer de puissans secours à la Ligue. Il fit plus, il sollicita
sous

sous main les Catholiques de reconnoître Henri, en vertu de cette maxime que ses émissaires soutenoient, & qu'il avoit lui-même souvent à la bouche, savoir, que le sang, non la Religion, faisoit les Rois.

Philippe persistoit dans la résolution de signifier d'une manière authentique ses protestations contre le Pape, & il y a apparence qu'il auroit fait cet éclat, si quelques Cardinaux n'avoient trouvé le moyen de calmer sa colère. Dans ces entrefaites, il envoya un nouvel Ambassadeur à Rome; ce fut le Duc de Sessa, qui étoit fort au fait des affaires de France, dont le succès répondoit alors aux desirs du Roi Catholique. La raison de ce changement fut que le Comte d'Olivarez, rebuté des affronts qu'il recevoit tous les jours du Pape, ne remplissoit sa commission qu'à regret, d'autant plus qu'il avoit le chagrin de ne pouvoir réussir dans aucune de ses négociations. Il avoit demandé son congé, & Sixte à qui il étoit odieux avoit aussi sollicité son rapel. Philippe voulut les satisfaire l'un & l'autre, mais en même tems reconnoître le zèle & les services de son Ministre, qu'il récompensa de la Viceroyauté de Naples.

Le Duc de Sessa, à son arrivée à Rome, trouva Sixte accablé de douleurs de tête insupportables, qui l'empêchoient de vaquer aux affaires quelles qu'elles pussent être. Enfin cette maladie le mit peu de tems après au tombeau, il en mourut vers la fin d'Aout. Sa mort délivra Philippe d'un ver qui lui rongeoit cruellement la cervelle, la voye qu'il en eut fit violence à son tempé-

Le Duc
de Sessa
envoyé en
Ambassa-
de à Ro-
me.

Mort de
Sixte V.

1590.

rament flegmatique, qui ne lui permettoit pas de donner l'effort aux mouvemens de son ame : à la réception du courier il ne put se contenir, & il s'écria avec transport, Notre mal detête est enfin passé. Ce n'étoit pas sans raison que ce Pontife lui causoit pendant son regne tant d'inquiétude, s'il avoit vécu trois ou quatre ans de plus on ne doute pas qu'il n'eût fait une grande breche à la Monarchie d'Espagne.

Eloge de
ce Pon-
tife.

Il faut lire la vie de ce fameux Chef de l'Eglise Romaine, pour connoître jusqu'où la nature peut porter le merveilleux dans ses productions, quel excès de caprice & de bizarrerie se trouve quelquefois dans les jugemens des hommes. La naissance, la première éducation de Sixte, les moyens par lesquels il s'éleva, en un mot toutes les circonstances de sa vie, toutes ses actions présentent un tissu de prodiges, tous plus surprenans les uns que les autres. Toutes ses démarches avoient pour but la noble ambition de parvenir par degrez au faite des honneurs, & l'on avoit d'autant moins lieu de craindre sa concurrence, que tout ce qui lui paroissoit bas, & les ressorts qu'il faisoit jouer peu capables de remuer la plus petite machine. Par la dissimulation & l'impudence il surmonta l'impossible, il sembla enfin que c'est de lui que le Psalmiste a dit, par sa puissance il tire le pauvre de la boue & de la misère, pour l'élever au comble de la fortune. Il obtint le Souverain Pontificat par des voyes qui n'ont jamais réussi pour d'autres. Dans le monastère il montra une humeur farouche & co-

pr.

précieuse ; revêtu de la pourpre il eut une douceur d'Ange ; on le vit aussi terrible qu'un lion en furie , aussitôt qu'il eut acquis la triple Couronne. Son tempérament le portoit à la plus extrême sévérité, c'est ce qui fit regarder comme des traits de tyrannie & d'inhumanité, certaines exécutions rigoureuses qu'il ordonna par haine contre les desordres , par amour pour la plus exacte justice. Il eut l'ambition de voir à ses piez la tête de quelque Souverain , & il fit tout au monde pour se procurer cette gloire. Avidé de la domination absolue, il ne souffrit jamais de compagnon dans le gouvernement. Il ne connut jamais la vertu du pardon ; quelque foible que fût la faute, quelque fortes que pussent être les recommandations en faveur du coupable, en un mot il se fit toujours un point capital de punir sans miséricorde. Sa passion fut d'acquiescer des trésors : à la vérité, on ne peut pas lui reprocher cette soif dont les autres Papes sont dévorés d'enrichir leurs familles, Sixte ne songea qu'à consacrer ses richesses au service de l'Eglise, & à l'embellissement de sa capitale, qu'en cinq ans il orna d'un plus grand nombre d'édifices d'une magnificence extraordinaire, que n'ont fait ses prédécesseurs dans l'espace de trois cens ans. En un mot Sixte fit sentir à tout le monde les effets terribles de sa rigueur impitoyable.

Je reviens aux affaires de France. Henri IV. Henri IV. voyoit victorieux en diverses Provinces déterminé le Royaume, la bataille d'Ivry perdue par le Siège de Paris. le Duc de Mayenne portoit un coup mor-

1590.

tel à la Ligue, il avoit reçu de puissans secours de la Reine d'Angleterre, & de grandes promesses de la part du Sultan, dont il avoit imploré l'assistance, pour reprendre & s'assurer la Couronne que Philippe par les plus grands efforts tâchoit de lui enlever. Dans cet état de supériorité, Henri résolut le Siège de Paris, & fit tous les préparatifs convenables, sans se laisser amuser par les propositions de paix ou de trêve, que les Ligueurs lui faisoient dans la seule vue de gagner du tems, & de retarder l'exécution de son dessein. Ce Monarque ne se rallentit pas, il commença par l'attaque & la prise de quelques Places & Forts aux environs de la capitale, pour empêcher qu'elle ne reçût aucun secours par la rivière, entr'autres il se rendit maître de Charenton-le-Pont & de sa Tour. Ensuite il tenta la conquête de Sens, ville assez bien fortifiée, & devant laquelle il perdit du tems par la vigoureuse résistance du Marquis Fortunato Malvicini. Ce coup manqué, Henri quelques jours après se tourna à d'autres entreprises & employa son Armée à prendre les ponts du voisinage de Paris, ce qui le mit en état de paroître le 8. de Mai à la vue de cette ville. Sur le champ il fit battre le village de Montmartre & la porte St. Martin du côté de Montfaucon, mais sans fruit, par les mesures qu'avoit prises le Duc de Nemours, qui avoit été chargé de défendre la capitale avec le titre de Gouverneur.

Diverses
raisons
pour se
borner au
blocus.

Dans ce tems la Noue reçut un échec d'une bien plus grande conséquence. Ce Capitaine avoit tenté de se rendre maître de
faw

PARTIE II. LIVRE XIII. 293

1590.

faubourgs St. Martin & St. Denis, il fut repoussé, lui-même blessé à mort, & sa troupe entièrement défaite. Tant de tentatives inutiles firent comprendre au Roi que son Armée étoit trop foible, pour réduire cette ville par la force, & il se déterminâ à la resserrer par la voye du blocus. Il jugeoit avec beaucoup de raison qu'un peuple aussi nombreux, accoutumé aux délices de la vie, peu fait au métier dur de la guerre, ne soutiendrait pas longtems les affreuses extrêmités de la famine, ni les autres incommoditez inséparables d'un Siège. Ce fut même en vain qu'on lui représenta la nécessité de faire les derniers efforts, au moyen de l'avis qu'on avoit de la marche du Duc de Parme, qui sans doute ne manqueroit pas de venir avec son Armée au secours de la place, suivant l'ordre positif qu'il en avoit reçu du Roi d'Espagne. Cette nouvelle n'épouvantoit pas Henri, trop convaincu que Farnese entendoit les véritables & saines maximes de la guerre, pour croire que ce Prince pût se résoudre à laisser par son absence les affaires des Pays-Bas dans un péril manifeste. Et quand même ce Général seroit capable de commettre une faute aussi capitale, Henri se rassuroit sur les longueurs qu'il jugeoit inévitables pour l'exécution d'une démarche aussi dangereuse à tous égards, & ce préjugé étoit fondé sur la lenteur ordinaire des Espagnols à prendre un parti décisif.

Cependant les horreurs d'un Siège avoient jetté la consternation dans la ville, & les habitans divisez ne

Mort de

N 3

pou-

1590.

pouvoient convenir de ce qu'ils devoient faire. La majeure partie opinoit à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, c'est à dire suivant leurs idées, empêcher que la Couronne de France ne tombât entre les mains & sur la tête d'un Prince hérétique. Un grand nombre demouroit dans le silence, par perplexité d'esprit, par irrésolution. D'autres marquoient n'avoir rien plus à cœur que de finir la guerre civile, en déférant le Sceptre au Prince que les loix déclaroient le Souverain incontestable de la nation. Ce sentiment parut en ce tems-là prévaloir sur tous les autres, par une circonstance fâcheuse pour les zélez Catholiques: on apprit la mort du Cardinal de Bourbon, ci-devant proclamé Roi par les Parisiens, qui lui avoient prêté serment de la manière la plus solennelle.

Nouvelle
résolution
des Li-
guez
contre
Henri IV.

Rien ne pouvoit arriver de plus funeste à la Ligue, dans les conjonctures où se trouvoient les affaires. Les Chefs fort alarmez eurent recours à Don Bernardin Mendoza, que Philippe avoit envoyé à Paris avec le titre de son Ambassadeur, muni des pouvoirs les plus amples, & ce qui devenoit le plus puissant ressort de son ministère, chargé de grosses sommes d'argent pour soutenir fortement les intérêts du parti. Dans ce conseil il fut arrêté qu'on s'assembleroit dans l'Eglise des Pères de St. Augustin, où l'on s'assureroit des dispositions du peuple, en présence du Légat, de Mendoza, des principaux Officiers & Magistrats de la ville. La convocation faite comme on étoit convenu, le 22. Mars fut célé-

PARTIE II. LIVRE XIII. 295

ébrée solennellement, & après un discours ^{1590.}
 pathétique que prononça un des plus fa-
 meux Orateurs de ce tems, chacun des af-
 sistans promit avec ferment, la main le-
 vée vers le Ciel, de défendre la capitale jus-
 qu'au dernier soupir, de ne jamais se sou-
 mettre à un Roi hérétique, & de révéler
 tous les complots contre la Ligue qui vien-
 droient à sa connoissance. Dès le lende-
 main on vit des effets de cet engagement:
 sur la découverte que le Prévôt des mar-
 chands fit de plusieurs des principaux de la
 faction politique, ils furent condamnez à
 une amende pécuniaire & au bannissement.
 On ne voulut pas user d'une plus grande ri-
 gueur, pour ne point mettre les autres dans
 la nécessité de lever le masque: ce fut en
 effet un trait de prudence, trop de sévérité
 auroit aigri ce parti, qui auroit augmenté
 considérablement les forces des Royalis-
 tes.

En peu de tems la disette fut extrême ^{Grande}
 dans Paris, & les habitans se virent plon- ^{famine}
 gez dans les misères d'une horrible famine. ^{dans Pa-}
 L'Armée royale, postée entre St. Denis & ^{ris.}
 cette ville, en tenoit les avenues fermées,
 & d'ailleurs le Roi avoit contraint tous les
 payfans des environs d'y entrer, dans la vue
 de l'affamer plutôt. Les Parisiens, touchés
 de compassion du sort de ces malheureux,
 avoient eu la charité de les recevoir, &
 cette prodigieuse multitude de bouches, qui
 avança la consommation des vivres, mit le
 comble à la disgrâce publique, que ces dé-
 terminez ligueurs soutinrent avec une con-
 stance presque sans exemple. Tous les jours

1590. Mendoza distribuoit aux pauvres pour quatre vingts écus de pain, mais bien loin que cette généreuse assistance lui donnât le relief qu'il en attendoit, elle ne servit qu'à lui assurer le titre de séducteur. C'étoit un bruit général dans la ville, que ce Ministre ne faisoit pas ces largesses par un esprit de charité, on publioit qu'il n'agissoit que par maxime d'Etat, dans la vue de captiver la bienveillance du peuple, & de le réduire peu à peu sous l'obéissance du Roi son maître. Les partisans d'Henri ne manquèrent pas d'entretenir ces semences de discorde, ils aggravèrent cette accusation de quantité de faits injurieux, & leurs intrigues eurent tant d'effet, que le peuple se souleva, & dans le tumulte Mendoza courut risque de la vie. En effet il n'auroit pu échapper à la fureur des séditieux, si les principaux Chefs de la Ligue ne l'avoient pas mis en sureté dans une maison, où ils posèrent une forte garde d'Allemans.

Fermeté
des Parisiens,

On n'avoit point encore vu une persévérance aussi soutenue que celle des Parisiens, ils supportoient les extrêmités de la faim avec une espèce de joye, qu'entretenoient les sermons continuels de quelques Prédicateurs renommez, qui épuisoient les traits les plus vifs de l'éloquence, pour animer à la patience, & convaincre du mérite de cette épreuve. Entre ces célèbres Orateurs on vit paroître le fameux Panigarole Milanois, & Evêque d'Asti, qui étoit venu à Paris à la suite du Cardinal Caëtan. Cette ardeur des habitans étoit encore maintenue par l'autorité des Evêques, l'exemple & le crédit des Prin-

Princesses qui se trouvoient alors dans cette capitale. Il ne falloit pas moins que tant de puissans ressorts pour faire souffrir les affreuses extrêmités où la ville étoit réduite; on y mangeoit les chevaux, les ânes, les chats, les souris, le suif, & tous les animaux les plus immondes & dont la nature humaine a toujours eu horreur. C'étoient alors des mets délicats, que l'estomac affamé dévoroit avec un gout & une avidité inconcevables; la plupart ne se donnoient pas le tems de les faire cuire, ils les mangeoient avec une fureur carnicière, & à peine les avoient-ils déchirez, qu'ils les avaloient tout sanglans. Quelques Historiens assurent, & Campana le certifie, que pendant cette excessive famine on mangea vingt deux enfans, ce que j'ai de la peine à croire. Le même Campana ajoute que nombre de ces malheureux vécutent plusieurs jours de la nourriture seule d'herbes venimeuses. Si ces faits sont véritables, il faut convenir que depuis le Siège de Jérusalem jusqu'à ce tems, il ne s'est point vu de ville réduite par les armes des ennemis à de plus effroyables extrêmités, que celles qu'on eut à souffrir dans Paris.

Depuis que le Roi d'Espagne avoit fait savoir au Duc de Parme ses intentions sur le voyage de France, ce Prince avoit plusieurs fois écrit son sentiment à la Cour, & marqué fort au long les inconvéniens qu'il voyoit à dégarnir les Pays-Bas. Malgré ses remontrances, Philippe lui envoya un ordre absolu de partir sans autre réplique avec toute son Armée, pour secourir les Ligueurs, & faire lever le Siège de Paris. Le Monarque

Ordre
Farnese
d'aller au
secours de
Paris

1590. lui mandoit en même tems, que son Conseil jugeoit cette expédition si glorieuse, si honorable, si nécessaire, qu'il n'avoit fait aucune difficulté de l'entreprendre, au risque même de tout le préjudice qu'en pourroient recevoir les affaires de Flandres. Farnese ne regardoit pas cette résolution du même œil, il eut un sensible chagrin de se voir obligé d'obéir, par les obstacles qu'il prévoyoit à l'exécuter. Dans la nécessité de suivre la volonté de son Souverain, son courage qui ne trouvoit rien d'impossible le soutint, & il résolut de remplir sa commission avec cette activité, qui accompagnoit toujours les mesures que son vaste génie lui avoit fournies. Il s'anima par tout ce qui étoit capable de décourager, convaincu que cette entreprise étoit la plus importante, la plus épineuse qu'il eût jamais eu à ménager, il s'affermir dans le dessein de surmonter toutes les difficultez, & de mettre le comble à la gloire qu'il avoit acquise par une longue suite d'actions dignes de l'immortalité. Sur le champ il disposa toutes choses pour entrer en action, & son premier soin fut d'écrire aux Parisiens une lettre, par laquelle il les assuroit du secours pour la mi-Août au plus tard. Cette lettre fut reçue le 1. de ce même mois; les magistrats la communiquèrent au peuple; à qui la longueur du terme fut un surcroit de desespoir, dans l'impossibilité apparente de pouvoir soutenir si longtems sa misère; néanmoins tout le monde consentit d'attendre l'Armée auxiliaire avec patience.

Farnese ainsi déterminé fit assembler son Conseil le 1. d'Août, & exposa l'ordre qu'il avoit reçu de passer en France avec toute son Armée. Il dit en même tems, que cette résolution avoit été prise contre son sentiment, qu'il l'estimoit très périlleuse, très préjudiciable à tous les intérêts de Sa Majesté Catholique, qui n'y pouvoit jamais trouver le plus petit avantage. Que malgré le déplaisir qu'il ressentoit de ce fâcheux contretems, puisque telle étoit la volonté de son Souverain, il ne balançoit pas à s'y soumettre, résolu d'entreprendre ce voyage avec toute l'ardeur, toute la fermeté, tout le courage dont il croyoit pouvoir répondre de sa part. Que sur son exemple il les prioit de faire de leur côté tout ce qui seroit en leur pouvoir, pour remplir leurs charges dans la vue d'avancer la gloire de Dieu, de répondre à l'attente du Roi leur maître, & de se faire à eux-mêmes une réputation immortelle. Après avoir préparé les esprits, il laissa suivant les ordres de la Cour le gouvernement des Pays-Bas en son absence à Pierre-Ernest de Mansfelt, auprès duquel son fils resta chargé du commandement des troupes & de la principale direction des affaires de la guerre.

Tous les préparatifs achevez, toutes les mesures prises, le Duc de Parme sortit de Bruffelles dans les premiers jours d'Août, à la tête de quatorze mille fantassins Espagnols, Italiens, Allemans, & Vallons, & d'un peu moins de trois mille chevaux. L'avant-garde marchoit sous les ordres du Marquis de Renti; au corps de bataille étoient

1590.

Ses préparatifs pour ce voyage.

Son Armée & son départ des Pays-Bas.

300 VIE DE PHILIPPE II.

1590.

Alexandre Farnese, les Princes d'Ascoli, de Château-Bertrand, de Chimai, les Comtes de Barlemont, d'Arenberg, & divers autres Seigneurs Flamans, Italiens, & Espagnols; enfin le Sieur de la Mothe Gouverneur de Gravelines conduisoit l'arrière-garde. Il y avoit vingt pièces de gros canon, toutes les choses nécessaires pour construire deux ponts sur des barques, & une abondante provision d'outils & autres instrumens de guerre, qu'on a coutume de voiturer dans les Armées royales. Alexandre Farnese avoit accoutumé ses soldats à la plus exacte discipline, on voyoit ces guerriers endurcis à la fatigue se contenir par tout dans les bornes de l'ordre & des loix militaires, toujours attentifs à remplir leurs fonctions, toujours prompts à obéir, ils vivoient dans la plus grande retenue sur les terres de leurs alliez. Quelque assuré que le Prince fût de la sagesse de ses troupes, il leur fit observer dans cette rencontre la plus scrupuleuse attention à ne donner aucun sujet de plainte, à signaler l'époque de leur passage en France par une conduite qui pût mériter les applaudissemens des peuples. Politique que cet habile Général crut indispensable dans un Royaume, où le nom des Espagnols étoit en horreur, où il falloit ménager des esprits effarouchez par des soupçons, toujours prêts à se soulever sur le prétexte le plus léger, comme ils ne l'avoient que trop fait connoître dans le dernier tumulte soutenu avec tant de fureur contre la personne de l'Ambassadeur d'Espagne.

Ré-
solu-
tion
d'Henri
IV.

Henri, déconcerté par la nouvelle de la
mar-

marche inespérée du Duc de Parme, que
 lui seul n'avoit pas cru praticable, se vit dans
 un grand embarras, lorsqu'il fut l'Armée
 auxiliaire parvenue dans le voisinage de Pa-
 ris. Il fit assembler aussitôt les principaux
 Commandans de son Armée, qui étoient, le
 Duc de Montpensier Prince du Sang, le
 Duc de Nevers, le Grand-Prieur, les Ma-
 réchaux d'Aumont & de Biron, le Baron
 de Biron fils de ce dernier, les Seigneurs de
 Guiche & de Lavardin, tous Catholiques;
 le Duc de la Trimouille, le Vicomte de Tu-
 renne, les Seigneurs de la Noue & de Châ-
 tillon, ceux-ci de la Religion Réformée. Par
 tous les motifs les plus capables d'inspirer
 une vigoureuse résolution, le Roi les exhor-
 ta d'abord à donner dans cette occasion des
 preuves éclatantes de leur fidélité pour leur
 Souverain & pour leur patrie, par les efforts
 de cette valeur intrépide à la vue des plus
 grands dangers. Il leur représenta qu'il s'a-
 gissoit de combattre contre un Duc de Par-
 me, qui, sous prétexte d'amener du secours
 à la Ligue, venoit avec toutes ses forces
 dans l'intention de soumettre le Royaume
 au pouvoir de l'Espagne. Ensuite il mit en
 délibération ce qu'il convenoit de faire dans
 la conjoncture présente, s'il falloit continuer
 le Siège, ou sans l'abandonner faire marcher
 un détachement pour mettre obstacle au
 passage des ennemis. On convint unanime-
 ment que l'Armée étoit trop foible pour en-
 treprendre ces deux choses, & que cet in-
 convenient obligeoit d'aller avec toutes les
 forces à la rencontre de Farnese, de pren-
 dre sur lui tous les avantages qu'il seroit pos-
 sible,

1590. fible., & de l'engager à une bataille de quelque manière que ce pût être.

Le Duc de Mayenne défié au combat.

C'étoit un créve-cœur pour Henri de se voir contraint de lever le Siège de Paris; il fallut cependant se rendre à l'avis de tous ses Généraux: il décampa le penultième du mois d'Août, & prit sa marche vers les logemens de l'Armée de la Ligue commandée par le Duc de Mayenne. Près de là de l'autre côté dans le voisinage de Meaux étoit postée celle que le Duc de Parme avoit amenée, & qui se trouvoit dans des retranchemens extrêmement fortifiez. Henri ne manqua pas de se mettre à couvert de toute insulte, & à peine eût-il assis son camp dans un lieu fort avantageux, qu'il voulut faire savoir aux ennemis le dessein où il étoit d'en venir à une action décisive. Pour cet effet il envoya un héraut au Duc de Mayenne, pour lui porter un cartel de défi, & lui dire de sa part, qu'il étoit & plus expédient & plus honorable à des guerriers de profession, qui se voyoient en présence à la tête de troupes disposées à combattre, de terminer par une nouvelle bataille les différends de leurs partis, que de prolonger une querelle si onéreuse aux peuples, & dont la durée ne pouvoit qu'aggraver leurs misères. Le Duc de Mayenne répondit qu'il étoit mortifié de n'être pas le maître de prendre un parti, qu'il n'avoit plus alors le commandement en chef de l'Armée, qu'il avoit remis au Duc de Parme. Henri, bouillant d'impatience d'engager l'action, renvoya le héraut à Farnese, qui fit dire au Roi, „ que „ ce n'étoit pas sa coutume de livrer des ba- „ tail-

» tailles, pour satisfaire l'envie de ses enne-
 » mis, mais uniquement pour se contenter
 » lui-même. Qu'il n'étoit pas esclave des
 » volontez de ses ennemis, au bon-plaisir
 » desquels il n'avoit jamais su sacrifier ses
 » desseins & ses résolutions. Qu'il ne re-
 » fuseroit jamais la bataille, toutes les fois
 » qu'il la croiroit convenable à ses intérêts,
 » & qu'en toute autre rencontre il l'offri-
 » roit lui-même, pour peu qu'il y entrevît
 » quelque avantage».

L'unique point de vue d'Alexandre étoit
 de secourir Paris, & cette capitale se voyoit
 alors presque réduite aux abois. Ce Prince,
 bien instruit de l'état des habitans, résolut
 de finir leur misère, & sans communiquer
 son stratagème à personne, il se mit en de-
 voir de tromper l'ennemi, en feignant de
 vouloir venir aux prises, & cependant d'é-
 viter le combat au moment même qu'il y
 paroîtroit le plus disposé. Il fit donc répan-
 dre le bruit dans son Armée qu'il vouloit
 combattre, & après avoir rangé ses troupes
 en bataille, il s'avança vers celles du Roi à
 l'aube du jour le 5. de Septembre. Il mit
 à la tête de l'avant-garde le Marquis de Ren-
 ti, & avec lui étoient le Prince de Chimai
 & Balagni avec un gros corps de cavale-
 rie armée de lances pour la plus grande par-
 tie. Le Duc de Mayenne fut posté au cen-
 tre, que formoit le plus grand nombre des
 régimens d'infanterie. Enfin le Sieur de la
 Mothe conduisoit l'arrière-garde, composée
 du reste de la cavalerie & de l'infanterie. A
 l'égard de sa personne, Farnese ne voulut
 prendre aucun poste fixe, pour avoir la li-
 berté

Stratagème
 de
 Farnese.

1590.

berté de courir par tout où il jugeroit sa présence nécessaire, & faire exécuter ce qu'il croiroit convenable selon le besoin. Cette disposition faite, il ordonna au Marquis de Renti, aussitôt qu'il seroit parvenu au haut des collines à la vue des ennemis, de descendre à pas lents, de s'étendre le plus qu'il pourroit, & de faire tenir les lances de manière qu'elles pussent éblouir les yeux des ennemis. De plus il lui défendit, sous quelque prétexte que ce fût, de n'accepter aucune occasion de combattre, sans un ordre exprès de sa part, avec promesse de lui faire savoir la conduite qu'il auroit à tenir.

Disposition
d'Henri
trompé
par ce
Prince.

A la vue des mouvemens de l'Armée ennemie, Henri eut une joye inconcevable, dans la persuasion que le dessein de Farnese étoit de livrer bataille. Tous les Généraux & Officiers royalistes le tinrent pour certain, le bruit s'en répandit dans le camp, qui retentit de cris militaires, d'acclamations, & tous les soldats animez du même esprit se disposèrent à faire leur devoir. Le Roi sans perdre de tems les range en bataille sur trois lignes, & se met en état de bien recevoir les ennemis qu'il attend de pié ferme. Tout d'un coup Farnese court au galop à la tête du corps de bataille, & ayant pris le Duc de Mayenne par la main, » Suivez moi, *lui dit-il*, allons secourir Paris. Si nous le faisons, nous aurons soutenu le combat avec tout l'avantage, nous aurons gagné une grande victoire". Sans donner le tems au Duc de repliquer, il le fait tourner brusquement du côté de Lagny à main gauche, & les deux ailes marchèrent

rent dans un ordre entièrement contraire, 1590
 le centre se trouvant alors l'avant-garde, &
 l'arrière-garde étant devenue le corps de ba-
 taille. En peu de tems le Prince arriva à la
 vue de Lagni, dont il emporta sans peine
 les faubourgs, où il logea l'infanterie Fran-
 çoise. Renti de son côté remplit parfaite-
 ment sa commission, il tint plusieurs heures
 de suite l'Armée du Roi en échec, & dans
 l'espérance d'en venir bientôt aux mains, a-
 près quoi à l'entrée de la nuit il prit le che-
 min de Lagni. A la vue de cette manœu-
 vre, Henri autant surpris que confus ne fut
 pénétrer le dessein du Duc de Parme, qu'il
 ne pouvoit pas croire assez hardi pour atta-
 quer quelque place sous ses yeux, ni assez
 imprudent pour s'enfermer dans Paris, pen-
 dant qu'il auroit derrière lui Lagni qui cou-
 poit la communication de cette capitale.

On fut bientôt éclairci, Farnese arrivé de-
 vant Lagni commença par fortifier son camp
 d'une manière à ne pouvoir pas craindre
 d'insulte, & il fit ensuite pointer son canon
 devant la ville. La Fin qui y commandoit
 la défendit quelque tems avec beaucoup de
 valeur, mais enfin il fut contraint de céder,
 il resta prisonnier, sa garnison fut passée au
 fil de l'épée, & la place abandonnée au pil-
 lage. La conquête de Lagni, importante
 par sa situation sur la Marne, ouvrit le pas-
 sage de la rivière, aussitôt les vivres entré-
 rent dans Paris en abondance. Il n'est pas
 possible de décrire, ni même de concevoir,
 à quel excès les Parisiens portèrent les mou-
 vemens de leur joye, ils solemnifèrent cet
 heureux événement par les réjouissances les
 plus.

Qui' en-
 léve La-
 gni.

1590.

Conduite
d'Henri.

plus extraordinaires, ce n'étoit qu'un retentissement continuel du nom & des louanges du libérateur, on n'entendoit que panégyriques, que vers, qui célébroient la valeur, l'habileté, l'adresse de Farnese. Peu après les Ligueurs se rendirent maîtres sans combat du pont de Charenton & de St. Maur, lieux situez sur la Marne, & qui ouvrirent de ce côté le chemin de Paris, où l'on reçut des provisions en si grande quantité, qu'il devient presque impossible de le croire. C'est ainsi qu'Henri vit, pour ainsi dire, prendre Lagni sous ses yeux, c'est ainsi qu'il perdit l'espérance de soumettre par la famine Paris, où les vivres entroient sans obstacle. Après cet échec, il résolut de s'éloigner des ennemis, bien certain que Farnese, parvenu au comble de ses desirs, ne seroit pas d'humeur de combattre, & que ce seroit tenter l'impossible, de prétendre forcer son camp, que les ouvrages qu'il y avoit fait faire rendoient inaccessible, & qui d'ailleurs étoit abondamment pourvu de toutes les munitions nécessaires pour s'y soutenir longtems. Ce Monarque ne prit pourtant pas le parti de faire retraite sans hazarder quelque coup de main, il voulut voir si par surprise il seroit possible d'emporter de force une ville, que les plus affreuses extrémités de la famine n'avoient pu réduire. Il crut la conjoncture propre à réussir, dans un tems que les Parisiens, occupez à faire éclater leur joye du secours qu'ils avoient reçu, se plongeoient dans les plaisirs, & ne songeoient qu'à recueillir le fruit de leur délivrance, c'est-à-dire à effacer le souvenir de leur

PARTIE II. LIVRE XIII. 307

leurs souffrances par les fêtes, le repos, & 1590.
les délices. Paris dans cette situation, Henri jugea que les habitans négligeroient de faire la garde autour de leurs murailles, avec cette exactitude qu'ils avoient eue pendant le Siége.

Sur cette idée, il détermina la voye de l'escalade pendant la nuit, persuadé qu'une attaque imprévue auroit tout le succès, qu'on pouvoit attendre de la fécurité de gens endormis dans les réjouissances. Il assigna à toutes les troupes pour le lieu du rendez-vous général la plaine de Bondi, distante de Paris de quelques milles. Le Maréchal d'Aumont, le Baron de Biron, & Beaumanoir de Lavardin, conduisoient chacun un camp-volant fourni d'échelles. Le Roi les suivoit, accompagné de tous les Princes, & Officiers Généraux, à la tête de la cavalerie qui marchoit en ordre de bataille. On passa la Seine, pour se jeter sur cette partie de la ville qui est au delà de la rivière, & dont l'éloignement fit juger qu'elle seroit moins gardée.

Les trois Commandans chargez de l'expédition prirent leurs postes, le Maréchal d'Aumont alla planter ses échelles sur les murailles & les portes du faubourg St. Germain, le Baron de Biron eut à faire son attaque au faubourg St. Michel, & entre ceux de St. Jacques & de St. Marceau Lavardin se présenta pour exécuter le projet. Aucune de ces tentatives ne réussit, les assiellans trouvèrent les ennemis qu'ils comptoient surprendre, bien préparés contre leur tente. & ils furent repoullés avec perte.

Il tente
l'escalade
de Paris.

Repoullé
jusqu'à
deux fois.

1590.

Le Duc de Nemours depuis la levée du Siège n'avoit pas rallenti ses soins pour la sûreté de la ville, le même ordre, la même discipline s'observoient que lorsqu'on étoit investi, par tout on étoit alerte; les sentinelles découvrirent l'approche des ennemis, & les soldats accourus au danger défendirent leurs murs avec succès. Sans perdre courage pour cet échec, Henri se tint toujours aux environs, pour laisser remettre les Parisiens de la dernière allarmé, & quelques jours après au lever de l'aurore il revint à la porte St. Marceau, & fit planter seulement deux échelles, dans la vue de voir si la garde étoit forte. Elle se trouva très foible à ce poste, & si les Royalistes avoient eu un plus grand nombre d'échelles, ils auroient pu se loger, mais les premiers qui monterent ayant été jettez en bas, on vit paroitre aussitôt tant de troupes envoyées au secours, que ce fut une nécessité d'abandonner l'entreprise.

Mécontentement
de la Noblesse.

Tant de revers effuyez coup sur coup causèrent au Roi le plus vif chagrin, & ces tristes conjonctures devinrent d'autant plus accablantes pour ce Monarque, qu'elles furent le prétexte de plaintes contre sa conduite qu'il vit élever dans son camp. La Noblesse, piquée d'avoir manqué la conquête de Paris, mécontente d'avoir souffert les fatigues de la campagne sans en être venue aux mains avec l'ennemi, qu'on avoit toujours eu en présence, soutenoit avec impatience la peine de continuer ses services avec si peu d'avantage & même avec tant de honte. La plupart alloient jusqu'aux murs

1590.

mures & aux plus sanglantes invectives contre la personne du Roi, qu'ils taxoient hautement d'avoir manqué dans les principes les plus communs de l'art militaire. Ils disoient qu'il lui auroit été facile, s'il avoit su la guerre, de combattre en différentes manières le Duc de Parme, avant que ce Prince se fût fortifié dans ses logemens, ou tout au moins de se mettre entre Paris & son Armée pour lui couper le chemin de cette capitale. Enfin ils l'accabloient d'autres reproches de cette nature.

Henri, pénétré jusqu'au fond du cœur de ces accusations qui intéressoient si fort son honneur, tâchoit de détruire ces préjugés par l'apologie de sa conduite. Entre autres motifs qu'il crut propres à retenir cette Noblese dans son devoir, à réveiller ses espérances, à la consoler du mauvais succès de la campagne, il lui disoit „ que son Armée ne pouvoit tirer que les plus grands avantages de l'entrée du Duc de Parme dans Paris. Que les affaires des Pays-Bas, périlicant par l'absence de ce Prince, l'obligeoient de précipiter son retour dans son gouvernement. Que dans la nécessité où il se voyoit de laisser au service de la Ligue une partie de ses troupes, il seroit mal accompagné dans son voyage. Que dans cette situation il falloit, ou qu'il sortît de Paris pendant la nuit comme un voleur, ou qu'il jettât les armes bas & se rendît à discrétion, pour peu qu'on fît mine de lui présenter la bataille”.

Jugement du Roi sur l'expédition du Duc de Parme.

Ces paroles furent rapportées au Duc de Parme,

Lettre re-

310 VIE DE PHILIPPE II.

1590.

marqua-
ble de
Farnese.

Parme, précisément dans le tems qu'il se dispoſoit à reprendre la route des Pays-Bas: on ne peut ſe figurer à quel point ce Prince fut choqué de la mauvaiſe opinion, que le Roi marquoit de ſa valeur, de ſon habileté, de ſon expérience, de ſa bonne conduite, de ſes reſſources à la guerre. Il eut toutes les peines du monde à ne pas ſuivre les transports de ſa colére, & ce ne fut qu'après quelque réflexion qu'il ſe déterminà à répondre au Roi dans des termes modérez. Voici le précis de ſa lettre. „ Avec tout
„ le reſpect que je dois à Votre Majeſté, Si-
„ re, je ne puis me diſpenſer de lui dire
„ que les ſoldats du Roi Catholique, & les
„ ſoldats de ma ſorte, ne ſont pas accoutu-
„ mez à fuir comme de lâches brigands la
„ face des hommes, comme Votre Majeſté
„ le croit, beaucoup moins encore ces mê-
„ mes ſoldats ont-ils coutume de jeter leurs
„ armes aux piez de leurs ennemis. Et à-
„ fin que Votre Majeſté revienne de ce
„ faux préjugé par ſa propre expérience, je
„ lui dirai que demain vers l'heure de midi
„ je ſortirai de Paris avec la moitié de mon
„ Armée, par la porte qui conduit en
„ Champagne. Pour que Votre Majeſté
„ de plus ne s' imagine pas que je précipite-
„ rai ma marche comme un homme qui
„ fuit, je lui donne avis que l'eſpace de
„ quelques milles je marcherai à pié & en
„ pantoufles”.

Réflexion.

Au premier coup d'œil on n'apperçoit dans cette lettre qu'une rodomontade hors d'œuvre & indigne d'un grand Capitaine, & à la vérité en toute autre rencontre il ne ſeroit

PARTIE II. LIVRE XIII. 311

seroit pas permis d'en juger autrement : mais en celle-ci ce fut le mouvement d'un homme de guerre, jaloux du plus petit doute sur sa bravoure. En effet on ne peut disconvenir qu'Henri IV n'ait attaqué l'honneur de ce Prince, dans le discours qu'il tint à sa Noblesse, comme je viens de le rapporter. Ce qui devient encore plus remarquable, est qu'Alexandre tint scrupuleusement dans tous les points la parole qu'il avoit donnée au Roi, & que malgré les efforts de l'Armée royale qui le suivit dans sa retraite, il ne put jamais être battu; c'est ce que nous allons voir dans un moment.

Avant que de venir à ces particularitez, j'arrêterai en cet endroit le lecteur, pour lui faire sentir par un parallele exact la conformité qui se trouvoit entre ces deux célèbres Généraux, & dans les circonstances de leur vie & dans leur conduite à la guerre. Henri n'étoit pas encore parvenu à l'âge de quarante ans, le Duc de Parme n'en avoit guères davantage. L'un & l'autre portoient sur leurs visages un air martial, quoique sous des traits fort différens. Tous deux par temperament avoient une violente passion pour la guerre, tous deux s'y étoient nourris par occasion. Egalemeut affables & populaires ils se firent adorer de leurs soldats, malgré leur extrême sévérité à les maintenir dans la plus rigoureuse discipline, dans la soumission & le respect à l'égard de leurs Commandans. Henri prenoit une résolution avec une promptitude merveilleuse, Alexandre plus circonspect ne se déterminoit qu'après de longues & mures réflexions. Le Roi ne respiroit

que

Parallele
de ce Prince
avec
Henri.

1590.

que batailles, selon l'humeur bouillante de la nation Françoisse, qui de tout tems s'est distinguée par cet usage: Farnese aimoit à gagner l'avantage sur ses ennemis par son adresse, par les ruses militaires, ainsi qu'on le pratique communément dans les Pays-Bas. Enfin dans la diversité de leurs actions ces deux grands Capitaines eurent une si entière conformité dans les exploits qui leur ont acquis tant de réputation, qu'il seroit difficile de trouver dans l'Histoire ancienne & moderne deux Généraux plus fameux dans le même tems, & qui dans une différence notable de condition, de conjonctures, d'affaires, ayent eu un rapport aussi parfait & pour leurs inclinations & pour la manière de se conduire.

Départ
d'Alexandre.

Pendant qu'Alexandre étoit à Paris, le Roi avoit pris le parti d'aller à Compiègne, ville située sur le chemin de la Champagne, & où il pouvoit être à portée de molester l'Armée ennemie dans sa retraite. De son côté Farnese, après s'être rendu maître de Corbeil sur la Seine, prit la route des Pays-Bas avec le même ordre qu'il avoit tenu en entrant en France. Il divisa son Armée en quatre corps, afin que chacun d'eux réduit en plus petit nombre pût avancer avec d'autant plus de vitesse & moins d'embarras, & que tous séparément eussent la facilité de courir au secours les uns des autres selon le besoin.

Mouvements
d'Henri.

Henri attaché à le poursuivre le harceloit continuellement, & n'obmettoit aucune des manœuvres propres à mettre le desordre dans ses troupes, à les affoiblir par de fréquentes escarmouches, à les séparer, en un mot à leur

PARTIE II. LIVRE XIII. 313

leur faire tout le dommage qu'il lui étoit possible. Tantôt il les attaquoit en flanc, quelquefois de front, le plus souvent en queue: toujours voltigeant, ou il faisoit mine d'engager une action générale, ou il paroïssoit brusquement vouloir les investir, mais de manière à ne se mettre pas lui-même au hazard de combats plus décisifs. Malgré toutes ses ruses, malgré les situations différentes des lieux, malgré les mouvemens divers par lesquels il les fatiguoit, & les tenoit sans relâche en haleine, il ne put jamais parvenir à les rompre, à leur faire changer l'ordre de la marche que Farnese avoit établi à son départ.

Cet habile Général avoit des troupes si bien disciplinées, qu'elles marchèrent toujours d'un pas égal, sans s'ébranler en aucune façon à l'approche & aux menaces des ennemis. Toujours impénétrables à leurs tentatives, elles gardèrent avec fermeté le même intervalle qui leur étoit prescrit, enfermées de toutes parts des chariots de bagage qui leur servoient de retranchemens, & disposées à toute heure à combattre en cas qu'on les attaquât, mais avec tant d'avantage de leur part, qu'elles se voyoient en état de faire repentir les assaillans de leur témérité. Les arquebusiers à cheval faisoient exactement la ronde, & battoient continuellement l'estrade pour découvrir ce qui se passoit au dehors, tous les soirs on fortifioit avec une extrême attention les quartiers où l'on étoit obligé de s'arrêter. C'est ainsi, qu'au travers de fréquentes mais légères escarmouches, le Duc de Parme conti-

Ordre de
la marche
des Espa-
gnols.

314 VIE DE PHILIPPE II.

1590. nua sa marche pendant quelques jours, avec la gloire de n'avoir pu être entamé par des forces supérieures. Mais à peine étoit-il hors de la vue de Paris, qu'il eut la douleur d'apprendre la perte de Corbeil & de Lagni, que le Baron de Givri un des Généraux du Roi de Navarre avoit reprises.

Combat. Ce Monarque d'un autre côté, impatient de recueillir quelque fruit de tant de peines & de tant fatigues, divisa sa cavalerie en cinq escadrons, & après s'être avancé sur le chemin par lequel les ennemis devoient passer, il fit mine d'avoir le dessein de les attaquer, marchant en ordre de bataille, & faisant tous les mouvemens propres à engager le combat. Les carabins de Farnese, toujours préparez à recevoir les premiers efforts de l'ennemi, soutinrent l'escarmouche avec intrépidité, & sortant des retranchemens que les charettes formoient, ils se mirent à caracoller, & à faire de fréquentes décharges, qui endommageoient beaucoup la cavalerie royale. Pour remédier à ce desordre, Henri détacha le Baron de Biron avec quatre vingts maîtres armez de carabines, pour tâcher de rompre ces incommodes, & rétablir la liberté du combat. Biron exécuta d'abord avec succès sa commission, mais les carabins selon leur coutume paroissant céder à l'impétuosité du choc, pour se mettre à couvert derrière les escadrons de l'Armée, le Général François, trop animé par cet avantage apparent, eut l'imprudence de les poursuivre trop loin. Il pensa payer cher l'ardeur inconsidérée de son courage, il se trouva tellement engagé
entre

PARTIE II. LIVRE XIII. 315

1590.

entre deux compagnies de lanciers de l'avant-garde, qu'après avoir soutenu un rude combat, son cheval ayant été tué, il seroit demeuré prisonnier, si le Roi en personne suivi du Duc de Longueville n'étoit pas accouru à son secours. Sur ces entrefaites la nuit survint, & les combattans furent contraints de se séparer.

Nouveau secours au Roi.

Le lendemain le Duc de Nevers amena au camp du Roi un corps assez considérable de troupes qu'il avoit levées en Champagne. Avec ce nouveau renfort, Henri prit la résolution de tenter une seconde attaque, ce qu'il fit, & l'on donna vigoureusement sur l'arrière-garde des Espagnols, dans le tems que Farnésé se trouvoit sur le point de sortir de France du côté de Guise. Les cuirassiers du Roi fondirent sur les arquebusiers à cheval du Duc avec tant de furie, qu'ils ne purent soutenir le choc, & ils étoient sur le point de se voir taillez en pièces, si George Bassi n'avoit couru promptement à leur secours avec un gros corps de lanciers, qui firent diversion, & rallentirent l'ardeur des assaillans. Pendant qu'on en étoit aux mains, le Roi s'apperçut qu'Alexandre faisoit toutes les dispositions pour rendre l'affaire générale, il ne voulut pas courir le risque de mesurer toutes ses forces avec un aussi grand Capitaine, à qui la perte de la bataille ne pouvoit être d'aucun préjudice. Comme de sa part il hazardoit une Armée qui constituoit toute sa fortune, il prit le parti de la retraite, ce qu'il exécuta avec toute l'habileté qu'on pouvoit attendre de son expérience dans la guerre. Far-

nesé

1590.

nesse, débarassé de son ennemi & libre de poursuivre sa route sans obstacle, fit reprendre à ses troupes l'ancien ordre de la marche. Ainsi se terminèrent les mouvemens du Roi de Navarre, tel fut le succès de sa poursuite. Alexandre, chargé de gloire de lui avoir échapé, arriva triomphant à Bruxelles, où il ne songea qu'à se remettre des fatigues de la campagne.

Joye de
Philippe
sur les
succès de
Farnese.

Avant que de sortir de Paris, ce Prince avoit envoyé Conza en Espagne, chargé de rendre compte à Sa Majesté Catholique de tout ce qui s'étoit passé en France pour le service de la Ligue, particulièrement du détail de la délivrance de Paris. Farnese dans sa dépêche inféroit, avec beaucoup d'étendue, l'état des affaires de ce Royaume. Philippe apprit ces heureuses nouvelles avec toute la satisfaction imaginable, & dans la suite sa joye fut encore augmentée, lorsqu'il fut que le Duc de Parme avoit ramené son Armée dans les Pays-Bas, saine & sauve, ou du moins sans une perte considérable. Ce Monarque combla d'éloges la valeur & l'habileté de son Général, & devenu l'admirateur & le panégyriste des hauts faits de ce Prince, il ajouta qu'il espéroit le voir bientôt répandre un nouvel éclat sur sa réputation immortelle, en reprenant Breda sur les Hollandois. Cette place, réunie neuf ans auparavant par Alexandre aux domaines de l'Espagne, venoit d'être reconquise par le Prince Maurice. Perte d'autant plus sensible à Philippe, que, parfaitement instruit de sa situation & de l'état du pays, il en connoissoit l'importance pour

pour ses intérêts, sachant qu'elle tenoit en bride toutes les garnisons des places voisines, & qu'elle couvroit avantageusement la forteresse de Gertruydenberg. 1590.

Farnese, après s'être rendu maître de Breda, en avoit confié la garde à Edouard Lanzavecchia, Capitaine d'une valeur éprouvée. Ce Gouverneur contraint de servir ailleurs y avoit laissé son fils, avec une garnison de cinq cens fantassins & de cent cavaliers. La surprise s'en fit par le moyen d'un stratagème, qu'un maître de barque proposa au Comte Maurice, & qui par ordre de ce Prince fut exécuté par le Comte Charles de Heraugueres, en la manière suivante. On avoit coutume d'amener de tems en tems à Breda des barques remplies d'une terre qu'on nomme tourbe, & qui dans ces contrées sert à chauffer les habitans en guise de bois, qui leur manque absolument. On fit dans une de ces barques un double plancher, qu'on couvrit d'une si grande quantité de tourbes qu'il n'étoit pas possible de le découvrir, on y enferma soixante & dix soldats, d'une intrépidité & d'une adresse propres à réussir dans une entreprise aussi hasardeuse. La barque fut amenée le soir: aussitôt qu'elle parut, le Capitaine Paul-Antoine, suivant l'ordre qu'on observoit d'ordinaire en cas pareil, commanda au Sergent Jérôme Rosso d'aller en faire la visite avec le Caporal Germal, avant qu'elle passât dans la ville.

Le malheur des Espagnols voulut qu'on porta l'ordre au Sergent, dans le tems qu'il étoit au jeu & qu'il perdoit. Rempli de sa perte, & uniquement occupé à la réparer, il

Prise de Breda par un stratagème remarquable.

Grande négligence des gardes.

1590.

il se dispensa de la corvée, & remit au Caporal le soin de faire la visite avec deux soldats. Celui-ci sans autre information ouvrit les portes, & se contenta de charger ses compagnons de faire toutes les diligences accoutumées. Pour comble de négligence, les soldats, arrivez au lieu où l'on fouilloit les barques, dont on avoit même coutume de mettre à terre toutes les marchandises, se laissèrent amuser par le patron qui leur présenta du vin, & les fit boire si longtems, qu'à demi ivres ils remirent au lendemain matin à remplir leur office. On ne leur en donna pas le tems: avant la pointe du jour, même dans le milieu de la nuit, les soixante & dix hommes enfermez dans la barque en sortirent bien armez, mirent pied à terre, & gagnèrent la porte dont ils furent bientôt les maîtres, ainsi que de quelques autres lieux, qu'ils attaquèrent avec toute l'impétuosité convenable pour un coup de main.

Détail de
cette ex-
pédition.

A cette attaque aussi vive qu'imprévue l'épouvante faisoit tout le monde, on ne songea de toutes parts qu'à se garantir du massacre par la fuite ou par la soumission. En vain le Comte Vincent Caprara Vicentin tâcha de rassurer les esprits, le desordre étoit trop grand, & tout ce qu'il put faire de mieux fut de bruler le pont-levis, pour défendre le Capitaine Paul-Antoine, qui se tenoit dans un donjon du château. Dans ces entrefaites le Comte de Holac survint à la tête d'un corps de troupes: alors il n'y eut plus de résistance, toute la garnison mit bas les armes, soldats & officiers prirent honteusement la fuite. Pendant tous ces mouve-
mens

PARTIE II. LIVRE XIII. 319

mens le Comte Maurice arriva en personne, & 1590.

acheva la conquête du château, déjà réduit aux dernières extrêmités, & que le Capitaine Lanzavecchia abandonné de tous les siens lui rendit, sous la condition qu'il auroit la vie sauve, mais qu'il fortiroit sans armes. Jean de Hague gardien du palais eut la permission d'en emporter tous les effets. A l'égard du Capitaine Paul-Antoine, son père même le fit arrêter pour dettes, à l'instance de quelques maçons qui s'en disoient créanciers pour de grosses sommes. Après la reddition du château, la ville fut bientôt soumise.

Une conquête aussi importante combla de joye le Prince Maurice, les Provinces-Unies la célébrèrent par des réjouissances extraordinaires, on alluma par tout des feux, toutes les Eglises retentirent d'actions de grâces à Dieu, selon l'usage & le rit de la Religion Réformée. Non contents d'ordonner les démonstrations passagères de l'allegresse la plus vive, les Etats voulurent en transmettre le souvenir à la postérité, ils firent frapper plusieurs médailles d'or, d'argent, & de cuivre. On y lisoit d'un côté ces paroles, **BREDA DE LIVRE'E DE LA TIRANNIE DES ESPAGNOLS, SOUS LA CONDUITE DU PRINCE MAURICE DE NASSAU. L'AN 1590.** Sur le revers on voyoit la barque de tourbes sur le canal, & les soldats qui en sortoient, avec cette légende autour d'un côté, **PRETS A VAINCRE OU A MOURIR: & de l'autre, RECOMPENSE DE LA VALEUR INVINCIBLE.**

Joye des
Etats pour
cette con-
quête.

1590.

Tentative inutile de Farnese.

Farnese eut le plus sensible déplaisir de cette perte. Il punit du dernier supplice la lâcheté de ceux qui avoient manqué de faire leur devoir, & il récompensa le courage du Comte Caprara de la compagnie de Vintimille. Sur le champ il résolut de faire les derniers efforts pour recouvrer cette place, il y envoya le Comte Charles de Mansfeld, qui depuis quelques jours avoit fait la conquête de Rhinberg. Quoi que pût faire ce Général, il échoua devant le Fort de Nordan, qui étoit de la plus grande conséquence, & même il perdit dans une rencontre plus de trois cens de ses meilleurs soldats.

Bandits en Italie.

Cette année fut fatale à l'Italie, par les désordres que les bandits y commirent, & qui obligèrent d'entretenir des troupes, pour détruire ces brigands par la voye des armes. Ces perturbateurs de la tranquillité publique exerçoient des violences indifféremment contre toutes sortes de personnes, & ils le faisoient avec d'autant plus de hardiesse & de facilité, qu'ils connoissoient le pays, les qualitez & les biens des familles, & que de plus ils avoient des correspondances très intimes avec les principaux des Provinces, qu'ils infestoient de leurs déprédations. Le plus redoutable des Chefs de ces bandes étoit un nommé Jean-Baptiste Leveroli, natif

Leveroli.

de la ville de Faenza, qui avoit passé sa première jeunesse à la guerre, avec la réputation d'être un vaillant soldat. Quelques querelles qu'il eut, diverses mortifications qu'il reçut, le jettèrent dans cette vie licentieuse, & pour se vanger de ses ennemis il prit les armes à la tête d'une troupe de Ghibelins,

lins, & mit presque à feu & à sang toute la Romagne. Sixte V., qui mettoit sa principale gloire à extirper les voleurs, sentit la plus vive affliction à la nouvelle des ravages de ces bandits. Aussitôt il envoya contre eux en qualité de Légat dans la Province affligée le Cardinal Gallo, dont le caractère excessivement rigoureux répondoit aux intentions du Souverain-Pontife. La sévérité de ce Ministre ne fit qu'aigrir le mal, & pendant le reste de la vie de Sixte il ne lui fut pas possible de réduire ces rebelles. Dans l'intervalle le Pape mourut, & le Cardinal Légat prit le contrepied de sa conduite précédente, il tenta la voye d'un accommodement que son adresse fit réussir. Leveroli posa les armes en conséquence du Traité, & il obtint de l'emploi dans les troupes du Grand-Duc de Toscane, qui dans la suite l'envoya en France, où il acquit beaucoup d'honneur & la réputation d'un des plus vaillans Capitaines de son tems.

La Romagne ne fut pas la seule Province défolée de cette manière, Marc Sciarra de son côté ravageoit l'Abruzze, contrée considérable de l'Italie, & souvent ce Chef des voleurs entroit dans l'Etat Ecclésiastique, où les gens du pays & les étrangers se voyoient exposez à ses insultes. Sixte qui vivoit encore porta ses plaintes au Roi Catholique, de la négligence de ses Officiers qui ne s'opposoient pas à ces brigandages. Philippe donna là-dessus des ordres très sévères au Viceroy de Naples, qui chargea Charles Spinelli de l'expédition, & le Pape lui adjoignit Octavio Cesis. Tous deux avoient ordre d'agir

Marc
Sciarra.

1590. conjointement pour détruire Sciarra, qui se voyoit à la tête de plus de deux cens bandits, de diverses nations, mais la plus grande partie du Royaume de Naples & de l'Etat Ecclésiastique. Ces Commandans, qui avoient plus de cinq cens soldats d'élite, se mirent d'abord à la poursuite de Sciarra, mais avec tant de lenteur, qu'ils donnèrent lieu de les soupçonner à Rome d'être d'intelligence avec Sciarra. Peut-être ce soupçon étoit-il bien fondé, & si la mort n'avoit pas enlevé Sixte, il n'y a point de doute qu'il n'eût puni sévèrement Cesis, sans trop s'informer, selon sa coutume, de la vérité du fait. On ne peut pas encore douter que ce Pontife n'eût vivement sollicité le Roi Catholique de châtier Spinelli, que la voix publique accusoit de partager le butin avec Sciarra, & d'avoir déjà gagné plus de dix mille écus à cet infame métier.

Bannissement d'Alfonse Piccolomini. Dans ce tems-là Alfonse Piccolomini Gentilhomme de Sienne étoit tombé dans la disgrâce du Grand-Duc de Toscane son Souverain, dont de son côté il disoit avoir de grands sujets de mécontentement. Il fut cité par les voyes ordinaires de la Justice, & faute de comparoitre, le Grand-Duc le fit déclarer rebelle, & proclamer la sentence à son de trompe. Piccolomini, indigné de cette procédure diffamante, se retira dans l'Etat Ecclésiastique, où après avoir rassemblé une assez grosse troupe de bandits, il se mit à piller par tout & à commettre les plus grandes violences contre toutes sortes de personnes sans aucune distinction. La mort de Sixte V., & peu après d'Urbain son successeur.

leur, donna une entière liberté à Picolomini de continuer impunément ses ravages pendant la longue vacance du Siège. Il courut le pays avec plus de hardiesse, & il se jeta en Toscane où il laissoit des traces de sa fureur, pour se vanger avec éclat de l'affront qu'il prétendoit avoir reçu de son Prince. Pour arrêter le cours de ce desordre, & punir l'insolence de son Sujet, le Grand-Duc envoya à sa poursuite un gros détachement de troupes, qui avec la permission du Souverain-Pontife pénétrèrent même jusques dans l'État Ecclésiastique, où ce Chef de voleurs avoit sa retraite ordinaire.

Picolomini, averti de la marche de ses ennemis, dans la crainte de n'avoir pas assez de forces pour résister longtems, & par-là de tomber entre les mains du Grand-Duc qui avoit juré sa perte, passa dans l'Abruzze pour s'aboucher avec Sciarra, & unir leurs troupes & leurs intérêts. Quoique de factions contraires, l'un étant Ghibelin l'autre Guelfe, la conformité de situation, la nécessité de pourvoir à leur sûreté, motifs qui font ordinairement évanouir les jalousies de partis, ces objets formèrent entre eux une étroite alliance. Dès la première entrevue, ils conclurent un Traité d'amitié & de correspondance, & convinrent de se joindre, d'agir de concert pour piller la meilleure partie du Royaume, & d'avoir toujours des détachemens de côté & d'autre.

Pendant que ceci se passoit, le Grand-Duc cherchoit tous les moyens de poursuivre Picolomini, dans quelque endroit qu'il pût se retirer. Il eut recours au Roi d'Es-

Qui se joint avec Sciarra.

Combat à l'avantage des Bannis.

1590.

pagne, qui sur ses instances envoya ordre au Marquis del Monté, Lieutenant-général de ses Armées dans le Royaume de Naples, de se mettre en campagne, & de n'en pas sortir qu'il n'eût exterminé Picolomini. De plus ce Monarque, mal satisfait de la lenteur que ses Officiers marquoient à réduire Sciarra, chargea particulièrement de cette guerre Don Virginio Orfino, avec un ample pouvoir de tirer des garnisons & des autres corps autant de troupes, qu'il jugeroit nécessaires pour ôter toute ressource à ce Chef de voleurs. Ces deux Généraux joints ensemble délibérèrent d'attaquer les bandits, ils marchèrent à leur rencontre, & les contraignirent d'en venir aux mains. Le combat fut des plus rudes, & soutenu de part & d'autre pendant plus de six heures avec toute la bravoure & l'intrépidité imaginables; mais enfin l'avantage parut rester aux bandits qui perdirent très peu de monde, & tuèrent plus de cent de leurs ennemis, dont les Commandans le Marquis del Monté & Orfino furent très dangereusement blesez.

Jalousie
& sépara-
tion des
deux Chefs
des ban-
dits.

Bientôt après, Picolomini & Sciarra se séparèrent. Leurs têtes avoient été mises à prix, cette circonstance causa leur desunion, tous deux prévenus d'une méfiance réciproque, craignirent chacun que son compagnon ne fît sa paix à son préjudice, & n'assurât sa vie aux dépens de la sienne. Ils vécutent quelque tems ensemble avec ce soupçon, ils le marquèrent même par la peine qu'ils avoient de s'accorder dans leurs délibérations, enfin pour se mettre l'esprit en

PARTIE II. LIVRE XIII. 325

en repos, ils rompirent leur alliance. Pico- 1590.
 lomini avec ses gens se retira dans la Mar-
 che. Sciarra resta dans l'Abruzze, où il
 continua ses brigandages, avec des excès
 qui excitent l'horreur. On remarque que,
 non content de voler & de bruler, il vou-
 loit avoir tous les mois une jeune fille,
 qu'il abandonnoit à la fureur de ses soldats,
 après avoir assouvi sa brutalité. En sorte que
 les pères, pour sauver leurs filles de cette
 infamie, les envoyoit dans les villes les
 plus fortes, où bien souvent elles couroient
 le même risque, sinon de la part des bri-
 gands, au moins par les poursuites des Es-
 pagnols.

On n'étoit pas moins vexé dans la Mar- Mort de
 che par les courses de Picolomini, qui met- Picolomi-
 toit toute cette Province à feu & à sang, ni.
 & la désoloit par des cruautéz inouïes mê-
 me dans le pays des Turcs & des peuples
 les plus barbares. Il s'attachoit sur tout à
 rançonner les fermes & les métairies de cam-
 pagne, dont il faisoit avertir les maitres de
 lui envoyer une certaine somme qu'il fixoit,
 de deux ou trois cens pistoles, les uns plus
 les autres moins, selon sa fantaisie, avec me-
 naces de bruler tout ce qui leur appartenoit
 s'ils ne satisfaisoient pas promptement à ses
 demandes, en sorte que la crainte de voir
 tous leurs effets réduits en cendres, contrai-
 gnoit ces pauvres gens de se racheter des
 dernières violences par d'exorbitantes con-
 tributions. Enfin ce fruit parvenu à sa ma-
 turité tomba de l'arbre, le redoutable Pi-
 colomini fut pris par les soldats du Grand-
 Duc avec plusieurs de ses compagnons, &

326 VIE DE PHILIPPE II.

1590. conduit à Florence il y fut condamné à mort, & exécuté comme rebelle à son Souverain.

Son élo-
ge.

Ce malheureux Gentilhomme étoit encore dans la fleur de sa jeunesse, à peine âgé de trente ans, d'un tempérament robuste, d'une santé à toute épreuve, d'une bravoure, d'une intrépidité soutenue dans toutes ses actions. Toujours disposé à souffrir la soif, la faim, le froid, le chaud, les plus grandes incommoditez, il dormoit fort souvent sur la neige, en un mot il avoit toutes les qualitez convenables à un bon, ou pour parler plus exactement, à un déterminé bandit. Ses compagnons de fortune & de crimes l'aimoient avec passion, & il possédoit au plus haut point l'art de ménager leurs esprits, d'entretenir & d'augmenter leur ardeur à signaler leur zèle pour son service. Il avoit une connoissance si parfaite du pays de l'Etat Ecclésiastique & des contrées voisines, principalement de la Toscane, qu'il devenoit presque impossible de le joindre, & supposé même qu'on l'eût atteint, c'étoit une chose bien difficile de se rendre maître de sa personne. Souvent entouré de ses ennemis acharnez à le poursuivre, on l'a vu leur échaper comme une anguille, & passer au travers de leurs troupes sans qu'ils s'en apperçussent; & ce qui donne une idée de son adresse, c'est qu'il avoit une facilité surprenante à se trouver sur les pas de ceux qui le cherchoient, & à les assaillir lorsqu'on le croyoit bien loin.

Reflexion sur l'intrépidité des bandits.

Ordinairement les misérables qui suivent l'infame métier de bandits, se battent avec

PARTIE II. LIVRE XIII. 327

un courage de desespérez, dans la certitude 1590.
qu'ils ont d'être reservez à d'affreux supplices, s'ils tombent entre les mains de la Justice: remplis de cette idée effrayante ils n'obmettent rien pour échaper à la poursuite, de quelque manière que ce soit. Sur ce point Piccolomini portoit l'intrépidité beaucoup plus loin qu'aucun de ses semblables, il ne combattoit jamais que dans la ferme résolution de se faire tuer, & par-là il fut très souvent vainqueur. Les Archers & autres commis à donner la chasse aux voleurs, reçoivent une médiocre solde du Prince, ils ne sont pas trop d'humeur de hazarder leur vie peut-être pour un Jules par jour, ils combattent l'ame dans les mains, c'est-à-dire avec crainte & à contre-cœur, & l'amour de la vie les engage à éviter les rencontres autant qu'il leur est possible. Les bandits au contraire ne soutiennent le combat que dans la nécessité de sauver leur vie, & l'on ne sauroit croire combien cet intérêt donne de forces, combien on se sent de courage, quand il s'agit de sa propre conservation, de celle de ses biens, en un mot de tout ce qu'il y a de plus attachant dans le monde; combien enfin on est supérieur à cet égard à ceux qui s'exposent pour les avantages d'autrui. Joint à ce motif, que les malfaiteurs, certains qu'ils ne doivent attendre aucun quartier, savent qu'il vaut mieux mourir les armes à la main, que de se voir conduire au gibet. De là cette ardeur, cette hardiesse téméraire, cette valeur féroce, ce mépris des blessures, de la mort même, d'autant plus opiniâtre, qu'ils ne voyent qu'un sort infiniment plus terrible.

1590. ble, s'ils ont le malheur d'être pris vivans.

Aucune de ces considérations n'anime les gens chargez de les poursuivre, ils tremblent à la vue du péril, & ne sont guères d'humeur à sacrifier leur vie pour une aussi petite récompense.

Philippe
retire ses
troupes du
Siège de
Genève.

Rien ne tenoit plus à cœur au Roi Catholique, que de mettre la Ligue en situation d'abattre le parti des Calvinistes. Dans cette vue ce Monarque avoit résolu de jeter toutes ses forces en France, toujours rempli de l'espérance de parvenir un jour à assûrer cette Couronne dans sa Maison, ou du moins par l'établissement d'un Souverain Catholique ôter aux mécontents des Pays-Bas tout secours du côté de ce Royaume. Ainsi il retira le reste des troupes qu'il avoit fournies au Duc de Savoye pour son expédition contre Genève. Dans ce tems-là ce Prince avoit de quoi satisfaire sa passion pour la guerre, il formoit des prétentions sur le Trône de France, & il étoit alors occupé à les faire valoir les armes à la main dans les Provinces frontières de ce Royaume, ce qui le contraignoit d'agir avec moins d'ardeur contre les Gênois. Tant d'entreprises à la fois demandoient des forces convenables pour les soutenir, la plus grande partie des Espagnols auxiliaires étoit périée au Siège, & il avoit grand besoin du peu qui restoit, dans le dessein où il étoit de faire en même tems la guerre en France, à Genève, & en Suisse. Il envoya un exprès en Espagne, pour obtenir la révocation des ordres de Sa Majesté, sur le prétexte qu'il ne lui étoit pas possible de se

dé-

PARTIE II. LIVRE XIII. 329

défaire du secours qu'elle lui avoit si généreusement donné, pour l'aider à soumettre 1590.

Genève. Philippe ne voulut rien entendre, il en joignit à ses Généraux d'aller joindre l'Armée de la Ligue. Contraints d'obéir, ils défilèrent par la Bourgogne, d'où ils se rendirent en France au lieu que leur avoit assigné le Comte d'Egmont, qui y étoit déjà arrivé avec un gros corps de cavalerie, & qui périt dans la bataille que les Catholiques perdirent, comme je l'ai dit au commencement de ce Livre.

Malgré ce contretêms le Duc de Savoye n'abandonna pas le Siège de Genève, & il s'opiniâtra à cette conquête, quoiqu'il eût presque toujours du deffous. Cette guerre ne fournit rien de remarquable cette année, que l'entreprise des Gênois sur le Fort de la Cluse. Piquez de l'affront qu'ils avoient reçu l'année précédente devant cette place, ils voulurent avoir leur revanche, & l'attaquer une seconde fois. Ils y allèrent bien accompagnés, & la battirent avec tant de furie, que le troisième jour le Gouverneur fut contraint de promettre qu'il la remettrait entre leurs mains, si dans les vingt quatre heures il ne recevoit pas du secours. Vers la fin de la matinée les assiégeans virent plusieurs signaux que les Savoyards faisoient, pour avertir qu'ils amenoient du secours en toute diligence: mais les Gênois firent tant de bruit dans leur camp, qu'il ne fut pas possible aux assiégés de rien entendre. Ainsi le soir venu & sans espérance d'être secourus, ils remirent le Fort aux ennemis, comme ils en étoient convenus,

Les Gênois prennent & abandonnent le Fort de la Cluse.

&

330 VIE DE PHILIPPE II.

1590.

& en conséquence du même Traité toute la garnison fortit avec ses armes, drapeaux déployez, méche allumée, & tambour battant. Peu après parut un gros corps de troupes auxiliaires, qui à leur tour se mirent en devoir de reprendre la forteresse. Les Genevois trop foibles pour la conserver, ne jugèrent pas à propos de courir le risque d'un nouveau Siège: ils tirèrent tout ce qu'ils purent de la place, pour la laisser aux nouveaux venus toute dégarnie, & chargez de ses munitions ils en sortirent de nuit, & rentrèrent dans la ville.

Exemple
mémorable
de fidélité
pour
la patrie.

Vers ce tems il arriva un événement digne d'être transmis à la postérité. Un nommé Pecolat bourgeois de Genève fut fait prisonnier par les Savoyards, & conduit à Chamberi, où d'abord l'on employa tous les moyens imaginables pour lui faire déclarer l'état où se trouvoit alors la ville. On ne put rien tirer de la bouche de ce fidele citoyen, constant à ne donner aucune réponse capable de porter préjudice à sa patrie. Les Ministres du Duc de Savoye, irrités du peu de succès des ressorts qu'ils mettoient en œuvre, résolurent à quelque prix que ce pût être de contraindre leur prisonnier à donner les connoissances qu'ils vouloient avoir. Ils le mirent à la plus rigoureuse torture, qu'il soutint avec un courage inébranlable, toujours ferme à ne vouloir rien avouer qui pût être contraire au service de ses compatriotes. A la vue de ce mépris des souffrances, on le crut forcier, & pour rompre le charme on fit venir un barbier pour le razer par tout le corps.

1590.

corps, dans le dessein de vaincre ensuite son opiniâtreté par les plus horribles tourmens. Dans le tems qu'on commençoit cette opération, Pecolat ayant arraché le rasoir des mains du barbier, dit à haute voix, Dieu ne veut pas que ma langue me fasse rompre la foi que j'ai promise dans mon cœur à ma patrie. Ces paroles prononcées d'un ton intrépide, il se coupa sur le champ la langue, dans la crainte de succomber à la violence des supplices, & de n'avoir pas la force de réserver des secrets si nécessaires aux intérêts de ses chers concitoyens. Une résolution aussi héroïque toucha les cœurs des Juges, qui émus de pitié & d'admiration de ce généreux & sanglant sacrifice, rendirent la liberté à cette noble victime de l'amour de la patrie. Après des faits de cette nature, il faut convenir que cet amour de la patrie est la plus grande vertu, qui puisse régner dans le cœur des hommes. On a tant écrit sur cette matière, que je me dispense de faire les réflexions qu'elle présente naturellement, & qui n'auroient ici rien de nouveau, après tout ce qu'on lit dans un si grand nombre d'Auteurs célèbres de différentes nations.

Par l'entremise de plusieurs Ministres de Princes Allemans on tint à Cologne une Diète, dans laquelle quoiqu'on agitât diverses affaires qui concernoient l'Empire, le principal objet fut d'examiner les plaintes de ces Puissances, & de leur donner satisfaction sur leurs griefs. Elles demandoient la réparation des dommages que leurs Sujets souffroient tous les jours de la part des troupes du

Diète tenue à Cologne.

1590. du Roi Catholique, & de celles des Calvinistes qui se faisoient nommer les Etats-Généraux des Bays-Bas, à l'occasion de la guerre qui ne regardoit que ces Provinces. Il s'agissoit de chercher quelque remède à ces desordres, & de rétablir le repos & la sûreté des Etats lézez. Ils représentoient que les soldats de ces deux Puissances ennemies vivoient avec tant de licence, qu'ils pilloient indifféremment leurs pays, & ceux des voisins qui ne prenoient aucune part dans leurs querelles. Que pour comble de vexation, les uns & les autres se donnoient la liberté de bâtir sur les domaines des étrangers, des forteresses, capables de contenir de grosses garnisons pour pouvoir s'y maintenir plus longtems. Que leurs Armées dans les courses qu'elles faisoient, principalement celles des Espagnols, s'emparoiert sur les terres d'autrui des places & des châteaux d'importance, qu'elles fortifioient à leur gré, sous prétexte de défendre ces mêmes Princes qu'elles assujettissoient à leur domination.

Plénipotentiaires
à Brusselles & à la Haye.

Sur ces plaintes on envoya des Ambassadeurs à Brusselles & à la Haye. La Diète s'étoit adressée à Philippe, pour le prier de rendre justice aux parties intéressées, & ce Monarque avoit renvoyé cette affaire au Duc de Parme. Ces Ministres déclarèrent nettement aux Espagnols & aux Etats, que s'ils refusoient de restituer les places qu'ils retenoient contre toute sorte de droit, tout le corps de l'Empire seroit contraint de faire marcher sur les lieux une Armée, dans le dessein de remettre par la force des armes les choses en leur premier état. Ces Ambas-

PARTIE II. LIVRE XIII. 333

1590.

adeurs allèrent d'abord à Brusselles, où ils voulurent traiter non seulement avec Farne- se, mais encore avec les Etats, & par les réponses qu'ils reçurent, ils remportèrent l'espérance de finir tous ces différends à l'amiable.

Dans les conférences qu'ils tinrent à la Haye, les Etats leur remirent un long mémoire, qui contenoit dans un grand détail toutes les raisons qu'ils avoient eues de se soustraire à l'obéissance du Roi d'Espagne, les violences qu'ils avoient souffertes de la tyrannie des Espagnols, & en particulier les vexations énormes de Philippe. Ils protestoi- ent qu'ils avoient toujours été dans la disposition de conclure une bonne paix, mais qu'après une triste expérience de l'opiniâtreté des Espagnols à la refuser sous des conditions raisonnables, ils demeuroient fermes dans le dessein de continuer la guerre. Enfin qu'ils disoient que tous les Souverains avoient intérêt de soutenir, pour mettre l'Espagne à la raison, & se délivrer des malheurs qui les accabloient depuis si longtems.

Protestations des Hollandois.

Pendant le congrès de Cologne, quelques députez s'y rendirent au nom des Liégeois. L'Evêque de Liège avoit permis à ses Sujets de paroître à cette assemblée, & d'y pour- suivre la conclusion d'un Traité, qui pût établir entre eux & les Provinces-Unies une solide amitié, & une entière liberté de commerce. Cette négociation se termina au contentement des parties contractantes, qui voulurent encore assurer le transport de leurs marchandises par une ligue défensive & offensive, sous promesse de se fournir réciproque-

Traité entre les Hollandois & les Liégeois.

1590.

quement selon le besoin tous les secours nécessaires, pour écarter les obstacles qu'on pouvoit leur susciter. Aussitôt que Philippe eut reçu la nouvelle de cet accommodement il envoya ordre à ses Ministres de faire les plus vives plaintes aux Ambassadeurs de l'Empire, aux Princes & à l'Empereur même, de ce qu'ils avoient souffert qu'on eût conclu, en présence de leurs Plénipotentiaires à la Diète, une affaire aussi préjudiciable à leurs Etats & à la Religion. En effet les Espagnols ne pouvoient que faire grand bruit de ce Traité, les conséquences en étoient trop avantageuses à leurs ennemis, les Hollandois & les Zélandois, par la ressource d'un commerce étendu, s'oublieroient les moyens d'avoir de grosses sommes, qui les mettoient en état de soutenir la guerre. Cet intérêt ne pouvoit que donner au Roi Catholique les plus sérieuses allarmes, mais selon sa coutume il mit en jeu la cause de la Religion, il ajouta tous les autres motifs, que l'étroite correspondance avec les Calvinistes infecteroit de leur doctrine les pays attachez à l'ancienne foi: chose pour laquelle ce Monarque marquoit dans toutes les rencontres une horreur invincible.

J'ai dit en plusieurs endroits, que le grand but de Philippe étoit d'employer toutes ses forces, à mettre en France la Ligue en situation d'exclure de la Couronne le Roi de Navarre, qui défendoit ses droits légitimes avec assez de succès. Dans cette vue il résolut d'envoyer en Bretagne de puissants secours, & au mois de Juin trente vaisseaux mirent à la voile, chargez d'un gros corps

Flotte
envoyée
en France
par Phi-
lippe.

de troupes d'élite, sous les ordres de Don Jean de la Laquella, Officier d'une grande expérience dans la marine. Cet Amiral entra dans la Loire, & du premier coup se rendit maître de Blavet, lieu ouvert & peu important alors, mais dont l'affiette sur le bord de la mer pouvoit en faire une place de conséquence; aussi les Espagnols le fortifièrent-ils. Depuis ce tems-là ce port devint pendant les troubles le théâtre de la guerre, sa garnison se rendoit redoutable à toute la contrée, par les courses qu'elle y faisoit. Les Espagnols prirent encore Hennebont, qui, pour être une place maritime, fut remise aux Généraux de la Ligue.

Philippe prétendoit que par la mort d'Henri III. le Duché de Bretagne étoit dévolu de droit à l'Infante sa fille, comme héritière de sa mère fille aînée d'Henri II., & qui en cette qualité transmettoit à ses descendants l'héritage de la Maison de Valois. Par rapport au Duché de Bretagne, Philippe soutenoit que par la mort des trois fils d'Henri II., oncles de l'Infante, cette Princesse par le droit d'une hérédité légitime devoit être mise en possession de tous les fiefs féminins qui avoient été annexés à la Couronne sous la dernière Race. Sur le même prétexte & par le même titre ce Monarque ne bornoit pas ses prétentions à cette seule Province, il établissoit en faveur de l'Infante je ne sais quels droits sur l'Aquitaine & sur l'Angleterre, à cause qu'Anne sa grand-mère étoit l'unique héritière de la Bretagne, qui autrefois avoit été donnée en dot à l'Empereur Maximilien, à qui Charles VIII.

Prétentions de ce Monarque sur la Bretagne.

336 VIE DE PHILIPPE II.

1590.

l'avoit enlevée de force, après que François I. eut épousé la fille de cette Anne, ayeule de l'Infante d'Espagne fille de Philippe. Tels étoient les fondemens des droits que ce Roi faisoit publier au nom de la Princesse, sans songer qu'en vertu de l'incorporation de ce Duché faite solennellement à la Couronne du consentement des Etats du pays, les femmes perdoient la prérogative de parvenir à la souveraineté de cette Province, en conséquence de la Loi Salique, reconnue des François d'une manière si authentique, & qui exclut les Princes du droit de succession à tous les domaines dépendans de la Monarchie, sous quelque titre que ce pût être. Ce fut donc sur ce prétexte que le Roi Catholique se détermina à équiper cette Escadre de trente vaisseaux, fournis d'un bon nombre de troupes, avec lesquelles il se flattoit de soumettre la Bretagne.

Mesures
d'Henri
pour s'op-
poser aux
Espagnols.

Henri, informé de la résolution de la Cour d'Espagne, ne négligea rien pour s'opposer à l'invasion dont il étoit menacé, & autant que l'état de ses affaires pouvoit le permettre, il prit les mesures propres à empêcher les progrès de ses ennemis. Il chargea le Prince de Dombes d'agir en Bretagne, & lui donna pour Lieutenant-Général François de la Noué, personnage très célèbre & dans le cabinet & dans la profession de armes. Avec l'assistance des Anglois cet Officier ayant rassemblé un corps de troupes assez considérable pour tenir la campagne entreprit le Siège de Lambale, ville qui sous la protection du Roi d'Espagne tenoit

PARTIE II. LIVRE XIII. 337

le parti de la Ligue. Comme il étoit de la dernière conséquence de ne pas trop s'arrêter à cette expédition, il fit battre la place avec toute la vigueur imaginable, dans la vue de la réduire en peu de tems par assaut. Il y eut bientôt une brèche, & la Noue voulut aller en personne la reconnoître, pour déterminer l'endroit le plus propre à faire l'attaque.

1590.

Dans le tems que monté sur une échelle il étoit attentif à examiner la contenance des assiégés, il reçut un coup de mousquet tiré par un soldat qui l'avoit apperçu, & il tomba rudement à terre. D'autres disent qu'en tombant il resta accroché à l'échelle par une jambe. Quelques-uns prétendent qu'il fut atteint des éclats de pierres qui le froissèrent à un point qu'il tomba sans connoissance, & quelques jours après il mourut de sa blessure. De quelque manière que cet accident soit arrivé, il est certain que ce grand homme périt à ce Siège, au grand regret d'Henri, qui ressentit vivement cette perte, une des plus grandes qu'il pût faire, & même irréparable dans un tems où il avoit tant de besoin d'Officiers de ce mérite. Non seulement la Noue étoit un excellent homme de guerre, il s'est encore rendu recommandable par des ouvrages qu'il composa dans une de ses prisons, & où les gens du métier puisent les grandes règles de l'Art militaire. On en admire un entr'autres qu'on a fait imprimer en Hollande, & qui a été reçu avec un applaudissement universel: ce sage politique y fournit les moyens d'établir une paix perpétuelle dans

Mort de la Noue.

1590.

la Chrétienté, & d'en réunir toutes les forces pour aller par le concert de toutes les Puissances renverser l'Empire des Turcs.

Proposition d'un Alchimiste au Roi Catholique.

Dès le commencement de cette année le Roi Catholique avoit reçu une longue lettre, écrite par un certain Marc Bragadino de l'île de Chipre, connu communément sous le surnom de Mamugna, lequel se vançoit de posséder le secret de convertir les métaux en or. Pour surcroît d'avantage il promettoit de rendre une quantité très considérable de ce précieux métal, & ce qui devenoit un objet propre à se faire écouter, il s'engageoit de faire ses opérations avec une dépense fort médiocre. Par curiosité, plutôt que par persuasion & par envie de mettre en œuvre le charlatanisme, Philippe prit plaisir à communiquer à son Conseil les propositions de l'Alchimiste pour voir comment elles y seroient reçues. Tous les Ministres, ravis de trouver au moins l'espérance de fournir abondamment aux frais immenses des guerres de France & des Pays-Bas, qui transmuoient l'or d'Espagne en plomb, furent éblouis de la promesse du Cipriot, qui se faisoit fort de changer le mercure en or. Ils représentèrent à Sa Majesté que l'offre n'étoit pas à rejeter, que la bonne politique obligeoit les Princes de tenter des expériences de cette nature. Cette décision, bien loin de faire impression sur l'esprit du Roi, n'excita que ses railleries, & même son chagrin de connaître par cet essai ses Conseillers assez foibles, pour se laisser surprendre à de semblables bagatelles. Ce Monarque, ennet

PARTIE II. LIVRE XIII. 339

1590.

du nom seul de pierre philosophale & des imposteurs qui s'y livroient, répondit „ que
„ l'Alchimie étoit la ressource des fous, qu'il
„ n'étoit pas permis à des hommes qui faisoient
„ usage de leur raison de donner dans une
„ chimère aussi éloignée du bon sens. Qu'il
„ n'y avoit que le Pérou qui donnât le secret
„ de convertir le mercure en or, & que
„ rien n'étoit plus capable de ruiner un
„ Prince, que la malheureuse manie de cher-
„ cher des mines par le moyen de la trans-
„ mutation des métaux”.

Mamugna fut remercié, & vit contre son
attente évanouir le plan qu'il s'étoit fait de
passer en Espagne, dans la vue d'y faire une
fortune proportionnée à la puissance & aux
richesses du Souverain de ce Royaume. Re-
buté de cette part, il choisit Venise com-
me un lieu très propre à son dessein, au
moyen de l'affluence considérable de peuple
que renferme cette grande ville, où il comp-
toit trouver un vaste champ à faire valoir
avec succès sa fourberie auprès d'un grand
nombre de dupes. Aussitôt qu'il fut arrivé
dans cette célèbre capitale, il ne manqua
pas de faire quelques expériences, non seu-
lement devant les personnes les plus rele-
vées, telles que des Sénateurs & des Am-
bassadeurs, mais encore en présence des or-
fèvres les plus experts. Il est vrai que les
épreuves qu'il donnoit de son talent n'étoient
pas fréquentes, & qu'il ne rendoit chaque
fois qu'une petite quantité d'or: mais il di-
oit qu'il n'en falloit pas davantage pour con-
vaincre de la sûreté de son secret qu'il pro-
estoit être infallible, avec assurance en mê-

Cet hom-
me passe
à Venise.

1590. me tems qu'il lui étoit facile de tirer autant d'or qu'il fouhaitoit.

Il fait
l'expérience
de
l'œuvre.

Voici comment il s'y prenoit. Il faisoit toujours provision d'or qu'il avoit soin de choisir le plus fin, il réduisoit cette matière en une substance si déliée, qu'elle devenoit presque imperceptible. A l'égard de cette opération il ne souffroit point de témoin. Ensuite il mêloit cette substance subtilisée avec du vif argent dans la proportion qu'il jugeoit convenable, & de cette manière il retiroit l'or dans la même quantité qu'il y avoit mise, à une très petite diminution près. Avec cette précaution il exposoit hardiment son or à l'essai, bien certain que toutes les coupelles des orfèvres ne pouvoient le faire changer de nature, aussi les plus habiles artistes étoient-ils contraints d'avouer que l'or ne pouvoit être plus pur. Des témoignages aussi authentiques ne pouvoient manquer d'en imposer au public, bientôt sa réputation s'étendit, & regardé comme possesseur du fameux secret dont on ne connoit encore que le nom, il vit à sa porte une foule d'avidés cliens, qui couroient à lui comme à l'oracle. Dans les rues c'étoit un concours de monde dont il recevoit les mêmes hommages que s'il eût été un Saint, encore peut on dire qu'on portoit la vénération & le respect beaucoup au delà du culte le plus religieux, vû que l'apât des trésors fait mouvoir les ressorts de l'esprit humain avec plus de puissance, que tous les besoins spirituels, que l'envie d'acquérir les richesses du Ciel. Enfin il n'y avoit personne qui n'eût l'ambition de gagner les bonnes grâces de l'alchimif-

PARTIE II. LIVRE XIII. 341

mise, & l'aveuglement alloit si loin, qu'on ne s'appercevoit pas que bien loin de faire de l'or, il diminuoit considérablement celui qu'on lui apportoit. En effet sur la matière qu'il réduisoit en cette substance subtile dont j'ai parlé, il se trouvoit toujours une perte d'environ quinze pour cent, quoiqu'elle fût unie à une certaine quantité de mercure. Malgré cette circonstance si capable de déromper, l'espoir d'une fortune brillante éblouissoit de manière, qu'on fermoit les yeux à la fourberie de l'imposteur.

1590.

Non seulement Venise & tout l'Etat de cette République, mais toute l'Italie retentit du bruit des merveilles que le Cipriot opéroit. De toutes parts il voyoit aborder à sa maison une multitude de supplians de toutes les conditions, Marchands, Gentilshommes, Ambassadeurs, Princes même, venoient lui rendre visite, & le combloient de marques de l'estime la plus singulière. Tous ses adorateurs, instruits des démarches qu'il avoit faites pour s'établir en Espagne, ne pouvoient revenir de leur surprise d'apprendre que cette Cour, remplie de Ministres si renommés par leur prudence, conduite par un Monarque sans égal pour la politique, eût laissé échapper une occasion aussi certaine d'accumuler ses trésors, & de se faire une ressource inépuisable pour remplir en tout tems son Epargne. Mais après la découverte de l'imposture on changea bien de langage, sur tout les malheureux à qui une fatale curiosité coutoit si cher. On convint que les Espagnols avoient donné une preuve de la plus profonde sagesse, on déplora l'extrava-

Sa grande
réputation.

1590.

gante avidité de ceux qui s'étoient livrez avec tant de confiance aux promesses de ce fourbe, on les plaignoit même d'autant moins, qu'il avoit fallu un entêtement que l'avarice seule peut soutenir, pour ne pas voir qu'il ne paroïssoit rien dans cet homme qui ne mît au grand jour & son ignorance & sa friponnerie.

La magnificence de son train.

Aussitôt qu'il se vit dans un aussi grand crédit, & tous les peuples persuadez de son savoir, il voulut répondre à cette haute réputation par la magnificence de son train, & par l'éclat de sa dépense. Il loua le palais d'André Dandolo un des plus superbes du pays par la régularité de l'architecture, la beauté de la situation, la vaste étendue des cours, la pompe des appartemens, le nombre & la variété de jardins délicieux. Des meubles d'une richesse éblouissante & d'un gout exquis dans tous les genres soutenoient la grandeur du logement, une partie de ces effets étoit le fruit de son travail, il devoit l'autre à la libéralité des Princes & grands Seigneurs qui avoient recours à son industrie. Tout ce faste étoit relevé au dehors par une suite nombreuse de domestiques, dont il se faisoit escorter, & qui le servoient avec l'appareil & le respect usitez dans les maisons des Princes. Ses fonds pouvoient aisément subvenir à tant de luxe, il ne se passoit point de jour qu'il n'eût la visite de plusieurs centaines de particuliers de tous états, qui lui remettoient des bourses pleines d'or, pour en faire la multiplication. Mais il transmuoit ces deniers d'une manière bien différente, il s'en servoit à entretenir une table somptueuse & délicate, avec cette attention pour ses

du-

PARTIE II. LIVRE XIII. 343

1590.

dupes qu'il les invitoit à partager cette bonne chère, dont ils lui fournissoient si abondamment les frais. Ce fut aussi tout l'intérêt que le fourbe alchimiste leur rendit, ces fonds immenses s'employoient à satisfaire son goût pour toutes sortes de débauches, on n'entendoit parler que de ses festins, de ses concerts, des fêtes qu'il donnoit, où tous les plaisirs étoient réunis avec profusion. Pour soutenir ce personnage d'une manière à ne pas effrayer ses chalans, la nature lui avoit donné tous les talens propres à tromper, il possédoit même l'art d'éblouir & d'aveugler au point qu'on ne se lassoit pas de remplir ses coffres, & son alchimie se réduisoit à les vuider comme je viens de le dire, à la ruine & à la honte de ses créanciers.

Ces fortes d'aventuriers n'ont qu'un tems, & d'ordinaire très court: sa fourberie devint enfin trop manifeste, pour le laisser vivre avec tant de splendeur aux dépens de tout le monde. Ses aveugles admirateurs, éclaircis de l'usage qu'il faisoit de l'argent qu'ils avoient eu la sottise de lui remettre, commencèrent à lui en demander compte, lorsqu'ils virent leurs espérances fondues dans le gouffre de ses dépenses, & que l'alchimie n'étoit profitable qu'à l'imposteur. Aussitôt qu'il s'aperçut des soupçons de ses créanciers, il n'attendit pas de plus sérieuses procédures, il rassembla tout ce qu'il put de plus précieux, & sous prétexte d'aller à Padoue en dévotion au tombeau de St. Antoine, il prit la route de Bavière où il arriva suivi d'un seul domestique. Sa dernière aventure ne le rendit pas plus sage, il

Il s'en-
fuit en
Bavière.

1590.

parut dans ce pays sous le même titre , & eut l'impudence de continuer sa manœuvre, qui plus est avec tant de succès, que le Duc fut sur le point de se laisser prendre dans ses filets. Ce Prince n'évita le piège que sur les lettres réitérées de Venise , qui demandoient avec les plus vives instances justice de ce voleur public, de ce fourbe dont on détailloit la vie & les impostures. Sur des plaintes aussi graves le Duc le fit mettre en prison, on instruisit son procès, & outre les griefs de ses accusateurs , après avoir été convaincu de mille crimes qu'on ne peut entendre sans être saisi d'horreur , il eut la tête tranchée : & ce qui découvre l'excès de la corruption de ce scélérat, on tua en même tems à coups de fusil deux gros chiens, dont il se servoit à des usages impies, & dont le récit fait frémir la nature.

Embarras
de Philip-
pe par la
disette
d'argent.

Je reviens à Philippe. Les guerres continues que ce Monarque soutenoit depuis son élévation sur le Trône, & qu'il se voyoit contraint de continuer, avoient tellement épuisé ses finances, qu'il ne savoit où trouver les sommes nécessaires pour subvenir à tous ses besoins. Dans cet embarras, il cherchoit tous les expédiens capables de remplir son Epargne , sans beaucoup surcharger ses Sujets, dans le besoin extrême où il se trouvoit, obligé de faire de nouvelles dépenses considérables pour la guerre de Flandres, encore plus pour celle de France, où il paroïssoit résolu de jeter la plus grande partie de ses forces. Après bien des réflexions, il ne vit point de ressource & plus prompte & plus

plus abondante, que de faire demander à la Cour de Rome par son Ambassadeur, qui étoit le Duc de Sessa, l'octroi d'une bonne partie des revenus ecclésiastiques. Il demandoit que, le nécessaire réservé pour l'entretien des Religieux dans leurs monastères, des Prêtres dans leurs cures & autres bénéfices, le restant des biens de l'Eglise lui fût remis, pour être appliqué à la guerre qu'il nommoit sainte, parce que selon lui il s'agissoit de la destruction des hérétiques.

En conséquence de l'ordre de Philippe, le Duc de Sessa fit toutes les démarches convenables. Mais, outre les obstacles inévitables pour un sujet pareil, il eut encore à essuyer les contretens de trois Conclaves consécutifs, par la mort de Sixte V., d'Urbain VII., & de Grégoire XIV. L'Ambassadeur agit sans succès auprès de ces trois Pontifes, ils lui répondirent selon l'usage de cette Cour, que l'affaire étoit d'une trop grande conséquence, pour donner une décision aussi prompte que Sa Majesté la demandoit, & qu'elle exigeoit les plus mures délibérations. C'étoit à la manière de Rome prendre du tems, dans la vue de fatiguer les parties intéressées par de longs délais, ce qui veut dire en bon langage, refuser avec une espèce de ménagement. Pendant les vacances du Siège le Ministre s'adressa au Sacré Collège, à qui il représenta qu'étant le dépositaire de l'autorité souveraine pour les affaires de l'Eglise, pendant qu'elle étoit privée d'un Chef, le corps entier des Cardinaux avoit le droit dans cette conjoncture de remplir les bonnes intentions

Le Duc de Sessa demande une taxe sur les ecclésiastiques.

346 VIE DE PHILIPPE II.

1590.

de, Sa Majesté Catholique. Il lui fut répondu, qu'à la vérité le Sacré Collége ne formoit qu'un corps, mais qu'il avoit plusieurs têtes, & que des intérêts de cette nature ne pouvoient s'agiter qu'avec confusion, au milieu de tant d'opinans. Ainsi le Duc fut renvoyé à un autre tems. Par tant de remises ce Ministre connut aisément les intentions de la Cour de Rome, & il écrivit à son Souverain qu'il ne devoit rien attendre sur cette affaire, à moins qu'il ne prît la ferme résolution de se servir du pouvoir que Dieu lui avoit donné sur tous ses Sujets sans distinction.

Le Roi
Catholi-
que em-
prunte une
somme
aux Gé-
nois.

Philippe, déchu de ses espérances du côté de Rome, & contraint par la nécessité de ses affaires de trouver de l'argent à quelque prix que ce fût, pour soutenir la dépense de tant de guerres onéreuses, eut recours à son expédient ordinaire de puiser dans la bourse des Génois. Il leur demanda par forme d'emprunt deux millions d'or, que divers marchands fournirent, les uns plus les autres moins, il y en eut même qui contribuèrent jusqu'à la somme de trois cens mille écus. Pour sureté de ces deniers le Roi leur assigna plusieurs Terres & Principautés dans les Royaumes de Naples & de Sicile, comme il l'avoit déjà pratiqué d'autres fois, ainsi que je l'ai rapporté dans les endroits. C'est à dire qu'il leur abandonnoit la jouissance des revenus de ces Seigneuries, pour l'intérêt des sommes qu'ils avançaient, ce qui leur donnoit un profit considérable. Ces aliénations subsistent encore aujourd'hui, les engagistes de ces domaines habiles négocians

PARTIE II. LIVRE XIII. 347

favent faire valoir cet intérêt jusqu'à douze 1590.
pour cent, par le commerce des soyes, des
vins, des grains, des huiles, & d'autres den-
rées.

Tel est le ressort que la politique Espa- Politique
de la Cour
d'Espagne
à l'égard
de ces Ré-
publi-
cains.
gnole a imaginé, pour tenir perpétuellement
cette République dans sa dépendance. En
effet l'intérêt des particuliers de ce petit
Etat oblige le gouvernement d'être à la dé-
votion de cette Couronne, qui d'un autre
côté se dédommage avantageusement par les
ressources qu'elle en tire pour la conserva-
tion de ses domaines d'Italie. Philippe à cet
égard fut toujours fort attentif à suivre cette
maxime, comme je l'ai dit ailleurs. Con-
vaincu de la nécessité d'entretenir une étroite
correspondance avec les Génois, à cause de
son Duché de Milan, il ne songea qu'à les
lier avec des chaines d'or, plus fortes dans
cette République comme chez toutes les
autres nations que les chaines de fer, parce
que celles-ci n'attachent que les bras, celles-
là serrent le cœur & l'esprit. Il est certain,
& tous les politiques les plus consommés
en conviennent, que si Philippe II. ne s'é-
toit pas fait une raison d'Etat de s'assurer de
l'alliance des Génois par des liens indissolu-
bles, il seroit arrivé à Gènes des révolu-
tions fâcheuses, dont le contrecoup auroit
causé un préjudice irréparable au Duché de
Milan. Soit du côté de la France, soit
de la part de quelque autre Potentat, cette
République auroit été inmanquablement
inquiétée, & il lui auroit été bien difficile
de se maintenir dans sa liberté, contre les
attaques de tant de Souverains jaloux de

1590. cette acquisition. On fait qu'il est de l'intérêt de la Monarchie d'Espagne de défendre de toutes ses forces, de toute sa puissance, la République de Gènes dans son indépendance; voilà ce qui met cet Etat à couvert des insultes de ses voisins, aucun n'ose tenter l'entreprise. Sans cette protection qui imprime la terreur, si les Génois n'avoient point de secours à espérer des Espagnols, ils se verroient bientôt assaillis, & par une fuite que leur foiblesse naturelle rendroit inévitable, hors d'état de résister sans appui, ils seroient d'un coup de main assujettis à une domination étrangère.

De leur côté, soigneux en sages politiques de ménager une protection si avantageuse & si nécessaire, ils ne laissent pas de tenir les yeux ouverts sur toutes les démarches des Espagnols, qu'ils n'observent pas avec moins de méfiance quoiqu'amis, que les François leurs ennemis ouverts. Avec cette prudente précaution, ils n'obmettent rien pour s'entretenir dans l'amitié de cette dernière Puissance, qui n'est pas moins redoutable à leur égard, mais ils se conduisent sur ce point avec toute la réserve propre à ne donner aucune jalousie à leurs protecteurs. Le fruit de cette conduite est de retenir l'ambition des Rois Catholiques, qui les accableroient du poids d'une dure servitude. On ne connoit que trop la manœuvre ordinaire de ces Monarques, pour peu qu'ils ayent de prise sur un Etat, rien ne leur coute pour l'assujettir, & s'ils avoient trouvé jour à soumettre la République, les liens de l'amitié n'auroient pas garanti
les

PARTIE II. LIVRE XIII. 349

les Génois de perdre cette chère liberté 1590.
qu'ils aiment avec tant de passion. Peut-être est-il certain que les Espagnols auroient en ce cas levé le masque avec plus de hauteur, que ne feroient les François dans de semblables conjonctures.

Vers les derniers jours de cette année on vit paroître à la Cour de Philippe le Président Jeannin, que le Duc de Mayenne y avoit envoyé, pour traiter directement avec Sa Majesté Catholique des intérêts de la Ligue, ou pour parler plus exactement, de ses intérêts propres. Le sujet de cette députation étoit, que le Duc avoit pris de grands motifs de se plaindre de Mendozza & d'Ibarra Ministres de Philippe en France. Il éprouvoit tous les jours les effets de leur mauvaise volonté à son égard, & soit que ce fût par mépris pour sa personne, soit par avarice particulière, il avoit la mortification de voir qu'ils employoient les deniers qu'on envoyoit d'Espagne à d'autres usages qu'au bien de la cause commune, & qu'ils en dispofoient sans sa participation pour tout ce qu'ils jugeoient avantageux à leurs intérêts, au préjudice de ceux de la Ligue. Sur ces griefs il crut qu'il en auroit une entière satisfaction, s'il informoit le Roi de l'état des affaires, des vues différentes de chacun des Chefs, de son crédit dans la faction, de ses travaux, & de sa conduite. Il ne douta pas que ce détail n'engageât Sa Majesté à prononcer en sa faveur sur ses plaintes, à lui fournir les plus puissans secours pour mettre fin à la guerre, à lui permettre d'agir pour se placer lui même

Le Président Jeannin passe à Madrid.

1590. sur le Trône de France. Tous ces objets avoient fait prendre au Duc de Mayenne la résolution d'envoyer à Madrid le Président Jeannin, son intime confident, le dépositaire de ses plus secretes pensées, parfaitement instruit des ressorts les plus cachez de toutes les intrigues, pourvu de toute l'habileté, de toute la prudence convenables dans les négociations les plus délicates, propre à soutenir le poids des affaires les plus épineuses par ses talens naturels & acquis, par une éloquence brillante & persuasive, par une expérience consommée dans le manége de la politique.

En quelle disposition il trouve Philippe.

Dès la première audience que ce négociateur eut du Roi Catholique, il trouva ce Monarque dans des préventions sur les affaires de France, bien contraires à ses espérances, il dut même en juger qu'il ne seroit pas possible de l'amener au point que portoit sa commission, & que le Duc de Mayenne s'étoit grossièrement trompé dans ses préjugés. En effet, soit que dès le commencement de la guerre le Conseil d'Espagne eût formé le dessein de ne la faire qu'à son profit, soit qu'il n'eût pris cette idée que sur les conjonctures & les avis de ses Ministres résidens à Paris, Jeannin ne vit aucun jour de réussir. Philippe croyoit que le Duc par des vues particulières trainoit la guerre en longueur, que ce Prince n'avoit pas autant de crédit, autant d'autorité dans sa faction qu'on vouloit le lui faire entendre. Il s'imaginait pouvoir disposer de tout à sa fantaisie, & par-la de se faciliter avec le tems les moyens, sinon d'unir la Couronne de

PARTIE II. LIVRE XIII. 351

de France à celle d'Espagne, au moins de 1590.
 mettre ce Sceptre entre les mains de l'Infante Isabelle sa fille; révolution qu'à la vérité il n'attendoit que du tems, & de la sagesse de ses mesures. En cas que ses vastes projets manquaissent, il souhaitoit du moins s'assurer par lui-même que toutes les dépenses qu'il faisoit, toutes les peines qu'il se donnoit pour soutenir cette guerre, ne lui seroient pas infructueuses, & que de quelque manière que la succession pût tourner, il en reviendroit quelque avantage à sa Monarchie.

Jeannin dans les audiences suivantes mit Ses efforts en œuvre tout ce que son esprit put lui pour le fournir, pour détruire ces impressions qui faire en- paroissoient si contraires aux intérêts du trer dans Duc, & persuader ce Monarque prévenu ses vues. de concourir aux vues qu'il lui avoit proposées. Toute son éloquence fut inutile, tous les ressorts qu'il employa, toute son adresse, toutes les remontrances échouèrent contre l'entêtement de Philippe, il ne vit aucun moyen de le détromper, rien ne put l'émouvoir, ni le faire sortir de son plan.

Sur l'article des deniers que Sa Majesté Réponse fournissoit, & l'augmentation que Jeannin de ce Mo- demandoit, Philippe ne parut pas seulement narque. résolu de ne point accorder de plus grosses sommes que ne portoient ses engagements, il voulut même que celles qu'il seroit remettre à l'avenir passassent par les mains de ses Ministres, qui seroient seuls chargez d'en faire l'emploi selon qu'il seroit jugé nécessaire, cependant avec la participation du Duc de Mayenne. Le prétexte
 que

1590.

que ce Monarque alléguoit fut que jusqu'alors il n'avoit vu aucun fruit des trésors qu'il avoit consommés au service de la Ligue, que d'ailleurs il étoit bien aise que ses secours fussent manifestés au grand jour, qu'il n'y eût aucun mystère, aucun secret à cet égard, que chacun connût la source d'où les Catholiques puisoient leurs forces, à qui enfin la Religion étoit redevable des efforts qu'on faisoit pour sa défense.

A l'égard des troupes auxiliaires, il répondit que son intention étoit qu'elles allassent joindre celles de la Ligue, pour soutenir la Religion périliciteuse, & créer un Roi Catholique à la satisfaction commune. Qu'il avoit expédié ses ordres à ce sujet, mais que le Duc de Parme, qui devoit remplir cette commission, & conduire une seconde fois en personne son Armée en France, ne pouvoit pas sitôt abandonner les Pays-Bas, où les Etats-Généraux des Provinces-Unies avoient fait en Frise des conquêtes d'importance. Que dans cet intervalle il étoit nécessaire, avant que de faire aucun mouvement, de convenir par des délibérations authentiques de ce qu'il étoit à propos de conclure sur la succession du Royaume. Que dans cette vue il devenoit indispensable d'assembler les Etats-Généraux, pour y arrêter l'élection d'un nouveau Roi, afin que l'autorité d'un Souverain reconnu par le parti y entretînt l'ordre, écartât de l'esprit des Chefs les soupçons, les méfiances, les jalousies inséparables d'une anarchie, afin en un mot qu'il n'y eût qu'une même & seule in-

ten-

PARTIE II. LIVRE XIII. 353

1590.

attention, qu'un même concert, qu'un même but, qu'une même fin.

Enfin il déclara que, sur la remise entre les mains du Duc de Mayenne des fonds pour payer les troupes Françoises, que ce Prince avoit levées & qui servoient sous ses ordres, il promettoit de les envoyer, aussitôt qu'on auroit terminé la grande affaire de la nomination d'un Roi. Qu'à cet égard il enverroient incessamment en France un nouveau Ministre, pour y déclarer ses volontez aux Etats-Généraux quand ils seroient assemblez, & pour y faire résoudre ce qui étoit nécessaire au bien de la cause commune, à l'avancement & au succès de l'entreprise. Que cependant il ne laisseroit pas de renouveler ses ordres au Duc de Parme, aussitôt que les affaires de Flandres le lui permettroient. Mais que pour prendre des mesures convenables, & mettre les choses au point d'abattre le parti du concurrent, il ne falloit point perdre de tems, il falloit convoquer toute affaire cessant les Etats-Généraux du Royaume, sans quoi il étoit résolu de ne plus fournir ni troupes ni argent.

Une réponse aussi contraire aux intérêts du Duc de Mayenne jetta Jeannin dans le plus grand embarras. Il ne manqua pas de repliquer par les motifs les plus touchans, les plus propres à faire revenir le Roi de ses préjugés : il représenta à ce Monarque l'état des affaires sous une face capable de le persuader, la défiance de la nation Françoisse, les intérêts du parti, les grandes obligations qu'il avoit à la Maison de Lorraine,

Mauvais succès de Jeannin.

les

1590.

les travaux du Duc de Mayenne en particulier, son crédit, sa puissance parmi les Catholiques. Jeannin insista avec force sur toutes ces circonstances, & nombre d'autres de pareil poids, mais sa rhétorique fut inutile, jamais Philippe ne voulut changer de résolution, de système. Ainsi ce négociateur, qui s'étoit flatté de pouvoir par son adresse vaincre les obstacles qu'il prévoyoit assez de la part des Espagnols, ne voyant aucune espérance de se faire écouter, prit le parti de retourner en France, pour y rendre compte de son voyage. Le Roi suivant la coutume lui fit un présent, qui fut une horloge de la valeur de mille écus, l'unique fruit qu'il tira de son Ambassade.

Evénement arrivé à Naples.

Naples vit cette année dans ses murs un événement fort remarquable. Ce fut en la personne d'un Noble du premier ordre, qui par un coup de jeunesse rompit l'exil, prononcé contre lui quelques mois auparavant pour une cause à la vérité fort légère. Dans la vue de se réconcilier avec le peuple, qui témoignoit être mal satisfait de son gouvernement pour les causes alléguées dans l'autre Livre, le Duc d'Osune, qui le savoit ennemi déclaré de la Noblesse, crut lui donner une satisfaction entière de déployer contre ce Gentilhomme toutes les rigueurs de la Justice. Il le fit prendre & conduire dans la prison de la Vicairerie, d'où ensuite on le fit traverser une partie de la ville dans un chariot découvert, une grosse chaîne de fer aux piez, pour le transférer au château S. Elme. Il étoit assis à l'une des portières du chariot, & à une petite distance

ur

PARTIE II. LIVRE XIII. 355

Un archer tenoit le bout de la chaîne. L'année 1590.
l'opinion publique fut que le dessein du Viceroy n'étoit autre que de complaire au peuple, qui par la haine irréconciliable qu'il porte aux Nobles, ne peut avoir de plaisir plus grand que de voir punir en public quelque'un de cet ordre. Ce pauvre Gentilhomme conçut un chagrin si vif de l'affront auquel il se voyoit condamné, qu'il arracha un couteau du côté d'un des archers, pendant qu'on lui attachoit la chaîne, & il se seroit percé, si les assistans ne l'en avoient pas empêché.

Toute la Noblesse prit feu à cette diffamante procédure, qui intéressoit si particulièrement l'honneur de tout le corps. Don Ferrant Caraffe fut député au Viceroy, pour lui représenter combien les Nobles de Naples avoient été dans tous les tems fideles à sa Majesté Catholique, & après avoir allégué divers exemples de services importans rendus à leurs Souverains, il soutint que lorsqu'il s'agissoit de la punition d'un Gentilhomme, surtout d'un Noble de la première classe, les Juges ou les Commandans devoient procéder avec beaucoup de reserve & d'égards. Il conclut que, bien loin d'avoir observé ces ménagemens dans l'affaire dont il s'agissoit, le Gentilhomme ayant été traité de la manière la plus indigne, & la plus injurieuse à sa condition & aux plus illustres Maisons du Royaume auxquelles il appartenoit, le corps entier de la Noblesse étoit résolu, avec la permission de Son Excellence, d'avoir recours à la justice du Roi pour obtenir une réparation convenable. Le Duc
ré-

1590.

répondit qu'on n'avoit qu'à lui présenter un mémoire des prétentions de la Noblesse, qu'il l'examineroit, & prendroit les arrangements qu'il croiroit équitables. On lui remit le mémoire, au bas duquel il écrivit de sa main, qu'il ne pouvoit pas permettre la députation à la Cour, & qu'il falloit qu'on lui exposât dans un plus grand jour le droit sur lequel les Nobles fondoient leurs demandes. Ensuite sans attendre cet éclaircissement, il leur défendit sous les peines les plus rigoureuses de former des assemblées, à moins qu'elles ne fussent générales, de n'envoyer à l'avenir des députés en moindre nombre que de trente, savoir six par classe, & qu'à cet égard ils ne pouvoient se dispenser d'obéir, sous quelque prétexte qu'ils pussent alléguer au contraire, ni pour cause d'absence, de maladie, ou d'autre empêchement. Avec cette réserve de plus, que lorsque les députés viendroient lui parler, il prétendoit n'en recevoir que dix, c'est à dire deux par classe à son choix. Malgré les ordonnances menaçantes du Viceroy, les Nobles passèrent outre, ils envoyèrent à la Cour leurs plaintes par des lettres réitérées & fort vives. Philippe les vit trop aigris, pour risquer d'aliéner l'affection d'une Noblesse très puissante, & qui répandoit un si grand éclat sur tous les États de sa Monarchie, il voulut lui donner une marque singulière de son estime, & il rappella le Duc d'Osborne.

Fin du Livre XIII.



LA VIE

DE

PHILIPPE II.

ROI D'ESPAGNE.



SECONDE PARTIE.

LIVRE XIV.

ARGUMENT

DU LIVRE QUATORZIEME.

*La Cour de Rome sollicitée par Philippe de se-
courir la Ligue. Conduite d'Innocent IX.
Armée du Pape pour le secours de la Ligue.
S'arrête dans le Duché de Milan. Expédi-
tion du Duc de Parme. Défaite d'un déta-
chement de ses troupes. Il reçoit ordre de
passer en France. Ce Prince entre dans Ni-
mé-*

358 VIE DE PHILIPPE II.

mégue. Son voyage aux eaux de Spa. Le Prince Maurice assiége Nimégue. Reddition de cette place. Maurice va à la Haye. Farnese à Brusselles. Ambassadeur de l'Empereur dans cette ville. Départ du Duc de Parme & son entrée en France. Force de l'Armée de la Ligue. Le Duc de Savoye & ses progrès en France. Il passe en Espagne. Divers soupçons des François. Le Duc de Parme tâche de les détruire. Le Duc de Mayenne à Paris. Epouvante & démarche du Conseil des Seize. Députation au Duc. Sa politique & sa réception dans Paris. Discours que lui tiennent les Ministres d'Espagne. Ses ordres pour s'assurer des postes de Paris. Il se fait remettre le Fort de la Bastille. Il fait pendre quatre des Seize. Terreur qu'inspire cette justice. Amnistie publiée. Sentiment & conduite du Duc de Parme à cette occasion. Ses protestations au Duc de Mayenne. Motifs de ces démarches. Sa lettre au Roi Catholique sur les affaires de la Ligue. Deniers d'Espagne enlevés par Sancti Farnese en fait ses plaintes aux Cantons. Paix remise sur le tapis par l'Empereur. Médailles curieuses des Hollandois. La Reine Elizabet traverse la navigation des Espagnols. Fuite de l'Escadre Angloise. Le Vice-Amiral Anglois assailli par les Espagnols. Sa résolution désespérée. Combattue par le pilote. Répugnance du Vice-Amiral à se rendre. Il s'y résout. Conduite des Espagnols à l'égard des vaincus. Flotte des Indes submergée. Chagrin du Roi Catholique. Mouvements de ses ennemis. Expédition d'un An.

PARTIE II. LIVRE XIV. 359

Anglois en Barbarie. Vaisseaux Espagnols pris. Commerce de Philippe dans les Indes. Opinion des Protestans à ce sujet. Considérable revenu du vif argent. Lettres interceptées par Henri IV. Dispositions des Chefs de la Ligue les uns à l'égard des autres. Lettre des Seize au Roi Catholique. Henri sème la division dans Paris. Il demande du secours en Angleterre. Elizabet lui en fournit. De même que les Hollandois. Particularitez de l'évasion du Duc de Guise. Histoire de la prison d'Antoine Perez. Fourberie du Confesseur du Roi. Perez contraint de rendre les lettres du Roi. Son accommodement avec les parens d'Escovedo. Il est contraint de s'avouer coupable. Il se sauve de prison. Il va en Arragon sa patrie. Les Arragonois prennent les armes en sa faveur. Philippe fait entrer des troupes à Sarragosse. Mouvement & fuite du Chef de la Justice. Sévère punition des Chefs de la revolte. Retraite de Perez en France combien préjudiciable à l'Espagne. Trait de la prudence de Philippe. Ses ordres au sujet d'une fête solennelle du Royaume de Léon. Avanture d'un Religieux auprès du Roi. Informations de ce Monarque. Ses moyens pour être instruit de tout. Sa grande connoissance de ses Sujets. Réflexion sur ce point. Mauvaise conduite de quelques Princes. Intelligence de Philippe dans la Géographie & l'Histoire. Ses connoissances dans la Géométrie & l'Architecture. Son discernement dans la distribution des charges. Sa grande capacité dans les Conseils. Comparaison au sujet des qualitez d'un bon Prince. Ses attentions pour
la

la Noblesse. Etablissement d'un tribunal de Justice. Raisons de l'union forcée de quelques terres à la Couronne. Refus d'un Evêché. Autre exemple de modération. Maximes de Philippe sur les qualitez nécessaires à un Favori.

1591.

La Cour
de Rome
solicitée
par Philip-
pe de se-
courir la
Ligue.

Nous avons vu à la fin du Livre précédent les dispositions du Roi Catholique à l'égard de la Ligue, & les desseins que ce Monarque formoit sur la Couronne de France. Un intérêt aussi pressant l'obligeoit de faire les plus grands efforts, & par lui-même, & par les Puissances attachées à la Religion. Il sollicitoit avec les dernières instances la Cour de Rome de se déterminer une fois à prendre parti, & à fournir des secours capables de mettre fin à la guerre, qui trainoit trop en longueur pour ne pas exposer l'ancienne Foi à un péril manifeste. Tel étoit l'objet si propre à émouvoir les Souverains-Pontifes, & il auroit fait toute l'impression qu'on pouvoit attendre, si les contretems survenus par les vacances du Siège n'avoient pas interrompu les suites d'une protection assurée. En effet Grégoire XIV., que les remontrances de Philippe avoient déterminé à envoyer au secours de la Ligue une forte Armée sous la conduite d'Hercule Sfondrate son neveu, mourut dans le tems même que ces troupes étoient en marche, & il fallut remettre l'exécution des ordres du Pape défunt, jusqu'à ce que sa place eût été remplie.

Conduite
d'Inno-
cent XI.

A la vérité le Conclave fut court, peu après

PARTIE II. LIVRE XIV. 361

1591.

après on élut le Cardinal Facchinetti, qui prit le nom d'Innocent IX. Les Ministres d'Espagne firent auprès du nouveau Pape toutes les démarches nécessaires, pour le faire entrer dans les vues de son prédécesseur, & ils furent vivement secondez par le Cardinal de Lorraine, qui étoit venu à Rome pour les affaires de la Ligue. Innocent ne répondit nullement à l'attente des uns & des autres, le Cardinal demandoit des troupes, & deux cens mille écus par forme d'emprunt, il ne put rien obtenir, quoiqu'il présentât des sûretés suffisantes pour la somme. Bien plus le Pontife refusa la permission de prendre une partie des revenus ecclésiastiques. Il est bien vrai qu'il promit de fournir un contingent de cinquante mille écus par mois, mais seulement après que le Duc de Parme seroit entré en France. Cette condition obligea Philippe de réitérer à Farnese l'ordre de se mettre en état d'aller au secours de la Ligue, quelque nécessaire que sa présence pût être dans les Pays-Bas.

J'ai dit ci-dessus que Grégoire prédécesseur d'Innocent avoit pris à cœur les affaires de la Ligue, & qu'il avoit donné ses ordres pour la levée d'un corps de troupes. Le nouveau Pontife promit encore au Cardinal de Lorraine & au Roi Catholique de faire plutôt assembler cette même Armée, & de remplir à cet égard la destination prescrite par son prédécesseur. On en fit la montre en conséquence à Lodi au commencement de Juillet. Elle se trouva composée de mille chevaux-légers, commandez par Pierre Gaëtan, qui après avoir remis le

Armée
du Pape
pour le
secours de
la Ligue.

Tom. V.

Q

soin

1591.

soin & la conduite de son régiment à Alexandre de Monti, avoit quitté les Pays-Bas pour se rendre en Italie. Il y avoit de plus une compagnie de lanciers, sous les ordres particuliers de Louis Malzi, qui avoit la solde & le rang de Capitaine, quoiqu'il ne parût dans cette expédition que sous le titre de Lieutenant du Duc Gaëtan. L'infanterie étoit composée de neuf compagnies bien équipées & nombreuses, sous les ordres de neuf Capitaines. Elle avoit son quartier à Castellaccio sur les frontières du Piémont; & les Suisses étoient logez à Trecato dans le Novarois.

S'arrête
dans le
Duché de
Milan.

Cette Armée fit un séjour de plus de deux mois dans le Duché de Milan, où elle rançonna les habitans de la manière la plus tyrannique, & commit même des cruautés inouïes, en sorte que le peuple contraint de se défendre contre ces violences, prit les armes, ce qui donna lieu à beaucoup de meurtres de part & d'autre. Le Sénat de Milan fit les plus fortes instances auprès du Pape, pour l'engager à faire sortir au plutôt ses troupes du Pays, que pour comble de désastre une furieuse famine ravageoit, & même que toute l'Italie qui étoit alors affligée de ce fléau si terrible. D'ailleurs le Milanais se trouvoit dans ce même tems extrêmement surchargé de logemens de gens de guerre, entre autres d'un corps de troupes que le Comte Jérôme Moroné avoit levées pour les conduire en personne à Avignon, dont il venoit d'être nommé Gouverneur. D'autres attendoient les ordres pour marcher en Savoye, & joindre le Duc qui fa-

PARTIE II. LIVRE XIV. 363

1591.

soit vivement la guerre en France ; on y avoit encore deux mille soldats de recrues, destinez pour les Pays-Bas, où ils devoient se rendre sous la conduite de Don Louis de Velasco. Malgré tant de légitimes sujets de plaintes, & qui auroient dû procurer du soulagement à ce pays maltraité de tant de manières, il ne fut pas possible de faire avancer le départ de ces troupes, qui n'en sortirent qu'au mois d'Août. Tant les commissaires du Roi Catholique & du Pape étoient lents à faire les provisions, convenables pour mettre ces milices en marche. Ce détail étoit pourtant confié aux soins d'Antonio Conté, Mestre de Camp général, Officier qui jouissoit de la réputation d'avoir toute la prudence, toute l'habileté propres à remplir les premiers postes: mais savoir sur quoi cette prévention si avantageuse étoit fondée, c'est ce dont on ne pouvoit rendre raison.

Bien loin de se presser d'obéir aux ordres sévères & absolus de la Cour, le Duc de Parme, qui se faisoit un point capital de mettre les affaires des Pays-Bas dans une situation à ne rien craindre pendant son absence, non seulement ne se préparoit pas à passer en France, mais occupoit même son armée à des expéditions qu'il croyoit importantes pour la sûreté des Provinces souveraines. Dans cette vue il s'étoit transporté au côté de Nimégue, pour se rendre maître d'un Fort que les Etats occupoient vis à vis de cette ville, qu'ils desoloient de leur canon qu'ils tiroient continuellement, en sorte que toutes les maisons à l'opposite en étoient

Expédition du Duc de Parme.

Q 2

toient

1591. toient entièrement ruinées. Vers la mi-Juin
 Farnese commença son attaque, & battit
 ce Fort avec la dernière fureur. Au premier
 avis, le Prince Maurice envoya en diligence
 le Comte de Solms au secours des assiégés
 avec un détachement assez considérable,
 qui par de fréquentes escarmouches fatiguoit
 extrêmement les assiégeans.

Défaite
 d'un déta-
 chement
 de ses
 troupes.

Farnese, bien éloigné d'en venir aux
 mains, avoit expressément défendu aux Of-
 ficiers de sortir des lignes, & de s'engager
 en aucune façon avec les ennemis, qui
 avoient tout l'avantage du terrain. Cet or-
 dre ne fut pas exactement suivi, un jour
 au fourage Nicelli Capitaine des gardes à
 cheval du Duc, de concert avec plusieurs
 autres Officiers de cavalerie, ne put se con-
 tenir, soit qu'il fût forcé de combattre, soit
 qu'il présomât trop de son courage & de la
 valeur de ses troupes. Oubliant la défense
 absolue de son Général, & la nécessité de
 ne pas hazarder les forces du Roi par des
 combats particuliers, il suivit les ennemis,
 & pour son malheur il se laissa engager dans
 un défilé. Il n'y eut pas alors moyen de
 reculer, il fallut soutenir une action, qui se
 passa tellement à l'avantage des confédérez,
 que tous les Espagnols furent ou tuez ou
 faits prisonniers. Sur leurs étendards on
 voyoit d'une part l'image de Jésus-Christ en
 broderie, & surmonté de ces paroles, *il di-
 visera les dépouilles des forts*: de l'autre étoit
 l'image de la Vierge, tenant son fils entre
 les bras, & prononçant ces mots, *j'adore
 celui que j'ai engendré.*

Cette

PARTIE II. LIVRE XIV. 365

Cette défaite causa un sensible déplaisir 1591.
au Duc de Parme, qui pour surcroit de
chagrin reçut le jour suivant un ordre absolu
du Roi de quitter les affaires des Pays-Bas, Il reçoit
ordre de
passer en
France.
de laisser dans ces Provinces les troupes
qu'il jugeroit nécessaires pour leur défense,
& sans autre délai de conduire le reste de
son Armée en France au secours de la Li-
gue. Malgré toute sa répugnance Alexan-
dre ne put se dispenser d'obéir, il abandonna
le Siège, & fit à la face des ennemis une
retraite qui répondit à la réputation qu'il
avoit d'être un des plus grands Capitaines de
son siècle. Cette expédition fut la première
campagne du Prince Ranuce son fils aîné,
arrivé d'Italie peu de jours auparavant, pour
faire son apprentissage dans le métier des
armes sous les yeux d'un père aussi célèbre,
& qui l'avoit apellé dans cette vue auprès
de sa personne. Ce jeune Prince non seu-
lement vit la manœuvre d'une marche aussi
glorieuse, on peut dire encore qu'il y eut
part au succès, par la conduite & la pru-
dence qu'il fit paroître dans le poste que le
Duc son père lui avoit confié.

Après qu'Alexandre eut ramené son Ar- Ce Prince
entre dans
Nimègue.
mée saine & sauve au delà du fleuve, il fit
son entrée dans Nimègue. Les habitans de
cette capitale avoient toujours refusé de re-
cevoir garnison de troupes étrangères, Far-
nese fit dans cette rencontre les derniers
efforts pour obtenir cette condescendance,
ils ne voulurent jamais le satisfaire sur ce
point, ce qui lui fut d'autant plus sensible,
qu'il étoit informé que les Etats avoient des
atelligences dans cette ville. Il fut donc

1591. contraint d'en sortir sans témoigner son ressentiment, de peur de précipiter par quelque éclat les desseins des malintentionnez. Ce qu'il fit pour réparer cet incident, & prévenir les suites qu'il craignoit, fut de laisser à Verdugo le plus de troupes qu'il lui étoit possible, & tous les ordres convenables, afin que dans le besoin ce Général pût avec moins de risque porter de prompts secours dans la ville.

Sen voyage aux eaux de Spa.

On étoit alors vers la fin de Juillet, le Duc de Parme qui l'année précédente avoit ressenti les effets salutaires des eaux de Spa, résolut d'y retourner, dans l'intention d'avancer s'il étoit possible par ce remède la guérison de l'hidropisie, qui empirait tous les jours & le menaçoit d'une fin prochaine. Aussitôt qu'il fut arrivé à Spa, il expédia sur le champ par tout les ordres nécessaires, pour faire avec la dernière diligence des levées d'infanterie & de cavalerie en Allemagne, en Bourgogne, & dans les Pays-Bas fournis à l'Espagne. Ces nouvelles milices étoient destinées à remplacer celles qu'il devoit emmener, & servir à la défense de ces Provinces, afin de se mettre en état par cette augmentation de conduire en France une Armée plus forte, & rendre ce secours plus propre que le précédent à faire reprendre le dessus aux affaires de la Ligue.

Le Prince Maurice assiège Nimègue.

Pendant que ce Prince ordonnoit les préparatifs de son départ, Maurice tenoit la campagne, toujours attentif à faire de nouveaux progrès, d'autant plus qu'il avoit un avantage sur ses ennemis, d'avoir la commodité de transporter par tout des troupes, par le

PARTIE II. LIVRE XIV. 367

le moyen des rivières & des ports de mer dont les Etats étoient les maitres. Ainsi vers le milieu du mois d'Octobre il alla mettre le Siège devant Nimégue, après avoir jetté un pont sur le fleuve vis à vis du Fort, pour s'en rendre la communication libre, & se faire une ressource assurée pour les vivres. Ce qui l'avoit déterminé à entreprendre cette expédition, avoit été l'espérance du succès des intrigues, que ses partisans formoient dans la ville pour l'en rendre maitre, ce qui en effet réussit si promptement & avec tant de bonheur, qu'il ne fut presque pas besoin d'avoir recours à la voye des armes.

Verdugo se mit en marche pour secourir cette place, mais il ne put pas arriver assez tôt, parce qu'il perdit beaucoup de tems à rassembler un corps de troupes propre à faire tête aux ennemis. Les partisans de Maurice profitèrent de ce délai, ils furent se rendre les plus forts, & entrainer le reste des habitans dans leur sentiment. D'abord peu de personnes parurent au commencement du tumulte, mais à la faveur de l'éloignement des Espagnols ils se firent bientôt suivre par une multitude, qui parut si animée à changer de maitres, que tous les autres se virent contraints de suivre le torrent, & d'une commune voix il fut convenu de se rendre. Maurice en usa de la manière la plus généreuse à l'égard des conditions, il leur envoya une feuille en blanc chargée de sa signature & de celle de plusieurs autres, avec liberté entière de coucher les articles tels que les magistrats les ugeroient à propos. Cette affaire terminée

1591.

Reddition de cette place.

368 VIE DE PHILIPPE II.

1591.

à la satisfaction des uns & des autres, le Prince fit son entrée dans la ville, où il reçut les plus grands honneurs, & les témoignages les plus éclatans de la joye du peuple. Avant que d'en partir, il fit rassembler les os de Schenck, à qui il rendit les honneurs de la sépulture, & après avoir ordonné aux restes de ce Capitaine des funérailles magnifiques dans la grande Eglise, il les fit déposer dans le tombeau même des anciens Ducs de Gueldre.

Maurice
va à la
Haye.

Tel fut le succès de cette conquête importante. Maurice prit toutes les mesures nécessaires pour l'assurer aux Etats, ensuite il retourna à la Haye en Hollande. On ne sauroit croire avec quelles caresses les Etats le reçurent, les démonstrations dont ils le comblèrent de la plus singulière estime, de l'amitié la plus vive, de la reconnoissance la plus étendue. Le peuple signala sa joye par ses applaudissemens, par les éloges du Chef de la République, par l'énumération de ses services, en un mot par tant de fêtes, de réjouissances publiques & particulières, qu'il seroit impossible d'en donner le détail. A l'égard des conquêtes de ce Prince, quoique par des coups de fortune extraordinaires elles ne lui eussent pas coûté beaucoup de peine, quoique par un bonheur singulier son heureuse étoile eût toujours écarté les obstacles inséparables des grandes entreprises, ses exploits ne lui ont pas acquis moins de gloire. En effet il se distingua dans toutes les rencontres par tant d'activité, tant de vigilance, tant de conduite, la sagesse & la
soli-

PARTIE II. LIVRE XIV. 369

solidité de ses conseils eurent tant de part à ces succès, son courage, son intrépidité, sa constance dans l'exécution avancèrent tellement ses exploits, que dès ce tems on fut bien fondé à concevoir de ce Prince les plus grandes espérances. Les suites ont parfaitement répondu à cette attente, & c'est avec justice qu'un si grand nombre d'actions aussi éclatantes, qu'utiles à la République, lui acquit de son vivant la réputation d'être le plus grand Capitaine du siècle après Farnese.

1595.

Dans le tems de l'expédition de Nimègue le Duc de Parme étoit retourné à Brusselles, où il ne songeoit qu'à presser les préparatifs de son voyage. Il assembloit de toutes parts son Armée, qu'il avoit résolu de rendre la plus forte qu'il lui seroit possible, & il se donnoit à cet égard des mouvemens d'autant plus grands, qu'il recevoit tous les jours de fâcheuses nouvelles de France. On lui mandoit par des lettres réitérées & pressantes, que les affaires de la Ligue alloient de mal en pis, que ses forces diminuoient considérablement, que celles du Roi de Navarre de beaucoup supérieures & victorieuses tenoient la campagne, & que ce Monarque avoit mis le Siège devant Rouen, capitale de Normandie & la seconde ville du Royaume. Le Duc de Mayenne même, non content d'expédier à Brusselles couriers sur couriers, avoit fait partir en diligence le Comte de Brissac, pour rendre compte au Duc de l'extrémité où se trouvoit la Ligue, & par les plus pressantes sollicitations, soutenues du péril manifeste dont Rouen étoit menacée, mettre ce Prince dans la nécessité

Farnese à Brusselles.

1591. té d'amener promptement de puissans secours.

Ambas- Avant son départ, il remit le commandement dans les Pays-Bas en son absence fateur de aux deux Comtes de Mansfeld. Mais, quel- l'Empc- que empressement qu'il eût à se mettre en reur en marche, il fut contraint de s'arrêter encore cette ville. plusieurs jours à Brusselles, à l'occasion d'une Ambassade solemnelle qu'il reçut dans ce même tems de la part de l'Empereur, qui vouloit proposer un accommodement pour mettre fin aux troubles de Flandres. On fit savoir aux États-Généraux des Provinces-Unies l'intention de ce Monarque; mais ils ne voulurent en aucune façon entendre parler de Traité, dans le soupçon qu'ils eurent que cette négociation n'avoit été ménagée que par les intrigues du Roi d'Espagne, & par conséquent dans la crainte que le médiateur ne fût trop partial pour un Prince de sa Maison. Quelque instance qu'on pût leur faire, ils persistèrent dans leur refus, & les Ambassadeurs s'en retournèrent après avoir perdu plusieurs semaines en pourparlers inutiles.

Départ du Duc de Parme & son entrée en France. Enfin le Duc de Parme partit de Brusselles, & après quelques jours de marche il arriva en Picardie. Il trouva à Péronne le jeune Duc de Guise, qui étoit venu à sa rencontre à la tête de cinq cens chevaux. Depuis quelque tems ce jeune Prince avoit eu le moyen de se sauver du château de Tours, où depuis la mort de son père il avoit été étroitement resserré par Henri III. & son successeur le Roi de Navarre. Im-
mé-

PARTIE II. LIVRE XIV. 371

1591.

médiatement après son évafion il s'étoit retiré auprès du Duc de Mayenne fon oncle, dont il avoit été reçu avec toute la tendrefse qu'il en devoit attendre, & qui à la première nouvelle du départ de Farnefe l'avoit envoyé au devant de ce Prince avec cette escorte. Alexandre s'arrêta un jour à Péronne pour faire la revue de fon Armée, & de là accompagné du Duc de Guife il alla dans la ville de ce nom, où il fut reçu avec toute forte d'honneurs & splendidement traité. Le Duc de Mayenne s'y étoit rendu, dans le deffein de s'aboucher avec ce Prince, & de prendre ensemble les plus justes mefures pour rétablir les affaires de la Ligue, qui se voyoit dans une extrême foibleffe & menacée d'une ruine prochaine. On vit encore arriver dans la même ville Hercule Sfondrate, que Gregoire XIV. avoit envoyé en France avec un corps de cavalerie & d'infanterie: mais à l'occasion de la mort de ce Souverain-Pontife ce Général reftoit dans l'inaction & n'osoit faire servir ses troupes, dans l'incertitude où il étoit des deffeins du Pape futur, & si le commandement de l'Armée du St. Siège resteroit entre ses mains.

Dans les conférences des Ducs de Parme & de Mayenne il fut convenu qu'avant toute expédition, la Fère, une des plus considérables villes de Picardie, seroit remise au pouvoir des Espagnols, afin qu'en cas de malheur ils pussent avoir sur les frontières des Pays-Bas une place de retraite, pour y mettre leur Armée en sureté. Ensuite les deux Armées se réunirent, & dans la revue qui en fut faite, elles se trouvèrent monter autour de

Force de
l'Armée
de la Li-
gue.

1591. vingt cinq mille hommes de pié & de six mille chevaux. Il est vrai que le corps le plus considérable étoit celui qu'on recevoit du Roi d'Espagne, & qui suivant la coutume étoit composé d'Espagnols, d'Italiens, d'Allemands, & de Vallons. On y comptoit environ seize mille hommes d'infanterie, & plus de trois mille de cavalerie. Le Duc de Lorraine avoit encore fourni à la Ligue sept cens soldats, tant lanciers que cuirassiers, sous la conduite des Comtes de Vaudemont & de Chaligni. Le Duc de Monté-Marciano, Général des troupes auxiliaires du St. Siège, avoit retenu auprès de lui deux mille Suisses & deux cens cinquante chevaux, le reste étoit resté au service de la Ligue. Alexandre Farnese étoit Généralissime, & sous lui commandoit le Duc de Mayenne, qui avoit pour premiers Officiers le Duc d'Aumale son cousin-germain, le Duc de Guise son neveu, outre les deux Comtes de Vaudemont & de Chaligni.

Le Duc
de Savoye
& ses pro-
grès en
France.

Outre les pertes que la Ligue avoit faites depuis quelque tems, elle recevoit avec inquiétude les nouvelles des progrès de Charles-Emanuel Duc de Savoye en Provence. Ce Prince, après avoir été mis en possession d'Aix capitale de la Province, étoit entré dans Marseille par la connivence de la plupart des habitans qui l'y avoient introduit. Le Sieur de Cars, envoyé dans cette ville par le Duc de Mayenne, s'étoit donné tous les mouvemens imaginables pour empêcher cette résolution. Dans le commencement il eut quelque espérance de réussir, un Consul des plus accréditez employa en fa-

fa-

PARTIE II. LIVRE XIV. 373

1591.
 faveur le pouvoir qu'il avoit , pour faire
 échouer les intrigues de la Comtesse de
 Saut. Cette Dame, fort attachée aux intérêts
 du Duc, crut surprendre le Chef de l'autre
 parti par la simple proposition de consentir
 que le Prince passât dans la ville , pour
 s'embarquer dans le dessein de se rendre en
 Espagne. Quelque instance , quelque pro-
 messe qu'elle pût faire, le Consul ne voulut
 pas y souscrire, & même après le départ de
 la Comtesse, il fit prendre les armes à ses
 partisans , pour chasser ceux de la faction
 contraire. Tous ses efforts furent inutiles,
 les Catholiques soutenus des amis du Duc de
 Savoye prirent le dessus, & dans la crainte
 que les Huguenots leurs ennemis ne trouvas-
 sent les moyens de se relever, & de leur
 faire sentir les effets de leur haine & de leur
 vengeance, ils appellèrent Charles-Emanuel,
 qu'ils reçurent avec des témoignages extra-
 ordinaires d'affection:

Ainsi maître sans coup férir d'une ville ^{Il passe}
 des plus importantes de la Province, le Duc ^{en Espa-}
 s'y embarqua sur une de ses galères, & pas- ^{gne.}
 sa en Espagne accompagné seulement de
 trente Gentilshommes des plus qualifiez de
 ses Etats. Son dessein étoit de prendre avec
 Philippe des mesures, & en obtenir des se-
 cours d'hommes & d'argent, pour conserver
 ses avantages , & poursuivre vivement la
 guerre en France. Il fut reçu avec les plus
 grands honneurs par le Roi son beau-père,
 qui vint à sa rencontre deux lieues au delà
 de Madrid, & le conduisit toujours à son
 côté jusqu'au palais. Pendant quinze jours
 ce ne fut que fêtes, que plaisirs, qui n'in-

1591.

terrompirent pourtant pas les conférences. Enfin confus d'une réception aussi éclatante, chargé de présens les plus riches tant pour lui que pour les Princes ses enfans, le Duc retourna en France dans la résolution d'y continuer la guerre. A cette fin Sa Majesté Catholique lui avoit accordé une somme considérable, à prendre sur les revenus du Royaume de Naples, & les Officiers reçurent des ordres très-précis de faire les remises avec exactitude.

Divers
soupçons
des Fran-
çois.

Ce voyage causa bien des mouvemens en France, parmi les Chefs même de la Ligue. Les conquêtes du Duc de Savoye en Provence, son abouchement avec le Roi d'Espagne, les grands secours que ce Monarque lui fournissoit pour soutenir la guerre, présentèrent aux partisans d'Henri un prétexte légitime de répandre des bruits, propres à desunir leurs ennemis. Ils publièrent comme un fait incontestable, (& ils n'eurent point de peine à établir ce soupçon dont tout le monde étoit déjà prévenu) que le Roi Catholique s'entendoit avec le Duc de Savoye son gendre, pour partager entre eux le Royaume. On assuroit qu'il y avoit sur cela un Traité secret, qu'à cette fin Philippe donnoit au Prince toute l'assistance nécessaire pour se rendre maître de la Provence, qui devoit lui rester en partage.

Le Duc
de Parme
râche de
les détrui-
re.

Peut-être ces bruits n'étoient pas sans fondement, quoi qu'il en soit, ils firent une vive impression sur l'esprit du Duc de Mayenne & des autres Chefs de la Ligue, qu'ils ne purent s'empêcher de faire connoître leurs allarmes à Farnese dans des conversations

tions familières. Ce Prince dont la prudence & l'esprit toujours présent régloient toutes les démarches, vit du premier coup d'œil les conséquences de ce préjugé, & il ne songea qu'à le détruire. Il leur répondit
 » que le Roi son maître avoit plus de Ro-
 » yaumes qu'il n'en falloit pour remplir
 » l'ambition la plus vaste, & qu'il avoit un
 » cœur aussi grand que cette immense étendue d'Etats. Qu'il avoit assez de peuples
 » sous son obéissance, pour le satisfaire
 » comme Prince; mais qu'en qualité de Monarque Catholique, il ne voyoit pas assez
 » de partisans de l'ancienne Religion, pour
 » contenter son zèle & sa piété. Que touché
 » du seul motif de la gloire de Dieu, il dirigeoit toutes ses pensées, toute sa conduite
 » à augmenter le nombre des Sujets de l'Eglise, sans avoir en vue d'étendre les limites des domaines de sa Couronne.

Quelque tems auparavant Paris avoit été rempli de trouble & de confusion, par les démêlez du Parlement & du Conseil des Seize. Le but de l'institution de ce Conseil n'avoit été d'abord que de diminuer le pouvoir du Parlement, sans qu'on eût prétendu lui donner aucune prérogative de juridiction supérieure. On ne fut pas le maître d'arrêter le cours de ses usurpations, & sous le prétexte de se donner le nom de zélé pour les intérêts de la Ligue, il s'étoit porté aux dernières violences, & par des entreprises hardies il attentoit jusques sur l'autorité du Duc de Mayenne. A la nouvelle de ces mouvemens, qui se firent un peu avant l'arrivée des Espagnols, ce Prince résolu de
 pu-

Le Duc
de Ma-
yenne à
Paris.

1591.

punir l'audace des Seize, avoit pris le parti de se rendre à Paris, où il comptoit que sa présence rétablirait l'ordre, & que par l'abaissement de ces factieux il se rendroit plus redoutable & plus puissant dans le parti.

Epouvan-
te & dé-
marche du
Conseil
des Seize.

Quelques jours auparavant les Seize avoient été trouver le Duc, & lui avoient parlé avec beaucoup de hauteur & d'insolence. Aussitôt qu'ils apprirent que ce Prince étoit en marche avec des troupes, l'épouvante les fit, de même que les Prédicateurs & le collège de Sorbonne leurs adhérens, qui ne voyoient point de ressource pour contrebalancer le pouvoir du Gouverneur de la ville & du Prévôt des marchands, attachez au Duc, & entièrement à la dévotion du Parlement & du Conseil d'Etat. Quoique les Seize fussent les maîtres de la Bastille, la possession de cette forteresse ne les rassura pas, & ils conclurent à faire toutes les démarches convenables pour calmer le ressentiment du Duc.

Députa-
tion au
Duc.

A cet effet ils envoyèrent quatre d'entre eux, accompagnés de plusieurs habitans, qui avoient ordre de mettre tout en usage, témoignages de respect, promesses, soumission, pour détourner les effets de sa colère, bien assuré qu'il ne venoit que dans le dessein de les sacrifier tous à sa vengeance. Les députés le rencontrèrent à quelques lieues de la ville, & par un discours plein de termes les plus soumis ils s'efforcèrent de lui prouver qu'ils n'avoient rien fait que par zèle pour le bien de la cause commune, c'est à dire pour le salut de Paris, le maintien de la Religion, la conservation de l'au-

tori

PARTIE II. LIVRE XIV. 377

torité de Son Altesse, & pour satisfaire les 1591.
cris d'un peuple desespéré. Ils soutinrent que
ceux qu'on avoit fait mourir étoient très
coupables, comme il étoit facile de s'en
convaincre par les preuves produites dans
leur procès. Qu'au reste si les formalitez
ordinaires de la Justice n'avoient pas été ob-
servées dans les procédures, les preuves de
leurs crimes n'en étoient pas moins mani-
festes, réelles, & incontestables. Enfin ils
lui remirent devant les yeux les persécutions
qu'ils avoient souffertes, pour défendre la
grandeur de sa Maison contre les attaques
de puissans ennemis conjurez à sa rui-
ne.

Le Duc de Mayenne n'avoit d'autre but Sa poli-
que de se faire recevoir dans Paris, & l'Ar-
mée qu'il amenoit, non seulement sans vio-
lence, sans être contraint d'en venir à la sa poli-
tique &
sa récep-
tion dans
Paris.
force ouverte, mais encore du consentement
des habitans, & s'il étoit possible avec les
honneurs dûs au Chef du parti, aux accla-
mations même du peuple, & au milieu des
témoignages de son affection. Dans cette
vue il dissimula son chagrin des injures qu'il
avoit reçues, il combla de caresses les dépu-
tez en général, & chacun d'eux en particu-
lier. Il répondit à leur discours, qu'il n'avoit
l'autre intention que de pourvoir à la sureté
& au repos de la ville; qu'il ne connoissoit
que trop combien il étoit de son intérêt de
concilier la correspondance des habitans
de la capitale, sur laquelle il savoit qu'étoient
fondés le soutien de la Religion, & ses pro-
pres espérances particulières, de même que
sur l'appui du Conseil des Seize, les fonda-
teurs,

378 VIE DE PHILIPPE II.

1591.

teurs , les plus fermes défenseurs de son parti. Ces protestations , ces marques de confiance remirent le calme dans les esprits , il entra dans Paris le soir fort tard , & arrivé en son palais il renouvela aux députez les assurances de sa faveur & de son estime. Telle fut la conduite de ce Prince dans cette conjoncture délicate , telle fut la sage politique qu'il mit en usage , avec tout le succès qu'il devoit en attendre. En effet les suites de cette dissimulation ne pouvoient être , ou que de faire croire qu'il n'agirot que de son propre mouvement , en cas qu'il trouvât des obstacles qui le contraignissent d'accorder une amnistie ; ou au contraire , s'il se voyoit la force en main , de remplir son ressentiment , à l'ombre de ces feintes démonstrations d'amitié , qui ne devoient que lui être fort avantageuses , de quelque manière que les choses tournassent.

Discours
que lui
tiennent
les Mi-
nistres
d'Espa-
gne.

Le lendemain matin Don Diégue d'Ibarra , Méndozza , & les autres Ministres d'Espagne vinrent lui rendre visite. Tous , au nom & de la part du Roi Catholique leur Souverain , tâcherent de lui inspirer des sentimens de douceur & de modération , de faire au repos public un généreux sacrifice de la vengeance , que les derniers tumultes lui faisoient envisager comme légitime. Ils lui représenterent avec force qu'il devoit se borner à rétablir la tranquillité par des réglemens , qui pussent empêcher de pareils désordres à l'avenir. Qu'à l'égard des violences passées , il falloit qu'il considérât que , malgré l'inobservation des loix judiciaires , des procédures consacrées par l'usage , ces
exé-

PARTIE II. LIVRE XIV. 379

1591.

exécutions dont on se plaignoit tant étoient justes dans le fond, qu'elles avoient eu pour objet le bien public, qu'elles avoient même été nécessaires pour conserver la Religion. D'ailleurs ils lui dirent que dans la confusion inévitable dans les guerres civiles, il étoit impossible de maintenir l'ordre & les règles d'un bon gouvernement ; que dans les premières frayeurs des dangers, bien souvent dans la vue de les prévenir & à de bonnes fins on se portoit à des extrêmitéz, qu'on se voyoit contraint de souffrir, quoiqu'en effet elles seroient punissables dans des tems calmes. Que lui-même devoit mieux qu'aucun autre avouer cette maxime, quisqu'il en avoit donné un fameux exemple en la personne du Marquis Magnoli, qu'il avoit fait tuer à la Fère sans aucune forme de procès, parce qu'il ne pouvoit pas conserver autrement cette place. Qu'ainsi par toutes ces considérations il devenoit expédient de fermer les yeux sur ce qui s'étoit passé, comme le seul moyen de pacifier les affaires. Au surplus ils protestèrent, pour conclusion de leur discours, que s'il prenoit un parti opposé à celui qu'ils lui proposoient, Sa Majesté Catholique en ressentiroit un extrême déplaisir, & qu'à ce sujet elle ne pourroit même se dispenser de prendre les mesures, qu'elle estimeroit les plus convenables à sa grandeur & à ses intérêts.

Le Duc de Mayenne reçut ces remontrances pleines de menaces, avec toute la modération propre à cacher ses vrais desseins. Il y répondit d'une manière satisfaisante, mais dans des termes vagues qui, en

Ses ordres pour s'assurer des postes de Paris.

élo-

1591.

éloignant le fait & ne l'engageant à rien, faisoient entrevoir des dispositions conformes aux vues des Ministres Espagnols, & il confirma ces espérances par une affectation à reconnoître les grandes obligations qu'il avoit au Roi. L'entrevue finie, il fit venir le Gouverneur de Paris & le Prévôt des marchands, de qui il eut le plaisir d'apprendre que la plus grande & la plus puissante partie du peuple lui étoit entièrement dévouée. Sur ce rapport il leur ordonna de faire mettre dès la nuit même tous les Colonels avec leurs troupes en garde dans leurs quartiers. Dès le grand matin il fit prendre les armes au corps d'infanterie & de cavalerie qu'il avoit amené, & qu'il conduisit en personne dans le quartier St. Antoine.

Il se fait remettre le fort de la Bastille.

A peine y fut il arrivé, qu'il envoya sommer Bussi-le-Clerc de lui remettre la forteresse de la Bastille, dont les Seize l'avoient établi Gouverneur. D'abord cet homme prit divers prétextes pour gagner du tems, & entre autres il crut amuser le Duc par la difficulté d'ajuster les articles qu'il exigeoit pour la sûreté de sa personne. Mais à la vue du canon de l'arsenal que le Duc fit venir & pointer contre le Fort, Bussi fut saisi d'épouvante, plus accoutumé aux chicanes du palais qu'à l'usage des armes, d'ailleurs abandonné de tout le monde, ou du moins sans espérance de recevoir du secours, parce que le Gouverneur & le Prévôt des marchands avoient mis des gardes dans toutes les rues, de manière que personne ne pouvoit passer. Quoi qu'il en soit, Bussi rendit la Bastille, sur la parole que le Duc & les autres Chefs

lui

PARTIE II. LIVRE XIV. 381

lui donnerent de lui laisser la vie, ce qui fut exécuté; mais ce malheureux fut contraint d'aller finir ses jours dans les pays étrangers. Après cette expédition, le Prince confia la garde de cette forteresse au Sieur du Bourg, Officier d'une valeur & d'une expérience éprouvées, & le plus fidèle de ses confidens, auquel il laissa une garnison suffisante, pour être à couvert de toute insulte. 1591.

Par ces premières démarches le Prince maitre de la ville envoya le lendemain au matin le Sieur de Vitri, à la tête d'un détachement de cavalerie, prendre dans leurs maisons le Commissaire Louchard, le Capitaine Emonot, Barthelemi Anroux Colonel du quartier des Carmes, & l'Avocat Hameline. On se saisit de ces séditieux avec d'autant plus de facilité, que toutes les rues fermées de barrières, & les milices bourgeoises sous les armes, ôtoient toute ressource à leurs partisans. Il y en eut un qu'on manqua, & que le Duc souhaitoit avoir préférablement à tous les autres, ce fut le Conseiller Cromé, qui trouva le moyen de se soustraire aux poursuites & de s'enfuir. Les Espagnols le cachèrent quelques jours dans Paris, & il se sauva ensuite dans les Pays-Bas, où il vécut dans une assez grande misère, réduit à enseigner la langue Francoise pour ne pas mourir de faim. Les quatre prisonniers, les plus furieux des Seize, furent le jour suivant pendus par ordre du Duc dans une salle du Louvre, & leurs corps attachés publiquement au gibet. Le Duc de Mayenne borna sa vengeance à ces exé-

Il fait
pendre
quatre
des Seize.

1591. exécutions, qu'il crut suffisantes pour reprendre son autorité, & se faire craindre, sans répandre le sang d'une infinité de coupables, qu'une plus rigoureuse poursuite auroit enveloppez dans la même punition.

Terreur
qu'inspire
cette justi-
ce.

En effet on ne sauroit croire à quel point cette sévère justice répandit la terreur & la consternation dans le parti, qui auparavant présuinoit assez de sa puissance, pour croire être à couvert de toute recherche. A la vue du supplice des Chefs, les prédicateurs, la maison de Sorbonne, desespérez d'un coup aussi inattendu, ne savoient à quoi se résoudre, & dans cette confusion chacun d'eux couroit se mettre en sureté dans les hôtels des Ministres d'Espagne. Le Duc de Mayenne, content d'avoir abattu une faction aussi dangereuse, ne voulut pas en réduire les membres au desespoir, & il se déterminâ même à se les attacher par les voyes de la douceur, d'un côté pour ne rien faire qui pût être malignement interprété, de l'autre dans la crainte de donner lieu à des desordres capables de mettre la division dans son propre parti.

Amnistie
publiée.

Dans ces vues il alla en Sorbonne, où par un discours plein de modération il assura les Docteurs du retour sincère de son amitié & de sa protection, & leur dit qu'en faveur de la constance & du courage qu'ils avoient précédemment fait paroître pour les intérêts de la cause commune, il oublioit leur dernière revolte. Il promit de plus de faire grâce à tous leurs complices en leur considération, & pour ne laisser aucun doute à cet égard

égard, il fit sur le champ publier un Edit, par lequel il déclaroit que sa justice étoit suffisamment satisfaite de la mort des quatre féditieux, qu'il accordoit le pardon à tous ceux qui avoient eu part aux troubles, & qu'il ne seroit jamais parlé des violences commises dans la fureur du tumulte. Il excepta de cette amnistie le Conseiller Cromé, Adrien Cocheri, & le Greffier qui avoit écrit la sentence rendue contre le Président Briffon: ces misérables périrent dans la suite de misère. En même tems il défendit de faire aucune assemblée, que de l'aveu & en présence des Magistrats légitimes.

Ces ordonnances desespérèrent les Ministres d'Espagne, confus de voir par cette révolution leurs desseins renversez sans ressource, le fruit de tant de travaux, de tant d'intrigues perdu en un moment. Ils ne manquerent pas d'écrire à Madrid des lettres remplies d'aigreur & de plaintes amères contre le Duc de Mayenne, ils représentèrent au Roi Catholique, que par la ruine de la puissance des Seize son pouvoir dans le Royaume seroit totalement anéanti, que toute son autorité alloit être transmise au Duc, qui se voyoit en situation de se rendre maître absolu des affaires. D'un autre côté le Duc de Parme étoit bien éloigné d'entrer dans ces sentimens, aussitôt qu'il eut appris ce qui étoit arrivé par la fureur des factieux, il en témoigna publiquement son chagrin. Il blâma l'imprudence & la fausse politique des Ministres de Philippe, qui, pour tenir dans leur dépendance la plus vile populace, avoient compromis l'honneur & les intérêts de

Sentiment
& conduite
du Duc
de Parme
à cette
occasion.

384 VIE DE PHILIPPE II.

1591.

de leur Souverain, en aliénant le cœur & la confiance du Duc de Mayenne. Il fit voir leur mauvaise conduite d'avoir mis ce Prince dans la nécessité d'agir séparément, cir-constance d'autant plus préjudiciable, qu'il avoit sous ses ordres toutes les forces du parti, que sans son secours, ses conseils, & sa direction il devenoit impossible d'amener à un heureux succès l'entreprise, qu'on poursuivoit depuis si longtems avec tant de peine & tant de dépense.

Ses protestations au Duc de Mayenne.

Farnese s'expliqua bien ouvertement, lorsque le Duc de Mayenne lui envoya le Sieur de Rosne pour l'instruire du détail de toute l'affaire. En réponse le Gouverneur des Pays-Bas protesta au député, & le pria de faire à son maître les mêmes assurances de sa part, que les Ministres de Sa Majesté Catholique à Paris avoient tramé leur complot sans sa participation. Il combla d'éloges la conduite de ce Duc, sur tout à l'occasion du supplice des quatre criminels dont il approuvoit l'exécution, & il parut touché de sa prudence & de l'excès de sa modération de s'être borné à la mort de ces victimes. Peu après il lui donna une marque singulière de son estime, lorsque le jeune Duc de Guise vint le trouver à Valenciennes, comme je l'ai dit; il reçut ce Prince avec tous les témoignages d'estime & tous les honneurs qu'il put imaginer, mais il refusa de traiter d'aucune affaire, avant que de s'être abouché avec le Duc son oncle.

Motifs de ces démarches.

Alexandre avoit trop de lumières, & étoit trop bien instruit de l'état des affaires, pour pren-

prendre d'autres idées sur les conjonctures présentes. Il connoissoit le peu de relief & la foiblesse des autres Chefs du parti, son expérience lui apprenoit qu'il n'y avoit aucune sûreté, aucune espérance solide, aucun coup d'éclat, aucun établissement d'importance, à se promettre d'une populace tumultueuse. Il savoit que la Noblesse Française dépendoit absolument du Duc de Mayenne, que toutes les forteresses du Royaume étoient en son pouvoir par le moyen des Gouverneurs tous ses amis & ses confidens, qu'enfin lui seul étoit capable de faire mouvoir tous les ressorts de cette grande machine, par le crédit que lui avoient acquis son habileté & son courage. Tant de motifs l'engageoient à desapprouver hautement la conduite des Ministres d'Espagne, qui de leur côté, remplis du mauvais succès de leurs intrigues, ne paroissoient avoir d'autre attention que de chagriner le Duc de Mayenne, & à force de dégoût de le contraindre à se porter à quelque violence. Farnese n'ignoroit pas que cette manœuvre avoit donné lieu au Traité, que ce Chef de la Ligue venoit de conclure avec le Duc de Lorraine. De plus il tenoit pour certain qu'il n'hésiteroit pas de faire son accommodement avec le Roi Henri, dès le moment qu'il se verroit hors d'état de soutenir son autorité, le pouvoir de son Conseil, & la place qu'il occupoit dans le parti. Enfin ce qui l'effrayoit dans cette révolution, étoient les suites de cet exemple, qu'il prévoyoit devoir inmanquablement être imité par tous les François. Sur toutes ces considérations, dans le

1591.

dessein fixe que Philippe marquoit de poursuivre ses projets commencez, Farnese jugeoit nécessaire de se conduire avec autant de ménagement que d'adresse, au lieu de mettre, comme on faisoit, les affaires dans dans un desordre irréparable par des démarches violentes & précipitées, qui répandoient par tout l'allarme & l'épouvante, & ne servoient qu'à aliéner les esprits prévenus de la plus vive jalousie & d'ombrages légitimes.

Sa lettre
au Roi
Catholique
sur
les affaires
de la
Ligue.

Ce fut dans cet esprit & sur les mêmes idées que ce Prince fit réponse à Mendozza & d'Ibarra, qui lui avoient écrit le détail des derniers mouvemens. Non content de s'ouvrir à ces Ministres, il expédia en toute diligence un de ses Secrétaires à Madrid, pour faire dans une plus grande étendue ces remontrances au Roi Catholique. Elles étoient soutenues des plus fortes raisons, d'autant qu'il savoit que le Conseil de ce Monarque ne respiroit que la perte du Duc de Mayenne, & qu'il ne s'occupoit qu'à chercher les moyens de lui débaucher ses partisans. A ce sujet Farnese marqua que les conjonctures ne permettoient pas d'hazarder de pareilles intrigues, que le Duc avoit mis son parti dans un état de puissance, à devoir confondre les entreprises de ses ennemis. Circonstance qui menaçoit la faction d'Espagne d'une ruine manifeste, si l'on vouloit réduire au desespoir un Chef aussi accrédité, un Capitaine d'une réputation de valeur & de capacité aussi universellement répandue. Après cette exposition, le Prince soutenoit que toutes les règles de la prudence, le

maxi-

PARTIE II. LIVRE XIV. 387

1591.

maximes de la plus saine politique im-
 soient la nécessité d'agir de concert avec ce
 Chef de la Ligue. Philippe étoit trop con-
 vaincu de la sagesse & de la fidélité de Far-
 nèse, pour ne pas faire attention à ses con-
 seils, il lui répondit de la manière la plus
 satisfaisante, & sa lettre finissoit par ces mots,
*dans la situation où se trouvent les affaires de
 France; Philippe se fait un devoir de sui-
 vre de point en point les sages avis du Duc de
 Parme.*

Pendant toutes ces agitations, la guerre
 se faisoit avec chaleur dans le territoire de
 Genève, & les Gênois, encouragez par
 l'éloignement du Duc de Savoye, mettoient
 cette circonstance à profit, & ravageoient
 les domaines de ce Prince qui confinoient
 aux terres de la République. Dans le fort
 de ces expéditions, le Sieur de Sanci avoit
 fait un voyage à Bâle, dans l'espérance d'ob-
 tenir des troupes de ce Canton, où la Re-
 ligion Réformée étoit seule publiquement
 professée. Dans le tems qu'il négocioit cet-
 te affaire, il reçut avis qu'il devoit passer
 par la Suisse, sous l'escorte de vingt soldats
 seulement, un convoi de cent mille ducats,
 qu'on envoyoit de Milan en Allemagne pour
 y faire des levées. Sur cette nouvelle il ré-
 solut d'aller avec trente des siens attendre la
 voiture, & il se mit en embuscade dans la
 forêt de Bâle. Le succès fut heureux; il
 se rendit maître de ces deniers, qu'il em-
 ploya à lever dans le Canton de Berne un
 régiment, dont il grossit l'Armée des Gêné-
 vois. Par surcroit de bonne fortune, ce
 renfort fut augmenté de trois cens chevaux,

Deniers
 d'Espagne
 enlevés
 par Sanci.

388 VIE DE PHILIPPE II.

1591.

que le Sieur du Metz Ambassadeur d'Henri auprès de la République de Venise avoit envoyé, sous la conduite de Pausanias Brazoduro, du Comte Muzio Porto de Vicenze, & du Capitaine Nicolas Nasi Florentin. Avec ces forces Sanci écarta en peu de tems les ennemis du territoire de Genève, qu'il remit dans une entière liberté, & il retourna en France.

Farnese en fait les plaintes aux Cantons.

Farnese eut un extrême chagrin de l'enlèvement du trésor, destiné à renforcer l'Armée des Pays-Bas; il envoya des Agens porter ses plaintes, non seulement à la Régence de Bâle, mais encore à la Diète des treize Cantons, qui étoit alors assemblée. Ses députés exposèrent avec toute la force qu'exigeoit le fait, que c'étoit un vol manifeste commis contre toute sorte de droits, puisque Sa Majesté Catholique se trouvoit en paix, & même dans une étroite confédération avec la République. Par cette raison ils représentèrent que les Cantons ne devoient pas souffrir qu'on volât sur leurs terres les deniers du Roi leur maître, qui sur la foi des Traitez avoit choisi la route de la Suisse, comme un pays où il comptoit trouver un asile inviolable. Ces remontrances furent bien reçues, il n'y eut aucun des députés qui ne parût disposé à concourir aux moyens de satisfaire le Roi d'Espagne. Tous firent grand bruit de cette action, sur-tout les Catholiques, & d'une commune voix (les Protestans même désapprouvèrent l'hostilité) on promit, ou du moins on fit entrevoir quelque espérance de procurer à Sa Majesté Catholique une entière satisfaction de

PARTIE II. LIVRE XIV. 389

de cette injure. Mais les expédiens qu'on prit à cet égard trainèrent tellement en longueur, qu'avec le tems l'affaire s'affouplit, & l'on ne parla plus ni de restitution ni de vengeance.

1591.

Du côté des Pays-Bas il y eut cette année quelque mouvement pour la paix, par l'entremise de l'Empereur Rodolfe. Ce Prince, d'un tempérament ennemi de la guerre, voulut suivre les traces de l'Empereur Maximilien son père, d'autant plus qu'il étoit assuré du consentement de la Cour d'Espagne, que les troubles de France occupoient de manière, à la contraindre d'y donner les mains, à des conditions même desavantageuses. Sur cette circonstance, Rodolfe écrivit à ses Ambassadeurs de ne rien obmettre, pour amener les esprits à un accommodement, sans se rebuter du mauvais succès des démarches qu'ils avoient faites peu auparavant. Ces Ministres ne furent pas plus heureux à cette seconde tentative, les Etats-Généraux se voyoient au dessus de leurs affaires, victorieux par-tout, & résolus de poursuivre des avantages, qui leur faisoient espérer une longue suite de conquêtes importantes, à la faveur des embarras où Philippe se jettoit, par l'obligation que sa politique lui avoit imposée de secourir la Ligue. Animés par des conjonctures aussi favorables, leur réponse à l'Empereur fut, qu'ils le supplioient de s'épargner la peine qu'il vouloit bien prendre, parce que, bien loin d'appercevoir aucune sûreté, aucune utilité dans une réconciliation avec le Roi Catholique, ils couroient le risque de perdre le fruit de

Paix remise sur le tapis par l'Empereur.

R 3

leurs

1591. leurs travaux, & d'abandonner la certitude de leur liberté prochaine sur l'apât trompeur d'une paix mal assurée. Ils firent voir qu'ils ne parloient pas sur de simples conjectures, & qu'ils savoient que les Espagnols ne demandoient la paix avec tant d'ardeur, que dans la vue de réunir toutes leurs forces contre les Provinces confédérées, après qu'ils seroient parvenus à pacifier la France. Enfin sur ces principes ils protestèrent que leur dessein étoit de continuer une guerre, où ils ne pouvoient que gagner le point qu'ils se propoisoient depuis si longtems, plutôt que de s'exposer à une ruine inévitable à l'ombre d'une paix artificieuse.

Médailles
curieuses
des Hol-
landois.

Non contents de manifester leur résolution par des assurances aussi positives, ils la rendirent publique par des médailles d'argent & de cuivre qu'ils firent frapper en même tems à ce sujet. Au moyen de ces monumens ils crurent donner des couleurs spécieuses au refus tant de fois réitéré de consentir à un accommodement, & se disculper auprès de l'Empereur & des autres Puissances qui avoient interposé leur médiation. Leur but principal étoit encore de faire connoître à la Cour d'Espagne & à Sa Majesté Impériale, qu'il ne falloit pas se flatter qu'ils se déterminassent jamais à recevoir aucune proposition quelle qu'elle pût être. Ces médailles si remarquables portoient d'un côté l'emblème de la République d'Hollande, qui est la figure d'une vierge en repos, elle paroissoit prête à dormir au milieu de ses retranchemens, sur la confiance que lui donnoit la paix nouvellement conclue. Pendant qu'el-

PARTIE II. LIVRE XIV. 391

qu'elle se tenoit dans cette attitude tranquille qui marquoit une profonde sécurité; on voyoit une multitude de ses anciens ennemis, qui répandus autour de ses retranchemens les attaquoient de toutes parts avec la dernière fureur, & tâchoient de pénétrer jusqu'à sa personne. Le sens de cette représentation se dévelopoit par ces paroles, UNE PAIX FEINTE CACHOIT CETTE PERFIDIE. Sur le revers de la médaille la même femme paroissoit dans ses retranchemens armée de pied en cap, & environnée de ses gardes, qui repoussoit les assaillans avec une valeur incroyable. La légende étoit, CE N'EST QUE PAR LA GUERRE QU'IL EST POSSIBLE D'ASSURER SON SALUT ET SA LIBERTE.

1591.

Pendant tout son regne Elizabet avoit été attentive à traverser par toutes sortes de moyens la navigation des Espagnols. Elle s'étoit mise sur tout en état de ruiner, ou du moins d'affoiblir leur commerce dans les Indes orientales & occidentales, & d'inquiéter leurs Flottes dans les voyages fréquens qu'elles y faisoient. En cela cette Reine avoit plusieurs vues, d'enrichir ses Etats d'une partie de l'or, de l'argent, & des autres richesses que l'Espagne tiroit de toutes ces contrées, de diminuer les forces & la puissance du Roi Catholique, & de rendre l'accès des Indes libre à tous les peuples. A cet effet elle tenoit toujours en mer un bon nombre de vaisseaux. Cette année Thomas Howard, Amiral d'Angleterre, & fils du Duc de Norfolk, parut avec quatre des meilleurs bâtimens, & deux d'une médiocre

La Reine
Elizabet
traverse la
navigation des
Espagnols.

1591. grandeur, nommés l'un la Défiance & l'autre la Vangeance. Avec cette Escadre, soutenue de six pinasses qui sont une espèce de grosses barques, il prit la route des Indes occidentales, auprès desquelles il arriva au commencement de Septembre, c'est-à-dire qu'il parut dans le voisinage des Iles appellées Flores, où même plusieurs de ses gens mirent pied à terre pour faire de l'eau.

Fuite de l'Escadre Angloise. Une des pinasses, qui avoit été à la découverte, avertit à son retour que la Flotte d'Espagne venoit à toutes voiles, au nombre de cinquante vaisseaux commandez par Don Alonzo Bassan, frère du défunt Marquis de Ste. Croix. Cet Amiral avoit été envoyé à la rencontre des Anglois, & il étoit accompagné de l'Amiral de Biscaye le Marquis d'Arinberg, & d'une autre Escadre sous les ordres de l'Amiral Louis de Cusmo. La partie étoit trop foible pour les Anglois: à cette nouvelle Howard, hors d'état de faire tête aux ennemis, résolut de l'avis unanime du Conseil de guerre de fuir avec toute la précipitation imaginable, pour ne pas se mettre au hazard d'être forcé à un combat inégal, si les Espagnols avoient le tems de le joindre. Pour cet effet, suivit de deux autres vaisseaux, il gagna le vent, & se mit au large. Le Vice-Amiral qui montoit la Vangeance ne put avec la même facilité entrer en pleine mer, parce qu'il se trouvoit trop près de l'île, & avant que d'avoir pu atteindre les autres, il se vit entre la terre & les Espagnols. Dans cette extrémité, il prit la courageuse résolution de
se

PARTIE II. LIVRE XIV. 393

se faire jour au travers de l'Escadre de Seville. 1591.

quelque impossibilité qu'il parût de percer un si grand nombre de bâtimens. Pendant qu'il faisoit toutes les manœuvres convenables pour se tirer d'embaras, un des plus grands galions, nommé le St. Philippe de quinze cens tonneaux de charge, poussé par un vent favorable, s'approcha à toutes voiles pour l'investir. La hauteur des voiles prodigieusement larges de ce monstrueux bâtiment empêcha le Vice-Amiral Anglois de recevoir le vent, enforte qu'il resta immobile comme dans le plus grand calme, sans pouvoir avancer ni reculer. Ce galion énorme en comparaison de son adversaire avoit trois rangs de canon, chacun d'onze pièces, & huit à la proue, sans compter celles qui étoient à la poupe.

Fier de tant d'avantages, il attaqua les Anglois avec toute la fureur possible, & les foudroya de ses bordées qui tiroient sans discontinuer. Ce feu terrible n'intimida pas le Vice-Amiral, il soutint le combat, & fit de si grands efforts de valeur, qu'il eut quelque supériorité sur son ennemi. Il la conserva même, malgré la jonction de trois autres gros vaisseaux qui vinrent au secours du galion, prêt à succomber sous les coups des Anglois qui se battoient en desespérez. En effet rien ne put rallentir leur courage, ni le nombre, ni la disproportion des bâtimens, ni le triste état où ils se trouvoient, réduits à n'avoir pas la moitié de leur vaisseau saine & entière, après avoir essuyé plus de huit cens coups de canon. Il n'y eut enfin que

Le Vice-Amiral Anglois assailli par les Espagnols.

1597.

après quatorze heures d'une action aussi opiniâtrément soutenue, & que le courage animé des combattans n'auroit pas entièrement finie, si l'épaisse obscurité ne les avoit pas contraints de faire cesser le feu de leur artillerie. Cependant les Espagnols ne sortirent pas de leur poste, & les Anglois restèrent dans la même extrémité, toujours environnez & comme assiégez par leurs ennemis.

Sa résolution desespérée.

Le lendemain à la pointe du jour le Vice-Amiral, qui se nommoit Greenfields, songea à prendre un dernier parti. Il aperçut alors toute l'horreur de sa situation, sans espérance d'être secouru, au milieu d'ennemis acharnez à s'en rendre maitres, privé de tout moyen de faire une plus longue résistance, n'ayant plus qu'un seul baril de poudre, & lui-même percé de plus de douze blessures qu'il avoit reçues la veille. A la vue de l'impossibilité de se défendre, il ordonna à son premier canonnier de faire couler à fond le vaisseau, croyant plus honorable de s'enfvelir dans les eaux, que de se remettre entre les mains des ennemis. Il se faisoit une gloire de leur échaper par une mort volontaire, & de mourir avec le relief d'avoir combattu l'espace de quinze heures contre une Flotte entière, montée suivant l'opinion générale de plus de quinze mille tant soldats que matelots, qui avoient poussé l'action avec un courage déterminé à vaincre. Quoi qu'il en soit, Greenfields crut sa réputation intéressée à périr par un noble desespoir, plutôt que de se remettre à la discrétion des Espagnols.

PARTIE II. LIVRE XIV. 395

Il trouva le canonnier très disposé à suivre ses ordres, il applaudit à la généreuse résolution de son Général, & il la reçut avec toute la joye que pouvoit lui inspirer la crainte de tomber entre les mains des persécuteurs de sa Religion. Il s'en expliqua, & dit sur le champ qu'il étoit ravi d'avoir un moyen de se garantir de l'affreuse nécessité, où il se voyoit d'être la victime d'une nation aussi cruelle que les Espagnols, qui faisoient profession ouverte d'opprimer les sectateurs de sa foi. Il protesta que, dans cette terrible conjoncture qui présentoit à sa conscience une contrainte certaine de la part de ces sanguinaires vainqueurs, il estimoit plus expédient de faire à Dieu un sacrifice de sa vie, que de se mettre au hazard de succomber sous la violence de la persécution. Rempli de ce dessein, le canonnier étoit sur le point de l'exécuter, lorsque le premier pilote, ou si l'on veut le sous-capitaine, survint & s'y opposa. Il représenta au Vice-Amiral que, sans vouloir par une résolution de désespéré perdre tout l'équipage dont il avoit reçu de si grands services dans l'action, il devoit se sentir obligé de conserver la vie de tant de braves gens, qui venoient de donner contre un monde d'ennemis des preuves si éclatantes de leur bravoure, & dont il restoit peu qui ne fussent ou malades ou blessés. Il ajouta qu'en cas pareil personne ne se faisoit scrupule de se remettre au pouvoir des Turcs mêmes, tout ennemis qu'ils sont du nom Chrétien par principe & par devoir, & qu'à plus forte raison il convenoit de se rendre

1591.

Combat-
tue par
le pilote.

1591. entre les mains d'un vainqueur, qui comme les vaincus suivoit la loi de Jésus-Christ. Ce qui donnoit lieu à ces remontrances, étoit que cet Officier ne doutoit pas que les Espagnols ne se déterminassent à recevoir les Anglois, sous toutes les conditions que ces derniers demanderoient. Conjecture qu'il fondeoit sur ce qu'il savoit les Espagnols parfaitement instruits du caractère des Anglois, toujours disposez dans les occasions extrêmes à se livrer en aveugles aux mouvemens furieux du desespoir, comme ils en avoient eu l'expérience en diverses rencontres, où ils les avoient vu choisir le parti de se faire sauter en l'air, plutôt que de subir la loi du vainqueur. Sur cette idée, il jugea que, pour sauver le bâtiment & les hommes échappés à la mort, l'Amiral Espagnol ne balancerait pas à accorder tout ce que leurs intrépides adversaires exigeroient de raisonnable.

Répu-
gnance du
Vice-A-
miral à se
rendre.

Quoi que pût dire le Capitaine, il ne persuada ni le Vice-Amiral ni le canonier, qui marquèrent une répugnance opiniâtre à entendre parler de se soumettre. En vain même on leur fit voir que dans l'état où l'on se trouvoit il n'y avoit aucun deshonneur de se rendre, sur tout après avoir eu la gloire de soutenir avec un courage presque sans exemple les efforts d'une Flotte entière. On ajouta que cette circonstance n'autorisoit que trop à abandonner aux ennemis un vaisseau criblé de coups, & percé de trois ouvertures si larges, qu'il n'étoit pas possible de les boucher, ensorte qu'il étoit entré une si grande

de

PARTIE II. LIVRE XIV. 397

1591.

de quantité d'eau qu'elle avoit déjà presque gagné les ponts. Toutes ces raisons n'auroient eu aucun effet, si elles n'avoient pas été appuyées du consentement unanime des soldats & des matelots. Il fallut céder, mais les deux opposans ne le firent que sous la protestation que c'étoit malgré eux, & parcequ'ils s'y voyoient contraints par une force supérieure. Le Vice-Amiral ne voulut pas se mêler de la négociation, il en remit le soin au Capitaine, qui de son côté fit garder à vue son Commandant & le canonnier, dans la crainte que, pendant qu'il seroit à traiter avec les Espagnols, ils ne profitassent de son absence, pour remplir leur projet & mettre le feu au reste des poudres.

Après qu'il eut été résolu de capituler, le Capitaine accompagné de deux Officiers descendit dans une chaloupe, & passa sur le vaisseau de Don Alonzo Bassan Amiral d'Espagne. Ce Général avoit fait cesser le feu de son artillerie, dans l'appréhension que les Anglois ne brulassent leur bâtiment, animez de ce courage furieux qui leur fait préférer la mort à l'esclavage, & il comptoit par cette suspension d'hostilitez les engager à prendre le parti de se rendre. L'arrivée des Anglois lui fut très agréable, il leur accorda toutes les conditions qu'ils demandèrent, & non seulement il promit de donner la vie à tout l'équipage, mais même d'en remettre la plus grande partie en liberté, moyennant une médiocre rançon. Cette capitulation reçue & signée par les vaincus, on envoya plusieurs scouques pour les prendre, & les

Ils s'y résout.

398 VIE DE PHILIPPE II.

1591. amener sur la Flotte des Espagnols. On se pressa d'autant plus de sauver tout ce monde, que le vaisseau étoit sur le point d'enfoncer, mais il fut secouru si promptement, qu'on l'empêcha d'être englouti dans les eaux.

Conduite
des Espa-
gnols à
l'égard des
vaincus.

Les Espagnols ainsi maîtres de ces intrépides ennemis, résolurent de traiter leurs prisonniers d'une manière bien différente. Ils favoient ce qui s'étoit passé entre les Anglois, la résolution desespérée que le Vice-Amiral avoit soutenue avec tant de chaleur & d'entêtement, & la vive opposition du Capitaine, à qui ses vaillans compatriotes devoient leur salut, & les vainqueurs l'honneur entier de la victoire par la prise du vaisseau & des combattans. Leur dessein étoit de reconnoitre le service de l'un par les égards les plus étendus, & d'appesantir les fers de l'autre; mais ces deux Officiers se trouvèrent couverts de blessures si dangereuses, qu'ils moururent dès le lendemain. Le pauvre canonnier resta seul en butte au ressentiment de ses nouveaux maîtres, bien informez des instances qu'il avoit faites pour bruler le vaisseau; l'Amiral le fit pendre sur le même bâtiment à la vue de tous les Anglois, contre la promesse autentique de laisser la vie aux vaincus sans exception.

Flotte des
Indes sub-
mergée.

Pendant le combat le reste de l'Escadre Angloise, sans espérance de pouvoir secourir & dégager son Vice-Amiral, assiégé en quelque manière par une Flotte considérable, cingla à pleines voiles du côté de l'Angleterre. Elle ne trouva aucun obstacle à son

re-

PARTIE II. LIVRE XIV. 399

retour, les Espagnols ne songèrent à rien moins qu'à la poursuivre, parce qu'ils n'avoient d'autre dessein que d'attendre la Flotte des Indes, pour lui servir d'escorte jusqu'en Espagne. En effet cinq jours après elle parut à leur vue, avec la plus riche charge qu'elle eût jamais eue, en or, en argent, & autres effets d'un prix inestimable. Pour son malheur elle fut obligée de s'arrêter pour faire de l'eau, & prendre des rafraichissemens dont elle avoit besoin; dans cet intervalle un vent de Nord éleva une furieuse tempête, qui en moins d'une heure fit périr quatorze vaisseaux. Le reste fut dissipé de manière, que contraints de voguer au gré des flots, & de remettre leur sort à la discrétion de la fortune, les uns étoient poussés d'un côté, les autres échouoient où ils pouvoient, & dans ce desordre cinq des plus riches tombèrent entre les mains des Anglois. Ainsi l'Amiral Howard revint avec sa prise, qui dédommagea abondamment sa Souveraine de la perte de son vaisseau dont la valeur étoit estimée cent mille écus, & qui ne resta pas longtems au pouvoir des Espagnols, n'ayant pu résister à la violence de la bourasque qui l'engloutit dans les eaux.

Il n'est pas possible d'imaginer l'excès de Chagrin
la douleur du Roi Catholique, lorsqu'il re- du R. C.
çut la nouvelle de ce terrible desastre. Les
conjunctures de ses affaires lui rendirent cette
perte encore plus sensible, ses finances se
trouvoient alors entièrement épuisées, &
l'attente de la Flotte des Indes fondoit toutes
ses ressources, pour soutenir avec honneur
la

400 VIE DE PHILIPPE II.

1591. la guerre en France & dans les Pays-Bas. Bien plus, sur l'avis du départ de ses vaisseaux & des richesses immenses qu'ils apportent, ce Monarque n'avoit pas voulu se mettre en peine de solliciter à la Cour de Rome la permission de lever une taxe extraordinaire sur les biens des Ecclésiastiques. Ce fut pourtant une nécessité d'y venir, il se voyoit privé du seul moyen de remplir son Épargne, dans une totale indigence d'argent, les peuples aggravez par des impositions continuelles étoient hors d'état de fournir davantage à ses besoins. Dans cette affreuse extrémité, il fallut se résoudre à implorer le secours de la toute-puissance du Souverain-Pontife, il commença à dresser ses batteries de ce côté, mais pour comble d'accident ses instances n'eurent pas tout le succès dont il s'étoit flatté, il ne put obtenir qu'une partie de ses demandes, encore ne fut-ce que l'année suivante.

Mouve-
mens de
ses enne-
mis.

De leur part les Hollandois triomphèrent du malheur de l'Espagne, & ce fut une des raisons de leur opiniâtreté à rejeter la paix, que l'Empereur proposoit avec tant d'instance. Mais la perte de la Flotte des Indes ne fut pas la seule épreuve que Philippe eut à soutenir, il parut cette année que sa mauvaise fortune prit plaisir de pousser à bout sa patience. Au chagrin de ces revers il eut la mortification de voir ajouter les railleries & les invectives de ses ennemis : les Protestans en général, & en particulier les Calvinistes de France, relevez par ces coups humilians qui sembloient devoir accabler la Monarchie Espagnole, mettoient en jeu la pro-
tec-

PARTIE II. LIVRE XIV. 401

tection visible du Ciel en leur faveur. Ils 1591.
n'avoient autre chose à dire sur ces évé-
mens, sinon que c'étoit autant de miracles,
par lesquels Dieu soutenoit leur cause, &
punissoit l'injustice criante du Roi Catho-
lique, qui ne faisoit usage de ses forces & de
sa puissance, que pour exclure le Roi Hen-
ri de la possession de la Couronne de Fran-
ce, que tous les droits les plus légitimes lui
déféroient. Ils ajoutoient même d'un ton
prophétique, que la divine Providence, tou-
jours attentive à poursuivre la tyrannie & la
violence, ne laisseroit jamais impuni le tort
que les Espagnols faisoient à ce Monarque.
Enfin l'on ne voyoit autre chose dans les
lettres, les gazettes, & les papiers publics,
que ces traits & d'autres semblables, qui
célébroient d'avance la ruine des ennemis
de la Réforme.

Voici le détail de cette augmentation de <sup>Expédi-
tion d'un
Anglois
en Bar-
barie.</sup> pertes, dont je viens de parler. Un nom-
mé Thomas White de Londres, Capitaine
d'un gros vaisseau & très fort qui s'apelloit
l'Amitié, & monté de quarante cinq hom-
mes d'équipage, étoit alors en Barbarie pour
y faire commerce. Il avoit déchargé ses
marchandises, & pendant qu'il attendoit à
faire sa charge d'autres en échange, pour ne
pas rester oisif dans le port, il prit le parti
de se mettre en pleine mer, sur la route où
il savoit que les Flottes d'Espagne passaient
pour aller aux Indes & en revenir en Euro-
pe. A peine y resta-t-il deux jours, qu'il ap-
perçut deux petits navires Espagnols, riche-
ment chargez par ordre & pour le compte
du Roi Catholique. Ces bâtimens avoient
été

1591. été escortez plusieurs jours de suite par dix galères, qui les quittèrent quand elles les eurent conduits à une certaine hauteur, où elles les crurent à l'abri, sur tout les voyant voguer à pleines voiles à l'aide d'un vent favorable. Par malheur aussitôt qu'ils furent seuls le calme survint, & ils furent forcez d'attendre que le vent leur facilitât le moyen de poursuivre leur voyage.

Vaisseaux
Espagnols
pris.

Dans cet intervalle ils découvrirent le vaisseau Anglois, & remplis de confiance par leur supériorité ils allèrent à sa rencontre, flattez qu'il ne pouroit pas résister à des ennemis de la moitié plus forts. Ils se trouverent bien loin de leur compte, & comme ils étoient extrêmement chargez, cet embarras ne leur permit pas de faire toutes les manoeuvres convenables; ils furent pris quoiqu'ils eussent chacun plus de quatre vingts hommes d'équipage, & que les forces de l'autre ne montassent pas à cinquante. Le vainqueur les amena dans un port de Barbarie, d'où il revint en Angleterre avec sa prise, après avoir terminé heureusement les affaires de son négoce. Il y avoit dans les bâtimens Espagnols deux mille quatre cens caisses de vif-argent, chacune de poids de cent cinquante livres de douze onces, & plus de cent bottes de vin d'Espagne, dont les Anglois font fort friands.

Commer-
ce de Phi-
lippe dans
les Indes.

Mais ce qu'on y vit de plus remarquable par la singularité, furent dix grosses tonneaux pleines de Missels & de Bulles du Pape pour différens cas, en faveur des Monastères des Eglises, & des Chrétiens de tous les

très & de toutes les conditions, qui avoient 1591.
leurs établissemens dans les Indes, & aux
quels on devoit les distribuer. Cette partie
le vif argent & ces Bulles du Souverain-
Pontife coustoient deux cens mille écus à
Philippe, suivant le rapport que firent les
Commandans des deux vaisseaux, qui ajou-
èrent que par le trafic que ce Monarque
faisoit de ces effets dans le nouveau Monde,
il devoit en tirer cinq millions de ducats
d'or. Par où l'on peut juger des profits im-
mensibles que ces pays lui rapportoient, enfor-
ce qu'il n'y a plus lieu d'être surpris d'en-
tendre dans les relations le dénombrement
de si prodigieuses richesses, qu'on transpor-
te depuis si longtems de ces contrées. A
l'égard de ce négoce des papiers de Rome
dont il vient d'être fait mention, je suis
bien éloigné de croire ce que soutiennent
Meyeren, tous les Historiens Protestans, &
même quelques Ecrivains Catholiques, savoir,
que Philippe avoit acheté ces Missels & ces
bulles à très bas prix, pour les revendre
dans les Indes à un profit de cent pour dix.
Je juge plus favorablement du zèle religieux
de ce Prince, j'estime que sa charité s'éten-
doit jusqu'à gratifier sans intérêt le Clergé
régulier & séculier de ces cantons nouvelle-
ment soumis à l'empire de Jésus-Christ,
qu'il y répandoit généreusement ces biens si
précieux, si sacrez dans sa communion, &
qu'il faisoit cette dépense dans la seule vue
de récompenser les travaux de ces bons Re-
ligieux, & de tous les Ecclesiastiques, qui
employoient leurs veilles à la propagation de
la foi Chrétienne.

Je

1591.

Confidérable re-
venu du
vif argent.

Je vais à présent dire les particularitez du négoce qu'il faisoit du vif-argent, & par le moyen duquel il gaignoit tous les trois ans plus de six millions de ducats. Il s'étoit assuré ce profit par une défense sous peine de la vie à toutes personnes, d'envoyer aux Indes du vif-argent, à moins qu'on ne fût autorisé par une commission particulière signée de sa main. Comme il savoit que ce métal étoit absolument nécessaire pour affiner l'or & l'argent qu'on tire des mines, il avoit fait un Traité avec les intéressés, par lequel il s'engageoit à leur fournir le vif-argent dont ils avoient besoin, sans lequel il leur étoit impossible d'épurer la matière moyennant qu'ils lui rendissent une livre d'argent du plus fin & parfaitement purifié pour pareille quantité de vif-argent. A la vue d'une condition aussi onéreuse aux entrepreneurs on juge assez qu'ils ne furent pas les maîtres de marchander avec leur Souverain, & qu'ils furent contraints d'y souscrire par une autorité supérieure. Quoi qu'il en soit, ce commerce dura longtems, & fit entrer de grandes sommes immenses dans les coffres du Roi. Il est bien vrai qu'il cessa dans la suite, par la découverte que les ouvriers firent dans les mines d'excellentes veines de vif-argent en sorte qu'ils se virent en état de se passer de celui qu'ils étoient obligés de recevoir du Roi, ce qui a causé une diminution considérable des revenus de cette Couronne.

Je reviens aux affaires de France. Henri IV. avoit donné dans tous les lieux où il y avoit des partisans ouverts ou cachez, des commissions d'...

PARTIE II. LIVRE XIV. 405

1591.

dres très précis d'arrêter les couriers , & de
 lui envoyer les paquets , pour retenir les
 lettres qui pouroient concerner ses intérêts.
 Il fut exactement obéi , on se saisit de
 quantité de messagers, qu'on trouva chargez
 de dépêches importantes, expédiées de Fran-
 ce à Brusselles & de Brusselles en Espagne.
 C'étoient des lettres du Duc de Parme à
 Philippe, de Don Diégo d'Ibarra à ce mê-
 me Monarque , & encore du Gouverneur
 des Pays-Bas & de ce Ministre Espagnol à Don
 Jean Idiaquez, qui depuis la disgrâce de Pe-
 rez étoit en exercice de la charge de Séc-
 taire d'Etat. Toutes ces lettres, & un nom-
 bre d'autres adressées à divers Seigneurs de
 la Cour, découvrirent les secrets , les intri-
 gues, les desseins, les vues , les dispositions
 particulières des Chefs de la Ligue à l'égard
 des Espagnols, & de ceux-ci par rapport aux
 autres, en un mot on fut entièrement éclair-
 ci des projets propres à chacun de ces Agens.
 Sur tout on apprit le but que Sa Majesté
 Catholique se proposoit de gagner les suffra-
 ges des Chefs de la Ligue, soit à for-
 ce d'argent , soit par la promesse d'Etats,
 de Principautez , de Seigneuries , selon
 la condition & le rang de chacun d'eux ,
 pour faire déclarer Reine de France l'In-
 fante d'Espagne , comme je l'ai dit ail-
 leurs.

Particulièrement, & ce qui devenoit une
 découverte essentielle, on fut instruit des di-
 visions intestines qui regnoient entre les pre-
 mières têtes du parti. On fut leurs ombra-
 ges, la méfiance réciproque des Ministres
 d'Espagne & des Généraux de la faction,
 &

Disposi-
 tions des
 Chefs de
 la Ligue
 les uns à
 l'égard des
 autres.

1591.

& leur attention à faire échouer leurs desseins ; mais en même tems on vit avec quelle adresse, quels artifices ils se conduisoient, avec quel art ils diffimuloient de part & d'autre. En effet il est certain que depuis très longtems on n'avoit point vu d'intrigue soutenue avec plus de manège, tant de politiques remplis de leurs desseins indépendans de la cause commune, tant d'intérêts différens dans un seul point de vue. Chacun des Chefs n'avoit d'autre but, d'autre objet, que de tromper son collègue, pour mieux se procurer les avantages particuliers qu'il se destinoit. Malgré tant de disunion il paroissoit au dehors un concert, une harmonie capables d'éblouir ; chacun faisoit feindre, chacun étaloit en public un zèle à toute épreuve pour le bien général. En un mot parvenoit à ses fins, qui savoit mieux trahir son adjoint, sans lui laisser entrevoir la fourberie. Aussi toutes ces manœuvres, toutes ces vues séparées eurent-elles le succès qu'on devoit en attendre, Henri en fit habilement son profit & surmonta enfin tous les obstacles ; Philippe après des dépenses infinies perdit son argent, avec le chagrin de voir ses vastes projets ruinés sans ressource.

Lettre des
Seize au
R. C.

Quoique le Duc de Mayenne eût répandu la terreur parmi les partisans des Seize, par la rigoureuse exécution qu'il avoit fait faire à Paris de quatre de leurs Chefs, ceux qui avoient échappé à sa vengeance, & qui auparavant se voyoient les maîtres dans la capitale, songerent à se relever & à reprendre leurs premiers desseins. Tout dispersés qu'il

qu'ils étoient depuis la dernière révolution, ils se crurent encore assez puissans, ou si l'on veut, leurs parens & leurs amis, pour tenter d'anéantir le crédit & l'autorité du Duc de Mayenne, & faire perdre à ce Prince toute espérance de se placer sur le Trône, comme on l'accusoit d'y porter toutes ses vues. A cette fin ils firent écrire au Roi Catholique une lettre, où à la suite des plus fortes protestations d'un inviolable attachement à son service, ils lui faisoient voir la perte prochaine de tout le Royaume, s'il retiroit sa protection & ses secours. Sur cet exposé, ils le supplioient de ne point se rebuter, de faire de nouveaux efforts; & d'agir avec toute la vigueur nécessaire pour se faire craindre. Pour animer ce Monarque, ils assuroient que tous les Parisiens sans réserve étoient disposez à mettre leur sort entre ses mains, à reconnoître l'Infante sa fille pour Souveraine, pourvû qu'il lui choisît un époux propre par son nom & ses qualités personnelles à gouverner les François. Tels étoient, ajoutoient-ils, les vœux ardens, la volonté des Catholiques du Royaume, prêts à tout sacrifier pour cet intérêt.

Davila & Meteren, dont l'autorité sur ce point comme sur bien d'autres doit être décisive, assurent que cette lettre fut écrite par le Conseil des Seize, dans le tems que ce corps se trouvoit en entier, & naître dans Paris, dans toute sa splendeur, & revêtu d'un pouvoir presque sans bornes. Ces historiens prétendent que ces démarches parvenues à la connoissance du Duc de Mayenne-

Henri se-
me la di-
vision
dans Paris.

1591.

yenne, firent prendre à ce Prince la résolution subite de se transporter à Paris, où, comme je l'ai dit, il eut le moyen d'abattre la redoutable faction des Seize, & d'en faire mourir quelques-uns. A cet égard je reste convaincu de la vérité de ce fait, mais il se pourroit aussi que des lettres de pareille teneur eussent été écrites avant & après le changement arrivé dans la capitale. Quoi qu'il en soit, il suffit de savoir que cette lettre, ou l'une de ces lettres, fut interceptée auprès de Lion, & tomba entre les mains d'Henri, qui en fit tenir sur le champ copie au Duc de Mayenne, dans la vue de remplir l'esprit de ce Chef de soupçons, de méfiance, & de haine contre les Espagnols & les Parisiens. Par ce ressort il comptoit mettre la division dans ce parti, c'étoit son but, & le moyen assuré de venir à bout de son entreprise, qui d'ailleurs avoit pour fondement la justice & les droits les plus incontestables.

Il demande du secours en Angleterre.

Ces événemens n'empêchèrent pas ce Monarque de se mettre en état de repousser la force par la force. Il voyoit ses ennemis, d'accord sur le point de l'exclure de la Couronne, faire de toutes parts des préparatifs extraordinaires. Son attention fut de se procurer de puissans secours, il jeta d'abord les yeux sur la Reine Elizabet, & il envoya le Vicomte de Turenne en Angleterre, pour engager cette Princesse à lui fournir du secours, dans une cause qui, ne la regarder que comme particulière, méritoit l'assistance des Potentats parce qu'elle étoit juste. Mais pour réussir le négociateur

PARTIE II. LIVRE XIV. 409

1591.

devoit représenter qu'elle étoit commune aux deux nations, puisqu'il s'agissoit de combattre un Roi ennemi ouvert & irréconciliable de l'un & de l'autre Souverains. Elizabeth qui sur pareille affaire connoissoit peut-être encore mieux qu'Henri ses véritables intérêts, cette Reine dont toute la politique ne se rapportoit qu'au seul but de détruire s'il étoit possible, les forces & la puissance de Philippe, ne manqua pas d'écouter favorablement les demandes du Monarque François, & promit de le soutenir de tout son pouvoir.

L'effet fut aussi prompt que l'engagement, sans autre délai elle envoya en Allemagne le Vicomte de Turenne, accompagné du Chevalier Horace Palavicini, avec une somme de soixante mille livres sterling, qui font plus de soixante & sept mille pistoles, pour lever un corps de troupes par le moyen des Princes Protestans de cette contrée. En peu de tems ces nouvelles milices furent rassemblées, elles montèrent à deux mille cinq cents chevaux & sept mille fantassins, qui dans les commencemens furent payez si exactement, qu'ils restèrent dans la suite trois mois entiers sans recevoir de solde. Cette petite Armée passa en France sous la conduite du Prince d'Anhalt, malgré les efforts du Duc de Lorraine, qui vouloit lui couper le passage. Non contente de ce secours, Elizabeth, résolue d'assister puissamment le Roi de France, fit partir le Comte d'Essex à la tête de quatre mille soldats Anglois de vieux corps d'infanterie, trois cents chevaux, & quelques pièces d'artillerie.

Elizabeth
lui en
fournit.

Tom. V.

S

D'u-

1591.

De même
que les
Hollan-
dois.

D'une autre part les Hollandois prirent vivement parti dans cette affaire, par l'intérêt qu'ils avoient à entretenir les troubles de France, ou plutôt à mettre Henri en situation de vaincre ses ennemis, pour les contraindre à faire la paix, & à le laisser paisible possesseur de la Couronne. A la première réquisition de ce Monarque, ils résolurent de lui envoyer un secours considérable. Il consistoit en trente vaisseaux de guerre bien armez, huit pièces de gros canon, quatre coulevrines, toute sorte de munitions de poudre, de boulets, de plomb, deux cens matelots pour conduire, embarquer, & débarquer l'artillerie, tout cela outre les trente bâtimens dont je viens de parler. Au mois de Février suivant ils firent partir le Comte Philippe de Nassau avec son régiment, & le Colonel Balfour avec le sien d'Ecossois, qui formoient en tout trente compagnies. De plus ils avoient délibéré d'envoyer du côté de Sedan six compagnies de cavalerie, pour aller au secours du Duc de Bouillon: mais cette disposition n'eut point lieu, parce que sur l'avis de la retraite du Duc de Lorraine, qui avoit assiégé Stenai, on jugea à propos de ne point mettre ce secours en marche, & il resta dans les Provinces-Unies.

Particu-
laritez de
l'évasion
du Duc de
Guise.

Dans ce tems là l'évasion du Duc de Guise faisoit beaucoup de bruit dans le monde, & l'on ne s'y entretenoit presque que de la manière dont il s'étoit sauvé, qui en effet est très remarquable dans toutes ses circonstances. Quoique j'aye touché ailleurs comme en passant quelque chose de cette aventure.

PARTIE II. LIVRE XIV. 411

ture, peut-être le lecteur en écoutera-t-il avec plaisir les particularitez. Ce Prince, depuis la mort tragique du Duc son père, avoit été enfermé dans le château de Tours, où il étoit fort étroitement gardé nuit & jour par quatre archers qui ne le quittoient jamais de vue, & deux Capitaines qui se tenoient continuellement auprès de sa personne. Un jour par manière de divertissement il s'amusa à sauter à cloche-pié les degrez du château, & il continua ce jeu avec tant d'adresse, qu'il s'éloigna peu à peu de ses gardes. Enfin quand il fut à une distance assez considérable, il entra dans une chambre qu'il ferma sur le champ, & il eut le tems de se mettre en devoir de se glisser en bas, où quelques uns de ses domestiques l'aideroient à descendre. Pendant qu'il étoit suspendu, la garde courut aux fenêtres & tira plusieurs coups de fusil, dont par un bonheur extraordinaire aucun ne l'atteignit. Mais un de ses gens ayant été blessé, les autres qui tenoient la corde saisis de crainte se mirent à fuir avec précipitation, & laissèrent ainsi leur maître qui tomba à terre de la hauteur de plus de vingt piez. Le Prince, quoiqu'étourdi de sa chute, ne perdit pas la tramontane, il reprit aussitôt ses esprits, & la vue du péril lui donnant du courage & des forces, il courut au travers d'un faubourg de la ville sans être arrêté. Parvenu à un endroit où l'on tenoit des chevaux prêts, il en monta un, & se rendit à toute bride auprès du Sieur de la Châtre, qui l'attendoit aux environs avec un détache-

1591. chement, ainsi que les conjurez en étoient convenus.

Histoire
de la pri-
son d'An-
toine Pe-
rez.

Après ce détail des affaires de France, il est juste que j'entre dans le récit d'une révolution, où Philippe se trouvoit bien plus particulièrement intéressé. Outre les embarras de la guerre de France & des Pays-Bas, ce Monarque se vit contraint d'employer le fer dans ses propres Etats, pour réprimer l'audace des amis & partisans d'Antoine Perez, que ce Ministre échappé de sa prison avoit eu le crédit d'engager à une revolte ouverte. Cette nouvelle disgrâce du Roi Catholique mit le comble au triomphe de ses ennemis, il sembloit que cette année il ne manquât qu'un événement de cette nature, pour vérifier & confirmer l'opinion des Protestans, qui publioient que Dieu étendoit son bras vengeur sur Philippe, en punition de l'injustice que ce Roi faisoit à Henri qu'il s'efforçoit d'exclure du patrimoine de ses ancêtres. Au sujet de la disgrâce & de la prison de Perez, j'en ai déjà entretenu mon lecteur dans un autre endroit, mais légèrement & par anticipation, avec promesse de l'instruire plus au long de cette importante affaire. C'est ici le lieu de remplir mon engagement, elle arriva vers la fin de cette année, & je vais entrer dans ce détail qui n'est pas un des moins intéressans de cette Histoire.

J'ai rapporté ailleurs l'origine de la disgrâce de Perez, à l'occasion de son intrigue avec la belle Mendoza cette infidèle maîtresse de Philippe, qui prit le prétexte du meurtre d'Escovedo pour vanger son amour

tra-

PARTIE II. LIVRE XIV. 413

trahi. Perez, comme je l'ai dit, fut d'abord 1591.
poursuivi, mis en prison, & peu de tems
après délivré. Mais le Roi, trop pénétré de
l'outrage qu'il avoit reçu de ce favori, vou-
loit le perdre à quelque prix que ce fût, &
pour cet effet il fit réveiller son affaire, &
engagea sous main les enfans d'Escovedo à
lui faire un nouveau procès. Ils allèrent cette
fois plus loin, ils l'accusèrent d'avoir reçu
dix mille écus d'or du Grand-Duc de Tos-
cane, d'avoir entretenu un commerce crimi-
nel avec la Princesse d'Eboli, d'avoir déchi-
fré de mauvaise foi plusieurs lettres, d'avoir
donné plusieurs fois des avis aux Puissances
ennemies de Sa Majesté, sur des mystères
d'Etat qui demandoient le plus grand secret.
Sur ces chefs d'accusation, Perez fut remis
en prison. Cette nouvelle tempête jetta cet
infortuné Ministre dans le dernier accable-
ment, mais tous les jours il recevoit la visite
du Confesseur du Roi, qui lui donnoit des
assurances positives de sa vie, du retour des
bonnes graces de son Souverain, du réta-
blissement même de sa fortune; quoique ce
dépositaire de la conscience de Philippe fût
le contraire, mais c'étoit un Jésuite, c'est
tout dire. Le Monarque son pénitent avoit
le plus grand intérêt de convaincre tout le
monde qu'il n'avoit eu aucune part au meur-
tre commis en la personne d'Escovedo,
mais comme il en avoit donné la commis-
sion expresse à Perez, & qu'en conséquen-
ce il lui avoit même écrit de sa propre main
diverses lettres, il se servoit de son Confes-
seur, qui étoit instruit de l'intrigue, pour
engager Perez par toute sorte de moyens à

1591. ne pas rendre publics ces billets, qui mettoient dans un grand jour le mystère de cet assassinat.

Perez
contraint
de rendre
les lettres
du Roi.

Pendant toutes ces allées & venues le Conseil condamna Perez, comme coupable des crimes les plus graves, à une amende de trente mille écus d'or, à deux ans de prison, à la perte de sa charge, & à un bannissement de huit ans. A peine cet Arrêt fut-il prononcé, que le Roi, qui en avoit prescrit lui-même la forme & la teneur, fit agir secrètement son Confesseur auprès du malheureux prisonnier, pour le résoudre à lui remettre les lettres fatales, sous la promesse que Philippe feroit casser la première sentence, par une seconde qui le déclareroit innocent & le réhabiliteroit dans son honneur. Perez fut inébranlable à toutes les offres du négociateur, il refusa constamment de se défaire des papiers. Pour vaincre son inflexible opiniâtreté, on le transféra dans une prison où l'on appesantit ses fers par des traitemens qui alloient jusqu'à la barbarie. Cette voye réussit, Perez après trois mois de souffrances ne put soutenir plus longtems les rigueurs dont on l'accabloit, dans l'unique dessein de retirer les pièces si essentielles à sa décharge. Il écrivit de son propre sang une lettre à sa femme, avec ordre de remettre au Comte de Baraias une petite cassette, où étoient renfermez tous ses papiers les plus secrets. Cela fait, on lui rendit toute la liberté, toute l'aissance dont il jouissoit auparavant. Néanmoins il eut l'adresse de retenir en son pouvoir une des let-

PARTIE II. LIVRE XIV. 415

lettrés du Roi, qui par hazard ne se ref- 1591
souvint pas qu'elle manquoit.

Cette condescendance de Perez ne finit Son ac...
pas ses peines. Philippe fit solliciter sous commo-
main les héritiers d'Escovedo de pour- dement
suivre le procès, & demander une entière avec les
justice du meurtre de leur père. D'un autre fils d'Esco-
Côté le Confesseur, qui se nommoit le vedo.
Père Diegue Carigi, faisoit tous ses efforts
pour persuader à Perez de se reconnoitre
coupable de l'assassinat, sans en déclarer la
cause. Le pauvre prisonnier reçut mal cette
proposition, il en concevoit toutes les con-
séquences, & il voyoit assez que son silen-
ce sur le motif de la mort tragique d'Esco-
vedo, ne découvroiroit que trop le mystère
qu'on avoit en vue de cacher pour rendre
service au Roi, & qu'ainsi ce seroit se creu-
fer à lui-même pour toute sa vie un gouffre
de malheurs. Pour satisfaire son Souverain,
& se tirer d'intrigue sans retour, il imagina
un expédient qui fut d'arrêter les poursuites,
en composant avec la famille du mort pour
une somme. Le Roi accepta le parti, dans
la pensée de réduire dans la misère par tant
de saignées un rival, qu'il ne pouvoit plus
souffrir & qu'il avoit sujet de craindre. On
n'eut point ensuite de peine à conclure cet
accommodement, les enfans d'Escovedo
étoient mal partagez des biens de la fortu-
ne, ils reçurent volontiers l'offre, & ils se
désistèrent de toutes leurs prétentions mo-
yennant vingt mille écus, que l'accusé paya
avec plaisir, dans l'espérance d'être enfin
tranquille & à l'abri de toute recherche à
l'avenir.

416 VIE DE PHILIPPE II.

1591.

Il est contraint de s'avouer coupable.

Il se trompa, la vengeance du Roi n'étoit pas remplie, & dans le tems qu'il se croyoit au port, une nouvelle tempête plus furieuse que la première le brisa enfin contre d'affieux écueils. Philippe changea de sentiment, & voulut que sa réputation, noircie dans l'esprit du public convaincu qu'il étoit l'auteur de l'assassinat commis contre la personne d'Escovedo, fût entièrement justifiée par une sentence authentique, dans le dessein de faire ensuite poursuivre sans être compromis le procès du meurtrier. Sur cette nouvelle idée, Perez fut appliqué à la question. D'abord il la souffrit avec constance, & il refusa de donner les éclaircissemens que les Juges demandoient, pour ne pas charger le Roi. Mais enfin accablé par la violence des tourmens qu'on redoubla, il avoua toutes les circonstances du fait, & déclara qu'il n'avoit fait assassiner Escovedo que sur les ordres absolus & réitérés de son Souverain. Pour ne laisser aucun doute sur cette déposition, il produisit la lettre qu'il avoit gardée, & qui devint une preuve irrefragable de la part que Philippe avoit dans cette affaire. Il y a apparence que ce Monarque ne s'attendoit pas à cette conviction, muni comme il'étoit de ses autres lettres. Quoi qu'il'en soit, la qualité du complice ne disculpoit pas l'Agent; aussi, plus l'auteur du crime étoit puissant, plus l'infortuné criminel se voyoit en butte à la vengeance d'un maître encore plus déterminé à le perdre, plus en effet on lui fit sentir par les plus rigoureuses procédures le sort qu'il devoit attendre. Ainsi per-

PARTIE II. LIVRE XIV. 417

persuadé qu'on en vouloit à sa vie, il résolut de se soustraire au péril par une prompte fuite, ce qu'il exécuta heureusement de la manière suivante. 1591.

Jeanne Cuello sa femme avoit obtenu la permission de le visiter souvent, même en la compagnie d'autres Dames de sa famille, & on lui laissoit sur tout cette liberté, depuis que son malheureux époux paroissoit n'avoir plus de grace à espérer par l'aveu du crime. Ce fut dans ces fréquens entretiens que les mesures furent concertées, on fit prendre au prisonnier un habit de femme, & il sortit de prison ainsi travesti, & accompagné de plusieurs Dames qui étoient venues le voir, & qui avoient pris la précaution de lui bien cacher le visage. Sa femme qui le suivoit eut l'adresse avant que de sortir de faire de gros présens aux gardes, pour les engager à laisser quelques heures de suite prendre du repos à son mari, qu'elle disoit s'être endormi, parce qu'il n'avoit pas fermé l'œil la nuit précédente. Il n'y avoit point d'autre moyen d'assurer sa fuite, & d'empêcher que le stratagème ne fût découvert. Il eut tout le succès possible, Perez eut le tems de faire plusieurs lieues, avant qu'on se fût apperçu de son évafion. A cette nouvelle, le Gouverneur de la forteresse où le prisonnier étoit détenu, déchargea sa colére sur plusieurs des gardes, qu'il punit très rigoureusement de leur négligence.

Il se sauve de prison.

En peu de tems Perez arriva sans accident en Arragon sa patrie, qui lui avoit les dernières obligations des avantages & des

Il va en Arragon sa patrie.

1591.

graces extraordinaires qu'il lui avoit fait obtenir, pendant qu'il étoit dans le ministère & dans sa plus grande faveur. Aussitôt qu'il fut arrivé, il alla se présenter au Conseil souverain du Royaume; & déclara qu'il souhaitoit y être jugé en dernier ressort, dans la crainte que devant tout autre tribunal le crédit & la puissance de ses adversaires ne prévalussent. Il ajouta qu'il ne pouvoit pas douter que le Roi, prévenu par les rapports artificieux de ses ennemis, au jugement desquels il avoit remis son sort, ne fût entièrement résolu de le traiter avec rigueur, contre toute la justice qu'il étoit en droit de prétendre, si la vérité des faits étoit mise dans tout son jour. Le Conseil d'Arragon envoya ces remontrances au Roi, qui pour toute réponse écrivit d'un ton absolu qu'il prétendoit que Perez fût renvoyé sans aucun délai sur les lieux, où les informations des grands crimes qu'on lui imputoit avoient déjà été faites, afin qu'après avoir été juridiquement convaincu, il reçût de la justice de son Souverain les châtimens proportionnez à la grandeur de ses forfaits. Malgré cet ordre, la Cour d'Arragon ne jugea pas à propos d'obéir, elle répondit que, conformément aux privilèges du Royaume, Perez en vertu de sa naissance devoit y être jugé en dernier ressort, nonobstant la sentence prononcée par le Conseil du Roi. En vain Philippe alléguait en général que les griefs imputez à Perez concernoient des affaires extrêmement secrètes, & qui ne pouvoient être connues que du Roi seul. Il fut obligé d'en venir à un détail

PARTIE II. LIVRE XIV. 419

1591.

tail particulier des raisons, qui prouvoient que le droit de juger ce criminel appartenoit au tribunal de l'Inquisition. En conséquence de ce mémoire, il étoit expressément enjoint au Conseil de se désister de la connoissance de cette affaire, & de la remettre aux Juges qui avoient un droit incontestable de juger le coupable.

La résolution de Philippe rendue publique mit le peuple de Sarragosse dans la dernière fureur. Déjà animé par les intrigues des amis & des parens de Perez, qui furent profiter de ce nouvel incident pour former une revolte ouverte, il courut tumultueusement à la maison de Don Innigo de Mendoza Marquis d'Almenara, chargé par le Roi de poursuivre cette affaire, & de faire exécuter ses ordres. Les menaces de la multitude mutinée firent craindre une révolution extraordinaire, & l'on auroit vu en effet les plus violentes extrémités, si les habitans n'avoient pas été retenus par la présence de Jean de Nuza Président du Conseil souverain de Justice d'Arragon. Cet Officier se présenta aux rebelles, & se mit en devoir de conduire Mendoza en prison, mais en chemin ce malheureux Seigneur reçut à la tête une blessure, dont il mourut cinq jours après: ensorte que les esprits restèrent également aigris. On l'éprouva bientôt après dans les tentatives qu'on fit pour mettre Perez dans les prisons de l'Inquisition, comme le Roi le souhaitoit; le peuple furieux s'assembla, & le tira des mains des archers qui l'avoient en leur pouvoir. On avoit mis de nuit des corps de garde dans

Les Arragonnois prennent les armes en sa faveur.

420 VIE DE PHILIPPE II.

1591. toutes les rues où le prisonnier devoit passer, le peuple toujours plus irrité cria aux armes, sortit de toutes parts, se jetta avec impétuosité sur les Officiers de la Justice, sur lesquels il fit mine de faire feu. Il n'étoit pas possible de réduire les mutins par la force, le Viceroy, le Gouverneur, & tous les gens de leur escorte, furent contraints de prendre la fuite, & de laisser Perez en liberté. Cet infortuné Ministre, à la vue de ces tentatives, prit sur le champ son parti, pour se mettre à couvert de pareilles entreprises, il pourvut à sa sûreté par une prompte retraite, il traversa les montagnes d'Arragon, d'où il se rendit dans le Béarn, & de là en France.

Philippe fait entrer des troupes à Sarragosse. Philippe reçut la nouvelle de cette révolte, avec toute la mortification que pouvoit lui donner un attentat, qui attaquoit si directement son autorité royale. Il résolut d'en tirer vengeance, & de punir avec éclat un peuple rebelle, qui avoit porté l'audace jusqu'à tuer un Ministre porteur de ses ordres. Il y avoit alors dans le voisinage de l'Arragon douze mille hommes d'infanterie & deux mille chevaux, commandez par Alfonso de Vargas, & qui étoient prêts à entrer en France par le Royaume de Navarre. Le Roi envoya ordre à ce Général de faire marcher son corps de troupes à Sarragosse, pour châtier la rébellion des habitans de cette capitale.

Mouvement & fuite du Chef de la Justice. Dans le tems que Vargas étoit en chemin, résolu d'exécuter sa commission, Jean de Nuza, qui venoit de prendre possession de la charge de Grand-Justicier du Royaume,

PARTIE II. LIVRE XIV. 421

me, par la mort de son père arrivée dans ces entrefaites, se laissa engager dans le parti par les sollicitations de quelques-uns des Chefs, & eut la hardiesse de se mettre en campagne à la tête d'une poignée de monde, dans le dessein de disputer le passage à Vargas. Il publia aussitôt le motif de ce mouvement, savoir l'obligation où il se fentoit de prendre en main la défense des immunités du Royaume, en vertu desquelles il assuroit n'être pas permis au Roi d'envoyer une Armée dans le pays, sans le consentement de ceux qui le gouvernoient. Cette ardeur fut de courte durée, Nuza fit de sérieuses réflexions sur le peu de forces qu'il avoit pour soutenir son entreprise, il se repentit sur le champ de sa démarche trop précipitée, & effrayé des suites qu'il en devoit craindre, il crut les prévenir par la fuite, & laissa à ses gens la liberté de prendre le parti qu'ils jugeroient le plus convenable.

Ainsi Vargas ne trouva aucune opposition, & il fit tranquillement son entrée dans Saragosse. Pour mieux tromper les habitans, sur tout les Chefs du tumulte, il défendit à ses soldats de faire aucune violence dans la ville. Bien plus, par ordre exprès du Roi il fit publier dans les pays voisins un Edit qui assuroit de leur pardon tous les fugitifs, pour les engager à revenir dans leurs maisons, sur l'assurance que l'intention de Sa Majesté étoit de ne déployer la rigueur de sa justice que sur les Chefs de la revolte. Quantité eurent assez de confiance en la promesse portée par la déclaration, pour sortir des lieux de leurs retraites, entr'au-

1591.

Sévère
punition
des Chefs
de la re-
volte.

1591. tres de Nuza, de Villarmosa, & d'Aranda, dont on se saisit immédiatement après leur retour, & ils eurent la tête tranchée. Cette exécution jetta l'épouvante parmi les autres conjurez, qui dans le desespoir de la grace dont ils s'étoient flattez, pourvurent à leur sureté par une nouvelle fuite. De ce nombre furent Martin de Nuza cousin de l'autre, Diégue d'Heredia, Manuel-François d'Ayrerbe, & quelques autres de considération. Ils eurent le moyen d'assembler huit cens fantassins François, avec lesquels ils repassèrent peu de tems après en Arragon, dans l'espérance qu'à la vue de ce petit corps de troupes les peuples reprendroient les armes. Personne ne remua, & Vargas alla à la rencontre des rebelles, qu'il tailla tous en pièces, à la reserve des Chefs qui tombèrent vifs entre ses mains, principalement d'Heredia, Jean de Luna, & dix autres. On les fit périr par la main du boureau, & leur mort rétablit entièrement la tranquillité. Philippe ne laissa pas d'étendre sa vangeance sur tous les Arragonnois, qui payèrent la faute de leurs compatriotes par la perte de plusieurs de leurs privilèges.

Retraite
de Perez
en France
combien
préjudi-
ciable à
l'Espagne.

Perez, comme je l'ai dit, n'avoit pas attendu le dénouement de cette révolution, pour mettre sa personne en sureté. Il étoit passé en France, où Henri IV. le reçut à bras ouverts, & le combla de caresses & d'honneurs. La retraite de ce Ministre disgracié chez le plus mortel ennemi de son ancien maître devint d'un préjudice irréparable à la Monarchie Espagnole. Comme depuis nombre d'années ce favori avoit été le

PARTIE II. LIVRE XIV. 423

1591.

le dépositaire de tous les secrets, de toutes les vues, des vastes projets de Philippe, qu'il connoissoit son esprit & tous les raffinemens de sa politique, il révéla ces mystères importants à la France. Par ces éclaircissements sur les ressorts que son ambitieuse rivale faisoit jouer, la France acquit toute la facilité de la vaincre & de rompre toutes ses mesures; & l'on peut dire que cette Couronne parvint à une si grande supériorité sur son ennemie, moins par la force de ses armes que par la plume de Perez. Exemple mémorable dont les autres Princes doivent profiter, pour apprendre la conduite qu'ils ont à tenir à l'égard des Ministres, auxquels ils ont confié leurs secrets: ils ne doivent pas les dégouter de leur service, ou si leur disgrâce devient nécessaire, le seul parti est de ne pas balancer à les faire mourir sans délai. Sixte V., tout habile qu'il étoit, fit une pareille faute, lorsque pour un sujet très léger il condamna aux galères Gualteruccio, à la fidélité duquel il avoit confié des affaires de la plus grande importance. Philippe II., Prince si renommé par sa politique & sa prudence, se laissa trop emporter aux mouvemens de sa vengeance dans la persécution qu'il suscita à Perez. Il n'y avoit point de milieu, il falloit faire mourir ce Secrétaire d'Etat, sans avoir recours à toutes les longueurs des procédures, ou le conserver dans ses emplois, & même le maintenir dans sa première faveur.

Ce faux pas fut sans doute l'effet de la passion trop aveugle de vanger son amour trahi, par l'éclat d'une condamnation diffamante.

Trait de la prudence de Philippe.

Dans

1591.

Dans toutes les autres rencontres ce Monarque a acquis le renom du plus grand politique de son siècle, & cette année il s'occupa à mettre en œuvre tous les ressorts, que son génie soutenu d'une expérience consommée lui suggéroit, pour remédier à tous les incidents qui traversoient ses desseins. Aux Pays-Bas il faisoit agir l'autorité de Souverain, en France il ménageoit les esprits par ses exhortations & les promesses des plus puissans secours. Si l'on veut lui rendre justice, on doit dire qu'il n'y eut peut-être jamais dans le monde un Prince, plus vigilant sur ses intérêts, jusques là qu'il étoit infatigable, & que très souvent il passoit les nuits entières à travailler avec ses Ministres. Immédiatement après la revolte de Sarragosse, il donna un trait de la sagesse la plus raffinée. Résolu d'assembler les Etats d'Arragon qu'il jugeoit alors nécessaires, il ordonna qu'ils se tinssent à Tarazone, & afin que tout se passât dans l'ordre & à la satisfaction des peuples, il voulut que Don André Bobadilla de Cabrera Archevêque de Sarragosse y présidât. On ne sauroit croire l'effet que cette distinction fit dans le Royaume, jusques alors cette présidence n'avoit été donnée qu'à des Princes du sang, tout le Clergé fut extrêmement sensible à l'honneur qu'il recevoit en la personne de son Métropolitain.

Ses ordres au sujet d'une fête solennelle du R. de Léon.

Un jour le Roi Catholique s'entretenant avec François de Villamifar, député de la ville de Léon à l'assemblée des Etats-Généraux, lui demanda entre autres particularitez, si dans la capitale de ce Royaume on célé-

PARTIE II. LIVRE XIV. 425

1591.

célébroit chaque année la fête solennelle, instituée en mémoire de la fameuse bataille, où le Roi Don Ramire remporta une victoire complete sur les Maures à Clavijo. Le Monarque ajouta à cette question, qu'il seroit fort aisé d'apprendre par qui avoit été aboli l'infame tribut de cent vierges, que Maurigat avoit imposé aux Chrétiens. Villamifar demeura dans le silence sur la seconde demande, peu instruit de ce point d'histoire, & le Roi par un sage ménagement ne voulut pas le pousser davantage, pour ne pas le couvrir de honte & de confusion. A l'égard du premier point, le député répondit que la fête se solennisoit tous les ans au nom de la famille de Quinones, sans qu'il fût mention des Rois souverains du pays, comme il étoit expressément porté par les loix de l'institution. Il dit de plus, que dans cette occasion le Comte de Luna portoit l'étendard chargé de ses armes. Philippe avec sa prudence ordinaire dissimula le juste ressentiment, qu'il sentit sur le champ contre l'attentat de ses Sujets sur les prérogatives de leur Monarque, au mépris même de l'obligation qui leur étoit imposée. Sans rendre personne responsable de cette infraction, il se contenta d'envoyer sur le champ un ordre à Léon, de prendre dans la caisse des fermes royales les sommes nécessaires pour les frais de cette célébration, & de solenniser cette fête en son nom. Il enjoignit encore au Chef de la confrairie de porter l'étendard aux armes de la Maison royale d'Autriche, & de ne pas permettre que cette solennité fût interrompue à l'avenir sous quelque pré-
texte

426 VIE DE PHILIPPE II.

1591. ——— texte que ce pût être, pas même pour cause de la mort du Roi, à moins qu'elle n'arrivât dix jours avant le terme prescrit pour cette réjouissance.

Avanture
d'un Réli-
gieux au-
près du
Roi.

Je l'ai déjà dit ailleurs, & je le répète ici avec des exemples remarquables, jamais Prince ne fut plus curieux de savoir jusques dans le détail tout ce qui se passoit dans les plus petits endroits de ses Etats, & ce qui concernoit les familles en général, les personnes même en particulier de quelque condition qu'elles fussent. Aussi arrivoit-il souvent que les députez des différentes parties de son Royaume restoient dans un étonnement inexprimable, de l'entendre parler des particularitez de leur pays, ils avoient même la confusion de se voir faire par leur Souverain des questions sur certains points qu'ils ignoroient, & dont il avoit une parfaite connoissance. A ce sujet il arriva un jour qu'un Religieux de l'Ordre de St. François, natif de Terrazona dans l'Evêché de Cuença, personnage très savant, après avoir témoigné longtems à Don Diégue de Cordoue Grand-Écuyer de la Couronne la plus forte envie de voir par son moyen Sa Majesté, ce Seigneur lui procura cette satisfaction, & l'introduisit à l'audience du Roi peu après son diner. A peine le Religieux fut-il entré dans l'appartement, qu'ébloui de la majesté royale qu'il voyoit reluire sur toute la personne de son Souverain, il se prosterna aussitôt à ses piez. Comme il n'avoit rien à dire à ce Monarque, & qu'il n'avoit eu d'autre pensée que de le voir, il demeura immobile dans cette posture,

PARTIE II. LIVRE XIV. 427

re, confus, hors de lui-même, & sans avoir **1591.**
la force de proférer une seule parole.

Philippe s'aperçut de l'embarras de ce Informa-
tions de
ce Monar-
que.
pauvre moine, & pour remettre ses esprits,
il lui demanda avec une douceur & une

bonté prévenantes ce qu'il demandoit. Ras-
suré par ce ton affable, le Religieux com-
mença à respirer, & après avoir repris ses
sens, il répondit qu'il n'avoit eu la hardies-
se de venir à la Cour, que pour satisfaire
l'extrême passion qu'il avoit toujours sentie
de voir de près son Roi & son Seigneur.
Philippe savoit que ce Religieux faisoit sa
demeure ordinaire dans le couvent de St.
François à Cuença, il l'interrogea sur diver-
ses particularitez qui regardoient cette ville.
Entre autres questions qu'il lui fit, il lui
demanda si le pont de St. Paul étoit achevé,
si le Docteur Salinas, chanoine de Cuença,
né dans la ville de Terrazona, se portoit
bien. Enfin il entra dans un si grand nom-
bre de singularitez, qui ne paroissent d'au-
cune conséquence, ou du moins fort peu
importantes, mais qui renfermoient un dé-
tail si exact, si précis, que le Religieux sor-
tit plein d'admiration & de surprise. Aussi il
resta si extasié des merveilles qu'il venoit
d'entendre, qu'il traversa le palais en faisant
de grands signes de croix, pour marquer
son étonnement d'une aventure aussi surpre-
nante. Ce Franciscain se nommoit Frère
Melchior d'Huelamo, & il s'est rendu célé-
bre par divers ouvrages qu'il a mis au jour.

Notre Monarque avoit une attention par-
ticulière à se faire instruire des progrès, que Ses mo-
yens pour
être inf-
truit de
fai-
tout.
les écoliers de l'Université de Salamanque

1591.

faisoient dans les sciences, dans la piété, & dans toutes les vertus morales & chrétiennes. Pour avoir tous les éclaircissements qu'il desiroit sur le mérite de chacun de ces Sujets, il choisissoit plusieurs Prélats & Religieux, auxquels il donnoit la commission de faire par eux-mêmes les informations convenables, pour lui envoyer dans le plus grand détail l'état de leurs découvertes. Un de ces Inquisiteurs fut Frère Marc de Villalva, Supérieur du collège de St. Bernard à Salamanque, qu'il pourvut dans la suite de l'Abbaye de Fitero au Royaume de Navarre. La raison que ce Monarque donna de l'avancement de ce Religieux, fut qu'il lui avoit toujours dit la vérité de ce qui se passoit dans l'Université de Salamanque, sans exagérer les vertus, ou pallier les vices des Professeurs & de leurs disciples. Il est vrai que ce motif ne fut pas le seul qui fit agir le Roi, ce Sujet étoit recommandable par ses vertus & sa doctrine, distingué même dans son Ordre par les emplois dont on l'avoit chargé, & qu'il avoit remplis avec toute la conduite & la capacité convenables au gouvernement de l'Eglise.

Sa grande
connois-
sance de
ses Sujets.

Il faut convenir qu'une pareille attention de la part d'un Souverain traine après soi les plus grands avantages pour ses Etats. Aussi Philippe en recueillit les fruits, ses Sujets, bien informez des perquisitions qu'il faisoit faire avec la plus sévère exactitude, veilloient continuellement sur eux-mêmes, & aucun ne paroïssoit devant lui dans l'ignorance, comme il n'arrive que trop, des intérêts

PARTIE II. LIVRE XIV. 429

térêts de sa patrie. Il favoit distinctement 1591.
les noms, les qualitez, les caractères, les
mœurs, les défauts, les vices, les vertus,
de tous ceux qui étoient de naissance à pré-
tendre aux charges, aux dignitez, aux gou-
vernemens, tant dans le temporel que dans
le spirituel. C'est ce qui faisoit qu'aussitôt
qu'on lui proposoit quelqu'un, sur le champ
il le peignoit avec des couleurs si naturel-
les, il en traçoit le mérite, les talens, l'in-
capacité, ou les inclinations vicieuses avec
tant de circonstances, qu'il paroissoit avoir
passé toute sa vie dans la plus intime fami-
liarité du candidat. Pendant tout son regne
il observa cette maxime, sur laquelle il dis-
tribuoit ses graces. Ce qu'il y a de plus
remarquable est que l'éloignement ne met-
toit pas à couvert de ses recherches, à Na-
ples, à Milan, en Sicile, & dans les autres
lieux reculez de son Empire, tout lui étoit
connu, si particulièrement même, qu'il rap-
portoit les actions les plus singulières de
gens qu'il n'avoit jamais vus. Sur tout il
étoit attentif jusqu'au scrupule à n'admettre
dans les tribunaux de Justice, que des Sujets
dont il connoissoit exactement la conduite,
la vie, & les mœurs. Précaution fondée
sur ce principe, qu'il devoit être le premier
à rendre compte à Dieu des sentences in-
justes, prononcées par les Juges qu'il met-
toit en place.

Cette maxime devoit être profondément *Réflexion*
gravée dans le cœur de tous les Princes. *sur ce*
Mais que la plupart sont éloignez de suivre *point.*
un modèle si sage, si conforme à leur de-
voir, à leurs engagemens! Combien en voit-
on

1591.

on confier les charges de Judicature sans connoitre les Sujets, sans vouloir se donner la peine de s'en instruire? Ce n'est jamais qu'au moment de la signature des provisions, qu'ils en prennent une connoissance légère, & qui s'efface bientôt. Ils ne défèrent de pareilles dignitez que sur les instances de leurs courtisans, ils ne passent pas outre, ils croient trop pénible ou au dessous d'eux d'entrer dans un détail absolument nécessaire. De là les plaintes, les murmures des malheureux opprimez, non contre l'injustice de leurs mauvais Juges, mais directement contre leurs Souverains, qui par une aveugle ignorance de leurs obligations les plus sacrées ont commis la fortune & le repos de leurs Sujets à la décision de Magistrats iniques. Il y a plus, par le plus horrible abus du pouvoir suprême, quelques-uns de ces Princes, ou si l'on veut de leurs Gouverneurs sur lesquels ils se déchargent de ce soin, choisissent pour Juges les personages les plus corrompus. Et s'il arrive qu'on vienne leur ouvrir les yeux sur les vices des personages, à qui ils ont confié l'administration de la Justice, ils ont coutume de répondre qu'il y a un proverbe trivial, qui dit que les honneurs changent les mœurs. Par une méchante application de cette sentence, si l'on veut les en croire, il faudroit conclure que la charge de Juge rend vertueux quiconque y entre avec une ame noircie de vices, & qu'au contraire un honnête homme par le principe & par habitude y contracte toute la corruption, qui peut gâter le cœur.

Mauvaise
conduite

A ce détail on peut assurer que ce grand
Mo-

PARTIE II. LIVRE XIV. 431

Monarque, pour de pareilles maximes de 1591.
gouvernement, comme sur cent autres cir-
constances particulières de son regne, de-
vroit servir d'unique modèle à tous les Po-
tentats de la Chrétienté. Cet incomparable
Souverain possédoit une connoissance singu-
lière de tous ses Sujets, répandus dans la
vaste étendue de ses États, depuis les plus
relevez par leur naissance & leurs emplois,
jusqu'à ceux que la médiocrité de leur con-
dition paroïssoit rendre indignes de ses soins.
Sur ce point il pouffoit si loin ses lumières,
qu'on ne pouvoit imaginer qu'il pût remplir
sa mémoire d'un détail si diversifié, sans
être aidé de quelques charmes ou d'autres
voyes surnaturelles. Il s'en faut bien que
cette conduite soit suivie par ces Princes,
qui font toute leur étude de passer leur tems
dans les spectacles, à la chasse, aux intri-
gues amoureuses, dans les jeux, à l'entretien
des bouffons, sans s'informer, non seulement
de l'état de leurs domaines, mais encore des
affaires de leur Cour. Peut-être diront-ils
à l'égard de Philippe, que cette connois-
sance de tout ce qui concernoit ses Royau-
mes étoit l'effet d'un génie supérieur, que
le Ciel n'accorde que rarement. On leur
répondra qu'ils ont tous les facultez, pro-
pres à atteindre sans miracle, quand ils le
voudront, à ces talens qui leur paroissent si
fort au dessus des forces humaines. Il ne
leur faut autre chose, que de suivre exacte-
ment la route que Philippe a tenue. On l'en-
tendoit d'ordinaire s'applaudir de ne s'être
jamais promené sur une mule, de n'avoir
dansé que trois fois dans sa vie, de n'avoir
ja-

de quel-
ques Prin-
ces.

432 VIE DE PHILIPPE II.

1591.

jamais perdu un moment de son tems, & d'avoir veillé fans relâche au soin de ses affaires, à l'avantage & à la félicité de ses peuples.

Intelli-
gence de
Philippe
dans la
Géogra-
phie &
l'Histoire.

Il avoit encore acquis une connoissance si exacte de toutes les villes d'Espagne, & autres Etats qui composoient sa Monarchie, il connoissoit dans une si grande précision tous les ports de son Empire, toutes ses frontières, les pays même de ses voisins, toutes les entrées, toutes les sorties, qu'on eût dit qu'il ne s'étoit appliqué toute sa vie à d'autre étude. Aussi, pendant que les autres Souverains employent leur tems à assister aux comédies, le plaisir, le délassement de ce Monarque étoit la lecture des livres de Géographie & d'Histoire. On fait que l'occupation ordinaire des Princes est de s'entretenir du gîte d'un sanglier, d'un lièvre, des endroits les plus propres pour la chasse du corbeau, du tems le plus convenable pour prendre ce divertissement. Philippe, ennemi de ces passetems frivoles, prenoit sa récréation à avoir de longues conférences avec des gens de lettres, des savans les plus habiles dans tous les genres de sciences, & les plus éclairés sur l'histoire de toutes les nations. Ce qui fait encore partie de l'éloge de ce Prince, est qu'il ne souffrit jamais de bouffons à sa Cour. Il en bannit un qui s'y trouvoit, & qui se crut permis de lui dire en face que, si tous les Princes Chrétiens s'unissoient contre lui, toutes ses richesses, toute sa puissance ne l'empêcheroient pas d'être en peu de tems réduit à la misère. Philippe sur ces paroles

PARTIE II. LIVRE XIV. 433

les hardies le chassa du Royaume, en lui 1591.
disant que les Princes n'avoient besoin à
leur Cour que de gens sages, & qu'ils de-
voient se défaire des fous.

Ce Prince fut encore très profond dans
la Géométrie & l'Architecture. Personne <sup>Ses con-
noissances</sup>
ne possédoit dans un degré aussi éminent ^{dans la}
l'ordonnance des palais, l'intelligence des <sup>Géomé-
trie &</sup>
plans de citadelles, de châteaux, le gout <sup>l'Archi-
tecture.</sup>
pour tracer la disposition des jardins, enfin
il excelloit dans toutes les opérations dépen-
dantes de cette partie des Mathématiques.
Il pouffoit même la finesse dans cet art,
jusqu'au point que quand Jean d'Herrera &
François de Mora, ses Architectes ordinaires,
lui portoient le premier dessein de quelque
bâtiment, après le premier coup d'œil ce
Monarque leur marquoit des augmentations
& des retranchemens considérables à faire
en plusieurs endroits. Ses avis se trouvoient
si solides, ses décisions si justes, son juge-
ment si conforme aux règles les plus rele-
vées de l'art, que ses Architectes, tout grands
maitres qu'ils étoient dans leur profession,
demeuroient interdits, & confus en même
tems de se voir inférieurs à un Prince, qui
ne leur paroïssoit pas moins expert que Vi-
truve ou Sebastien Serlio. En effet il se ren-
dit si parfait dans cet art, qu'il passoit d'or-
dinaire ceux qui en faisoient métier & leur
unique étude. Aussi il aimoit tellement cette
science, que pour s'y entretenir il faisoit
venir tous les jours quelque maitre habile,
avec lequel il employoit une heure à con-
sérer sur cette matière.

J'ai déjà dit qu'il ne donnoit pas les char- <sup>Son dis-
cernement</sup>
ges

1591.

dans la
distribu-
tion des
charges.

ges à la légère, & sans avoir une connoissance exacte des qualitez des Sujets sur lesquels il jettoit les yeux. Les recommandations seules devenoient inutiles, sans talens, sans probité, sans mérite c'étoit peine perdue de se mettre sur les rangs pour avoir part aux graces, le Monarque avoit des principes trop fixes, il se faisoit trop exactement instruire pour se laisser surprendre, & rempli de la capacité de chaque prétendant, il savoit sur lequel il devoit assigner son choix. En conséquence de cette conduite, on vit pendant son regne élever subitement aux honneurs les plus éclatans, aux charges les plus importantes, diverses personnes, qui ne songeoient qu'à finir leurs jours dans la retraite. On remarque entre autres Don Antoine de Fonseca, qui après s'être démis de l'Evêché de Pampelune, s'étoit retiré à Toro lieu de sa naissance. Pendant que dégagé de tout soin, il n'avoit d'autre ambition que de mener une vie tranquille dans le sein de sa patrie, Philippe de son seul mouvement le nomma Président du Conseil souverain d'Espagne. Ce Prélat, contraint d'obéir, remplit cet emploi suprême avec l'applaudissement du peuple & de son Souverain.

Sa grande
capacité
dans les
Conseils.

La prudence, la sagesse, les grandes lumières sur lesquelles Philippe établissoit la règle de toutes ses actions, lui inspiroient une estime, une affection singulières pour tous ceux qui se distinguoient par leur doctrine. Mais il portoit ces sentimens au plus haut point, lorsque les vertus morales accompagnoient le savoir. Du nombre de ces

ex-

excellens personnages fut Don Diégue d'Espinoza, qu'il fit Président du Conseil de Castille, & à qui dans la suite il procura la pourpre, en considération de son mérite. En effet ce Prélat faisoit reluire en sa personne un assemblage si complet de science, de vertu, en un mot de toutes les qualitez de l'esprit & de l'ame, que Philippe dit plusieurs fois à son occasion, qu'il remercioit Dieu de lui avoir fait trouver un homme selon son cœur. Les Conseillers d'Etat les plus habiles n'avoient point de satisfaction plus grande, que de voir toujours le Roi présent au Conseil, parce que ses avis ne manquoient jamais d'être & les plus judicieux & les mieux concertez. Quelque attention qu'il eût à choisir les Sujets les plus profonds, les plus capables de manier les affaires, il les effaçoit tous par la solidité de ses arrangemens, par sa sagacité à prévoir les incidens, à les parer. Sur tout il excelloit dans le choix des moyens de parvenir au but principal qu'il se proposoit, dans toutes les délibérations il faisoit voir un jugement supérieur, une connoissance approfondie, une étendue de lumières qui embrassoit tout; enfin une intelligence beaucoup plus parfaite, une justesse dans tous ses projets, un fonds de politique, qui confondoient toute l'étude, toute l'expérience de ses Ministres. Jamais ces talens ne paroissoient davantage, que lorsqu'il s'agissoit de soutenir la grandeur de sa dignité, la majesté & la gloire de son Empire.

Il avoit coutume de dire que la vie d'un Roi devoit être semblable à celle d'un Compa- raison au
se- sujet des

436 VIE DE PHILIPPE II.

1591. ^{qualitez} ^{d'un bon} ^{Prince.} serand, dont les soins & le travail surpassent les peines, que peuvent prendre dans leur profession les maitres des arts mécaniques, quels qu'ils puissent être. L'art du tisserand demande un homme appliqué de toutes les facultez de son corps, des yeux, des mains, des piez, de la tête, toutes ces parties devant être incessamment en action, sans quoi il est impossible à l'ouvrier de bien opérer, pour peu qu'elles soient diverties ailleurs, ou qu'elles sortent de cette continuelle tension à laquelle la nature de l'ouvrage les assujettit. La nécessité est indispensable de ne pas perdre un seul instant de vue la toile, & chaque fil de la trame; s'il s'en rompt quelqu'un, c'est fait, il n'est plus permis de continuer la tresse, il faut la reprendre pour la renouer. Rien ne présente plus sensiblement l'office d'un bon Roi, ditoit Philippe, sur tout d'un Souverain qui se voit maitre d'un vaste empire. Il doit tenir ses piez & ses mains toujours dans la disposition de suivre les résolutions de son cœur, qui comme la toile est divisé en différens fils, c'est à dire, qui doit s'occuper des différentes branches de la Monarchie; telles que l'Espagne, l'Italie, le Pérou, les Pays-Bas, & d'autres domaines. Chacune de ces parties, ajoutoit le sage Monarque, exige une attention particulière & toujours soutenue, enforte que si on se relâchoit, il en seroit comme de la toile où il se rompt quelque fil, l'ouvrage resteroit imparfait & mal tissu, il faudroit que le tisserand renouât la trame. Le prudent Roi faisoit ainsi une heureuse application de cette similitude, qu'il

PARTIE II. LIVRE XIV. 437

qu'il avoit empruntée d'un passage de l'histoire de Job, où ce modèle inimitable de patience dit, *mes jours ont passé plus vite, que la toile n'est coupée par le tisserand.* 1591.

Dans ce tems-là Philippe consacroit particulièrement ses veilles, non seulement à pourvoir aux besoins, au gouvernement de ses Royaumes éloignez, mais encore à donner à celui d'Espagne en particulier tout le lustre, tout l'éclat, toute la splendeur, convenables au centre de son vaste Empire. A cette fin, il voulut être instruit dans le plus grand détail de tout ce qui concernoit le corps de sa Noblesse. Son dessein dans cette recherche étoit de distribuer ses graces à chacun selon son mérite; c'est à dire conformément à sa naissance, à sa dignité, aux services qu'il avoit rendus, ou qu'il rendoit actuellement à sa Couronne. Il souhaita donc savoir l'origine de toutes les Maisons nobles, les mœurs & les qualitez personnelles de chaque Gentilhomme, & ses actions. En conséquence de ce projet, il donna ordre aux Sieurs Bobadil & Condrel de faire secretement un abrégé historique de la généalogie des familles, de leurs sources, des causes de leur élévation ou de leur décadence, de leurs titres, de l'accroissement de leurs terres & dignitez, enfin de rédiger dans la dernière précision des particularitez de cette nature. Sur tout il voulut connoître de qui elles tenoient leurs privilèges, & les autres avantages dont elles jouissoient, sous quel regne elles avoient été honorées de la noblesse, ou de leurs autres titres, en vertu de quels services ils les avoient obtenus,

Ses attentions pour la Noblesse.

438 VIE DE PHILIPPE II.

1591.

— nus, comment ces marques d'honneur s'étoient perdues dans les unes, pourquoi les autres en avoient été dépouillées. Ce Monarque avoit une singulière attention à combler de biens & d'honneurs les personnes qui s'en rendoient dignes. Pour l'ordinaire il ne confioit qu'à des Seigneurs de la plus illustre naissance les premiers emplois, tels que les Gouvernemens & les Ambassades les plus relevées. Il avoit coutume de dire que la maxime des Princes ne devoit pas être d'introduire dans leurs Etats des familles nouvelles, mais qu'ils devoient avoir pour principe fixe de soutenir dans la splendeur celles que l'ancienneté rendoit respectables, & dont la fidélité étoit à l'épreuve depuis si longtems.

Etablis-
sement
d'un tri-
bunal de
Justice.

Un des traits les plus remarquables de la sagesse & du bon gouvernement de Philippe, est le rétablissement qu'il fit de la charge de Président, ou Lieutenant-Général du tribunal de Justice en Arragon. Il donna à cet Officier pouvoir absolu de poursuivre dans tous les lieux dépendans de la juridiction royale, les vagabonds, gens sans aveu, breteurs, brelandiers, bandits, & autres malheureux de cette espèce, qui dans tous les pays du monde ne servent qu'à troubler le repos & la tranquillité publique. Les appointemens qu'il annexa à cet emploi furent de douze mille sous par an; chacun des soldats qui devoient l'accompagner dans ses courses, & qui étoient fixez au nombre de vingt, avoit quatre ducats tous les mois, le Caporal & le Chef de cette brigade en avoient trois davantage. Le payement de ces

PARTIE II. LIVRE XIV. 439

ces sommes étoit assigné sur la recette des deniers royaux. Le premier qui remplit cette commission importante, fut Don Jérôme d'Heredia de la Maison de Cestina, sur lequel Philippe jetta les yeux par rapport à la réputation qu'il avoit d'être d'une sévérité inflexible. Il la soutint parfaitement dans le cours de son exercice, & le Royaume ressentit en peu de tems les bons effets de la vigilance de ce Magistrat. En effet cette nouvelle institution étoit devenue nécessaire, par les desordres qui s'étoient introduits & fortifiez dans le pays, pendant la longue absence de l'Empereur Charlequint, & ensuite de Philippe II. son fils lorsque ce Prince faisoit sa résidence dans les Pays-Bas. Mais l'Arragon vit rétablir les choses en leur ancien état, & le retour de la sureté publique, par les sages attentions de son Souverain.

Si ce Monarque procuroit ainsi l'avantage de ses Sujets, il ne se faisoit pas une étude moins sérieuse de ne pas souffrir dans ses Etats les privilèges qui affoiblissent l'autorité royale. Il savoit que les Baronies de Barcabo & de Monclas au Royaume d'Arragon y étoient comme la pierre de scandale, & la cause d'une infinité de desordres, il trouva les moyens de dépouiller les Seigneurs propriétaires de ces terres, qu'il réunit en même tems à la Couronne. A la vérité tout le corps de la Noblesse prit feu à cette violence, dont il fit les plus vives plaintes, comme d'une action tyrannique & voisine d'un despotisme odieux, par la maxime du droit de toutes les nations, qui ne

Raisons de l'union forcée de quelques terres à la Couronne.

1591.

permet pas aux Princes de priver de leurs biens les légitimes possesseurs, à moins qu'ils ne soient convaincus de fautes graves. Philippe rempli de son projet laissa tomber ces murmures, mais il en usa très généreusement avec les Barons dépossédés, à qui il donna en échange un équivalent de terres les plus considérables, bien satisfait de leur ôter la jouissance des prérogatives exorbitantes attachées à leurs Seigneuries. Quoi qu'on puisse dire à ce sujet, il est certain que ce coup anéantit le prétexte des troubles, qui avoient coutume de plonger le pays dans les plus grands desordres. Par le même motif le Roi Catholique fut se mettre en possession du Comté de Ribagorça. Sous prétexte que les vassaux de cette terre avoient toujours quelque différend avec leur Seigneur, qui étoit le Duc Don Hernand d'Arragon, il s'appropriâ cette terre sans aucun droit naturel & par sa seule autorité souveraine. Ce qu'il y a de plus remarquable, est que je ne sais sur quelle espérance, par quelle illusion, il eut le secret de contraindre ce Seigneur de lui en faire une donation authentique. Il faut tout dire, dans la suite il donna une récompense proportionnée à Don François d'Arragon, légitime héritier du Duc donateur. Longtems après même, pour cause de services rendus à la Couronne, ou peut-être par un remors de conscience, il fit présent à ce même Seigneur du Comté de Luna, avec une somme de cinquante mille écus.

Réfus
d'un Evê-
ché.

Cette même année il conféra l'Evêché de Cuença à frère Michel d'Alaexos, Prieur du

PARTIE II. LIVRE XIV. 441

1591.

du monastère royal de St. Laurent de l'Escurial, Religieux d'une grande intégrité de mœurs. Il eut la modestie de refuser cette dignité éclatante, & quoi qu'on pût faire pour vaincre son opiniâtreté, il répondit toujours qu'il ne se sentoît pas les qualitez propres à soutenir le poids de l'Evêché, mais qu'il n'avoit qu'une violente inclination de consacrer ses jours dans l'exercice de la vie monastique. Le Roi lui fit offrir par trois fois ce bénéfice, le Duc de Feria le sollicita, le pressa autant de fois de se soumettre aux ordres de son Souverain, il demeura ferme dans son refus, & donna pour toute réponse, qu'il étoit plus assuré de faire son salut dans le cloître, que dans les honneurs de la mitre. Quelques Ministres voulurent lui faire un crime de son obstination, qu'ils regardoient comme un affront fait à Sa Majesté, qu'ils tâchèrent d'engager à punir le rebelle, pour donner exemple aux autres Sujets, qui par l'impunité d'une telle desobéissance se croiroient permis de résister aux volontez de leur maître. Bien loin d'écouter de pareils conseils, Philippe fit voir qu'il pensoit d'une manière bien différente. Non seulement il déclara publiquement qu'il n'étoit point offensé du refus de ce Religieux, mais même il lui envoya dire de faire choix d'un Ecclésiastique, qu'il jugeroit digne d'être pourvu du gouvernement de l'Eglise de Cuença. Don Alaxos. exécuta l'ordre du Roi, & il jeta les yeux sur le Docteur Don Jean-Ferdinand Vadillo, son cousin germain, alors chanoine de Palencia, qui

1591.

l'avoit été de la Collégiale de Valladolid, & à la recommandation du Prieur il fut promu sur le champ à l'Evêché de Cuença.

Autre
exemple
de modé-
ration.

Presque vers le même tems il arriva un cas de pareille nature. Philippe donna la charge de Président de Seville à Don François Sarmiento Evêque de Jaen, qui la refusa, quoique le Roi lui en fît les instances les plus pressantes. Ce Prélat répondit qu'il ne lui étoit pas permis d'accepter la grace que Sa Majesté lui faisoit, parce que chargé comme il se trouvoit du gouvernement de l'Eglise de Jaen, que le Roi lui avoit remis pour en prendre le soin convenable à un pasteur, il ne pouvoit pas en conscience recevoir un emploi qui l'éloignoit des attentions qu'il devoit au troupeau confié à sa conduite. Devoir qu'il croyoit indispensable, & incompatible avec tout autre engagement étranger, dans la ferme persuasion où il étoit que le droit divin imposoit aux Evêques la nécessité de la résidence. Sur ce scrupule, il supplia Sa Majesté de vouloir le dispenser d'obéir, & faire choix d'un autre Sujet qui n'eût pas comme lui des obligations aussi inviolables. Philippe reçut ces raisons, & nomma Don Rodrigue Vasques Arce, entièrement libre de tout autre soin. Ce Président remplit pendant plusieurs années cette charge avec tant de capacité, que le Roi son maitre ne crut pouvoir mieux lui marquer la satisfaction qu'il avoit de sa conduite, & l'estime singulière qu'il faisoit de sa vertu, qu'en donnant à son égard le témoignage le plus au-

PARTIE II. LIVRE XIV. 443

1591.

authentique de la plus haute confiance. Dans sa dernière maladie il fit son testament, dont il déclara cet Officier un des exécuteurs, avec cette distinction honorable, qu'il lui remit en particulier plusieurs commissions importantes, indépendamment de celles qui lui étoient communes avec ses associez.

Ni faveur, ni crédit, ni recommandations n'étoient capables de le faire changer de résolution, dans les choses qu'il savoit fondées sur les principes de l'équité & de la plus saine raison. Il étoit si ferme sur ce principe, que ses plus intimes confidens n'avoient rien à attendre de son amitié, si leurs demandes ne lui paroissent pas plus que justes. Aussi ils ne pouvoient pas ignorer ce qu'il pensoit à cet égard: souvent il leur disoit qu'un bon favori, pour se soutenir dans les bonnes graces de son maitre, devoit avoir les qualitez suivantes. „ Que „ tout Ministre, chargé du maniement des „ plus grandes affaires, & honoré de la „ confiance de son Souverain, devoit y „ répondre par ses services & son assiduité „ à remplir ses devoirs, sans se rendre à „ charge par un zèle trop importun. Qu'il „ devoit avoir la discrétion de se retirer, „ toutes les fois que le Prince vouloit être „ seul, sans le fatiguer d'un détail d'affai- „ res, lorsqu'il ne se trouve pas d'humeur „ d'en parler. Qu'il devoit bien prendre „ garde de sortir des bornes du respect, & „ de prendre des airs trop familiers, sous „ prétexte de confiance. Qu'il ne devoit „ avoir d'autre ambition que de satisfaire „ à ses engagemens, sans s'arrêter à une

Maxime
de Philip-
pe sur les
qualitez
nécessai-
res à un
favori.

1591.

» incompatibilité apparente de son emploi;
 » & que toutes ses idées, toutes ses actions
 » devoient tendre à l'aggrandissement de
 » son Souverain. Qu'il devoit bien peser
 » toutes les suites, tous les avantages,
 » tous les inconvéniens d'une affaire, a-
 » vant que de la proposer, & n'en parler
 » jamais qu'avec respect & circonspection.
 » Qu'il devoit se faire une loi inviolable
 » de ne point blâmer les personnes, que
 » le Prince honoroit de sa bienveillance:
 » Qu'il ne devoit pas être moins attentif à
 » ne point divulguer les secrets, que son
 » maitre lui a confiez, à ne pas publier
 » les choses qu'il entendoit en particulier,
 » & en cas que d'autres en parlassent en
 » sa présence, à ne pas faire connoître qu'il
 » en étoit instruit, & à être toujours le
 » dernier à s'ouvrir. Qu'il n'ait jamais
 » l'indigne bassesse de s'introduire dans les
 » bonnes graces de son maitre, par des vo-
 » yes honteuses & criminelles. Qu'il s'é-
 » tudie toujours à contraindre ses ennemis
 » à l'aimer, par une attention soutenue
 » à les combler de bienfaits: conduite pro-
 » pre à faire éclater la noblesse de ses sen-
 » timens, sa grandeur d'ame, sa générosi-
 » té, sa puissance. Qu'il n'obmette rien
 » pour vaincre à force d'honnêteté la froi-
 » deur de ses égaux & de ses rivaux, qu'il
 » évite toutes les occasions d'irriter leur
 » haine & leur jalousie, & dans cette vue
 » qu'il s'efforce de faire du bien à leurs a-
 » mis, pour ne leur laisser aucun prétexte
 » de nourrir leur mauvaise volonté. Qu'il
 » n'ait point l'orgueil d'augmenter son cor-

» té-

PARTIE II. LIVRE XIV. 445

1591.

» tége, & qu'il se contente de le faire con-
» noître en entrant & en sortant du palais.
» Sur tout qu'il soit bien en garde contre
» la tentation de faire porter à ses estafiers
» & à ses pages une livrée, qui efface cel-
» le du Prince, parce que son maitre ne
» pourra voir ce faste sans indignation.
» Quand le favori se verra obligé de faire
» à quelqu'un des censures de la part de
» son maitre, qu'il ménage les termes, qu'il
» n'employe pas l'emportement ou la vio-
» lence, pour donner l'essor à sa haine, à
» sa passion particulière, qu'au contraire il
» remplisse sa commission avec tous les a-
» doucissements qu'il pourra imaginer. En-
» fin qu'il mette toute son étude à n'agir
» qu'avec prudence, avec jugement, & sur
» les plus mures réflexions: sans faire con-
» noître un attachement servile à pousser les
» siens au faite des honneurs & de la fortu-
» ne, & à augmenter ses richesses, atten-
» dant tous ces biens, toutes ces graces
» de l'amitié de son Souverain". Telles
font les qualitez, que Philippe disoit con-
venir au favori d'un Prince. Il ajoutoit en-
core, que la première & la plus essentielle
devoit être la crainte de Dieu, qui d'ordi-
naire n'est rien moins que la vertu favori-
te des gens de Cour, dont tout l'objet se
renferme à s'agrandir, objet qui les aveu-
gle jusqu'à lui sacrifier tout autre devoir.

Fin du Livre XIV.



LA VIE
DE
PHILIPPE II.
ROI D'ESPAGNE.



SECONDE PARTIE.

LIVRE XV.

ARGUMENT

DU LIVRE QUINZIEME.

Exaltation de Clément VIII. Ses dispositions en faveur de la Ligue. Bandits en Italie. Rouen assiégé par Henri IV. Conseil de guerre. Résolution de continuer le Siège. Refus d'Henri de recevoir la ville sous la condition de se faire Catholique. Sa réponse au Maréchal de Biron. Il est abandon-

PARTIE II. LIVRE XV. 447

donné par les Seigneurs Catholiques de son parti. Farnese s'approche des ennemis. Il livre bataille. Blessure & fuite du Roi. Plaintes contre le Duc de Parme & sa réponse. Reflexion à ce sujet. Prise de Neuchâtel par Farnese. Secours introduit dans Rouen. Caudebec assiégé par Farnese. Blessure de ce Prince. Prise de la ville. Le Roi de Navarre poursuit les ennemis. Rude combat. Le Duc de Parme s'y fait porter en chaise. Grande disette dans son Armée. Il se résout à passer la Seine pour retourner dans les Pays-Bas. Forts élevez sur les deux rives du fleuve. Barques préparées à Rouen. L'Armée de la Ligue traverse la rivière. Vains efforts du Roi pour l'en empêcher. Valeur du Prince. Ranuce Henri tâche de prendre le canon des ennemis. Le Prince Ranuce le sauve. Perplexité d'Henri. Le Duc de Parme poursuit sa marche. Le Duc de Mayenne s'attribue tout l'honneur de la campagne. Le Duc de Parme blâme la conduite de ce Général. Il va aux eaux de Spa, ensuite à Brusselles. Il demande son congé au Roi. Sa mort. Son éloge. Sa pompe funèbre. Préséance due aux Italiens sur les autres nations. Statue érigée dans le Capitole à l'honneur de Farnese. Ordres de Philippe après la mort de ce Prince. Le Comte de Mansfeld passe au secours de la Ligue. Résolution d'Henri de se réconcilier avec l'Eglise Romaine. Assemblée des Etats à Paris. Opposition d'Henri. Le Duc de Feria en France. Conduite du Duc de Bouillon pour devenir Chef des Huguenots. Mé-

448 VIE DE PHILIPPE II.

tément des Ambassadeurs du Roi Catholique. Le Duc de Mayenne va les trouver à Soissons. Propositions de ces Ministres. Réponse du Duc de Mayenne. Replique des Ambassadeurs. Autre réponse du Duc de Mayenne. Sentiment de Mendoza. Re-partie du Duc de Mayenne. Relevée par le Duc de Feria. Indignation & départ du Duc de Mayenne. Démarches des Espagnols pour l'appaiser. Réconciliation des Ambassadeurs avec ce Prince. Conditions de cet accommodement. Conduite artificieuse de Philippe. Ce Monarque traverse l'abjuration d'Henri IV. Ses intrigues auprès du Pape. Auprès des Huguenots. Et du Roi de Navarre. Mariage proposé entre le Duc de Guise & l'Infante. Conditions proposées par le Duc de Mayenne. Réponse de Philippe. Henri se déclare Catholique. Le Duc de Nevers envoyé à Rome. Condamnation d'Antoine Perez. Mouvements de Philippe à la Porte. Sa maxime pour employer le poison. Son Ministre pour ces exécutions. Dessein contre la vie d'Elizabeth. Découvert. Plaintes de cette Reine dans toutes les Cours.

1592.

Exalta-
tion de
Clément
VIII.

Le commencement de cette année fut remarquable par la promotion au Souverain-Pontificat du Cardinal Aldobrandin, qui prit le nom de Clément VIII. Comme ce nouveau Pape avoit été créature de Sixte V., Philippe ne fut pas sans inquiétude qu'il ne suivit les traces & les desseins de son bienfacteur, dont il avoit paru admirateur.

teur zélé pendant sa vie. Mais dans la fuite il eut tout lieu de se rassurer; Clément, quoiqu'instruit à l'école du plus mortel ennemi de l'Espagne, se conduisit sur des maximes bien différentes. En attendant qu'on fût à quoi s'en tenir, le Roi Catholique, conformément à la coutume, ne laissa pas de lui envoyer une Ambassade solennelle pour lui rendre les devoirs & les hommages usitez. 1592.

Il donna ordre au Duc de Sessa son Ambassadeur Ordinaire à Rome, de solliciter vivement le Pontife de prendre avec chaleur les intérêts de la Ligue, & ces instances furent appuyées par le Duc de Mayenne, qui au nom de son parti avoit fait partir le Sieur Bondini, proche parent du père Bondini Confesseur de Sa Sainteté. Ces Ministres réussirent, Clément parut disposé à soutenir la guerre de France, & il se mit même d'abord en mouvement, convaincu que cette affaire devoit avoir des suites de la dernière conséquence, & amener selon le succès les plus importantes révolutions dans la Chrétienté. Prévenu de ces idées, il envoya sur le champ à Paris l'Evêque de Viterbe, chargé d'animer le zèle & le courage des Ligueurs, & de les fortifier dans la résolution de poursuivre les ennemis de la Religion, sur la promesse qu'il leur faisoit de mettre sur pié le plutôt qu'il seroit possible des forces considérables pour leur secours.

Ce Pontife à son avènement avoit eu le chagrin de voir la Romagne desolée par une troupe nombreuse de bandits. Son premier

Ses dispositions en faveur de la Ligue

Bandits en Italie.

1592.

mier soin fut de purger ses Etats de cette peste publique, & pour signaler le commencement de son regne, il envoya contre ces voleurs Flaminio Delfino à la tête d'un gros corps de troupes, avec un ample pouvoir de conduire cette guerre de la manière qu'il jugeroit convenable. Cet Officier remplit sa commission avec succès, il détruisit ou dissipa en peu de tems ces scélérats, & rendit la tranquillité à cette Province. Dans le tems qu'il avoit commencé à se mettre à leurs trouffes, une partie de ces misérables s'étoit jettée dans l'Abbruzze, pour s'y joindre à ceux qui infestoient cette partie du Royaume de Naples. Le Roi Catholique détacha le Comte de Conversano, Gentilhomme propre à une semblable expédition par sa sévérité & son courage, il les poursuivit avec tant de vivacité & d'adresse, qu'ils tombèrent presque tous entre ses mains. Ainsi ces troubles domestiques furent appaisez, à la grande satisfaction des peuples, & du Roi qui combla d'éloges la valeur & l'activité de son Général.

Rouen
assiégé par
Henri IV.

L'entreprise qui faisoit alors le plus de bruit en France, & qui sembloit devoir y décider des affaires de ce Royaume, étoit le Siège de Rouen. Cette ville est située sur la Seine, dans un endroit où ce fleuve est d'une largeur assez considérable. Henri IV. s'étoit rendu maître de tous les postes des environs, & y avoit assis son camp. Quelques lieues au dessus ses troupes tenoient le Pont-de-l'Arche, qui est le dernier pont qu'on passe sur la Seine, jus-
qu'à

qu'à l'embouchure de cette rivière; & quelques lieues au dessous le Roi avoit en son pouvoir la petite ville de Caudebec. En sorte que maître de tous les passages de la Seine au dessus & au dessous de Rouen, ce Monarque se voyoit en état de réduire en peu de tems cette ville aux dernières extrémités. Aussi pressa-t-il le Siège avec beaucoup de vigueur; & il redoubla d'autant plus ses efforts, qu'il reçut la nouvelle de l'arrivée du Duc de Parme.

Elle n'étoit que trop véritable, & Henri apprit de plus que le Gouverneur des Pays-Bas n'avoit amené son Armée en France, que dans le dessein de secourir Rouen. Sur cet incident, il tint une assemblée générale de ses Ministres & des Officiers généraux, pour résoudre le parti qu'il convenoit de prendre dans une pareille conjoncture. Il en proposa deux; ou de lever le Siège, de marcher au devant des ennemis, & de les combattre; ou de continuer l'attaque, & attendre les Espagnols dans les retranchemens. Après bien des débats, on s'en tint au second, & il fut conclu que, quoi qu'il pût arriver, il falloit pousser le Siège, & ne pas sortir des lignes.

Après cette délibération, Henri fit des attaques si vigoureuses, qu'il ne parut pas possible aux assiégés de tenir longtems. Cette circonstance répandit l'allarme parmi les Princes du sang Catholiques, qui suivoient son parti. Il y avoit déjà plus de deux ans qu'il leur avoit donné solennellement sa parole, de se faire instruire pour embrasser ouvertement la Religion Catholique, le terme qu'il

1592.

Conseil de
guerre.

Résolu-
tion de
continuer
le Siège.

Refus
d'Henri
de rece-
voir la vil-
le sous la
condition
de se faire
Catholi-
que.

1592.

qu'il avoit pris étoit expiré, sans qu'il fit voir aucune disposition d'accomplir sa promesse. A la vue des efforts qu'il faisoit pour emporter la place, ils en regardèrent la conquête comme infaillible, & par la prise de cette Capitale, l'une des plus importantes villes du Royaume, ils craignirent qu'il ne se vît bientôt en état d'entraîner les autres Provinces sous son obéissance. Par un contrecoup inévitable ils appréhendèrent que, devenu maître par la force de ses armes, il ne remplît tout le Royaume de Calvinistes, & que la supériorité de ces hérétiques soutenus par leur Souverain ne causât enfin la ruine entière de la Religion Romaine. Les Ministres d'Espagne avoient soin de fomenter sous main ces allarmes. Elles firent une impression si profonde sur les Princes, qu'ils songèrent à rompre le coup funeste dont ils se voyoient menacez. A cette fin ils traitèrent secrètement avec le Sieur de Villars-Brancas, Gouverneur de Rouen, qui convint d'offrir au Roi de rendre la ville, à condition qu'il se déclareroit Catholique. En effet il députa à Henri deux des principaux bourgeois, chargez de lui faire cette proposition, avec assurance que les clez de la place lui seroient rendues, aussitôt qu'il auroit satisfait à la demande des assiégez. Henri reçut l'offre avec colére, & il répondit que, comme il n'avoit pas dessein de contraindre personne dans sa conscience, il ne prétendoit pas que d'autres lui fissent la loi sur ce point.

Sa réponse au Maréchal de Biron.

Cette répugnance si opiniâtre à recevoir la foi de l'Eglise Catholique, après l'avoir solennellement promis il y avoit plus de deux

deux

deux ans, remplit les Princes de la plus vive indignation. Ils s'assemblèrent un jour en secret, & conclurent entre eux qu'il falloit, ou forcer le Roi à exécuter la promesse qu'il avoit faite d'entrer dans la communion Romaine, ou l'empêcher de quelque manière que ce fût de se rendre maître de Rouen. Pour tenter le premier chef, ils firent agir le Maréchal de Biron. Ce Seigneur eut une longue conférence avec Henri, auquel il représenta tous les motifs qu'il crut propres à le faire renoncer au Calvinisme. Malgré toute la tendresse, tout le respect même que le Roi avoit coutume de témoigner à ce vieux guerrier, qui lui avoit toujours tenu lieu de père, quand il fallut s'expliquer, il refusa fermement de suivre ses conseils dans cette rencontre, & il s'emporta jusqu'à lui dire qu'une pareille proposition bleffoit & son honneur & la délicatesse de sa conscience. Le Maréchal voulut repliquer, & combattre ses scrupules par de nouvelles raisons, Henri l'interrompit, & lui dit „ qu'une démarche de cette nature devenoit impossible dans la situation où il se trouvoit, que les mouvemens de sa conscience à part, rien n'étoit plus opposé aux saines maximes d'Etat. Qu'un changement aussi précipité seroit infailliblement suivi de la totale défection des Huguenots, ses amis fidèles, jusqu'alors les courageux défenseurs de sa cause & de ses intérêts. Que destitué du seul appui qui pût le soutenir, il se verroit le jouet de ses ennemis, qui se prévau- droient de le voir sans forces & sans res-
„ sour-

1592.

Il est abandonné par les Seigneurs Catholiques de son parti.

„ source , & ne manqueroient pas de lui imposer les plus dures conditions ”.

Sur cette réponse que le Maréchal rapporta aux Princes, la plupart des Seigneurs Catholiques qui se trouvèrent alors dans l'Armée, se déroberent un jour du camp après avoir donné au Sieur de Villars des assurances d'un prompt & puissant secours. Ce Gouverneur, vivement pressé par les assiégeans, ne s'en tint pas à cette seule promesse, il dépêcha couriers sur couriers au Duc de Parme & au Duc de Mayenne, pour les avertir de l'extrémité où étoit la place, & de l'impossibilité de la défendre plus longtems. Il ajouta de plus, que s'il n'étoit pas secouru dans le 14. du mois d'Avril au plus tard, quelque effort qu'il pût faire par lui-même, il seroit contraint de capituler. On prétend même qu'en habile politique, pour se ménager avec le Roi, par une marque au moins apparente de respect & de soumission, il lui avoit porté parole de lui remettre Rouen, en cas qu'il ne reçût point de secours.

Farnese s'approche des ennemis.

Farnese de son côté n'eut pas plutôt reçu avis de l'état du Siège, qu'il songea à terminer promptement certaines difficultez qui retardoient sa marche. Après avoir laissé une forte garnison à la Fère, il prit la route de Normandie, & arriva avec une extrême diligence à Landreci au commencement de cette année. En cet endroit il fit la revue de son Armée, qui consistoit en trois mille chevaux & dix mille hommes d'infanterie. Il s'y joignit encore les autres troupes, que le Duc de Parme à son précédent voyage avoit laissées en France, mais qui à la vérité se trou-

PARTIE II. LIVRE XV. 455

trouvoient fort diminuées. De plus les Espagnols furent renforcez du corps des Ligueurs François & des Italiens à la solde du Pape, qui faisoient environ vingt quatre mille fantassins & six mille hommes de cavalerie. Alexandre s'avança jusqu'à Aumale, avec le Duc de Mayenne & les autres Généraux de la Ligue, & prit ses logemens aux environs de cette ville. Le lendemain au matin il voulut reconnoitre lui-même la force des ennemis & la disposition de leur camp, il s'en approcha en personne avec les archers de sa garde, deux cens chevaux légers, trois cens lances d'élite, & nombre d'autres cavaliers François, Espagnols, & Italiens.

A peine eut-il fait une lieue, qu'il rencontra l'Armée Royale. Il n'eut pas le tems de se retirer, ni de se mettre en ordre de bataille, il fut contraint d'en venir aux mains, ses gens se mêlèrent avec les ennemis sans qu'ils pussent s'en défendre, & sans que leur Général pût prendre les arrangemens convenables. Tout ce qu'il fit dans cette extrémité, fut de retourner à bride abattue à son Armée, qu'il fit marcher avec une diligence extraordinaire, & qui arriva assez tôt pour la mettre en bataille à la vue des Royalistes. Pendant tous ces mouvemens, Henri s'étoit avancé à la tête d'un détachement, pour examiner l'ordonnance de l'Armée des ennemis, & il caracolloit autour, pour s'instruire par lui-même de l'état de leurs troupes. La cavalerie de la Ligue se mit aussitôt à sa poursuite, & après avoir reconnu qu'il conduisoit en personne ce corps, elle fit les plus grands

Il livre
bataille.

456 VIE DE PHILIPPE II.

1592.

grands efforts pour lui couper chemin, dans l'espérance de le faire prisonnier. Ce dessein donna lieu à une escarmouche des plus vives, on n'entendoit autre chose que ce cri, *le Roi est là, le Roi est là*, ils s'encourageoient les uns & les autres à ne pas laisser échapper une si belle occasion, & chacun se signala à l'envi de son compagnon, à qui il vouloit ravir l'honneur de prendre ce Monarque.

Blessure
& fuite du
Roi.

On peut assurer que tout autre qu'Henri seroit tombé entre les mains des ennemis: ce Prince, trop inférieur pour s'opiniâtrer à soutenir un combat inégal, fit retirer les siens à la hâte, & demeura à la queue, pour les couvrir & assurer leur retraite. Ainsi il demeura longtems exposé aux efforts redoublés des ennemis, qui firent un feu si terrible, qu'il en fut presque étourdi & déconcerté. Dans cette grêle de coups de mousquets il en reçut un lui-même, dont la balle ayant percé l'arçon de derrière de sa selle, le blessa au dessous des reins. Cet accident l'obligea de se retirer avec une extrême précipitation, il s'arrêta dans un bois voisin où il se fit panser, & après qu'on eut reconnu que la blessure étoit légère, il passa d'abord à Neuchâtel, ensuite à Dieppe pour s'y faire entièrement guérir. Le Duc de Nevers se chargea de ramener au camp devant Rouen, les troupes échappées de cette vigoureuse action.

Plaintes
contre le
Duc de
Parme &
sa réponse.

Les François, qui étoient dans l'Armée du Duc de Parme, ne purent voir sans chagrin un si beau coup manqué. Ils laissèrent échapper de vives plaintes contre ce Prince, qu'ils disoient être cause que dans cette jour-

PARTIE II. LIVRE XV. 457

1592.

journee on n'avoit pas mis fin à la guerre, parce que s'il avoit poursuivi les ennemis, il les auroit sans aucun doute battus de maniere, qu'ils n'auroient jamais pu se relever de leur défaite. Farnese répondit à ces murmures „ que si la chose étoit encore à faire, „ il tiendroit la même conduite, parce que „ la raison, la prudence, toutes les règles „ de l'art l'avoient requis ainsi. Qu'alors „ il s'étoit imaginé avoir affaire à un Général d'Armée, & non pas à un Capitaine de „ chevaux-légers, tel qu'il connoissoit maintenant le Roi de Navarre ”.

Tel fut le succès de cette mémorable action, tant célébrée dans l'Histoire sous le nom de combat d'Aumale. Cette journée est en effet très remarquable à plusieurs égards. On y voit principalement d'une part le Roi de Navarre agir en aventurier, risquer trop témérairement sa fortune & sa personne, sortir heureusement du choc avec une blessure, après s'être trouvé plusieurs fois au moment de tomber mort ou vif entre les mains de ses ennemis. De l'autre côté, le Duc de Parme, pour avoir voulu suivre avec trop de précaution les loix de la prudence, laisse échapper l'occasion de remporter une victoire, qui devoit le rendre maître de la personne du Roi, & le couvrir d'une gloire immortelle en terminant la guerre d'une manière aussi éclatante, & aussi conforme aux souhaits de son Souverain. Il faut dire aussi à la justification de ce Prince, que n'ayant été envoyé en France cette seconde fois comme la première, que pour secourir la Ligue, il ne voulut

Réflexion
à ce sujet.

1592.

pas risquer en un seul coup toutes les espérances de ce parti, & par une suite inévitable d'un revers mettre le Roi d'Espagne au hazard de perdre les Pays-Bas. Ce fut donc par ce motif qu'il se détermina à laisser sa victoire imparfaite, dans l'incertitude en la poursuivant d'en retirer des avantages, qui eussent pu contrebalancer la ruine de la cause commune, si la fortune lui avoit été contraire.

Prise de
Neuchâtel
par Farnese.

Mais quelle qu'ait été la raison de ce grand Général, il est certain que cette aventure fut une source de mesintelligence entre lui & le Duc de Mayenne, & ce mécontentement réciproque produisoit tous les jours quelques picoteries, quelques contestations nouvelles, qui faisoient craindre une rupture ouverte. Après le combat les Ligueurs se virent maîtres de la campagne, ils s'avancèrent en liberté, & vinrent faire le Siège de Neuchâtel. Cette place ne tint pas longtems, en peu de jours Farnese la força de se rendre, cependant à des conditions honorables que le Gouverneur obtint. Le Prince y laissa une forte garnison, & poursuivit sa marche vers Rouen. Il prenoit des précautions infinies pour mettre son Armée à couvert de toute surprise, il y faisoit observer tout l'ordre, toute la discipline convenables dans le voisinage des ennemis, il ne quittoit jamais ses logemens que le tems ne fût serain, & sans avoir fait exactement reconnoître le pays, enfin il terminoit toujours ses journées au grand jour, pour être en état d'asseoir avantageu-
se.

PARTIE II. LIVRE XV. 459

sement son camp, & même de s'y assurer 1592.
par de bons retranchemens.

Aussitôt qu'il fut arrivé aux environs de Rouen, il assembla le Conseil de guerre, pour y résoudre les moyens de faire lever le Siège, ou d'introduire du secours dans la ville. George Basti & Camille Capizucchi offrirent généreusement d'entrer de nuit dans la place, à la tête d'un détachement de chevaux-légers & de lanciers. Ces Capitaines se faisoient fort de se faire jour au travers du camp des Royalistes, en attaquant avec la plus furieuse impétuosité un de leurs quartiers qu'ils promettoient de forcer, & à la faveur de ce desordre ils comptoient se rendre sans obstacle dans la ville. Farnese ne gouta pas cet avis, dans la crainte de risquer un corps de ses meilleures troupes, quoique petit, contre une Armée entière. Il chercha donc des moyens moins hazardeux de secourir les assiégés. Le sentiment du Duc de Mayenne fut de donner cette commission à un nombre de cavaliers, qui porteroient en croupe un sac de poudre & de l'argent. On s'en tint à cet expédient, & le projet fut exécuté avec tout le bonheur qu'on pouvoit attendre. Cette expédition faite, les Catholiques, contens d'avoir mis Rouen en sûreté, se mirent en marche pour se retirer à Abbeville. Henri ne manqua pas de les suivre, & même après avoir passé la Somme il se trouva dans une plaine, où il rangea son Armée en bataille, résolu de les combattre. Tout ce qu'il fit pour les attirer au combat fut inutile, le Duc de Parme, faisant usage de son expérience & de la sagesse qui ré-
gloit

1592.

gloit toujours sa conduite, ne se laissa point entamer, & il arrêta le courage trop bouillant de quelques aventuriers, qui ne pouvoient voir l'ennemi si près sans en venir aux mains. Ainsi il poursuivit son chemin, malgré tous les stratagèmes de son adversaire.

Caudebec
assiégé
par Farnese.

Cependant ce Prince ne négligeoit rien pour entretenir une parfaite union dans le parti, & il y concouroit par une attention à soutenir, autant qu'il lui étoit possible, les desseins des Chefs de la Ligue, particulièrement les vues du Duc de Mayenne. Il s'y portoit sur tout avec ardeur, lorsqu'il s'agissoit de se procurer des avantages réels dans un pays qu'il ne connoissoit point par lui-même. Ce fut dans cet esprit qu'il marcha avec toute son Armée du côté de Caudebec, dont les Généraux François avoient résolu de faire le Siège, dans la persuasion que sans la conquête de cette place il n'y avoit guères d'espérance de sauver Rouen. Caudebec n'est qu'à trois lieues de distance de cette capitale, son enceinte est médiocre, les fortifications en étoient peu considérables, mais Henri l'avoit pourvu d'une nombreuse garnison. Farnese à son arrivée somma le Gouverneur de se rendre, & sur son refus il se vit contraint de dresser ses batteries, pour emporter la place de force.

Blessure
de ce
Prince.

Mais avant que de commencer le Siège dans les formes, il alla en personne reconnoître la situation des lieux, & voir par quel côté il seroit plus avantageux & plus sûr de faire l'attaque. Pendant que, suivi seulement de Ferrand Properzio Ingénieur Italien & de trois autres Officiers, il observoit de trop

PARTIE II. LIVRE XV. 461

trop près les murailles, les assiégez faisoient un grand feu, & il reçut un coup de mousquet dans le bras droit entre le coude & la main. Sa fermeté fut telle en cette rencontre, qu'il ne changea pas même de couleur, & il continua de donner ses ordres avec le même sang froid qu'auparavant. Ce ne fut qu'à l'abondance du sang qui ruisseloit de son bras, qu'on s'apperçut de sa blessure, & on le força de se laisser ramener dans le camp, où les chirurgiens pansèrent sa playe, qu'ils ne jugèrent pas mortelle, mais difficile & longue à guérir.

1592.

Cet accident répandit la consternation dans toute l'Armée, où l'on étoit inquiet de savoir comment on régleroit le commandement, pendant la maladie du Général. Farnese y pourvut aussitôt, & en présence de tous les Chefs qu'il fit assembler, il fut arrêté d'un consentement unanime que le Duc de Mayenne auroit la conduite en chef de toutes les forces de la Ligue, mais que le commandement des troupes auxiliaires resteroit entre les mains du Prince Ranuce fils du Duc de Parme. Ce règlement fait, Alexandre pria instamment le Duc de Mayenne de poursuivre le dessein de forcer Caudebec: sur le champ les batteries furent dressées, & dès le lendemain la garnison battit la chamade, & capitula à des conditions honorables. Farnese se fit transporter dans la place conquise, pour être plus en repos & se rétablir plus vite. Quoiqu'absent de l'Armée, il n'étoit pas moins l'ame des affaires, on ne prenoit aucune résolution qui ne lui fût communiquée, & ses avis ou plutôt ses ordres

Prise de la ville.

462 VIE DE PHILIPPE II.

1592. étoient exécutez. Par la prise de Caudebec les Confédérez eurent le passage plus ouvert pour secourir Rouen, & ce qui fut d'une grande conséquence pour eux, ils trouvèrent dans la place une quantité considérable de vivres.

Le Roi de Navarre poursuit les ennemis.

Pendant que les Ligueurs se mettoient en situation de délivrer Rouen, le Roi de Navarre tenoit la campagne avec son Armée, qui se renforçoit tous les jours par l'arrivée d'un grand nombre de soldats, sur tout de la Noblesse qui se rendit de toutes parts auprès de lui, dans l'espérance de combattre l'ennemi en bataille rangée, puisque le Siège n'avoit pas eu le succès dont on s'étoit flatté. Henri quitta son camp du Pont-de-l'Arche, dans le dessein de marcher à la poursuite des Espagnols, & leur couper le passage qui se trouve entre les rivières de Seine & d'Arc, & qui sert d'entrée du côté de la terre dans la peninsule du pays de Caux. Il n'y avoit point d'autre chemin pour sortir de Normandie, & rentrer en Picardie, où les Ligueurs étoient résolus de se retirer. Le Roi en étoit averti, & il se disposa à traverser leur marche, pour mettre des obstacles invincibles à leur retraite. Il s'approcha d'eux à la tête de toute son Armée, & il prit un logement qui n'étoit éloigné que de mille pas tout au plus de leur camp, & où il se retrancha en toute diligence de manière à les tenir en échec & à ne point craindre de surprise.

Rude combat.

Cette proximité donna lieu à de continuelles escarmouches entre les deux camps, d'autant plus que les Catholiques, extrêmement
ref.

PARTIE II. LIVRE XV. 463

resserrez par l'Armée Royale, ne pouvoient 1592.
sans risque sortir de leurs lignes pour aller
chercher des vivres qu'en grosses troupes,
capables de faire tête aux ennemis qu'ils
trouvoient toujours à leurs trouffes. Dans
cette situation il ne leur étoit pas possible
d'éviter d'en venir à des combats plus sé-
rieux que de simples escarmouches: un jour
l'action s'engagea avec tant de fureur de part
& d'autre, & elle fut si longue, que peu
s'en fallut qu'elle ne devînt générale. D'u-
ne part les Ducs de Mayenne & de Guise
s'y trouvèrent engagez fort avant, de l'au-
tre le Prince Ranuce eut son cheval tué sous
lui, & courut risque de périr ou d'être pris.
Aussitôt que Farnese fut qu'on étoit aux
mains, il se fit transporter dans une chaise
sur le champ de bataille, & malgré les dou-
leurs que lui causoit sa blessure, on le vit
paroître avec une activité surprenante dans
tous les endroits où il croyoit sa présence né-
cessaire. Enfin l'approche de la nuit sépara
les combattans, & empêcha le combat gé-
néral. Ce choc fut très meurtrier, les Li-
gueurs y perdirent beaucoup de monde, &
les Ducs de Mayenne & de Guise y furent
blessez.

Le Duc de
Parme s'y
fait porter
en chaise.

Ces fréquentes allarmes que le Roi de Na-
varre donnoit à l'Armée de la Ligue, n'é-
toit pas ce qui faisoit le plus de peine au
Duc de Parme. Les Royalistes couroient la
campagne, & faisoient le dégât dans tous
les lieux qui pouvoient fournir la subsistance
aux ennemis. Aussi la disette fut-elle en peu
de tems extrême dans leur camp, ils man-
quoient de tout, le pain y étoit très rare, &

Grande
disette
dans son
Armée.

1592.

le peu de vivres qu'on y trouvoit se vendoit un prix exorbitant. Les chevaux mouroient faute de fourage, enfin toutes les autres choses nécessaires à la vie étoient à proportion d'une rareté si grande, qu'il ne paroissoit pas possible de soutenir cette misère. Déjà même tout le camp retentissoit des plaintes, des murmures des soldats, on n'y entendoit que ce cri de desespoir, qu'il convenoit mieux mourir glorieusement en gens de guerre les armes à la main, que de périr de faim comme des gueux & des misérables. Tel étoit en effet le dessein d'Henri, d'affamer les ennemis, & de détruire par cette voye leur Armée, sans courir lui-même les hazards d'une bataille. Il se promettoit même cette victoire avec tant d'assurance, qu'il avoit fait gageure avec quelques-uns de ses Officiers généraux de cent contre un, qu'ils veroient bientôt les Capitaines de la Ligue s'empresser à l'envi à venir mettre leurs armes à ses piez.

Il se résout
à passer la
Seine
pour re-
tourner
dans les
Pays-Bas.

A la vue de ces malheurs si pressans, Farnese étoit dans un embarras d'autant plus grand, qu'il connoissoit parfaitement toute la difficulté qu'il y avoit de sortir de ce mauvais pas. Il ne voyoit que deux moyens également dangereux de pénétrer en Picardie; ou de se faire jour au travers de la péninsule du pays de Caux dont j'ai parlé ci-dessus, & dont toutes les avenues étoient exactement fermées par le Roi de Navarre; ou de traverser la Seine, qui dans ces cantons étoit fort large & tort profonde, & que d'ailleurs le flux & le reflux continuel rendoit presque impraticable pour un pareil des-

dessein. Après avoir longtems réfléchi sur ces deux ressources, il résolut à la fin de brusquer, quelque risque qu'il pût y avoir, le passage du fleuve, comme l'expédient le moins exposé aux suites fâcheuses que le voisinage d'un ennemi supérieur en tout faisoit craindre, & par cette raison le seul qui présentât l'espérance de mettre son Armée dans une entière sûreté. Comme il devenoit impossible de soutenir davantage l'extrémité où il se trouvoit, sans voir la ruine totale de ses troupes, il jugea qu'il n'y avoit point de tems à perdre pour exécuter son projet. Dans la nécessité de le communiquer au Duc de Mayenne, au Prince de Parme son fils, & à quelques autres Généraux, il les fit assembler pour leur en donner part, & concerter avec eux les voyes les plus sûres pour faire cette retraite. Ensuite il donna ordre de faire avancer l'Armée sur les bords de la rivière à petit bruit & sans précipitation, afin de travailler en toute diligence aux préparatifs convenables.

On avoit une grosse provision d'outils, de matériaux, & autres choses nécessaires pour traverser le fleuve, & on dispoit tout pour l'exécution, pendant que l'Armée s'approchoit. Voici la disposition & l'ordre que le Prince fit observer, avec toute la promptitude qu'exigeoit l'état presque desespéré des affaires. Huit enseignes du régiment de la Berlotte passèrent dans des barques, avec un bon nombre de pionniers, à l'autre bord de la rivière, où ils travaillèrent sans relâche à construire un Fort flanqué de trois Redoutes, qu'on garnit d'artillerie pour assurer les deux

1592.

Forts élevez sur les deux rives du fleuve.

466 VIE DE PHILIPPE II.

1592.

bouts du pont que Farnese méditoit de faire. La défense de ce Fort fut confiée au Colonel la Berlotte, à la tête de ces huit compagnies qui l'avoient élevé. On en bâtit un semblable dans le même tems & avec la même diligence du côté qu'étoit l'Armée, & le Comte de Bossu s'y enferma avec huit cens fantassins du régiment Vallon. Dans l'un & l'autre Fort étoient quelques pièces de canon, pour couvrir les barques sur lesquelles l'Armée devoit passer.

Barques
préparées
à Rouen.

Pendant qu'on travailloit à la construction de ces deux Forts, on préparoit à Rouen avec tout le secret imaginable une grande quantité de grosses barques, qui se trouvoient dans cette ville où elles servoient à transporter les marchandises, & qui sont ordinairement garnies de ponts de planches, suivant l'usage des ports où l'on est obligé de remonter les rivières. On faisoit encore accommoder d'autres barques à rames, montées de six hommes, pour remorquer les grandes, & particulièrement celles qui étoient destinées au transport de l'artillerie. Toutes ces barques arrivèrent à point nommé le 20. de Mai, au lieu où devoit se faire l'expédition, & sans perdre de tems le Duc de Parme mit tout en mouvement pour exécuter son dessein.

L'Armée
de la Li-
gue tra-
verse la
rivière.

Presque toute la cavalerie Françoisse & l'infanterie Flamande passa cette même nuit, le reste demeura de l'autre côté de la rivière, pour donner le change au Roi de Navarre. Ces troupes avoient ordre de continuer les courses accoutumées contre les détachemens des ennemis, & de faire sem-
blant

PARTIE II. LIVRE XV. 467

1592

blant d'en venir aux mains & d'engager les escarmouches ordinaires, dans la vue de faire croire par cette manœuvre que le Prince n'avoit d'autre dessein que de se procurer les moyens de prendre un logement plus sûr & plus commode. Et parce qu'il auroit fallu trop de tems pour transporter l'Armée entière, Farnese jugea à propos de faire marcher à Rouen en toute diligence presque toute la cavalerie de Flandres, les bagages, & l'artillerie. Sans cette précaution il risquoit de perdre le fruit de son stratagème que l'obscurité favorisoit, & tous ses préparatifs si bien concertez n'auroient servi qu'à précipiter sa ruine, si les Royalistes s'étoient aperçus de son passage.

Le jour venu, des détachemens de la cavalerie royale qui battoient toujours la campagne pour aller à la découverte, virent que l'Armée ennemie passoit la rivière. On courut en donner avis au Roi, qui sur le champ fit sonner le boute-selle pour faire marcher au grand galop toute sa cavalerie du côté de la rivière, & y tenir les ennemis en échec, en attendant que son infanterie, qui reçut ordre en même tems de suivre, eût joint. On ne sauroit exprimer l'excès de son dépit, lorsqu'il vit par lui-même qu'il restoit peu de monde à passer, & que ce peu de troupes étoit à couvert de l'attaque, par le moyen du Fort qu'on avoit élevé sur le rivage, & qui empêchoit sa cavalerie d'approcher, & de porter aucun obstacle aux barques sur lesquelles on achevoit de transporter les milices. Tout ce qu'il put faire de mieux fut de se rendre

Vains efforts du Roi pour l'en empêcher.

1592.

maitre d'une hauteur qui dominoit la riviere, & d'ordonner d'y amener le plus promptement qu'il seroit possible, quelques piéces de canon, pour foudroyer & couler à fond les barques qui passoient à sa vue, avec toute la facilité imaginable. Mais pendant que chacun s'empressoit à mettre la main à l'œuvre, & l'on peut dire avec confusion, comme il arrive toujours dans les rencontres où un trop grand nombre de personnes se mêlent d'une même affaire qui demande une extrême célérité, toute l'Armée se trouva de l'autre côté de la riviere, sans avoir reçu le moindre dommage.

Valeur du
Prince
Ranuce.

Henri fut desespéré pour ainsi dire de voir sa proye lui échaper, après avoir fait en vain les plus grands efforts pour investir le Prince Ranuce, que le Duc de Parme son père avoit laissé avec l'arrière-garde. Les François l'attaquèrent avec une impétuosité qui tenoit de la fureur: non seulement ils ne purent l'entamer ni mettre obstacle à sa retraite, mais encore ce jeune guerrier, après avoir soutenu le combat deux heures de suite, avec toute la conduite d'un Capitaine consommé dans le métier des armes, les contraignit de lui laisser le champ libre, qui resta couvert d'une quantité considérable de leurs soldats. Le Régiment du Comte de Rossa & les mille famassins de Capizucchi passèrent sans incommodité la riviere, l'artillerie même des Forts fut enlevée & mise sur les barques, pendant que le Prince faisoit face aux ennemis avec sa cavalerie, qu'il fit heureusement transporter la dernière. On peut dire qu'en cette rencontre Ranuce acquit

PARTIE II. LIVRE XV. 469

quit une gloire immortelle, Henri même ne put lui refuser les plus grands éloges. Ce Monarque dit hautement „ qu'au sujet de la perte qu'il venoit de faire, & de l'af- front qu'il avoit reçu, il n'avoit d'autre mortification que de prévoir qu'on alloit publier dans le monde qu'un Roi Henri, vieilli dans l'exercice de la guerre & dans les combats, avoit été battu & mis en fuite avec une Armée de quinze mille hommes, par le Prince Ranuce Farnese qui, joint à ce qu'il faisoit alors sa première campagne, n'étoit soutenu que d'un petit corps de moins de deux mille soldats harassés de fatigue & de misère, & battus par la faim jusqu'à la langueur ”

1592.

Ce Monarque, confus de voir échouer tous les ressorts qu'il trouvoit dans son courage & son expérience, chercha de nouvelles ressources pour vanger au moins en partie le chagrin, que lui donnoit la honte de s'être laissé surprendre. Il fit venir avec toute la diligence possible de Quilleboeuf les barques armées qui se trouvoient dans ce port, dans la vue de les faire servir à attaquer celles qui transportoient l'artillerie, que les ennemis avoient tirée de leurs Forts. Comme il y avoit peu de monde pour les conduire & les défendre, il ne doutoit pas qu'elles ne dussent être enlevées sans beaucoup de peine. Ranuce, déjà couvert de gloire par l'honneur d'avoir repoussé avec tant de bravoure & de conduite toute l'Armée royale, résolut de consommer son triomphe dans cette rencontre, & de mourir plutôt que de laisser gagner aux ennemis un

Henri tâ-
che de
prendre le
canon des
ennemis.

470 VIE DE PHILIPPE II.

1592. avantage aussi considérable. En effet c'étoit
 perdre le fruit de sa première victoire, que
 de voir prendre son canon sous ses yeux, &
 il ne pouvoit soutenir sa réputation qu'en
 sacrifiant tout pour le sauver.

Le Prince
 Ranuce le
 sauve.

Rempli du noble desir de mettre le com-
 ble à l'éclat de cette glorieuse journée, il se
 jetta dans une petite barque, & courut en
 personne au secours de son artillerie, suivi
 de plusieurs Capitaines & Officiers du pre-
 mier rang. Il fondit avec une impétuosité
 sans égale sur les barques du Roi, qu'il é-
 carta en peu de tems, après en avoir en-
 dommagé un grand nombre. Quand on
 porta cette nouvelle à Henri, il ne voulut
 pas la croire, tant il s'étoit entêté sur l'im-
 possibilité d'un pareil événement: enfin con-
 vaincu de la certitude de ce revers, „ O
 „ Dieu, *s'écria-t-il*, quel sera donc à l'ave-
 „ nir ce Ranuce, puisque dans son appren-
 „ tissage c'est un démon contre moi, &
 „ je ne suis qu'un homme pour lui! „ A-
 près cet avantage Ranuce n'eut plus d'ob-
 stacle à vaincre, toute l'Armée passa, l'ar-
 tillerie & les bagages eurent la rivière li-
 bre, & le Prince chargé de gloire ne for-
 tit de son poste que le dernier. Il attendit
 même que le pont & la plus grande partie
 des barques fussent brulez, & il y avoit
 fait mettre le feu pour en ôter l'usage au
 Roi, à qui il auroit été facile de s'en ren-
 dre maître, & de s'en servir pour se mettre
 à la poursuite des Confédérez. L'expédition
 consommée, le Prince sur le déclin du jour
 rejoignit l'Armée qui s'étoit éloignée des
 bords du fleuve, le Duc son père le reçut
 avec

PARTIE II. LIVRE XV. 471

avec toute la tendresse que méritoit ce digne héritier de sa valeur, le camp retentit de cris d'allegresse, tous les Généraux le comblèrent d'éloges, d'autant plus sincères qu'il n'y en avoit point qui n'eût jugé impossible d'échaper des mains du Roi de Navarre.

1592.

Par le détail que je viens de donner des circonstances de ce revers, il est aisé de concevoir l'abattement du Roi. En un moment il se voyoit déchu de l'espérance certaine d'accabler ses ennemis, il envisageoit la perte de ses travaux, de ses dépenses, de ses fatigues, de tant de sang répandu par les siens, de celui qu'il avoit versé lui-même, des dangers auxquels il avoit exposé sa personne, pendant une campagne aussi longue. Il voyoit Rouen dégagé, l'Armée de la Ligue entièrement en sûreté, sa Noblesse ruinée & hors d'état de continuer ses services, les troupes Allemandes réduites à un petit nombre, accablé de misère & de fatigue. Il passa deux jours entiers à faire les tristes réflexions que lui présentoient des revers aussi mortifiants, & l'agitation de son esprit à peine lui laissa la liberté de prendre un parti convenable à la situation de ses affaires. Enfin, après avoir flotté longtems incertain au milieu d'une foule d'idées, il se détermina à licencier la plus grande partie de son Armée, comme il l'avoit fait après la levée du Siège de Paris. Par là il donnoit à ses fidèles serviteurs le moyen de se remettre de tant de travaux, il les débarassoit d'une dépense très onéreuse, lui-même il se déchargeoit des soins inséparables de la

Perplexité
d'Henri.

con-

1592.

conduite d'une forte Armée, a l'entretien de laquelle ses finances ne pouvoient gueres fournir. Ainsi il se borna à ne garder qu'un camp volant, jusqu'à ce qu'il eût vu les desseins que formeroient les Chefs de la Ligue. Sur ce plan il congédia la Noblesse, les Grands qu'il avoit à sa suite retournèrent dans leurs gouvernemens, il fit la revue des Allemans & en incorpora les compagnies les unes dans les autres. Ensuite il ne retint qu'un corps de trois mille chevaux & de six mille fantassins, à la tête desquels il se mit en marche pour harceler les ennemis, qu'il poursuivit jusqu'aux frontières de Champagne & de Picardie.

Le Duc
de Parme
poursuit
sa marche.

De son côté Farnese ne perdit point de tems, & hâta sa retraite autant qu'il lui fut possible, mais avec tout l'ordre, toute la discipline convenables pour se garantir de surprise. Parvenu dans la Brie, Province contiguë à la Champagne, où il se voyoit assez éloigné de ses ennemis pour ne pas craindre leur approche, il crut pouvoir continuer sa route avec moins de précipitation, & faire reprendre haleine à ses soldats. Ainsi il marcha plus commodément jusqu'aux frontières, où il laissa un détachement d'infanterie & de cavalerie sous les ordres d'un de ses Officiers généraux, pour agir au service de la Ligue dans l'Armée du Duc de Mayenne. Ce dernier vit partir les troupes d'Espagne avec beaucoup de chagrin, & il ne put s'empêcher de témoigner son mécontentement de la résolution que le Duc de Parme prenoit de se retirer, dans le tems que son secours étoit le plus nécessaire.

re, & que son départ abandonnoit les Catholiques à la discrétion du Roi de Navarre.

La jalousie qui regnoit entre ces deux Généraux produisit encore des plaintes réciproques. Le Duc de Mayenne tâchoit d'obscurcir la gloire que le Gouverneur des Pays-Bas paroïssoit avoir acquise pendant cette campagne, dont il se donnoit publiquement tout l'honneur. Il rapportoit à ses conseils la délivrance de Rouen sans avoir tiré un coup de mousquet; il attribuoit à son habileté, à sa bonne conduite l'avantage décisif d'avoir contraint l'Armée royale de se retirer, sans avoir exposé les affaires du parti à l'incertitude d'une bataille. Sur tout il se vantoit d'avoir proposé, d'avoir fait résoudre l'expédition de Caudebec, & par cette conquête, qui avoit rendu la liberté de la navigation jusqu'à la ville assiégée, d'avoir levé un obstacle capable de faire échouer l'entreprise. Non content de se charger seul d'un succès aussi important, il attaquoit le Duc de Parme personnellement, il le blâmoit de s'être exposé avec autant d'imprudence que de témérité dans une occasion & pour une manœuvre, qui n'exigeoit pas la présence d'un Général. Evénement qu'il disoit avoir mis l'Armée à deux doigts de sa perte, puisqu'à la faveur du trouble que sa blessure y avoit répandu, le Roi de Navarre avoit eu le tems, non seulement de reprendre ses esprits, mais encore de se mettre en état d'enfermer ses ennemis dans un terrain fort resserré, où ils avoient été réduits à la plus triste extrémité.

Le Duc de Mayenne s'attribue tout l'honneur de la campagne.

Far-

474 VIE DE PHILIPPE II.

1592.

Le Duc
de Parme
blâme la
conduite
de ce Gé-
néral.

Farnese au contraire exagéroit les services que Philippe avoit rendus à la Ligue, qu'il disoit avoir été garantie deux fois d'une ruine inévitable, par le secours seul & la valeur des troupes d'Espagne. Il se vançoit d'avoir arraché des mains de l'ennemi les deux principales villes du Royaume, d'avoir fixé la fortune du Roi de Navarre, qui chargé de la plus éclatante réputation par une longue suite de glorieux succès contre ses ennemis, avoit vu arrêter le cours de ses victoires par les seules forces du Roi Catholique. Il ajoutoit qu'il seroit venu à bout d'opprimer le Roi de Navarre, si les Généraux de la Ligue avoient voulu concourir à l'exécution de ses desseins, qu'ils lui avoient enlevé le fruit de ses exploits par leur imprudence à s'embarasser eux-mêmes dans les filets de l'ennemi, & que par cette manœuvre ils lui avoient fait perdre l'occasion certaine d'une victoire décisive. Que par leur impatience & des démarches toujours faites à contretens, ils avoient coutume de rendre infructueuses les mesures les mieux concertées, & qu'il se trouvoit ensuite chargé du soin de réparer les effets de leur mauvaise conduite. Que Philippe son Souverain sacrifioit à leurs intérêts des trésors immenses & le sang de ses Sujets, & qu'eux, bien loin de mettre à profit la puissante protection de ce Monarque, n'avoient d'autre but que d'avancer leur grandeur propre, sans se soucier du bien public, encore moins du salut de leur patrie. Enfin il se lavoit du reproche d'avoir abandonné la Ligue dans un besoin pressant, & il disoit que dans la situation
des

PARTIE II. LIVRE XV. 475

des affaires il ne lui convenoit pas de rester oisif à Rouen, pendant qu'il voyoit les Pays-Bas en danger, d'autant plus que la sûreté de ces Provinces étoit le plus fort rempart des Catholiques de France. 1592.

C'est ainsi que ces Généraux se rendoient responsables des revers de la cause commune. Farnese, après avoir ramené ses troupes en Flandres, se transporta aux eaux de Spa, dans l'espérance que dans la belle saison elles lui procureroient plus de soulagement, mais ce fut en vain. A son retour dans son gouvernement il avoit trouvé les affaires dans un mauvais état, & que les Hollandois, victorieux & dans une situation brillante, rejettoient avec hauteur les propositions de paix que l'Empereur faisoit faire. Ces fiers Républicains avoient même à cette occasion fait frapper quelques médailles, qui faisoient assez connoître leurs dispositions. D'un côté paroissoit un Espagnol avec les symboles de la paix, qu'il offroit aux confédérez des Provinces Unies, lesquels montroient sous l'herbe un serpent, dont le voisinage dangereux étoit marqué par ces paroles qui ont passé en proverbe, LE SERPENT EST CACHE' DANS L'HERBE. Sur le revers étoient les armes de la République, entourées de ces mots, AVEC PRUDENCE, pour marquer qu'il falloit agir avec beaucoup de circonspection, & n'avoir jamais en qui que ce pût être une confiance aveugle & téméraire.

Pendant que le Duc de Parme, accablé par sa maladie menoit à Brusselles une vie languissante, qui ne lui permettoit pas de rem- Il deman- de son congé au Roi.

476 VIE DE PHILIPPE II.

1592.

remplir les fonctions de sa charge, soit pour le gouvernement intérieur des Provinces, soit pour se mettre à la tête des Armées, il reçut ordre de Philippe de se disposer à conduire en personne un nouveau secours à la Ligue. Farnese qui se voyoit dans l'impuissance absolue de soutenir les fatigues de la guerre, pria instamment le Roi de lui permettre d'aller prendre du repos dans ses Etats d'Italie, où même peu de jours auparavant il avoit envoyé le Prince Ranuce son fils. Philippe ne jugea pas à propos de lui accorder sa demande, persuadé qu'il n'étoit pas encore dans un état assez desespéré, pour ne pouvoir pas au moins faire le voyage de France, où sa présence devenoit indispensablement nécessaire, ne fût-ce que pour y diriger les affaires par ses conseils. Cependant ce Monarque, instruit de l'état de langueur où ce Prince se trouvoit, & de la nature de son mal qu'il savoit être une hydropisie incurable, estima expédient d'envoyer dans les Pays-Bas une personne distinguée par son rang, par son courage, & sa capacité, pour soulager le Duc des fatigues annexées à une charge qui demandoit une action continuelle. Il jeta les yeux sur Don Jean Pacheco Marquis de Ceralvo, qui mourut à Barcelone, où il attendoit le tems propre à s'embarquer. A son défaut, le Roi nomma Don Pierre-Henriquez Azevedo Comte de Fuentes, qu'il chargea de dépêches secrettes, avec ordre de ne les ouvrir que dans le cas de la mort du Duc de Parme.

Sa mort.

Dans ces entrefaites Philippe reçut des let-

PARTIE II LIVRE XV. 477

1592.

lettres du Duc de Mayenne, qui sollicitoit avec les dernières instances un nouveau secours. En conséquence ce Monarque ordonna à Farnese de se mettre en état de repasser en France avec toute son Armée, & sur le champ ce Prince expédia des commissions pour faire de nouvelles levées, comme il s'étoit pratiqué les autres fois. Lui-même il partit de Brusselles pour se rendre à Arras, où il devoit être plus à portée d'entrer en France dont cette ville est voisine, & par là prendre les plus justes mesures pour assurer son passage. Pendant son séjour dans cette capitale de l'Artois il se trouva extrêmement affoibli, mais par une force d'esprit extraordinaire il affectoit de cacher sa mauvaise santé. Pour en ôter aux peuples jusqu'à l'idée, il étoit continuellement en action, & même on le voyoit quelquefois se transporter à pié dans les lieux où le besoin requeroit sa présence. Vers ce tems le Comte de Fuentes arriva en Flandres, & il ne fut pas plutôt rendu à Brusselles, qu'il en partit pour aller joindre le Duc de Parme à Arras, pour disposer les affaires en conformité des ordres du Roi. Il vint trop tard, Farnese accablé par la violence de sa maladie étoit mort le 4. de Décembre si subitement, que les Médecins le virent expirer avant qu'ils eussent pu juger son redoublement mortel. Le Comte Lofchi place la mort d'Alexandre Farnese au commencement de l'année 1590., mais il se trompe, de même que les Historiens qui ont suivi cette opinion qui avance de deux années entières cet événement.

Tel-

478 VIE DE PHILIPPE II.

1592.

Son éloge. Telle fut la fin du fameux Farnese, qui portoit le surnom d'Alexandre, & qui fut véritablement l'Alexandre de son siècle. Il est mort avec la réputation d'avoir été le plus brave & le plus prudent Capitaine qui eût jamais paru dans le monde. Comme j'ai suffisamment parlé en divers endroits, de sa naissance, de sa première jeunesse, & de son éducation, je me dispense de répéter ce détail. Il fut heureux dans ses entreprises, d'une expérience consommée, d'une habileté supérieure, courtois, affable, généreux, & le meilleur Général qu'on eût jamais vu. Tout ce qu'on lui reproche est d'avoir porté trop haut la prévention pour l'excellence de la nation Italienne.

Sa pompe funébre.

Son corps fut embaumé, & envoyé en Italie dans quatre balots en forme de marchandise. On lui fit à Parme les plus superbes funérailles, & il fut déposé dans le tombeau de ses ancêtres. A Brusselles ses obsèques furent célébrées avec une magnificence sans égale, & le concours de toute la Noblesse, des Prélats, d'un Clergé nombreux, & de tous les Officiers généraux de l'Armée. Dans cette rencontre il y eut entre les Espagnols & les Italiens une vive dispute au sujet de la préséance, qui fut adjugée aux derniers.

Préséance due aux Italiens sur les autres nations.

A parler sans passion, je ne saurois concevoir comment & sur quel titre les autres nations peuvent disputer la prééminence aux Italiens, puisqu'il n'est pas possible de disconvenir que de tout tems l'Italie a été le siège & la résidence des premiers Souverains du monde. L'ancienne Rome a donné la loi

PARTIE II. LIVRE XV. 479

1592.

loi à tous les autres peuples de l'univers, pendant l'espace de sept siècles. Les Empereurs Romains ont toujours eu sans contestation la préséance sur tous les Potentats de la Terre. Et pour faire voir que cette supériorité devoit être conservée à la nation Italienne, comme un droit généralement reconnu & inaliénable, il a été réglé qu'on ne pouroit jamais parvenir à l'Empire, sans avoir été revêtu du titre de Roi des Romains. Depuis longtems même l'Empereur ne titre pas sa dignité de l'Allemagne, bien plus il n'y possède aucun domaine. Sur quel fondement donc les Allemans prétendent-ils enlever cette prérogative aux Italiens? C'est en vain qu'ils se prévalent de la résidence actuelle que ce Prince fait chez eux, cette résidence n'est pour ainsi dire que par entrepôt, c'est à Rome qu'il a son siège naturel, c'est Rome qui doit être le centre de sa domination. Vérité si bien établie, que ce droit subsiste encore aujourd'hui en la personne du Pape, qui est reconnu le Chef de tous les autres Monarques. C'est donc une conséquence solidement soutenue, que les Romains, c'est-à-dire les Italiens en général, possèdent par un droit immémorial le privilège de la préséance sur toutes les autres nations, sans qu'aucune prétention au contraire puisse prévaloir. Il est bien vrai qu'un Gentilhomme François, très poli & d'un esprit fort orné, nommé Monsieur de Boisset, me dit ces jours passez, dans une conversation que nous eumes à ce sujet, » que la supériorité, les titres d'honneur, » la préséance dans le monde s'acqueroient » par

480 VIE DE PHILIPPE II.

1591. „ par la force, que qui favoit vaincre avec
„ plus d'adresse & de bonheur, favoit tou-
„ jours mieux s'affurer la prééminence sur
„ tous les autres mortels”.

Statue é-
rigée dans
le Capitole
à l'hon-
neur de
Farnese.

Après cette digression je reviens au célé-
bre Alexandre Farnese. On lui fit par-tout
des pompes funébres avec toute la solemni-
té convenable à la mémoire d'un aussi grand
homme, & à Rome par ordre du Souverain-
Pontife on lui éleva dans le Capitole une
statue de marbre, à l'exemple des anciens
héros de cette capitale de l'univers. On li-
soit une inscription en Latin, dont voici le
sens.

POUR PERPETUER LA MÉMOIRE DES
GRANDES ACTIONS D'ALEXANDRE FAR-
NESE, TROISIEME DUC DE PARME ET
DE PLAISANCE, LEQUEL PAR L'IMPOR-
TANCE DE SES GLORIEUSES EXPEDI-
TIONS MILITAIRES A ETENDU AU LOIN
LE NOM DE L'EMPIRE ROMAIN, ET
EST MORT, APRES AVOIR CONSACRE
SA VIE JUSQU'A SON DERNIER SOUPIR
AU BIEN ET POUR LE SERVICE DE LA
REPUBLIQUE CHRETIENNE;

LE SENAT ET LE PEUPLE ROMAIN,

A LA GLOIRE DES FAITS IMMORTELS
DE CE GRAND PRINCE, ET POUR FAI-
RE REVIVRE L'ANCIEN USAGE INTER-
ROMPU PENDANT UNE LONGUE SUITE
DE SIECLES, LUI A FAIT ERIGER CET-
TE STATUE DANS LE CAPITOLE, COM-
ME LA RECOMPENSE DUE A UN ZELE
ET

PARTIE II. LIVRE XV. 481

ET VERTUEUX COMPATRIOTE, EN ME- 1592.

MOIRE DE SES VERTUS EMINENTES,
EN RECONNOISSANCE DE SES SERVICES,
ET POUR ETRE UN TEMOIGNAGE AU-
THENTIQUE A LA POSTERITE' DE L'ES-
TIME, DE LA VENERATION, ET DE LA
GRATITUDE DE SES CONCITOYENS.

CE MONUMENT A E'TE' ELEVE'
DU CONSENTEMENT UNANIME
DU SENAT, PAR L'ORDRE DE
CLEMENT VIII. SOUVERAIN-
PONTIFE LA 2. ANNE'E DE SON
PONTIFICAT. SOUS LE IV. CON-
SULAT DE GABRIEL CESARINO,
JAQUES RUBEO, } CONSULS.
PAPIRIO ALBERO, }
CELSE CELSO.

De l'autre côté du piédestal on lisoit sur
une table de marbre le détail des actions de
Farnese écrit en lettres d'or, dans ces ter-
mes.

ALEXANDRE FARNESE
FILS D'OCTAVE FARNESE, ET
TROISIEME DUC DE PARME ET
DE PLAISANCE, CHARGE' PAR
SA MAJESTE' CATHOLIQUE PHI-
LIPPE II. ROI DES ESPAGNES DU
GOUVERNEMENT DES PAYS-BAS,
OU DES REBELLES S'ETOIENT
SOUSTRAITS A L'OBEISSANCE DE
LEUR LEGITIME SOUVERAIN,

482 VIE DE PHILIPPE II.

1592.

A SOUMIS PAR LA FORCE DES ARMES MASTRICH, QUE SES FORTIFICATIONS FAISOIENT ESTIMER IMPRENABLE. A DEFAIT EN BATAILLE RANGE'E BIRON GENERAL DES TROUPES AUXILIAIRES DE LA FRANCE PROTECTRICE DES REBELLES. DUNKERQUE, GAND, BRUGES, YPRES, DENDREMONDE, BRUSSELLES, L'ECLUSE, ET NOMBRE D'AUTRES VILLES DES PAYS-BAS, OU ONT ETE' CONQUISES PAR LA FORCE OUVERTE, OU FORCE'ES PAR LA TERREUR DE SES ARMES DE SUBIR LE JOUG. ANVERS, CETTE SUPERBE VILLE QUI PAROISSOIT INACCESSIBLE A TOUTE LA PUISSANCE DES HOMMES, A ETE' CONTRAINTE DE RECEVOIR LA LOI, APRES AVOIR VU DETRUIRE ET RENVERSER LES OUVRAGES IMMENSES ELEVEZ SUR L'ESCAUT POUR SA DEFENSE. CE PRINCE A ASSIEGE' ET PRIS NUYS, POUR REMETTRE CETTE PLACE A L'ARCHEVEQUE DE COLOGNE. IL A FAIT RENTRER SOUS LA DOMINATION DU ROI, ET DANS L'OBEISSANCE DE L'EGLISE ROMAINE, TOUTES LES PROVINCES DE TERRE FERME DES PAYS-BAS. POUR TANT DE CONQUETES ET DE VICTOIRES ECLATANTES, ET PAR D'AUTRES CONSIDERATIONS, LE SENAT ET LE PEUPLE ROMAIN A JUGE' CE FAMEUX GENERAL D'ARME'E DIGNE DE TOUS LES HONNEURS QUI ACCOMPAGNOIENT LE TRIOMPHE DES HEROS DE L'ANCIENNE ROME, DONT IL A SINON EFFACE', AU MOINS EGALÉ LA GLOIRE.

Tel

PARTIE II. LIVRE XV. 483

Tel est le monument, qu'on érigea à Rome en l'honneur & à la mémoire d'Alexandre Farnese. Telle fut la fin de ce Prince, couvert de gloire pendant sa vie, & après sa mort comblé des pleurs, des regrets de tous les Catholiques.

Immédiatement après son arrivée, le Comte de Fuentes, en conséquence des ordres qu'il avoit reçus à son départ, ouvrit en présence du Conseil les lettres secrettes dont il étoit chargé. En cas que le Duc de Parme vînt à mourir, Philippe ordonnoit que le gouvernement des Pays-Bas restât entre les mains du Comte Pierre-Ernest de Mansfeld, dont le fils le Comte Charles devoit avoir en chef la conduite des affaires de la guerre & le commandement des Armées. Le Roi vouloit sur toutes choses qu'on fit les derniers efforts pour donner les plus puissans secours qu'il seroit possible à la Ligue Catholique de France, & que tournant toutes ses forces du côté de ce Royaume, on n'en réservât dans les Pays-Bas qu'autant qu'il en faudroit pour s'y tenir sur la défensive. Ainsi le Comte de Mansfeld prit possession de son nouvel emploi, & fit faire sur le champ tous les préparatifs propres à mettre son fils en état de partir sans délai à la tête d'un gros corps de troupes, pour les joindre à celles que Farnese avoit laissées au Duc de Mayenne. Ce Chef de la Ligue sollicitoit ce renfort de la manière la plus pressante, & même pour le recevoir plus promptement, il s'étoit avancé en personne jusqu'en Picardie. Le Comte de Fuentes devoit rester auprès du nouveau Gouverneur, sous lequel il avoit

1592.

Ordre de
Philippe
après la
mort de
ce Prince.

1592. la principale direction des affaires, mais revêtu d'une autorité si grande, qu'il étoit évident que le Roi lui avoit remis tout le pouvoir.

Le Comte de Mansfeld passe au secours de la Ligue.

En peu de tems les troupes auxiliaires furent en état de partir, & le Comte Charles de Mansfeld se mit en marche à la tête de six mille hommes d'infanterie & de mille chevaux. Il alla droit à la Fère, dont le Roi d'Espagne étoit maître par le moyen de la garnison que le feu Duc de Parme y avoit mise, sous prétexte d'avoir une place de retraite en cas de besoin. Le Comte en fit sa place d'armes, & ce fut en cet endroit qu'il joignit ses troupes à l'Armée du Duc de Mayenne. Après cette jonction, toutes les forces de la Ligue se trouvèrent monter à quinze mille fantassins & trois mille hommes de cavalerie. Les Généraux se mirent en campagne au commencement du mois de Mars

1593.

Résolution d'Henri de se reconcilier avec l'Église Romaine.

1593., & ils allèrent droit à Noyon, ville peu distante de la Fère, & qui tenoit le parti du Roi de Navarre. Elle étoit peu forte par elle-même, mais elle avoit une bonne garnison, bien fournie de toutes les munitions nécessaires pour une vigoureuse défense, & d'ailleurs il s'y trouvoit un grand nombre d'habitans capables de porter les armes, & résolus de soutenir le Siège avec vigueur. Mais elle fut attaquée si vivement, & battue avec tant de furie, qu'elle fut contrainte de se rendre peu de jours après, d'autant plus qu'Henri ne put y faire entrer du secours, quelque tentative qu'il fit à diverses reprises pour la délivrer.

La plus sérieuse attention de ce Monarque étoit

PARTIE II. LIVRE XV. 485

1593

étoit alors de se rendre la Cour de Rome favorable, convaincu qu'il n'y avoit point d'autre moyen de se placer sur le Trône, que d'embrasser ouvertement la Religion Catholique. Il prit enfin cette résolution, pour ne point perdre une aussi belle Couronne, & à cet apât si séduisant il sacrifia la croyance des Réformez, qui le mettoit au hazard de perdre l'héritage de ses ancêtres. Mais pour son honneur & sa réputation, il vouloit que cette démarche se fit par voye d'accommodement, avec des formalitez qui ne fissent appercevoir qu'une volonté libre de sa part, sans qu'il parût y avoir été forcé par l'état humiliant de ses affaires, sans qu'on pût juger en un mot qu'il s'abaissoit à demander grace. Dans cette vue il pria la République de Venise & le Grand-Duc de Toscane de prendre en main cette affaire, & de ménager sous la qualité de médiateurs sa réconciliation avec le S. Siège. Ces Puissances acceptèrent cette commission avec plaisir, le Sénat de son côté chargea Mocenigo son Ambassadeur à Rome d'agir en conséquence, ce que ce Ministre exécuta avec autant d'habileté que de zèle & de prudence. Henri de sa part se donna tous les mouvemens nécessaires pour avancer le succès de cette importante négociation, il envoya le Cardinal de Gondi & le Marquis de Pisani, à qui il remit le pouvoir de conclure les arrangemens convenables avec le Souverain-Pontife.

Après la prise de Noyon, le Duc de Mayenne s'étoit transporté à Paris, où se devoit faire l'assemblée des Etats-Généraux des Catho-

Assemblée des
Etats à
Paris.

1593.

tholiques qui suivoient le parti de la Ligue. Il l'avoit convoquée dans cette capitale, & le principal motif étoit de faire l'élection d'un Roi soumis à l'obéissance de l'Eglise Romaine, & pourvu du zèle & de la puissance propres à conserver l'ancienne Religion dans le Royaume, sur-tout qui eût intérêt à maintenir cette Couronne dans une entière dévotion aux volontez du Roi d'Espagne.

Opposition
d'Henri.

Henri ne fut pas plutôt informé de cette convocation, qu'il fit publier vers la fin du mois de Janvier un Edit pour en empêcher l'effet. Il soutenoit d'abord que l'Ordonnance, par laquelle le Duc de Mayenne s'étoit ingéré de convoquer une assemblée générale des Princes & des Officiers de la Couronne, étoit nulle dans tous les points. Premièrement, parce qu'il n'étoit permis qu'au Roi seul de faire une pareille convocation. En second lieu, parce que, supposé que le Roi ne pût pas le faire, soit pour être retenu en prison, ou par d'autres empêchemens quels qu'ils pussent être, ce pouvoir résidoit de droit en la personne du Régent du Royaume. Il ajoutoit que sa qualité de premier Prince du Sang lui donnoit un droit naturel à la succession de la Couronne, que le Duc de Mayenne n'avoit ni ce titre ni aucune des conditions requises par les loix, pour s'attribuer aucune autorité sur la nation, & qu'il n'avoit pas même auprès de lui un seul Officier mis en place par les Rois précédens. Que ce Prince de Maison étrangère dans le Royaume ne possédoit tout au plus que le titre usur-

usurpé de la dignité, en vertu de laquelle il agissoit. Qu'il supposoit faussement que le Trône étoit vacant, en conséquence de la décision des Etats de Blois, qui avoient déclaré le Roi de Navarre inhabile à succéder à la Couronne. Que cette déclaration étoit abusive, premièrement parce qu'il n'appartient pas aux Rois de disposer de la succession de leurs Etats, & que ce n'est qu'aux loix seules des pays à l'établir. Secondement parce que le Roi Henri III. n'avoit rien fait dans cette assemblée que par force, & contraint par les violences des Ligueurs, circonstance si incontestable, que dans la suite ce Monarque ne l'avoit que trop fait voir par des effets contraires. A l'égard de son incapacité à porter la Couronne, qu'on lui objectoit en vertu de l'impuissance actuelle où sa Religion le mettoit de recevoir l'onction sacrée, & les autres cérémonies de l'Eglise Catholique, nécessaires pour être reconnu possesseur légitime du sceptre, il répondoit, qu'aussitôt qu'il seroit pleinement éclairci des dogmes, que la communion de Rome enseignoit comme les vérités fondamentales du Christianisme, qu'aussitôt qu'il pouroit être convaincu des erreurs qu'on reprochoit aux sectateurs de la croyance qu'il professoit, sans balancer il embrasseroit la véritable doctrine. Qu'au surplus la preuve que ce défaut n'étoit qu'un prétexte éblouissant pour animer les peuples à l'exclure, c'étoit qu'il avoit fait plusieurs fois la proposition d'entrer en conférence sur ce sujet, sans qu'on eût voulu répondre à son empressement. Qu'il renouvelloit cette proposition,

avec l'offre de plus d'accepter tous les expédiens, qu'on jugeroit les plus propres à parvenir à ce but. En même tems il assuroit les Catholiques qu'il étoit résolu de remplir toutes les promesses qu'il leur avoit faites. Enfin il déclaroit coupables de léze Majesté, tous ceux qui assisteroient à cette assemblée.

Pour la conduite des intrigues ordinaires, c'est-à-dire pour le maniment des affaires courantes, le Roi d'Espagne entretenoit à Paris trois Ministres, comme je l'ai déjà dit, savoir, Mendoza, Tassis, & Ibarra. Mais attendu que la négociation qui devoit se ménager dans l'assemblée des États, étoit de la dernière conséquence pour ce Monarque, il fit partir le Duc de Feria comme un Ministre très propre à tous égards, & à conduire les desseins de son maître à un heureux succès, & à soutenir ses intérêts avec toute la dignité, tout l'éclat convenables. En effet ce Seigneur réunissoit en sa personne & la plus illustre origine & une expérience consommée dans les manèges de la politique, il relevoit la noblesse de son extraction de tous les talens, de toutes les lumières qu'on pouvoit desirer pour une occasion aussi délicate, aussi épineuse, & aussi importante. Le point capital de sa commission & de ses collègues étoit de faire les plus grands efforts pour obtenir l'abrogation de la Loi Salique, qui excluait formellement les femmes de la succession à la Couronne de France. Ce seul obstacle levé, le droit de l'Infante fille aînée de Philippe devenoit incontestable, cette Princesse étoit l'héritière de la Monarchie, comme née du mariage d'Isabelle de France
avec

PARTIE II. LIVRE XV. 489

avec le Roi Catholique. A l'égard du mari qu'on donneroit à cette Reine, comme il seroit impossible de choisir un Prince de la Maison d'Autriche, ce que le Roi auroit fort souhaité, il consentoit à élever à ce rang un Prince de la nation Françoisse, & en particulier de la Maison de Lorraine, recommandable auprès des peuples pour avoir été le plus ferme appui de la Ligue.

1593.

Cependant l'assemblée se formoit, & les séances étoient ouvertes. Les premiers qui s'y rendirent furent, l'Archevêque de Lion avec les députez de cette ville, le Duc de Guise, & quelques autres. Le Cardinal de Pellevé y assistoit sous la qualité de premier Pair du Royaume. On remarque une constance très singulière, & qui ne peut que causer une extrême surprise si elle n'est pas développée. Le Duc de Bouillon, si connu dans l'Histoire de ce tems par son zèle soutenu pour la Religion Réformée, insista plus que personne à exclure Henri de la Couronne, s'il s'opiniâtroit à ne pas entrer dans le sein de l'Eglise Romaine, puisque telles étoient les constitutions du Royaume. On ne doit pas croire que ce fût un mouvement d'amour pour la patrie, de zèle pour l'honneur & la gloire de l'Etat; la politique de cette démarche étoit de contraindre le Roi de Navarre d'abandonner sa croyance, dans la vue de se faire reconnoître lui-même Chef des Huguenots. C'est ce qu'on vit arriver dans la suite; après qu'Henri eut fait son abjuration, le Duc de Bouillon fut mis à la tête du parti des Calvinistes dans le Royaume.

Conduite
de Duc de
Bouillon
pour de-
venir
Chef des
Hugue-
nots.

490 VIE DE PHILIPPE II.

1593.

Mécontentement des Ambassadeurs du Roi Catholique.

Les Ambassadeurs de Sa Majesté Catholique, suivis du Légat, avoient quitté brusquement l'assemblée, & s'étoient retirez à Soissons, mécontents de la lenteur des Etats à se déterminer en faveur des propositions de leur Souverain. Cette retraite allarma le Duc de Mayenne, qui sentit l'impossibilité de tirer aucun fruit de la convocation, s'il y avoit une mesintelligence ouverte entre les Chefs du parti. Résolu de réparer un incident aussi préjudiciable à la cause commune, il fit venir les députez à l'assemblée, pour leur communiquer le dessein qu'il avoit de se rendre à Soissons, dans la vue de faire revenir les Ministres d'Espagne, dont la présence aux Etats étoit absolument nécessaire, de même que celle du Duc de Guise & des autres Chefs du parti. Il ajouta qu'il espéroit réussir en peu de jours, & qu'il prioit les députez de ne mettre en délibération pendant son absence que les affaires les moins importantes, & de ne point toucher en aucune manière celle de l'élection jusqu'à son retour. Comme une prière de sa part étoit un ordre absolu, tous unanimement lui promirent de suivre ses volontez. Après avoir pris ses sûretéz à cet égard, il partit avec une escorte de quatre cens chevaux.

Le Duc de Mayenne va les trouver à Soissons.

Aussitôt qu'il eut mis pied à terre à Soissons, il s'aboucha avec les Ambassadeurs du Roi Catholique. La conférence roula d'abord sur les sujets qu'ils avoient de se plaindre. A leur égard ils disoient qu'ils n'avoient pu se dispenser de sortir de l'assemblée, où ils n'avoient vu aucune disposition à répondre aux desirs du Roi leur maitre, & qu'ils n'en

n'en étoient venus à cette extrémité, qu'en conséquence des ordres qu'ils avoient reçus d'Espagne de ne rien conclure au contraire de ce que portoient leurs instructions. Après ces préliminaires, ils soutinrent qu'il étoit juste & indispensable d'abolir la Loi Salique. Leur raison étoit que tous les Princes de la Maison de Bourbon étoient ou hérétiques ou fauteurs d'hérétiques, & par là déchus de leur droit à la Couronne. D'où ils prétendoient que la succession devoit appartenir à l'Infante Isabelle-Claire-Eugenie, fille du Roi Catholique, la plus proche héritière suivant les loix ordinaires du Roi dernier mort, comme étant née d'Elizabet de France sœur de ce Monarque, & l'aînée des Princesses issues comme elle d'Henri II.

Pour faire valoir ces motifs tirez du Droit naturel, ils mirent en jeu les devoirs de l'équité & de la reconnoissance. Ils dirent que la justice exigeoit qu'on eût égard aux grandes dépenses que le Roi d'Espagne avoit faites, pour la défense de la Religion Catholique dans le Royaume, & pour soutenir l'honneur & la gloire de la Couronne. (Ce prétexte ne pouvoit pas sans doute faire illusion, convaincu qu'on devoit être que le zèle pour l'intérêt de la foi n'avoit jamais été que l'occasion apparente des démarches de Philippe, qui ne s'étoit proposé d'autre but que de faire servir les troubles de la France à l'avancement de ses vues ambitieuses.) Les Ministres Espagnols représentèrent que leur Souverain, au préjudice évident des affaires des Pays-Bas, à la ruine même de ses Sujets, avoit employé pendant le cours de tant d'années

Propositions de ces Ministres.

1593. nées toutes ses forces, tous les trésors de ses Etats pour le service de la France. Que sans des secours aussi puissans & aussi soutenus l'hérésie y auroit fait tout plier sous son joug, d'où l'on ne pouvoit disconvenir que cette triste révolution auroit immanquablement entraîné la perte d'un nombre infini de Catholiques en particulier, & en général l'esclavage le plus tyrannique d'un Royaume toujours si distingué par son attachement à la pureté de la Foi chrétienne.

A ces considérations ils ajoutèrent que Sa Majesté Catholique n'avoit rien plus à cœur que les intérêts du Duc de Mayenne, qu'ils crurent éblouir par les plus magnifiques promesses. Ils l'assurèrent que le Roi leur maître avoit dessein de le combler d'honneurs & de richesses, & de le rendre la première personne du Royaume, revêtu de tout pouvoir sous l'autorité de l'Infante. Enfin ils lui dirent qu'il devoit marquer sa reconnoissance de l'estime que ce Monarque lui avoit témoignée en tout tems, qu'il vouloit soutenir en cette rencontre d'une manière éclatante, en lui déferant la charge suprême de Généralissime de toutes ses Armées, & que le Comte Charles de Mansfeld avoit ordre de le reconnoître en cette qualité, & de lui céder le commandement de celle qu'il amenoit en France.

Réponse
du Duc
de Ma-
yenne.

Le Duc de Mayenne étoit arrivé à Soissons, le dépit dans le cœur d'avoir appris que le secours qui étoit en marche ne comptoit pas plus de quatre mille fantassins & mille chevaux, quoique les Espagnols fissent courir le bruit qu'ils envoyoiént six mille hom-
mes

PARTIE II. LIVRE XV. 493

més d'infanterie. Il favoit de plus que les Ambassadeurs d'Espagne avoient ordre de ne lui remettre que vingt cinq mille ducats, somme très petite eu égard à la grandeur du besoin présent. Prévenu de la sorte, il répondit avec aigreur aux Ministres de Philippe, & leur parla avec plus de hauteur qu'il n'avoit coutume. Il leur fit voir combien il avoit sujet de se plaindre de la foiblesse des troupes auxiliaires, & du peu d'argent qu'on fournissoit, après les vastes promesses du Roi, qui dans les conjonctures les plus pressantes, dans la plus grande nécessité, n'étoient suivies que de médiocres efforts. Conduite qui, bien loin de délivrer les Catholiques liguez du joug de l'hérésie, bien loin de rendre la paix au Royaume, comme ils venoient de le dire dans les termes les plus exagerez, ne pouvoit que réduire les affaires du parti à une extrême foiblesse, avantcoureur infallible de sa ruine prochaine. Pour mettre en évidence la justice de ce reproche, il rapella le passé où l'on avoit fait la triste expérience des effets d'une épargne aussi mal entendue. Il dit qu'à peine les troupes du Roi Catholique paroissoient en France, qu'elles finissoient leurs campagnes: manœuvre qui avoit prolongé les malheurs du Royaume, au lieu d'y apporter quelque remède. Qu'il étoit surprenant que le Conseil d'Espagne prît si peu de mesures dans un tems de crise, où il s'agissoit de délibérer sur les moyens de procurer le salut commun, dans une circonstance où dans cette vue il étoit enfin parvenu, sur leurs instances & fatigué

1593.

1593.

de leurs plaintes, à former après des peines incroyables l'assemblée des Etats-Généraux de la Monarchie. Que nonobstant ce succès tant désiré, contre toutes les règles de la politique ils envoyoit des secours d'hommes & d'argent si foibles, que ni leurs troupes n'étoient capables de donner vigueur à leurs partisans pour se faire craindre & prendre le dessus; ni leur argent, bien loin de subvenir à l'indigence de la Ligue, ne pouvoit pas même lui donner le moindre soulagement.

Il ajouta qu'il n'étoit pas possible de concevoir que Philippe pût s'oublier à ce point dans une affaire si importante pour sa gloire, que toute sa conduite, si contraire à cette haute réputation de prudence qu'il avoit acquise, aliénoit tous les esprits & annonçoit la ruine de ses projets. Que de proposer l'Infante pour Reine; & ne pas mettre en usage les voyes propres à la faire reconnoître, & à l'affermir sur le Trône, étoit proprement faire des châteaux en Espagne, s'il étoit permis de se servir de ce proverbe trivial. Que Sa Majesté ne pouvoit pas ignorer à quel point cette négociation étoit épineuse & délicate, que vouloir la soutenir avec si peu de forces, c'étoit vouloir perdre son crédit, c'étoit précipiter la honte d'un mauvais succès. Que son respect pour le Roi ne lui permettoit pas de faire une pareille démarche auprès des Etats, convaincu que ce seroit revolter tous les François & les jeter même dans le désespoir, aussitôt qu'ils entendoient proposer de choisir une Reine étrangère, dénuée
des

PARTIE II. LIVRE XV. 495.

des forces & des moyens nécessaires pour 1593.
la soutenir. Que l'abrogation de la Loi Sa-
lique répugnoit trop à la nation Françoisse,
que pour l'y résoudre il falloit l'éblouir par
l'éclat de la montre de puissantes forces,
gagner les suffrages à force d'argent. Mais
que mettre sur le tapis une affaire de cette
conséquence, avec de si foibles ressources,
ce n'étoit répondre ni à la sagesse ni à la
puissance du Roi Catholique, c'étoit agir
d'une manière peu convenable au nom &
à la réputation de la Ligue.

A l'égard de ce qui concernoit plus par-
ticulièrement sa personne, il dit qu'il s'é-
toit peut-être embarqué dans ce labyrinthe,
du moins autant pour le service de Philip-
pe, que par zèle pour l'intérêt de la Reli-
gion Chrétienne. Que, puisqu'il voyoit les
affaires prendre un train, qui trompoit son
attente, & les espérances de tout le mon-
de, il ne savoit comment hazarder une tel-
le demande, qu'il se garderoit même bien
de la faire, dans l'assurance où il étoit de
ne pas réussir selon les intentions de la Cour
d'Espagne. Bien plus, qu'il prévoyoit que
cette proposition porteroit les députés au
desespoir, & qu'ils ne manqueroient pas de
chercher, même avec un empressement af-
forti à leurs allarmes, les expédiens de se
réunir aux hérétiques. Qu'ils se détermine-
roient à ce parti extrême, plutôt que de se
plonger volontairement dans un abîme de
misères, que l'horreur des François pour
toute domination étrangère devoit selon tou-
tes les apparences rendre perpétuelles: &
qu'ainsi on ne pouvoit attendre de cette dé-
mar-

1593. — marche que la ruine de tous les particuliers, la desolation d'un Royaume, si distingué par son attachement aux dogmes véritables de la Religion Chrétienne.

Replique
des Am-
bassa-
deurs.

Cette réponse causa aux Ambassadeurs une surprise d'autant plus grande, qu'ils se voyoient éloignés de leurs vues, dont ils avoient regardé le succès comme infaillible. Sans se rebuter, ils firent tous leurs efforts pour ramener le Duc de Mayenne dans des dispositions plus favorables. Ils repliquèrent que la revolte de l'Arragon, la longue maladie, ensuite la mort du Duc de Parme, avoient empêché Sa Majesté Catholique de fournir de plus grands secours, & tels même que les besoins de la Ligue pouvoient les exiger. Qu'au surplus on verroit de quelle manière ce Monarque prendroit à cœur les intérêts du parti, aussitôt que les Etats se seroient déterminés à reconnoître la justice des droits de l'Infante Isabelle, qu'alors en peu de mois il y auroit sur pié de formidables préparatifs. Qu'on ne pouvoit pas disconvenir que les secours qu'on avoit reçus d'Espagne, n'eussent été & si formidables & envoyés si à propos, que manifestement le Royaume & la Religion leur devoient la délivrance du joug, dont la supériorité des hérétiques les menaçoit. Que si les suites n'avoient pas répondu à ces premiers succès, les François devoient s'en prendre à eux-mêmes, qu'ils avoient perdu des batailles, & que par là ils s'étoient réduits à de telles extrémités, que pour les ramener de la mort à la vie, & les arracher du précipice où ils se trouvoient,

le

PARTIE II. LIVRE XV. 497

1593.

le Roi leur Souverain avoit été contraint d'abandonner ses propres intérêts. Qu'au reste les sommes qui étoient sorties jusqu'alors de son Epargne auroient dû paroître plus considérables, si l'insatiable avidité de quelques-uns ne les avoit pas détournées à leur profit. Que nonobstant ces écarts si préjudiciables à la cause commune, ils n'avoient qu'à donner à l'Infante toute la satisfaction qu'exigeoient ses prétentions légitimes, pour mettre Sa Majesté Catholique dans la nécessité de répondre à son tour pleinement à leurs desirs. Que l'injustice étoit criante, le procédé peu conforme à la bienséance & à l'honnêteté, d'exiger avec tant de hauteur tout ce qui convenoit à leur utilité propre, à leur ambition, sans vouloir accorder le plus petit point des demandes du Roi d'Espagne. Qu'ils ne se missent pas en peine, s'ils pouvoient se résoudre à n'écouter que les mouvemens de la reconnoissance & de l'équité, en déferant à l'Infante une Couronne sur laquelle elle avoit un droit si incontestable. Qu'en ce cas il seroit ridicule de penser que Philippe pût s'oublier jusqu'à abandonner les intérêts de sa propre fille, qu'il ne pouvoit y avoir aucun doute que ce Monarque n'employât toutes les forces de ses Etats, tous ses trésors, à affermir cette Princesse sur le Trône de France. Enfin ils terminèrent leur discours par une assurance positive de la ferme résolution où le Roi leur maître, las de tant d'incertitudes, de tant de dépenses sans fruit, étoit de ne plus surcharger ses peuples & se ruiner lui-même, sans se voir assuré de l'utilité

1593. té & du succès de ses travaux & de sa protection. Mais que, d'abord qu'il verroit l'Infante couronnée, ou du moins dans des termes à pouvoir compter de l'être, ce qui seroit après l'abrogation de la Loi Salique, sans balancer il envoyeroit sur le champ en France cinquante mille hommes de pié & dix mille chevaux, qu'il entretiendroit à sa folde jusqu'à l'entier accomplissement de l'entreprise, avec promesse de plus de répandre à pleines mains sur les François toutes les richesses de sa Monarchie.

Autre réponse du Duc de Mayenne.

Le Duc de Mayenne ne put pas entendre de sang froid ces dernières paroles, il répondit avec un souris moqueur au sujet de ces brillantes récompenses, de ces espérances magnifiques que les Ministres d'Espagne lui présentoient en perspective. Il leur dit qu'il s'agissoit alors du présent, & non de l'avenir. Que l'abolition de la Loi Salique, pour songer à faire reconnoître une Princesse étrangère légitime héritière de la Couronne de France, étoit un morceau trop amer pour les François, que cette pilule seroit trop âpre, pour se flatter de la leur faire avaler, à moins qu'à force d'affaisonnemens on ne parvînt à corriger cette acreté, cette amertume, & que ce correctif n'étoit autre chose qu'une profusion illimitée d'or & d'argent. Que l'idée seule d'une domination étrangère étoit pour les Etats du Royaume un poison si subtil, si pénétrant, qu'il les mettroit dans les plus violens transports de fureur. Que pour arrêter ces mouvemens convulsifs, il n'y avoit point d'autre moyen que d'émousser les poin-

PARTIE II. LIVRE XV. 499

pointes corrosives de ce poison, ou du 1593.
moins d'en adoucir la force, par le contre-
poison de l'éclat éblouissant des trésors, par
des forces capables de donner du crédit:
que sans cela il seroit impossible de rendre
la proposition tolérable aux François.

Mendoza, plus habile dans les sciences, Sentiment
de Men-
dozza.
que profond dans le manége des affaires de
politique, prit la parole, & dit au Duc de
Mayenne, que lui & ses collègues étoient
bien informez que tous les députez se trou-
voient actuellement dans la disposition, non
seulement de recevoir l'Infante, mais mê-
me de supplier Sa Majesté Catholique de la
leur accorder, & de la soutenir ensuite de
toutes ses forces. Que lui Duc de Mayen-
ne, qui avoit plus d'obligation qu'aucun au-
tre au Roi leur maitre, s'opposoit seul à
cette élection, que tout le corps de la na-
tion souhaitoit avec ardeur, & attendoit mê-
me avec la dernière impatience.

Le Duc de Mayenne, piqué de ce re- Repartie
du Duc de
Mayen-
ne.
proche, repartit avec mépris, que Mendoz-
za se seroit bien donné de garde de hazarder un
pareil discours, pour peu qu'il eût connu le
véritable caractère de la nation François.
Qu'il venoit de faire connoître sa profonde
ignorance des affaires de la Monarchie, &
qu'il n'avoit parlé de cette manière que pour
n'avoir jamais pratiqué la grandeur d'ame
des François. Qu'il paroïssoit par son air
de confiance qu'il se promettoit des députez
tout ce qu'on pourroit croire obtenir des
peuples les plus stupides des Indes, mais
qu'au fait & au prendre il se verroit bien
éloigné de son compte. Sur quoi Mendoz-

za

1593. za lui ayant répété qu'il ne se trompoit pas sur les dispositions des Etats, il ajouta que lui Duc de Mayenne éprouveroit par des effets bien contraires à ses préjugés, que les Espagnols étoient assez puissans pour faire élire l'Infante, sans avoir besoin de son crédit. A ces mots le Duc poussé à bout ne put retenir sa colère. „ Ce pouvoir dont „ vous faites tant de parade, n'est pas ca- „ pable de m'effrayer, *répondit-il.* Appre- „ nez à votre tour que si je ne consens à „ cette élection, toute la Terre ensemble „ ne pourra la faire réussir. Tout douce- „ ment, *reprit alors le Duc de Feria,* tout „ doucement, point tant de colère; le Roi „ d'Espagne notre maître vous fera bientôt „ sentir à quel point vous vous aveuglez, „ il vous détrompera en vous ôtant le com- „ mandement de l'Armée, pour le donner „ au Duc de Guise ”.

Indigna-
tion &
départ du
Duc de
Mayen-
ne.

Cette menace outra le Duc de Mayenne, qui, naturellement emporté, & d'ailleurs déjà hors de lui-même par tout ce qu'il venoit d'entendre dans cette longue conférence, prit le ton le plus haut pour rabattre la fierté des Espagnols. Il repartit au Duc de Feria „ qu'il étoit en son pou- „ voir de tourner toute la France; non „ seulement contre eux Ambassadeurs per- „ sonnellement, mais encore contre toute „ la Monarchie d'Espagne. Que s'il l'en- „ treprenoit, il étoit assez puissant pour „ mettre en huit jours tous les Espagnols „ hors du Royaume. Que par leur ma- „ noeuvre ils paroissent remplir plutôt „ l'office d'Ambassadeurs du Roi de Na-

„ var-

PARTIE II. LIVRE XV. 501

» varre que du Roi Catholique, & qu'ils 1593.

» ne pourroient pas servir le premier avec

» plus de succès, s'ils étoient à ses gages.

» Que s'ils prétendoient le traiter comme leur

» sujet, ils se trompoient grossièrement,

» qu'il s'en falloit bien qu'il ne le fût en-

» core, & que leur procédé l'empêcheroit

» de vouloir l'être à l'avenir". Ces mots

achevez, il se leva enflammé de colére, &

la conférence fut rompue. On ne laissa

pas d'observer à son égard les règles de la

bienféance, les Ambassadeurs le reconduisi-

rent jusqu'à son carosse, mais ce fut de part

& d'autre avec beaucoup de silence, qu'on

n'interrompit de tems en tems que par des

complimens mal articulez.

Le premier emportement passé, les Am-

bassadeurs firent ensemble de sérieuses réflé-

xions sur ce qui venoit de leur arriver avec

le Duc de Mayenne. Ils convinrent qu'il

n'étoit pas tems d'aliéner ce Chef de la Li-

gue du service du Roi leur maître, & que,

comme ils avoient tort de s'être laissez aller

jusqu'à des paroles offensantes, il falloit fai-

re toutes les démarches convenables pour le

ramener, d'autant qu'il étoit évidemment

impossible d'espérer, sans son appui, le plus

petit succès des négociations qu'ils avoient à

ménager. Il fut donc arrêté que Tassis se

chargeroit de l'aller voir, ce qu'il fit dès le

lendemain au nom de tous. Quelques ex-

cuses qu'il pût lui faire, les promesses les

plus séduisantes, les considérations les plus

fortes, rien ne put adoucir cet esprit aigri,

il reçut tout avec la dernière fierté, & mé-

me avec des transports de colére qui mar-

quoient

Démarches des
Espagnols
pour l'appa-
iser.

1593. quoient l'excès de son ressentiment. Tassis ne put tirer autre réponse que ces mots, qu'il répéta plusieurs fois d'un ton de courroux soutenu jusqu'à la fin de l'entrevue. „ A- „ près avoir été traité d'une manière aussi „ haute, aussi insultante, il faudroit, *lui dit-* „ *il*, que j'eusse perdu le jugement, pour „ ne pas prévoir ce que je dois attendre des „ Espagnols, aussitôt qu'ils seront en droit „ de me regarder comme leur vassal, & „ un vassal entièrement dépendant par leurs „ bienfaits”. En vain Tassis lui proposa une seconde conférence avec le Duc de Feria & Mendoza, le Duc de Mayenne répondit sans détour qu'il ne le vouloit pas, parce qu'ils ne pourroient jamais lui persuader que dans leur cœur ils ne renfermoient pas à son égard les dispositions, les sentimens, que leur bouche avoit exprimez avec tant de chaleur.

Réconci-
liation
des Am-
bassadeurs
avec ce
Prince.

Sans se rebuter d'un refus aussi ferme, les Ambassadeurs résolurent de tout tenter pour parvenir à une réconciliation, & ils mirent tout en usage avec d'autant plus d'empressement, qu'ils voyoient le Duc éloigné de recevoir leurs propositions. Ils eurent recours à l'entremise du Protonotaire Acuchich, & de Maluezzi Commissaire des troupes du Pape, qui par ordre du Légat avoit assisté à la dernière conférence. Enfin ils firent agir le Comte Charles de Mansfeld, arrivé depuis peu pour délibérer sur les opérations de la campagne. Ces médiateurs tournèrent le Duc de tant de manières, qu'ils le ramenèrent au point tant désiré. Il est à remarquer que le Duc de Mayenne,

ne, revenu de cette première fougue qui n'écoute que la passion, avoit murement considéré les suites de cette mesintelligence, & qu'il avoit jugé qu'il n'étoit pas encore tems de rompre avec le Roi Catholique, dont la protection lui étoit nécessaire dans les conjonctures où il se trouvoit. Ainsi il reçut les excuses & les offres des Espagnols, mais ce ne fut qu'après avoir pris certaines mesures, qui devoient porter des coups mortels aux intérêts de Philippe. Dans la vue d'opposer aux desseins de ce Monarque des obstacles insurmontables, il envoya un ordre secret à Villeroy, au Président Jeanin, & à l'Archevêque de Lion, d'engager les Etats à répondre à la lettre des Catholiques du parti du Roi, & à résoudre la conférence qu'ils avoient demandée. Le but de la conduite qu'il tint dans cette occasion, fut de s'assurer une ressource toujours prête contre les entreprises de la Cour d'Espagne, toutes les fois qu'elle voudroit prendre trop d'effor & l'inquiéter.

Telle fut la politique du Duc de Mayenne, qui feignit de se radoucir, en acceptant néanmoins les offres suivantes, comme le sceau de sa réconciliation. On lui promit de la part de Sa Majesté Catholique, s'il vouloit consentir à l'élection de

» l'Infante & l'appuyer de tout son crédit
 » auprès des Etats, de lui donner le Duché de Bourgogne en Souveraineté & le
 » gouvernement de Picardie sa vie durant,
 » immédiatement après que cette Princesse
 » se seroit élue. De plus le titre & l'autorité de Lieutenant-Général du Royau-

Condi-
 tions de
 cet ac-
 commo-
 dement.

» me

1593.

„ me sous la Reine. De payer toutes les
 „ dettes qu'il pourroit avoir contractées,
 „ tant pour les affaires publiques qu'en son
 „ nom propre & pour les siennes particu-
 „ lières, & de le rembourser de toutes les
 „ sommes qu'il prouveroit avoir employées
 „ de ses fonds pour la cause commune. Ou-
 „ tre les vingt cinq mille écus qu'on de-
 „ voit lui délivrer, de lui faire remettre
 „ dès l'instant même un billet pour deux
 „ cens mille autres. Enfin de lui céder le
 „ commandement en chef des troupes d'Es-
 „ pagne, avec injonction au Comte Char-
 „ les de Mansfeld de le reconnoitre & de
 „ n'agir que par ses ordres ”.

Conduite
 artificieu-
 se de Phi-
 lippe.

Je ne saurois me dispenser de le dire, ja-
 mais on n'eut plus lieu de voir à découvert
 les fourberies de Philippe, (s'il m'est per-
 mis de me servir de ce terme) que dans
 les circonstances qui s'élevèrent alors dans
 cette fameuse affaire. Jamais ce politique
 Monarque ne mit davantage au grand jour
 les maximes artificieuses, qui furent toujours
 la règle de sa conduite. Ce Prince, d'une
 attention toujours soutenue à veiller sur ses
 intérêts, ne se feroit pas fait un scrupule de
 mettre tout l'univers en combustion, pour
 parvenir à ses fins. Pour comble de dupli-
 cité, il couvroit ses démarches du voile sa-
 cré de la Religion, quoique toutes ses idées
 ne tendissent qu'à remplir son ambition.
 On ne vit jamais plus d'adresse, plus d'ha-
 bileté à s'affurer dans le monde le relief
 d'un zèle inaltérable pour la cause de Dieu,
 jamais personne n'eut des vues plus mondai-
 nes, plus éloignées de l'esprit du Christia-
 nis-

PARTIE II. LIVRE XV. 505

1593.

nisme. Mais ce qui le rend recommandable parmi les politiques, personne ne fut avec plus d'art préparer le succès de ses desseins, sous les apparences trompeuses d'un feint attachement à la gloire & au maintien de la Religion.

On va se convaincre de ce que j'avance, par les ressorts qu'il mit en usage pour empêcher la réconciliation d'Henri IV avec l'Eglise Romaine. Aussitôt qu'il fut informé des mouvemens du Monarque François à Rome, il vit avec frayeur le renversement infaillible de ses projets, si la négociation déjà entamée avoit un plein succès. Déchu par ce funeste événement du plan qu'il s'étoit fait de se rendre, sinon le Souverain, du moins l'arbitre absolu de la France, il n'obmit aucun des artifices qui lui étoient si familiers, pour engager le Souverain-Pontife à ne pas recevoir Henri dans le bercail de l'Eglise Apostolique. Le jeu ordinaire de Philippe dans des rencontres semblables étoit de dresser ses batteries sous main, & de les faire agir par le ministère de ses créatures. Il employa quelques Cardinaux & Prélats qu'il avoit à sa dévotion. Ils représentèrent au Pape, qu'il étoit manifeste qu'Henri ne se proposoit autre chose que de tromper Sa Sainteté. Qu'il ne falloit pas se fier aux promesses de ce Prince. Qu'aussitôt qu'il auroit reçu la Couronne, il renonceroit à la profession de la foi Catholique, dont son cœur n'avoit jamais été pénétré. Qu'il étoit facile de connoître son endurcissement dans l'hérésie, puisqu'il n'avoit jamais voulu

Ce Monarque traverse l'abjuration d'Henri IV.

Ses intérêts auprès du Pape.

1593.

» embrasser la croyance de Rome, qu'au
 » moment qu'il avoit vu que la sienne deve-
 » noit un obstacle insurmontable à l'acqui-
 » sition du Trône de France, sur lequel il
 » vouloit se placer de quelque manière &
 » à quelque prix que ce fût. Que ce se-
 » roit un sujet de raillerie pour les hérési-
 » ques, de voir un Souverain-Pontife ac-
 » quérir un prosélite à sa communion, par
 » la seule voye de la promesse d'un Ro-
 » yaume. Que quand Jésus-Christ avoit
 » appellé les Apôtres au ministère sacré, il
 » leur avoit ordonné d'abandonner les Ro-
 » yaumes & les richesses pour le suivre.
 » Que l'histoire du Christianisme fournis-
 » soit plusieurs exemples de Rois & de
 » Reines, qui avoient quitté leurs Couron-
 » nes pour professer sans trouble les dog-
 » mes de l'Eglise Romaine. Que ce seroit
 » une nouveauté, & une nouveauté scan-
 » daleuse, de donner un Royaume pour fai-
 » re un Catholique. Que les Catholiques
 » mêmes, indignez d'une manœuvre aussi
 » contraire aux maximes de l'Evangile, se-
 » roient bien fondez à dire que l'intérêt
 » seul, & l'apât des biens temporels, sont
 » capables de convaincre des véritez de
 » leur Religion. Enfin qu'il falloit éprou-
 » ver le cœur d'Henri, en lui présentant
 » un Cloître au lieu d'un Sceptre”.

Après
des Hu-
guenots.

Philippe ne s'en tint pas à ces simples
 démarches à la Cour de Rome, ses émis-
 saires répandirent adroitement les plus vi-
 ves allarmes parmi les Huguenots. Ils rem-
 plissoient leurs Chefs & leurs Ministres de
 soupçons contre Henri, ils leur faisoient
 voir

voir l'intérêt qu'ils avoient à veiller sur la conduite de ce Prince, à traverser de tout leur pouvoir sa réconciliation avec l'Eglise Romaine. Cet intérêt étoit sensible, & ils n'avoient point de peine à leur persuader que la défection du Roi de Navarre leur feroit perdre tout l'appui qu'ils pouvoient attendre, & l'espérance, non pas seulement de se mettre au dessus de leurs ennemis, mais encore de se soutenir dans le Royaume. D'où ils leur insinuoient qu'ils ne devoient rien négliger pour détourner un coup aussi funeste, qui les menaçoit des plus grands malheurs, & leur enlevoit le fruit de tant de travaux, de tant de dépenses consacrées jusqu'alors à la défense de leurs personnes & de leur Religion. Ces remontrances firent un prompt effet, Henri se vit assailli des plaintes, des murmures de ses fidèles compagnons, qui non contents de l'attendrir sur les maux que son changement leur préparoit, remplirent son esprit de tant de scrupules, que le pauvre Prince flottoit dans une incertitude accablante.

D'un autre côté les agents du Roi Catholique ne cessoient de lui dire que, les mouvemens de la conscience, le devoir d'un bon chrétien à part, il devoit envisager l'effet que son abjuration feroit dans le monde. Ils l'assurèrent que personne ne croiroit son changement sincère, & que regardé avec horreur par les Protestans, suspect aux Catholiques, il se verroit sans crédit, sans réputation auprès des uns & des autres. De cette situation honteuse ils concluoi-
Y 2
étoit

Et du Roi
de Navarre.

508 VIE DE PHILIPPE II.

1593. étoit plus glorieux de se borner à vivre avec honneur Roi de Navarre, après avoir généreusement sacrifié sa fortune à sa Religion, que de se mettre au hazard de tout perdre. Pour donner plus de poids à ces raisons de bienséance, Philippe lui faisoit protester que son intention n'étoit pas de le frustrer sans aucun avantage des prétentions qu'il formoit sur la succession à la Couronne, mais qu'il avoit dessein de lui remettre pour lui & ses héritiers tout le Royaume de Navarre, dont il ne portoit que le titre. Tels furent les ressorts que le politique Roi d'Espagne ménageoit avec adresse, pour contraindre son rival à force de motifs apparens à demeurer ferme dans sa Religion, dans la vue de se faire un moyen d'écarter l'obstacle qu'opposoit cette concurrence. D'où il devient incontestable que ce Monarque n'avoit à cœur ni la Religion, ni l'Eglise, lorsqu'il s'agissoit de ses intérêts, quoique dans toutes ses entreprises il ne parlât jamais que de la pureté & de l'étendue de son zèle pour la cause de Dieu & le maintien de la Foi.

Mariage
proposé
entre le
Duc de
Guise &
l'Infante.

Au milieu de ces manéges, il crut avoir trouvé l'expédient propre au succès de ses desseins, dans la proposition qu'il fit faire de marier l'Infante au Duc de Guise, aussitôt que cette Princesse seroit élue Reine. Il se flatta que les qualitez personnelles du jeune Prince, le crédit & l'autorité du Duc de Mayenne son oncle, la mémoire de ses ancêtres si précieuse par les services qu'ils avoient rendus à la Religion Catholique, entraineroient tous les suffrages en faveur du

PARTIE II. LIVRE XV. 509

du Roi désigné, & qu'en conséquence on ne balancerait plus à reconnoître les droits de la Princesse d'Espagne. Mais bien loin de recevoir les applaudissemens qu'il attendoit, il eut le chagrin de voir un effet tout contraire. Le Duc de Mayenne, jaloux de voir préférer son neveu sans qu'on lui eût offert à lui-même la Couronne, mais en même tems forcé par des raisons de politique de ne pas s'opposer ouvertement à ce projet, résolut de le faire échouer par des voyes imperceptibles. Ce qu'il imagina fut de proposer aux Espagnols des conditions si dures, si exorbitantes, qu'ils perdissent la pensée de ce mariage. Les voici.

1593.

„ Que le Duc de Guise seroit déclaré Roi conjointement avec l'Infante.

„ Que l'élection seroit tenue secrette jusqu'à l'entier accomplissement du mariage, que cependant les Etats donneroient au Duc de Mayenne plein pouvoir de la rendre publique, aussitôt qu'il le jugeroit convenable.

„ Qu'au cas que l'Infante mourût la première, le Duc resteroit seul possesseur de la Couronne, & qu'il gouverneroit le Royaume par lui-même.

„ Que l'Infante demeurant veuve seroit obligée de se remarier à un Prince de la Maison de Lorraine, par l'avis & le consentement des Princes, Pairs, & Officiers de la Couronne.

„ Que si de ce mariage il ne provenoit point d'enfans mâles, l'ainé des frères du

Condi-
tions pro-
posées par
le Duc de
Mayenne.

510 VIE DE PHILIPPE II.

1593.

„ Duc de Guise succéderoit au Trône, &
„ ainsi successivement tous les Princes de
„ la Maison de Lorraine, en suivant le
„ droit de primogéniture.

„ Qu'on ne mettroit dans les offices, di-
„ gnitez, charges, & gouvernemens de
„ Provinces, villes, & places fortes du Ro-
„ yaume, que des François naturels, & que
„ tous les Espagnols sans distinction seroient
„ exclus ”.

Réponse
de Philip-
pe.

Quelque hautes, quelque mortifiantes que
fussent ces propositions, Philippe n'en parut
ni choqué, ni moins vif à poursuivre la
conclusion de cette affaire si importante
pour son repos. Dans cet esprit il manda
à ses Ambassadeurs „ de ne point s'arrêter
„ aux pointilles des formalitez, & de n'a-
„ voir d'autre attention, d'autre but que
„ d'obtenir le point de l'élection de l'In-
„ fante, dût-on souscrire aux conditions
„ les plus limitées. Que pour s'introduire
„ dans la maison d'autrui, il falloit rece-
„ voir la loi, pour se mettre en état avec
„ le tems de s'en rendre le maitre ”.

Henri se
déclare
Catholi-
que.

Mais on vit bientôt le terme de tous ces
mouvemens, de tous ces efforts de politi-
que, de toutes ces fourberies, de toutes
ces vues, de toutes ces prétentions de la
part de l'Espagne, de tant de soupçons, de
jalousies, d'animositez dans le même parti.
Il y eut une trêve conclue, & coup sur
coup le Roi déclara publiquement qu'il é-
toit dans le dessein d'embrasser la Religion
Catholique. L'effet suivit de près cette pro-
messe, & ce fut le jour de la fête de St.
Jaques Apôtre, patron de l'Espagne, que se
fit

PARTIE II. LIVRE XV. 511

fit cette cérémonie. Les Espagnols opposèrent en vain tous les obstacles qu'ils purent imaginer; elle se consumma dans l'Eglise royale de St. Denis, avec toutes les formalitez requises en pareille rencontre. Henri fit solennellement son abjuration entre les mains de l'Archevêque de Bourges, qui reçut la profession de Foi de ce Monarque selon l'usage des Catholiques, c'est-à-dire, qu'il protesta & jura de vivre & mourir en la Religion Romaine. On chanta ensuite le *Te Deum* en actions de graces de cet heureux événement, le Temple retentit de vœux & de bénédictions de la part des assistans, qui répétèrent souvent le cri de *Vive Henri Roi de France & de Navarre!*

1593.

Quoique ce Monarque ne fût pas encore reconnu par la Ligue, il ne laissa pas d'envoyer à Rome Louis de Gonzagues, Duc de Nevers, en qualité de son Ambassadeur Extraordinaire, chargé de rendre en son nom l'obédience au Souverain-Pontife, & de lui demander la confirmation de ce qui s'étoit fait en France. Ce Seigneur étoit accompagné de plusieurs ecclésiastiques de réputation, parmi lesquels on remarque Claude d'Angennes Evêque du Mans, Prélat fort estimé à Rome pour sa grande doctrine & son expérience dans les affaires, & Louis Segulier Doyen de la Cathédrale de Paris. Comme il falloit du tems au Duc pour se mettre en état de faire ce voyage d'une manière convenable, le Roi jugea à propos de le faire précéder par Isaye de la Clielle, qu'il fit partir en poste avec des

Le Duc de
Nevers
envoyé à
Rome.

512 VIE DE PHILIPPE II.

1593. lettres pour le St. Père très respectueuses
& très soumises.

Condam-
nation
d'Antoine
Perez.

Tous les événemens remarquables de cette année, & qui ont rapport à la vie du Roi Catholique, se renferment dans le détail de la guerre de France & des Pays-Bas. Cependant après avoir parlé de la disgrâce d'Antoine Perez & des suites qu'elle eut, il ne sera pas hors de propos de dire ce qui arriva en Espagne depuis l'évasion de ce Ministre. Aussitôt que Philippe eut appris qu'il s'étoit retiré auprès d'Henri, à qui il avoit révélé tous les secrets d'Etat dont il avoit été dépositaire, il ordonna les plus diffamantes procédures contre cet infidèle favori. Il fit bruler publiquement son effigie, & rendre un Arrêt qui sous les titres les plus ignominieux le déclaroit rebelle & traître à sa Couronne. Ensuite il convoqua à Tarazone les Etats du Royaume d'Arragon, & après avoir reçu des peuples des marques satisfaisantes de leur repentir, il fit publier un pardon général avec ordre à Vargas de retirer ses troupes.

Mouve-
mens de
Philippe
à la Porte.

Cette année la Cour Ottomane fit de grands préparatifs, avec menace d'attaquer les Etats héréditaires de la Maison d'Autriche en Allemagne. Philippe craignit que pour exécuter sans obstacle ses entreprises, la Porte ne fît faire des courses dans les mers de Naples, dans la vue de tenir par cette diversion les forces d'Espagne en échec de ce côté-là, & priver l'Empereur de ce secours. Il y avoit encore un inconvénient qui regardoit de plus près ce Monarque; l'obligation d'occuper dans ses do-
mai-

PARTIE II. LIVRE XV. 513

1593.

maines d'Italie un nombre de troupes suffisant pour les défendre, devoit l'empêcher de transporter toutes ses forces dans les Pays-Bas, où il étoit résolu de réparer les pertes que lui avoit causées l'absence des Armées qu'il avoit fournies à la Ligue. Pour prévenir tout danger de cette part, il envoya à Constantinople Charles Cicala qui sous prétexte de rendre visite au Capitan Bacha son frère, avoit ordre de négocier une trêve, ou du moins de découvrir les véritables desseins du Grand-Seigneur, & s'assurer si son armement étoit destiné contre les Espagnols. Le Roi Catholique n'avoit pas manqué de remettre au négociateur une grosse somme d'argent, convaincu par sa propre expérience qu'on n'étoit regardé de bon œil à la Porte, qu'autant qu'on y paroïssoit les mains garnies. Cette dépense fut en pure perte, les Turcs firent plusieurs descentes dans le Royaume de Naples, principalement dans la Calabre & dans la Pouille, où ils mirent tout à feu à sang, se chargèrent d'un butin inestimable, & emmenèrent plus de six mille esclaves.

On eut tout lieu d'être persuadé que toute l'attention de Philippe en ce tems-là étoit de chercher les moyens de se défaire par la voye du poison d'Elizabet Reine d'Angleterre, après avoir plusieurs fois tenté sans succès de la faire périr par le fer. Tout le monde étoit trop instruit du peu de scrupule de ce Monarque à mettre en œuvre ces sortes de ressorts contre ses ennemis, on savoit même qu'il avoit une adresse particulière à les employer avec suc-

Sa maxime pour employer le poison

1593.

cès, qu'il choissoit habilement les conjonctures propres à porter sûrement ses coups. Sur ce préjugé, on ne pouvoit concevoir comment il avoit tant tardé à assouvir sa haine contre cette redoutable Princesse. Ce n'étoit pas faute d'imaginer des complots, d'avoir gens disposez à suivre ses ordres; l'habile Souveraine, toujours en garde contre les attentats de son dangereux ennemi dont elle connoissoit les maximes, rompoit toutes ses mesures par sa vigilance soutenue nuit & jour. D'ailleurs ses précautions étoient efficacement aidées par l'affection de ses Sujets fidèles à toute épreuve, sur tout par l'attachement de la Noblesse qui composoit sa Cour. Car la générosité, la grandeur d'ame naturelle aux Anglois inspire à cette nation toute l'horreur convenable pour cette manière de se vanger, qu'on peut dire en effet être la plus basse, la plus honteuse, la plus indigne dont on puisse faire usage. Philippe avoit là-dessus des idées bien différentes, il avoit coutume de dire à ses confidens „ que les „ Princes ne devoient se servir d'autres mo- „ yens de sacrifier leurs ennemis que ce- „ lui du poison, parceque bien souvent par „ la mort d'une seule personne on épar- „ gnoit beaucoup de sang ”.

Son Mi-
nistre
pour ces
exécu-
tions.

Le confident le plus affidé qu'eut ce sanguinaire Monarque, pour les exécutions qu'il faisoit faire en ce genre, étoit Don Bernardin de Mendoza, qui secondoit avec ardeur de son industrie les intentions de son Souverain. Aussi Philippe l'avoit préféré à tout autre, pour remplir l'emploi de
de

PARTIE II. LIVRE XV. 515

de son Ambassadeur en France dans des 1593
conjonctures aussi agitées, pour faire jouer

ce ressort quand il en trouveroit l'occasion, & par cette ressource délivrer l'Espagne des ennemis, qui rendoient inutiles toutes les dépenses qu'elle sacrifioit à pousser vigoureusement la guerre. On fait que ce Ministre vint pourvu d'une petite cassette, remplie de quantité de phioles qui renfermoient différens poisons. Cette découverte se fit par un Médecin François, qui à l'occasion d'une grosse maladie que Mendoza eut à Paris, cherchoit certaine quinte-essence dans son cabinet avec son Médecin Espagnol. Aussitôt le François, qui reconnut les drogues mortelles, dit à son adjoint „ tels sont les remèdes dont les „ gens de votre nation ont coutume de se „ servir, pour faire passer aux autres les „ mauvaises humeurs de la tête ”.

Pour les entreprises secrettes, c'est-à-dire Dessein
contre la
vie d'Elizabet. trahisons, assassins, empoisonnemens, & autres forfaits de cette nature, Mendoza se servoit d'ordinaire d'un certain Emanuel d'Andrada, homme intrigant, spirituel, adroit, subtil, & grand ami des Jésuites, par le commerce desquels il se remplissoit des maximes les plus propres à seconder avec zèle les noirs desseins de son maitre. Il avoit reçu particulièrement la commission d'imaginer les moyens de parvenir à empoisonner la Reine Elizabet, avec promesse des plus grandes récompenses de la part de Sa Majesté Catholique, sans compter celles qu'il devoit attendre de la Cour de Rome, s'il exécutoit un coup aussi avan-

516 VIE DE PHILIPPE II.

1593. avantageux à l'Eglise & au repos de la Monarchie d'Espagne. Son Confesseur qui étoit Jésuite, & auquel il fit confiance du complot, ne manqua pas de l'y encourager, par l'assurance qu'il lui donna que cette action procureroit un avantage inestimable à la Chrétienté, & que par ce motif elle seroit très agréable à Dieu.

Découvert.

Pour se mettre en état d'exécuter son forfait, Andrada chercha à s'insinuer dans la confiance d'un certain Médecin Portugais nommé Lopez, établi depuis longtems à Londres, où il exerçoit la Médecine avec beaucoup de réputation. Dans cette vue Andrada fit plusieurs voyages en Angleterre, & fut enfin engager Lopez dans la conspiration. Le Comte de Fuentes entretenoit une étroite correspondance avec ce nouvel adjoint, qu'il régala de présens considérables de la part de Philippe, sans préjudice des grandes promesses qu'on lui avoit faites. Etienne de Gama Secrétaire de ce Ministre étoit seul chargé d'entretenir Andrada sur cette affaire, & recevoit ses réponses & ses avis pour en faire le rapport à son maitre. Enfin après bien des allées & des venues, toutes les mesures prises, il fut arrêté que sans autre délai on empoisonneroit la Reine dans certains fruits, dont elle avoit coutume de manger en abondance. Par malheur on surprit une lettre de change, que le Comte de Fuentes envoyoit secrètement à Gama, pour faire un paiement à Lopez, que par là on vouloit engager à mettre la dernière main à l'exécution du projet. Ce fatal papier dé-

cou-

PARTIE II. LIVRE XV. 517

couvrit tout le mystère, on arrêta cinq des 1593!
complices, dont trois seulement furent con-
damnez à la mort des traitres, entre autres
Lopez à qui l'on arracha le cœur avant
qu'il eût rendu le dernier soupir.

Elizabet fit retentir la Chrétienté de ses ^{Plaintes}
plaintes, par des lettres qu'elle envoya dans ^{de cette}
toutes les Cours, qu'elle ne manqua pas ^{Reine}
d'instruire du détail de la conspiration, pour ^{dans tou-}
leur faire voir à quel excès de fureur les ^{tes les}
Espagnols portoient leur haine contre sa ^{Cours:}
personne, & de quels moyens indignes &
contraires à l'humanité ils n'avoient pas
honte de se servir dans la vue de la sacrifier
à leur rage & à leur vengeance. En
même tems elle prit des mesures si préci-
ses pour se mettre dans la suite à couvert
de pareils attentats, elle donna des ordres
si bien entendus, que tous ses courtisans se
regardoient les uns & les autres avec mé-
fiance. Précautions qu'à la vérité on peut
dire superflues, dans l'assurance où cette
Princesse devoit être de la fidélité de ses
Sujets.

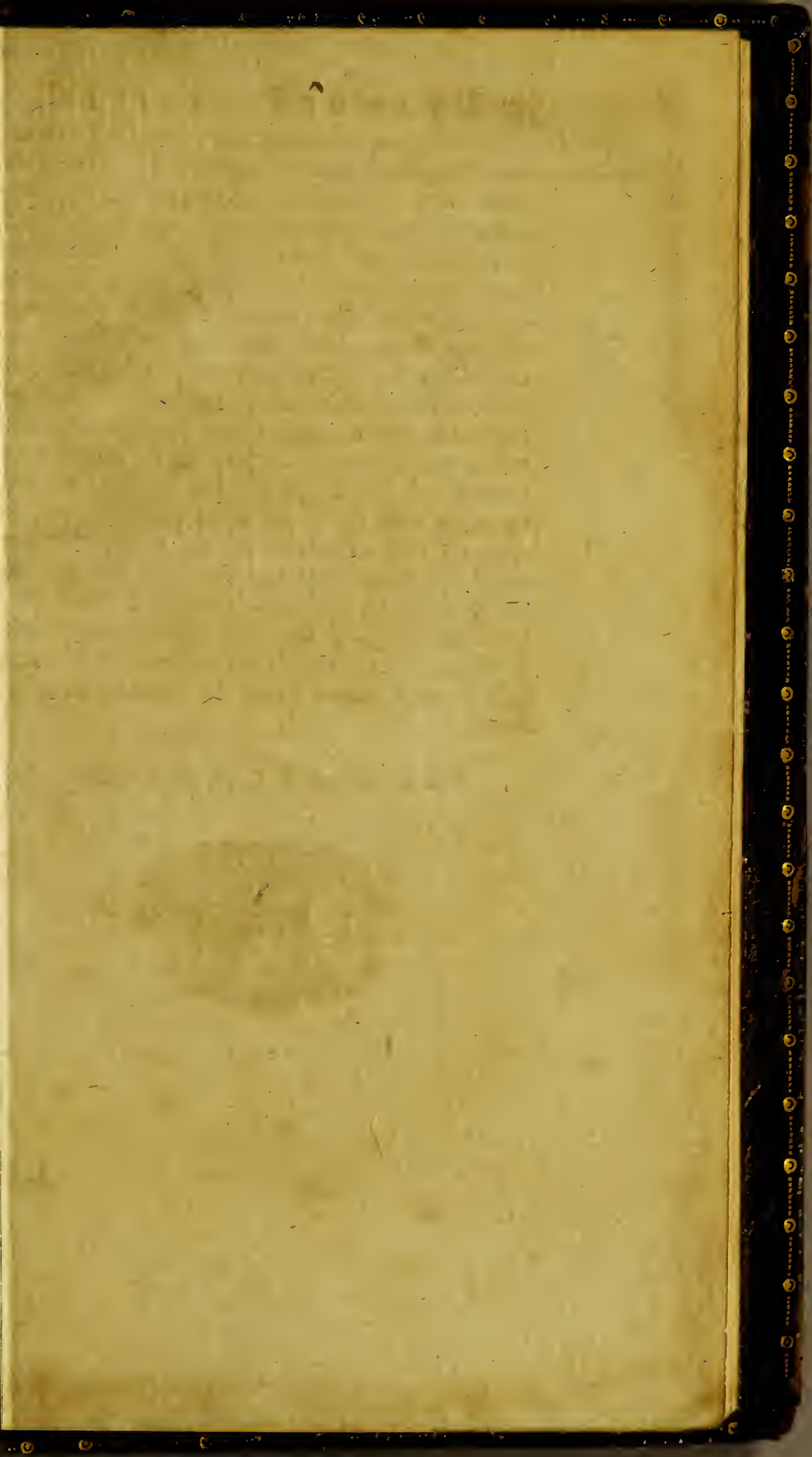
De son côté Philippe, instruit des dé- ^{Conduite}
marches d'Elizabet auprès des Puissances, ^{de Philip-}
& de l'exécution des conjurez, songea à ^{pc.}
se couvrir lui & ses Ministres d'une accu-
sation, qui ne pouvoit que le rendre dé-
testable à toute l'Europe. Il écrivit par-
tout que cette prétendue conjuration n'étoit
qu'une calomnie, malignement inventée
par la Reine d'Angleterre pour rendre les
Espagnols odieux, & se faire un prétexte
apparent de déployer toute sa fureur contre
les Catholiques. Il assuroit de plus que les
mal-

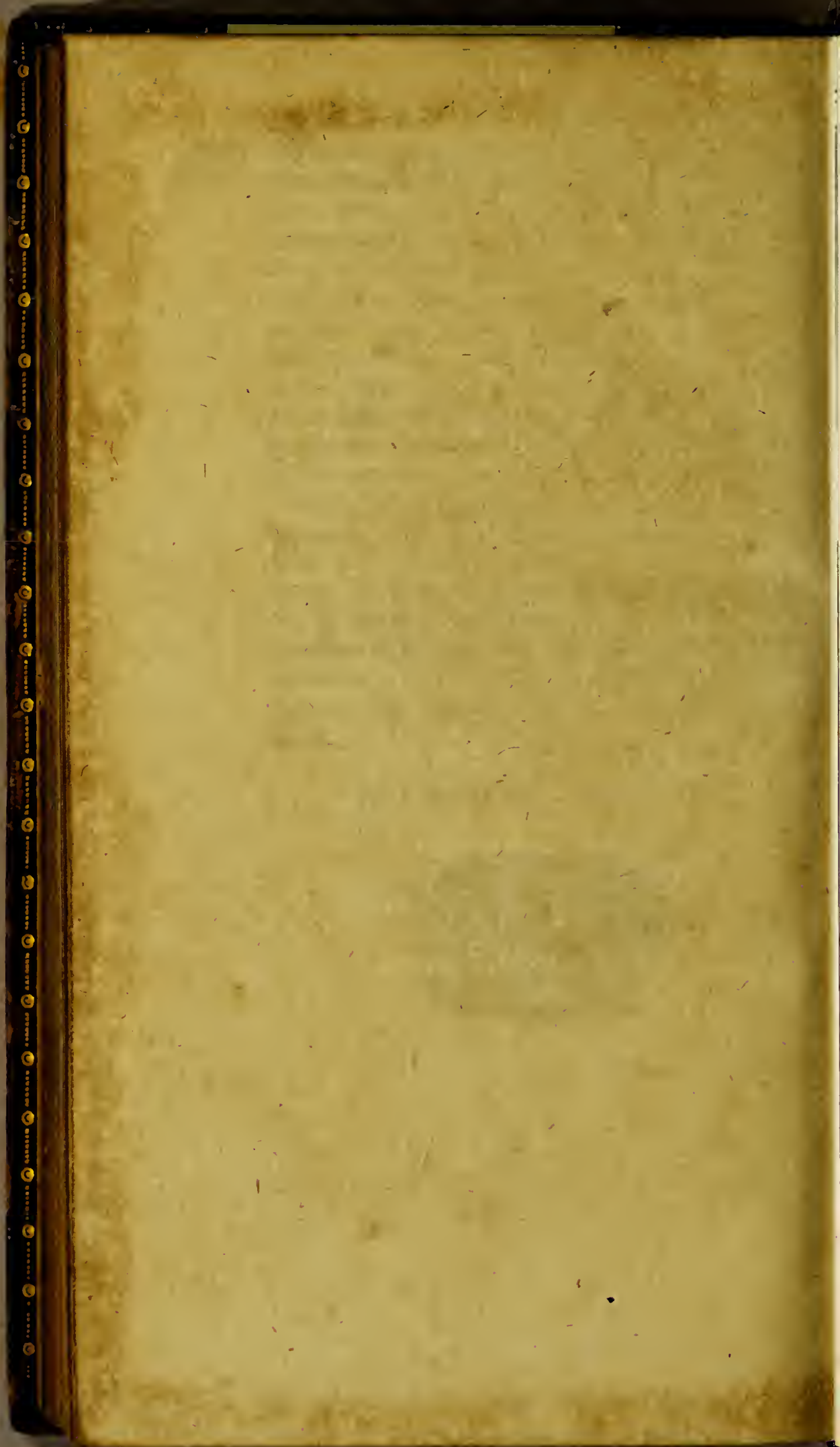
518 VIE DE PHILIPPE II.

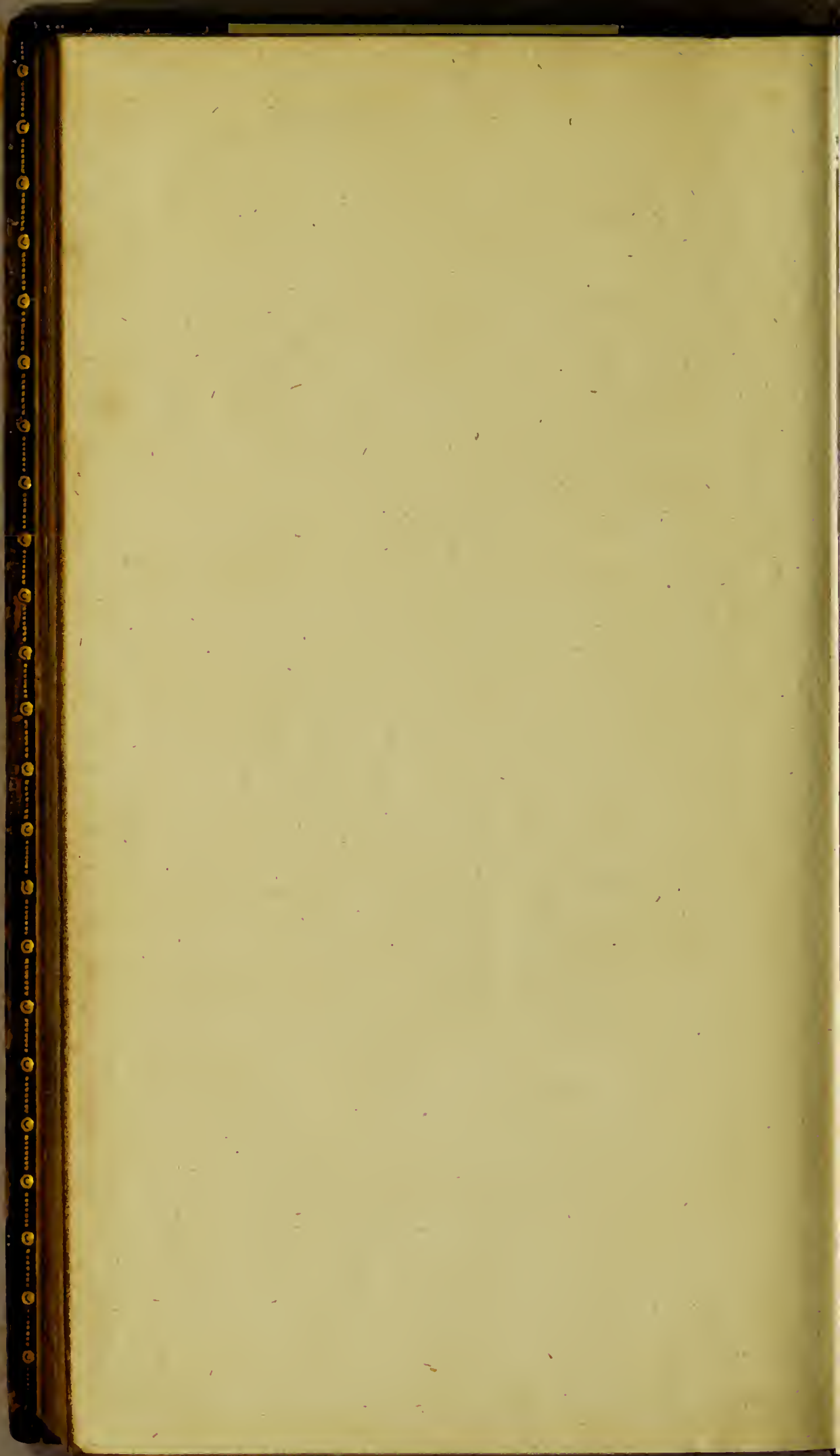
1593. malheureux qui avoient été condamnez comme coupables étoient innocens, que pour leur faire avouer un crime qui n'avoit aucune réalité, on leur avoit fait souffrir de si horribles tourmens, que dans l'impossibilité de les soutenir ils s'étoient vus contraints de se charger d'un complot où ils n'avoient aucune part. Mais quoi que ce Monarque pût alléguer, il n'en imposa pas à ceux qui connoissoient sa pratique ordinaire, ils regardèrent cette justification comme une défense capable tout au plus de surprendre la bonne foi des simples. En général on ne la reçut que sur le pié d'un palliatif, appliqué au mal avec un air de vraisemblance pour les gens trop prévenus en faveur de la Religion, mais peu propre à faire impression à l'égard de ceux qui savoient avec quelle adresse, avec quelle confiance ce dangereux Roi faisoit usage de semblables artifices.

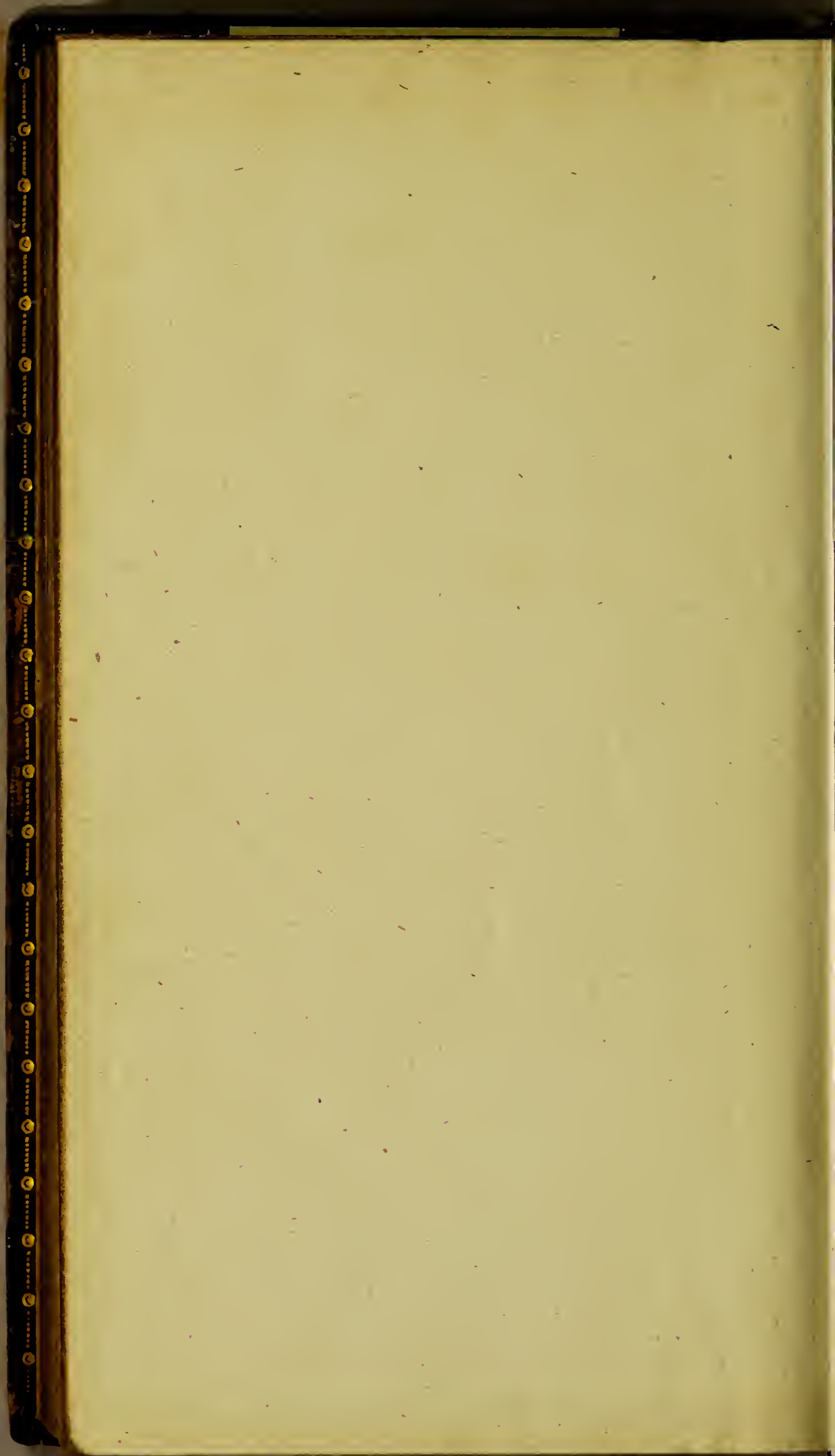
Fin du Livre XV. & du V. Tome.











H734

L648v

v. 5

